

HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE

TOME PREMIER


TYPOGRAPHIE
DE
Ch. Lahure et Cie
PARIS
RUE DE FLEURUS, 9

HISTOIRE POPULAIRE

DE

LA FRANCE

TOME PREMIER

ILLUSTRÉ DE 360 VIGNETTES



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1862



HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE.

CHAPITRE I.

LES PLUS ANCIENNES POPULATIONS DE LA GAULE.

§ 1. LES CELTES, LES BASQUES ET LES BELGES; LES PHÉNICIENS ET LES GRECS; MARSEILLE.



EUX mers, l'Océan et la Méditerranée, deux chaînes de hautes montagnes, les Pyrénées et les Alpes, enfin un des plus grands fleuves de l'Europe, le Rhin, marquaient dans l'antiquité les limites de la Gaule, plus grandes d'un quart que la France d'aujourd'hui. Aussi loin qu'on puisse remonter à travers les siècles, on voit ce vaste territoire, si bien circonscrit par la nature, habité par trois ou quatre cents peuplades, qui se divisaient en trois grandes familles, les *Celtes* ou *Gaëls*, les *Belges* ou *Kymris*, et les *Ibères* ou *Vascons*. Les Celtes étaient partis, à une époque inconnue, des plaines de l'Asie centrale, avec les aïeux des Pélages, ou premiers habitants de la Grèce et de l'Italie, et avec ceux des Slaves, qui restèrent dans l'Europe orientale, mais bien longtemps avant les tribus germaniques qui vinrent se fixer entre la Vistule et le Rhin. Les Celtes s'avancèrent droit à l'occident tant qu'ils trouvèrent de la terre pour les porter. Arrivés au bord de l'Atlantique, ils virent de hautes falaises blanchir à l'horizon et voulurent les atteindre. La grande

île qui flanque la Gaule devint encore leur domaine, et ils ne s'arrêtèrent que lorsque, du haut des derniers promontoires de l'Écosse et de l'Irlande, ils ne trouvèrent devant eux que l'immensité de l'Océan. Il n'y avait pas à aller plus loin; le grand voyage commencé dans la Bactriane était achevé. Les Celtes s'étendirent et multiplièrent sur ce vaste territoire, ne gardant, en témoignage de leur origine asiatique, que quelques-uns des dogmes religieux de l'Orient, peut-être l'organisation d'une caste sacerdotale, et un idiome qui, plus éloigné que le grec et le latin du sanscrit, la langue sacrée des brahames de l'Inde, s'y rattache cependant par des liens étroits, et révèle la parenté qui unissait les Celtes ou Gaulois à la grande famille des nations indo-européennes. Cette langue se retrouve aujourd'hui, au fond de la Bretagne, en quelques coins reculés du pays de Galles, dans le nord de l'Écosse et de l'Irlande; et ceux qui la parlent sont les derniers représentants de cet ancien peuple. Ainsi quelques débris restés debout attestent la grandeur imposante des monuments écroulés.

Les Celtes avaient pourtant trouvé un peuple établi avant eux dans la Gaule. Les Ibères, qui étaient probablement venus par le nord de l'Afrique et l'Espagne, occupaient tout le pays au sud de la Loire; ils furent à peu près refoulés, sous le nom d'Aquitains, au sud de la Garonne, et sous le nom de Ligures Salyens, au sud de la Durance. Leur langue était celle que parlent encore les Vascons ou Basques dans une partie des Pyrénées; elle est sans rapport aucun avec les autres idiomes européens.



Migrations gauloises.

Les Kymris arrivèrent les derniers. Ils sortaient des plaines de la Russie méridionale. Vers l'année 631, les Scythes chassés de la haute Asie vinrent fondre comme une tempête sur les bords du Pont-Euxin. La terreur marchait devant eux: les Kymris, incertains du parti à prendre, convoquèrent toutes leurs tribus près du Dniester où se trouvait le siége principal de la nation. On tint conseil. La noblesse et les rois demandaient qu'on fît face aux Scythes et qu'on leur disputât le sol; le peuple voulait la retraite. La querelle s'échauffa: on prit les armes et on se battit entre soi au lieu de se battre ensemble contre l'ennemi commun. Les nobles ayant été vaincus, tout le peuple sortit du pays à la recherche de nouvelles terres. Il traversa le continent de l'Europe, campant l'hiver dans ses chariots, reprenant sa route l'été. Vers l'an 517 ils arrivèrent sur le Rhin, le franchirent dans la partie inférieure de son cours, sous la conduite de Hu le Puissant, chef de guerre, législateur et prêtre, et occupèrent tout le nord de la Gaule. Ils allèrent même au delà de la Loire, de sorte qu'une partie des provinces de l'ouest jusqu'à la Garonne appartint aux nouveaux venus. Ce ne fut pas toutefois sans de longs combats, qui agitèrent la Gaule entière et provoquèrent l'émigration, hors du pays, des tribus dépossédées. Les unes franchirent les Alpes avec Bellovèse, les autres passèrent le Rhin avec Sigovèse. Nous les retrouverons plus tard.

Les hardis navigateurs de Tyr et de Carthage, qui parcoururent de si bonne heure tous les rivages de la Méditerranée, parurent aussi aux bouches du Rhône. Ils se contentèrent d'abord de quelques échanges avec les indigènes, puis obéissant à l'humeur envahissante qui leur faisait couvrir de colonies les côtes de l'Afrique, de la Sicile et de l'Espagne, ils s'avancèrent dans l'intérieur du pays. L'histoire légendaire des travaux de l'Hercule tyrien recouvre l'histoire réelle des voyages et des fondations de la race phénicienne en Gaule. Le dieu, disait la tradition, arriva aux bords du Rhône, où il eut à soutenir un combat terrible. Ses flèches épuisées, il allait succomber, lorsque son père vint à son aide: Jupiter fit tomber du ciel une pluie de pierres qui fournit de nouvelles armes au héros. Ces pierres, on les peut voir encore; l'immense pleine de la Crau en est toute jonchée. Hercule victorieux fonda, non loin de là, la ville de Nîmes, et au cœur de la Gaule celle d'Alésia. La vallée du Rhône ainsi conquise au commerce et à la civilisation, le héros reprit sa route vers les Alpes, et les dieux le contemplèrent fendant les nuages et brisant la cime des monts. C'était le col de Tende qu'Hercule entr'ouvrait, et la route d'Italie en Espagne qu'il jetait par-dessus les Alpes abaissées.

Ainsi, dans les âges reculés, les peuples aiment à attribuer au bras invincible d'un héros les efforts séculaires des générations, ou ce que la nature elle-même accomplit. C'est la Durance, en effet, qui a arraché aux flancs des Alpes l'immense multitude de cailloux roulés qu'elle a semés sur la plaine de la Crau, au temps où elle la traversait pour se jeter dans le Rhône au-dessous d'Arles. L'esprit ingénieux des Grecs avait, comme tant d'autres fois, expliqué un fait naturel par une légende.

Les Phéniciens avaient précédé les Grecs dans la domination de la Méditerranée, mais furent supplantés par eux en Gaule. Les Rhodiens s'établirent aux bouches du Rhône, tandis que les colonies phénicien-

nes de l'intérieur tombaient aux mains des indigènes, Vers l'an 600, arrivèrent les Phocéens. Un marchand nommé Euxène aborda dans un golfe du territoire des Ségobriges. Nann, le chef ou roi de ce peuple, accueillit bien l'étranger avec ses compagnons, et les emmena dans sa maison où un grand repas était préparé, car ce jour-là il mariait sa fille. Des prétendants Galls et Ligures se trouvaient réunis : les Grecs prirent place au milieu d'eux et firent honneur au festin qui se composait, suivant l'usage, de venaison et d'herbes cuites. La jeune femme ne parut point pendant le repas. La coutume ibérienne voulait qu'elle ne se montrât qu'à la fin, portant une coupe pleine à la main ; celui à qui elle présentait à boire devait être réputé l'époux de son choix. Le festin s'achève, la jeune fille s'avance : tous les cœurs sont émus, toutes les espérances s'éveillent. Mais la fille du puissant roi s'arrête devant l'étranger et lui tend la coupe. Superstitieux comme tous les barbares, Nann croit reconnaître dans ce choix imprévu une inspiration supérieure, un ordre des dieux. Le Phocéen devient son gendre et reçoit comme dot le golfe où il avait pris terre. Euxène renvoie aussitôt à Phocée son vaisseau avec quelques-uns de ces compagnons, qu'il charge de recruter des colons dans la mère patrie. Il cherche le long de cette côte, qui lui est déjà si hospitalière, un lieu propre à recevoir une cité naissante. Une péninsule creusée en forme de port s'étendait vers le sud. L'abord par mer en est facile, la défense par terre aisée. C'est là qu'il s'arrête et Moassalie (Marseille) aussitôt s'y élève.

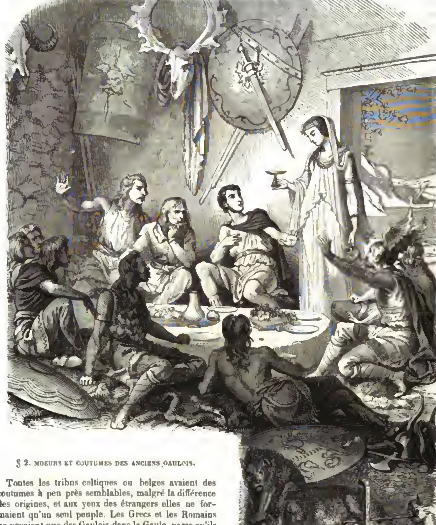
Cependant exaltés par les récits des messagers d'Euxène, les jeunes gens de Phocée s'enrôlent en foule : ils partent emportant des vivres, des outils, des armes, des graines, des plants de l'Ionie, et le feu ravi aux autels de la métropole pour allumer celui qui brûlera perpétuellement au foyer sacré de Massalie. Après une heureuse navigation les longues galères à cinquante rames, décorées à la proue de la figure sculptée d'un phoque, entrèrent dans la rade de la nouvelle ville, aux cris d'admiration des grossiers habitants de ces rives fertiles. La jeune cité phocéenne s'épanouit vite, sous le chaud soleil de la Provence. Les coteaux qui l'entourent, rapidement défrichés, lui formèrent une ceinture de vignes et d'oliviers; et la mer lui apporta les richesses des Étrusques et des Carthaginois. Mais cette prospérité ne tarda pas à exciter l'envie des peuples voisins : ils redoutèrent les envahissements d'une ville qui allait bientôt se trouver à l'étroit dans son petit territoire et ils résolurent de prévenir le péril qui les menaçait.

Nann n'était plus. Son héritier Coman détestait les nouveau-nés. Il accueillit avec joie les députés de la confédération ligurienne qui vinrent lui conter cet apologue : « Un jour une chienne pria un berger de lui prêter quelque coin de sa cabane pour y faire ses petits ; le berger y consentit. Ensuite la chienne demanda qu'il lui fût permis de les y nourrir et elle l'obtint. Les petits grandirent; forte de leur secours, la mère se déclara seule maîtresse du logis. O roi! voilà ton histoire! Les étrangers qui te paraissent aujourd'hui faibles et méprisables, demain te feront la loi et opprimeront notre pays. » Coman n'avait pas besoin de cet avertissement : il s'entendit vite avec les Ligures. La vigne alors était en fleur : à cette époque d'allégresse générale chez les peuples ioniens, Marseille s'oubliait dans les festins et les réjouissances. Le moment parait propice. Des Ségobriges se cachent dans les chariots qui transportaient le feuillage destiné à orner les maisons, et Coman se poste en embuscade dans un vallon voisin avec 7000 hommes. Mais l'amour avait fondé Marseille, l'amour va la sauver. Une proche parente du roi, éprise d'un jeune Massaliote, court lui tout révéler. Les magistrats avertis font fermer les portes : on massacre les Ségobriges trouvés dans l'intérieur de la ville : Coman, surpris par ceux qu'il voulait surprendre, est tué avec presque tous les siens. Cependant cette victoire ne fit qu'irriter davantage la confédération ligurienne, la guerre se poursuivit avec acharnement, et Marseille dut lutter longtemps pour obtenir des peuples voisins le droit de vivre et de répandre parmi eux les bienfaits d'une culture meilleure.

Migrations gauloises.

Telles sont les gracieuses histoires qui planent sur le berceau de la ville d'où la civilisation grecque a rayonné sur la Gaule. Vingt-cinq siècles ont passé sur elle, et sa prospérité n'a fait que grandir parce qu'elle la doit à quelque chose qui ne meurt pas : son admirable position géographique. Elle est le centre obligé des échanges entre l'Europe occidentale, l'Asie et l'Afrique : elle voit sur ses quais se presser les matelots de toutes les nations du monde. « A proximité du port militaire de Toulon, a dit une voix auguste, elle me semble représenter sur ces rives le génie de la France, tenant d'une main l'olivier, mais sentant son glaive à son côté[1]. »

1. Napoléon III; discours prononcé à Marseille le 10 septembre 1860.



La jeune fille s'arrête devant l'étranger et lui tend la coupe.
(Page 3, col. 1.)

§ 2. MOEURS ET COUTUMES DES ANCIENS GAULOIS.

Toutes les tribus celtiques ou belges avaient des coutumes à peu près semblables, malgré la différence des origines, et aux yeux des étrangers elles ne formaient qu'un seul peuple. Les Grecs et les Romains ne voyaient que des Gaulois dans la Gaule, parce qu'ils y trouvaient partout le même courage. « Race indomptable, disaient-ils, qui fait la guerre non-seulement aux hommes, mais à la nature et aux dieux. Ils lancent des flèches contre le ciel quand il tonne : ils prennent les armes contre la tempête ; ils marchent, l'épée à la main, au-devant des fleuves débordés ou de l'Océan en courroux. » Et ce qui les rendait encore plus redoutables, c'était leur nature généreuse autant que brave. « Chez ce peuple franc et simple, dit Strabon, chacun ressent les injustices faites à son voisin, et si vivement, qu'ils se rassemblent tous pour les venger. »

Le lait et la chair des animaux sauvages ou domestiques, surtout la chair de porc fraîche et salée, formaient la principale nourriture de ces peuplades. Il nous est resté des repas des Gaulois une description

curieuse, tracée par un voyageur qui souvent prit part à leurs festins :

« Autour d'une table fort basse on trouve disposées par ordre des bottes de foin ou de paille : ce sont les siéges des convives. Les mets consistent d'habitude en un peu de pain et beaucoup de viande bouillie, grillée ou rôtie à la broche, le tout servi proprement dans des plats de terre ou de bois chez les pauvres, d'argent ou de cuivre chez les riches. Quand le service est prêt, chacun fait choix de quelque membre entier de l'animal, le saisit à deux mains et mange en mordant à même ; on dirait un repas de lions. Si le morceau est trop dur, on le dépèce avec un petit couteau dont la gaîne est attachée au fourreau du sabre. On boit à la ronde dans



Ils se servaient de chars à deux chevaux portant un conducteur et un guerrier. (Page 6, col. 2.)

Les Gaulois combattaient nus. (Page 6, col. 1.)

un seul vase en terre ou en métal, que les serviteurs font circuler ; on boit peu à la fois, mais en y revenant fréquemment. Les riches ont du vin d'Italie et de Gaule qu'ils prennent pur ou légèrement trempé d'eau. La boisson des pauvres est la bière et l'hydromel. Près de la mer et des fleuves, on consomme beaucoup de poisson grillé, qu'on asperge de sel, de vinaigre et de cumin. » Posidonius ajoute que, dans les festins d'apparat, on forme deux cercles, le premier celui des maîtres, le second celui des servants d'armes. Ceux-ci portent les boucliers et les lances ; ils sont traités et mangent comme leurs maîtres. Ainsi, la parure du Gaulois, ce sont ses armes. D'ailleurs, n'en avait-il pas toujours besoin? Dans l'ivresse du festin, son plaisir était de provoquer les convives. Le sang se mêlait souvent au vin répandu, et les repas joyeux se terminaient par des funérailles.

Diodore de Sicile fait des Gaulois ce portrait : « Ils sont de grande taille, ont la peau blanche et les cheveux blonds. Quelques-uns se coupent la barbe et d'autres la laissent croître modérément ; mais les nobles se rasent les joues et laissent pousser les moustaches, de manière qu'elles leur couvrent la bouche. Ils prennent leurs repas, non point assis sur des siéges, mais accroupis sur des peaux de loup et de chien. A côté d'eux sont des foyers flamboyants avec des chaudières et des broches garnies de quartiers entiers de viande. On honore les braves en leur offrant les meilleurs morceaux. Les Gaulois invitent aussi les étrangers à leurs festins, et ce n'est qu'après le repas qu'ils leur demandent qui ils sont et ce qu'ils viennent faire dans leur pays. » Le même écrivain ajoute : « Les Gaulois sont d'un aspect effrayant ; ils ont la voix forte et rude ; ils parlent peu, s'expriment par énigmes et

affectent dans leur langage de laisser deviner la plupart des choses. Ils emploient beaucoup d'hyperboles, soit pour se vanter eux-mêmes, soit pour abaisser les autres. Dans leurs discours, ils sont menaçants, hautains et portés au tragique ; mais ils ont de l'intelligence et sont capables de s'instruire. Ils ont aussi des poëtes qu'ils appellent *bardes*, et qui chantent la louange ou le blâme, en s'accompagnant sur une rote, instrument semblable à la lyre.

« Les Gaulois portent des vêtements singuliers ; ils ont des tuniques bigarrées de différentes couleurs, et des chausses qu'ils appellent *braies*. Avec des agrafes, ils attachent à leurs épaules des saies rayées d'une étoffe à petits carreaux multicolores, épaisse en hiver, légère en été. Ils ont pour armes défensives des boucliers aussi hauts qu'un homme, et que chacun orne à sa manière. Comme ces boucliers servent non-seulement de défense, mais encore d'ornement, quelques-uns y font graver des figures d'airain en bosse et travaillées avec beaucoup d'art. Leurs casques d'airain ont de grandes saillies et donnent à ceux qui les portent un aspect tout fantastique. A quelques-uns de ces casques sont fixés des cornes ; à d'autres, des figures en relief d'oiseaux ou de quadrupèdes. Ils ont des trompettes barbares d'une construction particulière, qui rendent un son rauque et approprié au tumulte guerrier. Les uns portent des cuirasses de mailles de fer ; les autres combattent nus. Au lieu d'épées, ils ont des espadons suspendus à leur flanc droit par des chaînes de fer ou d'airain. Quelques-uns entourent leur tunique de ceintures d'or ou d'argent. Leurs épées ne sont guère moins grandes que le javelot des autres nations, et leurs *saunies*, lourdes piques qu'ils lancent, ont les pointes plus longues que leurs épées. De ces saunies, les unes sont droites et les autres recourbées, de sorte que, non-seulement elles coupent, mais encore déchirent les chairs, et qu'en retirant l'arme on agrandit la plaie. Dans les voyages et dans les combats, beaucoup se servent de chars à deux chevaux, portant un conducteur et un guerrier. Ils lancent d'abord la saunie et descendent ensuite pour attaquer l'ennemi avec l'épée. Quelques-uns méprisent la mort au point de venir au combat sans autre arme défensive qu'une ceinture autour du corps. Ils emmènent avec eux des serviteurs de condition libre, et les emploient comme conducteurs et comme gardes. Avant de livrer bataille, ils ont coutume de sortir des rangs et de provoquer les plus braves des ennemis à un combat singulier, en brandissant leurs armes pour effrayer leurs adversaires. Si quelqu'un accepte le défi, ils chantent les prouesses de leurs ancêtres, vantent leurs propres vertus et insultent leurs adversaires. Ils coupent la tête de leurs ennemis vaincus, l'attachent au cou de leurs chevaux et clouent ces trophées à leurs maisons. Si c'est un ennemi renommé, ils conservent sa tête avec de l'huile de cèdre, et on en a vu refuser de vendre cette tête contre son poids d'or. »



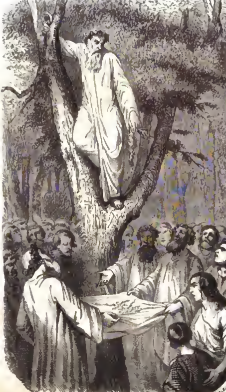
Druidesse.

Les femmes étaient libres dans le choix de leur époux. Elles apportaient une dot ; mais le mari devait prendre sur son bien une valeur égale. On mettait le tout en commun, et cette somme restait au dernier survivant. Le fils ne pouvait aborder



Les alignements de Carnac. (Page 11, col. 1.)

son père en public avant d'être en âge de porter les armes, et celui-ci avait sur sa femme comme sur ses enfants le droit de vie et de mort. « Lorsqu'un père de famille d'une haute naissance vient à mourir, dit César, ses proches s'assemblent, et s'ils ont quelque soupçon sur sa mort, les femmes sont mises à la question; si le crime est prouvé, on les fait périr par le feu et dans les plus horribles tourments. Les funérailles sont magnifiques. Tout ce qu'on croit avoir été cher au défunt, on le jette dans le bûcher, même les animaux; peu de temps encore avant l'expédition de César, on brûlait avec le mort les esclaves et les clients qu'on savait qu'il avait aimés. » Souvent des parents plaçaient sur le bûcher des lettres adressées à leurs proches, dans la pensée que les morts pourraient les lire. Chez quelques nations de la Belgique, à la naissance d'un enfant, le père, pour être sûr de sa légitimité, le plaçait sur les eaux du Rhin. Si la planche qui portait l'enfant enfonçait, le père ne le regardait pas comme sien et le laissait s'engloutir dans les flots : superstition barbare qui a inspiré à un poëte grec inconnu ces vers touchants : « C'est le Rhin, ce fleuve impétueux, qui éprouve, chez les Gaulois, la sainteté du lit conjugal.... A peine le nouveau-né, descendu du lit maternel, a poussé le premier cri, que l'époux s'en empare; il le couche sur son bouclier, il court l'exposer aux caprices des flots : car il ne sentira point, dans sa poitrine, battre un cœur de père avant que le fleuve, juge et vengeur du mariage, ait prononcé le fatal arrêt. Ainsi donc, aux douleurs de l'enfantement succèdent pour la mère d'autres douleurs : elle connaît le véritable père, et pourtant elle tremble; dans de mortelles angoisses, elle attend ce que décidera l'onde inconstante. »



Le chef des druides coupait le gui. (Page 9, col. 2.)

« Dans les cités, dit César, qui passent pour administrer le mieux les affaires de l'État, c'est une loi sacrée que celui qui apprend, soit de ses voisins, soit du bruit public, quelques nouvelles intéressant la cité, doit en informer le magistrat, sans le communiquer à nul autre, l'expérience leur ayant fait connaître que souvent les hommes imprudents et sans lumière s'effrayent de fausses rumeurs, se portent à des crimes et prennent des partis extrêmes. Les magistrats cachent ce qu'ils jugent convenable, et révèlent à la multitude ce qu'ils croient utile. C'est dans l'assemblée seulement qu'il est permis de s'entretenir des affaires publiques. »



Dolmen de Conneré. (Page 11, col. 1.)



Menhir. (Page 11, col. 1)

Les Phéniciens et les Grecs avaient appris aux Gaulois l'art d'exploiter les mines, et les Édues (peuple de la Bourgogne) eurent des fabriques pour l'or et l'argent; les Bituriges (peuple du Berry) pour le fer. Ce dernier peuple trouva même l'art, resté traditionnel chez lui et chez ses voisins les Arvernes (peuple de l'An-

vergue), de fixer à chaud l'étain sur le cuivre. Les Édues inventèrent le placage. Ils ornaient ainsi les mors et les harnais des chevaux. Le roi Bituit avait un char tout plaqué d'argent. « La Gaule ne marqua pas moins, dit un habile historien des Gaulois, dans l'art de tisser et de brocher les étoffes; ses teintures n'étaient pas sans réputation. En agriculture, elle imagina la charrue à roues, le crible de crin et l'emploi de la marne comme engrais. Les Gaulois composaient diverses sortes de boissons fermentées, telles que la bière de froment mêlée d'hydromel. Toutefois ils ne paraissent avoir cultivé le froment qu'au temps d'Auguste. Bien qu'ils eussent peu de vin, on leur attribuait l'invention des tonneaux propres à le conserver. » Nous



Sacrifices humains chez les Gaulois. (Page 10, col. 1.)

avons encore de leurs médailles. Sur quelques-unes on voit un cheval sans bride ou un sanglier, double symbole de liberté et de guerre.

Le commerce ne pouvait être fort actif, car il y avait peu d'objets d'échange. Cependant les Séquanes (Franche-Comté) envoyaient, sur la Saône, leurs salaisons à Marseille, d'où elles se répandaient dans l'Italie et la Grèce. La Gaule exportait aussi de gros draps, et avait avec l'île de Bretagne d'assez nombreuses relations, dont le centre était à Corbilo, à l'embouchure de la Loire.

§ 3. RELIGION DES GAULOIS; DRUIDES ET MONUMENTS DRUIDIQUES; LUTTES ENTRE LES PRÊTRES ET LES NOBLES.

Les Gaulois adorèrent d'abord le tonnerre, les astres, l'océan, les fleuves, les lacs, le vent, c'est-à-dire les

forces de la nature : *Kird* était le vent du sud, si terrible dans la vallée du Rhône; *Tarann* l'esprit du tonnerre; *Bel*, le dieu du soleil; *Pennin*, le génie des Alpes; *Arduine*, celui de l'immense forêt des Ardennes. Plus tard, les druides, sans doute, leur apprirent à adorer les forces morales et intelligentes : *Hésus*, le génie de la guerre; *Teutatès*, celui du commerce et l'inventeur des arts. La fête de Teutatès se célébrait, la première nuit de l'année nouvelle, dans les forêts, à la lueur des flambeaux. Cette nuit-là, le chef des prêtres cueillait avec une faucille d'or le gui, plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres et qui jouait un grand rôle dans les cérémonies religieuses et la médecine des Gaulois; mais ils ne recherchaient que celui qui poussait sur le chêne, leur arbre sacré.



Les prophétesses de l'île de Sein. (Page 10, col. 2.)

A Hésus, ils vouaient souvent, avant le combat, les dépouilles de l'ennemi, et après la victoire, ils lui sacrifiaient ce qui leur restait du bétail qu'ils avaient enlevé. « Le surplus du butin, dit César, est placé dans un dépôt public; et on peut voir, dans beaucoup de villes, de ces monceaux de dépouilles entassés dans des lieux consacrés. Il n'arrive guère qu'au mépris de la religion un Gaulois ose s'approprier clandestinement ce qu'il a pris à la guerre, ou ravir quelque chose de ces dépôts. Le plus cruel supplice et la torture sont réservés pour ce larcin. »

Les Gaulois honoraient l'éloquence et en avaient fait une personnification charmante dont Lucien nous a conservé le souvenir. Sur un tableau qui ornait un

temple gaulois, il vit un Hercule vieux, chauve, la peau de lion sur l'épaule, la massue dans la main droite et le carquois sur le dos, entraînant une foule d'hommes tous liés par l'oreille avec une chaîne d'or et d'ambre qui sortait de la bouche du dieu. Lucien cherchait en vain l'explication de cette peinture. Un Gaulois, qu'il nous fait un peu trop lettré, lui dit : « Vous autres Grecs, vous avez pris Mercure pour le dieu de l'éloquence ; nous, nous avons choisi Hercule, comme plus vigoureux. Nous le représentons vieux, parce que c'est dans la vieillesse que l'éloquence atteint sa plus grande force de persuasion. Un de vos poëtes l'a dit : « L'esprit de la jeunesse est obscurci ; la vieil- « lesse seule parle sagement. » Ce vieil Hercule n'est donc pas autre chose que l'éloquence elle-même, entraînant tout un peuple par la puissance de la parole. Si nous lui donnons des flèches, c'est seulement pour rappeler les mots aigus et rapides qui pénètrent dans l'âme. » — Cet Hercule s'appelait généralement, chez les Gaulois, *Ogmius*; on le regardait aussi comme le dieu de la poésie : n'est-elle pas la sœur de l'éloquence?

Les prêtres des Gaulois, les druides ou *hommes des chênes*, avaient des croyances élevées qui semblent un écho des grandes doctrines de l'Inde ; ils croyaient aux peines et aux récompenses dans la vie à venir. Mais d'horribles superstitions, des sacrifices humains ensanglantaient les grossiers autels qu'ils élevaient au fond des forêts séculaires, ou au milieu des landes sauvages. « Tous les Gaulois, dit César, sont très-superstitieux : aussi ceux qui sont attaqués de maladies graves, comme ceux qui vivent au milieu de la guerre et des dangers, immolent des victimes humaines ou font vœu d'en immoler, et ont recours, pour ces sacrifices, au ministère des druides. Ils pensent que la vie d'un homme est nécessaire pour racheter celle d'un autre homme, et que les dieux immortels ne peuvent être apaisés qu'à ce prix ; ils ont même institué des sacrifices publics de ce genre. Ils ont quelquefois des mannequins d'une grandeur immense et tissus en osier, dont ils remplissent l'intérieur d'hommes vivants ; ils y mettent le feu et font expirer leurs victimes dans les flammes. Ils pensent que le supplice de ceux qui sont convaincus de vol, de brigandage ou de quelque autre délit, est plus agréable aux dieux immortels ; mais quand ces hommes leur manquent, ils prennent des innocents. »

Tous les druides n'avaient qu'un seul chef, dont l'autorité était sans bornes. « A sa mort, le plus éminent en dignité lui succède ; ou, si plusieurs ont des titres égaux, l'élection a lieu par le suffrage des druides, et la place est quelquefois disputée par les armes. A une certaine époque de l'année, ils s'assemblent dans un lieu consacré sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point central de toute la Gaule. Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends, et ils obéissent aux jugements et aux décisions des druides. On croit que leur doctrine a pris naissance dans la Bretagne, et qu'elle fut de là transportée dans la Gaule ; aujourd'hui, ceux qui veulent en avoir une connaissance plus approfondie se rendent dans cette île pour s'y instruire.

« Les druides ne vont point à la guerre et ne payent aucun des tributs imposés aux autres citoyens. Séduits par de si grands priviléges, beaucoup de Gaulois s'efforcent d'entrer dans cet ordre ; mais il faut, pour cela, apprendre un grand nombre de vers, et il en est qui passent vingt années dans ce noviciat. Il n'est pas permis de confier ces vers à l'écriture, tandis que, dans la plupart des autres affaires publiques et privées, on se sert des lettres grecques. Il y a, ce me semble, deux raisons de cet usage : l'une est d'empêcher que leur science ne se répande dans le vulgaire ; et l'autre, que leurs disciples, se reposant sur l'écriture, ne négligent leur mémoire. Une croyance qu'ils cherchent surtout à établir, c'est que les âmes ne périssent point, et qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre ; croyance qui leur paraît singulièrement propre à inspirer le courage, en éloignant la crainte de la mort. Le mouvement des astres, l'immensité de l'univers, la grandeur de la terre, la nature des choses, la force et le pouvoir des dieux immortels : tels sont, en outre, les sujets de leurs discussions ; ils les transmettent à la jeunesse. »

Voici quelques-uns de leurs aphorismes :

« Il faut avoir grand soin de l'éducation des enfants.

« L'argent prêté dans cette vie sera rendu dans l'autre.

« Les amis qui se donnent la mort pour accompagner leurs amis les retrouveront dans l'autre monde.

« Tous les pères de famille sont rois dans leurs maisons. »

On trouve affiliés à l'ordre des druides, des bardes, des devins et des prophétesses. Celles-ci, magiciennes redoutées, aimaient à vivre sur des écueils sauvages, battus par une mer orageuse. Les neuf druidesses de l'île de Sein, à la pointe occidentale de la Bretagne, passaient pour connaître l'avenir, et leurs paroles apaisaient, croyait-on, ou soulevaient les tempêtes. D'autres, qui habitaient un îlot à l'embouchure de la Loire, devaient, à une certaine époque de l'année, abattre et reconstruire en un même jour la demeure de leur dieu. Dès que brillait le premier rayon du soleil, le toit s'écroulait sous leurs coups redoublés, et un autre temple s'élevait rapidement. Mais malheur à celle qui laissait tomber un seul des matériaux du nouvel édifice ! elle était aussitôt déchirée par les mains de ses sœurs, et ses chairs sanglantes étaient dispersées autour du temple.

Les *ovates* ou devins étaient chargés de toute la partie matérielle du culte. C'étaient eux qui cherchaient la révélation de l'avenir dans les entrailles de la victime et le vol des oiseaux. Un Gaulois n'accomplissait aucun acte important sans recourir à la science divinatoire de l'ovate. Telle est l'éternelle curiosité des peuples enfants. Ils ne savent rien du passé, rien du présent, ils n'ont de souci que pour percer les ténèbres de l'avenir, où nul ne saurait rien voir.

Tant que le pouvoir des druides fut incontesté, les bardes furent les poëtes sacrés appelés à toutes les cérémonies religieuses. Après que les chefs militaires se furent affranchis de la domination des prêtres, les bardes célébrèrent les puissants et les riches. De chantres des dieux et des héros, ils se firent les courtisans des hommes. On les voyait à la table des grands payer, par leurs vers, le droit de s'y asseoir. Un d'eux arrive trop tard, quand Luern, le roi des Arvernes, remontait déjà sur son char ; le barde suit le char qui s'éloigne, en déplorant sur une modulation grave et triste le sort du poete que l'heure a trompé. Luern charmé lui jette une poignée d'or. Aussitôt la rote s'anime,

ses cordes vibrent avec un son joyeux, et le barde chante : « O roi, l'or germe sous les roues de ton char; la fortune et le bonheur tombent de tes mains. »

On trouve encore, et en grand nombre, des monuments appelés druidiques, dans nos provinces de l'Ouest : ce sont les *peulvans* ou *menhirs*, blocs énormes de pierres brutes, fichées en terre isolément, ou rangées en avenue; dans ce dernier cas, elles forment des *alignements*, comme ceux de Carnac. Les *cromlechs* étaient des menhirs rangés en un cercle unique ou en plusieurs cercles concentriques, quelquefois autour d'un menhir plus élevé; les *dolmens* étaient de grossiers autels formés d'une ou plusieurs grandes pierres plates posées horizontalement sur des pierres verticales; on les connait, dans un grand nombre de départements, sous les noms de *pierre levée*, *pierre couverte*, *pierre levade*, *table du diable*, *tuile des fées*, *allée couverte*. Il y a de ces pierres qui ont jusqu'à sept mètres de longueur et autant de largeur. La table du dolmen de l'Isle-Bouchard a six mètres de long.

Ces étranges monuments portent parfois de grossières ciselures et des signes divers : on y voit des croissants, des excavations rondes disposées en cercle, des spirales, des figures qui représentent peut-être des animaux ou des arbres entrelacés. Ainsi, dans les Vosges, sur la cime du Donon, d'où l'on aperçoit à la fois la plus grande partie de la Lorraine, de l'Alsace et du grand-duché de Bade, on trouve une grande dalle et à côté des blocs de grès épars, qui portent des figures en bas-relief de grandeur naturelle et grossièrement sculptées. C'est le tombeau de Pharamond, disent les gens du pays; c'était probablement un temple druidique. La place était bien choisie, car de là se découvre un de ces magnifiques horizons au milieu desquels l'âme s'élève sans effort de la terre vers Dieu.

Un des plus curieux et des plus justement célèbres de ces monuments druidiques se trouve près du bourg de Carnac. Situé dans le département du Morbihan, à trois lieues de la ville d'Auray, et bâti dans des plaines nues et désertes sur le bord d'une mer orageuse, le bourg de Carnac offre l'aspect le plus triste. On y parvient par une route difficile et coupée de monticules. Longtemps on aperçoit le clocher du village avant de l'atteindre. Quelques pierres longues, placées de main d'homme sur les collines, vous étonnent déjà et vous préparent au grand spectacle qui va se présenter à vos yeux. Tout à coup, sur une grève battue par les vents, vous voyez se dérouler une forêt de masses noires qui semblent d'abord les ruines d'une ville immense, des pans de muraille encore debout. Vous approchez : ces masses s'alignent, s'ordonnent en longues files, et vous reconnaissez des pierres brutes de formes bizarres dressées la pointe en bas et immobiles depuis vingt siècles. On dirait une cohorte de géants pétrifiés. Ces pierres énormes étaient autrefois au nombre de quatre mille, disposées en onze rangées parallèles : il n'en reste aujourd'hui que douze cents, et la désolation ajoute encore à la majesté de ce monument prodigieux et inexplicable qui suppose des efforts inouïs. Il est là, seul avec les bruyères sauvages, seul avec l'Océan qui semble gémir, seul avec le ciel froid, humide et morne de la Bretagne. Pas une inscription ne l'explique : un silence religieux pèse sur cette plaine, qui fut sans doute autrefois le théâtre de cérémonies imposantes. Rarement vous y rencontrez quelques voyageurs curieux de contempler cette énigme de pierre : le paysan breton évite même de la traverser, et s'il y passe à la tombée de la nuit, il hâte sa marche de peur de voir ces pierres s'animer, se rassembler, prendre la forme des druides farouches dont on lui a tant parlé dans son enfance.

Les monuments le plus souvent visités après les pierres de Carnac sont ceux de Lok-Maria-Ker et de la lande du Haut-Brieu, en Bretagne; l'allée couverte ou dolmen de Bagneux, près de Saumur, connue sous le nom de *Roche aux fées*, et qui a 20 mètres de longueur sur 16 de large et 3 de hauteur; celle d'Essé, à 28 kilomètres de Rennes; la *Pierre branlante* de Perros-Guyrech (Côtes-du-Nord), longue de 14 mètres sur 7 d'épaisseur, et si parfaitement équilibrée qu'un seul homme peut la mettre en branle, malgré son poids de 500 000 kilogrammes. On trouve un assez grand nombre de pierres semblables dans la Bretagne, le long de la Loire, dans le Poitou, l'Auvergne, et jusque dans les Cévennes. Un autre genre de monuments sont les *tumuli*, cônes de terre qui surmontent un tombeau. Celui de Cumiac a plus de 30 mètres de haut.

Les idées vivent autant que le granit. Quelques restes de cérémonies druidiques se pratiquaient, il n'y a pas deux siècles, dans les forêts du Dauphiné; et on en retrouverait encore bien d'autres traces au fond de nos provinces.

Les druides, ministres d'un culte sanguinaire et seuls dépositaires de toute science, régnèrent longtemps par la supériorité intellectuelle et par la terreur. Trois siècles environ avant notre ère, les chefs des tribus et les nobles brisèrent, au milieu d'affreuses convulsions, le joug de la caste sacerdotale. Mais l'aristocratie militaire, après sa victoire, trouva deux ennemis : quelques-uns des siens, plus habiles ou plus braves, réunirent plusieurs tribus et se firent rois; sur d'autres points, les classes inférieures, surtout les habitants des villes, se soulevèrent. Les druides s'unirent aux rebelles contre les nobles qui les avaient dépossédés, et dans la plupart des cités le gouvernement aristocratique ou royal fut aboli et remplacé par un gouvernement démocratique plus ou moins mêlé d'éléments anciens. Ainsi, dans une cité, c'étaient les notables et les prêtres qui, constitués en sénat, nommaient un *vergobret*, ou juge annuel, et au besoin un chef de guerre; dans une autre, le peuple lui-même instituait un sénat ou des magistrats, quelquefois même un roi qui restait dans la dépendance de l'assemblée générale et dans celle des prêtres. Aussi un ancien disait-il que les rois de la Gaule, sur leurs siéges dorés, au milieu de toutes les pompes de leur magnificence, n'étaient que les ministres et les serviteurs de leurs prêtres.

Cette révolution achevait de s'accomplir quand César entreprit de dompter les Gaulois. « Il ne trouva, dit-il, dans ce pays que deux sortes d'hommes qui fussent honorés, les druides et les nobles. Pour la multitude, son sort ne vaut guère mieux que celui des esclaves; car, accablés de dettes, d'impôts et de vexations de la part des grands, la plupart des hommes libres se livrent eux-mêmes en servitude. Les druides, ministres des choses divines, accomplissent les sacrifices publics et particuliers, et sont les juges du peuple. Ils connaissent de presque toutes les contestations publiques et privées. Lorsqu'un crime a été commis, lorsqu'un meurtre a eu lieu ou qu'il s'élève un débat sur un

héritage, sur les limites, ce sont eux qui statuent; ils dispensent les récompenses et les peines. Si un particulier ou un homme public ne défère point à leur décision, ils lui interdisent les sacrifices; c'est chez eux la punition la plus rare. Ceux qui encourent cette interdiction sont mis au rang des impies et des criminels; tout le monde fuit leur entretien, leur abord, et craint la contagion du mal dont ils sont rappés : tout accès en justice leur est refusé, et ils n'ont part à aucun honneur.

« La seconde classe est celle des nobles. Quand il survient quelque guerre, ce qui, avant l'arrivée de César, avait lieu presque tous les ans, ils prennent tous les armes, et proportionnent à l'éclat de leur naissance et



Brennus jeta encore dans la balance sa large épée et son baudrier. (Page 14, col. 2.)

de leurs richesses le nombre de serviteurs et de clients dont ils s'entourent. » Quelques-uns de ces clients se vouaient à leur chef à la vie, à la mort. Chez les Aquitains, ces dévoués s'appelaient *soldures*. « Telle est, dit César, la condition de ces hommes, qu'ils jouissent de tous les biens de la vie avec ceux auxquels ils se sont consacrés par un pacte d'amitié; si le chef périt de mort violente, ils partagent son sort et se tuent de leur propre main; et il n'est pas encore arrivé, de mémoire d'homme, qu'un de ceux qui s'étaient dévoués à un chef par un pacte semblable ait refusé, celui-ci mort, de mourir aussitôt. »

CHAPITRE II.

HISTOIRE DES GAULOIS HORS DE LA GAULE.

§ 1. INVASIONS EN ESPAGNE ET EN ITALIE; LES GAULOIS PRENNENT ROME (390).

Nul peuple barbare n'eut, chez les nations anciennes, un égal renom d'intrépidité; car toutes apprirent, à leurs dépens, à connaître son courage. L'humeur batailleuse des Gaulois les conduisit, en effet, dans tous les pays qui touchaient au leur. Ils allèrent chercher fortune au delà des Alpes, comme au delà des Pyrénées, dans la vallée du Danube, en Grèce et jusqu'en Asie.

Après avoir refoulé les Aquitains des bords de la Loire derrière ceux de la Garonne, ils pénétrèrent, à une époque inconnue, en Espagne, où le peuple qui résista le plus aux Romains était, comme son nom l'indique, un mélange de Celtes et d'Ibères, les Celtibériens. Numance, « la seconde terreur de Rome, » était une ville de ce peuple. On trouve aussi, à l'extrémité méridionale de la Lusitanie, une peuplade appelée les *Celtici*.

Ils franchirent à deux reprises les Alpes, vers 1400, sous le nom d'Ombriens; vers 587, sous ceux d'Insubres, de Cénomans, de Boïes et de Sénons; et ainsi, deux fois dans l'antiquité, ils firent la conquête du nord de l'Italie, où leurs descendants sont si souvent retournés. Leurs guerres avec les Romains furent longues, acharnées; et, seuls de tous les ennemis de Rome, ils franchirent ces murs que Pyrrhus et Annibal purent à peine voir et maudire de loin.

L'an 390, trente mille Gaulois Sénons, franchissant l'Apennin, pénétrèrent dans l'Étrurie, et demandèrent aux habitants de Clusium de leur donner des terres. Ceux-ci, effrayés, fermèrent leurs portes et implorèrent le secours de Rome. Le sénat envoya trois ambassadeurs, trois Fabius, pour interposer leur méditation. « De quel droit attaquez-vous les Étrusques? dit Q. Ambustus. — Ce droit, répondit le brenn sénon, nous le portons, comme vous autres Romains, à la pointe de nos épées; tout appartient aux braves. » Les Fabius s'irritèrent de cette fierté, et oubliant leur caractère d'ambassadeurs, se mêlèrent aux assiégés dans une sortie; un d'eux, Q. Ambustus, tua même, en vue des deux armées, un chef gaulois qu'il dépouilla de ses armes.

Aussitôt les barbares cessèrent les hostilités contre Clusius, et demandèrent à Rome réparation. Tout le collège des Féciaux insista, au nom de la religion, pour que justice fût rendue. Mais le crédit de la famille Fabia l'emporta; les coupables furent absous, et le



Manlius coupe la tête d'un Gaulois qu'il a vaincu. (P. 16, col. 1)

peuple, comme frappé de vertige, leur donna trois des six places de tribuns militaires.

A ces nouvelles, les Sénons, renforcés par quelques bandes venues des bords du Pô, se mirent en marche sur Rome, sans attaquer une seule ville, sans piller un village. Ils descendaient par la rive gauche du Tibre, lorsque, arrivés à une demi-journée de Rome, près de l'Allia, ils aperçurent sur l'autre bord l'armée romaine, s'étendant sur une longue ligne, le centre dans la plaine, la droite sur des hauteurs, la gauche couverte par le Tibre. L'attaque commença du côté des collines, où l'aile droite, composée de vieux soldats, tint ferme; mais le centre, effrayé des cris et de l'aspect sauvage des barbares, qui s'avançaient en frappant leurs boucliers de leurs armes, rompit ses rangs et se rejeta en désordre sur l'aile gauche. Tout ce qui ne put passer le Tibre à la nage et se réfugier derrière la forte enceinte de Véies périt dans la plaine, sur les bords et dans le lit du fleuve; l'aile droite, intacte, battit en retraite sur Rome, et, sans garnir les murailles, sans fermer les portes, courut occuper la citadelle du mont Capitolin (16 juillet 390). Heureusement les barbares s'étaient arrêtés pour piller, couper les têtes des morts et célébrer dans des orgies leur facile victoire. Rome eut le temps de revenir de sa stupeur et de prendre les mesures qui pouvaient encore sauver le nom romain. Le sénat, les magistrats, les prêtres et mille des plus braves de la jeunesse patricienne s'enfermèrent dans le Capitole. On y porta tout l'or des temples, tous les vivres de la ville; pour la foule, elle couvrit bientôt les chemins et se dispersa dans les cités voisines. Cæré donna asile aux vestales et aux choses saintes.

Le soir du jour qui suivit la bataille, les éclaireurs gaulois se montrèrent; mais, étonnés de voir les murs dégarnis de soldats et les portes ouvertes, ils craignirent quelque piége, et l'armée remit au lendemain à pénétrer dans la ville. Les rues étaient silencieuses, les maisons désertes; dans quelques-unes seulement, les barbares virent avec étonnement des vieillards assis dans des chaises curules, couvertes de longues robes bordées de pourpre, et appuyés, l'air calme et l'œil fixe, sur un long bâton d'ivoire. C'étaient des consulaires qui s'offraient en victimes pour la république, ou qui n'avaient pas voulu aller mendier un asile chez leurs anciens sujets. Les barbares les prirent pour des statues ou pour des êtres surnaturels; mais un d'eux ayant passé doucement la main sur la longue barbe de Papirius, celui-ci le frappa de son bâton, et le Gaulois, irrité, le tua; ce fut le signal du massacre. Rien de ce qui avait vie ne fut épargné; après le pillage, l'incendie détruisit les maisons.

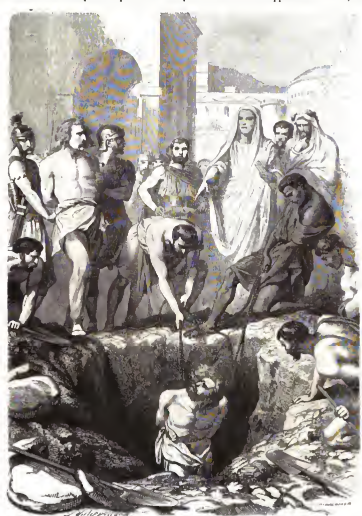
Les barbares n'avaient vu des soldats et un appareil de guerre qu'au Capitole; ils voulurent y monter; mais sur la pente étroite et rapide qui y conduisait les Romains eurent peu de peine à les repousser, et il fallut changer le siége en blocus. Pendant sept mois, les Gaulois campèrent au milieu des ruines de la ville. Un jour, ils virent un jeune Romain descendre à pas lents du Capitole, revêtu de vêtements sacerdotaux et portant en ses mains des choses consacrées; c'était un membre de la famille Fabia. Sans s'émouvoir des cris ni des menaces, il traversa le camp, monta lentement au Quirinal et y accomplit des sacrifices expiatoires; puis il retourna, aussi calme, aussi peu pressé, par la route qu'il avait suivie. Admirant son courage ou frappés de craintes superstitieuses, les Gaulois l'avaient laissé passer.

Les dieux sont apaisés, disaient les Romains; la fortune va changer. Et elle change en effet, quand la persévérance et le courage sont d'un côté, et de l'autre une confiance aveugle. Dans leur imprévoyance, les barbares ne s'étaient réservé ni provisions ni abris; un automne pluvieux amena des maladies qui les décimèrent, et la famine les força de courir par bandes les campagnes voisines. Les Latins et les Étrusques, qui s'étaient d'abord réjouis du malheur de Rome, s'effrayèrent à leur tour. Le meilleur général de la république, Camille, était alors exilé dans Ardée; cette ville lui donna quelques soldats avec lesquels il surprit et massacra un détachement gaulois. Ce premier succès encouragea la résistance; de tous côtés les paysans s'armèrent, et les Romains réfugiés à Véies proclamèrent Camille dictateur. Il fallait la sanction du sénat pour confirmer l'élection. Un jeune plébéien, Cominius, traversa la nuit le Tibre à la nage, évita les sentinelles ennemies, et, s'aidant des ronces et des arbustes qui tapissaient les parois escarpées de la colline, parvint jusqu'à la citadelle. Il en redescendit aussi heureusement, et rapporta à Véies la nomination qui devait lever les scrupules de Camille. Mais les Gaulois avaient remarqué l'empreinte de ses pas, et, par une nuit obscure, ils montèrent jusqu'au pied du rempart. Déjà ils atteignaient les créneaux, quand les cris des oies consacrées à Junon éveillèrent un patricien renommé par sa force et son courage, Manlius, qui renversa du haut des murs les plus avancés des assaillants. La garnison couvrit bientôt tout le rempart, et un petit nombre de Gaulois purent regagner leur camp. Le Capitole était sauvé, grâce à Manlius; mais les vivres étaient épuisés, et Camille ne paraissant pas, le tribun militaire Sulpicius convint avec le brenn, rappelé dans sa patrie par une attaque des Vénètes, que les Gaulois s'éloigneraient moyennant une rançon de 1000 livres pesant d'or (326 kilog.), et que des vivres et des moyens de transport leur seraient fournis par les alliés et les colonies de Rome. Quand on pesa l'or, les barbares apportèrent de faux poids, et comme Sulpicius se récriait : *Væ victis!* dit le brenn, « Malheur aux vaincus! » et il jeta encore dans la balance sa large épée et son baudrier.

Les barbares s'éloignèrent; mais Camille annula le traité de son autorité dictatoriale. Il ordonna aux villes alliées de fermer leurs portes, d'attaquer les traînards et les bandes isolées. Durant le blocus, où étaient venus jusqu'à 70 000 Gaulois, de nombreux détachements avaient quitté le siége pour courir le pays; il en était allé jusqu'en Apulie : quand ils revinrent, le gros de l'armée était parti, tout le Latium en armes, les légions romaines réorganisées. Aussi, de ceux-là bien peu échappèrent. Les Cærites en massacrèrent toute une troupe tombée de nuit dans une embuscade, et une autre fut écrasée par Camille près d'une ville dont le nom s'est perdu. La vanité romaine profita de ces légers succès pour les changer en une victoire si complète, que pas un barbare n'aurait échappé à l'épée victorieuse des soldats de Camille.

Longtemps le souvenir de l'invasion gauloise et la terreur qu'elle avait inspirée pesèrent sur Rome. L'anniversaire de la bataille d'Allia fut mis au nombre des

jours néfastes. Sitôt qu'un bruit d'armes gauloises retentissait dans le nord de l'Italie, on déclarait qu'il y avait *tumulte*, on suspendait toute exemption militaire. Enfin, on fonda un trésor particulier destiné à subvenir aux dépenses des guerres gauloises. Rome, pour ne plus se laisser surprendre, voulait avoir hommes et argent prêts à la moindre attaque. Ces précautions ne furent pas inutiles. Les Gaulois ne tardèrent pas à recommencer leurs courses vagabondes : ils dévastaient le pays et s'aventuraient jusqu'aux portes de Rome. C'est dans une de ces nombreuses expéditions qu'il faut placer l'exploit de Manlius Torquatus, orné de circonstances merveilleuses par les historiens latins. Établies sur les deux rives opposées de l'Anio, deux armées,



Les livres sibyllins demandèrent le sacrifice de deux Gaulois, qui furent enterrés vivants. (Page 16, col. 2.)

l'une romaine, l'autre gauloise, s'observaient depuis quelque temps. Las de cette inaction, un géant gaulois s'avance sur le pont qui séparait les deux camps. Il est nu, pour armes il porte un bouclier et deux énormes glaives, pour ornements un collier, des anneaux. Il provoque à un combat singulier les guerriers romains, mais aucun d'eux n'ose se mesurer avec lui. Le Gaulois les accable de railleries, d'injures, et finit, ajoute la tradition, par leur tirer la langue. Enfin, un jeune Romain s'élance : c'est Manlius, le descendant du sauveur de Rome : il vole vers le consul et lui demande la permission de châtier cette bête féroce, l'obtient et part après s'être fait armer par ses compagnons. Le Gaulois saute, chante, agite ses armes ; le Romain, petit de taille, se ramasse encore sous son bouclier et s'avance avec calme ; il esquive les grands coups que le barbare frappe au ha-

sard, se glisse sous son bouclier, et lui enfonce sa courte épée dans la poitrine. Le géant tombe. Manlius lui coupe la tête, se pare de son collier et revient vers les Romains, qui l'accueillent de leurs acclamations et le saluent du nom de *Torquatus*, *l'homme au collier*. Longtemps la figure du Gaulois tirant la langue fut une peinture populaire à Rome (366). — Rome apprit donc peu à peu à vaincre ses ennemis, plus effrayants que redoutables, mais ce ne fut que quatre-vingts ans après qu'elle osa aller chercher les Gaulois chez eux. — En 283, le consul Dolabella pénétra chez les Sénons avec des forces supérieures. Il brûla les villages, tua les hommes, vendit les enfants et les femmes, et ne quitta le pays qu'après en avoir fait un désert. Rome se vanta



Marcellus tue Virdumar, roi des Gaules, dans un combat singulier. (Page 18, col. 1.)

qu'il ne restait pas un de ceux dont les pères avaient combattu à l'Allia, et que la rançon du Capitole avait été retrouvée et prise dans le trésor des Sénons. Malgré ce fier langage, elle n'osa qu'en 232 ordonner le partage entre les citoyens pauvres des terres enlevées aux Sénons. Les Boies, dont ces terres touchaient la frontière, refusèrent de laisser les Romains s'établir si près d'eux, et, à leur appel, presque tous les Gaulois cisalpins se levèrent. Une formidable armée, 50 000 fantassins et 20 000 chevaux, prit la route de Rome. L'effroi fut au comble dans la ville; les livres sibyllins consultés demandèrent le sacrifice de deux Gaulois; on les enterra vivants au milieu du marché aux bœufs. Puis on déclara qu'il y avait *tumulte*; et tous, jusqu'aux prêtres, s'armèrent : 150 000 hommes furent échelonnés en avant de Rome, et l'on tint en réserve



Première bataille d'Aix. (Page 22, col 1.)

620000 soldats fournis par les alliés. L'Italie entière s'était levée pour repousser les Gaulois. Ils arrivèrent jusqu'à trois journées de Rome. Mais cernés entre deux armées, auprès du cap Télamone, ils laissèrent 40000 hommes sur le champ de bataille (225).

Le sénat se décida aux plus grands efforts pour délivrer l'Italie de pareilles terreurs. Deux consuls franchirent le Pô. Reçus vigoureusement par les Insubres, ils furent heureux d'accepter un traité qui leur permit de se retirer sans combat. Ils gagnèrent le pays des Cénomans; et quand, après quelques jours de repos et d'abondance, ils eurent refait leurs troupes, oubliant le traité, ils rentrèrent par le pied des Alpes sur le territoire insubrien. 50000 hommes marchèrent à leur rencontre pour venger cette perfidie, mais furent vaincus; une seconde armée de 30000 auxiliaires gaulois, venue des bords du Rhône au secours des Insubres, ne put les sauver. Leur roi Virdnmar fut tué par Marcellus en combat singulier, et le consul célébra, en rentrant dans Rome, le plus fastueux triomphe: il rapportait les troisièmes et dernières dépouilles opimes.

Les Gaulois de la vallée du Pô paraissaient soumis, quand Annibal arriva d'Espagne en Gaule avec une armée carthaginoise. Des Pyrénées jusqu'au Rhône il ne rencontra point d'obstacle; mais un peuple gaulois, inquiet de sa présence au milieu du pays, voulut l'arrêter au passage du grand fleuve. Il vint aisément à bout de cette résistance isolée, et trouva sur l'autre rive du Rhône les députés des Boïcs qui s'offrirent à guider sa marche à travers les Alpes. Après les victoires du Tessin et de la Trébie, les Gaulois cisalpins accoururent en foule dans son camp; ils le suivirent dans sa marche sur Rome, et ce fut avec du sang gaulois qu'il gagna les victoires de Trasimène et de Cannes.

Cette lutte merveilleuse dura seize ans. Quand elle fut terminée, après la journée de Zama, les Cisalpins avaient depuis longtemps oublié Rome et la domination romaine. Le sénat se souvint d'eux: il reprit l'œuvre de la conquête interrompue par l'arrivée d'Annibal, et n'arrêta ses légions qu'après qu'elles eurent donné la ceinture des Alpes pour frontière à la République. Un peuple gaulois, les Boies, refusa d'accepter le joug. Il préféra abandonner la terre qu'il occupait depuis quatre siècles, et alla chercher sur les bords du Danube, en deux contrées qui ont gardé son nom, la Bohème d'abord (*Bojehemum*), la Bavière ensuite (*Bojaria*), un pays où il pût vivre libre (192).

§ 2. ÉVASIONS DES GAULOIS EN GRÈCE ET EN ASIE.

Lorsque les Insubres avaient passé les Alpes sous la conduite de Bellovèse et conquis la vallée du Pô, d'autres Gaulois avaient pris route avec Sigovèse par la vallée du Danube. Ils y restèrent trois siècles sans que l'histoire dise rien d'eux. Alexandre les rencontra comme il approchait du Danube. Ils lui envoyèrent une ambassade. « Que craignez-vous? leur demanda le jeune conquérant, qui attendait un hommage à sa valeur. — Que le ciel ne tombe. — Les Celtes sont fiers, » répliqua Alexandre; et il leur donna le titre d'alliés et d'amis. Un demi-siècle plus tard on les retrouve, cette fois en armes et menaçants. Alexandre était mort, et une épouvantable confusion ébranlait son empire. Ils vendirent d'abord leurs services à quelques-uns de ses successeurs. Antigone en avait employé un grand nombre dans ses troupes, et leur promettait une pièce d'or par tête. Ces Gaulois amenèrent avec eux leurs femmes et leurs enfants, et à la fin de la campagne ils réclamèrent fièrement la solde pour leur famille comme pour eux. « Une pièce d'or a été promise par tête de Gaulois, disaient-ils, ne sont-ce pas là des Gaulois? » Vers l'an 280, trois tribus, les Tolistoboïes, les Trocmes et les Tectosages arrivèrent de la Gaule même, et tous ensemble se décidèrent à envahir la Macédoine et la Thrace pour leur compte. Un brenn ou généralissime fut choisi, et une armée formidable pénétra en Macédoine. La phalange fut enfoncée: trois rois, successivement nommés par les Macédoniens, périrent, et tout le plat pays fut au pouvoir des Gaulois. « Du haut des murs de leurs villes, dit Justin, les habitants levaient les mains vers le ciel, invoquant les noms de Philippe et d'Alexandre, dieux protecteurs de la patrie. »

Les Gaulois, cependant, se retirèrent pour aller mettre leur butin en sûreté. La Macédoine respira; mais durant l'hiver le brenn prépara de nouvelles forces, et, au printemps de 279, il rentra dans le pays des Macédoniens, écrasa leur dernière armée, et, si l'effroi n'a pas grossi aux yeux des Grecs le nombre des assaillants, descendit en Thessalie à la tête de 150000 fantassins et de 20000 cavaliers. Tout ce qui restait d'hommes de cœur en Grèce accourut aux Thermopyles pour y arrêter cette multitude, et les derniers vaisseaux d'Athènes vinrent s'embosser dans le golfe Maliaque pour aider à la défense du défilé.

Énergiquement repoussés du passage des Thermopyles, les Gaulois découvrirent le sentier qui avait ouvert la Grèce à Xercès, et qui, chose étrange! ne fut pas gardé cette fois avec plus de soin. Ils se dirigèrent aussitôt sur Delphes pour en piller les trésors. On raconte que le dieu consulté avait répondu qu'il saurait bien se défendre, qu'un tremblement de terre entr'ouvrit le sol sous les pieds des barbares et fit rouler les rochers sur leurs têtes; qu'une tempête enfin bouleversa les airs, et que la foudre consuma les Gaulois qui n'avaient pas péri sous les montagnes renversées. Cette légende, renouvelée de l'invasion des Perses, n'est qu'un embellissement poétique de la résistance organisée alors par les habitants d'un pays si facile à défendre. Repoussés de Delphes, les Gaulois firent une retraite que les attaques des montagnards rendirent désastreuse. La faim, le froid leur causèrent d'horribles souffrances. Le brenn, dangereusement blessé, se tua de sa propre main, pour échapper à la colère de ses soldats ou à la honte de sa défaite (278).

Les débris de l'armée gauloise remontèrent vers le Nord. Les uns restèrent sur les bords du Danube, où ils formèrent le grand peuple des Scordisques; les autres allèrent rejoindre leurs compagnons campés dans la Thrace. Les Gaulois du Danube continuèrent à vendre leurs services au plus offrant. Ils fournirent à Pyrrhus ses meilleurs soldats. Ce prince, qui se connaissait en courage, fut si fier d'avoir vaincu les Gaulois de son compétiteur Antigone, qu'il fit ramasser leurs dépouilles sur le champ de bataille et les suspendit aux murs d'un temple de Minerve, avec ces vers gravés au-dessous: « Pyrrhus le Molosse, après avoir détruit l'armée d'Antigone, a offert à Minerve les boucliers

des braves Gaulois. » Plus tard, les Scordisques se trouvèrent aux prises avec les légions du sénat, et exterminèrent encore une fois toute une armée romaine. Ils marchaient sur l'Italie, après avoir ravagé l'Illyrie entière, quand l'Adriatique les arrêta; de colère, ils déchargèrent leurs flèches dans ses flots, et ce ne fut que peu après qu'on les refoula sur le Danube, où ils se perdirent dans la masse des peuples barbares de ces régions que les empereurs finirent par réduire en provinces.

Les Gaulois de la Thrace eurent un sort plus brillant. Deux princes se disputaient alors la couronne de Bithynie, dans l'Asie Mineure. Un d'eux, Nicomède, prit les Gaulois à sa solde. Ils le mirent sur le trône; puis, trouvant le pays bon, les habitants timides et les cités riches, ils coururent pendant quarante années la péninsule, rançonnant princes et peuples. « Les rois de l'Orient, dit Justin, n'osaient entreprendre aucune guerre s'ils n'avaient de ces barbares à leur solde. Telle était la terreur inspirée par le nom seul de Gaulois et le constant bonheur de leurs armes, que sans eux les princes sur le trône se croyaient menacés, et qu'avec eux un roi déchu comptait toujours recouvrer sa puissance. » Quelques-unes de ces bandes vinrent planter leurs tentes sur les ruines de Troie, où les chroniqueurs du moyen âge placeront l'origine et le premier séjour des Francs D'autres saccagèrent le territoire des colonies grecques, et il nous reste quelques vers touchants sur trois jeunes Milésiennes qui se donnèrent la mort pour échapper à leurs outrages.

« Nous sommes mortes, ô Milet, chère patrie, afin de ne point subir l'insolence déréglée des barbares Galates, nous, trois jeunes filles, trois de tes citoyennes, que la violence belliqueuse des Celtes a forcées de recourir à cette destinée; car nous n'avons point attendu que notre sang coulât par un meurtre impie, ni qu'on nous fiançât pour un hymen, mais nous avons trouvé dans Pluton un protecteur. »

Refoulés enfin au centre de la péninsule, ils s'établirent, sous plusieurs chefs ou tétrarques, dans le pays qui de leur nom fut appelé Galatie. Quand les légions romaines eurent vaincu à Magnésie et rejeté au delà du Taurus le roi de Syrie, Antiochus, elles ne voulurent pas laisser intacte au cœur de l'Asie Mineure cette domination toujours menaçante, et le consul Manlius fit contre les Galates une expédition heureuse qui eut un grand retentissement. Ils se séparèrent et furent successivement vaincus (189). Parmi les captifs se trouva Chiomara, femme du tétrarque Ortiagon. Un centurion romain l'outragea; elle obtint cependant qu'il lui rendrait la liberté moyennant une somme d'argent qu'un esclave gaulois alla chercher. La nuit venue, le centurion conduisit Chiomara au bord du fleuve où devait se faire l'échange. Il était venu seul pour n'avoir pas à partager la rançon que deux parents de la captive avaient apportée. Tandis que le Romain comptait son or, Chiomara ordonne dans sa langue aux Gaulois de le tuer, puis prend sa tête, et, arrivée au-devant de son époux, jette cette tête à ses pieds, en lui apprenant l'injure en même temps que la vengeance.

Rome, contente d'avoir vaincu les Galates, laissa à ce peuple sa liberté, qu'il garda jusqu'en l'an 25 avant Jésus-Christ. A cette époque, sans combats nouveaux, la Galatie fut réduite en province romaine; mais quatre siècles plus tard, saint Jérôme retrouvait autour d'Ancyre la langue que, dans sa jeunesse, il avait entendu parler sur les bords de la Moselle et du Rhin. Ces infatigables coureurs d'aventures, qu'on eût jugés si prompts à perdre, le long du chemin, le souvenir de la patrie, et si faciles à se laisser prendre aux mœurs étrangères, gardaient donc pieusement leurs coutumes et leur langue maternelle.

Je ne sais si, dans la vallée du Danube et dans cette Asie Mineure tant de fois bouleversée, on retrouverait quelque trace vivante encore des anciennes émigrations celtiques. Mais dans la haute Italie, qui n'a pas été foulée par moins de peuples divers, on a reconnu des traits de physionomie et certains accents qui décèlent une origine gauloise. Ainsi, de nos jours, se perpétue, au milieu de la domination anglaise, sur les bords du Saint-Laurent, et au fond de quelques vallées du cap de Bonne-Espérance, l'idiome qu'y ont porté, des bords de la Seine et de la Loire, les colons de Henri IV ou de Colbert, et les proscrits de l'édit de Nantes. La race à la tête si légère, disait-on, a montré sur la terre étrangère la même persistance que les Bretons sur la terre natale.



CHAPITRE III.

CONQUÊTE DE LA GAULE PAR LES ROMAINS.

§ 1. FORMATION D'UNE PROVINCE ROMAINE EN GAULE; DÉFAITE DES TEUTONS.

Rome n'osa attaquer les Gaulois chez eux qu'après avoir dompté leurs colonies de la Cisalpine et de l'Asie Mineure. Sa domination s'étendait déjà jusqu'au Taurus, et elle avait une province en Afrique; elle occupait l'Espagne, qu'elle ne possédait pas encore un pouce de terrain dans cette Gaule qui touchait à ses portes. Cependant il lui fallait à tout prix s'assurer une route par terre d'Italie en Espagne. Les Grecs de Marseille, depuis longtemps alliés de Rome par crainte et par haine de Carthage, lui en fournirent le moyen. Cette riche et commerçante cité avait couvert de ses comptoirs tout le littoral gaulois de la Méditerranée. Provoqués par ses empiétements, les Gaulois du voisinage se soulevèrent. Marseille recourut en toute hâte au sénat, et une armée romaine, après avoir écrasé les Ligures, donna leurs terres aux Massaliotes (154). De nouvelles plaintes amenèrent une seconde fois, en



Seconde bataille d'Aix. (Page 22, col. 2.)

l'année 125, les légions contre les Salyes : ils furent vaincus. Cette fois, Rome garda ce qu'elle avait conquis; elle eut une nouvelle province entre le Rhône et les Alpes. Sextius lui donna une capitale, en fondant, près d'une source d'eaux thermales, la ville d'Aix (*Aquæ Sextiæ*, 122). Les Édues, entre la Saône et la Loire (Bourgogne), demandèrent aussitôt à entrer dans l'alliance de Rome. Les Allobroges (Savoie et Dauphiné), plus rapprochés de la nouvelle province, vinrent au contraire l'attaquer : 20 000 barbares restèrent sur le champ de bataille (121). L'année suivante, les Romains franchirent à leur tour l'Isère; mais le roi des Arvernes, Bituit, les rappela en jetant sur leurs derrières 200 000 Gaulois. Quand le roi barbare, monté sur son char d'argent et entouré de sa meute de combat, vit le petit nombre des légionnaires : « Il n'y en a pas, dit-il, pour un repas de mes chiens; » mais la discipline, la tactique, surtout les éléphants, vainquirent cette multitude. Quelque temps après, Bituit, attiré à une conférence, fut enlevé, chargé de chaînes et conduit à Rome. Tout le pays que le Rhône enveloppe, depuis le lac Léman, fut réuni à la province qui, les années suivantes, fut étendue jusqu'aux Pyrénées. Les Volkes Tectosages, maîtres de Toulouse, acceptèrent le titre de *fédérés*, et les Romains fondèrent la colonie de *Narbo Martius* (Narbonne) pour veil-



Jules César.

ler sur les nouveaux sujets. Sa position près de l'embouchure de l'Aude en fit bientôt la rivale de Marseille (118). Béziers fut colonisé plus tard.

Cette province transalpine, gardée par ses deux colonies, Aix et Narbonne, couverte par les Tectosages et les Édues, récents alliés de Rome, était comme un poste avancé, d'où le sénat contenait et surveillait les nations gauloises.

L'invasion des Cimbres et des Teutons faillit emporter cette domination récente. Trois cent mille de ces barbares, reculant devant un débordement de la Baltique, franchirent le Rhin, inondèrent la Gaule, et, arrivés sur les bords du Rhône, y écrasèrent successivement cinq armées romaines. Mais, au lieu de franchir les Alpes, ils passèrent les Pyrénées et allèrent user leur temps et leurs forces contre les belliqueux Celtibériens. Ce fut le salut de Rome. Elle eut le temps d'envoyer Marius garder sa province gauloise. Il plaça son camp sur la rive gauche du Rhône, et, pour en assurer les approvisionnements, qui ne pouvaient lui arriver quand les passes du fleuve n'étaient point praticables, il creusa un canal qui permit aux vaisseaux de Marseille et de l'Italie d'éviter les dangereuses embouchures du Rhône. Il imposa à ses soldats tant de travaux, qu'on ne les appelait plus que les mulets de Marius. Mais, dans ces pénibles ouvra-

ges, ils reprirent la force, la discipline, la confiance que de molles habitudes leur avaient fait perdre; et quand les barbarès reparurent, Marius ne craignait plus de se mesurer avec eux. Son plan n'était pas cependant de les attaquer aussitôt.

« Voyant les Romains immobiles dans leur camp, les Teutons entreprirent de le forcer : une grêle de traits qui les y accueille et leur tue beaucoup de monde les arrête : ils se décident alors à passer outre. Persuadés qu'ils franchiraient les Alpes sans obstacle, ils plient bagage et passent le long du camp romain. Le temps que dura ce passage fit connaître leur nombre prodigieux. Six jours entiers ils défilèrent sans interruption devant les lignes de Marius, demandant aux Romains, en se moquant d'eux, s'ils n'avaient rien à faire dire à leurs femmes, car bientôt ils seraient près d'elles. » Dès que le dernier barbare eut disparu, Marius décampa et suivit, pour la surveiller, la marche de cette immense multitude. Il eut soin toujours de se placer sur les hauteurs et de s'envelopper de retranchements. A Aix, le consul romain résout enfin de livrer bataille. Il choisit un poste avantageux, une colline où il établit solidement ses troupes. Au pied de la colline s'étend une plaine où sont répandus les Teutons. Une rivière seule sépare les Romains des barbares. « C'est là, dit Marius, en la montrant à ses soldats mourants de soif, c'est là qu'il faut aller acheter de l'eau au prix de votre sang. — Pourquoi donc, lui répondent-ils, ne nous y menez-vous pas tout à l'heure pendant que nous avons encore du sang dans les veines? — Il faut auparavant, reprend Marius avec douceur, fortifier notre camp. » Les soldats murmurent, mais obéissent. Cependant les valets de l'armée, qui n'avaient de l'eau ni pour eux ni pour leurs bêtes, descendent en foule vers la rivière avec leurs cruches, armés, les uns de haches, les autres de cognées, quelques-uns d'épées et de piques : ils s'attendaient à combattre pour avoir de l'eau. Les barbares se baignaient dans les eaux chaudes qu'on rencontre aux environs d'Aix. Séduits par la beauté du pays et par la douceur du bain, ils ne pensaient qu'à jouir de ces délices et à faire bonne chère, lorsqu'ils virent les Romains venir à eux. Ils accourent d'abord en petit nombre, mais leur foule s'accroît sans cesse, et Marius a de la peine à contenir ses soldats, inquiets du sort de leurs valets. Appesantis par l'excès des viandes et du vin, les Teutons s'avancent avec une gaieté folle, frappant leurs armes en mesure et marchant en cadence. Le passage de la rivière rompit leur ordonnance. Aussitôt Marius lance ses soldats qui, de leur poste élevé, se précipitent contre les barbares et les heurtent avec tant de force, qu'ils les obligent, après un grand carnage, à prendre la fuite. Parvenus à leurs chariots, les Teutons trouvèrent un ennemi auquel ils ne s'attendaient pas : leurs femmes. Sortant au-devant d'eux avec des épées et des haches, grinçant des dents de rage et de douleur, celles-ci frappent également et les fuyards et ceux qui les poursuivent, les premiers comme traîtres, les autres comme ennemis. Elles se jettent au milieu des combattants. De leurs mains nues, elles s'efforcent d'arracher aux Romains leurs boucliers, saisissent leurs épées sans que les blessures leur fassent rien perdre de leur courage invincible. A l'approche de la nuit, les Romains regagnèrent leur poste, mais on n'entendit dans leur camp ni cris de victoire, ni chants joyeux. Ils ne dormirent même pas et veillèrent dans un sombre silence, étonnés de leur succès et effrayés de la multitude qui leur restait à vaincre. Plusieurs milliers de barbares n'avaient point combattu, et, joints aux survivants de la défaite, poussaient des cris horribles qui ressemblaient moins, dit Plutarque, à des plaintes ou à des gémissements humains qu'à des hurlements et à des mugissements de bêtes féroces. Ce bruit affreux remplissait toute la plaine, faisait retentir les montagnes voisines et les rives du fleuve. Marius, frappé d'étonnement, s'attendait à une attaque nocturne dont il craignait le désordre. Mais les Teutons ne sortirent de leur camp ni cette nuit ni le lendemain : ils les employèrent à se préparer au combat.

Cette seconde bataille, livrée deux jours après la première, ne fut pas plus heureuse pour les barbares; attaqués en face par les légions, surpris en arrière par un lieutenant de Marius, ils ne purent résister. Le massacre fut horrible, comme dans toutes ces mêlées de l'antiquité, où l'on se battait à l'arme blanche, homme à homme. Plutarque raconte que les corps consommés dans les champs par les pluies qui tombèrent pendant l'hiver, engraissèrent tellement la terre, que l'été suivant elle fut d'une fertilité prodigieuse, et que les Marseillais firent enclore leurs vignes avec les ossements dont la plaine était jonchée (109)

§ 2. CÉSAR EN GAULE; PREMIÈRES CAMPAGNES.

Rome aurait sans nul doute profité de la victoire de Marius pour s'étendre dans la Gaule, où, pendant l'invasion même des Cimbres, elle avait mis la main sur la riche cité de Toulouse, si des troubles civils n'avaient presque aussitôt désolé l'Italie et ébranlé pendant quarante années la république. Cette conquête que Rome abandonnait, un peuple germain voulut la faire. Les Suèves reprirent la route qu'avaient suivie les Cimbres, et 120 000 guerriers, avant-garde de ce grand peuple, pénétrèrent, sous Arioviste, dans la vallée de la Saône. Les Édues et les Séquanes (Bourgogne et Franche-Comté) implorèrent à Rome protection contre eux. Dans le même temps, les Helvètes (la Suisse), sans cesse harcelés par les Germains, voulaient quitter leur pays et traverser la Gaule pour aller s'établir sur les bords de l'Océan. Rome avait alors pour consul un des plus éclatants génies que le monde ait connus, Jules César. Il voulait renverser la liberté menteuse de Rome républicaine. Mais il lui fallait de l'or pour acheter ce peuple dégradé, de la gloire militaire pour gagner les soldats. Une grande guerre pouvait seule lui donner tout cela. Il se fit donc nommer gouverneur de la Narbonaise, avec la mission de soutenir les Helvètes et de combattre les Suèves.

César commença par les Helvètes; il les arrêta en leur livrant une grande bataille sur les bords de la Saône, et les força de retourner dans leur pays. Cette première expédition achevée, César se trouva en face d'Arioviste. Il lui fit proposer une entrevue : « Si j'avais besoin de César, répondit le Germain, je serais allé vers lui; César a besoin de moi, qu'il vienne. » Le proconsul ayant répliqué par des menaces : « Personne ne s'est encore attaqué à moi, dit le barbare, qu'il ne s'en soit repenti. Quand César le voudra, nous mesurerons nos forces, et il apprendra ce que sont ces guerriers qui, depuis quatorze ans, n'ont pas dormi sous

un toit. » Les soldats de César s'effrayaient au récit que faisaient les habitants de la haute taille et de l'indomptable courage des Germains. Il les mena cependant contre eux, et une bataille acharnée mit les barbares en fuite. Arioviste repassa le fleuve, blessé, avec quelques-uns des siens; et, à cette nouvelle qui répandit la joie dans la Gaule, le reste de la nation des Suèves rentra dans ses forêts. Deux guerres formidables avaient été terminées en une seule campagne (58).

Les Belges, inquiets de voir les légions si près d'eux, s'armèrent, et au printemps César rencontra, sur les bords de l'Aisne, 300 000 barbares renommés comme les plus braves de la Gaule. Une diversion décida les Bellovaques (Beauvais) à courir à la défense de leurs foyers; les autres peuples suivirent ce fatal exemple, et César n'eut qu'à faire charger sa cavalerie pour changer cette retraite en une fuite désordonnée. Pendant tout un jour, les Romains tuèrent sans péril pour eux-mêmes (57).

La coalition dissoute, il fallait dompter l'un après l'autre tous ces peuples; les Suessions, les Bellovaques et les Ambiens (Soissons, Beauvais et Amiens) ne résistèrent même pas; mais les Nerviens (Hainaut) attendirent les légions derrière la Sambre et faillirent les exterminer. Toute l'armée nervienne se fit tuer. « De nos 600 sénateurs, disaient les vieillards à César, il en reste 3: de 60 000 combattants, 500 ont échappé. » Cette journée, une de celles où César ne combattit pas seulement pour la victoire, mais pour la vie, mit la Belgique à ses pieds. Les Atuatiques seuls (entre Namur et Liége) étaient encore en armes; il força leur principale ville; 53 000 furent vendus. Pendant cette expédition, le jeune Crassus, détaché avec une légion, parcourait le pays compris entre la Seine et la Loire sans rencontrer de résistance. Dès la seconde campagne (57), la Gaule semblait soumise.


Les Romains envahissent les Gaules.

César était en Illyrie quand il apprit qu'une de ses légions avait failli être exterminée dans le Valais, et que toute l'Armorique (Bretagne) était soulevée. Il accourut et attaqua lui-même les Vénètes (Morbihan), qui, comptant sur leurs 200 vaisseaux, acceptèrent une bataille navale où toute leur flotte fut détruite. Ce désastre, dans lequel succomba l'élite de la nation, amena la paix. En même temps, Sabinus, au nord, avait dispersé l'armée des Aulerques (le Mans), des Éburoviques (Évreux), des Unelles (Saint-Lô), et des Lexoves (Lisieux). Au sud, Crassus avait pénétré sans obstacle jusqu'à la Garonne, franchi ce fleuve, battu 50 000 hommes et reçu la soumission de presque toute l'Aquitaine. Cette année (56), la Gaule entière, des Pyrénées à la mer du Nord, avait vu les légions victorieuses.

Mais, durant l'hiver, 450 000 Usipiens et Tenctères franchirent le Rhin. Malgré les neiges, César repassa précipitamment les Alpes. Les Germains, trompés par une trêve, furent surpris, et la horde acculée sur la langue de terre qu'enveloppent à leur confluent le Rhin et la Meuse, périt presque entière. Cette invasion et les secours que, l'année précédente, les Armoricains avaient reçus de l'île de Bretagne, apprirent à César que, pour n'être pas troublé dans sa conquête, il devait isoler la Gaule de la Bretagne et de la Germanie. Il passa donc le Rhin, effraya les tribus voisines, et revint frapper un autre coup sur la Bretagne. Le débarquement fut difficile; on prit terre cependant, après un combat au milieu des flots. Mais on était alors à l'époque de la pleine lune; la marée, favorisée par un vent violent, dispersa une escadre qui amenait à César sa cavalerie, et brisa ses navires de charge. Il se hâta de battre les insulaires pour repasser bien vite, mais avec honneur, sur le continent. « Ils disparurent, dit un ancien chroniqueur, comme disparaît sur le rivage de la mer la neige qu'a touchée le vent du midi. »

Cette retraite ressemblait trop à une fuite pour que César ne recommençât pas cette expédition. Il reparut l'année suivante dans la Bretagne. Cette fois, il força les Bretons de lui livrer des otages et de lui promettre un tribut annuel.

Dans sa première campagne, César avait refoulé les Helvètes dans leurs montagnes, les Suèves au delà du Rhin, c'est-à-dire asservi l'est de la Gaule; dans la seconde, le nord avait été conquis; dans la troisième, l'ouest; dans la quatrième, il avait montré aux Gaulois, par ses deux expéditions de Bretagne et de Germanie, qu'ils ne devaient rien attendre de leurs voisins; et il venait, dans la cinquième, de renouveler cette leçon en portant de nouveau dans la Bretagne

ses aigles victorieuses. On regardait donc la guerre des Gaules comme finie; elle n'avait pas encore commencé. Jusqu'alors, quelques peuples avaient séparément combattu; ils vont se lever tous à la fois. César, pour les tenir asservis, appelait cependant à son aide l'expérience si profonde des généraux romains en fait de domination. Partout il favorisait l'élévation de quelques ambitieux qui lui livraient l'indépendance de leurs cités, on formait un parti romain qui, dominant l'assemblée publique et le sénat, gênait leur action et trahissait leurs conseils. Un autre moyen d'influence dont il se servit habilement, était la tenue des états de la Gaule, réunion annuelle des députés de tous les peuples. La paix la plus profonde semblait donc régner. Ce calme trompeur et l'apparente résignation des chefs gaulois, aux états qu'il tint à Samarobriva, chez les Ambiens, lui inspirèrent une entière sécurité, et la disette ayant rendu les vivres rares, il dispersa ses huit légions sur un espace de plus de cent lieues.

Cependant se tramait un vaste complot, dont un chef éburon, Ambiorix et le trévire Indutiomar étaient l'âme. On devait prendre les armes dès que César serait parti pour l'Italie, appeler les Germains et assaillir les légions dans leurs quartiers, en coupant rigoureusement entre elles les communications. Le secret fut bien gardé; mais un mouvement prématuré des Carnutes retint César en Gaule. Ambiorix, qui le croyait déjà au delà des Alpes, éclata de son côté par le massacre de toute une légion et l'attaque du camp de Q. Cicéron, le frère du plus grand orateur de Rome.



Gaulois jurant sur les drapeaux de prende les armes contre les Romains. (Page 25, col. 2.)

Dans le même temps, Indutiomar, chez les Trévires, soulevait le peuple et menaçait le camp de Labiénus. Au nord et à l'est de la Loire, le mouvement devint général. Les Édues et les Rèmes restaient seuls traîtres à la cause nationale.

Ce fut Cicéron qui courut le plus grand danger. Cerné par une multitude qui montrait un héroïque acharnement, il n'avait pas un moment de repos; le jour, il fallait combattre, la nuit, réparer les brèches et les armes. Les Gaulois lancèrent des traits enflammés dans le camp, et les tentes, les baraques prirent feu. L'ennemi devant eux, l'incendie derrière, les Romains ne perdirent point courage. César, qui a écrit le récit de ses guerres en Gaule, nous a conservé le souvenir de deux braves centurions qui s'illustrèrent dans ces jours de danger. Pulfion et Varénus se disputaient sans cesse le prix de la valeur. Au milieu d'un redoutable assaut, Pulfion s'écrie tout à coup : « Voilà l'occasion de terminer nos querelles. » Il dit et s'élance hors des retranchements. Varénus le suit. Pulfion tue un Gaulois avec sa pique, mais toute la foule des combattants se précipite sur lui; son bouclier est criblé de traits; il ne peut tirer son épée, et l'ennemi le presse. Son rival arrive à son secours; tous les coups se détournent sur lui. Longtemps il repousse les assaillants, mais il tombe, et c'est au tour de Pulfion de le protéger. Tous deux enfin, après avoir fait de nombreuses victimes, reviennent sains et saufs de cette lutte chevaleresque, qui ne décida pas encore lequel des deux rivaux l'emportait en courage et en générosité.

Mais pourquoi ne connaissons-nous que les exploits des envahisseurs. L'impérial historien n'a pas fait l'honneur à ces braves gens qui combattaient et mouraient pour repousser une domination étrangère de tirer leurs noms de l'oubli. Ils ont souffert deux injustices : leur sainte cause a succombé, et leur sacrifice ne leur a même pas valu un souvenir.

Cependant malgré sa vigilance, César ne savait rien. Depuis douze jours, une de ses légions était détruite ; depuis une semaine, Q. Cicéron était assiégé, et pas un messager n'avait pu arriver jusqu'au quartier général, à Samarobriva (Amiens). Un esclave gaulois passa cependant et apprit au proconsul l'extrémité où son lieutenant était réduit. César n'avait sous la main que 7000 hommes, et les assiégeants étaient au nombre de 60 000 ; néanmoins il attaqua et dégagea le camp de Cicéron, où il n'y avait pas un soldat sur dix qui ne fût sans blessures. Labiénus fut également heureux contre les Trévires (Trèves) ; il tua Indutiomar. Mais Ambiorix, quoique traqué comme une bête fauve et poursuivi de retraite en retraite, échappa. Son peuple (le Limbourg) paya pour lui : il fut exterminé.

Ces exécutions augmentèrent la haine du nom romain, et durant l'hiver que César passa en Italie, un nouveau soulèvement fut préparé. Pour que l'engagement fût irrévocable, on porta les drapeaux militaires dans un lieu écarté, et, sur ces enseignes, les députés de tous les peuples ligués jurèrent de prendre les armes dès que le signal serait donné. Il partit du pays des Carnutes (Chartres). Tous les Romains établis à



Siége de Bourges. — Gaulois jetant des boules de suif et de poix sur les tours des Romains. (Page 26, col. 1.)

Génabum (Orléans), grande ville de commerce sur la Loire, furent égorgés ; le même jour, la nouvelle en fut portée par des crieurs disposés sur les routes jusqu'à Gergovie (près de Clermont), à 150 milles de distance. Là vivait un noble et jeune Arverne, Vercingétorix, dont le père avait autrefois voulu usurper la royauté. Dès qu'il apprit le massacre de Génabum, il souleva son peuple, se fit investir du commandement militaire, et, déployant l'activité que réclamaient les circonstances, provoqua la réunion d'un conseil suprême des cités gauloises. De la Garonne à la Seine, tous les peuples répondirent à son appel et lui déférèrent même la conduite de la guerre. Ainsi les Arvernes et le centre de la Gaule, restés jusqu'à présent étrangers à la lutte, allaient y prendre le premier rôle.

§ 3. INSURRECTION GÉNÉRALE, VERCINGÉTORIX ET LE SIÉGE D'ALÉSIA.

Vercingétorix poussait activement les préparatifs, et donnait à la ligue une organisation qui avait jusqu'à présent manqué à toutes les tentatives des Gaulois. Son plan d'attaque fut habile : un de ses lieutenants, Luctère, descendit au sud pour envahir la Narbonnaise, tandis que lui-même marchait au nord contre les légions : mais, sur son chemin, il s'arrêta pour soulever les Bituriges, clients des Édues, et ce délai permit à César d'arriver d'Italie. En peu de jours le proconsul organisa la défense de la province, chassa l'ennemi, franchit les Cévennes malgré six pieds de neige, et porta la désolation sur le territoire arverne. Puis, re-

passant les montagnes, il longea le Rhône et la Saône à marches forcées, traversa, sans se faire connaître, le pays des Édues (Bourgogne), et arriva au milieu de ses légions. L'audace et la prodigieuse activité du proconsul avaient déjoué le double projet du général gaulois.

Les premiers coups de César furent contre Génabum (Orléans). Une attaque impétueuse des légions au milieu même de la nuit réussit ; tout fut tué ou pris. Sur le pont de Génabum, César passa la Loire et enleva encore la première ville des Bituriges qu'il rencontra, Noviodunum (Nouan ou Neuvi-sur-Baranjon). Vercingétorix, accouru pour la sauver, ne put qu'assister à sa chute ; il comprit qu'avec un tel adversaire il fallait une autre guerre. En un seul jour, vingt villes des Bituriges furent par eux-mêmes livrées aux flammes ; les autres peuples imitèrent cette héroïque résolution. On voulait affamer l'ennemi, mais on n'alla pas jusqu'au bout ; la capitale du pays, Avaricum (Bourges), fut épargnée. Aussitôt César y courut. En vingt-cinq jours on construisit des tours d'attaque et une terrasse longue de 300 pieds sur 30 de hauteur. César raconte que, dans une tentative des assiégés pour détruire ses ouvrages, un Gaulois placé en avant d'une porte, lançait sur une tour embrasée des boules de suif et de poix pour activer l'incendie. Frappé par un trait parti d'un scorpion, il tomba ; un autre prit aussitôt sa place, un troisième succéda à celui-ci également blessé à mort, puis un quatrième, et tant que l'action dura, ce poste mortel ne fut pas vide un seul instant. La place fut prise cependant, et de 40 000 soldats ou habitants qu'elle renfermait, 800 à peine échappèrent.

Les provisions que César trouva dans Avaricum le nourrirent le reste de l'hiver. Le printemps venu, il détacha Labiénus avec quatre légions contre les Sénons (Sens) et les Parises (Paris), tandis que lui-même conduisait le reste de l'armée contre les Arvernes (Auvergne). Mais Vercingétorix couvrait Gergovie ; une attaque réussit mal, 46 centurions y périrent. César se décida à rejoindre Labiénus ; cette marche ressemblait à une fuite. Les Édues, croyant que César ne s'en relèverait pas massacrèrent dans toutes leurs ville ses recrues et les marchands italiens. Cette défection mettait l'armée dans un tel péril, que plusieurs conseillaient au proconsul de regagner la province. Mais, s'il était vaincu en Gaule, il était proscrit à Rome. Il rejeta tout projet de retraite et s'enfonça hardiment au nord, laissant 100 000 Gaulois entre lui et la Narbonnaise.

La ligue du nord avait pris pour chef l'Aulerque Camulogène, vieux guerrier habile et actif, qui avait porté à Lutèce (Paris) son quartier général. Cette ville, alors renfermée tout entière dans une île de la Seine, était défendue au sud par les marais de la Bièvre. Quand Labiénus voulut attaquer de ce côté, il ne put même approcher de la place. Il rétrograda jusqu'à *Melodunum* (Melun), saisit toutes les barques qu'il trouva sur le fleuve, enleva le bourg et passa sur l'autre rive pour attaquer Lutèce par le nord. Camulogène, craignant d'y être forcé, brûla la ville et les ponts, puis se retira sur les hauteurs de la rive gauche. Il savait que les Bellovaques s'armaient sur les derrières de Labiénus, et il voulait forcer ce général à recevoir bataille, adossé à un grand fleuve et enveloppé par deux armées. Mais Labiénus trompa sa vigilance et passa la Seine. Le vieux chef engagea une action sanglante pour rejeter les Romains dans le fleuve ; et y périt avec presque tous ses guerriers. A ce succès Labiénus ne gagnait que sa retraite ; il se hâta d'atteindre le territoire sénon. César y était déjà arrivé.

Une nouvelle assemblée de tous les députés de la Gaule confirma à Vercingétorix le commandement suprême. Trois peuples évitèrent seuls d'y paraître : les Lingons (Langres), les Rèmes (Reims) et les Trévires (Trèves). Par leur moyen, César, qui manquait de cavalerie, soudoya plusieurs bandes de Germains qu'il monta avec les chevaux de ses tribuns. Il rencontra Vercingétorix non loin de la Saône. Les cavaliers gaulois avaient juré qu'ils ne reverraient jamais leurs femmes ni leurs enfants, s'ils ne traversaient au moins deux fois les lignes romaines. César courut les plus grands dangers et laissa son épée aux mains de l'ennemi. Mais ses légionnaires reçurent bravement cette charge furieuse, et poursuivirent à leur tour l'ennemi, qui s'enfuit en désordre jusques sous les murs d'Alésia.

Alésia (Alise, dans la Côte-d'Or[1]), assise sur le plateau d'une colline escarpée, passait pour une des fortes places de la Gaule. De chaque côté de la colline, un cours d'eau ; devant, une plaine plus longue que large, et d'une étendue d'environ 3000 pas. En avant des murs, sur les flancs de la colline, Vercingétorix traça un camp pour son armée, qui comptait encore 80 000 fantassins et 10 000 cavaliers. César conçut l'audacieuse pensée de terminer d'un coup la guerre en assiégeant à la fois la ville et l'armée. Alors commencèrent de prodigieux travaux. D'abord un fossé de 20 pieds de large sur 11 000 pas de développement ; derrière celui-là, un second fossé de 15 pieds de profondeur, puis un troisième, dans lequel il jeta une rivière. Le dernier bordait une terrasse de 12 pieds de haut, surmontée de créneaux, palissadée sur tout son pourtour de troncs d'arbres fourchus, et flanquée de tours de 80 pieds de distance l'une de l'autre. En avant des fossés, il plaça 5 rangées de chevaux de frise, 8 lignes de pieux enfoncés en terre, et dont la pointe était cachée sous les branchages ; plus près encore du camp ennemi, il sema les chausses-trapes armées d'aiguillons acérés. Tous ces ouvrages furent répétés du côté de la campagne, ou la contre-vallation avait un circuit de 16 milles. Cinq semaines et moins de 60 000 hommes suffirent à cette tâche.

Avant que les retranchements des Romains fussent achevés, Vercingétorix fit sortir pendant la nuit toute sa cavalerie qui lui devenait inutile et qu'il ne pouvait nourrir. Il promit de tenir trente jours, mais conjura les guerriers qu'il renvoyait de se rendre dans toutes les cités pour appeler les peuples gaulois à se lever en masse et à venir sauver la patrie et leur liberté sous les murs d'Alésia. Puis il fit recueillir avec soin les approvisionnements, ramena dans la ville les troupes établies sur la colline et attendit que la Gaule se levât pour le délivrer. César, qui savait tout, hâta l'achèvement de ses travaux de circonvallation.

Cependant les jours s'écoulaient : nul secours ne paraissait et les vivres manquaient dans Alise. Des murmures se font entendre, on parle de capitulation, mais les plus courageux s'opiniâtrent à la résistance, et César nous a conservé, à cause de sa sauvage énergie,

1. De fort savants hommes soutiennent que la ville assiégée par César est non point l'Alise de la Côte-d'Or, mais Alaise à 12 kilomètres au N. de Salins.

le discours de l'Arverne Critognat. Après avoir montré que livrer à la colère de César les 80 000 défenseurs d'Alise, c'était assurer la défaite de leurs frères; il s'écrie : « Quel est mon avis? c'est de faire comme nos ancêtres dans la guerre des Cimbres et des Teutons. Repoussés dans leurs cités, comme nous, tourmentés par la famine, ils ont soutenu leur vie en se nourrissant des corps de ceux que l'âge reod impropres au combat. N'eussions-nous pas un exemple de ce courage, qu'il serait beau d'en laisser un à nos enfauts. Cette guerre est-ce qu'elle ressemble même à la guerre des Cimbres? Eux, ils out ravagé la Gaule; ils ont semé sur leur route toutes les calamités, mais ils out quitté notre pays pour chercher d'autres terres : nos droits, nos lois, nos champs, notre liberté, ils nous les ont laissés! Mais ces Romains! ce sont nos champs qu'ils veulent prendre; c'est dans nos cités qu'ils veulent s'établir. Jamais ils n'ont fait la guerre pour autre chose. Si vous ignorez ce qui se passe chez les nations lointaines, regardez à côté de vous la partie de



Toute la Gaule avait pris les armes.

la Gaule qu'ils ont réduite en province : ses lois ont été changées; elle est soumise aux haches des proconsuls et une perpétuelle servitude l'écrase. »

Enfin, les secours promis arrivent : du haut des murs d'Alise, Vercingétorix voit avec joie se déployer sur les hauteurs qui enveloppent la plaine et le camp de César 250 000 guerriers. Toute la Gaule s'était levée pour le combat suprême. Mais cette multitude indisciplinée vint se briser contre l'inexpugnable rempart dont César avait couvert ses légions. Après avoir supporté plusieurs assauts inutiles, il attaqua lui-même, repoussa les Gaulois sur les hauteurs d'où ils étaient descendus, les y suivit et jeta dans leurs rangs une terreur panique qui dispersa cette multitude. La Gaule cette fois était bien vaincue et pour toujours.

La garnison d'Alésia avait vainement secondé l'attaque extérieure en essayant de forcer les retranchements qui l'enveloppaient. Il ne leur restait plus qu'à accepter la capitulation qu'il plairait au vainqueur d'accorder. Vercingétorix, espérant adoucir le proconsul en faveur

de ses frères, vint se livrer lui-même. Monté sur son cheval de bataille et couvert de sa plus riche armure, il sortit seul de la ville, arriva au galop jusqu'en face du tribunal de César, et, sautant à bas de son cheval, jeta aux pieds du Romain, impassible et dur, son javelot, son casque et son épée. Les licteurs l'emmenèrent. César lui fit attendre six ans son triomphe et la mort.

César n'osa pourtant pas aller iverner au delà des Alpes : il fallait surveiller les Gaulois du nord et de l'ouest, qui n'avaient pris qu'une faible part à la dernière lutte et qui armaient en secret. Au milieu de l'hiver il tomba sur les Bituriges (Bourges), et, portant dans tout le pays le fer et la flamme, il força cette population à fuir chez les nations voisines. Les Car-



Siege d'Alise. (Page 26, col. 2.)

nutes (Chartres) qui remuaient furent aussi sévèrement châtiés. Les Bellovaques (Beauvais) s'étaient levés en masse : le proconsul écrasa au passage d'une rivière leur meilleure infanterie, et les força d'implorer sa clémence : toutes les cités du nord-est livrèrent comme eux des otages. César parcourut la Belgique, et rejeta encore une fois Ambiorix au delà du Rhin; puis il retourna demander des otages aux cités armoricaines et étouffer l'insurrection entre la Loire et la Garonne. Bientôt il n'y eut plus de guerre que chez les Cadurques (Cahors) à Uxellodunum (Cap-de-Nac?); ce fut en coupant l'eau aux assiégés qu'on les força de se rendre. César, qu'une telle guerre à la longue aurait ruiné, voulut faire un terrible exemple; il fit trancher

les mains à tous ceux qu'il trouva dans Uxellodunum.

Cette odieuse exécution fut le dernier acte de la terrible lutte qui décida que les Gaulois ne resteraient pas livrés au libre développement de leur génie national. Leur civilisation indigène était plus avancée que les récits habituels ne le feraient croire; et s'il n'est pas possible de dire ce que, laissée à son essor, cette civilisation fût devenue, il est toujours permis d'honorer une résistance héroïque et de plaindre la fin prématurée d'un grand peuple.

Pour Rome, la guerre des Gaules ferma glorieusement la liste des conquêtes de la république romaine César y avait employé huit années, dix légions et les



Vercingetorix jeta à terre son epee, son javelot et son casque. (Page 28, col.

inépuisables ressources de la discipline romaine, de son génie militaire, de son incomparable activité. La Gaule domptée par les armes, il passa une année entière (50) à la gagner, à lui faire oublier sa défaite. Point de confiscations, d'impôts onéreux: aucune de ces mesures violentes et vexatoires dont tant de proconsuls avaient donné l'exemple. Elle fut réduite en province; mais les villes conservèrent leurs lois et leur gouvernement; le seul signe de la conquête fut un tribut de 40 millions de sesterces (7 794 000 fr.)



DEUXIÈME PÉRIODE.

LA GAULE SOUS LES ROMAINS.

CHAPITRE IV.

LES GAULOIS SOUS L'EMPIRE.

§ 1. ORGANISATION DE LA GAULE PAR LES ROMAINS.

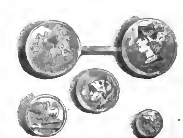


La conquête de la Gaule avait donné à César l'armée la plus aguerrie en même temps que la plus dévouée, un renom immense et de prodigieuses richesses. Avec ses victoires, il éblouit ceux qu'il ne put acheter avec son or, et le reste, il l'accabla par les armes; mais la guerre civile et sa mort prématurée l'empêchèrent de s'occuper de la Gaule. Auguste même ne put y passer qu'après être devenu le seul maître du monde romain. L'an 27 avant notre ère, il se rendit en Gaule, et, pour effacer les anciennes relations des peuples et les anciens souvenirs, il changea les limites des provinces et les noms do plusieurs villes. L'Aquitaine, auparavant enfermée entre les Pyrénées et la Garonne, fut étendue jusqu'à la Loire. La Celtique, appelée Lugdunaise, fut limitée aux pays compris entre la Loire, la Seine et la Marne. Le reste forma la Belgique.

De nombreuses colonies romaines furent établies en





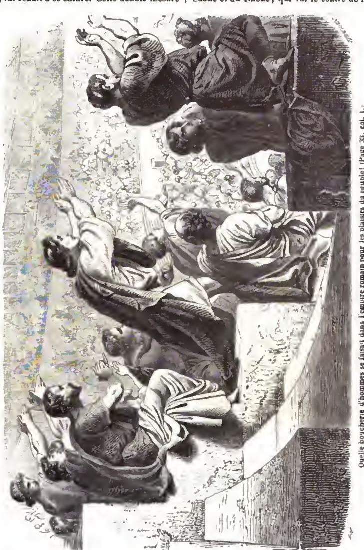


Médailles gallo-romaines.

Gaule afin d'y développer l'élément romain. Dans la Narbonnaise, Fréjus devint un des grands arsenaux de l'empire, et Arles prit de tels accroissements qu'on l'appela la Rome des Gaules. Gergovie, qui avait vu fuir César, fut dépouillée du rang de capitale des Arvernes, attribué à une bourgade voisine, *Augusto-Nemetum* (Clermont). La cité de *Bratuspantium* fut de même déshéritée au profit de *Cæsaromagus* (Beauvais). Les capitales des Suessions (Soissons), des Véromandues (Saint-Quentin), des Tricasses (Troyes), des Rauraques (Augst), des Auskes (Auch), des Trévires (Trèves), prirent le nom d'*Augusta*. La ville des Turones devint *Cæsarodunum* (Tours); celle des Lemovices s'appela *Augustoritum* (Limoges), et *Bibracte* fut célèbre dans tout l'empire sous le nom d'*Augustodunum* (Autun).

Les priviléges furent aussi également répartis; les Édues (Bourgogne), les Rèmes (Champagne), conservèrent le titre d'alliés, qui fut encore concédé aux Carnutes, pour qu'au sud, à l'ouest et au nord il y eût trois peuples puissants intéressés au maintien du nouvel ordre social. Les Santons (Saintes), les Arvernes

(Auvergne), les Bituriges (Berry), clients émancipés des Édues, et les Suessions (Soissons) conservèrent leurs lois. Enfin, la Gaule fut divisée en 60 circonscriptions municipales, c'est-à-dire que le nombre des peuples gaulois, reconnus comme constitués en corps de nation, fut réduit à ce chiffre. Cette double mesure facilita singulièrement la police et l'administration du pays; car chacune de ces 60 cités devint responsable des désordres qui éclataient sur son territoire. Pour leur servir de modèle, Auguste leur donna une capitale toute romaine *Lugdunum* (Lyon), au confluent de la Saône et du Rhône, qui fut le centre de l'administra-



Quelle boucherie d'hommes se faisait dans l'empire romain pour les plaisirs du peuple! (Page 33, col. 1.)

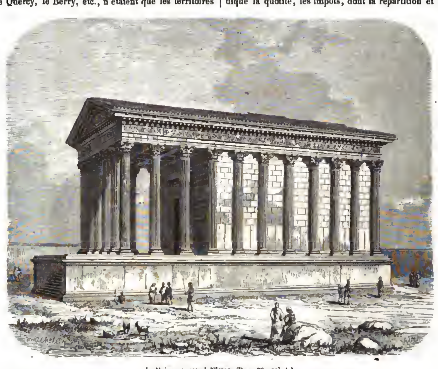
tion impériale dans la Gaule. Agrippa fit partir de ses murs quatre grandes voies militaires allant à l'Océan, au Rhin, à la Manche, et le long du Rhône et de la Méditerranée jusqu'aux Pyrénées.

Le druidisme était encore puissant en Gaule. Auguste l'attaqua d'une manière habile; il fit romains tous les dieux gaulois et leur dressa des autels qui portèrent leur double nom; ainsi, Belen-Apollo, Mars-Camul, Diana-Arduinna, etc. De plus, il défendit les sacrifices humains et ne promit le droit de cité qu'à ceux qui abandonneraient les rites druidiques. Ces efforts réussirent, car nulle province ne devint si vite romaine.

Cette première organisation de la Gaule par Au-

guste fut modifiée au quatrième siècle de notre ère. On forma alors une *préfecture* des Gaules dont le siége fut à Trèves, et qui comprit les trois *diocèses* d'Espagne, de Bretagne et de Gaule, ce dernier divisé en dix-sept provinces, lesquelles étaient subdivisées en cent vingt cités. Le *préfet*, le *vicaire* du diocèse, les dix-sept *proconsuls* ou gouverneurs de province, n'avaient que l'autorité civile, l'autorité militaire appartenant aux *comtes* et aux *ducs*, qui résidaient surtout le long des frontières.

Chaque cité dominait sur les bourgs de son territoire, lequel était souvent assez vaste pour que plusieurs de nos provinces en aient reproduit fidèlement les limites. Ainsi la Touraine, le Périgord, le Poitou, le Quercy, le Berry, etc., n'étaient que les territoires des anciennes villes de Tours, de Périgueux, de Poitiers, de Cahors et de Bourges. Dans chaque cité un sénat héréditaire, une curie ou assemblée de propriétaires possédant au moins 25 arpents, et des officiers municipaux, généralement élus par la curie, géraient les affaires de la ville et de son territoire, sous la surveillance du gouverneur de la province, qui d'abord correspondait directement avec l'empereur, et plus tard avec le président ou vicaire du diocèse. Ce gouverneur n'intervenait pas dans les affaires intérieures de la cité. Ses relations avec elle concernaient seulement la juridiction et le payement des tributs. Il revisait, en effet, sur appel, les sentences rendues par les sénats municipaux, et il recevait, après en avoir indiqué la quotité, les impôts, dont la répartition et la



La Maison carrée à Nîmes. (Page 33, col. 1.)

perception était faite par la curie elle-même sous sa responsabilité. Parfois les députés de toutes les villes et même de toutes les provinces se réunissaient. Malheureusement ces assemblées, qui eussent éclairé le gouvernement sur les véritables intérêts des provinces, n'eurent jamais de sessions régulières et tombèrent en désuétude.

En 365, une innovation importante fut introduite par Valentinien dans le régime municipal. Il institua un défenseur de la cité, sorte de tribun du peuple chargé de défendre ses intérêts contre les officiers impériaux, le fisc et les oppressions de tout genre, et qui dut être choisi en dehors de l'ordre des *curiales*, c'est-à-dire en dehors de l'aristocratie municipale. Cette charge, presque aussitôt et partout confiée aux évêques, devint le principe de leur puissance dans les cités.

Les Gaulois, condamnés au repos, portèrent dans les travaux de la paix l'activité qu'ils avaient montrée dans la guerre. Les forêts druidiques tombèrent sous la hache des défricheurs ou furent percées de routes que le commerce et la civilisation suivirent. Les villes se multiplièrent, l'art grec s'y implanta, et la Vénus d'Arles, le Jupiter d'Aix, retrouvés dans leurs ruines, peuvent rivaliser avec les belles statues de l'antiquité. Des arcs de triomphe, des temples, des cirques, des théâtres, des aqueducs s'élevèrent, non pas toujours par les mains d'artistes étrangers. Orange garde encore un arc de triomphe, le plus beau que les Romains nous aient laissé; Vienne, le temple d'Augusta

et de Livie; Nîmes, ses *arènes*, qui ne sont pas le plus grand des amphithéâtres romains, mais un des mieux conservés. D'après un fragment d'inscription trouvée dans les ruines, la construction de cet amphithéâtre daterait de la seconde moitié du deuxième siècle. Sa hauteur est de 21 mètres et l'épaisseur des constructions de 31m,53. Cet énorme massif renferme cinq galeries de circulation; des aqueducs, des salles et des escaliers conduisant à 35 rangs de gradins d'où la vue plonge sur l'arène; un mur (*podium*) de 2m,69 d'élévation séparait les spectateurs des combattants. Une première *précinction* de 4 rangs de gradins était réservée aux magistrats et notables de la ville; une seconde, de 11 rangs, aux chevaliers; une troisième, de 10 rangs, aux simples citoyens; une quatrième, de 10 aussi, au bas peuple et aux esclaves. 24 000 spectateurs pouvaient y trouver place. Nîmes avait aussi sa *Maison carrée*, délicieux monument que Colbert voulait transporter à Versailles et Napoléon à Paris, où, du moins, on l'a à peu près copié, en construisant sur des proportions plus grandes l'église de la Madeleine; enfin, à quelque distance de ses murs, s'élevait le *pont du Gard*. Cette construction colossale, qui coupe la vallée sauvage du Gardon à une hauteur de 48 mètres, n'était qu'une partie d'un immense aqueduc que la riche et voluptueuse cité s'était bâti, pour amener jusqu'à elle, à travers dix lieues de montagnes et de vallées, les eaux limpides et fraîches des Cévennes. Bien d'autres cités avaient suivi cet exemple, et on peut voir encore des arcs de triomphe romains à Carpentras, Aix, Arles, Autun, Cavaillon, Saintes, aux deux extrémités du pont antique de Saint-Chamas et à Reims (*porte de Mars*). On trouve des restes d'aqueducs à Lyon et à Jouy, près de Metz. Celui d'Arcueil, près de Paris, a été reconstruit à plusieurs reprises et pour la dernière fois au commencement du



Arènes de Nîmes. (Page 33, col. 1.)

dix-septième siècle. Vaison, Saint-Chamas, Sommières et Saintes ont ou avaient naguère des ponts romains. Nîmes, Autun, Reims ont des portes de ville. Paris, Nîmes, Fréjus, Saintes et plusieurs localités du Languedoc et de l'Auvergne, des thermes. Vernègues, près d'Aix, Vienne, Riez, Arles, Autun, Avallon, des débris de temples. Deux seulement sont debout, à Nîmes et à Vienne. Enfin on a reconnu des ruines d'amphithéâtres dans cinquante-quatre localités de la France actuelle. Quelle boucherie d'hommes se faisait chaque année dans l'empire romain pour les plaisirs du peuple! Dans le même temps, les écoles de Bordeaux, d'Autun, de Lyon et de Vienne rivalisaient avec celles de la Grèce; et la Gaule vaincue envoyait aux maîtres du monde des grammairiens, des orateurs et des poëtes : Valérius Cato, surnommé la Sirène latine; Cornélius Gallus, de Fréjus, poëte élégiaque, ami de Virgile et d'Auguste; Trogue-Pompée, du pays des Voconces (Die, dans la Drôme), le premier auteur latin d'une histoire universelle, dont Justin nous a conservé l'abrégé; Domitius Afer, le maître de Quintilien, qui le déclare l'orateur le plus éloquent qu'il ait entendu, mais qui déshonora son génie par sa bassesse. Pétrone souilla aussi les muses latines par son *Satyricon*, tableau immoral d'une société profondément dégradée. Mais Marcus Aper a eu l'honneur de passer pour l'auteur d'un livre qui porte le nom de Tacite. Favorinus d'Arles, sophiste célèbre, ami de Plutarque et de l'empereur Adrien, s'étonnait lui-même, étant Gaulois, de parler si bien le grec. Plus tard, au quatrième siècle, brillèrent un poëte aimable, Ausone de Bordeaux; au cinquième, Rutilius Numatianus, qui écrivit en vers un itinéraire de Rome, et Sidoine Apollinaire, qui fut à la fois poëte et évêque.

Le commerce, l'industrie s'étaient développés plus vite encore que les arts et les lettres. Au temps d'Auguste, les plus florissantes cités ne se trouvaient qu'aux points par où la Gaule touchait à l'Italie; dès le deuxième siècle de notre ère, l'activité avait gagné tout le pays et la richesse pénétrait partout. Toulouse éclipsait Narbonne; Nîmes, si richement dotée par les Antonins de monuments splendides, effaçait l'antique cité phocéenne qui avait perdu ses mœurs sévères et qui laissait s'établir le proverbe répété à tous ceux qui s'oubliaient dans la mollesse : « Tu fais voile pour Marseille. » Lyon, l'ancienne métropole, voyait croître une rivale dans la ville de Trévires (Trèves), le principal boulevard de la Gaule contre les Germains. Mayence, Cologne, vingt autres cités bordaient le Rhin pour en fermer les passages. Vienne, Autun et Reims avaient leurs écoles; Lutèce (Paris), qui, grâce à sa position à égale distance de la Germanie et de l'île des Bretons, devint la résidence des césars chargés de veiller sur ces deux frontières; Langres et Saintes avec leur industrie des caracalles (sorte de manteaux en laine) qu'elles envoyaient dans toute l'Italie; Bordeaux, le port principal pour l'Espagne et la Bretagne, nous montrent la vie se répandant au centre comme à la circonférence, sur le Rhin et l'Océan comme aux bords de la Méditerranée.

La langue, les lois, les arts de Rome prenaient donc possession de la Gaule, mais aussi la *vie romaine*, avec ses plaisirs sensuels et grossiers, son goût pour les spectacles sanglants, des combats de bêtes, des luttes des gladiateurs et l'effroyable corruption de ses mœurs. Pourtant la nationalité gauloise n'était pas complétement étouffée sous cette civilisation étrangère. Le vieil idiome celtique subsistait, surtout à l'ouest, dans l'Armorique (Bretagne), au nord, dans la Belgique et sur les bords de la Moselle, même au centre chez les Arvernes, où au cinquième siècle de notre ère le plus grand nombre des nobles parlaient encore la langue de leurs pères.



Chrétiens conduits devant le gouverneur. (Page 34, col. 2.)

Si la langue vivait, bien des coutumes aussi s'étaient conservées. Le druidisme même, quoique persécuté par les empereurs, n'avait pas entièrement disparu. On en trouva longtemps des restes informes, survivant dans les coutumes superstitieuses de nos provinces reculées (culte des pierres et des fontaines, les fées, les génies, etc.).

§ 2. LE CHRISTIANISME EN GAULE.

Auguste avait combattu le druidisme, qui s'était énergiquement associé à la lutte pour l'indépendance. Claude proscrivit les druides, abolit leur culte et porta la peine de mort contre ceux qui le pratiquaient, ce qui ne l'empêcha pas de durer des siècles encore. Un adversaire plus redoutable fut le christianisme, qui enveloppa dans une ruine commune tous ces dieux de pierre et d'argile, en faisant adorer le Dieu véritable, celui de l'esprit. Dès le deuxième siècle, il y avait des chrétiens au delà des Alpes. Lyon eut la première église des Gaules et les premiers martyrs.

Vers le milieu du deuxième siècle de notre ère étaient arrivés dans cette ville quelques prêtres de l'Église de Smyrne, ayant à leur tête l'évêque Pothin, disciple de saint Polycarpe, qui avait lui-même dans sa jeunesse entendu l'apôtre saint Jean. Pothin gagna à la foi, en peu d'années, une communauté nombreuse, et défendit avec éclat l'orthodoxie contre les hérétiques. En ce temps-là, Marc-Aurèle rendit un édit contre les chrétiens : aussitôt la persécution commença dans Lyon. Les fidèles, conduits devant le gouverneur, furent mis à la torture. Quelques-uns, vaincus par la douleur, consentirent à brûler de l'encens devant les idoles, mais le plus grand nombre affronta le martyre. Pothin, âgé de quatre-vingt-dix ans, fut lapidé par le peuple. Quarante-sept autres *confesseurs* périrent sous la dent des lions ou par la hache.

Parmi les victimes de cette persécution, on compta deux jeunes gens illustres, nés de parents nobles, et liés dès leur enfance de la plus étroite amitié : Épipode et Alexandre. Amenés devant le tribunal du gouverneur, tous deux s'avouèrent chrétiens. « A quoi donc, s'écria le juge irrité, ont servi les tourments de ceux qui ont été envoyés à la mort, si l'on parle encore de Christ? » Il ordonna de séparer les deux jeunes gens, pour qu'ils ne se fortifiassent pas mutuellement dans leur foi, et interrogea d'abord Épipode; il résiste à toutes les séductions comme à toutes les menaces. Le juge le fait frapper à la bouche et si violemment, que le sang jaillit. Épipode répète sans cesse qu'il est chrétien. On le suspend par le bras, et deux licteurs le déchirent avec

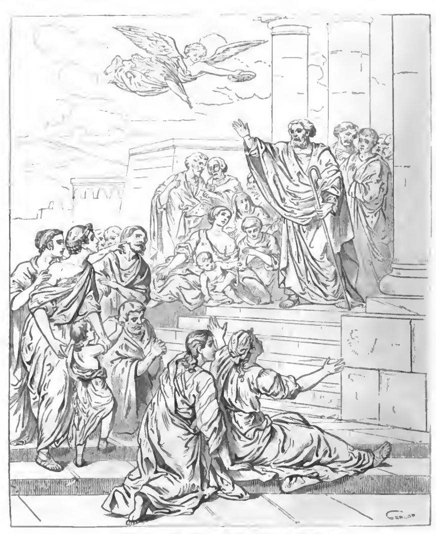


Sainte Blandine. (Page 36, col. 1.)

des ongles de fer; il ne cède point; et comme le peuple veut le lapider, le juge, pour éviter le tumulte d'une exécution populaire, fait trancher la tête au jeune martyr. Le lendemain, Alexandre montra la même fermeté. Le gouverneur le fit étendre sur un chevalet et frapper par trois bourreaux qui se relayaient. Son corps, meurtri, déchiré, laissait échapper ses entrailles. Pour en finir on le mit en croix.

L'histoire d'une jeune esclave, Blandine, est plus touchante encore. Faible, malade, Blandine pouvait à peine se soutenir quand on la conduisit devant le juge; elle semblait devoir succomber sous les premiers tourments : ce fut elle qui lassa les bourreaux. Jusqu'au

soir ceux-ci épuisèrent sur son corps tout ce qne leur arsenal renfermait d'instrumeots de torture sans lni arracher nne plainte, un cri. Condamnée à périr dans l'amphithéâtre, elle y eut un nouveau triomphe. Les lions lancés contre elle, soit qu'ils fussent rassasiés, ou que, comme le dit la légende, ils respectassent la vaillante fille dn Seigneur, ne la touchèrent pas et se couchèrent à ses pieds, décevant ainsi les sanguinaires espérances des spectateurs. Le jonr de la clôture des jeux, on ramena Blandine, on la fit assister à une nonvelle boucherie de chrétiens, on martyrisa sous ses yeux un enfaot de quinze ans, Ponticus, qu'elle ne cessait d'exhorter au



Saint Denis prêchant le christianisme dans les Gaules, d'après Lesueur.

combat suprême en lui montrant le ciel où l'attendait uoe couronne. Quand elle fut restée seule, on essaya de nooveau la torture sur ce corps frêle et délicat : il résista à toutes les souffrances. Alors, enveloppée d'un filet, Blandioe fut jetée à un tanreau furieux qui la lançait eo l'air, la foulait sous ses pieds, l'enlevait de nouveau et la traînait sur l'arène. Elle rendit l'âme, sans avoir démenti ni sa fermeté ni sa foi, triomphe éclatant pour le christianisme, qoi seul, au milieu de cette société énervée et corrompue, puuvait revêtir les âmes d'une force si admirable!

L'Église de Lyoo, un moment dispersée, fut de nouveau réunie par saint Irénée, que sa science et son

génie firent appeler la lumière de l'Occident, la hache de l'hérésie. Il périt dans la persécution ordonnée par Septime Sévère, en 212. Cependant la parole du Christ n'avait point encore été portée dans le reste de la Gaule. Vers l'an 250, sept évêques partirent de Rome pour en faire la conquête. Paul, Trophime, Saturnin prirent en quelque sorte possession de la Gaule méridionale; ils s'établirent à Narbonne, Arles et Toulouse. Deux autres, Martial et Gatien, se dirigèrent vers l'ouest, vers Limoges et Tours; les deux derniers enfin pénétrèrent : l'un, Strémonius, dans les âpres montagnes de l'Arvernie; l'autre, saint Denis, sur les bords de la Seine, à Lutèce. Mais la persécution arrêta leurs pieux travaux. Saturnin fut livré dans Toulouse à la rage d'un taureau furieux. Denis fut décapité sur la Montagne de Mars (Montmartre), près de Lutèce, et enterré par les soins d'une pieuse femme dans la plaine qui a gardé son nom.



Martyre de saint Symphorien. (Page 38, col. 1.)

Les disciples qu'ils laissaient derrière eux montrèrent le même zèle et éprouvèrent les mêmes souffrances : à Chartres, on jeta dans un puits les premiers qui se présentèrent pour évangéliser le pays ; à Troyes, le confesseur Patrocle expira sous des chaînes rougies au feu; à Metz, Clément fut réduit à prendre pour retraite et pour église les souterrains de l'amphithéâtre, interrompu quand il prêchait par le rugissement des bêtes qui devaient dévorer les chrétiens. Autun se glorifie de saint Symphorien, fils de martyr

et martyr lui-même. Pendant les fêtes de Cybèle, il refusa de s'incliner devant le char de la déesse. Amené devant le juge, sommé d'offrir de l'encens à la mère des dieux : « Je suis plus disposé, répondit-il, à mettre cette idole en pièces, si l'on me donne un marteau. » On le conduisit aussitôt hors des murs pour lui trancher la tête. Sa vieille mère assistait à l'exécution et lui criait : « Mon fils, mon cher fils, prends courage, souviens-toi du Dieu vivant. » Les dangers doublaient la ferveur et le dévouement : on voyait de nobles hommes, des fils de sénateurs, Quintinius (saint Quentin), Crespinius et Crespinianus (saint Crépin et saint Crépinien), embrasser d'infimes professions, pour avoir dans toutes les classes de la société un accès plus facile et pousser avec vigueur la propagande chrétienne.

Un siècle plus tard, saint Martin reprit et compléta l'œuvre de saint Denis dans les régions du nord et de l'ouest, où l'on a gardé le souvenir de son nom et de son inépuisable charité.

Mais déjà le christianisme s'était assis avec Constantin sur le trône impérial. Dans cette grande révolution, la Gaule pouvait revendiquer une part glorieuse. Elle avait eu déjà l'honneur de défendre énergiquement l'orthodoxie, au deuxième siècle, avec saint Irénée; elle l'eut encore au quatrième avec saint Hilaire, évêque de Poitiers; et c'est en s'appuyant sur les Églises de Gaule et d'Afrique que le christianisme maintint son unité contre les hérésies orientales.

Grâce à la loi de Constantin qui, permettait aux Églises de recevoir des donations, la puissance temporelle du clergé avait suivi les progrès de sa puissance morales et dans la décadence de l'empire, les villes, mal protégées par ceux qui devaient les défendre, donnèrent à leur évêque, avec le titre de *defensor civitatis*, la principale autorité dans la cité.



Civilis fit attacher des prisonniers romains aux arbres, et les donna pour but à son fils. (Page 39, col. 1.)

§ 3. INSURRECTION DE CIVILIS; LES CÉSARS GAULOIS.

On vit dès le règne de Tibère combien la Gaule tenait à la paix qu'elle devait aux Romains. Julius Florus essaya, en l'an 21 de notre ère, de soulever les Belges, et Sacrovir tenta d'entraîner les peuples de la Celtique. Cette révolte causa quelque émotion à Rome; mais l'abandon où les chefs furent laissés montra le peu de fondement de ces craintes. Florus et Sacrovir se tuèrent eux-mêmes. Caligula porta dans la Gaule sa folie furieuse. Claude, si sévère pour les druides, ouvrit aux Gaulois l'entrée du sénat. On conserve encore à Lyon des tables d'airain sur lesquelles se lisent des fragments du discours qu'il prononça à cette occasion. Le mouvement qui précipita Néron partit des bords de la Saône; l'Aquitain Vindex, gouverneur de la Lugdunaise, donna le signal auquel on répondit de toutes les provinces. L'empire fut violemment ébranlé : en deux ans (68-70) quatre empereurs revêtirent la pourpre.

Au spectacle de ces révolutions, un homme d'une rare énergie crut le temps venu de briser le lien que César avait noué. C'était le Batave Claudius Civilis. Il avait d'abord servi les Romains comme préfet de cohorte; mais il avait vu son frère décapité; lui-même avait gémi longtemps dans un cachot. Lorsqu'il en sortit, ce fut en jurant de ne pas couper sa chevelure qu'il n'eût vengé tous ces outrages. Son peuple avait presque les mêmes sentiments. Traités d'abord avec faveur par les Romains, les Bataves avaient bientôt senti peser sur eux cette lourde domination et cherchaient à la secouer. Il observait avec joie les progrès de l'anarchie dans l'empire. Lorsqu'il vit l'Italie soulevée contre Vitellius, les armées divisées, des empereurs nommés partout et partout méconnus, il résolut d'agir. Réunissant la noblesse batave : « Nous

ne sommes plus des alliés, comme autrefois, leur dit-il, on nous traite comme de vils esclaves : tantôt le lieutenant arrive avec la ruine de son cortége et l'insolence de son pouvoir, tantôt nous sommes la proie du préfet et du centurion. Ensuite, quand nos oppresseurs se sont rassasiés de nos dépouilles et de notre sang, on les change, et ce sont de nouveaux gouffres que doivent remplir mille exactions cachées sous mille noms différents. Aujourd'hui nos maîtres sont divisés. Les Germains nous offrent leur alliance : les Gaules conspirent pour nous. Levons-nous en armes. » Ces paroles sont accueillies par d'unanimes acclamations ; des serments terribles enchaînent les conjurés, des émissaires se répandent dans le pays. Attaqués à l'improviste, les Romains voient leurs troupes auxiliaires faire défection et sont battus. Le lieutenant Lupercus accourt pour venger ce désastre. Civilis marche à sa rencontre, entouré des enseignes romaines récemment conquises. Derrière ses soldats, il a placé sa mère, ses sœurs, les femmes, les enfants. Il faut que les Bataves triomphent. Les légions vaincues se sauvent derrière les lignes d'un camp construit dans une île du Rhin (*Vetera Castra*), et elles y attendent qu'on vienne les sauver. Pour exciter le zèle des Germains, Civilis leur envoya une part du butin et des captifs. On dit que pour exercer son fils à tirer de l'arc il lui donna pour but des prisonniers romains qu'il faisait attacher aux arbres de la forêt.

Cependant les révolutions se succèdent à Rome, et dans un combat au milieu de la ville le Capitole est brûlé. Les druides à cette nouvelle sortent de leurs retraites. « Nos pères, disent-ils, prirent jadis et brûlèrent Rome, mais le Capitole resta debout. Aujourd'hui il est tombé, c'est notre jour qui arrive ! » Des chefs belges, Classicus, Sabinus, qui espéraient faire tourner à leur profit tous ces mouvements, proclament l'empire gaulois et provoquent la défection des troupes auxiliaires : les légions romaines elles-mêmes, qui voulaient délivrer Vetera Castra, sont ébranlées ; elles prêtent serment à l'empire des Gaules. Les légions du camp sont forcées de suivre cet exemple, et Civilis se voit à la veille de réaliser ses rêves. Mais Vespasien est devenu le seul maître de l'empire romain : tout se réorganise sous sa main puissante, les légions rentrent dans le devoir. La Gaule, d'ailleurs, loin de se soulever tout entière à la voix des Bataves et des Belges, a peur des Germains dont il lui faudra subir l'alliance et peut-être le joug. Mieux vaut la domination de Rome, avec la civilisation et l'élégance latine, que la barbarie des Cattes et des Bructères. La Gaule ne se souciait plus de son indépendance, et les lieutenants de Vespasien n'eurent pas grand'peine à ramener les rebelles. Civilis, abandonné, traqué de toutes parts, se défendit longtemps dans les marais de la Batavie, mais finit par demander la paix. Sabinus, qui avait pris le titre d'empereur, cacha sa royauté éphémère dans un souterrain, où il vécut neuf ans avec sa femme Éponine. Découvert à la fin et conduit à Rome, il fut envoyé par Vespasien au supplice. En vain Éponine se jette à ses genoux : « César, disait-elle en lui montrant ses enfants, je les ai conçus et allaités dans les tombeaux, afin que plus de suppliants vinssent embrasser tes genoux. » Les assistants pleuraient, et Vespasien lui-même. Cependant il fut inflexible. Alors Éponine, se relevant, demanda à partager le sort de celui qu'elle n'avait pu sauver. « J'ai été plus heureuse avec toi, dit-elle, dans les ténèbres et sous la terre que toi dans la puissance suprême. » Elle fut exaucée. Plutarque rencontra à Delphes un de leurs enfants.

Plus d'un siècle se passa sans que la Gaule fournît rien à l'histoire. En 197, la bataille de Lyon décida la querelle entre Albinus et Sévère. Mais, au siècle suivant, les révolutions continuelles auxquelles le monde romain était en proie enhardirent les barbares. De puissantes confédérations se formèrent en Germanie, qui assaillirent incessamment la rive gauche du Rhin. Dans le désordre universel, la Gaule reprit la pensée de Civilis et de Sabinus : elle eut des césars gaulois qui se succédèrent pendant treize ans (260-273). Le dernier, Tétricus, fatigué du pouvoir, trahit lui-même son armée et se livra à Aurélien. C'est à ce dernier empereur qu'Orléans doit son nom ; Génabum, agrandi et embelli par lui, voulut, par reconnaissance, s'appeler Aurélianum. Dès que les barbares apprirent la mort de ce prince redouté, ils se jetèrent sur la Gaule et y saccagèrent soixante-dix villes. Un autre grand capitaine, Probus, accourut et rejeta les Germains dans leurs forêts ; mais le nord de la Gaule n'en était pas moins couvert de ruines. Probus mérita, par un autre service, que les Gaulois conservassent son souvenir : il fit planter par ses soldats beaucoup de vignes sur les coteaux où Domitien les avait fait arracher pour laisser à l'Italie le monopole du vin.

Sous le coup de ces fréquentes incursions, sous l'oppression fiscale de l'administration romaine, disparaissait la prospérité dont les provinces avaient joui durant deux siècles. L'inquiétude remplaçait la sécurité, le commerce, le travail s'arrêtaient. La misère gagnait tout le pays : on en vit les effrayants progrès lorsque, au temps de Dioclétien, les paysans se soulevèrent sous le nom de *bagaudes*. Il fallut que Maximien leur fît une guerre en règle. Il détruisit leur camp retranché, qui se trouvait près de Paris, au bourg de Saint-Maur-les-Fossés.

Constance Chlore, ou le Pâle, administra doucement la Gaule, et chercha à fermer les plaies. Son fils Constantin (306), avant d'aller vaincre Maxence et Licinius, eut soin de donner aux barbares de sévères leçons, dont le souvenir les fit tenir en repos pendant tout son règne. Deux chefs francs qu'il avait faits prisonniers furent jetés aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trèves. Mais les Germains avaient trop bien appris les routes de la Gaule pour n'y pas rentrer dès que la main qui en défendait les approches se retirait. Sous Constance, ils reparurent, et, pour arracher la Belgique aux Francs et aux Alamans, ce prince fut obligé d'y envoyer Julien (355). Le jeune césar délivra la Gaule de ces hôtes incommodes. En 357, il battit près de Strasbourg sept rois des Alamans. 600 guerriers francs qu'il avait pris dans un château, après une attaque de 54 jours, furent envoyés par lui à Constance, qui les incorpora aussitôt dans sa garde. Toutefois, Julien permit à une des tribus de ce peuple, les Francs Saliens, de s'établir aux bords de la Meuse inférieure. Dans l'intervalle des expéditions, Julien séjournait à Lutèce. Il affectionnait ce séjour et le décrit lui-même : « Je passai l'hiver dans ma chère ville de Lutèce. Elle est située dans une petite île où l'on entre par deux ponts de bois. Le fleuve qui l'entoure



Éponine et Sabinus. (Page 39, col. 1.)

reste presque toujours au même niveau, sans enfler ni diminuer beaucoup. L'eau en est pure, très-agréable à boire. L'hiver y est tempéré. Les habitants commencent à planter des figuiers, et on y récolte d'excellent vin. » Ce dernier trait est évidemment une flatterie.

Cependant Lutèce, du temps même de Julien, sortait déjà de son île : le César habitait lui-même un palais sur la rive gauche, au pied de la colline appelée depuis montagne Sainte-Geneviève. Il en reste deux larges voûtes adossées au musée de Cluny, encadrées maintenant de fleurs, de verdure et de débris des vieux âges réunis là pour peupler cette demeure qu'on pourrait nommer à juste titre le palais des ruines. Tout autour s'étendait le champ de Mars, le camp retranché, les bâtiments de l'administration romaine. Ce quartier de la rive gauche était tout romain. Un aqueduc, élevé au lieu où se trouve encore celui d'Arcueil, amenait au palais l'eau nécessaire aux *thermes* ou bains. Les jardins descendaient jusqu'à la Seine, et, en face, dans l'île, s'élevait Paris, qui faisait déjà un commerce considérable par eau. En creusant, en 1711, dans le chœur de la cathédrale, on découvrit deux autels et un piédes-



Le palais des Thermes à Paris. (Page 41, col. 1.)

tal chargé de bas-reliefs où sont représentés les dieux romains et gaulois. L'inscription apprend que ce monument avait été érigé sous Tibère par la corporation des nautes ou mariniers, qui était apparemment la plus puissante de la ville, puisque Paris a gardé pour armes un *vaisseau* à voiles déployées.

Ce fut au palais de Lutèce que Julien fut proclamé empereur par ses soldats (360). Après lui, l'empire fut partagé en empire d'Orient et en empire d'Occident.

Valentinien, qui régna sur l'Occident (364), et son fils Gratien (375), tinrent les barbares en respect. Mais quand ils n'envahissaient pas le territoire en corps de nation, ils envahissaient les légions, comme auxiliaires soldés, les charges, les honneurs; il y en avait dans toutes les places, parce que, seuls au milieu de ces Romains dégénérés, ils conservaient du courage, de l'audace, de l'activité. Un d'eux, Arbogast, un Franc, tua Valentinien II, près de Vienne, et fit lui-même un empereur, le rhéteur Eugène (392). Théodose renversa le protecteur et le protégé, et, pour quelque temps, régna sur toutes les provinces; mais, à sa mort, l'empire fut de nouveau partagé, et la Gaule tomba dans le lot d'Honorius (395).



CHAPITRE V.

INVASION DES BARBARES; LES FRANCS AVANT CLOVIS.

§ 1. L'INVASION GERMANIQUE EN GAULE.

L'EMPIRE romain avait vécu quatre siècles, deux avec honneur et prospérité, deux dans la misère et la honte. Quatre siècles pour un empire c'est une courte durée. Mais les empereurs avaient dégradé les âmes par la peur; et ces âmes sans ressort virent avec l'apathique et lâche indifférence qu'elles avaient montrée contre le despotisme la ruine imminente de l'empire et l'approche des barbares. A la fin du quatrième siècle, il n'y avait

plus de courage ni de discipline parmi les soldats, plus de patriotisme parmi les citoyens, que ruinaient les exactions, chaque jour croissantes, d'un gouvernement chaque jour plus incapable de protéger les sujets. Enfin, le christianisme n'avait pas eu le temps d'arrêter l'effroyable dépravation des mœurs, et il était lui-même un élément de dissolution pour l'empire.

Les Gaulois, désarmés depuis quatre cents ans, ne savaient donc plus tenir une épée, et les descendants de ces terribles compagnons des brenns fuyaient, comme des troupeaux timides, en face de quelques Germains. Ne sachant plus se défendre, ils ne savaient même pas s'unir. Chacun vivait pour sa ville, pour soi : Lyon ne s'inquiétait point des malheurs de Trèves ; Bordeaux de ceux de Reims; et ainsi, dès que la mince ligne de soldats qui bordait le Rhin était percée, les barbares couraient impunément le pays. Que fut-ce donc quand l'Italie, elle-même menacée, rappela à son secours ce qui lui restait de légions, et que la barrière du Rhin ne fut même plus gardée?

Dès le milieu du troisième siècle avant notre ère, les Germains avaient formé, sur la rive droite du Rhin, deux formidables confédérations : au sud, celle des tribus suéviques, qui s'appelèrent les Alamans (les hommes); au nord, celle des Saliens, des Sicambres, des Bructères, des Chérusques, des Cattes, etc., qui prirent le nom de Francs (les braves). La première mention qu'on trouve de ceux-ci dans les écrivains romains est de l'an 241. Aurélien, alors tribun légionnaire, battit un corps de Francs, et comme ses soldats furent appelés, après ce succès, à marcher en Orient contre les Perses, ils chantaient : « Nous qui avons tué mille Francs d'un coup, nous ne craignons pas et mille et mille Perses. »


Élévation des rois francs sur le pavois.

En 256, une bande de Francs traversa toute la Gaule, franchit les Pyrénées, pilla l'Espagne pendant douze ans, puis alla se perdre en Afrique. Probus, qui reprit les cités gauloises envahies par les Francs, à la mort d'Aurélien, transporta une colonie de ce peuple sur la mer Noire (277). Mais, fatigués bientôt de cet exil, ils se saisirent de quelques barques, passèrent les détroits, franchirent la Méditerranée, en pillant tour à tour les côtes d'Asie, de Grèce et d'Afrique, jusqu'aux colonnes d'Hercule, et, tournant l'Espagne et la Gaule, vinrent conter à leurs compatriotes des bords du Rhin la faiblesse du grand empire qu'ils avaient impunément traversé de part en part.

Puisqu'ils allaient si loin, ils ne devaient pas se faire faute d'aller plus près, dans les provinces gauloises qui bordaient la rive gauche du Rhin (358). Dès que la vigilance de Rome se relâchait, ils passaient le fleuve et dévastaient la Belgique. Julien est fort à faire contre eux, il trouva qu'ils avaient si bien ruiné les bords de la Meuse, que le mieux était de les leur abandonner pour qu'ils les repeuplassent. Ainsi les Francs avaient été les premiers à passer le Rhin, les premiers à s'établir dans la Gaule comme auxiliaires et alliés de l'empire; ils furent les derniers à y fonder un État. Non-seulement les Francs s'établissaient paisiblement dans l'empire, mais quelques-uns d'entre eux s'y élevaient aux plus hautes charges. Lorsque l'empereur d'Orient, Théodose, eut vaincu l'usurpateur Maxime au profit de Valentinien II, il donna à ce jeune homme, comme principal ministre, le Franc Arbogast, qui venait de délivrer la Gaule des Germains, et qui remplit de barbares tous les offices civils et militaires. Valentinien ne supporta pas longtemps cette tutelle, il voulut retirer au comte tous ses emplois : « Je tiens ma charge de Théodose, répondit Arbogast en présence de toute la cour, lui seul peut me l'ôter. » Valentinien, saisi d'une violente colère, se jeta sur lui l'épée à la main. Quelques jours après, l'empereur fut trouvé mort dans son lit (15 mai 392).

Arbogast ne pouvait espérer que Théodose laisserait ce meurtre impuni; n'osant se proclamer lui-même empereur, il jeta la pourpre sur les épaules d'un de ses secrétaires, le rhéteur Eugène, et tous deux cherchèrent à rallier à leur cause ce qui restait de païens. Cette conduite souleva contre eux la population chrétienne; une seule bataille, près d'Aquilée, mit fin à cette domination. Eugène, fait prisonnier par l'empereur d'Orient, fut mis à mort; Arbogast se tua lui-même (394).

Cependant, la grande invasion avait lieu. Vers la fin de l'année 406, pendant que les légions étaient occupées en Italie à repousser Radagaise, qui avait conduit 200 000 barbares dans la péninsule, des Suèves, des Alains, des Vandales s'avancèrent vers le Rhin. Les Francs établis sur la rive gauche voulurent barrer la route à ces nouveaux venus, et tuèrent 20 000 Vandales dans une grande bataille; mais, les alliés des vaincus survenant, les Francs furent défaits, et le 31 décembre de la même année la horde franchit le fleuve. Après d'immenses ravages, le flot destructeur passa par-dessus les Pyrénées et alla inonder l'Espagne. Mais derrière ce premier ban de barbares, d'autres étaient venus à la curée. Les Burgondes, sous leur roi Gondicaire, s'arrêtèrent dans l'est, et Honorius les trouvant plus pacifiques que leurs devan-

ciers, leur accorda, ce qu'au reste il ne pouvait leur refuser, toutes les terres qui s'étendent du lac de Genève au confluent du Rhin et de la Moselle (413).

Vers le même temps les Visigoths qu'Alaric avait amenés des bords du Danube en Italie furent conduits par son frère Ataulf dans la Gaule méridionale. Ce chef barbare se fit Romain du mieux qu'il put, et s'efforça de relever les ruines qu'il avait aidé à faire. Il épousa Placidie, sœur de l'empereur Honorius, renversa deux usurpateurs qui avaient pris la pourpre en Gaule, et commença, au profit de l'empire, la conquête de l'Espagne sur les Suèves et les Alains. Mais il fut assassiné à Barcelone (415), et son successeur Wallia, moins désintéressé, continua cette guerre pour son propre compte. Les Visigoths, maîtres de l'Aquitaine jusqu'à la Loire et de la plus grande partie de l'Espagne, eurent alors un empire qui semblait devoir durer longtemps, et dont Toulouse fut la capitale (419).

Lors de la grande invasion de 406, les Francs avaient essayé d'arrêter les envahisseurs. N'y ayant pas réussi et l'empire s'abandonnant lui-même, ils avaient voulu an moins en avoir leur part, et on les voit quelques années plus tard s'avancer dans l'intérieur du pays. En 428, les Francs Saliens avaient pour roi Clodion, qui résidait à Dispargum, dans le pays de Tongres (le Limbourg). Nous ne parlons pas du chef qu'on lui donne pour prédécesseur, Pharamond, parce que son nom ne se rencontre pas dans les histoires les plus dignes de foi. Clodion prit Tournay et Cambrai, mit à mort tous les Romains qu'il y trouva, et, s'avançant vers la Somme, arriva près de Hesdin (448). Ils s'étaient établis derrière une enceinte de chariots, sur des collines que baignait une petite rivière, et, croyant les Romains bien loin, célébraient le mariage d'un de leurs chefs. Tout le camp était en fête et ne songeait pas à se garder. Il retentissait du bruit des chants et des danses, et au-dessus s'élevait la fumée des grands feux où les viandes cuisaient. Tout à coup paraît le général romain Aétius, alors le plus redoutable défenseur de l'empire : ses soldats débouchent en files serrées et au pas de course sur une chaussée étroite. Ils traversent le pont de bois jeté sur la rivière et attaquent avant que l'ennemi ait eu le temps de former ses lignes. Derrière les guerriers qui combattaient, d'autres entassaient pêle-mêle sur les chariots tous les apprêts du festin, et les mets et les grandes cruches de bière couronnées de feuillage. Mais il fallut céder et fuir ; les chariots restèrent aux mains des vainqueurs, avec la blonde épousée. Clodion ne survécut pas à sa défaite.



Clodion. (Page 43, col. 1.)

Mérovée, parent de Clodion, lui succéda comme chef des Saliens ; et trois ans après, les Francs se joignirent à tous les barbares cantonnés en Gaule et au reste des Romains, pour arrêter la formidable invasion des Huns.

§ 2. INVASION D'ATTILA EN GAULE (451).

Ces Huns, arrivés depuis trois quarts de siècle du fond de l'Asie, étaient pour tous un sujet d'effroi et d'horreur. Ils n'avaient rien de commun avec les peuples de l'Occident, ni les traits de la figure, ni les habitudes de la vie. Leur visage osseux était comme percé de deux petits trous d'où sortaient des regards sinistres ; leur nez était plat et large, leurs oreilles énormes et écartées, leur peau brune, la barbe rare. « Ce sont des bêtes à deux pieds, » disait Ammien Marcellin. Ils erraient à travers les steppes immenses, dans des chariots énormes ou sur de petits chevaux infatigables. Leur nourriture était le lait de leurs juments ou un peu de chair qu'ils mangeaient après l'avoir mortifiée entre la selle et le dos de leur monture.

Ce furent ces hommes qui, se jetant sur l'Europe dans la seconde moitié du quatrième siècle, ébranlèrent tout le monde barbare et le précipitèrent sur l'empire romain. Les Goths fuyaient devant eux, quand ils passèrent le Danube ; les Vandales, les Burgondes, quand ils passèrent le Rhin. Après une halte d'un demi-siècle au centre de l'Europe, les Huns se remirent en mouvement. Attila, roi de ce peuple, contraignit toutes les tribus qui erraient du Rhin à l'Oural de le suivre. Quelque temps, il hésita sur lequel des deux empires il irait porter la colère du ciel. Il se décida pour l'Occident, passa le Rhin, la Moselle, saccagea Trèves, Metz, Reims, mais épargna Troyes, qui fut sauvée par son évêque saint Loup. Les populations fuyaient devant lui dans une indicible épouvante, car *le fléau de Dieu* entraînait une véritable tempête de nations que précédait l'incendie et que suivait la famine.

Sur qui allait fondre cette colère? Attila voulait aller ressaisir les peuples qui lui avaient échappé, ses esclaves, comme il les appelait, surtout les Goths, qui, cantonnés dans le midi de la Gaule, se croyaient hors de ses atteintes. La clef du Midi était Orléans. Ce fut contre cette ville qu'il dirigea son immense armée.



Saint Loup, évêque de Troyes, sauve cette ville de la colère d'Attila. (Page 43, col. 2.)

Dans la ruine de l'empire les évêques avaient pris partout, de l'assentiment des peuples, une autorité qui faisait d'eux les véritables chefs des cités. Celui d'Orléans était alors saint Aignan. A la nouvelle de l'approche des barbares, il releva le courage des habitants, les engagea à opposer une résistance désespérée, et en même temps envoya demander des secours à Aétius. L'habile général s'occupait déjà de réunir ses forces, il ne voulait marcher à la rencontre d'Attila qu'à la tête de tous les Germains établis en Gaule, Francs, Visigoths, Burgondes, aussi menacés par les Huns que l'empire lui-même. Orléans attendit donc longtemps l'assistance promise. Sans doute les habitants maniaient avec plus d'expérience que les Huns les ma-



Attila au sommet, les Huns au pied, la torche à la main. (Page 46, col. 1.)

chines de guerre; mais ceux-ci se servaient de l'arc avec une vigueur et une sûreté de coup d'œil incomparables. Nul ne se montra à découvert sur les créneaux sans être atteint. L'ardeur des assiégés finit par s'éteindre : ils accusèrent leur évêque de les avoir trompés en leur promettant un secours imaginaire. Aignan continuait pourtant d'annoncer une prochaine délivrance : il baignait de ses larmes les marches de l'autel, et, se relevant par intervalles, s'écriait : « Montez sur la plus haute tour, regardez si la miséricorde de Dieu ne nous vient pas! » Mais on n'apercevait au loin que l'innombrable multitude qui enveloppait la ville et s'acharnait à sa perte. On crut voir dans un orage terrible un signe du courroux céleste, on parla de se rendre, et saint Aignan doutant lui-même de l'arrivée d'Aétius, consentit à porter les con-

ditions d'Orléans au camp d'Attila. Mais le roi des Huns repoussa brutalement le négociateur : il fallut se rendre à discrétion. Le lendemain les portes s'ouvrirent et les païens firent irruption dans la cité tremblante. Le pillage commença dans tous les quartiers à la fois, le butin s'entassa sur les chariots. Tout à coup les barbares se troublent : des cris sauvages parcourent leurs rangs; ils laissent là l'or, les dépouilles, les captifs, et se précipitent aux portes. Aétius et Thorismond arrivaient avec la cavalerie romaine, et derrière eux on voyait briller les aigles des légions et les étendards des Goths.

Attila recula pour la première fois. Il voulait choisir un champ de bataille favorable à son immense cavalerie : il le trouva dans les plaines catalauniques, entre Méry-sur-Seine et Châlons-sur-Marne. C'est là qu'eut lieu, entre les Huns et les barbares, un effroyable choc auquel préluda un engagement d'avant-garde où périrent plus de quinze mille hommes. Attila, pour s'assurer la victoire, ne comptait que sur l'élan irrésistible de ses hordes farouches. Aétius, en vrai général, songea à se donner l'avantage de la position : une colline dominait la plaine, il la fit occuper par les Visigoths. « Voyez, s'écrie alors Attila, l'ennemi n'ose nous attendre en rase campagne; il n'a plus de villes, il lui faut des postes qui lui tiennent lieu de murailles; mais il n'y sera pas plus à l'abri de nos coups. » Au signal de leur chef, les Huns se précipitent à la charge de toute l'impétuosité de leurs coursiers et de toute l'ardeur de leur rage. Jamais la Gaule n'avait vu s'entre-heurter de pareilles masses. « Ce fut, dit Jornandès, l'historien des Goths, une lutte horrible, inouïe : l'antiquité ne raconte rien de semblable. Il s'y fit un tel carnage que, au dire des vieillards, un petit ruisseau qui coulait à travers le champ de bataille fut changé en torrent et roula des flots de sang. » Les Visigoths décidèrent la victoire : ils enfoncèrent les escadrons qui leur étaient opposés, et, se rabattant vers le centre, fondirent comme un ouragan sur le flanc des Huns. Les Francs et surtout leur chef, le valeureux Mérovée, encouragés, redoublèrent leurs coups, et Attila ne put rallier les siens que derrière l'enceinte de ses chariots. 165 000 combattants jonchaient le champ de bataille.


Mérovée. (Page 46, col. 1.)

On se battit encore pendant la nuit. Au matin, quand les vainqueurs approchèrent du camp des Huns, ils virent, dit Jornandès, le plus étrange spectacle, un bûcher formé de selles de chevaux, Attila au sommet, des Huns au pied, la torche à la main, prêts à y mettre le feu si l'enceinte était forcée : tel un lion, poursuivi par les chasseurs jusqu'à l'entrée de sa tanière, se retourne, les arrête et les épouvante encore de ses rugissements. Les alliés n'osèrent affronter le désespoir des Huns, et laissèrent Attila rentrer en Germanie (451).

L'année suivante il se dédommagea par une invasion dans la haute Italie; il mourut, au retour, d'un coup de sang, et son empire tomba avec lui, mais non le terrible souvenir de son nom et de sa cruauté. Les Visigoths, dont le roi avait péri, et les Francs de Mérovée avaient eu, avec Aétius, le principal honneur de cette mémorable journée des champs catalauniques.

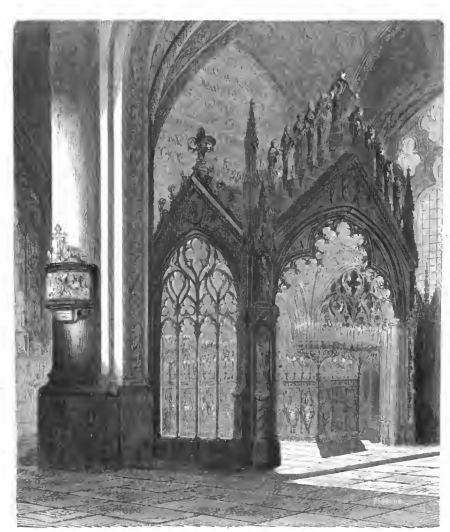
Au terrible souvenir de l'invasion d'Attila en Gaule se rattache une pieuse légende, l'histoire de la vierge qui est devenue la patronne de Paris. Quand on connut dans la ville, raconte le légendaire, les abominables cruautés des Huns, les habitants ne songèrent qu'à fuir. Déjà ils entassaient leurs meubles sur des barques pour descendre le fleuve, lorsqu'une femme, Geneviève, entreprit de les arrêter et de les sauver.

Geneviève, née à Nanterre dans une famille distinguée, n'avait point passé sa jeunesse, quoi qu'en dise une tradition populaire, du reste très-récente, à garder les moutons. Pieusement élevée, elle se fit remarquer de bonne heure par une dévotion ardente. Saint Germain d'Auxerre, traversant son village pour se rendre en Bretagne, s'émerveilla de la foi de cette jeune fille; il lui imposa les mains et dit à ses parents : « Ne la contrariez pas, car, ou je me trompe bien, ou cette enfant sera grande devant Dieu. » Ces paroles de l'évêque restèrent gravées dans le cœur de Geneviève, son caractère en devint plus réfléchi, ses habitudes plus retirées, sa vie plus dévouée aux soins des pauvres et des malades.

Ses parents, loin de suivre les pieux conseils du pontife, la maltraitaient. Mais rien ne put la détourner de son inflexible résolution. A quinze ans elle se présenta devant l'évêque de Chartres qui lui attacha sur le front le voile des vierges, et ses parents étant morts peu de temps après, elle se réfugia près de sa marraine qui habitait Paris. Là elle reçut une nouvelle visite de saint Germain, et dès lors entretint avec lui une correspondance toute chrétienne à l'aide des messagers qui lui apportaient, de la part de l'évêque, les *eulogies* ou fragments de pain bénit.

Bientôt l'effroi se répandit dans la ville. Attila s'avançait : on ne parlait que des calamités qui formaient son triste cortége. Nuit et jour Geneviève implorait

avec larmes la clémence du ciel et le salut de ses concitoyens. Dans l'exaltation de la prière, elle eut des visions, et crut que Dieu lui annonçait que si Paris se repentait de ses fautes, il serait épargné. Elle court alors exhorter ses compatriotes à la pénitence et leur ordonne au nom du ciel de cesser leurs préparatifs de départ. Les hommes lui répondent par des paroles grossières et des marques de dérision. Elle s'adresse alors aux femmes, les ébranle par l'ardeur de sa foi, les touche par ses reproches, et les entraîne à une église située sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui Notre-Dame. Elles s'enferment et toutes se mettent à prier avec ferveur. Cependant les hommes accourent furieux et veulent forcer les portes



Tombeau de sainte Genevieve.

du temple, jurant de faire subir à leurs femmes un prompt et terrible supplice. Ils discutaient tumultueusement, quand survint un membre du clergé d'Auxerre qui fuyait l'approche de l'invasion. C'était un diacre qui plusieurs fois avait apporté à Geneviève les eulogies de saint Germain. Au nom du grand évêque, mort depuis trois ans et dont les Parisiens révéraient la mémoire, il les réprimande et les fait rougir de leur barbarie.

« Cette fille est une sainte, s'écrie-t-il, obéissez-lui. »

Les Parisiens s'apaisent, obéissent et demeurent Les Huns n'approchèrent point de la ville, et la tra-

dition attribua son salut à la puissante intercession de celle que dès lors on invoqua dans tous les périls[1].

§ 3. LE FRANC CHILDÉRIC; FIN DE L'EMPIRE ROMAIN.

Mérovée eut pour successeur, en 456, son fils Childéric. Les Francs, qu'il irrita par sa luxure, le chassèrent et prirent à sa place, comme chef, le général romain Ægidius. Childéric se réfugia dans la Thuringe, laissant dans son pays un homme qui lui était attaché, pour qu'il apaisât par de douces paroles les esprits furieux. Il lui donna un signe afin que cet homme pût lui faire connaître quand il serait temps de retourner dans sa patrie. Ils divisèrent en deux une pièce d'or; Childéric en emporta une moitié, et son ami garda l'autre, disant : « Quand je vous enverrai cette moitié, vous pourrez revenir en toute sûreté. » Ægidius était déjà dans la huitième année de son règne, lorsque le fidèle ami de Childéric, ayant en secret apaisé les Francs, envoya à son prince des messagers pour lui remettre la moitié de la pièce qu'il avait gardée. Celui-ci reconnut à cet indice que les Francs désiraient son retour ; il quitta la Thuringe, et fut rétabli dans son pouvoir. Quelque temps après, Basine, reine de Thuringe, se rendit auprès de lui. Comme il lui demandait par quel motif elle venait d'un pays si éloigné, on dit qu'elle répondit : « J'ai connu ton mérite et ton grand courage, c'est pour cela que je suis venue ; parce que si j'avais su qu'il y avait dans les régions au delà des mers un homme plus méritant que toi, c'est lui que j'aurais désiré connaître. » Childéric l'épousa, il en eut un fils qu'on appela du nom de Clovis. Ce fut un grand prince et un redoutable guerrier.

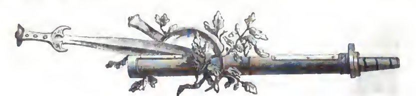


Childéric et Basine. (Page 48, col. 1.)

1. Dans les jours de calamités publiques, on promenait en grande pompe par les rues de la ville la châsse qui renfermait le corps de sainte Geneviève; de 1412 à 1725, elle ne sortit plus de l'église. En 1793, la châsse fut fondue et les reliques qu'elle contenait brûlées sur la place de Grève. Le tombeau fut transporté en 1803 de l'église abbatiale, qui fut alors détruite, à Saint-Étienne du Mont, où il est encore.

Childéric mourut en 481 et fut enterré à Tournay. On a trouvé, en 1653, dans son tombeau, son anneau sur lequel était gravée une tête chevelue, son stylet pour écrire, quelques abeilles d'or ou plutôt des fleurons qui avaient été fixés sur un manteau de soie rouge dont les débris tombèrent en poussière au contact de l'air, un globe de cristal de roche, beaucoup de monnaies romaines et un fer de hache. On peut voir ces objets au Louvre, au musée des souverains.

Les aventures du chef des Saliens n'intéressaient qu'un petit peuple et un coin de la Gaule où, après la bataille de Châlons et la grande ligue un instant formée contre Attila, tout était retombé pour trente années dans le chaos. L'empire d'Occident était mort en 476. En Gaule, on ne s'en était pas aperçu, car un général romain, Ægidius, que Grégoire de Tours appelle roi des Romains, gardait les pays entre la Loire et la Somme, et les léguera à son fils Syagrius. Les cités de l'Armorique se gouvernaient depuis longtemps d'une manière indépendante. Les Francs se pressaient en plus grand nombre dans la Belgique. Les Bretons, assaillis dans leur île par des pirates saxons, venaient à leur tour piller Angers (465). Un des derniers empereurs avait cédé aux Visigoths le sud de la Gaule à l'ouest du Rhône ; ils s'emparent encore d'Arles, de Marseille et d'Aix à la gauche du fleuve (477). Des Bretons pénètrent dans le Berry, des Francs jusqu'à Narbonne, qu'ils saccagent. C'est un va-et-vient perpétuel. Les peuples se heurtent, se mêlent, du nord au sud, de l'est à l'ouest : tous cherchant fortune les armes à la main. Les pacifiques cités gallo-romaines réorganisent leurs milices, et profitent de l'universel désordre pour vider des querelles séculaires. Seulement on entend, au milieu de ce chaos, la grande voix de l'Église qui parle de paix et d'ordre à ces furieux, et qui étend sa main pour protéger les faibles. Le concile d'Orange (441) menace des censures ecclésiastiques celui qui essayera de ramener à la servitude les hommes affranchis par l'Église et défend de livrer les serfs réfugiés dans les lieux saints.





TROISIÈME PÉRIODE.

FRANCE MÉROVINGIENNE.

CHAPITRE VI.

CLOVIS.

§ 1. ÉTAT DE LA GAULE EN 481 ; MOEURS DES FRANCS.

Lorsque Clovis, fils de Childéric, fut élevé sur le bouclier par les Francs Saliens pour être leur chef de guerre, il y avait en Gaule bien des dominations :

1° Entre la Loire et les Pyrénées, les Visigoths, maîtres en outre des trois quarts de l'Espagne, et, au delà du Rhône, de tout le pays entre la Durance et la mer;

2° Dans la vallée de la Saône et du Rhône, et jusqu'à la Durance, les Burgondes;

3° Entre les bouches de la Loire et celles de la Seine, les cités armoricaines libres, sous des chefs indigènes ou des magistrats municipaux;

4° Entre la Mayenne, la moyenne Loire et la Somme, Syagrius commandait à ce qui restait de l'empire;

5° Entre les Vosges et le Rhin, des Alamans avaient pris la place des Burgondes, fixés définitivement plus au sud;

6° Une colonie de Saxons s'était établie vers Bayeux, et ils étaient là en assez grand nombre pour qu'Aétius eût sollicité leur aide contre Attila;

7° Une colonie venue de la grande île de Bretagne, un siècle auparavant, s'était établie à l'extrémité de l'Armorique où elle formait un État particulier, la petite Bretagne, dont le nom s'étendra à la presqu'île entière;

8° Enfin toute la Belgique était au pouvoir des Francs. Leurs principaux chefs résidaient à Cologne, à Tournai, à Cambrai et à Térouanne.

Qui tirera la Gaule de ce chaos? Nul, à cette heure, ne saurait le dire. L'État de Syagrius n'est qu'un débris informe qui n'est ni assez romain ni assez barbare pour avoir quelque chance de durée. Les Armoricains n'aspirent qu'à vivre à l'écart. Les Saxons occupent seulement un point de la Gaule, et n'y laisseront pas de souvenirs. Mais trois peuples en possèdent une vaste étendue et peuvent s'en disputer la domination.

Les Burgondes n'avaient point des mœurs farouches : la civilisation romaine et le christianisme les avaient touchés et adoucis. Ils étaient barbares encore, mais ils avaient vu de près et depuis longtemps la société romaine. Nombre d'entre eux étaient venus travailler dans les cités gauloises, et, lorsque l'invasion les jeta sur la Gaule, ils prirent sans violence les deux tiers des terres et le tiers des esclaves, mais n'eurent pour les Gallo-Romains restés au milieu d'eux ni dédain superbe ni blessante insolence. Leur loi nationale emprunta beaucoup aux lois des Romains, et eut des délicatesses qui accusent une bonhomie peu habituelle à ces coureurs d'aventures du cinquième siècle.

« Quiconque, dit un article, aura dénié le couvert

et le feu à un étranger en voyage, sera puni d'une amende de trois sous d'or.... Si le voyageur vient à la maison d'un Burgonde et y demande l'hospitalité, et que celui-ci indique la maison d'un Romain, et que cela puisse être prouvé, il payera trois sous d'amende et trois sous pour dédommagement à celui dont il aura montré la maison. » Malheureusement pour leur puissance, c'étaient des missionnaires ariens qui les avaient convertis.

Les Visigoths n'étaient pas plus terribles. Il y avait un siècle qu'ils étaient cantonnés dans l'empire, non comme les Francs sur le bord et en une contrée que de longues dévastations avaient rendue à sa barbarie, mais au cœur des plus riches provinces. Les pères de beaucoup d'entre eux avaient vu Constantinople et Rome, et tous les restes imposants de la civilisation romaine. Aussi la cour des rois visigoths à Toulouse était-elle déjà pleine d'élégance et de recherche, malgré la présence de nombreux barbares qui venaient solliciter la protection du puissant roi qui dominait sur les trois quarts de l'Espagne et sur un tiers de la Gaule.

« J'ai presque vu deux fois la lune achever son cours, dit le premier poëte de ce temps, Sidoine Apollinaire, noble Arverne qui plus tard fut évêque, et je n'ai obtenu qu'une seule audience : le maître de ces lieux trouve peu de loisirs pour moi; car l'univers entier demande aussi réponse et l'attend



Le soldat frappe le vase d'un coup de hache. (Page 53, col. 1.)

avec soumission. Ici nous voyons le Saxon aux yeux bleus, intrépide sur les flots, mal à l'aise sur la terre. Ici le vieux Sicambre, tondu après une défaite, laisse croître de nouveau ses cheveux. Ici se promène l'Hérule aux joues verdâtres, presque de la teinte de l'Océan dont il habite les derniers golfes. Ici le Burgonde, haut de sept pieds, fléchit le genou et implore la paix. Ici l'Ostrogoth réclame le patronage qui fait sa force, et à l'aide duquel il fait trembler les Huns, humble d'un côté et fier de l'autre. Ici toi-même, ô Romain, tu viens prier pour ta vie; et, quand le nord menace de quelques troubles, tu sollicites le bras d'Euric contre les hordes de la Scythie; tu demandes à la puissante Garonne de protéger le Tibre affaibli. »

Si l'on eût alors cherché à quel peuple devait rester la Gaule, on n'eût pas hésité à en promettre la possession entière aux Visigoths. Mais ce peuple, malgré le courage montré à la bataille de Châlons, avait perdu son énergie sauvage. De plus, il était arien comme les Burgondes, c'est-à-dire en contradiction de foi religieuse avec les Gallo-Romains, ses sujets. Déjà même l'antipathie entre les sujets orthodoxes et les maîtres hérétiques amenait, d'un côté, des persécutions; de l'autre, de secrets complots, ou tout au moins des vœux, des espérances.

« Les Francs relevaient et rattachaient sur le sommet du front leurs cheveux d'un blond roux, qui formaient une espèce d'aigrette et retombaient par derrière en queue de cheval. Leur visage était entièrement

rasé, à l'exception de deux longues moustaches qui leur tombaient de chaque côté de la bouche. Ils portaient des habits de toile serrés au corps et sur les membres par un large ceinturon auquel pendait l'épée. Leur arme favorite était une hache à un ou deux tranchants, dont le fer était épais et acéré et le manche très-court. Ils commençaient le combat en lançant de loin cette hache soit au visage, soit contre le bouclier de l'ennemi. Rarement ils manquaient d'atteindre l'endroit précis où ils voulaient frapper. Outre la hache, qui de leur nom s'appelait *francisque*, ils avaient une arme de trait particulière que, dans leur langue, ils nommaient *hang*, c'est-à-dire hameçon. C'était une pique de médiocre grandeur, capable de servir de près et de loin, armée à la pointe de plusieurs barbes ou crochets recourbés comme des hameçons. Le bois était recouvert de lames de fer dans presque toute sa longueur, de manière à ne pouvoir être brisé ni entamé à coups d'épée. Lorsque ce hang se fichait au travers d'un bouclier, les crocs dont il était garni en rendant l'extraction impossible, il restait suspendu et balayait la terre par son extrémité. Alors le Franc qui l'avait jeté s'élançait, et, posant un pied sur le javelot, appuyait de tout le poids de son corps et forçait l'adversaire à baisser le bras et à se dégarnir ainsi la tête et la poitrine. Quelquefois le hang, attaché au bout d'une corde, servait en guise de harpon à amener tout ce qu'il atteignait. Pendant qu'un des Francs lançait le trait, son compagnon tenait la corde, puis tous deux joignaient leurs efforts, soit pour désarmer l'ennemi, soit pour l'attirer lui-même par son vêtement ou son armure. » (Auguste Thierry.)


Clovis.

La religion des Francs était le culte belliqueux et grossier d'Odin, le dieu des Scandinaves. Ils croyaient qu'après la mort le brave montait au Walhalla, palais construit au milieu des nuages, où les plaisirs étaient encore de continuels combats interrompus par de longs festins, où la bière et l'hydromel circulaient sans relâche dans le crâne des ennemis tués par les héros. « Aussi les Francs aimaient-ils la guerre avec passion comme le moyen de devenir riches dans ce monde, et dans l'autre convives des dieux. Les plus jeunes et les plus violents d'entre eux éprouvaient quelquefois dans le combat des accès d'extase frénétique pendant lesquels ils paraissaient insensibles à la douleur et doués d'une puissance de vie tout à fait extraordinaire. Ils restaient debout et combattaient encore, atteints de plusieurs blessures, dont la moindre eût suffi pour terrasser d'autres hommes. » Nous retrouverons dans les Northmans le même fanatisme guerrier. Un chant anglo-saxon peut nous donner une idée de cette ivresse de sang, de cette joie de la destruction qui animaient les Francs au combat. « L'armée est en marche; les oiseaux chantent, les cigales crient, les lames belliqueuses retentissent. Maintenant commence à luire la lune errante sous les nuages; maintenant s'engage l'action qui fera couler les larmes.... Alors commença le désordre du carnage, les guerriers s'arrachaient des mains leurs boucliers creux; les épées fendaient les os des crânes; la citadelle retentissait du bruit des coups; le corbeau tournoyait noir et sombre comme la feuille du saule; le fer étincelait comme si le château eût été tout en feu. Jamais je n'entendis conter bataille plus belle à voir. »

Les institutions des Francs étaient celles de tous les peuples germaniques. Chaque tribu avait un chef que les Romains appelaient roi, mais auquel il ne faudrait pas reconnaître les pouvoirs ni la majesté que ce titre implique. Ces rois, chez la plupart des nations germaniques, étaient exclusivement choisis dans une famille investie d'une sorte de consécration religieuse. Chez les Francs, cette famille, chargée de fournir des rois aux tribus et à la confédération tout entière, était celle de Mérovée. Mais on verra les guerriers, tout en respectant ce vieux droit, ne se croire obligés ni à une fidélité bien certaine, ni à une obéissance bien docile, et quitter très-aisément un de ces Mérovingiens pour un autre qui leur promettait plus de butin.

« Chez les Germains, dit Tacite, les petites affaires sont soumises à la délibération des chefs; les grandes à celle de tous. Et cependant celles même dont la décision est réservée au peuple sont auparavant discutées par les chefs. On se rassemble, à moins d'un événement subit et imprévu, à des jours marqués, quand la lune est nouvelle ou qu'elle est dans son plein; ils croient qu'on ne saurait traiter les affaires sous une influence plus heureuse. Ce n'est pas comme chez nous, par jours, mais par nuits qu'ils calculent le temps: ils donnent ainsi les rendez-vous, les assignations. La nuit leur paraît marcher avant le jour. Un abus naît de leur indépendance: c'est qu'au lieu de se rassembler tous à la fois, comme s'ils obéissaient à un ordre, ils perdent deux ou trois jours à se réunir. Quand l'assemblée semble assez nombreuse, ils prennent séance tout armés. Les prêtres, à qui est remis le pouvoir d'empêcher le désordre, commandent le silence. Ensuite le roi, ou celui des chefs que dis-

tinguent le plus son âge, sa noblesse, ses exploits ou son éloquence, prend la parole et se fait écouter par l'ascendant de la persuasion plutôt que par l'autorité du commandement. Si l'avis déplait, on le repousse par des murmures ; s'il est approuvé, on agite les framées : ce suffrage des armes est le signe le plus honorable de leur assentiment. »

§ 2. FONDATION PAR CLOVIS DE LA MONARCHIE FRANQUE.

En 481, Clovis, le véritable fondateur de l'empire des Francs, ne possédait que quelques districts de la Belgique, avec le titre de roi des Francs Saliens, cantonnés aux environs de Tournai. L'armée dont il pou-



Bataille de Tolbiac. — Clovis invoque le Dieu de Clotilde. (Page 54, col. 1.)

vait disposer ne dépassait pas le chiffre de quatre à cinq mille guerriers. Les cinq premières années de son règne sont restées dans une obscurité que son âge explique. A vingt ans, il proposa une expédition de guerre à ses Francs, y entraina Ragnachaire, roi de Cambrai, et tous deux, à la tête de cinq mille guerriers, défirent, près de l'ancienne abbaye de Nogent, à douze kilomètres au nord de Soissons, Syagrius, qui s'enfuit chez les Visigoths; il fut plus tard livré par eux à Clovis et mis à mort.

Le butin fait après la victoire fut considérable. Saint Remi, évêque de Reims, qui semble avoir entretenu de bonne heure d'amicales relations avec Clovis, réclama du roi un vase précieux qui avait été enlevé d'une de

ses églises. Quand tout le butin eut été mis en commun, le roi avant le partage dit : « Je vous prie, mes fidèles, de me donner ce vase hors part. » Tous y consentirent, excepté un soldat qui, frappant le vase d'un coup de hache, s'écria : « Tu n'auras que ce que le sort t'accordera. » Les autres, néanmoins, consentirent à la volonté du roi, qui prit le vase à demi brisé et le renvoya à l'évêque. L'année suivante, à l'assemblée qui se tenait chaque année au mois de mars, Clovis fit la revue de l'armée; quand il arriva devant celui qui avait frappé le vase, il lui dit : « Personne n'a des armes en aussi mauvais état que les tiennes. » En même temps il les lui arracha et les jeta à terre. Comme il se baissait pour les ramasser, le roi lui fendit la tête d'un coup



Baptême de Clovis. (Page 54, col. 2.)

de sa francisque, en disant : « Il te sera fait ainsi que tu as fait au vase, l'an passé, dans Soissons. » Et Grégoire de Tours ajoute : « Il parvint de la sorte à inspirer à tous une grande crainte. »

On doit remarquer ici les droits à la fois illimités et restreints de cette royauté barbare. Clovis n'a que sa part de butin, comme un de ses soldats, et c'est le sort qui la lui donne; en même temps, il frappe à mort, sans jugement, pour venger une injure personnelle, et nul ne murmure. Évidemment, deux idées contraires se heurtent dans ces têtes barbares : le caractère sacré de la royauté et le sentiment invincible de l'égalité, idées qui ne se retrouvent pas à cette époque seulement de notre histoire.

Les années qui suivirent la bataille de Soissons se passèrent à négocier et à combattre avec les villes d'entre Somme et Loire. Clovis était désireux surtout de mettre la main sur Paris. Il le harcela longtemps. Mais une sainte fille, dont le souvenir est resté populaire dans cette ville où la popularité dure si peu, sainte Geneviève était encore dans ses murs et soutint, comme elle l'avait fait contre les Huns, la constance des habitants. Une guerre avec les Thuringiens, qui appela Clovis au delà du Rhin, puis son mariage avec Clotilde, donna un autre cours aux événements. Nièce de Gondebaud, roi des Burgondes, Clotilde avait vu ses parents et ses frères massacrés par son oncle; elle ne demandait qu'à quitter un pays odieux, où ses croyances même de catholique étaient gênées par la religion arienne pratiquée autour d'elle. Un jour, un Romain déguisé en mendiant l'aborde et lui remet un anneau où sont gravés le nom et le portrait de Clovis. C'était une promesse de fiançailles; Clotilde l'accepte et change son anneau contre celui du jeune et illustre roi des Francs. Clovis alors envoie une ambassade solennelle à Gondebaud, qui accorde, non sans hésiter, la main de sa nièce. Elle hâte les préparatifs, et, au jour fixé, monte dans un chariot couvert traîné par des bœufs. Un long cortége l'accompagne. Elle était à peine à quelques journées de marche, qu'on vient lui dire que Gondebaud envoie des soldats pour la ramener. A cette nouvelle, Clotilde saute à cheval, se dirige à grandes journées vers le pays franc, et arrive heureusement sur le territoire de Troyes, première cité du royaume de Clovis. Avant de franchir la frontière, Clotilde veut laisser à son oncle un adieu dont il se souvienne : elle ordonne de piller et de brûler deux lieues du pays burgondien de chaque côté de la route. Les Francs se mettent à l'œuvre. « Dieu tout-puissant, s'écrie alors Clotilde, je commence enfin à venger mes parents et mes frères. » Ce mariage était un événement de la plus haute importance. Clotilde était catholique. Les évêques du nord de la Gaule, qui avaient sans doute préparé cette union, espérèrent une conversion prochaine du roi lui-même; et les cités d'Amiens, de Beauvais, de Paris, de Rouen ouvrirent leurs portes à l'homme qui avait épousé une femme de leur foi.

Les Alamans avaient longtemps assailli la Gaule, comme les Francs; mais ils n'en occupaient que quelques cantons le long des Vosges, terres depuis longtemps dévastées, où il n'y avait plus rien à prendre. En voyant les Francs mettre la main sur tant de riches cités romaines, le désir leur vint de les forcer à partager avec eux; et ils passèrent le Rhin en grand nombre. Les Francs accoururent, Clovis en tête. Le choc fut terrible; Clovis se crut un moment vaincu, et, dans sa détresse, invoqua le Dieu de Clotilde. Un plus violent effort fit changer le sort de la bataille. Les Alamans, rejetés au delà du Rhin, furent poursuivis jusqu'en Souabe, et la population de ce pays, ainsi que les Bavarois qui habitaient la région voisine, reconnut la suprématie des Francs. Cette bataille devait avoir de plus grands résultats. Le barbare attribuait sa victoire au Dieu de Clotilde, et n'était pas éloigné de reconnaître ce Dieu qui semblait lui prouver matériellement sa puissance. Depuis longtemps le roi résistait aux douces exhortations de la reine. Cette princesse avait d'abord obtenu que son fils reçût le baptême, et avait cru la pompe de cette cérémonie capable de toucher son époux. Cette première tentative avait été malheureuse. Grégoire de Tours nous raconte que l'enfant mourut dans la semaine même de son baptême, et que le roi faisait à la reine de vifs reproches. « Si l'enfant avait été consacré au nom de mes dieux, disait-il, il vivrait, mais, comme il a été baptisé au nom de ton Dieu, il n'a pu vivre. » On baptisa encore son second fils, et l'enfant tomba également malade. Le roi répétait sans cesse : « Il ne peut lui arriver autre chose que ce qui est arrivé à son frère, c'est-à-dire qu'il meure aussitôt après avoir été baptisé au nom de votre Christ. » Mais le Seigneur, ajoute le pieux Grégoire, accorda la santé de l'enfant aux prières de sa mère. Cependant il fallait à ces païens de plus fortes émotions, et la bataille de Tolbiac fit plus que tout le zèle de Clotilde.

Clovis consentit à entendre saint Remi, à écouter ses instructions, et se laissa persuader. « Très-saint père, lui dit-il, je t'obéirai volontiers; mais il reste une chose, c'est que le peuple auquel je commande ne veut pas abandonner ses dieux; j'irai à lui et je lui parlerai d'après tes paroles. » Or, poursuit l'évêque de Tours, lorsqu'il eut rassemblé ses sujets, avant même qu'il eût parlé et par l'intervention de la puissance divine, tout le peuple s'écria unanimement : « Pieux roi, nous rejetons les dieux mortels, et nous sommes prêts à obéir au Dieu éternel que prêche Remi. » Transporté de joie, le saint pontife veut profiter de cet enthousiasme; il ordonne de couvrir l'église de tapisseries peintes et de voiles blancs. On dispose les fonts baptismaux, on brûle l'encens, les cierges brillent, et Dieu fait descendre sur les assistants une si grande grâce, qu'ils se croient transportés au milieu des parfums du paradis. Le roi prie le pontife de le baptiser le premier. Le nouveau Constantin s'avance vers le baptistère pour s'y faire guérir de la vieille lèpre qui le souillait, et laver dans une eau nouvelle les taches hideuses de sa vie passée. Comme il s'avançait vers le baptême, le saint de Dieu lui dit, de sa bouche éloquente : « Sicambre, abaisse humblement ton cou, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. » Ne nous étonnons point de la pompe de cette cérémonie et de la joie de l'Église : ce n'était pas un simple roi barbare, mais la monarchie française que saint Remi baptisait dans Clovis.

Ce baptême, ce sacre changèrent peu, comme on le verra, les mœurs de Clovis : au lieu d'Odin, il invoqua le Christ et resta le même. Mais, par un singulier hasard, il se trouva alors, en Gaule et dans tout le monde chrétien, le seul prince orthodoxe. La population gallo-romaine, opprimée par les Burgondes et par les Visigoths ariens, tourna désormais vers le chef converti des Francs ses regards et ses espérances. Il eut pour lui tout l'épiscopat des Gaules. Avitus, évêque de Vienne, lui écrivait : « Votre foi est notre victoire; désormais où vous combattez, nous triomphons; » et le pape Anastase : « Le siége apostolique se réjouit de ce que Dieu a pourvu au salut de l'Église en élevant un si grand prince pour la protéger. »

La conversion de Clovis avait éloigné de lui quelques-uns de ses leudes. Ses succès, surtout le butin qu'on pouvait faire sous un chef habile, les ramenèrent. Le pays entre la Loire et la Somme était soumis, et l'Armorique gagnée à son alliance. Après s'être ainsi bien affermi au nord, avec une prudence qui n'était

pas ordinaire à ces barbares, Clovis songea à étendre vers le sud ses conquêtes. Il attaqua d'abord les Burgondes. Clotilde poussait son époux à cette guerre pour venger la mort de son père, assassiné par Gondebaud. Le roi Gondioc, mort en 463, avait en effet laissé quatre fils entre lesquels son royaume avait été partagé. L'aîné, Gondebaud, pour avoir tout l'héritage, avait tué de sa main un de ses frères, Chilpéric, le père de Clotilde, et fait mourir l'autre dans les flammes; le quatrième, Godegisèle, gardait encore sa part, mais redoutait un sort pareil et appelait secrètement Clovis. Gondebaud, vaincu près de Dijon (500), s'enfuit jusqu'à Avignon. Clovis l'y suivit et l'obligea à se reconnaître tributaire. Le roi des Francs s'était à peine éloigné que Gondebaud surprenait son frère dans Vienne, et le poignardait dans une église où il s'était réfugié.

Syagrius, après sa défaite, s'était réfugié chez les Visigoths. Ceux-ci, craignant déjà une guerre avec les Francs, avaient livré le fugitif. Plus tard, Clovis et Alaric II avaient eu une entrevue près d'Amboise. « Ils avaient, dit Grégoire de Tours, conversé, mangé et bu ensemble, et, après s'être promis amitié, ils s'étaient retirés en paix. Mais beaucoup de gens dans toutes les Gaules désiraient alors extrêmement être soumis à la domination des Francs. Ainsi, à Rodez, une querelle s'étant élevée entre l'évêque Quintien et les citoyens, les Goths qui habitaient cette ville ressentirent de violents soupçons, car ces citoyens reprochaient à Quintien de vouloir les soumettre aux Francs; et ayant tenu conseil, ils résolurent de le tuer. L'homme de Dieu, instruit de ce dessein, se leva pendant la nuit, avec ses plus fidèles ministres, sortit de la ville de Rodez et se retira en Auvergne. »

Nous ignorons si les évêques du midi ainsi persécutés n'invoquèrent pas la protection de Clovis. Mais un jour le roi dit à ses soldats : « Je supporte avec grand chagrin que ces ariens possèdent une partie des Gaules. Marchons avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, réduisons leur pays en notre pouvoir. » Ce discours plut à tous ses guerriers, et l'armée se dirigea aussitôt vers Poitiers, respectant religieusement sur son passage, par l'ordre exprès du roi, les biens des églises. Aussi les légendes marquaient sa route par des miracles. Sur les bords de la Vienne, une biche d'une merveilleuse grandeur sort tout à coup d'un bois et indique un gué que le roi cherchait. Pour éclairer sa marche durant la nuit, un globe de feu s'allume et brille au sommet de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers.

Ce fut non loin de cette ville, dans la plaine de Vouillon, que les deux armées se rencontrèrent. Le roi des Visigoths resta sur le champ de bataille avec ses meilleurs soldats (507). Poitiers, Saintes, Bordeaux ouvrirent leurs portes au vainqueur; l'année suivante, il entra dans Toulouse. Les Visigoths eussent perdu toutes leurs possessions au nord des Pyrénées sans l'assistance du grand Théodoric, roi des Ostrogoths d'Italie. Une armée qu'il envoya en Gaule vainquit près d'Arles les Francs et les Burgondes réunis pour la conquête de la Provence. De l'autre côté du Rhône, Carcassonne fit une énergique résistance. La Septimanie, c'est-à-dire toute la côte depuis le Rhône jusqu'aux Pyrénées, demeura aux Visigoths, et le pays au sud de la Durance aux Ostrogoths.

Sauf cette bande étroite du littoral de la Gaule sur la Méditerranée, Clovis possédait tout le reste du pays, depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, par lui même ou par les Burgondes et les Armoricains ses alliés. Un grand royaume barbare se formait donc dans cette Gaule si bien disposée pour une seule domination. Lorsque Clovis rentra à Tours, il y trouva les envoyés de l'empereur d'Orient Anastase, lequel, charmé de voir s'élever au delà des Alpes un rival du grand prince des Ostrogoths d'Italie, envoyait au roi des Francs les titres de consul et de patrice avec la tunique de pourpre et la chlamyde. « Alors Clovis posa la couronne sur sa tête, et, étant monté à cheval, il jeta de l'or et de l'argent au peuple assemblé. Depuis ce jour il fut appelé consul et auguste. » Le souvenir de l'empire romain était vivant encore. Des titres, conférés par l'empereur, semblaient donner le droit à celui qui n'avait que la force. Clovis, aux yeux des Gallo-Romains, n'était plus le conquérant barbare et païen, mais le prince orthodoxe et le consul de Rome.

Malheureusement l'orthodoxie, comme le consulat, n'était qu'affaire de costume; sous la chlamyde, comme sous la robe du catéchumène, il y avait toujours le barbare.

§ 3. DERNIÈRES ANNÉES DE CLOVIS.

Clovis fixa sa résidence à Paris. Il y bâtit, vers l'an 507, sur le sommet de la montagne au pied de laquelle se trouvait le palais des Thermes, et sur l'emplacement d'un cimetière des Romains au milieu des arbres et des vignes, l'église des apôtres saint Pierre et saint Paul. Pour désigner l'emplacement de l'église « il avait lancé sa hache droit devant lui, afin qu'un jour on pût mesurer la force et la portée de son bras par la longueur de l'édifice. » Cette église, reconstruite à plusieurs reprises, reçut le nom de sainte Geneviève, morte à Paris vers 512. Il n'en reste que la haute tour enfermée dans les bâtiments du lycée Napoléon, et qui est elle-même du treizième siècle.

« Clovis pendant son séjour dans cette ville, envoya en secret un messager au fils de Sigebert, lui faisant dire : « Voilà que ton père est âgé, il boite de son pied malade; « s'il venait à mourir, son royaume t'appartiendrait. » Séduit par cette ambition, Chlodéric forma le projet de tuer son père. Or un jour, Sigebert sortit de sa ville de Cologne, passa le Rhin, et, après s'être promené dans la forêt de Buconia, s'endormit à midi dans sa tente; son fils dépêcha contre lui des assassins qui le tuèrent. Alors il fit dire au roi Clovis : « Mon père est « mort, et j'ai en mon pouvoir ses trésors et son « royaume; envoie-moi quelques-uns des tiens, et je « leur remettrai volontiers ceux des trésors qui te plai- « ront. » Clovis répondit : « Je rends grâce au ciel de « ta bonne volonté et je te prie de montrer tes trésors « à mes messagers; ensuite tu les posséderas tous. » Chlodéric montra aux envoyés les trésors de son père. Pendant qu'ils les examinaient, le prince dit : « C'est « dans ce coffre que mon père avait coutume d'amas- « ser ses pièces d'or. » Ils lui dirent : « Plonge ta main « jusqu'au fond pour voir tout ce qu'il y a. » Il le fit; et comme il était baissé, un des envoyés leva sa francisque et lui brisa le crâne. Ainsi cet indigne fils subit la mort dont il avait frappé son père. Lorsque Clovis sut que Sigebert et son fils étaient morts, il vint à Cologne, y convoqua tout le peuple, et lui dit : « Écoutez « ce qui est arrivé pendant que j'étais à naviguer sur

« le fleuve de l'Escaut. Chlodéric, fils de mon parent, « tourmentait son père en lui disant que je voulais le « tuer. Comme Sigebert fuyait dans la forêt de Buconia, il a envoyé des meurtriers qui l'ont mis à mort. « Lui-même a été assassiné je ne sais par qui, au « moment où il ouvrait les trésors de son père. Je « ne suis nullement complice de ces choses; je ne « puis répandre le sang de mes parents; car cela est « défendu. Mais, puisque ces choses sont arrivées, « je vous donne un conseil; s'il vous est agréable, « acceptez-le. Ayez recours à moi, mettez-vous sous « ma protection. » Le peuple répondit à ces paroles par des applaudissements de main et de bouche, et l'ayant élevé sur un bouclier, ils le créèrent leur roi.



Sur les bords de la Vienne une biche indique un gué que Clovis cherchait. (Page 55, col. 1.)

« Dans la guerre contre Syagrius, Clovis avait appelé à son secours Chararic, roi de Thérouanne; mais il se tint à l'écart, attendant l'issue du combat, pour faire alliance avec celui qui remporterait la victoire.

« Clovis ne l'oublia pas et, quand il le put, l'entoura de piéges, le fit prisonnier avec son fils, et les fit tondre tous deux, enjoignant qu'ils fussent ordonnés prêtres. Comme Chararic s'affligeait de son abaissement et pleurait, on rapporte que son fils lui dit : « Ces branches ont été coupées d'un arbre vert et vi« vant, il ne séchera point et en poussera rapidement « de nouvelles. Plaise à Dieu que celui qui a fait ces « choses ne tarde pas à mourir! » Ces paroles furent rapportées à Clovis; il crut qu'ils le menaçaient de



Statue de Clovis.

laisser croître leur chevelure et ensuite de le tuer; il ordonna qu'on leur tranchât la tête à tous deux. Après leur mort, il s'empara de leur royaume, de leurs trésors et de leurs peuples.

« Il y avait encore à Cambrai un roi nommé Ragnachaire, si effréné dans ses débauches, qu'il épargnait à peine ses proches parents. Clovis fit faire des bracelets et des baudriers de cuivre doré, et les donna aux leudes de Ragnachaire pour les exciter contre lui. Il marcha ensuite, avec son armée, contre ce chef et le battit. Les propres soldats de Ragnachaire l'amenèrent au vainqueur avec son frère Richaire, tous deux les mains liées derrière le dos. Quand il fut en présence de Clovis, celui-ci lui dit: « Pourquoi as-tu fait honte « à notre famille en te lais« sant enchaîner? il te va« lait mieux mourir; » et, ayant levé sa hache, il la lui rabattit sur la tête. Ensuite il se tourna vers son frère, et lui dit: « Si tu « avais porté secours à ton « frère, il n'aurait pas été « enchaîné; » et il le frappa de même de sa hache. Après leur mort, ceux qui les avaient trahis reconnurent que l'or qui leur avait été donné était faux. Ils le dirent au roi; on rapporte qu'il leur répondit: « Celui qui de sa propre « volonté traîne son maître « à la mort, mérite un pa« reil or, » ajoutant qu'ils devaient être contents de ce qu'on leur laissât la vie. Ces rois dont nous venons de parler étaient des parents de Clovis. Renomer fut encore tué par son ordre dans la ville du Mans. Après leur mort, Clovis recueillit leurs royaumes et tous leurs trésors. »

« Ayant tué de même beaucoup d'autres rois, ses proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, il étendit



Statue de Clotilde.

son pouvoir dans toute la Gaule. On rapporte qu'un jour il assembla ses sujets et parla ainsi de ses proches qu'il avait fait périr : « Malheur à moi qui suis resté comme « un voyageur parmi des étrangers, n'ayant pas de pa- « rents qui puissent me secourir si l'adversité venait! »

« Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort; il parlait ainsi par ruse et pour découvrir s'il avait encore quelque parent, afin de le faire tuer.

« Toutes ces choses s'étant passées ainsi, Clovis mourut à Paris, où il fut enterré dans la basilique des Saints-Apôtres (Sainte-Geneviève), qu'il avait lui-même fait construire avec la reine Clotilde. Il mourut cinq ans après la bataille de Vouglé. Son règne avait duré trente ans et sa vie quarante-cinq. » (Grégoire de Tours.)

Le premier concile de l'Église gallicane se tint à Orléans en cette même année 511. On a cru reconnaître dans ses canons le principe de la *régale*, c'est-à-dire le droit pour le prince de percevoir le revenu des bénéfices pendant la vacance du siége.



CHAPITRE VII.

LES FILS DE CLOVIS.

§ 1. PARTAGE ENTRE LES FILS DE CLOVIS; CONQUÊTE DE LA THURINGE.

A la mort de Clovis, l'État qu'il avait fondé comprenait toute la Gaule, moins la Gascogne, où aucune troupe franque ne s'était montrée, et la Bretagne, que surveillaient des comtes, ou chefs militaires, établis à Nantes, à Vannes et à Rennes. Les Alamans, dans l'Alsace et la Souabe, étaient plutôt associés à la fortune des Francs que soumis à l'autorité de leur roi. Les Burgondes, après avoir un instant payé tribut, s'y étaient, du vivant même de Clovis, refusé, et les villes de l'Aquitaine, faiblement contenues par les garnisons franques laissées à Bordeaux et à Saintes, étaient restées presque indépendantes.

Quant à la nation victorieuse, unie seulement pour la conquête et le pillage, elle s'était contentée de chasser les Visigoths de l'Aquitaine sans les y remplacer; la guerre terminée, les Francs avaient regagné, avec le butin, les anciennes demeures dans le nord. Clovis lui-même s'était fixé à Paris, position centrale entre le Rhin et la Loire, d'où il pouvait plus facilement surveiller la Bretagne, l'Aquitaine, les Burgondes et les tribus franques de la Belgique.



Childebert Ier.

Les quatre fils de Clovis firent quatre parts de son héritage et de ses *leudes* ou fidèles, de manière que chacun d'eux eût une portion à peu près égale du territoire au nord de la Loire, où la nation franque s'était établie, et aussi une partie des cités romaines de l'Aquitaine, qui payaient de riches tributs. Childebert fut roi de Paris, avec Poitiers, Périgueux, Saintes et Bordeaux; Clotaire, roi de Soissons, avec Limoges; Clodomir, roi d'Orléans, avec Bourges; Thierry, roi de Metz, avec Cahors et l'Auvergne.

Ces divisions singulières préparaient des querelles qui bientôt éclatèrent; et comme, par suite de ces partages, toutes les provinces étaient devenues des provinces frontières, il n'y en eut pas une qui échappât au pillage et à la dévastation. Les vieilles inimitiés des cités gauloises furent aussi par là réveillées, et leurs milices se livrèrent plus d'une fois de sanglants combats, à la faveur des querelles de leurs maîtres.

Pendant quelques années, l'impulsion donnée par Clovis continua. Thierry repoussa victorieusement des Danois qui étaient descendus aux bouches de la Meuse, et, en 530, il fit la conquête de la Thuringe. Ce pays avait trois rois, trois frères : Baderic, Hermanfried et Berthaire. Hermanfried avait une femme méchante qui semait la guerre civile entre les frères. Poussé par elle, il tua Berthaire, mais il n'osa attaquer Baderic. Un jour, au moment du repas, il trouva la moitié seulement de sa table couverte ; et comme il demandait ce que cela signifiait :

« Il convient, dit sa femme, que celui qui se contente de la moitié d'un royaume n'ait que la moitié d'une table. » Hermanfried, excité par ces paroles et par d'autres semblables, envoya secrètement des messagers à Thierry pour l'engager à attaquer son frère, lui disant : « Si tu le mets à mort, nous partagerons son pays. » Baderic, en effet, tomba sous le glaive; mais Hermanfried ne tint pas au roi Thierry ce qu'il avait promis, de sorte qu'il s'éleva entre eux une grande inimitié.

« Or, un jour, ayant rassemblé les Francs, le roi Thierry leur dit : « Rappelez-vous, je vous prie, que « les Thuringiens sont venus attaquer vos pères, qu'ils « leur enlevèrent tout ce qu'ils possédaient, suspendi- « rent les enfants aux arbres par le nerf de la cuisse; « firent périr d'une mort cruelle deux cents jeunes « filles, les liant par le bras au cou des chevaux, qu'on « forçait, à coups d'aiguillons acérés, de s'écarter cha- « cun de son côté, en sorte qu'elles furent mises en « pièces. D'autres furent étendues sur les ornières des « chemins et clouées en terre avec des pieux; puis on « faisait passer sur elles des chariots chargés, et, leurs « os ainsi brisés, ils les laissaient pour servir de pâture « aux chiens et aux oiseaux. » A ces paroles, les Francs demandèrent tout d'une voix à marcher contre les Thuringiens. Thierry prit avec lui pour le seconder son frère Clotaire et son fils Théodebert, fit un grand massacre des Thuringiens et réduisit leur pays en sa puissance.

« Tandis que les rois francs étaient en Thuringe, Thierry voulut tuer son frère. Il fit tendre, dans sa maison, une toile d'un mur à l'autre, cacha derrière des hommes armés et demanda son frère, comme pour conférer avec lui sur quelque importante affaire. Mais la toile étant trop courte, les pieds des hommes passaient par-dessous et Clotaire les vit avant d'entrer; aussi garda-t-il ses armes et se fit-il bien accompagner. Thierry comprit que son projet était découvert, il inventa une fable; ou parla de chose et d'autre; et ne sachant pas de quoi s'aviser pour expliquer le motif qui lui avait fait appeler son frère, il lui donna un grand plat d'argent. Clotaire partit après l'avoir remercié de son présent. Pendant qu'il retournait à son logis, Thierry se plaignit aux siens d'avoir perdu son plat, sans aucun profit; il finit par dire à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle, et prie-le de te céder le pré- « sent que je lui ai fait. » L'enfant y alla et obtint ce qu'il demandait; Thierry était très-habile en de telles ruses.

« Lorsqu'il fut revenu chez lui, il engagea Hermanfried à venir le trouver, en lui donnant sa foi qu'il ne courait aucun danger; et il l'enrichit de présents très-honorables. Mais un jour qu'ils causaient sur les murs de la ville de Tolbiac, Hermanfried, poussé par je ne sais qui, tomba du haut du mur et rendit l'esprit. »

Clovis avait rendu les Burgondes tributaires; mais Clotilde n'était pas satisfaite; la mort de Gondebaud, en 517, ne put encore apaiser sa haine; et un jour elle dit à Clodomir et à ses autres fils : « Que je n'aie pas à me repentir, mes très-chers enfants, de vous avoir nourris avec tendresse; soyez, je vous prie, indignés de mon injure; vengez la mort de mon père et de ma mère. » Ils marchèrent en effet contre les deux rois des Burgondes, Gondemar et Sigismond. Le dernier avait récemment fait étrangler son fils pendant qu'il dormait. Les Burgondes furent défaits et Sigismond fut pris avec ses enfants. Clodomir les emmena à Orléans; mais obligé de partir pour une seconde expédition, il songea à s'en défaire. Aribus, prêtre de Saint-Mesmin, intercédait en leur faveur. « Je regarde comme insensé, répondit le roi, lorsqu'on marche contre des ennemis d'en laisser d'autres chez soi. » Et aussitôt il fit jeter Sigismond dans un puits avec sa femme et son fils. Mais il ne tarda pas à périr lui-même à la bataille de Véseronce, près de Vienne. En poursuivant trop vivement Gondemar, il s'éloigna des siens. Les Bourguignons, imitant le signal des Francs, l'appelèrent en lui disant : « Viens, viens par ici, nous sommes les tiens. » Il les crut, et tomba ainsi au milieu de ses ennemis, qui lui coupèrent la tête et la fixèrent au bout d'une pique (524).

La conquête de la Burgondie fut ajournée par cette mort; mais, en 532, Clotaire et Childebert préparèrent une nouvelle expédition et invitèrent leur frère Thierry à marcher avec eux. Le roi d'Austrasie refusa. « Si tu ne veux pas aller en Burgondie avec tes frères, lui dirent ses leudes, nous te quitterons et les suivrons à ta place. » Thierry avait une autre expédition en vue; les gens de l'Auvergne avaient essayé de se soustraire à sa domination, puis de se donner à Childebert; il comptait les en punir. « Suivez-moi en Auvergne, dit-il à ses fidèles, et je vous conduirai dans un pays où vous prendrez de l'or et de l'argent autant que vous en pourrez désirer, d'où vous enlèverez des troupeaux, des esclaves et des vêtements en abondance. Seulement ne suivez pas ceux-ci. » Clotaire et Childebert marchèrent donc seuls en Burgondie; ils assiégèrent Autun, et, ayant mis en fuite Gondemar, occupèrent tout le pays (534).

Pendant ce temps-là, Thierry tenait parole à ses leudes; il leur abandonnait l'Auvergne, qui fut effroyablement dévastée.

§ 2. LES AVENTURES D'ATTALE

Nous emprunterons encore à Grégoire de Tours un récit qu'il place après ces événements et qui montre les mœurs du temps et la triste condition des plus riches Gallo-Romains, mêlés malgré eux aux affaires des rois barbares, dont ils payaient souvent les caprices au prix de leur liberté.

« La guerre d'Auvergne avait brouillé Thierry et Childebert. Ils se réconcilièrent, et s'étant prêté serment de ne point marcher l'un contre l'autre, ils se donnèrent mutuellement des otages pour confirmer leurs promesses. Parmi ces otages, il se trouva beaucoup de fils de sénateurs. De nouvelles discordes s'étant élevées entre les rois, leurs otages furent réduits en servitude et condamnés aux travaux publics, ou devinrent les serviteurs de ceux qui les avaient en garde. Un bon nombre s'échappèrent et retournèrent dans leurs pays; parmi ceux qui demeurèrent en esclavage se trouva Attale, neveu du bienheureux Grégoire, évêque de Langres; il servait un barbare qui habitait le territoire de Trèves. Le bienheureux Grégoire envoya des serviteurs à sa recherche, et, lorsqu'on l'eut trouvé, on apporta au maître des présents; il les refusa en disant : « De la race dont il est, il me faut dix livres « d'or pour sa rançon. » Lorsque les serviteurs furent revenus, Léon, attaché à la cuisine de l'évêque, lui

dit : « Si tu veux me permettre de partir, peut-être « viendrai-je à bout de le tirer de captivité. » Son maître fut joyeux de ces paroles, et Léon se rendit au lieu qu'on lui avait indiqué. Il voulut enlever secrète-



Attale est réduit en esclavage. (Page 59, col. 2.)

ment le jeune homme, mais ne put y parvenir. Alors il dit à un de ceux qu'il avait amenés avec lui : « Viens « me vendre à ce barbare, le prix sera pour toi ; » l'homme accepta volontiers et le vendit douze pièces



Léon réveille Attale pour fuir avec lui. (Page 62, col. 1.)

d'or. « Que sais-tu faire? lui demanda son nouveau maî« tre? — Je suis habile à faire tout ce qui se mange « à table, et je ne crains pas qu'on en trouve un qui « m'égale dans ce talent-là ; quand tu voudras donner « un festin au roi, je suis en état de composer des mets « royaux. — Eh bien, voilà le jour du Soleil qui ap-

« proche (c'est ainsi que les barbares appellent le jour « du Seigneur); ce jour-là mes voisins et mes pa- « rents sont invités à ma maison; fais-moi un repas « duquel ils disent : *Nous n'aurions pas attendu mieux* « *de la maison du roi.* » Léon répondit : « Que mon « maître ordonne qu'on me rassemble une grande quan- « tité de volailles, et je ferai ce qu'il me commandera »

« On lui donna ce qu'il avait demandé. Le jour du Seigneur venu, il fit servir les choses les plus délicieuses. Les convives louèrent beaucoup le festin ; le maître remercia son serviteur, et lui donna autorité sur tout ce qu'il possédait. Léon fut chargé de distribuer à tous ceux qui étaient avec lui leur nourriture. Comme il prenait grand soin de plaire en tout à son maître, le



Meurtre des fils de Clodomir. (Page 64, col. 1.)

barbare avait en lui une entière confiance. Au bout d'un an, Léon se rendit dans la prairie située proche de la maison où Attale était à garder les chevaux, et se couchant à terre loin de lui et le dos tourné de son côté afin qu'on ne s'aperçût pas qu'ils parlaient ensemble, il dit au jeune homme : « Il est temps que nous « songions à retourner dans notre patrie; je t'avertis « donc, lorsque, cette nuit, tu auras ramené les che- « vaux dans l'enclos, de ne pas te laisser aller au som- « meil, mais, dès que je t'appellerai, de venir, et nous « nous mettrons en marche. » Le barbare avait invité ce soir-là à un festin beaucoup de ses parents, au nombre desquels était son gendre. Quand ils eurent quitté la table vers le milieu de la nuit et qu'ils se furent re-

tirés dans leurs chambres, Léon porta un breuvage au gendre de son maître, qui tout en buvant lui parla ainsi : « Dis-moi donc, toi, l'homme de confiance de mon « beau-père, quand te viendra l'envie de prendre ses « chevaux et de t'en retourner dans ton pays? » Ce qu'il disait par jeu et en s'amusant : et lui de même en riant répondit avec vérité : « C'est mon projet pour cette nuit, « s'il plaît à Dieu. » A quoi l'autre lui dit : « Eh bien, « je vais recommander à mes serviteurs d'être vigilants « pour que tu ne m'emportes rien. » Ils se quittèrent en riant. Tout le monde étant endormi, Léon appela Attale, et lui demanda s'il avait des armes. Attale répondit : « Non, je n'ai que cette petite lance. » Léon entra dans la demeure de son maître, et prit son bouclier et sa framée. Celui-ci demanda qui était là : « C'est Léon ton serviteur; je presse Attale de se lever « en diligence pour conduire les chevaux au pâturage, « car il est là endormi « comme un ivrogne. » L'autre dit : « Fais ce qu'il « te plaira. » Et se rendormit.

« Léon, étant ressorti, munit d'armes le jeune homme, et, par la grâce de Dieu, trouva ouverte la porte d'entrée qu'il avait fermée au commencement de la nuit avec des clous enfoncés à coups de marteau pour la sûreté des chevaux; ils rendirent grâces au Seigneur, prirent leur monture, et s'en allèrent en toute hâte. Lorsqu'ils furent arrivés au bord de la Moselle, ils trouvèrent des hommes qui les voulurent arrêter; mais ayant laissé leurs chevaux et leurs vêtements, ils passèrent l'eau sur des planches, et, la nuit venue, entrèrent dans la forêt, où ils se cachèrent. Ils marchèrent trois jours et trois nuits sans trouver de nourriture; alors, par la permission de Dieu, ils rencontrèrent un arbre couvert de prunes, et en mangèrent, ce qui les soutint un peu et leur permit de continuer leur route. Ils entrèrent en Champagne. Comme ils approchaient de Reims, ils entendirent un bruit de chevaux et dirent : « Couchons-nous à terre, « afin que les gens qui viennent ne nous aperçoivent « pas. » Ils se jetèrent derrière un buisson de ronces, tenant leurs épées nues à la main. Les cavaliers ralentirent leur course en arrivant près de ce buisson, et l'un d'eux dit : « Malheur à moi! je ne puis retrouver « ces misérables! Mais, par mon salut, si je les rattrape, « l'un sera attaché au gibet, et je ferai hacher l'autre « en pièces à coups d'épée. » C'était leur maître qui parlait ainsi; il venait de la ville de Reims, où il avait été à leur recherche, et il les aurait trouvés en route, si la nuit ne l'en eût empêché. Quand il fut reparti, les autres se mirent en route, et, entrés dans la ville, se rendirent à la maison du prêtre Paulelle qui était lié d'une vieille amitié avec le bienheureux Grégoire. Léon lui donna le nom de son maître. « Voilà, s'écria le prêtre, « ma vision vérifiée! J'ai vu cette nuit deux colombes, « l'une blanche, l'autre noire, qui sont venues en volant « se poser sur ma main. » Ils dirent au prêtre : « Dieu « nous le pardonnera malgré la solennité de ce jour; « nous vous en prions, donnez-nous quelque nourri- « ture, car voilà la quatrième fois que le soleil se lève « depuis que nous n'avons goûté ni pain, ni rien de « cuit. » Le prêtre leur donna du pain trempé dans du vin, puis cacha les deux jeunes gens et s'en alla à matines. Cependant le barbare avait retrouvé leurs traces : il suivit Paulelle à l'église, mais, trompé par le prêtre, il s'en retourna. Les jeunes gens demeurèrent deux jours dans cette maison, et ayant repris des forces, s'en allèrent, pour retourner chez saint Grégoire. Le pontife réjoui en voyant ces jeunes gens, pleura sur le cou de son neveu Attale. Il délivra Léon et toute sa race du joug de la servitude, lui donna des terres en propre, dans lesquelles il vécut libre, le reste de ses jours, avec sa femme et ses enfants. »



Clotaire Ier.

§ 3. MORT VIOLENTE DE PRESQUE TOUS LES PRINCES FRANCS ; SAINTE RADEGONDE.

Le roi des Ostrogoths, le puissant maître de l'Italie, Théodoric, qui avait déjà arrêté les succès de Clovis, enleva, en 523, le Valais aux Burgondes, et le Rouergue, le Vivarais et le Vélay aux Francs. Mais il mourut en 526, et les Francs, prenant alors l'offensive, ravagèrent toute la Septimanie (531). Cette province resta néanmoins aux Visigoths, qui la garderont deux siècles; et ce sera par cette porte des Pyrénées que les Arabes entreront sur les terres des Francs. En 533, les Austrasiens reprirent le Rouergue, le Vélay et le Gévaudan; trois ans après, Vitigès, roi des Ostrogoths, céda aux Francs la Provence pour obtenir leur alliance contre les Grecs. Théodebert, en effet, qui succéda en 534 à Thierry, son père, dans la royauté d'Austrasie, conduisit une nombreuse armée en Italie, battit les Goths, qui l'avaient payé, les Grecs qui l'avaient appelé; ensuite pilla le pays tout à l'aise.

La maladie décima son armée. Mais les barbares ne comptaient pas les morts, ils ne comptaient que le butin. Celui que Théodebert rapporta fut si considérable, que Childebert et Clotaire, pour garder leurs leudes, durent leur en promettre un aussi riche en Espagne. Ils passèrent les Pyrénées et prirent Pampelune. Saragosse les arrêta. Ils furent battus dans la retraite (542).

En ce temps-là les princes ne vieillissaient guère; les excès les tuaient jeunes, qnand la main de leurs proches les épargnait. Des quatre fils de Clovis, Clodomir, roi d'Orléans, avait été tué le premier en 525, au moins celui-là par l'ennemi. Il laissait trois fils que Clotilde, leur aïeule, accueillit. Un jour Childebert envoya secrètement vers son frère Clotaire et lui fit dire : « Notre mère garde avec elle les fils de notre frère et veut leur donner le royaume; il faut que tu viennes promptement à Paris, pour que nous décidions si on leur coupera les cheveux, comme au reste du peuple, ou si nous les tuerons pour partager le royaume de notre frère. » Fort réjoui de ces paroles, Clotaire vint à Paris. Childebert avait déjà répandu dans le peuple que les deux rois étaient d'accord de mettre ces enfants à la place de lenr père. Ils dépêchèrent donc, au nom de tous deux, des messagers à la reine qui lni dirent : « Remets-nous les enfants, que nous les élevions an trône. » Elle, remplie de joie, et ne sachant pas leur artifice, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu mon fils, si je vous vois succéder à son royanme. » Les enfants, étant allés, furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteurs. Alors Childebert et Clotaire envoyèrent à la reine Arcadius, portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé près de la reine, il les lui montra en disant : « Tes fils nos seigneurs, ô très-glorieuse reine,



Mort de Chramne, fils de Clotaire. (Page 66, col. 1.)

attendent que tu leur fasses savoir ta volonté sur la manière dont il faut traiter les enfants; ordonne qu'ils vivent les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. »

« Consternée à ce message, et en même temps émue d'une grande colère, en voyant cette épée nue et ces ciseaux, elle se laissa transporter par son indignation, et ne sachant dans sa douleur ce qu'elle disait, elle répondit imprudemment : « Si on ne les élève pas sur le « trône, j'aime mieux les voir morts que tondus. » Arcadius s'inquiéta peu de sa douleur, et ne chercha pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite; il revint en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur dit : « Vous pouvez continuer, avec l'approbation de la « reine, ce que vous avez commencé. » Aussitôt Clotaire prit par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre, et lui enfonça son couteau sous l'aisselle. L'autre, aux cris de son frère, se jeta aux pieds de Childebert, lui disant avec larmes : « Secours-moi, mon très-« bon père, afin que je ne meure pas comme mon frère. « Childebert se laissa toucher et dit : « Je te prie, mon « très-cher frère, aie la générosité de m'accorder sa vie; « si tu ne veux pas le tuer, je te donnerai, pour le rache-« ter, ce que tu demanderas. » Mais Clotaire l'accabla d'injures : « Repousse le loin de toi, ou tu mourras cer-« tainement à sa place : c'est toi qui m'as excité à cette « affaire, et tu es si prompt à reprendre ta foi! » Childebert, à ces paroles, repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire, qui lui enfonça son couteau dans le côté et le tua. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et gouverneurs, et, après qu'ils furent morts, Clotaire monta à cheval et



Radegonde, avec son jeune frère, fit part du butin de Clotaire. (Page 66, col. 1.)

s'en alla, sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux. La reine fit emporter les corps de ses petits-fils sur un brancard et les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et une immense douleur, à l'église Saint-Pierre, où on les enterra tous deux de la même manière. L'aîné avait dix ans, l'autre sept.

« Ils ne purent prendre le troisième, Clodoald, qui fut sauvé par le secours de braves guerriers. Dédaignant un royaume terrestre, il se consacra à Dieu, se coupa les cheveux de sa propre main, et fut fait clerc. Il persista dans les bonnes œuvres et mourut prêtre. »

A la mort de Thierry, en 534, Clotaire et Childebert auraient bien traité son fils Théodebert comme ils avaient traité les enfants de Clodomir. Mais Théodebert, déjà en âge d'homme, d'ailleurs plein de bravoure et aimé de ses leudes, était en état de se défendre. Ce fut le prince mérovingien le plus actif et le plus brillant. Après sa singulière expédition d'Italie, il en méditait une autre contre Constantinople; et on ne sait trop ce qui fût arrivé si, faisant tourner tête à l'invasion qui depuis un siècle et demi allait de l'est à l'ouest, il l'eût ramenée du fond de l'Occident, et eût jeté sur la seconde Rome la masse désordonnée et puissante des nations germaniques. Mais il périt à la chasse. Quelque temps auparavant, sa femme Deuterie, jalouse de la beauté de sa propre fille, l'avait mise dans un chariot attelé de taureaux sauvages qui la précipitèrent du haut d'un pont, de sorte qu'elle périt dans le fleuve.

Théodebert était mort en 547; Théodebald, son fils, âgé de quatorze ans, mourut en 553. Clotaire s'empara

de son héritage. Le nouveau roi d'Austrasie eut presque aussitôt à empêcher une défection des Saxons qui refusaient de payer leur tribut de 500 vaches. « Comme il s'avançait contre eux avec une armée, ils lui apportèrent des paroles de soumission, mais ses soldats l'obligèrent à les chasser sans réponse. Ils revinrent encore offrant la moitié de tout ce qu'ils possédaient ; et Clotaire disait à ses leudes : « Renoncez, je vous « prie, à votre projet, car le droit n'est pas de notre côté. « Si vous voulez aller absolument à ce combat, je ne « vous suivrai pas. » Eux alors, irrités, se jetèrent sur lui, l'accablèrent d'injures, et, l'entraînant de force, voulaient le tuer. Il les suivit donc, mais ils furent battus. » On doit se bien représenter ces mœurs et cet



Sainte Radegonde se consacre au Seigneur. (Page 66, col. 2.)

esprit indompté des Francs, pour comprendre l'abaissement où la royauté tombera bientôt.

En 558, le roi de Paris, Childebert, mourut. Clotaire recueillit encore cet héritage et se trouva seul roi des Francs. Il ne régna que trois ans sur toute la monarchie de Clovis. Il avait un fils, Chramne, fort maudit par le peuple, n'aimant aucun de ceux qui pouvaient lui donner de bons conseils et vivant avec des gens de bas lieu en de continuelles débauches. Toujours en querelle avec son père, il finit par former un complot contre lui. Découvert, il s'enfuit chez Chonobre, comte de Bretagne. Le roi alla l'y chercher à la tête d'une armée. Un premier combat resta indécis. La nuit venue Chonobre dit à Chramne : « Sortir du camp contre ton

père, pour le surprendre cette nuit, ne t'est pas permis; mais moi je vais tomber sur lui et le défaire avec tous les siens. » Chramne refusa. Le lendemain, Chonobre fut battu et tué. Chramne alors s'enfuit vers des vaisseaux qu'il avait préparés; mais, tandis qu'il s'occupait à sauver sa femme et ses filles, il fut atteint, et Clotaire les fit enfermer tous dans la cabane d'un pauvre homme, où Chramne, étendu sur un banc, fut étranglé avec un mouchoir. On mit ensuite le feu à la chaumière. Grégoire de Tours n'a pas un mot pour flétrir cette cruauté!

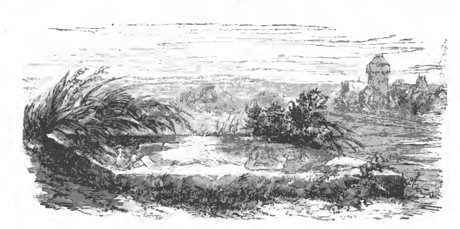
Clotaire ne survécut lui-même qu'une année à ce fils, et mourut dans sa *villa* de Compiègne où il venait souvent faire, dans l'immense forêt qui l'enveloppe, ces grandes chasses qui plaisaient tant aux premiers Mérovingiens. A l'approche de la mort, sous le coup de la douleur, ce barbare se sentit enfin vaincu : « Quel est ce roi du ciel, s'écria-t-il, qui fait ainsi périr les plus grands rois de la terre! »

Au nombre des femmes de Clotaire, il s'en trouve une dont l'histoire peut nous reposer de tant de scènes sanglantes. Radegonde était nièce du roi de Thuringe que les Francs avaient vaincu et tué; elle-même, avec un jeune frère, avait fait partie du butin de Clotaire. Ce prince, frappé de sa beauté précoce, la fit élever avec soin, et plus tard la prit pour épouse. Radegonde avait vu avec horreur cet hymen qui lui donnait le titre de reine. Ses souvenirs la reportaient sans cesse au milieu de sa famille égorgée, et elle ne les oubliait qu'en se dérobant aux honneurs de son rôle officiel pour vivre au milieu des pauvres, subvenir à leurs besoins, soigner leurs plaies les plus rebutantes, ou bien écouter un clerc lettré et causer longuement avec quelque évêque des saintes Écritures. « C'est une nonne, disait brutalement Clotaire, et non une reine. » Le cloître, en effet, était l'asile où cette âme délicate et aimante voulait fuir les passions grossières qui l'entouraient. Un jour que le roi fit tuer le dernier frère qui lui restait, elle courut à Noyon et trouva l'évêque saint Médard à l'autel : « Je t'en supplie, très-saint père, lui dit-elle, consacre-moi au Seigneur. » Il y avait à craindre toute la colère du roi; l'évêque hésita, car l'église était pleine de guerriers francs qui le menaçaient. Mais la reine, revêtant aussitôt un habit de recluse, le somma de donner à Dieu celle qui voulait rompre sans retour avec le siècle; et il la consacra diaconesse par l'imposition des mains.

Clotaire se montra d'abord fort irrité. Vaincu, cependant, à la longue, par la patiente résistance des évêques, il permit à la fille des rois thuringiens de fonder un monastère de femmes à Poitiers, dont elle est devenue la patronne. Elle s'y renferma en 550 pour n'en plus sortir que morte en 587. Durant cette longue reclusion, elle mêla toujours aux bonnes œuvres et à l'austérité des exercices religieux la culture des lettres; toujours aussi elle garda ses chers souvenirs du foyer domestique, et nous les retrouvons dans les mauvais vers du plus grand poëte de ce temps, Fortunatus, qui se fit ordonner prêtre pour ne la point quitter.

Ainsi la nature humaine ne perd jamais ses droits; au milieu du plus furieux déchaînement des passions mauvaises, il reste encore des sentiments purs et délicats. Au sixième siècle, c'était l'Église qui offrait un refuge à ces âmes tendres ou élevées que la barbarie croissante épouvantait : le cloître pour ceux qui cherchaient le recueillement et la solitude; le clergé régulier pour les vertus plus actives, pour ceux qui ne craignaient point d'aller porter à des hommes de sang des paroles de paix, de justice et d'amour.

Voilà pourquoi les plus mauvais siècles du moyen âge restent supérieurs en moralité aux plus beaux siècles du paganisme, et comment l'humanité avance, alors même qu'on la croit précipitée dans les abîmes.



Pierre tombale de Clotaire Ier, trouvée à Soissons.



CHAPITRE VIII.

LES FILS ET LES PETITS-FILS DE CLOTAIRE Ier.

§ 1. OPPOSITION DE LA NEUSTRIE ET DE L'AUSTRALIE; FRÉDÉGONDE, BRUNEHAUT ET GALSWINTHE.

APRÈS la mort de Clotaire Ier (561), la monarchie fut de nouveau divisée en quatre royaumes : ceux de Paris, de Soissons, de Metz et de Burgondie, pour ses quatre fils. Le moins mauvais, le roi de Paris, Charibert, se fit pourtant excommunier par saint Germain, parce qu'il voulait prendre une religieuse pour femme. Sa mort prématurée en 567 réduisit les quatre royaumes à trois. Ce dernier partage eut plus de durée que les précédents, parce qu'il répondait à des divisions réelles, à des nationalités distinctes. Gontran commanda aux Burgondes, Sigebert aux Francs austrasiens ou orientaux, et Chilpéric à cette population mêlée de Francs et de Gallo-Romains, qu'on appela Neustriens ou les Occidentaux. Quant à l'Aquitaine, elle resta divisée entre les trois rois, chacun voulant sa part de ces belles contrées du midi et des riches cités dont les tributs rem-

Charibert excommunié par saint Germain. (Page 67, col. 2.)

pliraient son trésor. Mais Paris avait déjà assez d'importance pour qu'aucun d'eux ne consentît à le laisser à un de ses frères. Il fut décidé qu'il appartiendrait à tous les trois, et que chacun n'y pourrait entrer qu'avec la permission des deux autres. De ces trois personnages, Gontran eut le rôle le moins éclatant, mais l'existence la plus longue ; il put voir les sanglantes catastrophes dont les deux autres royaumes furent le théâtre.

Un chroniqueur du septième siècle, Frédégaire, fait le récit suivant, qui, en ce temps-là, courait parmi le peuple : « Une nuit que Childéric, père de Clovis, reposait près de sa femme Basine, celle-ci lui dit : « O « roi, lève-toi, et ce que tu verras dans la cour du logis, « tu viendras le dire à ta servante. » Childéric se leva et il vit passer des bêtes qui ressemblaient à des lions, à des licornes et à des léopards. Il revint vers sa femme et lui dit ce qu'il avait vu ; et Basine lui dit : « Maître, « va de rechef, et ce que tu verras, tu le raconteras à ta « servante. » Childéric sortit de nouveau et vit passer des bêtes semblables à des ours et à des loups. Ayant raconté cela à sa femme elle le fit sortir une troisième fois ; il vit alors des chiens et d'autres animaux inférieurs qui se roulaient et se déchiraient les uns les autres. Alors Basine dit à Childéric : « Ce que tu as vu « de tes yeux arrivera en vérité : il nous naîtra un fils « qui sera un lion par son courage ; les fils de notre fils « ressembleront aux léopards et aux licornes ; mais ils « engendront à leur tour des enfants semblables aux « ours et aux loups pour leur voracité. Ceux que tu as



Vision de Childéric. (Page 68, col. 2.)

« vus pour la dernière fois viendront pour la fin et la « ruine du royaume. »

Cette fois encore l'imagination populaire avait rencontré juste. Nous aussi nous avons vu passer les lions et les léopards, et nous voici avec les ours et les loups dévorants.

Sous les fils de Clovis, l'esprit de conquête animait encore les Francs ; maintenant il n'y aura plus, pendant un siècle et demi, que l'esprit de discorde.

Dans l'Austrasie (Belgique et Lorraine), plus rapprochée du Rhin par où les barbares étaient venus, et convertie d'une plus nombreuse population franque, les coutumes germaniques dominaient ; et une foule de petits chefs y formaient une aristocratie puissante et guerrière, jalouse de ses rois. La Neustrie (Ile-de-France, Normandie, etc.), plus romaine parce qu'elle renfermait moins de barbares et plus d'anciennes cités, accordait davantage à l'autorité de ses rois et conservait quelques souvenirs, quelques usages de l'administration impériale.

Cette différence de mœurs et de situation amena entre la Neustrie et l'Austrasie une opposition politique, qui éclata d'abord dans la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut, l'une épouse de Chilpéric, l'autre épouse de Sigebert ; plus tard, dans celle d'Ébroïn et des maires d'Austrasie.

Un nouveau peuple, arrivé de l'Asie par la route des Huns, avait pénétré dans la vallée du Danube, et, la remontant, se heurta contre l'empire franc. Sigebert,



Galswinthe se sépare de sa mère. (Page 70, col. 2.)

chargé, comme roi d'Austrasie, de défendre les frontières orientales, battit une première fois les Avars en 562. Mais six ans plus tard ils pénétrèrent jusqu'en Bavière et en Franconie, vainquirent Sigebert et le firent captif. Il faut cependant que leur victoire n'ait pas été bien décisive, car ils relâchèrent leur prisonnier et rentrèrent dans la Pannonie. Dans le même temps, les Lombards, depuis peu maîtres de l'Italie, envahissaient les États de Gontran. A trois reprises différentes ils pénétrèrent jusqu'aux bords du Rhône (570-576). L'empire franc était trop près encore de son origine pour se laisser déjà entamer. Les Lombards furent rejetés au delà des Alpes, comme les Avars l'avaient été au delà des pays germains.

Pendant que le roi d'Austrasie combattait pour la cause commune, ses frères profitaient de son absence pour piller ses provinces occidentales. A cette injure, Chilpéric en ajouta une autre : il fit étrangler sa femme Galswinthe, sœur de Brunehaut. Toutes deux étaient filles du roi des Visigoths, Athanagilde, qui avait cru acheter, par cette double union, l'amitié des Francs. Si Brunehaut, femme d'un cœur viril, avait accepté sans répugnance l'hymen avec un de ces chefs qui, aux yeux des Goths, amollis par le doux climat d'Espagne, étaient des barbares, Galswinthe, moins ambitieuse de la puissance, avait vu avec terreur arriver le jour où il lui avait fallu quitter sa mère, pour aller chercher bien loin vers le Nord un époux inconnu. Notre plus habile historien a raconté, d'après un poëte du temps, Fortunatus, cette touchante histoire, et peint cette douce figure qui se détache si bien sur ce fond de barbarie. « Quand les ambassadeurs francs se présentèrent pour saluer la fiancée de leur roi, ils la trouvèrent sanglotante sur le sein de sa mère. Tout durs qu'ils étaient, ils furent émus et n'osèrent parler de voyage. Ils laissèrent passer deux jours, et le troisième ils vinrent se présenter devant la reine en lui annonçant cette fois qu'ils avaient hâte de partir, lui parlant de l'impatience de Chilpéric et de la longueur du chemin. La reine pleura et demanda encore pour sa fille un jour de délai. « Un seul jour encore, et je ne demanderai plus rien; « Savez-vous que là où vous emmenez ma fille, il n'y « aura plus de mère pour elle ! » Mais tous les retards possibles étaient épuisés, Athanagilde interposa son autorité de roi et de père, et, malgré les larmes de sa mère, Galswinthe fut remise entre les mains de ceux qui avaient mission de la conduire à son futur époux.

« Une longue file de cavaliers, de voitures, de chariots et de bagages traversa les rues de Tolède et se dirigea vers la porte du Nord. Le roi suivit le cortége de sa fille jusqu'à un pont jeté sur le Tage, à quelque distance de la ville, mais la reine ne put se résoudre à retourner si vite, et voulut aller au delà. Quittant son propre char, elle s'assit auprès de Galswinthe, et, d'étape en étape, de journée en journée, elle se laissa entraîner à 100 milles de distance. Chaque jour elle disait : « C'est « jusque-là que je veux aller, » et, parvenue à ce terme, elle passait outre. A l'approche des montagnes, les chemins devinrent difficiles, elle ne s'en aperçut pas, et voulut aller encore plus loin. Mais comme les gens qui la suivaient grossissaient beaucoup le cortége, augmentaient les embarras et les dangers du voyage, les seigneurs goths résolurent de ne pas permettre que leur reine fît un mille de plus. Il fallut se résigner à une séparation inévitable, et de nouvelles scènes de tendresse, mais plus calmes, eurent lieu entre la mère et la fille. La reine exprima en paroles douces sa tristesse et ses craintes maternelles : « Sois heureuse, « dit-elle, mais j'ai peur « pour toi; prends garde, « ma fille, prends bien « garde. » A ces mots, qui s'accordaient trop bien avec ses propres pressentiments, Galswinthe pleura : « Dieu le « veut, il faut que je me « soumette. » Et la triste séparation s'accomplit.

« Un partage se fit dans ce nombreux cortége. Cavaliers et chariots se divisèrent, les uns continuant à marcher en avant, les autres retournant vers Tolède. Avant de monter sur le char qui devait la ramener en arrière, la reine des Goths s'arrêta au bord de la route, et, fixant ses yeux vers le chariot de sa fille, elle ne cessa de la regarder, debout et immobile, jusqu'à ce qu'il disparut dans l'éloignement et dans les détours des chemins. Galswinthe, triste mais résignée, continua sa route vers le Nord. Son escorte, composée de seigneurs et de guerriers des deux nations, Goths et Francs, traversa les Pyrénées, puis les villes de Narbonne et de Carcassonne, sans sortir du royaume des Goths qui s'étendait jusque-là; ensuite elle se dirigea par la route de Poitiers et de Tours, vers la cité de Rouen, où devait avoir lieu la célébration du mariage. Aux portes de chaque grande ville, le cortége faisait halte, et tout se disposait pour une entrée solennelle : les cavaliers jetaient bas leurs manteaux de route, découvraient les harnais de leurs chevaux, et s'armaient de leurs boucliers suspendus à l'arçon de la selle; la fiancée du roi de Neustrie quittait son lourd chariot de voyage pour un char de parade, en forme de tour et tout couvert de plaques d'argent....

Chilpéric Ier et Frédégonde.

« Les noces de Galswinthe furent célébrées avec au-

tant de magnificence et d'appareil que celles de sa sœur Brunehaut. Il y eut même cette fois pour la mariée des honneurs extraordinaires, et tous les Francs de la Neustrie, seigneurs et simples guerriers, lui jurèrent fidélité comme à un roi. Rangés en demi-cercle, ils tirèrent tous à la fois leurs épées, et les brandirent en l'air en prononçant une vieille formule païenne qui dévouait au tranchant du glaive celui qui violerait son serment. Ensuite le roi renouvela solennellement sa promesse de constance et de foi conjugale; posant sa main sur une châsse qui contenait des reliques, il jura de ne jamais répudier la fille du roi des Goths, et, tant qu'elle vivrait, de ne prendre aucune autre femme. »

Il tint sa promesse quelques mois! Avant d'arriver, Galswinthe avait une rivale, Frédégonde, dont le nom seul rappelle tout ce qu'il y a jamais eu de sécheresse et d'implacable cruauté dans le cœur d'une femme. Repoussée un instant dans l'ombre d'où elle était sortie par l'arrivée de la fille du roi des Goths, elle reprit bientôt sur Chilpéric l'ascendant qu'elle avait exercé déjà. Galswinthe osa se plaindre, puis demanda à retourner dans son pays; Chilpéric craignit de perdre les trésors qu'elle avait apportés. Une nuit, un serviteur affidé fut introduit dans sa chambre, et l'étrangla pendant qu'elle dormait.

§ 2. MEURTRES DE SIGEBERT, DE CHILPÉRIC ET DE SES DEUX FILS.

Brunehaut voulut aussitôt la venger; elle poussa son époux à la guerre. Mais Gontran s'interposa. On remit l'affaire au jugement du peuple assemblé, et sa sentence obligea Chilpéric à livrer à Brunehaut cinq villes d'Aquitaine qu'il avait constituées comme douaire à Galswinthe, le lendemain de ses noces. En 573, il essaya de revenir sur cette cession et envahit les domaines de Sigebert en Aquitaine. Le roi d'Austrasie accourt, traînant à sa suite une immense armée venue d'outre-Rhin, et qui semblait une invasion nouvelle. Chilpéric épouvanté, céda encore, mais, à peine Sigebert avait-il renvoyé ses bandes sauvages, que de nouvelles provocations le ramenèrent en Neustrie. Cette fois ce fut pour en finir avec son frère. Rien ne put l'arrêter. Il entra dans Paris, et les Neustriens s'engagèrent à le prendre pour roi. Chilpéric ne conservait que Tournai; Sigebert voulut le lui enlever. Au moment de partir, il vit arriver un pieux personnage, Germain, évêque de Paris, qui s'efforça d'arracher de son cœur la pensée mauvaise que le roi de Mets y avait laissée entrer. « Roi Sigebert, lui dit l'évêque, si tu pars sans intention de mettre ton frère à mort, tu reviendras vivant et victorieux; mais si tu as une autre pensée, tu mourras; car le Seigneur a dit : « La fosse que tu prépares afin que ton frère y » tombe te fera tomber toi même. » Sigebert ne répondit rien et alla recevoir à Vitry, sur la Scarpe, les acclamations des Neustriens qui le proclamaient roi, puis il marcha contre Tournai. Mais Frédégonde veillait sur son époux et sur elle-même : deux soldats, fanatisés par elle se rendirent à Vitry, où ils demandèrent à saluer Sigebert et à l'entretenir en secret. Comme il les écoutait, ayant chacun d'eux à ses côtés, ils le frappèrent à la fois dans le flanc avec de longs couteaux empoisonnés. Il ne poussa qu'un cri et tomba mort (575). Chilpéric était délivré.

Brunehaut, alors à Paris avec ses trésors et son tout jeune fils, qui fut Childebert II, était à la merci de Chilpéric. Le roi de Neustrie prit les trésors et s'inquiéta peu de l'enfant. Un des fidèles de Sigebert pénétra dans le palais où il était gardé, le cacha dans une grande corbeille, et se laissant, à l'aide d'une corde, glisser du haut des murs, le conduisit à Metz par des chemins détournés; il n'avait que cinq ans, les leudes le proclamèrent néanmoins roi et lui donnèrent un maire du palais pour gouverner à sa place. Cette minorité était favorable à leurs désirs d'indépendance.

Chilpéric, que Grégoire de Tours appelle un Hérode, un Néron, avait pourtant, au milieu de tous ses vices et de sa barbarie, des instincts d'administration et quelque curiosité littéraire. Il faisait des vers, fort mauvais assurément, mais d'où je conclus qu'il lisait des poëtes que bientôt personne ne lira plus. Il avait ajouté plusieurs lettres à l'alphabet, et ordonné que les livres anciennement écrits fussent effacés à la pierre ponce pour être recopiés suivant sa nouvelle méthode. Son esprit osait même se porter aux spéculations théologiques, et Grégoire nous a laissé une discussion qu'il soutint avec le roi. Celui-ci avait composé un ouvrage sur la Trinité. Il ne voulait point qu'on fît de distinction des trois personnes, mais qu'on les nommât seulement par le nom de Dieu. Il soutenait que le Père était le même que le Fils, le Fils le même que le Saint-Esprit et le Père. Ces opinions touchaient tant soit peu à l'hérésie, et le roi voulait les imposer. « Je veux que toi et les autres docteurs de l'église, dit-il à Grégoire, le croyiez ainsi. » L'évêque de Tours protesta énergiquement, entreprit une longue réfutation de ces erreurs, et eut beaucoup de peine à faire entendre à ce théologien nouveau que c'était spirituellement et non corporellement qu'on distinguait trois personnes dans la Trinité. Le roi ne céda point encore. « Il faut que je montre cela à de plus sages, s'écria-t-il, ils seront de mon avis. — Et moi, répondit l'évêque, je soutiens qu'il sera insensé celui qui adoptera ce que tu proposes. » Peu de jours après survint l'évêque d'Alby. Chilpéric lui lut son écrit. L'évêque fut indigné comme Grégoire de cette témérité et à tel point qu'il tâcha de saisir le papier pour le mettre en pièces. Le roi eut cependant la sagesse de céder à l'autorité des évêques, et avec la mobilité des barbares abandonna ses opinions et ses projets de réformes dans le dogme de l'Église.

Chilpéric trouvait aussi bien beau l'ordre qu'avaient établi les empereurs romains. Mais ce qu'il prisait le plus c'était leur système financier, et il résolut de le remettre en vigueur. Le roi Chilpéric, dit Grégoire de Tours, fit faire dans tout son royaume des rôles d'impositions nouvelles et très-pesantes, ce qui fut cause que beaucoup abandonnèrent leurs propriétés et se réfugièrent dans d'autres royaumes, aimant mieux se transporter ailleurs que de demeurer exposés à un pareil danger; car il avait été ordonné que chaque propriétaire de terre payerait une amphore de vin par demi-arpent : on avait imposé, tant sur les autres terres que sur les esclaves, beaucoup d'autres contributions ou prestations qu'il était impossible de supporter. Le peuple du Limousin, se voyant accablé sous de telles charges, se rassembla dans les premiers jours de mars et voulut tuer le référendaire chargé de lever cet argent; et ils n'y auraient pas manqué « i l'évêque Fer-

réol ne l'eût délivré du péril qui le menaçait. La multitude s'empara des rôles et les livra aux flammes. Le roi, extrêmement irrité, envoya des gens de sa maison, chargés d'infliger au peuple de grands châtiments. Plusieurs furent cruellement tourmentés, d'autres punis de mort. On rapporte même que des abbés et des prêtres furent attachés à des poteaux et livrés à divers supplices, sur les calomnies des envoyés du roi, qui les accusaient de s'être mêlés à la sédition où le peuple avait brûlé les registres. On eut ensuite des impositions plus accablantes qu'auparavant. « Il fallut des malheurs domestiques pour forcer Chilpéric à changer de conduite. Des maladies emportèrent ses enfants, lui-même tomba malade; et Frédégonde, effrayée de ses crimes, lui



Meurtre de Galswinthe. (Page 71, col. 1.)

dit : « Il y a bien longtemps que la miséricorde divine « supporte nos mauvaises actions. Elle nous a souvent « frappés de fièvres et autres maux, et nous ne nous « sommes pas amendés. Voilà que nous avons déjà « perdu des fils; voilà que les larmes des pauvres, les « gémissements des veuves, les soupirs des orphelins « vont causer la mort de ceux-ci; et il ne nous reste « plus l'espérance d'amasser pour personne; nous thésaurisons et nous ne savons plus pour qui. Voilà que « nos trésors demeureront dénués de possesseurs, « pleins de rapines et de malédiction. Est-ce que nos « celliers ne regorgent pas de vin? Est-ce que le froment ne remplit pas nos greniers? Nos trésors n'étaient-ils pas combles d'or, d'argent, de pierres pré-

« cieuses, de colliers ou d'autres ornements impériaux ? « Et voilà que nous avons perdu ce que nous avions de « plus beau. Maintenant, si tu y consens, viens et brû- « lons ces injustes registres : qu'il nous suffise, pour « notre fisc, de ce qui suffisait à ton père le roi Clotaire. » Chilpéric y consentit, et tous les rôles furent brûlés.

Mais dans l'âme atroce de Frédégonde les sentiments doux ne duraient pas longtemps. Bientôt elle épouvanta la Neustrie de ses assassinats. Son mari avait deux fils d'un premier mariage, Mérovée et Clovis, dont les droits devaient primer ceux de Clotaire, fils de Frédégonde. Mérovée commit l'imprudence d'épouser Brunehaut ; la marâtre saisit ce prétexte pour lui aliéner son père et le poursuivit avec un tel acharnement, que le malheu-



Mort de Brunehaut. (Page 75, col. 2.)

reux se fit tuer par un des siens ou tomba sous les coups d'un affidé de la reine. Ses amis périrent dans d'atroces supplices. L'évêque de Rouen, qui avait béni ce mariage, fut lui-même égorgé dans son église, sur les marches de l'autel, pendant qu'il offrait le sacrifice de la messe. Clovis tomba après, puis une de ses sœurs et Audowère, leur mère.

Ainsi se vérifiaient les paroles d'un évêque : « Après le synode qui s'était tenu à Paris, raconte Grégoire de Tours, j'avais déjà dit adieu au roi, et me préparais à m'en retourner chez moi. Ne voulant cependant point partir sans avoir salué l'évêque d'Alby, j'allai le chercher, et le trouvai dans la cour de la maison de Braine ; nous nous éloignâmes un peu pour causer, et il me dit :

« Ne vois-tu pas au-dessus de ce toit ce que j'y aperçois? — J'y vois, lui dis-je, un second petit bâtiment « que le roi a dernièrement fait élever au-dessus. » Il reprit : « N'y vois-tu pas autre chose? — Non, dis-je; et, supposant qu'il parlait ainsi par manière de jeu, j'ajoutai : « Si tu vois quelque chose de plus, montre-« le moi. » Alors, poussant un profond soupir, il me dit : « Je vois le glaive de la colère divine tiré et sus-« pendu sur cette maison. » Et véritablement les paroles de l'évêque ne furent pas menteuses. »

Chilpéric lui-même fut peut-être une des victimes de Frédégonde. Un soir qu'il revenait de la chasse, à sa villa royale de Chelles, comme il descendait de cheval, la main appuyée sur l'épaule d'un des leudes, il fut poignardé par Landéric, un des serviteurs de la reine (584); d'autres, il est vrai, accusent Brunehaut.

§ 3. GONTRAN; LE TRAITÉ D'ANDELOT; SUPPLICE DE BRUNEHAUT.

Tant de meurtres effrayaient le débonnaire Gontran. « Pour faire cesser cette mauvaise coutume de tuer les rois, il se rendit un jour à l'église, où tout le peuple était assemblé pour la messe, fit faire silence par un diacre et dit : « Je vous conjure, hommes et femmes « qui êtes ici présents, gardez-moi une fidélité invio-« lable, et ne me tuez pas comme vous avez tué derniè-« rement mes frères. Que je puisse au moins pendant « trois ans élever mes neveux, de peur qu'il n'arrive après ma mort que vous périssiez avec ces petits en-« fants, puisqu'il ne resterait de notre famille aucun « homme fort pour vous défendre. » A ces mots, ajoute Grégoire de Tours, tout le peuple adressa des prières au Seigneur. »

Entre Frédégonde et Brunehaut, il y avait en effet de quoi trembler pour un pacifique. Cependant Frédégonde avait déféré à Gontran la tutelle de son fils, le jeune Clotaire II, mais il se sentait de tous côtés entouré de périls. Il craignait Frédégonde, il craignait Brunehaut rentrée en Austrasie, où elle avait pris un grand ascendant sur son fils, il craignait les leudes, qui, de jour en jour, voulaient moins s'assujettir à la royauté; et un vaste complot venait de s'organiser dans le midi. L'Aquitaine, restée toute romaine, avait essayé de se séparer des contrées barbares du nord en se donnant un roi particulier, Gondowald. Cet aventurier, qui se disait fils de Clotaire Ier, périt, mais après avoir été sur le point de réussir (585).

Un autre complot plus formidable fut secrètement formé en 587, parmi les leudes d'Austrasie et de Burgondie. Il s'agissait d'assassiner les deux rois et de se partager ensuite le pays. Un des assassins, arrêté au moment où il levait le couteau sur Gontran, avoua tout. Les conjurés périrent, et parmi eux, nombre de ducs et de comtes. Childebert et Gontran, effrayés, eurent une entrevue à Andelot (dans la Haute-Marne, à 20 kilomètres nord-est de Chaumont), pour régler tous leurs différends. Il fut décidé que l'héritage de celui des deux qui mourrait sans enfants passerait au survivant ; que les leudes ne pourraient plus, selon leur caprice, porter d'un roi à l'autre leur fidélité ; mais en retour on leur garantit la possession de leurs bénéfices. C'était le premier pas vers le régime féodal.

Gontran mourut en 593 ; Childebert II réunit les deux royaumes et essaya de prendre celui de son cousin Clotaire II, le fils de Frédégonde. Son armée s'avança sans résistance jusqu'à Droissy, près de Soissons. Le duc Landry, qui commandait les Neustriens, cacha ses troupes derrière une forêt voisine du camp ennemi ; puis, le soir venu, coupa une branche à un arbre et suspendit une sonnette au cou de son cheval : tous les siens arrachèrent des rameaux à la forêt, s'en couvrirent et avancèrent ainsi fort près de l'armée austrasienne. Un soldat placé en sentinelle s'étonne de ce prodige qu'il ne comprend pas, et court annoncer que la forêt marche. On le traite d'ivrogne. Mais tout à coup les branches tombent, des milliers d'armes étincelantes apparaissent. Les sentinelles sont égorgées, les Austrasiens, surpris pendant leur sommeil, ne peuvent résister et s'enfuient à grand'peine.

Clotaire II n'eut pas le temps de réparer cet échec, une maladie l'enleva en 596. L'aîné de ses fils, Théodebert II, eut l'Austrasie; l'autre, Thierry II, la Burgondie. Brunehaut espéra régner en Austrasie sous son petit-fils, comme elle avait régné sous son fils. Mais elle irrita les Austrasiens en essayant de ramener un peu d'ordre dans l'État et de soumettre les leudes à plus d'obéissance. Se sentant haïe des grands, elle chercha à maintenir son pouvoir sur son petit-fils en le jetant dans tous les désordres. Elle fut punie de cet odieux calcul. Les compagnons de débauche du jeune roi la chassèrent (599).

Retirée en Burgondie, auprès de son autre petit-fils, elle y porta le même besoin de pouvoir, mêlant, il faut le dire, à son ambition impérieuse, des vues plus hautes que n'en avaient les princes de ce temps. Elle goûtait les arts et les lettres ; elle pensait ce que ne pensaient guère tous ces Mérovingiens : que les rois n'ont pas seulement à jouir des tributs payés par les peuples, mais qu'ils leur doivent en échange de l'ordre et des travaux d'utilité publique ; elle bâtissait des églises, faisait construire des routes et se souvenait de l'administration romaine qu'elle eût voulu restaurer. Malheureusement tous les moyens lui étaient bons, surtout le grand moyen de ce temps, celui qui semblait simplifier tout, l'assassinat. Ainsi fit-elle lapider saint Didier, évêque de Vienne, qui voulait arracher son petit-fils aux vices qu'elle nourrissait en lui. Elle n'osa pourtant pas porter la main sur saint Colomban, moine irlandais, d'une éloquence égale à son courage, et qui parcourait la Gaule en rappelant les moines à la discipline et quelquefois les princes à l'humanité. Comme il reprochait vivement à Thierry II ses déréglements, Brunehaut le chassa du monastère qu'il venait de fonder à Luxeuil, au milieu des solitudes des Vosges, et le fit embarquer sur la Loire pour le renvoyer en son pays.

Au milieu de ces intrigues de cour, il y avait des guerres de peuples. Deux fois les Neustriens avaient été vainqueurs des Austrasiens, près de Soissons, à Droissy (593) ; et non loin de Moret, à Latofao (596) ; mais ils furent mis en pleine déroute à Dormeilles, en Gâtinais (600), et près d'Étampes (604) par les Burgondes : Paris fut pris. C'en était fait de Clotaire II si le roi d'Austrasie ne l'eût sauvé en traitant avec lui. Brunehaut, furieuse de voir lui échapper une vengeance poursuivie pendant trente années, s'en prit à Théodebert. Elle décida son frère Thierry à l'attaquer, mais les leudes s'y refusèrent. En 610 ils allèrent d'eux-mêmes à cette guerre. Théodebert, vaincu, fut mis

à mort avec ses enfants. Son frère ne lui survécut guère (616).

Il n'y avait plus d'hommes pour régner en Austrasie et en Burgondie, mais quatre enfants et leur aïeule Brunehaut. Les grands frémirent à la pensée qu'ils allaient se trouver à la merci de cette femme impérieuse, et un complot s'ourdit secrètement contre elle. Elle faisait marcher les armées de ses deux royaumes contre Clotaire II, et comptait sur une victoire certaine ; elle fut livrée par ses propres soldats au fils de son implacable ennemie. Il lui reprocha la mort de dix rois, l'abandonna pendant trois jours aux insultes de son armée, puis la fit attacher à la queue d'un cheval indompté. Les quatre fils de Thierry II avaient été déjà égorgés ; Clotaire II se trouva, comme son aïeul Clotaire Ier, seul roi des Francs (613). L'horrible Frédégonde, sa mère, était morte « pleine de jours » en 597.



CHAPITRE IX.

ÉTAT DE LA GAULE AU SIXIÈME SIÈCLE.

§ 1. MISÈRE DU SIXIÈME SIÈCLE; L'ÉGLISE; LES MOINES; SAINT FIACRE ET SAINT COLOMBAN.



L'HUMANITÉ a traversé peu d'époques aussi malheureuses que le sixième et le septième siècle de notre ère. L'indiscipline, les brutales violences des barbares, l'absence de tout ordre, le réveil des antiques rivalités de ville à ville, de canton à canton, et partout enfin une sorte de retour à l'état de nature, voilà ce que montrent les documents de cette triste époque. On avait toujours à craindre le pillage, l'incendie ou quelque attaque soudaine et le meurtre. De sorte que, en outre le mal que faisait la violence présente, il y avait encore les perpétuelles inquiétudes que causait la pensée des violences futures, les barbares se faisant aussi peu scrupule de prendre la liberté que les biens des vaincus. Ainsi, lorsque Chilpéric envoya sa fille en Espagne pour la marier au roi des Goths, il fit enlever à Paris un grand nombre d'habitants de condition distinguée, qui durent, bon gré mal gré, quitter leur patrie, leur famille, pour faire cortége à sa fille. Chaque année ces rois barbares se faisaient la guerre, et chaque année aussi faisaient la paix. Alors ils se livraient mutuellement des otages : c'étaient toujours des fils de riches Gallo-Romains, qui, à la première rupture, étaient des deux côtés réduits en servitude. On a vu plus haut l'histoire d'Attale, un de ces otages.

Ajoutons, pour achever le tableau de ces temps déplorables, que toute culture de l'esprit s'arrête ; que la langue latine se déforme dans ces bouches grossières ; que rois et chefs, nul, hors de l'Église et des administrations municipales, ne s'inquiète plus de savoir lire et écrire. La civilisation recule et semble sur le point de disparaître sous les ruines amoncelées par les barbares.

Frédégaire, le continuateur de Grégoire de Tours, reconnait avec tristesse le progrès croissant de la barbarie. Le pieux évêque était lui-même bien inculte, et demandait déjà grâce pour les fautes de son style ; du moins l'esprit vivait en lui. « J'aurais souhaité, dit Frédégaire, qu'il me fût échu en partage une pareille faconde et que je pusse quelque peu lui ressembler. Mais l'on puise difficilement à une source dont les eaux tarissent. Le monde se fait vieux, la pointe de la sagacité s'émousse ; aucun homme de ce temps ne peut ressembler aux orateurs des âges précédents ; aucun n'oserait y prétendre.

Quand l'invasion eut passé sur la Gaule, brisant les liens antiques, et apportant de nouvelles idées politiques et sociales, comme elle avait amené de nouveaux peuples, trois sociétés se trouvèrent en présence, dont l'une servit de lien aux deux autres ; les Gallo-Romains, les barbares, et entre eux, se recrutant des deux côtés, l'Église.

L'Église était allée au-devant des barbares ; elle conquit ses vainqueurs, les amena au pied de ses autels, leur fit courber la tête sous sa parole et sous sa main. Mais au contact de cette barbarie, elle prit elle-même quelque rudesse. Des Germains, des Francs, aspirèrent aux honneurs de l'épiscopat, et portèrent dans les basiliques des mœurs qu'elles ne connaissaient point. Le grand mouvement intellectuel qui animait naguère la société religieuse se ralentit, puis s'arrêta ; les ténèbres descendirent sur l'Église même. Cependant le clergé conserva quelque tradition de la culture ancienne, quelque teinture des lettres ; et, si sa science diminua, son influence s'accrut, dans les villes, où l'évêque fut le chef véritable ; auprès des rois qui trouvaient dans ses rangs d'habiles conseillers ; auprès des grands qui payaient ses prières par de riches aumônes, préféraient faire pénitence avec des terres données à l'Église plutôt qu'avec de bons exemples donnés à leurs fidèles. Armés de l'excommunication, les évêques inspiraient aux plus violents de ces hommes, même aux rois, une crainte salutaire ; et ils ajoutèrent à leur autorité morale un pouvoir réel, en obtenant de Clotaire Ier ou de Clotaire II le droit de recevoir, concurremment avec le comte ou gouverneur de la cité, la dénonciation des crimes de vol, de sédition et d'incendie.

Cette ingérence du clergé dans les affaires du siècle était heureuse, car il y avait plus de lumières, d'impartialité et de douceur dans ces tribunaux que dans ceux des barbares. Il était alors à l'avant-garde de la société ;

et les quatre-vingt-trois conciles tenus en Gaule du sixième au milieu du huitième siècle n'attestent pas seulement son activité pratique et la ferveur de son zèle, mais aussi ses constants efforts pour rendre les mœurs meilleures et mettre dans l'organisation sociale plus de justice et moins d'inégalité. Si le concile de Mâcon (585) imposait l'obligation de payer la dîme ou le dixième de tous les produits de la terre aux ministres de l'Église, sous peine d'excommunication perpétuelle, c'est que l'Église était seule en ce temps-là à songer aux pauvres. Le concile de Lyon (583) avait décrété qu'il y aurait dans toutes les villes un logement séparé pour les lépreux, lesquels seraient nourris et entretenus aux frais de l'Église. Le concile de Châlons (644)

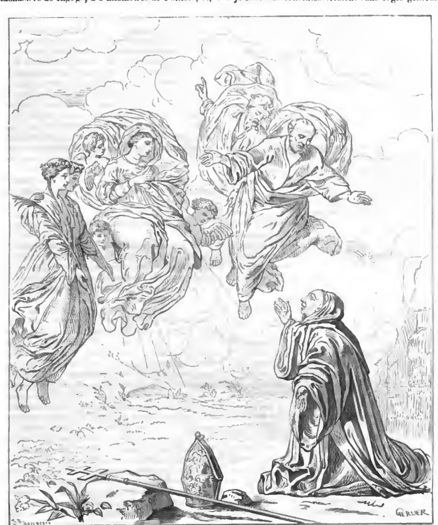


Saint Martin fait deux parts de son manteau. (Page 77, col. 1.)

défendait de vendre des esclaves chrétiens hors du royaume; et les pères ajoutaient : « La religion réclame que les chrétiens soient rachetés entièrement des liens de la servitude. » L'assemblée d'Orléans, en 511, avait accordé aux églises le droit d'asile ; ce droit, mauvais en des temps de paix, d'ordre et de justice, était précieux à une époque où le faible était la proie du fort. L'Église prenait donc courageusement les affligés sous sa protection. Elle appelait à elle la veuve, l'orphelin, le pauvre, le proscrit, et c'est parce qu'elle avait avec elle tous les faibles qu'elle fut si forte, car les faibles et les opprimés, c'était alors à peu près tout le monde.

A côté des églises s'élevaient les monastères. Saint Martin dont on contait un trait fameux de charité,

alors même qu'il était encore engagé dans les liens de la milice terrestre : ce manteau qu'un jour d'hiver il partagea avec un pauvre; saint Martin introduisit en Occident la vie cénobitique que saint Antoine avait, le premier, au troisième siècle, pratiquée en Orient et dans les déserts de la Thébaïde. Il avait fondé, en 360, le monastère de Ligugé, à 8 kilomètres de Poitiers, et, plus tard, celui de Marmoutiers, près de Tours. Vers le même temps fut bâti celui de l'île Barbe, au-dessus de Lyon, et au commencement du cinquième siècle celui de Saint-Victor, à Marseille, qui furent tous deux longtemps célèbres. Dès lors les couvents se multiplièrent rapidement; au sixième siècle, il y en avait déjà 238. Ces cénobites vivaient sans règle générale,



Vision de saint Benoît, d'après Lesueur.

et quelques-uns livrés aux excès d'une piété plus bizarre qu'édifiante, comme ce *stylite* des environs de Trèves, qui se tenait debout et pieds nus, hiver comme été, sur la cime d'une colonne d'où les évêques du voisinage eurent grand'peine à le faire descendre. Mais vers 530 saint Benoit de Nursia rédigea, pour les moines du Mont-Cassin, des statuts qui furent promptement adoptés dans toute la Gaule. Cette sage règle rejetait les macérations inutiles, et partageait le temps des moines entre la prière, le travail des bras et celui de l'esprit.

Elle leur faisait défricher le sol. Les plus riches contrées de la France actuelle doivent leur première fertilité à la colonisation des moines. Nous n'en citerons

qu'un exemple. La portion de la Brie qui avoisine Meaux et Jouarre était autrefois couverte par une vaste forêt. Un moine irlandais, Fiacre, dont le nom est resté populaire et que nos jardiniers honorent encore aujourd'hui comme leur patron, sans avoir probablement le premier mot de son histoire, demanda à l'évêque de Meaux la permission d'arracher le bois qui couvrait l'espace de terrain qu'il pourrait entourer d'un fossé en une journée de travail. Il voulait en faire un jardin et y cultiver des légumes pour les pauvres voyageurs. La légende raconte que l'Irlandais prit son bâton, que le sol se creusa de lui-même sous la pointe et que les grands arbres de la forêt tombèrent à droite et à gauche avant même qu'il les eût touchés. Ce récit ne traduit-il pas clairement la profonde impression produite sur l'esprit du peuple par le zèle ardent et les rudes labeurs des moines cultivateurs?

Saint Benoît avait aussi imposé aux moines la lecture et la copie des manuscrits. « On perce le diable d'autant de coups, disait un abbé, qu'on trace de lettres sur le papier. » Un peu de vie littéraire se conserva donc au fond des monastères, et c'est de là qu'elle sortira pour se répandre sur la société, quand cette société aura retrouvé assez de sécurité et de loisir pour se remettre à penser.

« Une abbaye n'était pas seulement un lieu de prière et de méditation, c'était encore un asile ouvert contre l'envahissement de la barbarie sous toutes ses formes. Ce refuge des livres et du savoir abritait des ateliers de tout genre, et ses dépendances formaient ce que nous appelons aujourd'hui une ferme modèle ; il y avait là des exemples d'industrie et d'activité pour le laboureur, l'ouvrier, le propriétaire. Ce fut, selon toute apparence, l'école où s'instruisirent ceux des conquérants à qui l'intérêt, bien entendu, fit faire sur leurs domaines de grandes entreprises de culture ou de colonisation, deux choses dont la première impliquait alors la seconde. »

Un des pionniers les plus hardis de la propagande religieuse de ce temps, celui dont l'histoire et la légende ont gardé le plus grand souvenir, fut saint Colomban. Sorti du monastère de Bangor, en Irlande, il parut, vers 590, à la cour du roi de Burgondie, Gontran, étonnant les Francs par la sainteté de sa vie, l'étendue de ses lumières, l'activité de son zèle. Le roi lui permit de se choisir une retraite dans ses États. Columban s'enfonça dans les Vosges, et s'établit, avec ses compagnons, sur les ruines de deux bourgades romaines, dans un des endroits les plus âpres et les plus désolés de ces montagnes. Cette solitude se peupla bien vite, et le monastère de Luxeuil acquit, grâce aux vertus de ses habitants, une rapide renommée.

Mais Columban, esprit à la fois dominateur et indépendant, avait apporté d'Irlande des coutumes différentes de celles de l'Église romaine : ainsi il ne célébrait point la Pâque le même jour. C'était un premier sujet de contestations avec le clergé des Gaules ; par la violence de son zèle, la sévérité de ses discours, il mécontenta encore l'épiscopat, ceux du moins des évêques pour qui la sainteté de sa vie était un reproche et à qui son influence paraissait un danger. Il ne craignit même point de se heurter contre les puissants de la terre ; et, sans souci de déplaire à Brunehaut, exhortait sans cesse Thierry II à renoncer aux débauches au sein desquelles son aïeule le retenait pour le mieux gouverner. Un jour Brunehaut lui présenta les quatre fils que Thierry avait eus déjà de ses concubines. « Que me veulent ces enfants, dit le moine. — Ce sont les enfants du roi, fortifie-les par ta bénédiction. — Non, répondit Colomban, ils ne régneront pas, car ils sortent d'un mauvais lien. » Brunehaut ne lui pardonna pas cette injure et ne cessa dès lors d'exciter le roi contre lui. Thierry voulut visiter le monastère et entrer dans les cloîtres. Le saint s'y opposa et défendit fièrement le privilége du lieu sacré. Ce refus parut une insulte à la majesté royale, et Colomban fut saisi, placé de force sur un bateau qui descendit la Loire, et embarqué à Nantes pour l'Angleterre. Il rentra cependant dans la Gaule, mais cette fois ne s'y arrêta pas. Il remonta le Rhin, alla fonder la ville de Constance, puis au delà des Alpes le monastère de Bobbio. La légende lui attribuait un pouvoir sur la nature entière. Devant lui les bêtes fauves perdaient leur férocité, et les brigands tombaient à genoux ; les oiseaux du ciel faisaient leur nid dans le capuchon du moine, et les écureuils des bois descendaient des grands arbres pour jouer sur sa main. Croyance naïve de la puissance de la foi ! Tous les peuples ont accordé à leurs saints un pouvoir surnaturel. C'était à leurs yeux la récompense habituelle de la piété ardente.

§ 2. LES INSTITUTIONS GERMANIQUES EN GAULE.

Les barbares avaient renversé l'administration impériale, mais non l'organisation intérieure des cités. Cependant un comte franc était venu s'y établir pour y représenter le roi, percevoir l'impôt que les Gallo-Romains continuèrent à payer, et rendre la justice. Les vaincus gardèrent leur curie, leurs magistratures, l'usage de la loi romaine, et ces institutions ont, dans un très-grand nombre de villes, traversé tout le moyen âge. Mais la présence permanente de ce comte franc, investi de tous les pouvoirs du roi, porta gravement atteinte aux libertés municipales qui, à d'autres égards, furent agrandies. Ainsi, les habitants des villes reprirent le droit de porter les armes que les Romains leur avaient ôté. La société gallo-romaine présentait trois conditions principales : les hommes libres propriétaires, les colons attachés au sol qu'ils cultivaient, les esclaves domestiques ou agricoles. Dans le système de pénalité des Francs, la vie d'un Gallo-Romain n'était estimée que la moitié de celle d'un barbare. Les Gallo-Romains libres vivaient presque tous dans les cités, suivant les habitudes de la société grecque et romaine, les riches de leurs revenus, les pauvres du peu d'industrie et de commerce qui subsistaient encore. Les barbares, au contraire, dédaignaient le séjour des villes, pour rester, comme de l'autre côté du Rhin, à l'air libre, sous les grands arbres, à portée des terrains de chasse. Les plus riches propriétaires gallo-romains suivirent l'exemple des maîtres du pays. Ils quittèrent le triclinium et les couronnes de fleurs, les bains parfumés et les moelleux tapis de l'Orient, le poëte et le parasite qui égayaient leurs repas, les jeux du cirque et les discussions de la curie, qui occupaient leurs loisirs, pour les longues chasses, les bruyantes orgies et la fière indépendance des barbares. Alors une importante révolution fut accomplie. La prépondérance qui appartenait aux villes, dans l'antiquité, passa aux

campagnes, où l'aristocratie s'établissait, et le moyen âge aura, en place de la vie municipale qui développe la civilisation et la liberté, le règne des châteaux et cette noblesse terrienne qui partout a montré de brillantes qualités militaires, mais partout aussi a tenu, pendant des siècles, le paysan courbé sur son sillon, l'artisan sur son métier, dans la misère, l'ignorance et la servitude.

Après la conquête, les Francs avaient pris une partie considérable des terres gauloises. Ces terres, franches de tout tribut et dont la possession n'imposait à leurs propriétaires que le service militaire dans les guerres nationales, formèrent le domaine propre du guerrier, ou ce que l'on appela les *alleux*. Les rois, les chefs influents qui s'étaient réservé des domaines considérables, payèrent dans la suite les services de leurs compagnons, qu'ils nommaient leurs *fidèles* ou leurs *leudes*, avec des terres cédées pour la vie, et généralement, depuis le traité d'Andelot (587), à perpétuité. Mais ils attachèrent à cette cession l'obligation du service militaire et de certains devoirs à remplir vis-à-vis d'eux, en échange de la protection qu'ils assurèrent à leurs vassaux envers et contre tous. Ces terres protégées, mais dépendantes, formèrent les *bénéfices*. Les *terres tributaires* étaient celles que les Francs avaient laissées aux anciens propriétaires à condition d'un tribut en argent ou en nature.

Pour les hommes, on distinguait :

1° Les *hommes libres*, divisés en deux classes ; propriétaires d'alleux, qui ne devaient rien à personne, mais étaient obligés, vis-à-vis du roi, à quelques dons, vis-à-vis de la nation, au service militaire dans les guerres nationales ; *leudes*, qui avaient les bénéfices et qui étaient astreints à de certains devoirs envers ceux de qui ils les tenaient. Les leudes royaux, parmi lesquels le roi choisissait habituellement les ducs et les comtes qu'il envoyait commander les armées, les provinces ou les villes, étaient ceux qui avaient reçu directement du roi leur bénéfice. Ces leudes royaux qui, vivant dans l'intimité du prince, en obtenaient des domaines considérables, et les chefs qui avaient eu assez de terres pour en distribuer à leurs fidèles, formaient une aristocratie dont la force et les prétentions iront chaque jour en croissant.

2° Le *lite*, qui, de même que le colon romain, ne pouvait être capricieusement arraché du domaine qu'il cultivait comme fermier, et pour lequel il payait au propriétaire une redevance fixe.

3° L'*esclave*, à qui l'on ne reconnaissait plus la liberté personnelle que le lite et le colon conservaient.

Dans ces lois la hiérarchie sociale est marquée par le prix du sang. Les crimes, les délits n'y sont point punis par une peine personnelle, mais par une amende, et cette amende varie selon la condition de la victime. Ainsi il en coûtait moitié moins pour tuer un Gallo-Romain que pour tuer un Franc. C'était ce qu'on appelait le *Wehrgeld* ou la composition, système qui accuse une société singulièrement barbare.

La royauté était à la fois élective et héréditaire, c'est-à-dire que le roi était élu, mais toujours choisi dans la famille des Mérovingiens. Ces rois sont quelquefois appelés les princes chevelus. Les raser, c'était les déposer. « On dépouillait un roi franc de sa chevelure, dit Chateaubriand, comme un empereur de son diadème. Les Germains, dans leur simplicité, avaient attaché le signe de la puissance à la couronne naturelle de l'homme. » Au delà du Rhin, les rois n'avaient eu qu'une autorité fort restreinte. Après la conquête, les Gallo-Romains, surtout les évêques, cherchèrent à donner à ces princes quelques idées d'ordre et d'administration. Le territoire fut divisé en comtés et les comtés en centuries. Dans chacune des anciennes cités gallo-romaines, un officier du roi, un comte, vint rendre la justice, concurremment avec l'évêque, à qui certaines causes furent réservées. Francs, Gallo-Romains, Burgondes, Visigoths, étaient jugés par lui, mais d'après leur loi particulière et leurs coutumes. Il percevait les revenus publics, convoquait le ban des hommes libres et les conduisait à l'armée. On réunit quelquefois plusieurs cités sous la surveillance supérieure d'un duc, lequel eut alors sous ses ordres plusieurs comtes. Ainsi les rois barbares respectaient moins l'indépendance des cités que ne l'avaient fait les empereurs. Ils essayèrent même de rétablir la fiscalité romaine qui était tombée avec l'empire ; mais cette tentative, comme toutes celles que firent quelques-uns de ces rois ou de leurs ministres pour mettre un peu d'ordre dans cette société, irrita profondément les grands, surtout ceux d'Austrasie, plus étrangers aux coutumes romaines.

Les Francs avaient en effet apporté de la Germanie une idée qu'on ne connaissait plus dans l'empire, celle de la souveraineté de la nation. Pour les questions importantes, le roi était obligé, dans les premiers temps, de réunir l'assemblée générale, à laquelle tous les hommes libres étaient tenus d'assister (*champ de mars*). C'est là aussi qu'en souvenir de l'ancienne fraternité d'armes qui avait existé en Germanie, les Francs venaient offrir au prince leurs dons annuels. Dans chaque comté, dans chaque centurie, les hommes libres formaient la cour du comte ou du centenier, pour rendre la justice. Ces habitudes de liberté et d'égalité s'alliaient mal avec les allures despotiques du régime impérial. Tous ceux qui en souhaitèrent le retour, Chilpéric, Brunehaut, Ébroïn, périrent à la peine.

Mais cette victoire ne profita qu'aux grands, qui formèrent, au milieu de la nation, une noblesse puissante, d'autant plus redoutable qu'elle se donna un chef dans le maire du palais. Le roi vivant entouré d'une foule nombreuse de leudes, il y avait toujours autour de lui beaucoup de bruit et de tumulte. Pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos, on institua de bonne heure un maire du palais, élu par les grands et juge de toutes les querelles qui s'élevaient dans la demeure royale. Il n'avait que la police du palais et le commandement des leudes ; il prit peu à peu les fonctions que le roi s'ennuyait de remplir, et on verra le maire du palais, surtout en Austrasie, contraindre les Mérovingiens à se résigner au rôle de rois fainéants.

Ce titre de roi, vu à quatorze siècles de distance, nous fait illusion. Et si bien, que des écrivains ont longtemps parlé des Chilpéric, des Clotaire et de leur cour dans les termes dont ils se servaient pour peindre Louis XIV et Versailles. Il y avait bien sceptres et couronnes. Mais regardez de près ces magnificences mérovingiennes, et vous verrez tout ce qu'il y avait de mœurs grossières autour des rois chevelus. Tandis que les empereurs romains habitaient les cités qu'ils avaient embellies de monuments splendides, les rois francs vivaient aux champs, allant d'une de leurs *villas*

à l'autre, consommant en chacune les provisions qui y avaient été amassées. « Ces villas royales, dit le peintre le plus habile de notre histoire, n'avaient rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge : c'était un vaste bâtiment entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construit en bois poli avec soin et orné de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'origine. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfévrerie et la fabrique des armes, jusqu'à l'état de tisserand et de cor



Grégoire de Tours.

royeur, depuis la broderie en soie et en or jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin. La plupart de ces familles étaient gauloises, nées sur la portion du sol que le roi s'était adjugée comme part de conquête, ou transportées violemment de quelque ville voisine pour coloniser le domaine royal, des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges. Les maisons des cultivateurs et les masures des serfs du domaine complétaient le village royal qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. »

Chaque tribu germanique avait sa loi. Celles des Visigoths et des Burgondes se rapprochent beaucoup de

la loi romaine, sous laquelle vivaient le clergé et les Gallo-Romains. Nous avons encore les lois des Alamans, des Bavarois, des Ripnaires et des Saliens. Trois caractères principaux les distinguent de la loi romaine. D'abord elles ne forment qu'une législation pénale, c'est-à-dire qu'elles ne s'occupent que des délits, ce qui accuse une société singulièrement violente. En second lieu, elles permettent de racheter toute blessure à prix d'argent, par une amende ou composition (*wehrgeld*), dont le prix diffère principalement d'après la condition de l'offensé. Enfin elles admettent la preuve des faits par le témoignage d'un certain nombre de parents ou d'amis soit de l'accusé, soit de l'accusateur. Le juge peut ordonner cependant le combat, ou *duel judiciaire*, et les épreuves par l'eau froide, par l'eau bouillante et par le fer rouge. Dans le premier cas, l'accusé, jeté pieds et poings liés dans une cuve pleine d'eau, était regardé comme coupable s'il surnageait, l'eau qui avait été religieusement consacrée ne pouvant, disait-on, rien conserver d'impur; dans le second, il plongeait sa main au fond d'un vase d'eau en ébullition, pour y prendre un anneau que le juge y avait jeté. S'il la retirait sans qu'il y eût trace de brûlure, il était acquitté. C'était le jugement de Dieu. L'épreuve par le fer rouge était analogue; il fallait prendre et porter quelques pas une barre de fer rougie au feu; si, trois jours après, la main était sans blessure ou la blessure d'un certain aspect, l'accusé était innocent. Les tortures et les supplices étaient réservés pour l'esclave et le serf convaincus d'un crime.



Duel judiciaire.

L'homme libre n'était habituellement soumis qu'au wehrgeld.

Voici cependant un exemple contraire, à la suite d'un duel judiciaire que raconte Grégoire de Tours (liv. X): « La vingt-neuvième année du roi Gontran, comme ce prince chassait dans la forêt des Vosges, il y trouva les restes d'un buffle qu'on avait tué. Le garde de la forêt, interrogé pour savoir qui avait osé tuer le buffle dans une forêt royale, nomma Chandon, chambellan du roi. Gontran le fit charger de liens et conduire à Châlons, où il fut confronté avec le chambellan. Celui-ci nia avoir commis cette action; le roi ordonna que le combat décidât entre eux. Chaudon était vieux; il présenta son neveu pour combattre à sa place. Les deux adversaires furent menés au champ clos. Là, le jeune homme, poussant fortement sa lance contre le garde, lui perça le pied et le fit tomber; mais comme il se précipitait sur lui pour lui couper la gorge avec son couteau, l'autre lui plongea le sien dans le ventre, et tous deux restèrent morts sur la place. A cette vue, Chaudon s'enfuit en grande hâte pour gagner l'asile de l'église Saint-Marcel. Mais Gontran cria qu'on le prît avant qu'il l'eût atteint, le fit attacher à un poteau et lapider. » On voit là, sans parler de ces trois hommes envoyés à la mort pour un buffle par le plus débonnaire des Mérovingiens, le droit exercé par les vieillards et les femmes de se faire remplacer, et le sort qui attendait celui dont le champion avait été vaincu.

La loi salique, rédigée en latin sur la rive gauche du Rhin, avant le baptême de Clovis, est précédée d'un pro-

logue écrit postérieurement par quelque clerc d'origine franque, et où se montre à nu tout ce qu'il y avait de sauvage encore dans ce peuple, même dans ses lettrés, et aussi de sincère dévotion envers l'Église : « Vive le Christ, qui aime les Francs ! qu'il garde leur royaume et remplisse leur chef de la lumière de sa grâce ; qu'il protége l'armée ; qu'il leur accorde des signes qui attestent leur foi, les joies de la paix et la félicité ; que le Seigneur Jésus dirige dans la voie de la piété les règnes de ceux qui gouvernent ; car cette nation est celle qui, petite en nombre, mais brave et forte, secoua le dur joug des Romains, et qui, après avoir reconnu la sainteté du baptême, orna somptueusement d'or et de pierreries précieuses les corps des saints martyrs que les Romains avaient brûlés par le feu, massacrés, mutilés par le fer, ou fait déchirer par les bêtes. »

Un article fameux de la loi salique décrétait qu'une femme ne pouvait hériter de la terre salique ou allodiale, pour laquelle le Franc devait le service militaire. Cette exclusion était naturelle. Plus tard on assimila le royaume à la terre salique, et les femmes en France ont été toujours exclues du trône.

Par le progrès croissant des doctrines morales, l'esclavage antique avait déjà perdu quelque peu de sa rigueur, quand l'Église, en prêchant le dogme de la fraternité humaine et de la commune rédemption, lui porta le plus rude coup. Les affranchissements se multiplièrent et l'esclave fut moins à la discrétion du maître. L'invasion, qui désorganisa tout, désorganisa aussi l'esclavage, d'autant plus que cet état contre nature a besoin pour se maintenir de la législation la plus sévère. Le barbare, vainqueur impérieux, ne distinguait pas toujours la toge de la tunique, le maître de l'esclave. Dans le commun malheur, l'intervalle qui les séparait diminua. Le luxe disparaissant, et les mœurs germaniques prenant le dessus, les esclaves domestiques furent moins nombreux. Relégués aux champs, ils se rapprochèrent de la condition du colon, et la plupart devinrent serfs de la glèbe, c'est-à-dire attachés au sol et ne devant qu'un travail réglé, au lieu d'un service arbitraire. Cette classe nouvelle s'accrut par en bas et par en haut. Les esclaves s'y élevèrent, les colons et les hommes libres ruinés y tombèrent. Au neuvième et au dixième siècle cette transformation sera opérée ; alors il n'y aura plus guère d'esclaves, seulement des serfs ; mais il faudra huit siècles encore pour détruire cette seconde servitude.

§ 3. HISTOIRE DU COMTE LEUDASTE.

L'aventureuse histoire d'un personnage qui, sorti de la plus basse condition, s'éleva au plus haut rang, fera mieux connaître cette société barbare en nous la montrant en action.

Leudaste était né serf de la maison royale. Un intendant de Charibert l'enrôla dans les bas services du palais ; à la première occasion favorable, il s'enfuit. Trois fois on le ramena, autant de fois il s'échappe. Le fouet et le cachot n'y faisant rien, on lui fendit l'oreille, ce qui le marquait d'un signe de flétrissure indélébile. Il se sauva encore. Charibert, en ce temps-là, venait d'épouser une servante du palais, Markowefe, fille d'un cardeur de laine. Leudaste sut intéresser la nouvelle reine au sort d'un ancien compagnon d'esclavage. Elle lui confia la garde de ses chevaux ; de là il parvint au titre de comte des écuries de la reine : ce qui le mettait non-seulement au rang des hommes libres, mais au niveau des nobles francs. L'habileté avec laquelle il exploita la faveur de Markowefe lui valut assez de richesses pour qu'à la mort de sa protectrice il fût en état d'acheter, par ses présents, au roi Charibert, la charge de comte des écuries royales, puis enfin celle de comte de Tours.

Alors Leudaste se crut tout permis : exactions, violences, outrages. La mort de Charibert délivra les habitants de ce fléau : la ville entra dans le lot de Sigebert, et Leudaste alla vivre dans le palais de Chilpéric, où il chercha à prendre auprès de Frédégonde l'ascendant qu'il avait eu auprès de Markowefe (567). Cinq ans après, un homme d'une noble famille d'Auvergne fut élu évêque de Tours par le peuple et le clergé de cette ville, dont il avait gagné l'affection durant un pèlerinage au tombeau de saint Martin. C'est le grave et pieux personnage auquel nous devons tant de précieux détails sur ce temps, l'historien des Francs, saint Grégoire de Tours. Le roi Sigebert confirma ce choix heureux. Grégoire dut bientôt à sa naissance, à son caractère ferme et sérieux, à sa dignité, une influence considérable, même au delà des murs de sa ville épiscopale. Les troupes de Chilpéric étant entrées dans la cité en 574, Leudaste fut rétabli dans son office ; mais, en face de Grégoire, il se contint quelque temps. L'assassinat de Sigebert, en le délivrant de toute crainte, lui rendit son assurance, et il recommença les violences et les brutalités de sa première administration. Souvent il lui arrivait, quand il siégeait comme juge, d'injurier le plaideur et même l'assistance, de faire enchaîner un prêtre ou frapper du bâton un guerrier franc. Dans ces moments-là, l'ancien serf ne distinguait plus ni vainqueurs ni vaincus. Quant au bon droit, il n'y en avait, bien entendu, qu'avec de l'argent.

Grégoire supporta patiemment, pendant deux années, ces violences. À la fin, une députation partie secrètement de Tours alla tout dévoiler au roi Chilpéric, et Leudaste, après une enquête, fut destitué. Dès lors il voua une haine mortelle à l'évêque qui l'avait fait chasser et à Frédégonde qui ne l'avait pas soutenu. Il combine un plan pour les perdre tous deux ; il se concerta avec un prêtre, Rikulf, qui ambitionnait la place de Grégoire, et avec un sous-diacre du même nom qui ambitionnait autre chose, puis alla trouver Chilpéric et accusa l'évêque de vouloir livrer Tours au roi d'Austrasie et de répandre sur Frédégonde des bruits injurieux. La colère du roi fut extrême à cette double révélation. Il exigea que Leudaste produisît des témoins. L'ancien comte désigna deux amis de Grégoire, qui parleraient, disait-il, si on les mettait à la torture, et le sous-diacre Rikulf, qui parlerait sans cela.

Leudaste espérait que Chilpéric mettrait dans cette affaire tout l'emportement de sa passion barbare, et que, content de son seul témoignage et de celui du diacre Rikulf, sans plus ample informé, il chasserait Frédégonde et tiendrait l'évêque en disgrâce. Mais, entre Frédégonde et Chilpéric, il y avait des liens d'affection et de crimes qu'il n'était pas facile de briser. Instruite de l'accusation formée contre elle, elle eut assez d'empire sur Chilpéric pour obtenir que tout fût examiné avec calme et lenteur. Elle se sentait un ennemi et voulait le trouver. Un synode de tous les

évêques de Neustrie fut convoqué au domaine royal de Braine pour juger Grégoire.

Quand le synode s'ouvrit, toute la population gallo-romaine des environs accourut, témoignant sa sympathie pour l'évêque; les Francs eux-mêmes le saluaient avec respect. Berthramm, évêque de Bordeaux, exposa les faits de la cause et, interpellant Grégoire, lo requit de déclarer s'il était vrai qu'il eût proféré des imputations contraires à l'honneur de la reine. « En vérité, je n'ai rien dit de cela, » répondit l'évêque de Tours.

« Le léger murmure de satisfaction que ces paroles excitèrent dans l'assemblée se traduisit au dehors en trépignements et en clameurs. Malgré la présence du roi, les vassaux francs, étrangers à l'idée que se faisaient les Romains de la majesté royale et de la sainteté des audiences judiciaires, intervinrent tout à coup dans le débat par des exclamations empreintes d'une rude liberté de langage. « Pourquoi impute-t-on de pareilles « choses à un prêtre de Dieu? — D'où vient que le roi « poursuit une semblable affaire?—Est-ce que l'évêque « est capable de tenir des propos de cette espèce, même « sur le compte d'un esclave? Ah! Seigneur Dieu, prête « secours à ton serviteur. » A ces cris d'opposition, le roi se leva, mais sans colère, et comme habitué de longue main à la brutale franchise de ses leudes. Elevant la voix pour que la foule du dehors entendît son apologie, il dit à l'assemblée : « L'imputation dirigée « contre ma femme est un outrage pour moi ; j'ai dû « le ressentir. Si vous trouvez bon qu'on produise des « témoins à la charge de l'évêque, les voilà ici présents ; « mais, s'il vous semble que cela ne doive pas se faire, « et qu'il faille s'en remettre à la bonne foi de l'évêque, « dites-le; j'écouterai volontiers ce que vous aurez « ordonné. »

« Les évêques, ravis et un peu étonnés de cette modération et de cette docilité du roi Chilpéric, lui permirent aussitôt de faire comparaître les témoins à charge dont il annonçait la présence ; mais il n'en put présenter qu'un seul, le sous-diacre Rikulf. Les deux amis de Grégoire, désignés par Leudaste, persistaient à dire qu'ils n'avaient rien à déclarer. Quant à Leudaste, profitant de sa liberté et du désordre qui présidait à l'instruction de cette procédure, non-seulement il n'était point venu à l'audience, mais de plus il avait eu la précaution de s'éloigner du théâtre des débats. Rikulf, audacieux jusqu'au bout, se mit en devoir de parler ; mais les membres du synode l'arrêtèrent, en s'écriant de toutes parts : « Un clerc de rang inférieur ne peut être « cru en justice contre un évêque. » (Augustin Thierry).

La preuve testimoniale ainsi écartée, il ne restait plus qu'à s'en tenir à la parole et au serment de l'accusé ; le roi, fidèle à sa promesse, n'objecta rien pour le fond, mais il chicana sur la forme ; soit par un caprice d'imagination, soit que de vagues souvenirs de quelque vieille superstition germanique lui revinssent à l'esprit sous des formes chrétiennes, il voulut que la justification de l'évêque Grégoire fût accompagnée d'actes étrangers et capables de la faire ressembler à une sorte d'épreuve magique. Il exigea que l'évêque dît la messe trois fois de suite à trois autels différents, et qu'à l'issue de chaque messe, debout sur les degrés de l'autel, il jurât qu'il n'avait point tenu les propos qu'on lui attribuait.

Les trois messes furent dites, et les trois serments prêtés sur trois autels. « Aussitôt après, le concile rentra en séance ; Chilpéric avait déjà repris sa place, le président de l'assemblée resta debout et dit avec une gravité majestueuse : « O roi, l'évêque a accompli toutes « les choses qui lui avaient été prescrites ; son inno- « cence est prouvée; et maintenant qu'avons-nous à faire? « Il nous reste à te priver de la communion chrétienne, « toi et Berthramn, l'accusateur d'un de ses frères. » Frappé de cette sentence inattendue, le roi changea de visage, et de l'air confus d'un écolier qui rejette sa faute sur des complices, il répondit : « Mais je n'ai raconté autre chose que ce que j'avais entendu dire. — Qui est-ce qui l'a dit le premier? répliqua le président du concile d'un ton d'autorité plus absolue. — C'est de Leudaste que j'ai tout appris, » dit le roi encore ému d'avoir entendu retentir à ses oreilles, le terrible mot d'excommunication.

L'ordre fut donné sur-le-champ d'amener Leudaste à la barre de l'assemblée, mais on ne le trouva ni dans le palais ni aux environs ; il s'était esquivé prudemment. Les évêques résolurent de procéder contre lui par contumace et de le déclarer excommunié. Quand la délibération fut close, le président du synode se leva et prononça l'anathème selon les formules consacrées :

« Par le jugement du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en vertu de la puissance, accordée aux apôtres et aux successeurs des apôtres, de délier et de lier dans le ciel et sur la terre, tous ensemble nous décrétons que Leudaste, semeur de scandale, accusateur de la reine, faux dénonciateur d'un évêque, attendu qu'il s'est soustrait à l'audience pour échapper à son jugement, sera désormais séparé du giron de la sainte mère Église et exclu de toute communion chrétienne. Dans la vie présente et dans la vie à venir, que nul chrétien ne lui dise salut et ne lui administre la sainte communion du corps et du sang de Jésus-Christ ; que personne ne lui fasse compagnie, ne le reçoive dans sa maison, ne traite avec lui d'aucune affaire, ne boive, ne mange, ne converse avec lui, à moins que ce ne soit pour l'engager à se repentir ; qu'il soit maudit de Dieu le Père, qui a créé l'homme ; qu'il soit maudit de Dieu le Fils, qui a souffert pour l'homme ; qu'il soit maudit de l'Esprit-Saint, qui se répand sur nous au baptême ; qu'il soit maudit de tous les saints qui depuis le commencement du monde ont trouvé grâce devant Dieu; qu'il soit maudit partout où il se trouvera, à la maison ou aux champs, sur la grande route ou dans le sentier ; qu'il soit maudit vivant et mourant, dans la veille et dans le sommeil, dans le travail et dans le repos ; qu'il soit maudit dans toutes les forces et les organes de son corps; qu'il soit maudit dans toute la charpente de ses membres, et que, du sommet de la tête à la plante des pieds, il n'y ait pas sur lui une seule place qui reste saine ; qu'il soit livré au supplice avec Dathan et Abiron, et avec ceux qui ont dit au Seigneur : « Retire-toi de nous, » et de même que le feu s'éteint dans l'eau, qu'ainsi sa lumière s'éteigne pour jamais, à moins qu'il ne se repente et vienne donner satisfaction. » A ces derniers mots, tous les membres de l'assemblée, qui avaient écouté jusque-là dans un silence de recueillement, élevèrent ensemble la voix et crièrent à plusieurs reprises : « Amen, que cela soit, qu'il soit anathème ! Amen, amen ! »

Ensuite on passa au jugement de Rikulf, qui fut condamné à mort. Sur la prière de Grégoire, Chilpéric lui fit grâce de la vie, mais, avant de le laisser sortir de ses mains, Frédégonde le fit affreusement

torturer. « Je ne crois pas, dit l'évêque de Tours, qu'aucune chose inanimée, qu'aucun métal eût pu résister à tous les coups dont ce pauvre malheureux fut meurtri. » Depuis la troisième heure du jour jusqu'à la neuvième il resta suspendu à un arbre, les mains liées derrière le dos ; à la neuvième, on le détacha et on l'étendit sur un chevalet, où il fut fouetté de bâtons, de verges et de courroies mises en double ; et cela non par un ou deux hommes, mais tant qu'il en pouvait approcher de ses misérables membres, tous se mettaient à l'œuvre et frappaient.

Au milieu de ces tortures, Rikulf avoua toute l'intrigue : ils avaient espéré faire renvoyer la reine et ses deux fils pour que Clovis, fils aîné de Chilpéric, hé-



Leudaste. (Page 83, col. 1.)

ritât du trône ; alors Leudaste eût été fait duc et le premier dans l'État après le roi. On a vu que Frédégonde s'était souvenue de l'ambition que Leudaste avait eue pour le fils de son époux.

Cependant Leudaste fuyait déguisé. Il put arriver à Tours avant qu'on y connût la sentence portée contre lui ; il enleva ses richesses et se retira dans le Berry, qui appartenait au roi Gontran. Mais, au premier village où il passa, la vue de ces lourds chariots tenta la cupidité de ses habitants. Le juge du canton se mit à leur tête, et tout fut pris. A quelque temps de là il faillit lui-même tomber aux mains de soldats qui le cherchaient, et n'eut d'autre ressource que de gagner l'asile de Saint-Hilaire de Poitiers. Après la joie de se trou-

ver enfin en sûreté, vint l'ennui de cette retraite dans le saint lieu. Mais beaucoup de proscrits s'y trouvaient avec lui. Il les organisa en bandes qui de temps à autre couraient la ville, pillaient une ou deux maisons, puis revenaient jouir dans le temple du fruit de leurs rapines. Alors c'étaient de scandaleuses orgies, des jeux, des blasphèmes et des querelles. On le chassa enfin comme indigne de la protection du saint.

Il disparut pendant deux ans, jusqu'à ce que les amis qu'il avait à la cour de Neustrie eurent obtenu du roi et des évêques la permission pour lui de rentrer dans sa maison de Tours. Mais Leudaste n'était pas homme à tirer leçon de l'expérience. Ce retour de fortune ne lui parut pas assez complet, et il alla à la cour de Neustrie pour obtenir de rentrer dans les bonnes grâces du roi. Chilpéric l'évita quelque temps; puis, cédant aux instances, consentit à le recevoir, mais l'avertit d'agir avec prudence vis-à-vis de la reine. L'avis était bon; Leudaste n'en tint pas compte. Un dimanche que le roi et la reine assistaient ensemble à la messe, dans la cathédrale de Paris, Leudaste se rendit à l'église, traversa de l'air le moins timide la foule qui entourait le siége royal, et se prosternant aux pieds de Frédégonde, qui était loin de s'attendre à le voir, il la supplia de lui pardonner.

« A cette subite apparition d'un homme qu'elle haïssait mortellement et qui lui semblait venir là moins pour l'implorer que pour braver sa colère, la reine fut saisie du plus violent accès de dépit. La rougeur lui monta au front, des larmes coulèrent sur ses joues, et, jetant sur son mari, immobile à côté d'elle, un regard amèrement dédaigneux, elle s'écria : « Puisqu'il ne me reste « pas de fils sur qui je puisse me reposer du soin de « punir mes injures, c'est à toi, Seigneur Jésus, que « j'en remets la poursuite ! » Puis, comme pour faire un dernier appel à la conscience de celui dont le devoir était de la protéger, elle se jeta aux pieds du roi, en disant avec une expression de vive douleur et de dignité blessée : « Malheur à moi qui « vois mon ennemi et qui ne peux rien contre lui ! »


Tombeau de Frédégonde.

Le roi ordonna que Leudaste fût chassé de l'église. Au lieu de fuir en toute hâte, il se dit que cette colère de la reine passerait avec quelques présents, et il s'arrêta dans les boutiques qui touchaient à l'église pour lui choisir étoffes et bijoux. Il y était encore quand la reine sortit du temple; elle le vit et, à peine rentrée au palais, elle dépêcha quelques-uns de ses gens pour s'assurer de sa personne. Il en blessa un, et quoique gravement atteint lui-même d'un coup d'épée à la tête, il s'enfuit; en passant sur le pont de la cité, il fit un faux pas, tomba, se cassa la jambe et fut saisi. Le roi et la reine délibérèrent longtemps pour trouver un supplice à leur gré. Affaibli par le sang qu'il avait perdu, il n'aurait pu supporter de longues tortures. Ils appelèrent d'habiles médecins, afin qu'on lui rendît un corps capable de souffrir; mais la gangrène se mit dans ses blessures. Quand Frédégonde l'apprit, elle le fit arracher de son lit, étendre sur le pavé, la nuque du cou appuyée contre une énorme barre de fer, puis un homme armé d'un autre barreau l'en frappa sur la gorge, jusqu'à ce qu'il eût rendu le dernier soupir.

Ce récit montre que, malgré la différence d'origine, un Romain, même un serf, grâce à l'universelle désorganisation, pouvait prendre rang parmi les nobles francs; que les évêques avaient une place considérable dans cette société, et que l'Église payait quelquefois bien cher l'asile qu'elle offrait dans ses temples à tous les proscrits, par les scandales qu'ils y causaient; surtout on voit Frédégonde avec ses haines implacables.

Nous avons vu Chilpéric lisant à Grégoire de Tours ses vers qui trébuchent sur leurs pieds, ou discutant avec lui sur la Trinité, essayant d'introduire de nouvelles lettres dans l'alphabet romain pour rendre les sons gutturaux de l'allemand, et tremblant devant sa femme, tremblant devant ses soldats, qui pillent partout où ils passent, ami ou ennemi; il est un des plus curieux exemples du barbare grossier, ébloui de la civilisation, se parant de ses dehors et ne lui empruntant que ses vices, sa corruption et son orgueil.





CHAPITRE X.

CLOTAIRE II, DAGOBERT ET ÉBROIN.

§ 1. CLOTAIRE II, SEUL ROI.

Par la mort de Brunehaut et des enfants de Thierry II, le Fils de Frédégonde était enfin seul roi; l'héritage de Clovis était encore une fois réuni; il le semblait du moins. Les maires du palais de Burgondie et d'Austrasie venaient de faire jurer au roi qu'il ne les dépouillerait pas de leurs fonctions, et qu'il n'interviendrait pas dans l'élection à cette charge, exclusivement réservée aux leudes. — Il y eut cependant un effort considérable fait en 615 pour organiser cette société. Soixante-dix-neuf évêques se réunirent à Paris avec les leudes des trois royaumes, et le roi sanctionna par un édit ou constitution perpétuelle, les décisions de cette assemblée. L'élection des évêques était réservée au clergé et au peuple des diocèses, le roi n'ayant que le droit de confirmer l'élection, après quoi le métropolitain consacrait l'élu; le clerc n'était justiciable que de son évêque; les impôts directs établis par Chilpéric, Frédégonde et Brunehaut, étaient abolis; mais les péages sur les routes et les droits à l'entrée des villes subsistaient; les juges des comtés devaient toujours être pris parmi les propriétaires du pays: mesure extrêmement favorable à l'aristocratie, car les grands propriétaires se trouvaient investis du pouvoir judiciaire, qui alors semblait réunir tous les autres.

Bien des articles de cette constitution étaient dirigés contre la royauté, au profit de la double aristocratie ecclésiastique et militaire qui se formait : « Le roi, y était-il dit, n'établira aucun nouvel impôt. Il n'envahira pas la succession de ceux qui meurent intestats, et la laissera revenir à leurs légitimes héritiers. Il n'accordera plus d'autorisation pour enlever des monastères les plus riches veuves et les religieuses dont on voudrait s'approprier les biens par le mariage. Il restituera aux leudes tout ce qu'ils pourraient avoir perdu pendant ces derniers troubles. Il ne recevra pas les appels des clercs et maintiendra l'entière indépendance des tribunaux ecclésiastiques. »



Clotaire II.



Dagobert Ier.

Les chroniqueurs ne savent rien du règne de Clotaire II, qu'ils représentent pourtant comme doux et bon envers tout le monde, savant dans les lettres, craignant Dieu, magnifique protecteur des églises, des prêtres et des pauvres; se livrant seulement avec trop d'ardeur à la chasse et au plaisir, à cause de quoi il fut blâmé par ses leudes. Est-ce à dire que le barbare ait disparu? « Les Saxons s'étant révoltés, dit un autre chroniqueur, il les dompta si pleinement par les armes, qu'il fit périr tous les mâles de cette race, dont la taille surpassait la longueur de son épée; il voulait que le souvenir toujours vivant de cette mortelle épée étouffât l'audace de leurs enfants. » Voilà une bien fière conduite. Mais il est permis de croire que cette épée de Clotaire II n'était pas si terrible.

En 622, Clotaire II

donna son fils Dagobert pour roi aux Austrasiens, sous la direction du maire Pépin de Landen ou Pépin le Vieux, et de saint Arnoulf, évêque de Metz. Ces deux personnages, ancêtres de la maison carlovingienne, étaient rapprochés par le mariage de leurs enfants : Anségise, fille d'Arnulf, avait épousé une fille de Pépin de Landen, et de cette union naquit Pépin d'Héristal.

§ 2. DAGOBERT.

Dagobert, qui succéda à son père, en 628, fut le plus puissant et est resté le plus populaire des rois mérovingiens. « Prince terrible, dit son biographe, envers les rebelles et les perfides, tenant fermement le sceptre royal, et s'élevant comme un lion contre les factieux. » Sous lui, les Vascons ou Basques, qui habitaient au sud de la Garonne, furent vaincus et promirent une obéissance qui ne sera, il est vrai, qu'illusoire. Judicaël, duc des Bretons, vint à la villa royale de Clichy faire acte de soumission. Au delà du Rhin, la plus grande partie des Frisons et des Saxons payait le tribut, et les Thuringiens, les Alamans, les Bavarois recevaient docilement les ordres du roi. L'empire des Francs s'étendait donc du Weser aux Pyrénées, et de l'Océan occidental aux frontières de la Bohême. Aussi Dagobert apparaît-il comme chef de tous les barbares établis dans les provinces de l'ancien empire d'Occident. Il était l'allié des empereurs de Constantinople, et on le voit intervenir dans les affaires des Visigoths d'Espagne, auxquels il donna un roi; dans celles des Lombards d'Italie, qu'il força de respecter la reine Gundeberge, sa parente, et d'attaquer les Vénèdes, ses ennemis Enfin ce fut sur la terre des Francs que les Bulgares fugitifs vinrent chercher un asile.



Clotaire II et saint Éloi. (Page 89, col. 1.)

A l'intérieur, Dagobert, s'appliqua à rendre bonne justice. Il visitait lui-même ses royaumes pour réprimer les désordres. « Sa venue, dit Frédégaire, frappait de terreur les évêques et les grands, mais elle comblait les pauvres de joie. » Il fit écrire les lois des peuples barbares, ses sujets, et reprit même aux églises et aux couvents grand nombre de domaines usurpés sur le fisc royal. Néanmoins il était libéral envers le clergé. Il fit abandon à saint Martin de l'impôt dû par la cité de Tours, et au monastère de Wissembourg d'une partie de la basse Alsace, dont les habitants ne payèrent plus le tribut qu'à l'abbé. L'impôt ira ainsi se transformant de plus en plus en cens privé, et, pendant toute la

période féodale, il n'y aura pas d'impositions publiques.

C'est dans sa villa de Clichy que Dagobert aimait à étaler sa puissance et sa magnificence. C'est là et dans l'intérieur de Paris qu'il faut le contempler au milieu de sa cour barbare et romaine, où les évêques coudoient les ducs et les courtisanes, où brillent l'or, l'argent, les pierres précieuses, les riches étoffes de l'Asie, et où l'on rencontre le costume sauvage de quelques leudes austrasiens. Assis sur un trône d'or, la couronne sur la tête, Dagobert donne audience comme un véritable empereur. Il envoie des ambassadeurs à Héraclius pour le



Tombeau de Dagobert dans l'église de Saint-Denis, près Paris. (Page 90, col. 1.)

féliciter de la conquête de la sainte croix, et ceux-ci, à leur retour, charment la cour par le récit de leur lointain voyage et la description des merveilles qu'ils ont admirées. Mais aussi il se complaît dans les longs festins. Judicaël ne voulut pas s'asseoir à sa table, « car il était religieux et rempli de la crainte de Dieu; » il alla dîner plus chrétiennement avec saint Ouen.

Saint Ouen était un des principaux personnages de la cour de Dagobert, avec l'évêque de Metz, le maire Pépin, et surtout saint Éloi, grand monétaire, habile orfèvre et sage conseiller du roi, dont il a partagé la

popularité. D'abord simple ouvrier, Éloi fut distingué par le roi Clotaire II, pour lequel il fabriqua deux trônes magnifiques. A la mort de Clotaire, il devint le familier de Dagobert, au point d'exciter l'envie autour de lui. Saint Ouen nous rapporte que le roi aimait beaucoup saint Éloi, et que souvent il se séparait des grands, des ducs, des évêques, pour l'entretenir en secret.

Saint Éloi n'était pas seulement un habile orfévre, mais encore un homme pieux, instruit, charitable, qui distribuait aux pauvres les fruits de son travail et les largesses que le roi ne cessait de lui faire. Il devint plus tard évêque, s'enferma dans un monastère et, vers la fin de ses jours, alla sur les bords du Rhin travailler à la conversion des peuples de la Germanie. Les barbares devenaient déjà de nouveaux apôtres.

Dagobert, jeune encore, se livrait souvent au plaisir de la chasse dans la plaine qui s'étend au nord de Paris, et qui était couverte alors de forêts. Les moines racontent qu'un jour un cerf qu'il y poursuivait se réfugia dans une petite chapelle consacrée à saint Denis. Sans respect pour la sainteté du lieu, Dagobert voulait l'y tuer : une force irrésistible le retint sur le seuil ; il reconnut l'intervention du bienheureux et laissa le cerf s'échapper. Plus tard, poursuivi lui-même par son père, il trouva asile dans cet oratoire. Saint Denis le sauva également. Le prince prit une vénération particulière pour cette chapelle, et il n'est pas besoin d'ajouter avec la légende qu'une apparition céleste ordonna de ne point laisser au patron de Paris si petite et si pauvre demeure. A peine devenu roi, Dagobert s'empressa de



Clovis II achète Bathilde. (Page 90, col. 2.)

défricher la forêt et de transformer l'humble chapelle en grande et magnifique basilique, ornée d'or, de pierreries, dotée d'immenses revenus et d'immenses domaines. Il assigna pour les luminaires de cette église cent sous d'or pris sur les droits de douane que payait Marseille. Il établit en outre une foire annuelle dont les droits se percevaient pour l'abbaye de Saint-Denis. Cette foire se tenait entre Paris et Saint-Denis, dans un lieu peu éloigné de la moderne porte Saint-Martin ; elle se perpétua à travers le moyen âge, et même jusqu'à nos jours.

Cette fondation de l'église et de l'abbaye de Saint-Denis contribua plus que tous ses travaux à la gloire de Dagobert. Les moines gardèrent pour lui une religieuse reconnaissance, et c'est à un d'eux que nous devons sa vie ou plutôt son panégyrique. Cette église eut elle-même une grande célébrité. Choisie pour la sépulture des rois de France, elle fut doublement respectée comme le symbole de l'unité française et comme un monument véritablement national. Elle a pendant douze siècles reçu les cendres des familles royales. Napoléon, pour continuer la tradition, s'y était fait préparer un tombeau.

Le règne de Dagobert, qui fut comme un temps de repos entre la période des conquêtes et celle de la décadence, vit aussi commencer les revers. Ce prince fut contraint de céder la plus grande partie de l'Aquitaine à son frère Charibert. Dix mille familles bulgares s'étant réfugiées en Bavière, il ne sut s'en débarrasser qu'en les faisant égorger. Les Vénèdes, établis dans la Bohême

et la Moravie, avaient pillé des marchands francs et refusaient réparation. Dagobert fit marcher une armée austrasienne contre eux; elle fut battue et ils ravagèrent impunément la Thuringe. De son vivant, mais surtout après sa mort, les défections se multiplièrent. Alors les Saxons refusèrent le tribut, les Thuringiens se révoltèrent, les Frisons se donnèrent un duc, les Bavarois et les Alamans ne prêtèrent plus qu'une obéissance purement nominale. Dans l'intérieur même de la Gaule, la domination franque recula jusqu'à la Loire. Les chefs nationaux des Gascons et des Aquitains régneront dans le bassin de la Garonne. La Bourgogne méridionale se donnera également des chefs indigènes; et dans les provinces qui leur resteront fidèles, les rois trouveront à côté d'eux des officiers tout-puissants qui les dépouilleront de leur autorité.

Dagobert mourut en 638. Son histoire nous est parvenue avec des exagérations et des ornements. Il n'en est pas moins vrai que le long souvenir laissé par ce prince suppose une profonde impression faite sur les contemporains. Barbare encore, mais déjà civilisé, ce prince offrait le modèle d'un roi tel que pouvaient le désirer les clercs, contentant ses passions, mais superstitieux et obéissant aux évêques; entraîné souvent par l'instinct de sa nature, mais se repentant et fondant de nombreux monastères. Aussi les moines annoncèrent qu'ils étaient assurés de son salut. Un saint dont l'ermitage était situé non loin d'une bouche de l'enfer, au volcan de Stromboli, avait vu passer une nacelle dans laquelle les diables emportaient aux tourments l'âme de Dagobert nue, chargée de fers et accablée de douleur; mais les trois saints auxquels il avait montré le plus de dévotion, Denis, Maurice et Martin, étaient accourus à son aide et l'avaient délivrée. La représentation de cette légende est au nombre des bas-reliefs qui ornent le tombeau du roi. Dagobert a beaucoup péché, mais il a beaucoup donné; aussi, disaient les moines, il lui sera tout pardonné.



Clotaire III et sa mère Bathilde. (Page 90, col. 2.)

Il a déjà été question des maires du palais, de ces officiers qui, d'abord simples juges de toutes les querelles qui éclataient dans la demeure royale, devinrent peu à peu les chefs des leudes, c'est-à-dire de l'aristocratie, et en même temps les principaux ministres des rois. En 613, quand les grands livrèrent Brunehaut au fils de Frédégonde, les maires du palais eurent soin de stipuler pour eux-mêmes. « Varnachaire, dit le chroniqueur de ce temps (Frédégaire), fut institué maire du palais de Bourgogne et reçut du roi le serment de n'être jamais dégradé. Radon dans l'Austrasie et Gundeland en Neustrie eurent la même charge. » Non-seulement la mairie devient un office viager, mais elle va devenir, en Austrasie au moins, héréditaire, de sorte que les fonctions de la royauté seront, d'un côté, entre les mains du maire, et le titre, de l'autre, entre celles du roi.

§ 3. LES FILS ET LES PETITS-FILS DE DAGOBERT; EBROÏN; BATAILLE DE TESTRY.

Quand Dagobert mourut (638), ses deux fils étaient encore enfants; l'un, Sigebert III, régna en Austrasie sous la tutelle du maire Pépin de Landen; l'autre, Clovis II, sous celle d'Erkinoald en Neustrie et de Flaochat en Bourgogne. Sigebert mourut en 656, et Grimoald, fils et successeur de Pépin dans la mairie d'Austrasie, se crut assez assuré de l'appui des grands pour faire roi son propre fils. Il fit transporter en Irlande, où on l'enferma dans un monastère, l'enfant de trois ans, Dagobert, qui eût dû recueillir l'héritage de Sigebert II, et produisit un prétendu testament, par lequel le roi mort adoptait pour fils et instituait comme héritier du royaume le fils de Grimoald. Le sang des Mérovingiens était encore respecté. Clovis II renversa l'usurpateur et réunit toute la monarchie (656); mais il mourut la même année.

Une légende s'attache à son nom, celle des *énervés de Jumièges*. Clovis II, dit-elle, vainqueur de ses deux fils révoltés contre lui, les « énerva en leur faisant brûler les jarrets. » Ce supplice ne les tua pas. Mais dès lors étiolés, sans force, ils languirent sous les yeux de leur père, que les remords et la honte saisirent. Un jour il les fit placer en un bateau sur la Seine et les abandonna au courant, remettant à Dieu de les conduire. Le courant les porta jusqu'à la presqu'île où saint Philibert venait de fonder le monastère de Jumièges. Les moines recueillirent les énervés et montrèrent longtemps leur tombeau. C'est le symbole de cette race mérovingienne, étiolée et caduque avant l'âge, que l'Église va recevoir et garder.

Le plus âgé des trois fils de Clovis II avait quatre ans. Le maire Erkinoald laissa la royauté indivise entre eux. Clotaire III, l'aîné, parut régner sous la tutelle de sa mère, la reine Bathilde, esclave anglo-saxonne que des pirates étaient venus vendre sur les côtes du pays des Francs. Bathilde n'oublia pas son origine, et durant les dix années de son pouvoir, elle s'efforça d'adoucir la condition des esclaves et des pauvres. Mais les grands se lassèrent de cette autorité d'une femme qu'ils trou-

vaient toujours entourée d'évêques. En 664, ils égorgèrent son principal conseiller, l'évêque de Paris, et Bathilde se retira dans le monastère de Chelles, qu'elle avait bâti.

Erkinoald était mort en 659; Ébroïn avait eu sa place. C'était un ambitieux plein de talent, qui se proposa de relever la royauté dont il disposait, puisqu'il n'y avait alors que des enfants sur le trône : Clotaire III, en Neustrie et en Bourgogne, et depuis 660, Childéric II, en Austrasie. Les leudes avaient ce qu'ils désiraient : des rois sans pouvoir. L'aristocratie, c'est-à-dire l'anarchie, triomphait. Ébroïn entreprit de mettre un terme à cette turbulence des grands : il exila les uns, dépouilla les autres, en fit périr beaucoup, et, avec un remarquable esprit de gouvernement, refusa de donner les charges de ducs et de comtes à ceux qui possédaient de grands biens dans les provinces dont ils demandaient le commandement.

A la mort de Clotaire III, en 670, au lieu de convoquer au moins les principaux de la nation pour proclamer un nouveau roi, il plaça sur le trône, de sa seule autorité, un troisième fils de Clovis II, Thierry III. Ainsi la charge de maire du palais, que les grands avaient portée si haut, pour s'en faire au besoin une arme contre la royauté, se tournait contre eux, et Ébroïn reprenait les desseins de Brunehaut contre l'aristocratie franque. Celle-ci n'était pas disposée à descendre du rang où elle s'était placée. Dans les trois royaumes, leudes et évêques s'armèrent contre Ébroïn, sous la direction de Léger, évêque d'Autun. Surpris par une agression soudaine, il n'eut le temps ni de se défendre, ni de fuir. Le maire et son roi furent arrêtés, tonsurés, enfermés comme moines, Thierry à Saint-Denis, Ébroïn au monastère de Luxeuil : Childéric II d'Austrasie fut seul roi (670).



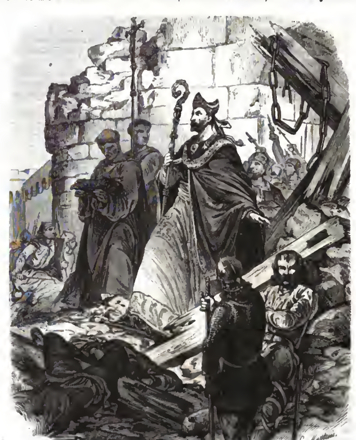
Childéric II fait enfermer saint Léger. (Page 91, col. 1.)

Mais la querelle recommença bientôt entre eux et leur nouveau roi; saint Léger, accusé de trop de complaisance pour les grands, fut enfermé au même lieu qui servait de prison à Ébroïn. Il serait intéressant de connaître ce qui se passa lors de la rencontre des deux ennemis tombés tous deux du faîte des grandeurs. Nous savons seulement qu'ils parurent se réconcilier; les événements subséquents montrèrent qu'ils n'avaient renoncé ni à la haine qui les animait, ni à l'espoir de reparaître bientôt dans les luttes du siècle. La mort de Childéric II leur ouvrit les portes de Luxeuil. Ce prince ne s'était pas contenté de l'emprisonnement de saint Léger : il avait continué d'opprimer les grands et les avait indignés en faisant attacher à un poteau et battre de verges un noble homme de sa suite habituelle, appelé Bodolen, et qui se vengea en assassinant le roi dans une forêt, près de Chelles; il égorgea avec lui sa femme enceinte et un petit enfant (673).

« Lorsque la nouvelle de la mort de Childéric fut connue, les hommes qui avaient été condamnés à l'exil par son ordre revinrent sans crainte, comme les serpents, pleins de venin, ont coutume, au retour du printemps, de quitter les cavernes qu'ils habitent pendant l'hiver. Leur fureur s'exhala avec une telle force et produisit un tel trouble dans la patrie, qu'on crut tout à fait que la venue de l'Antechrist approchait. Les gouverneurs de province commencèrent à l'envi les uns des autres à s'attaquer avec des haines horribles; et comme il n'y avait point de roi au faîte du pouvoir, chacun voyait la justice dans sa propre volonté et agissait sans redouter aucun frein. » Ébroïn et Léger sortirent en même temps de Luxeuil, voyagèrent ensemble, et entrèrent dans la ville d'Autun au milieu des réjouissances de tout le peuple émerveillé de voir la concorde si bien nouée entre les deux ennemis. Mais Ébroïn se sépara bientôt de Léger; il alla rejoindre les siens, quitta l'habit ecclésiastique, et ressaisit la mairie du palais, en recommençant la lutte au nom d'un fils supposé de Clotaire III. Léger refusa de reconnaître le roi d'Ébroïn, et celui-ci vint mettre le siége devant Autun. Après plusieurs assauts, Léger voyant que la ville allait être forcée, prit une résolution héroïque pour lui épargner les horreurs du pillage. « Il dit adieu à tous ses frères, » communia avec le pain et le vin, raffermit leurs âmes inquiètes, leur recommanda, comme le Christ à ses disciples, la mémoire de sa passion, marcha intrépidement vers les portes, les fit ouvrir et se présenta tout à coup à ses ennemis pleins de joie. Ébroïn lui fit crever les yeux, couper les lèvres, et plus tard le fit décapiter. Cette fin valut à Léger le renom d'un martyr : il fut canonisé. Ébroïn triomphait. Il crut n'avoir plus besoin de son faux roi, le rejeta, remit sur le trône Thierry III, fantôme de roi qui n'agissait et ne parlait que selon la volonté de son tout-puissant maire, et jouit de sa victoire.

Ébroïn avait dompté l'aristocratie en Neustrie et en Bourgogne. Mais celle d'Austrasie n'était pas si facile à abattre. Après la mort violente de Dagobert II, assassiné en 679, les grands d'Austrasie, renonçant à des rois qui ne savaient pas les défendre ou qui les opprimaient, avaient donné à leur maire Martin et à son cousin Pépin d'Héristal, tous deux petits-fils de Pépin de Lan-

den et de l'évêque Arnulf, le titre de ducs des Francs. Nombre de leudes neustriens avaient fui en Austrasie. Une armée sortit, en 680, de ce pays pour attaquer Ébroïn, mais elle fut défaite à Leucofao en Laonnais, et Martin, attiré à une conférence, fut tué en trahison par Ébroïn. Le maire du palais de Neustrie fut lui-même assassiné l'année suivante. Le biographe de saint Léger raconte avec une satisfaction visible la fin du persécuteur de son évêque. « En une circonstance Ébroïn dépouilla un grand qui remplissait une fonction fiscale, et non content de lui enlever presque tout son bien, il le menaça encore de la mort. Cet homme, voyant que, déjà ruiné, il courait risque de la vie, prit courage et alla avant le jour attendre Ébroïn devant sa porte. C'était un dimanche; comme Ébroïn sortait pour se rendre à matines, le Franc se jeta sur lui, le frappa



L'évêque Léger venant se livrer à Ébroïn (676). (Page 91, col. 2.)

du glaive et le précipita dans une double mort. » Avec lui tomba le dernier défenseur de la royauté mérovingienne.

Berthaire, qui voulut continuer l'œuvre d'Ébroïn, n'avait ni son énergie ni ses talents. Quand Pépin lui demanda le rappel des leudes neustriens réfugiés en Austrasie, il répondit bien qu'il irait les chercher lui-même, et il entraîna à sa suite une armée nombreuse; mais la *France romaine*, comme on commençait à appeler la Neustrie, fut vaincue à Testry (près de Péronne) par la *France teutonique*. Cette bataille mit réellement fin à la première dynastie des rois francs. Car si les rois mérovingiens portèrent encore ce titre jusqu'en 752, ce fut sans y joindre même une ombre du pouvoir. Dans cet espace de soixante-cinq ans, aucune réclamation ne s'éleva en faveur de cette race abâtardie, qui semble même avoir peine à vivre. Presque tous meurent adolescents. Ceux qui atteignent trente ans sont des vieillards, et l'on s'étonne de les voir arriver à ce grand âge.

QUATRIÈME PÉRIODE

LA FRANCE CARLOVINGIENNE.

CHAPITRE XI.

RECONSTRUCTION DE L'EMPIRE ET DU POUVOIR PAR LES MAIRES D'AUSTRASIE.

§ 1. LES CARLOVINGIENS; PÉPIN D'HÉRISTAL.

L'EMPIRE des Mérovingiens, arrivé à son apogée sous Dagobert, s'était après lui lentement dissous entre les mains incapables des rois fainéants. Mais au milieu des Francs ripuaires qui avaient conservé sur les bords du Rhin l'énergie guerrière des premiers conquérants, s'était élevée une famille qui réunissait toutes les conditions requises alors pour exercer une grande influence. Elle avait des biens très-considérables, car on a compté jusqu'à cent vingt-trois domaines qui lui appartenaient, et elle avait par conséquent une nombreuse clientèle, c'est-à-dire beaucoup de guerriers attachés à sa fortune. Si tous ses membres attiraient sur eux l'attention par leurs richesses et par leur courage, quelques-uns s'étaient signalés par leur sainteté. Trois d'entre eux, Arnulf, Chrodulf et Drogon occupèrent successivement le siége épiscopal de Metz. Pépin de Landen fut maire d'Austrasie sous Clotaire II. « Dans tous ses jugements, dit son biographe, Pépin s'étudiait à conformer ses arrêts aux règles de la divine justice et associait à tous ses conseils le bienheureux Arnulf, évêque de Metz, qu'il savait être dans la crainte et dans l'amour de Dieu. S'il arrivait que, par ignorance des lettres, il fût moins en état de juger des choses, celui-ci, fidèle interprète de la divine volonté, la lui faisait connaître avec exactitude, car il savait expliquer le sens des saintes Écritures : et, avant d'être évêque, il avait exercé sans reproche les fonctions de maire du palais. Fort d'un pareil appui, Pépin imposait au roi lui-même le frein de l'équité, et l'empêchait d'abuser de la puissance royale. Après la mort d'Arnulf, il s'adjoignit le bienheureux Chunibert, évêque de Cologne. On peut juger de quelle ardeur d'équité était enflammé celui qui donnait à sa conduite des surveillants si diligents et de si incorruptibles arbitres. Il vécut ainsi soigneusement appliqué à la pratique du juste et de l'honnête, et par le conseil des hommes pieux, demenra constant dans l'exercice des saintes œuvres. »



Pepin, maire du palais de Clovis III. (Page 94, col. 1.)

La femme de Pépin de Landen, Itta sa fille, Gertrude, « l'épouse choisie du Roi des anges, » comme dit le vieux chroniqueur, moururent en odeur de sainteté, et Pépin lui-

même fut canonisé. Arnulf l'avait été déjà ; son petit-fils fut saint Wandrille. Il n'y a point à s'étonner qu'une si sainte et si puissante maison se fût placée au-dessus de tous les grands d'Austrasie. Ses chefs avaient possédé héréditairement la mairie de ce royaume pendant le septième siècle; d'abord Pépin de Landen et Arnulf, ensuite Grimoald, qui s'était cru assez fort pour mettre son propre fils sur le trône; enfin Pépin d'Héristal, petit-fils d'Arnulf par son père Auségise, et de Pépin le Vieux, par sa mère Begga. (Landen et Héristal sont de petites villes aux environs de Liége.)

Sous la conduite de cette famille, qui doit son nom au plus illustre de ses membres, Charlemagne, la nation allait rentrer, après un siècle et demi de guerres civiles, dans la voie des conquêtes. La domination franque croulait de toutes parts, ils la rétabliront; l'autorité royale n'était plus qu'un titre, ils lui rendront sa force. En quelques années ils auront élevé un nouvel empire presque aussi vaste que l'avait été l'empire d'Occident.

La période de deux siècles que cette maison remplit se présente avec trois caractères :

D'abord ce sont les efforts des premiers Carlovingiens pour replacer sous le joug des Francs les peuples qui s'étaient affranchis et sous l'autorité du prince les grands qui comptaient déjà ne plus obéir (687-768).

Viennent ensuite les conquêtes et les essais d'organisation de Charlemagne (768-814) :

Sous ses successeurs, se voient le déchirement de l'empire par la révolte des peuples, la ruine nouvelle de l'autorité royale par les usurpations des leudes, enfin le complet avortement de l'œuvre tentée par les Carlovingiens (814-887).



Childebert III renfermé dans son palais. (Page 94, col. 1.)

Après sa victoire sur les Neustriens, à Testry, Pépin, dit un chroniqueur, prit le roi Thierry III avec ses trésors, et s'en retourna en Austrasie : toute la révolution est dans ces paroles. La royauté ne fut pas supprimée ; mais le duc des Francs ne conserva un roi qu'afin de pouvoir montrer de loin en loin, au peuple assemblé, un prince du sang de Clovis. On a appelé ces princes les rois fainéants. Ils ne mériteraient pas que leurs noms fussent tirés de l'obscurité où, de leur vivant même, ils étaient tombés : ce sont Clovis III, Childebert III et Dagobert III sous Pépin ; Chilpéric II et Thierry IV sous Charles Martel; Childéric III sous Pépin le Bref.

Pépin avait deux choses à faire : reconstruire l'empire des Francs qui s'en allait en pièces, reconstruire l'autorité royale qui était en ruine. De ces deux choses, la seconde était plus difficile à accomplir que la première. L'aristocratie austrasienne consentit bien en effet à remettre sous le joug les populations du sud de la Gaule et les tribus germaniques qui s'étaient affranchies de la domination des Francs; mais elle entendait que ce fût à son profit et non à son détriment. Or il arriva ce qui s'est vu souvent, qu'en aidant son chef à prendre la liberté des autres, elle lui donna la tentation et la force de prendre aussi la sienne. Cela ne se fit pas sous Pépin ; mais cela était fait sous Charlemagne.

Tout en flattant les grands, Pépin rétablit l'antique usage des champs de mars ; il se donnait par là un appui contre l'aristocratie, dans la masse des hommes libres; et ce fut cette assemblée qu'il consulta chaque année sur la paix et la guerre.

Les Neustriens ne cherchaient pas à se relever de leur défaite ; il essaya de les rattacher à sa cause en faisant épouser à son fils Drogon la veuve de leur dernier maire, Berthaire. L'Aquitaine s'organisait sous des chefs nationaux, mais n'était point menaçante : les tribus germaniques le devenaient. Ce fut contre celles-ci qu'il se tourna. « Il fit beaucoup de guerres, disent les chroniques, contre Radbod, duc païen des Frisons, et d'autres princes, contre les Suèves et plusieurs autres nations. Dans ces guerres il fut toujours vainqueur. »

De précieux auxiliaires l'aidèrent dans cette lutte : les missionnaires qui cherchaient à gagner à l'Évangile ceux que Pépin tâchait de gagner à la paix en les enfermant dans un grand empire. Saint Willibrod, nommé par le pape archevêque des Frisons, en 696, établit son siége épiscopal à Utrecht et peupla le pays de monastères. Radbod, duc des Frisons, après de longues guerres avec les Francs, avait signé la paix et donné sa fille en mariage au fils de Pépin. Il ne s'opposa plus dès lors aux prédications de l'Évangile : on put même espérer de le convertir. Saint Wulframn, archevêque de Sens, qui avait quitté son diocèse pour suivre Willibrod, ne cessait d'exhorter le roi barbare à embrasser la religion chrétienne : il lui persuada de se laisser baptiser, et le pieux apôtre se croyait sûr du succès, lorsque Radbod, qui avait déjà mis les pieds dans les fonts sacrés, demanda s'il retrouverait dans le paradis dont on lui parlait tant les âmes de ses ancêtres et des héros de sa patrie : « Que dites-vous ? s'écria Wulframn, ceux dont vous me parlez sont avec les démons dans les flammes brûlantes de l'enfer, puisqu'ils n'ont pas reçu le baptême ! — Alors je ne quitterai pas la compagnie de mes pères, répondit Radbod, là où ils sont je veux être ! » et il sortit de la piscine. L'Évangile cependant fit de grands progrès chez les Frisons : leurs arbres sacrés,

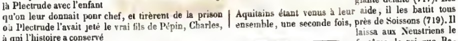
leurs idoles tombèrent, et le pays entre Meuse et Rhin commença à recevoir les germes de la civilisation.

§ 2. CHARLES MARTEL; LA BATAILLE DE POITIERS.

Pépin mourut en 714. Drogon, son fils aîné, était mort avant lui, et son second fils, Grimoald, avait été assassiné à Liége, pendant qu'il priait à l'église. Grimoald avait un enfant en bas âge, Théobald : Pépin l'institua maire de Neustrie et d'Austrasie, sous la tutelle de son aïeule Plectrude. Mais ceux qu'avait contenus à peine la forte main de Pépin refusèrent d'obéir à une femme et à un enfant. Les Neustriens prirent un maire de leur choix, Raginfred, et se jetèrent sur l'Austrasie par l'ouest, tandis que les Frisons et les Saxons l'attaquaient par l'est. Les Austrasiens ainsi pressés laissèrent là Plectrude avec l'enfant



Dagobert III.



qu'on leur donnait pour chef, et tirèrent de la prison où Plectrude l'avait jeté le vrai fils de Pépin, Charles, à qui l'histoire a conservé son surnom populaire de Marteau ou Martel, qu'il gagna par son courage et sa force dans les batailles.

Il avait vingt-cinq ans. C'était un vrai barbare, un rude soldat. « Guerrier herculéen, dit une vieille chronique, chef très-victorieux, qui, dépassant les limites où s'étaient arrêtés ses pères, et ajoutant aux victoires paternelles de plus nobles victoires, triompha avec honneur des chefs et des rois, des peuples et des nations barbares, tellement que depuis les Esclavons et les Frisons jusqu'aux Espagnols et aux Sarrasins, nul de ceux qui s'étaient levés contre lui ne sortit de ses mains que prosterné sous son empire et accablé sous son pouvoir. » Charles eut d'abord le dessous. Les Neustriens et les Frisons entrèrent à la fois dans l'Austrasie et pénétrèrent jusqu'à Cologne. Il se retira dans l'impénétrable pays d'Ardennes, observant tout du haut de ces collines boisées, et attendant une occasion favorable. Un jour, avec 500 cavaliers seulement, il surprit près d'Amblef l'armée neustrienne, qui se laissa saisir d'une telle épouvante qu'elle se mit à fuir de tous côtés. Une partie des fuyards se jeta dans l'église d'Amblef. Un d'eux franchissait le seuil en courant, quand un Austrasien, lançant un dernier coup de sabre, lui abattit le pied qu'il dépassait encore la porte. Le droit d'asile du saint lieu avait-il été violé? Les Neustriens disaient oui; l'Austrasien répondit qu'il avait respecté tout ce qui était en dedans du seuil sacré, et frappé seulement ce qui était dehors. On trouva qu'il avait raison.

Une action plus sérieuse s'engagea l'année suivante à Vincy, près de Cambrai; les Neustriens y éprouvèrent une sanglante défaite (717). Les Aquitains étant venus à leur aide, il les battit tous ensemble, une seconde fois, près de Soissons (719). Il laissa aux Neustriens le fantôme de roi que Raginfred leur avait donné, Chilpéric II, mais gouverna sous son nom. Des expéditions répétées contraignirent les Alamans, les Bavarois, les Thuringiens, à reconnaître la vieille suprématie des Francs. Les Frisons furent menacés, et six fois Charles pénétra sur les terres des Saxons.



Charles Martel et Chilpéric II.

Mais sa plus grande gloire fut d'avoir sauvé la France de l'invasion musulmane que l'Afrique et l'Espagne venaient de subir. Maîtres de la Péninsule après une bataille de trois jours, les Arabes ne s'étaient pas laissé arrêter par la haute barrière des Pyrénées; ils avaient pénétré en Gaule par la Septimanie, pris Narbonne, Carcassonne et Nîmes, assiégé Toulouse, presque détruit Bordeaux.

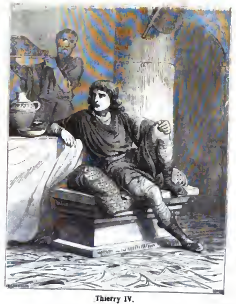
Une curieuse conversation de Moussa, un de leurs chefs les plus fameux, avec le calife nous a été conservée



Bataille de Poitiers (732). (Page 98, col. 1.)

et montre ce que les musulmans pensaient alors des habitants du *Frandjah*, comme ils appelaient la Gaule.

Moussa racontait au calife Abd-el-Melech la rapide série de triomphes qui avaient conduit l'islamisme de l'Afrique à la Garonne : il décrivait les différents peuples vaincus par ses armes. « Et des Frandj, dit le calife, qu'as-tu à m'apprendre? — C'est, répondit Moussa, un peuple très-nombreux et abondamment pourvu de tout, brave et impétueux à l'attaque, mais lâche et timide dans les revers. — Et comment s'est passée la guerre entre eux et toi? ajouta Abd-el-Melech. T'a-t-elle été favorable ou contraire? — Contraire! Non, par Dieu et par le prophète! répliqua Moussa; jamais mon armée n'a été vaincue; et jamais les musulmans n'ont hésité à me suivre quand je les ai menés quarante contre quatre-vingts. »



Thierry IV.

Rappelons-nous que Moussa n'avait connu que les populations un peu molles du midi de la Gaule. Les Arabes allaient sentir bientôt ce que pesait le bras des Frandj du Nord.

Les guerriers d'Aquitaine défirent cependant sous les murs de Toulouse une grande armée musulmane : on a confondu cette bataille avec celle de Poitiers. Il faut l'en séparer et rendre aux hommes du Midi la gloire qui leur est due. Ce que nous savons de cette bataille nous montre d'ail-

leurs le caractère tout religieux de cette guerre. Deux doctrines, celle du Christ et celle de Mahomet, se disputaient l'empire du monde. Aussi voyons-nous déjà se produire des faits qui deviendront communs dans le moyen âge et apparaître l'esprit des croisades. Pour enflammer le courage des Aquitains, Eudes prétendit avoir reçu du pape Grégoire II trois éponges avec lesquelles on avait lavé la table sainte où le souverain pontife donnait la communion. Au moment d'engager l'action le duc les fit découper en brins et distribuer aux soldats. Pas un de ceux qui s'étaient munis du saint préservatif, ajoute la tradition, ne fut trouvé parmi les morts.

Toutefois cet échec n'avait ni ralenti l'ardeur ni arrêté les ravages des Arabes. Postés dans la Septimanie,



Entrée de Charles Martel à Paris. (Page 98, col. 1.)

longue bande de terre qui borde la Méditerranée des Pyrénées au Rhône, et couverts par la haute barrière des Cévennes et des monts Corbières, ils étaient là comme dans un fort d'où ils s'élançaient tantôt dans la vallée du Rhône, tantôt dans celle de la Garonne. Ils y préparèrent même une redoutable invasion. Abd-el-Raman amena d'Espagne une nombreuse armée et se jeta de nouveau sur l'Aquitaine. Eudes, qui essaya de résister fut écrasé sous les murs de Bordeaux, les bandes sarrasines se répandirent jusqu'à Tours, jusqu'à Autun, jusqu'à Sens, d'où elles furent repoussées par l'évêque saint Ebbe.

Charles comprit alors l'urgente nécessité de se rendre aux prières du malheureux duc d'Aquitaine qui pleurait

ses États envahis, ses villes dévastées, sa fille enfin qu'il avait mariée à un chef arabe et qui, après une révolte de son époux, avait été envoyée au harem du calife. Les guerriers de l'Austrasie se réunirent en grand nombre à Orléans, où ils franchirent la Loire et marchèrent audevant de leur nouvel ennemi.

Ce fut aux environs de Poitiers que se rencontrèrent les représentants des deux grandes invasions germanique et musulmane qui s'étaient partagé l'empire romain et qui venaient se disputer là à qui resterait le monde.

Toute une semaine les deux armées s'observèrent : les Francs étaient éblouis par l'éclat des tentes arabes, par le luxe oriental des cavaliers qui tourbillonnaient dans la plaine et les musulmans ne regardaient pas sans effroi ces visages farouches, ces armures de fer, ces longues piques, cette rangée de soldats aussi fermes que de solides murailles. Le choc fut terrible. Les peuples en gardèrent le souvenir comme celui de la plus terrible bataille du moyen âge. Il y allait en effet du salut de la chrétienté. Trois cent mille Sarrasins, disent les vieux chroniqueurs, avec leur exagération ordinaire, tombèrent sous l'épée. Le reste s'enfuit jusque sous les murs de Narbonne, et de toutes leurs conquêtes sur la terre des Francs les Arabes ne conservèrent que la Septimanie ou la côte qui s'étend du Rhône aux Pyrénées. Après cette victoire, le duc d'Aquitaine prêta serment d'obéissance au glorieux maire du palais d'Austrasie, qui célébra à Paris une entrée triomphale.

Les Bourguignons avaient refusé de se soumettre aux indignes successeurs de Dagobert; Charles tourna ses armes contre eux. Lyon, Vienne, Valence, Avignon reçurent garnison franque. Maître aussi de la vallée du Rhône, il alla, quatre ans plus tard, chercher au delà du grand fleuve les vaincus de Poitiers; il pénétra dans la Septimanie, démantela Nîmes, brûla ses *arènes*, sur lesquelles on voit encore les traces de l'incendie qu'il alluma, et détruisit les villes maritimes de Maguelone et d'Agde. En 739, il acheva, par la prise des deux puissantes cités d'Arles et de Marseille, la soumission de la Provence; la réduction de la Septimanie était réservée à son fils Pépin.

Pour récompenser ses glorieux soldats, Charles leur distribua des terres ou bénéfices qu'il prit sur les immenses domaines de l'Église. Le clergé lui en garda rancune et maudit sa mémoire. Cependant il allait, quand la mort le surprit, passer les Alpes pour défendre le pape qui l'appelait contre les Lombards (741).

§ 3. PÉPIN LE BREF; SAINT BONIFACE.

Des deux fils aînés de Charles Martel, l'un, Carloman, reçut l'Austrasie et les pays d'outre-Rhin; l'autre, Pépin, eut la Neustrie et la Bourgogne. Depuis la mort de Thierry IV, en 737, Charles Martel avait laissé le trône vacant, Carloman fit comme lui. Il n'avait pas besoin, au milieu de ses leudes germains, de cacher son pouvoir sous le nom d'un roi. Pépin le Bref, maître des régions occidentales, voulut gagner les Neustriens en flattant leur vieil attachement pour la race royale de Mérovée : il proclama Childéric III.

Les ducs des Bavarois, des Aquitains et des Alamans refusèrent l'obéissance aux nouveaux chefs des Francs. Mais les deux frères étaient unis, ils triomphèrent. Odilon, duc des Bavarois, se soumit; celui des Alamans fut dépouillé; Hunald, duc des Aquitains, se retira dans un couvent, Carloman fit comme lui : il s'enferma, en 747, au monastère du Mont-Cassin. Il avait deux fils : Pépin s'empara de l'héritage de son frère, sans s'inquiéter des droits de ses neveux, et, maître de tout l'empire, songea à mettre un terme à la situation étrange qui durait depuis la bataille de Testry. Car il y avait maintenant assez de gloire dans sa maison pour qu'il ne craignît pas de recommencer la tentative qui avait si mal réussi à Grimoald un siècle auparavant.

« La famille des Mérovingiens, dit Éginhard, ne faisait depuis longtemps preuve d'aucune vertu, et ne montrait rien d'illustre que son titre de roi. Le prince se contentait d'avoir des cheveux flottants et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de représenter le monarque. Il donnait audience aux ambassadeurs et leur faisait les réponses qui lui étaient enseignées ou plutôt commandées. A l'exception d'une pension alimentaire, mal assurée et que lui réglait le préfet du palais, selon son bon plaisir, il ne possédait qu'une seule villa d'un fort modeste revenu, et c'est là qu'il tenait sa cour, composée d'un très-petit nombre de domestiques. S'il était nécessaire qu'il allât quelque part, il voyageait monté sur un chariot traîné par des bœufs, qu'un bouvier conduisait à la manière des paysans. C'est ainsi qu'il se rendait à l'assemblée générale de la nation, qui se réunissait une fois chaque année pour les affaires du royaume. »

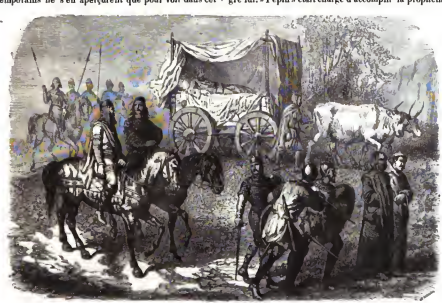
Il ne fallait pas de bien grands efforts pour enfermer au fond d'un monastère cette royauté inutile et oubliée. Pépin avait pour lui l'assentiment national, il voulut encore mettre de son côté les apparences du droit. Le pape avait rompu avec l'empire d'Orient sur la question des images; menacé jusque dans Rome par les Lombards, il avait besoin d'un secours étranger pour sauver son indépendance, et ce secours il ne le pouvait trouver que dans les Francs. Depuis longtemps le pontife était en relation avec les chefs de ce peuple; car depuis Grégoire le Grand, l'Église de Rome avait repris avec énergie la conversion des infidèles. L'Angleterre avait été conquise par ses missionnaires, puis la Germanie attaquée. Saint Colomban et saint Gall avaient soumis l'Helvétie à la foi, d'autres répandu l'Évangile dans la vallée du Danube; Willibrod l'avait porté dans la Frise, Winfried dans la Saxe. Or, tous ces missionnaires partaient, pour leur périlleuse mission, de la terre des Francs. C'est de là qu'ils se disposaient à assaillir l'idolâtrie; c'est là qu'ils trouvaient de pieuses recrues pour les aider au combat sacré, ou un refuge en cas de revers. De leur côté, les rois ou ducs comprenaient bien que la conquête spirituelle des pays germaniques frayait les voies à la conquête temporelle. Aussi ils encourageaient, ils soutenaient les missionnaires; leur chef, l'Anglo-Saxon Winfried, devenu célèbre sous le nom de saint Boniface, était un des conseillers de Carloman, et les deux princes venaient, aux conciles de Leptines (743) et de Soissons (745), de montrer, pour les vrais intérêts de l'Église, pour la réforme des mœurs et de la discipline, un zèle pieux et éclairé.

Pépin fut donc naturellement conduit à demander au pape, qui implorait son secours, de donner le titre à celui qui avait le pouvoir. « L'an 751, dit Éginhard, Burchard, évêque de Würtzbourg, et Fulrad, prêtre, chapelain, furent envoyés à Rome, au pape Zacharie, afin de consulter le pontife, touchant les rois qui alors

étaient en France, et qui n'en possédaient que le nom sans en avoir en aucune façon la puissance. Le pape répondit qu'il valait mieux que celui qui avait l'autorité eût aussi le titre, et enjoignit que Pépin fût fait roi. »

« Dans cette année (752), d'après la sanction du pontife romain, Pépin fut appelé roi des Francs, oint, pour cette haute dignité, de l'onction sacrée, par la sainte main de Boniface, archevêque et martyr d'heureuse mémoire, et élevé sur le trône, selon la coutume des Francs, dans la ville de Soissons. Quant à Childéric, qui se parait du faux nom de roi, Pépin le fit mettre dans un monastère. » C'était celui de Sithiu ou de Saint-Bertin, près de Saint-Omer. Il y mourut trois ans après.

La fin de cette première dynastie de nos rois n'excita pas un regret et ne laissa pas un souvenir. Les contemporains ne s'en aperçurent que pour voir dans cet événement le juste châtiment du mépris trop souvent marqué par les Mérovingiens pour l'Église. « L'homme de Dieu, dit le biographe de saint Colomban, étant allé trouver le roi de Bourgogne, Théodebert, lui reprocha son arrogance et lui conseilla d'entrer dans le sein de l'Église pour y faire pénitence, de peur qu'après avoir perdu son royaume temporel, il ne perdît encore la vie éternelle. » Les rois de la première race avaient conservé, même au milieu de leur dégradation, un dernier reste de la fierté barbare qu'on ne retrouvera plus dans les princes de la seconde. En entendant les paroles du moine, continue le chroniqueur, Théodebert et tous les assistants se prirent à rire, disant qu'ils n'avaient jamais ouï raconter qu'un Mérovingien fût devenu clerc volontairement. « Il dédaigne l'honneur d'être clerc, s'écria le saint; eh bien ! il le sera malgré lui. » Pépin s'était chargé d'accomplir la prophétie.



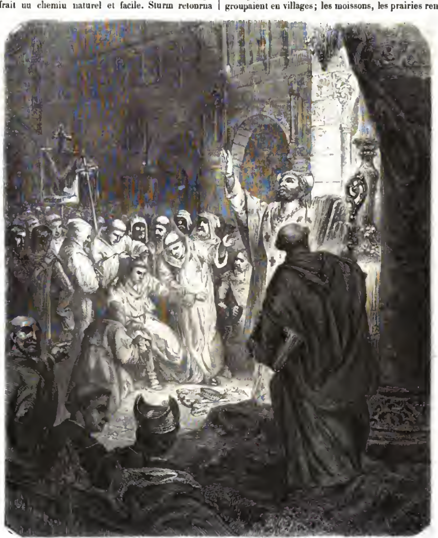
Les rois fainéants. (Page 98, col. 2.)

L'homme qui avait consacré au nom du souverain pontife et de la religion cette transmission à une famille nouvelle de la couronne de Clovis mérite d'arrêter un instant l'attention.

Winfried, plus connu sous le nom de saint Boniface, travailla sans relâche de 719 à 755 à la conversion des peuples barbares. Il arriva d'Angleterre en Gaule au moment où Charles Martel, vainqueur des Neustriens (719), songeait à replacer les tribus germaines sous la domination de l'Austrasie. Charles comprit de quelle utilité lui serait l'ardent missionnaire et lui promit sa protection.

A l'abri de ce nom redoutable, Winfried pénétra hardiment dans les forêts de la Hesse et de la Thuringe et y attaqua les vieilles superstitions. Un jour les païens le virent, entouré de ses prêtres, marcher vers un de leurs arbres sacrés qu'ils nommaient le chêne de Thor. A peine l'avait-on frappé de quelques coups de cognée, dit la tradition, qu'un grand vent s'éleva et fit plier le chêne gigantesque. Il s'inclina sous le poids de ses branches, tomba et se brisa en quatre morceaux. La foule, étonnée de ce prodige, reconnut la fausseté de ses dieux et demanda le baptême. Vers l'année 744 la Thuringe était convertie. Afin d'assurer la durée de son œuvre par l'établissement d'un monastère qui devînt comme le centre de la vie religieuse en cette région, Boniface envoya son disciple Sturm à la recherche d'un site favorable, assez retiré pour que la méditation et la prière n'y fussent pas troublées, placé cependant en communication assez facile avec le reste du pays pour que les moines pussent répandre autour d'eux la vie religieuse. Sturm sella son âne, et, prenant le viatique, s'enfonça dans la forêt Buchonia. Il parcourut de vastes espaces, sans rien voir que le ciel, la terre et les grands arbres de la forêt. Lorsque la nuit venait le surprendre, après une journée de fatigues, il cueillait

quelques fruits sauvages, abattait du bois et allumait du feu pour abriter son âne contre les bêtes fauves, se signait, puis dormait tranquille. Il rencontra enfin un lieu qui semblait réunir toutes les conditions demandées : la solitude y surpassait en tristesse le reste de la forêt, et la rivière de la Fulda coulant dans le voisinage offrait un chemin naturel et facile. Sturm retourna annoncer sa découverte à Boniface. A la prière du saint évêque, Carloman, frère de Pépin, fit donation du lieu indiqué, « jusqu'à un rayon de quatre mille pas à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi. » Quelques années après un vaste monastère s'élevait dans ce site sauvage; les environs étaient défrichés : des cabanes se groupaient en villages; les moissons, les prairies rem-

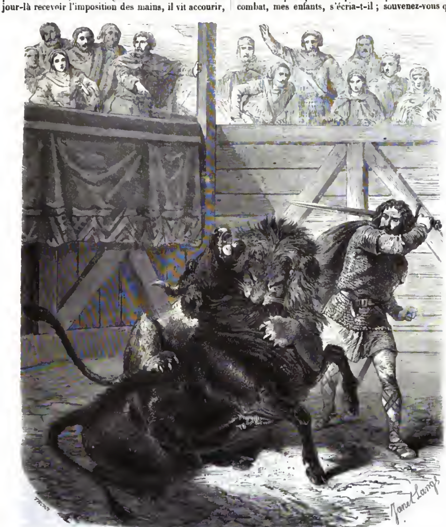


Déposition de Childéric III (752). (Page 99, col. 1.)

plaçaient les chênes séculaires, et au plus chaud du jour, quand la cloche de l'abbaye faisait retentir les airs, on voyait une foule de travailleurs tomber à genoux dans les champs, invoquer la bénédiction du ciel, et continuer ainsi leur tâche sanctifiée par la prière. Saint Boniface affectionnait cette retraite entre toutes les autres. Il obtint pour son monastère un privilége qui l'affranchit de toute juridiction épiscopale. Ce privilége commença la grandeur de la puissante abbaye de Fulda qui devint le centre d'un État souverain et, ce qui nous touche davantage, un foyer de lumière et de civilisation pour l'Allemagne.

Élevé à l'archevêché de Mayence, saint Boniface ne voulut point se reposer : soldat de Dieu il souhaitait la

mort du champ de bataille et, pour la trouver, entreprit à l'âge de soixante-quinze ans la conversion des Frisons. Il fit d'abord quelques progrès dans le pays; mais le 5 juin 755, comme il était campé près de Dockum, au bord de la Burda, l'autel tout prêt, et les vases disposés pour le sacrifice, car une grande multitude devait ce jour-là recevoir l'imposition des mains, il vit accourir, après le lever du soleil, une nuée de barbares, armés de lances et de boucliers. Ses serviteurs coururent aux armes, et se préparèrent à défendre leur maître. Mais l'homme de Dieu, au premier tumulte de l'attaque, surtit de sa tente entouré de ses clercs et portant les saintes reliques qui ne le quittaient point. « Cessez ce combat, mes enfants, s'écria-t-il ; souvenez-vous que



D'un seul coup Pépin abat la tête du lion. (Page 102, col. 2.)

l'Écriture enseigne à rendre le bien pour le mal. Ce jour est celui que j'ai désiré longtemps, et l'heure de notre délivrance est venue. Soyez forts dans le Seigneur; espérez en lui, et il sauvera vos âmes. » Puis, se retournant vers les prêtres, les diacres et les clercs inférieurs, il leur dit : « Frères, ne craignez pas ceux qui ne peuvent rien sur l'âme. » Il finissait ces mots lorsque la bande furieuse des barbares enveloppa les pieux missionnaires et les égorgea. Ils avaient donné leur vie pour une sainte et grande cause.



CHAPITRE XII.

GUERRES DE PÉPIN LE BREF ET DE CHARLEMAGNE.

§ 1. PÉPIN LE BREF, ROI DES FRANCS; DONATION AU SAINT-SIÉGE.

Lorsque saint Boniface avait renouvelé pour le fils de Charles Martel la cérémonie hébraïque du sacre par l'huile sainte, Pépin avait voulu, en demandant à l'Église cette consécration inusitée, donner à sa royauté nouvelle une sorte d'inviolabilité religieuse. Cependant il n'était pas certain que cette révolution ne parût pas à quelques scrupuleux partisans de la légitimité des Mérovingiens une usurpation. Aussi se hâta-t-il de la justifier par des services. Il s'occupa peu du pays auquel nous donnerons désormais son nom moderne d'Allemagne. Il ne fit que deux expéditions contre les Saxons, qui promirent un tribut de 300 chevaux et la libre entrée dans leur pays aux prêtres chrétiens. De ce côté, il semble n'avoir pas voulu troubler par les armes l'œuvre de civilisation que les missionnaires y accomplissaient. Toute son attention et toutes ses forces furent tournées vers les contrées du Midi, vers l'Italie, l'Aquitaine et la Gaule méridionale.

En 735, le pape Étienne II vint lui-même en France implorer contre les Lombards sa protection; il lui apportait pour lui et ses successeurs le titre de patrice de Rome, ce qui le constituait souverain politique de la ville éternelle. Pépin se fit sacrer une seconde fois par le pontife, força le passage des Alpes, que les maîtres si profondément dégénérés de l'Italie ne surent pas défendre, et assiégea leur roi dans Pavie. Astolphe promit de restituer les terres enlevées à l'Église de Rome, mais n'en fit rien. Pépin reparut l'année suivante en Italie, se fit livrer Ravenne avec tout l'exarchat qui appartenait à l'empire grec, et, ne voulant ni les garder, comme possessions trop lointaines, ni les rendre aux schismatiques de Constantinople, il les donna à saint Pierre. Cette donation fut l'origine de la puissance temporelle des papes (756).

Cette guerre d'Italie, très-importante par ses conséquences, n'offrait ni danger ni difficulté ; celle d'Aquitaine présenta l'un et l'autre. Elle commença du côté de la Septimanie (bas Languedoc). Les Goths de ce pays, s'étant soulevés contre les Arabes, appelèrent les Francs à leur aide. Nîmes, Agde, Béziers, Carcassonne ouvrirent leurs portes, mais Narbonne résista sept ans ; quand elle se rendit, en 759, l'empire des Francs toucha pour la première fois aux Pyrénées orientales.

Enveloppant alors l'Aquitaine par le nord et l'est, Pépin somma son duc Vaïfre de lui livrer les leudes austrasiens fugitifs et de restituer le bien ravi aux églises. C'était donc au nom de l'Église que de ce côté encore il allait combattre. Vaïfre refusa. Pépin passa aussitôt la Loire, et depuis ce jour l'Aquitaine devint chaque année comme le pays de grande chasse des Francs ; elle fut soumise à une dévastation méthodique. De la Loire à la Garonne les maisons étaient brûlées, les arbres coupés. Chaque année la dévastation s'étendait : ce fut d'abord Bourges et les environs ; puis l'Auvergne, le Limousin, enfin le Quercy. Vaïfre, avec une poignée d'hommes intrépides, reculait toujours ; ses villes tombaient l'une après l'autre ; tous les siens étaient captifs ou tués : il combattait encore. On n'en eut raison qu'en l'assassinant (768). L'indépendance de l'Aquitaine succomba avec lui ; mais, dans cette race gallo-romaine, le sentiment de la liberté était si vif, la haine contre les Francs si profonde, que nous verrons encore bien des fois ce pays s'isoler pour vivre à l'écart.

Pépin mourut à Paris, au retour de l'expédition de l'an 768, « et, dit Éginhard, ses fils Charles et Carloman furent faits rois par le consentement des Francs. » On l'appelait Pépin le Bref, à cause de sa courte taille, qui n'ôtait rien à sa force, s'il fallait en croire la très-douteuse anecdote qui le montre abattant d'un seul coup la tête d'un lion que personne n'osait affronter. Sous lui, les assemblées générales avaient été transportées du mois de mars au mois de mai, et il les tint très-régulièrement chaque année, y convoquant les évêques en même temps que les grands. En 757, Constantin Copronyme, empereur de Constantinople, lui avait envoyé les premières orgues à plusieurs jeux qu'on ait vues en France. Elles furent placées dans l'église de Saint-Corneille à Compiègne.

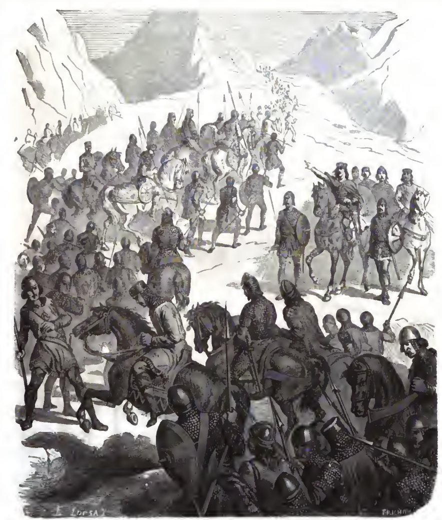
L'empire ne resta partagé que trois ans, et ces trois années furent employées à achever l'œuvre de Pépin en Aquitaine. A la nouvelle de la mort de son fils, Hunald était sorti de son couvent et avait repris l'épée. Battu par Pépin, il s'enfuit chez les Vascons, qui, pour ne pas attirer sur eux une guerre terrible, le livrèrent à ses ennemis. Mais il s'échappa et alla porter chez les Lombards sa haine contre les Francs et son courage. Pour tenir en bride cette turbulente population de l'Aquitaine, Pépin avait déjà bâti le château de Turenne ; Charlemagne fonda celui de Fronsac sur la Dordogne ; et, dans la capitale même de la province, à Bordeaux, il plaça sur le portail de Sainte-Croix la statue de son père, signe de triomphe et menace permanente contre la grande cité.

Carloman avait mal soutenu son frère dans cette guerre, et la mésintelligence entre les deux princes présageait des discordes civiles, lorsque Carloman mourut. Il laissait des fils. Les Austrasiens pouvant choisir entre ces enfants et un vaillant prince, qui s'était déjà

montré le digne successeur de Pépin, n'hésitèrent pas à proclamer celui-ci leur roi. L'oncle n'eut pas plus de scrupule à dépouiller ses neveux. N'oublions pas que les idées de succession n'étaient pas alors arrêtées comme elles le sont aujourd'hui, et qu'au-dessus du droit des fils à hériter de leur père, il y avait le vieux droit des peuples germaniques à élire eux-mêmes leur chef.

§ 2. CHARLEMAGNE ; SES GUERRES ET SES CONQUÊTES.

Charlemagne, pour le nommer comme la postérité, en réunissant à son nom de Charles celui de grand (*magnus*), que ses victoires lui valurent, régna 44 ans. Il faut faire deux parts de ce long règne : les conquêtes et l'administration. Les premières eurent pour résultat



Pépin force le passage des Alpes (755). (Page 102, col. 1.)

de porter les limites du nouvel empire des Francs, à l'est jusqu'à l'Elbe, à la Theiss et à la Bosna ; au sud, jusqu'au Garigliano, en Italie, et jusque vers l'Èbre, en Espagne. On n'en a pas moins voulu faire de Charlemagne un sage couronné, un prince pacifique qui ne s'était armé que pour se défendre. Toutes ses guerres devinrent des mesures de police, et ses conquêtes des nécessités. Rendons-lui sa vraie et rude figure. Il n'avait nulle invasion à craindre. Les Arabes étaient divisés, les Avares affaiblis, et les Saxons impuissants à faire une guerre sérieuse hors de leurs forêts et de leurs marécages. S'il a conduit les Francs au delà de leurs frontières, c'est qu'il a eu, comme tant d'autres, l'ambition de commander à plus de peuples et

de laisser un nom retentissant dans la mémoire des hommes.

Il eût été étrangement surpris, le grand empereur, si, le jour où Frédéric Barberousse l'exhuma de son tombeau d'Aix-la-Chapelle, il eût pu apprendre qu'il n'avait conquis la Saxe, les deux tiers de l'Italie, une partie de l'Espagne, l'Autriche actuelle et doublé l'héritage de Pépin que par amour de la paix. Au moyen âge on comprenait mieux l'infatigable batailleur : « Parlez-moi un peu de Charlemagne, dit le païen Marsile dans la chanson de Roland au traître Ganelon, il est bien vieux' il a usé tous ses jours! Je suis sûr qu'il passe deux cents ans! Il a traversé en courant tant de pays, reçu tant de bons épieux tran-



Charlemagne et ses comtes.

chants, tué sur le champ de bataille tant de puissants rois! Quand aura-t-il assez de faire la guerre? » Ganelon répond : « Jamais! jamais! »

Les fils de Carloman s'étaient réfugiés auprès de Didier, roi des Lombards, qui avait déjà donné asile à Hunald, l'implacable ennemi des Francs. Charlemagne avait récemment outragé ce prince en lui renvoyant sa fille, après une année de mariage. Didier, poussé par son ressentiment et par les conseils d'Hunald, voulut que le pape sacrât rois les fils de Carloman. Adrien en avertit Charlemagne, qui fit décréter une expédition au delà des Alpes. Les passages ne furent pas mieux défendus qu'au temps de Pépin ; les seules villes de Pavie et de Vérone résistèrent. Charles, laissant une armée

devant ces deux places, alla à Rome recevoir le titre de patrice, avec le serment de fidélité des Romains, et confirmer au pape la donation de Pépin. A Pavie, Hunald fut lapidé par le peuple qu'il voulait contraindre à se défendre encore. Didier et ses enfants furent enfermés dans un monastère, et Charles prit le titre de roi d'Italie (774). Ce fut le commencement des malheurs de ce pays. Depuis ce temps, il a presque toujours cessé de s'appartenir, et c'est à titre d'héritiers de Charlemagne que les empereurs d'Allemagne ont régné sur la vallée du Pô. Les Lombards conservèrent toutefois ce qu'ils possédaient dans le sud de la Péninsule. La domination franque s'arrêta au Garigliano; et, si les ducs de Bénévent se reconnurent tributaires, le plus



Soumission des Saxons (785). (Page 106, col. 1.)

souvent ils ne payèrent le tribut que quand une armée vint le leur demander.

La guerre de Saxe fut bien autrement difficile et périlleuse que celle d'Italie, car les Saxons, race énergique et brave, défendirent héroïquement leur liberté. Il est fâcheux que nous n'ayons de cette grande lutte que le récit sec et partial d'Éginhard. Les nations qui succombent racontent bien rarement leurs misères : voilà pourquoi l'histoire, trompée par les dispositions des vainqueurs, dit si souvent comme le brenn gaulois : *Væ victis!* Malheur aux vaincus!

La religion fut le prétexte de la lutte. Les Saxons brûlèrent l'église de Deventer et menacèrent de mort les missionnaires qui étaient venus au milieu d'eux.

Aussitôt Charles entra dans leur pays, dévasta tout par le fer et le feu, prit le château d'Ehresbourg et renversa l'idole Irminsul, patriotique souvenir d'Hermann, le libérateur de la Germanie contre les Romains. La colonne sur laquelle avait été élevée la statue du dieu ou du héros fut déterrée sous Louis le Débonnaire et transportée dans l'église d'Hildesheim. On célèbre encore dans cette ville, la veille du dimanche *Lætare*, la mémoire de la destruction de l'Irminsul.

En 774, pendant que Charles était en Italie, les Saxons essayèrent de brûler l'église de Fritzlar; il revint et commença une guerre d'extermination dont les principaux incidents furent les victoires de Buckholz, de Detmold, d'Osnabruck, le massacre de 4500 Saxons décapités à Verden, la translation d'une partie de ce peuple dans d'autres provinces et la conversion forcée des habitants. Le héros de la résistance fut Witikind. Il combattit jusqu'en 785; il se soumit alors et reçut le baptême à Attigny. La dernière prise d'armes fut de l'an 803.

Cette transplantation d'un grand nombre des Saxons en d'autres lieux était un legs de la politique romaine, même de celle des rois d'Orient. Elle réussit; ce ne fut pas toutefois, si l'on accepte de vieux récits, sans avoir causé de certains embarras. Ainsi les dix mille familles saxonnes établies par Charlemagne dans la Flandre et le Brabant, donnèrent, dit-on, aux habitants du pays cet amour pour l'indépendance et la liberté qui fut, dans la suite, le principe des révoltes continuelles des Flamands contre leurs souverains. Au temps de Philippe le Bel et de Philippe de Valois, c'était un proverbe commun : que Charlemagne, en mêlant les Saxons avec les Flamands, d'un diable en avait fait deux.

Dès l'année 787, Charles avait promulgué, pour



Couronnement de Louis le Débonnaire à l'âge de trois ans (781).

l'organisation de la Saxe, un capitulaire où la peine de mort se retrouve presque à chaque article, non-seulement pour les crimes que toutes les lois punissent ainsi, mais pour de simples infractions aux ordonnances de l'Église, pour avoir rompu le jeûne quadragésimal, refusé le baptême, noué des intrigues avec les païens, ou brûlé, comme eux, le corps d'un homme mort.

Charlemagne ayant pu poursuivre cette œuvre pendant quarante ans, ces moyens, bien qu'atroces, réussirent. La Saxe sortit de ses mains domptée, mais chrétienne, partagée en huit évêchés, couverte de cités nouvelles et d'abbayes qui furent des foyers de civilisation; et ce pays, jusqu'alors barbare et païen, entra en communion avec le reste de l'empire.

Les conquérants sont condamnés à étendre sans cesse leurs conquêtes. Derrière les Saxons, par delà l'Elbe, Charlemagne trouva les Wiltzes; pour arrêter leurs incursions en Saxe, il les rendit tributaires (789). Quand il les eut soumis au tribut, il fallut qu'il se chargeât de leurs guerres contre leurs voisins du Nord; et les Francs, après avoir passé le Wéser, franchi l'Elbe, limite de la Saxe, et pénétré jusqu'à l'Oder, durent aller sur les bords de l'Eyder fermer aux Danois l'entrée de l'Allemagne. Au reste, les pays entre l'Elbe et l'Oder ne reçurent pas l'organisation donnée au reste de l'empire.

Ces pays touchent à la Bohême, d'où l'Elbe sort et qu'enveloppe un losange de montagnes; les armées de Charles y pénétrèrent, mais sans en rapporter la soumission des habitants.

Il y avait en Bavière une vieille race ducale qui se croyait aussi noble que les Carlovingiens, et dont le chef Tassillon, gendre de Didier, l'ancien roi des Lombards, subissait avec douleur la domination franque. En 787, un vaste complot se forma : Tassillon, aidé des Avars qui occupaient, à l'est de la Bavière, la Pan-

nonie, devait attaquer l'Austrasie, tandis que les Grecs, unis au duc de Bénévent, se jetteraient sur l'Italie. Averti du péril par le pape Adrien, Charles le prévint par d'habiles et énergiques mesures. Tassillon fut enveloppé par trois armées, et bientôt parut en suppliant devant Charles. L'assemblée des Francs le condamna à mort; on l'enferma avec son fils dans un monastère; et son duché de Bavière, divisé en comtés, fut administré par des comtes francs. Les conjurés d'Italie n'avaient pas eu le temps d'agir. Les Avars arrivèrent trop tard. Ils attaquèrent à la fois le Frioul et la Bavière (788). Refoulés dans la Pannonie, ils y furent suivis par les Francs. Cette guerre ne finit qu'en 796, par la prise du ring ou camp des Avars. Les Francs y trouvèrent tant de trésors, fruit du pillage de l'empire grec, qu'ils devinrent riches, dit Éginhard, de pauvres qu'ils étaient auparavant, en comparaison. La lutte avait été très-meurtrière pour les Avars, car ce peuple, jadis redouté dans toute la vallée du Danube, s'en trouva si affaibli qu'il fut réduit, pour se soustraire aux attaques des Slaves, à demander un asile à Charlemagne en Bavière. Une partie de leur pays forma la Marche orientale et fut organisée comme la Saxe: on y fonda des villes, des évêchés. L'Autriche est sortie de là.

Charlemagne était à Paderborn, occupé à faire baptiser les Saxons, lorsqu'un Sarrasin, qui ne voulait pas reconnaître le khalife de Cordoue, vint lui offrir de mettre les Francs en possession des villes qu'il tenait au sud des Pyrénées. Charles accepta, et, avec une nombreuse armée, traversa la Gascogne, dont le duc, Loup, fut contraint de lui prêter serment de fidélité. Il prit Pampelune et Saragosse. Mais ses alliés lui offrant peu de secours, il rentra en France par les gorges des Pyrénées.

Charles, dit Éginhard, ramena ses troupes saines et sauves. A son retour cependant, et dans les Pyrénées même, il eut à souffrir de la perfidie des montagnards. Les Francs devaient passer par un chemin étroit, entre deux montagnes boisées. Les Basques s'y mirent en embuscade, et quand l'armée ne fut plus qu'une longue et mince colonne, ils se précipitèrent sur l'arrière-garde et les bagages. Les soldats, troublés de cette attaque soudaine, furent culbutés au fond de la vallée, et après un combat opiniâtre périrent jusqu'au dernier. Les montagnards pillèrent promptement les bagages, et, le coup fait, disparurent. Plusieurs personnages de distinction succombèrent dans cette rencontre. Egghiard, maître d'hôtel du roi; Anselme, comte du palais; Roland, commandant la Marche de Bretagne, et plusieurs autres. « Le souvenir de ce cruel échec, dit Éginhard, obscurcit grandement dans le cœur de Charlemagne la joie de ses exploits en Espagne.

L'histoire ne sait rien de plus de ce combat fameux. Mais les poëmes du moyen âge nous en ont dit bien davantage; ils célébrèrent longuement les exploits héroïques de Roland, son cor enchanté dont

Bruient li mont et li vauls resona;
Bien quinze lieues li oïes en ala,

et sa Durandal, qui fendait roc et granit. Guillaume le Conquérant, en allant à la conquête de l'Angleterre, fit chanter la chanson de Roland à la tête de son armée, et le paysan basque montre encore à la cime des Pyrénées le cirque immense qui s'appelle la Brèche de Roland.

La chanson de Roland est la plus ancienne et la plus réellement épique des chansons de geste. Nous en avons une rédaction qui date du onzième siècle. Voici une courte analyse de la partie du poëme qui concerne Roland, ce mystérieux paladin si connu des légendes et que l'histoire ne nomme qu'une fois. Charlemagne, après être resté six ans en Espagne, songe à regagner la France. Mais avant de repasser les monts, il veut envoyer un ambassadeur à Marsile, roi de Saragosse, pour recevoir la soumission qu'il a promise. Sur l'avis de Roland, neveu de Charlemagne, Gannelon est désigné. C'est une mission périlleuse, car tous les ambassadeurs qui ont été envoyés à Marsile ont été mis à mort par ce roi félon; aussi Gannelon jure-t-il de se venger de Roland. Arrivé à Saragosse, il se laisse gagner par Marsile, lui indique la route que suivent les Francs, et surtout la position que Roland et les meilleurs paladins de Charlemagne doivent prendre à l'arrière-garde. Puis, chargé de présents, il retourne dire à Charles que Marsile se reconnaît son vassal. L'armée passe les Pyrénées; tout à coup l'arrière-garde, attaquée au milieu des défilés par les Sarrasins, est contrainte de s'arrêter une nuit entière. Cependant Charles s'éloigne toujours; Roland pourrait le rappeler en sonnant de son cor dont le son irait aisément jusqu'au delà des montagnes; mais il croirait se déshonorer en montrant de la crainte, et attend avec ses 20 000 soldats le choc des Sarrasins. C'est une terrible mêlée à laquelle viennent prendre part toutes les nations païennes. Mahomet réunit tous ses sectateurs contre Roland et les cinquante chevaliers qui lui restent. Déjà 100 000 Sarrasins ont été tués ou dispersés; mais voici que le roi de Carthage, d'Éthiopie, d'Olipherme et de Candie arrivent encore avec 500 000 guerriers qui n'ont de blanc que les « yeux et les dents. » Alors Roland sonne de son olifan; Charles l'entend, mais le traître Gannelon l'arrête: « Roland, dit-il, chasse quelque lièvre dans les montagnes, » et ils continuent leur route. Cependant Roland, de plus en plus pressé, redouble et sonne si fort qu'il se rompt les veines du cou et que le sang lui sort par la bouche. Cette fois Charles a compris, son armée repasse en grande hâte les monts, mais il est trop tard: tous les compagnons de Roland, Olivier, Garnier, l'archevêque Turpin ont été tués.

Roland est seul, las et fatigué des grands coups qu'il a donnés et reçus; il descend de son cheval sous un arbre auprès d'un grand perron de marbre, qui était dressé en une belle prairie au-dessus de Rencevaux. Il tenait encore Durandal, épée éprouvée entre toutes autres, claire et resplendissante, bien tranchante et affilée, qui ne pouvait se briser, de sorte que se faussait le bras avant l'épée. Quand il l'eut longtemps tenue et regardée, il la commença à regretter, et dit comme en pleurant: « O épée très-belle, blanche comme un ivoire par la poignée, entresignée de croix d'or resplendissantes, sacrée et bénite des lettres du saint nom de Notre-Seigneur, qui usera plus tard de ta bonté? Celui qui te portera ne sera jamais vaincu, n'aura jamais peur de ses ennemis, ni ne sera surpris, ni déçu par illusions, mais toujours aura en aide la divine vertu. Par toi sont Sarrasins détruits, mécréants vaincus, et la louange de Dieu multipliée! O combien de milliers d'ennemis ai-je occis par toi, tant Sarrasins que Juifs et autres ennemis de la croix! J'aurai trop grande douleur de penser que Sar-

rasins ou autres mécréants te tiendront après ma mort. »

Alors, il leva son épée contre mont et en frappa trois merveilleux coups sur le perron de marbre; il pensait la briser, mais le perron fut coupé d'amont jusqu'en terre et l'épée demeura saine et sans nulle brisure; quand il vit qu'il ne la pouvait rompre d'aucune manière il fut bien dolent. Cependant il y avait près de là une source empoisonnée; Roland y jette son épée, qui y est encore, dit le poëte, et doit y rester jusqu'au jugement dernier. Ce fut son dernier effort. Le roman ne s'arrête pas là; et pour effacer la défaite de Roncevaux, Charles rentre en Espagne. Alors ce sont d'incroyables batailles, des combats singuliers, auxquels



Roland à Roncevaux (778). (Page 107, col. 2.)

Charlemagne lui-même prend part. Marsile appelle à son aide Baligant, amiral de Babylone. Quelque temps le succès est incertain, mais enfin les Francs l'emportent; Saragosse avec sa citadelle et ses cinquante tours tombe en leur pouvoir. La mort de Roland est vengée.

Les Francs firent six autres expéditions au delà des Pyrénées. Elles furent conduites par le fils de Charles et eurent pour résultat la formation de la Marche d'Espagne ou comté de Barcelone, et de la Marche de Gascogne, qui fut plus tard le royaume de Navarre. L'empire, de ce côté, n'arriva pourtant pas jusqu'à l'Èbre. Quesca et Saragosse restèrent aux Arabes. En avant des Pyrénées, et pour en garder la route, Charles bâtit, sur une colline autrefois consacrée à Mars, la ville de Mont-de-Marsan, au confluent du Midou et de



Couronnement de Charlemagne (800). (Page 110, col. 1.)

la Douze. Enfin, pour mettre les côtes à l'abri des pirateries des Sarrasins, une flotte dirigée sur la Corse, la Sardaigne et les Baléares, chassa de ces îles les infidèles (779).

§ 3. CHARLEMAGNE EMPEREUR ; RÉSULTATS DE SES GUERRES.

Toutes ces guerres étaient à peu près achevées en l'an 800. Charles se trouvait alors maître de la France, de l'Allemagne, des trois quarts de l'Italie et d'une partie de l'Espagne; il avait augmenté de plus d'un tiers l'étendue des pays que son père lui avait laissés. Ces vastes possessions n'étaient plus un royaume, mais un empire. Il crut avoir assez fait pour être autorisé à s'asseoir sur le trône de l'Occident, et, comme son père avait demandé au pape sa couronne de roi, ce fut au pape qu'il demanda sa couronne d'empereur.

Au milieu de l'année 800, Charles se rendit en Italie pour diriger une expédition, sous les ordres de son fils Pépin, contre les Lombards de Bénévent. « Il arriva à Rome le 29 novembre, dit Éginhard; on accusait le pape de beaucoup de choses; le roi commença l'examen de ces accusations; mais, personne ne voulant entreprendre de les prouver, le pape monta en chaire en présence de tout le peuple, dans la basilique de l'apôtre saint Pierre, prit l'Évangile dans sa main, invoqua le nom de la sainte Trinité, et se purgea par serment des crimes qui lui étaient imputés. Le même jour, le prêtre Zacharie, que Charles avait envoyé à Jérusalem, arriva à Rome avec deux prêtres qui venaient trouver le roi par ordre du patriarche; ils lui apportaient sa bénédiction, les clefs du saint sépulcre et du Calvaire, ainsi qu'un étendard. Le roi les reçut gracieusement, les retint quelques jours près de lui, les récompensa et leur donna audience lorsqu'ils voulurent s'en retourner. Le saint jour de la naissance du Seigneur, tandis que le roi priait devant l'autel du bienheureux apôtre Pierre, le pape lui posa une couronne sur la tête, et tout le monde romain s'écria : « A Charles « Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique em« pereur des Romains, vie et victoire ! » Après *Laudes*, il fut adoré par le pontife, suivant la coutume des anciens princes; et, quittant le nom de patrice, il fut appelé empereur et auguste. »



Charlemagne, empereur.

C'était un grand événement que cette cérémonie qui avait lieu dans l'église de Saint-Pierre, au jour de Noël de l'an 800. Le titre d'empereur de l'Occident, resté enseveli sous les ruines faites par les barbares, en était tiré par le pontife de Rome et était montré aux nations dispersées et ennemies comme un signe de ralliement. Un droit nouveau était créé pour ceux qui hériteront de cette couronne : le droit de commander aux peuples italiens, allemands, français, qui se trouvaient alors réunis sous la main du premier empereur germanique. Quand des circonstances de famille et le temps eurent fait passer ce titre aux rois allemands, la France se trouva assez forte pour repousser la domination d'un césar étranger, mais non l'Italie. De là la moitié des maux que la Péninsule eut à souffrir.

Un autre personnage acquit ce jour-là une prérogative importante. En couronnant Charlemagne, le pape Léon III avait rempli une fonction, comme saint Remy en sacrant Clovis. Ses successeurs en feront un droit, et les pontifes se regarderont comme les dispensateurs des couronnes. Pendant tout le moyen âge, la consécration impériale ne pourra être donnée qu'à Rome même et des mains du saint-père. Plus d'une guerre sortira de ce droit nouveau.

Dans les conquêtes de Charlemagne, il y en a de durables, il y en a d'éphémères ; les unes sont utiles, les autres ne le sont pas. Tout ce qu'il tenta au delà des Pyrénées avorta. Le comté de Barcelone, qu'il rattacha à la France, ne nous est pas resté, et, de la Marche de Gascogne, il ne nous est revenu que ce que la nature elle-même nous donnait sur le versant septentrional des Pyrénées. Mieux eût valu qu'il eût dompté les Bretons, de manière à les faire entrer plus tôt dans la vie et dans la nationalité française, au lieu de se contenter d'une soumission précaire. La conquête du royaume des Lombards ne profita ni à la France ni à l'Italie, mais au pape, dont elle releva la position politique et dont elle assura, pour l'avenir, l'indépendance. Le pays, pour qui ces longues guerres eurent le plus heureux résultat, fut celui qui en souffrit le plus, l'Allemagne. Avant Charlemagne, l'Allemagne était encore la Germanie, c'est-à-dire un chaos informe de tribus païennes ou chrétiennes, mais toutes barbares, ennemies les unes des autres, sans lien qui les unit. Il y avait des Francs, des Saxons, des Thuringiens, des Bavarois. Après lui, il y eut un peuple allemand, et il y aura un royaume d'Allemagne. C'est une grande gloire que d'avoir créé un peuple; cette gloire, peu de conquérants l'ont su trouver, car ils détruisent bien plus qu'ils ne fondent; Charlemagne l'a pleinement obtenue.

Ainsi les héritiers des rois fainéants pouvaient maintenant rendre bon compte de leur usurpation. L'empire des Francs qui tombait était relevé, agrandi; et l'autorité qui se perdait était retrouvée et fortifiée. Ce n'est

pas un vain titre que Charles avait pris à Rome; il était bien l'empereur de l'Occident. Éginhard nous le montre dans son palais d'Aix-la-Chapelle, sans cesse entouré de rois ou d'ambassadeurs, venus des plus lointains pays. Egbert, roi des Anglo-Saxons de Sussex, Eardulf, roi du Northumberland, venaient à sa cour. Le roi des Asturies, celui d'Écosse, ne s'appelaient jamais en lui écrivant, que ses fidèles, et le premier lui rendait compte de toutes ses guerres et lui offrait une part du butin.

Le maître brillant et redouté de l'Asie occidentale, le khalife Haroun-al-Raschid, rechercha son amitié et lui envoya des présents parmi lesquels un éléphant, animal que les Francs n'avaient jamais vu, et une horloge sonnante en bronze doré. A la fin de chaque heure, des boules d'airain tombaient sur une cymbale qu'elles faisaient résonner et des cavaliers sortaient par des fenêtres qui se refermaient derrière eux. Cette horloge arabe a pu être, ainsi, l'origine de toutes celles que le moyen âge construisit à peu près de la même manière et dont quelques-unes, comme celle de Strasbourg, sont encore l'orgueil de certaines villes. Les empereurs de Constantinople firent aussi un traité avec Charlemagne, suivant ce proverbe grec qui subsiste encore, dit Éginhard : « Ayez le Franc pour ami, non pour voisin. » Il fut même, à en croire un écrivain de Byzance, sur le point d'épouser l'impératrice Irène et d'unir ainsi les deux empires.

Le moine de Saint-Gall, qui écrivait en 884, montre dans un de ses récits l'idée qu'avaient de sa puissance,



Louis le Débonnaire associé à l'empire (813).

sinon ses contemporains, du moins la génération qui leur succéda. Charlemagne arrive par delà des Alpes pour combattre le roi des Lombards. Didier est sur les murs de Pavie avec le comte Ogger, qui a fui pour éviter le châtiment de quelque faute, et il contemple avec effroi l'armée des Francs qui s'approche. D'abord il ne voit qu'un épais nuage de poussière; ce sont les machines de guerre qui vont battre les murs de sa cité royale. « Voilà Charles, s'écrie Didier, avec cette grande armée! — Non, » dit Ogger. Alors apparaît la troupe immense des simples soldats. « Assurément, Charles s'avance triomphant au milieu de cette foule. —Pas encore, » répond Ogger. Cependant on découvre le corps des gardes, vieux guerriers qui ne connaissaient jamais de repos. « Pour le coup, c'est Charles! s'écrie Didier plein d'effroi. — Non, répond Ogger, pas encore. » A la suite viennent les évêques, les abbés, les clercs de la chapelle et les comtes. Alors Didier crie en sanglotant : « Descendons et cachons-nous dans les entrailles de la terre, loin de la face d'un si terrible ennemi. — Quand vous verrez la moisson s'agiter d'horreur dans les champs, dit Ogger, alors vous pourrez croire à l'arrivée de Charles. » Il n'avait pas fini ces paroles, qu'on commença de voir au couchant comme un nuage ténébreux soulevé par le vent du nord-ouest qui convertit le jour en ténèbres. Mais l'empereur approchant un peu plus, l'éclat de ses armes fit luire sur Pavie un jour plus sombre que toute nuit. Alors parut Charles lui-même, tout couvert d'une armure de fer, la main gauche armée d'une lance, la droite étendue sur

son invincible épée; Ogger le reconnait et, frappé d'épouvante, il chancelle et tombe en disant : « Le voici ! »

Cependant le terrible prince vit se dresser devant lui un ennemi qui se joua de sa colère et qui brisa son ouvrage. Charlemagne, en portant jusqu'à l'Eyder les avant-postes de son empire, pensait avoir fermé l'Allemagne aux hommes du Nord (*Northmans*); mais, poussés peut-être par les fugitifs de la Saxe, ils montèrent sur leurs barques et vinrent pirater le long de l'immense étendue des côtes. S'il en fallait croire le moine de Saint-Gall, ils auraient, du vivant même de l'empereur, pénétré dans la Méditerranée. « Ils entrèrent, dit le chroniqueur, dans le port d'une ville où Charlemagne

Les Normands vinrent pirater le long des côtes.

lui-même se trouvait; on les chassa, mais l'empereur, s'étant levé de table, se mit à la fenêtre qui regardait l'orient et demeura longtemps le visage inondé de larmes. Comme personne n'osait l'interroger, il dit aux grands qui l'entouraient : « Savez-vous, mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement? Certes, je ne crains pas qu'ils me nuisent par ces misérables pirateries; mais je m'afflige de ce que, moi vivant, ils ont manqué de toucher ce rivage, et je suis tourmenté d'une vive douleur quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à mes neveux et à leurs peuples. » La scène est belle, mais le fait est faux; il faut y renoncer. L'apparition des Northmans, sous Charlemagne, reste pourtant certaine, car on le voit prendre contre eux des mesures de défense : deux flottes furent rassemblées à Boulogne et près de Gand, deux autres sur la Garonne et sur le Rhône.



CHAPITRE XIII.

GOUVERNEMENT DE CHARLEMAGNE.

§ 1. ÉTENDUE ET ADMINISTRATION DE L'EMPIRE.

Ses frontières étaient : au nord et à l'est, l'Océan, depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à la rive espagnole du golfe de Gascogne, moins la péninsule armoricaine qui n'était que tributaire; au sud, les Pyrénées, et en Espagne, le cours inférieur de l'Ebre; en Italie, le Garigliano et la Pescara, moins Gaëte et Venise qui reconnaissaient la souveraineté plus nominale que réelle de Constantinople; enfin, en Illyrie, la Cettina ou la

Nerenta, moins les villes maritimes de Trau, Zara et Spalatro, restées aux Grecs. A l'est, la frontière était marquée : en Illyrie, par la Bosna et la Save ; en Germanie, par la Theiss, d'où la frontière tournait à l'ouest à travers la Moravie, jusqu'aux montagnes de la Bohème qu'elle laissait à l'est, pour regagner au nord la Saale, puis l'Elbe. Le pays situé au nord de l'embouchure de l'Elbe jusqu'à l'Eyder reconnaissait encore la domination directe de Charlemagne.

Mais au delà de ces frontières se trouvaient des peuples à demi soumis, à demi indépendants. Les Navarrais dans les Pyrénées, le duc de Bénévent en Italie, payaient le tribut, quand une armée venait le demander. La Bretagne et la Bohème avaient été ravagées, non conquises. Entre l'Elbe et l'Oder, les Obotrites étaient alliés plutôt que sujets, et il fallait entretenir leur amitié par une protection onéreuse. Quant aux Wiltzes, vaincus souvent, ils ne déposèrent jamais les armes. Ajoutons à ces provinces continentales les îles Baléares, la Corse, peut-être aussi la Sardaigne, possessions précaires que se disputaient les Francs, les Grecs et les Sarrasins.

L'empire se divisait en comtés, et leur circonscription reproduisait assez bien les anciennes limites des cités romaines. Les comtes, agents habituels et résidents de l'administration générale, réunissaient toutes les attributions civiles, judiciaires et militaires. En les instituant dans leurs offices, le roi disait : « Ayant éprouvé votre foi et vos services, nous vous donnons les pouvoirs du comte dans ce territoire. Gardez-nous la foi jurée, et que tous les peuples habitant ce pays soient traités avec modération. Régissez-les avec droiture, selon leur loi et leur coutume. Soyez le défenseur des veuves et des orphelins. Réprimez sévèrement les voleurs et les malfaiteurs, afin que les peuples, vivant en prospérité sous votre gouvernement, restent en joie et en paix. Veillez à ce que tout ce qui appartient légitimement à notre fisc soit chaque année versé à notre trésor. »



Charlemagne donne ses instructions aux envoyés royaux. (Pag 113, col. 2.)

Au-dessous du comte sera plus tard le vicomte ; sous les premiers Carlovingiens il y avait le centenier, nommé aussi viguier ou vicaire, qui commandait dans un district, originairement occupé par cent familles. Le vicaire tenait dans son district trois plaids par an ; et, assisté des *scabins* ou juges royaux que le comte désignait, et d hommes libres du pays, il jugeait toutes les causes excepté celles qui entraînaient la mort, la confiscation et la perte de la liberté, lesquelles ne pouvaient être portées que devant la cour du comte.

Les envoyés royaux, ou *missi dominici*, ordinairement un comte et un évêque, parcouraient quatre fois l'an les comtés soumis à leur surveillance, afin de pouvoir tenir l'empereur au courant des vœux publics. Ils écoutaient les plaintes des sujets, réformaient les abus, recevaient les appels des sentences rendues par les comtes. « Si un comte ne fait pas justice à ses administrés, dit une loi de Charlemagne (779), que nos envoyés s'établissent dans sa maison et vivent à ses dépens jusqu'à ce que justice soit rendue. »

« C'était l'usage de ce temps, dit l'archevêque de Reims Hincmar, de tenir chaque année deux assemblées, au printemps et à l'automne. Dans l'une et dans l'autre on soumettait aux grands les articles de loi, nommés *capitula*, que le roi lui-même avait rédigés par l'inspiration de Dieu, ou dont la nécessité lui avait été manifestée dans l'intervalle des réunions. Après avoir reçu ces communications, ils en délibéraient un, deux ou trois jours, ou plus, selon l'importance des affaires. Des messagers recevaient leurs questions et rapportaient les réponses. Aucun étranger n'approchait du lieu de l'assemblée, jusqu'à ce que le résultat des délibérations eût été mis sous les yeux du grand prince, qui alors, avec la sagesse qu'il avait reçue de Dieu, adoptait une

résulution à laquelle tous obéissaient. Les choses se passaient ainsi pour un, deux capitulaires, ou pour un plus grand nombre, jusqu'à ce que, avec l'aide de Dieu, on eût pourvu à toutes les nécessités du temps.

« Pendant que ces affaires se traitaient de la sorte, hors de la présence du roi, le prince lui-même, au milieu de la multitude venue à l'assemblée générale, était occupé à recevoir des présents, saluant les hommes les plus considérables, soit ecclésiastiques, soit laïques, s'entretenant avec ceux qu'il voyait rarement, témoignant aux plus âgés un intérêt affectueux, ou s'égayant avec les plus jeunes. Si ceux qui délibéraient sur les affaires publiques en manifestaient le désir, le roi se rendait auprès d'eux; alors ils lui rapportaient, avec une entière familiarité, ce qu'ils pensaient de toutes choses, et quelles étaient les discussions amicales qui s'étaient élevées entre eux.

« Je ne dois pas oublier de dire que si le temps était beau tout cela se passait en plein air, sinon, dans plusieurs bâtiments distincts. Ceux qui avaient à délibérer sur les propositions du roi étaient séparés de la multitude des personnes venues à l'assemblée, où les hommes les plus considérables ne pouvaient entrer.

« Les lieux destinés à ces assemblées des grands étaient divisés en deux parties, de telle sorte que les évêques, les abbés et les clercs élevés en dignité pussent se réunir sans aucun mélange de laïques. De même les comtes et les autres principaux de l'État se séparaient, dès le matin, du reste de la multitude. Alors les seigneurs ci-dessus désignés, les clercs d'un côté, les laïques de l'autre, se rendaient dans la salle qui leur était assignée, et où on avait fait honorablement préparer des siéges. Ils pouvaient siéger ensemble ou séparément, selon la nature des affaires qu'ils avaient à traiter, ecclésiastiques, séculières ou mixtes; de même, s'ils voulaient faire venir quelqu'un, soit pour demander des aliments, soit pour faire quelque question, et le renvoyer après en avoir reçu ce dont ils avaient besoin, ils en étaient les maîtres.

« La seconde occupation du roi était de demander à chacun ce qu'il avait à lui apprendre sur la partie du royaume d'où il venait. Car il leur était étroitement recommandé à tous de s'enquérir, dans l'intervalle des assemblées, de ce qui se passait au dedans et au dehors du royaume; et ils devaient chercher à le savoir des étrangers comme des nationaux, des ennemis comme des amis. Le roi voulait savoir si, dans quelque coin du pays, le peuple murmurait ou était agité, et quelle était la cause de son agitation, s'il était survenu quelque désordre dont il fût nécessaire d occuper l'assemblée, et autres détails semblables. Il cherchait aussi à connaître si quelqu'une des nations soumises voulait se révolter, si quelqu'une de celles qui s'étaient révoltées semblait disposée à se soumettre, si celles qui étaient encore indépendantes menaçaient le royaume de quelque attaque. »


Charlemagne dictant les capitulaires. (Page 114, col. 1.)

Ces assemblées ne ressemblaient donc plus aux anciens champs de mars des Francs, où tout homme libre prenait part à la délibération. Comme le temps de l'assemblée est aussi celui de la revue de l'armée, et qu'elle précède l'entrée en campagne, ou a lieu au retour, les hommes libres s'y trouvent encore; mais ils laissent les grands délibérer à l'écart. Les ducs, les évêques, les comtes, les abbés sont seuls appelés par Charlemagne à l'aide de leurs conseils. Cependant, en souvenir de l'ancien droit, les lois portent en signe de sanction nationale : « Et tout cela a été approuvé du peuple, *De his omnes consenserunt.* »

Nous avons 65 de ces capitulaires; ils comprennent 1151 articles. La diversité des affaires dont ils traitent prouve la sérieuse activité du prince, son ardent désir de mettre de l'ordre dans l'État. On l'y voit porter son attention sur toutes choses. En même temps qu'il présidait des conciles et discutait avec les évêques sur le culte des images ou l'hérésie de Félix d'Urgel, il réglait dans les plus petits détails l'administration de ses fermes, et ordonnait qu'on prît garde qu'aucun de ses esclaves ne mourût de faim, « autant que cela se peut faire avec l'aide de Dieu. » Il combattait l'une des tendances les plus générales de son temps, l'usurpation des terres du domaine royal, et il prémunissait le peuple par ses avis et ses conseils contre les imposteurs et les faussaires. Il voulait éteindre la mendicité, en obligeant chacun de ses fidèles à nourrir sur son bénéfice les

mendiants qui s'y trouvaient; et s'il imposait à chaque paroissien l'obligation de donner à son église la dîme ou dixième partie des produits de sa terre, c'était en la partageant en trois parties : la première pour l'entretien et l'ornement de l'église, la deuxième à l'usage des pauvres et des voyageurs, la troisième seulement pour les prêtres. L'introduction du chant grégorien dans les églises fut une de ses grandes affaires; une autre fut la réformation des monastères, qu'opéra saint Benoît d'Aniane : car, depuis la concession des biens d'Église faite par Charles Martel à ses leudes, on trouvait beaucoup de *clercs séculiers* portant la lance et l'épée, ne songeant qu'à la chasse et à la guerre.

Il accrut la juridiction de l'Église, de manière à l'affranchir de la juridiction royale; et il essaya d'astreindre les marchands à l'égalité des poids et mesures; il leur fixa même un maximum, c'est-à-dire le prix le plus fort auquel ils pouvaient vendre leurs denrées.

Il régla le service militaire : Tout homme libre, possédant quatre métairies, doit aller à la guerre. Ceux qui ne possèdent pas quatre métairies se réunissent; un d'eux part, les autres lui fournissent les armes, les chevaux et les provisions nécessaires.

Il chercha à réprimer le vol par la sévérité des peines qu'il décréta : la première fois, la perte d'un œil; la seconde, du nez; la troisième, la mort.

Il n'y avait plus, depuis le commencement du septième siècle, d'impôts publics. Le roi ne recevait que ce qui lui était dû comme propriétaire, par ses nombreux colons, les fruits et les revenus de ses domaines particuliers, les services personnels et réels des comtes et des bénéficiers royaux, les dons gratuits des grands et les tributs des pays conquis. Les propriétaires étaient obligés de fournir aux moyens de transport et à la subsistance du prince ou de ses agents, lorsqu'ils passaient sur leurs terres; ils étaient chargés en outre de l'entretien des routes et des ponts. L'armée s'équipait elle-même et vivait à ses frais et sans solde; la terre ou bénéfice que le soldat avait reçu en tenait lieu.

§ 2. TRAVAUX PUBLICS ET ÉCOLES; PREMIÈRE RENAISSANCE LITTÉRAIRE.

On a vu que, afin de civiliser la Saxe et la Pannonie, il y avait fondé des évêchés, qui donnèrent chacun naissance à une ville importante. Il commença un ouvrage qui n'a été accompli que de nos jours. Il voulait unir la Regnitz et l'Athmül, et par ces deux rivières le Rhin et le Danube. « En 793, dit Éginhard, il vint avec toute sa cour à l'endroit désigné pour commencer les travaux. Le canal fut creusé sur deux mille pas de longueur et trois cents pieds de largeur, mais la continuité des pluies, et les difficultés présentées par une terre marécageuse, empêchèrent l'ouvrage de s'achever. Chaque nuit les terres tirées le jour retombaient et tout était à recommencer. » L'entreprise échoua, mais la pensée seule d'un pareil travail montre l'étendue d'esprit du grand empereur. Il construisit un pont à Mayence, une basilique à Aix-la-Chapelle, deux palais à Nimègue et à Ingelheim; seulement il fut réduit, pour les décorer, à piller l'Italie et à dépouiller Ravenne de ses marbres les plus précieux.

Il releva nombre d'églises, exigea des prêtres qu'ils fussent non-seulement pieux, mais lettrés et aumôniers, avec les mœurs de leur état. Le moine de Saint-Gall nous a conservé à ce sujet une foule de curieuses anecdotes qui peignent bien cette époque encore un peu romaine, mais bien plus barbare. On vient annoncer à Charles la mort d'un évêque. « Ce prélat, demande l'empereur, a-t-il envoyé devant lui dans l'autre monde, quelque portion de ses biens et du fruit de ses travaux? — Pas plus de deux livres d'argent, seigneur, » répond le messager. « Voilà un bien léger viatique pour un si grand voyage, » s'écrie un pauvre clerc confondu dans la foule. Cette réflexion frappe le prince. « Qu'en penses-tu, dit-il au jeune clerc; si je te donnais cet évêché, aurais-tu soin de faire de plus considérables provisions de route? » Plein de joie, le clerc se jette aux genoux de l'empereur, et dévorant ses paroles, dit le moine de Saint-Gall, comme des raisins mûrs avant le terme, il répond : « Seigneur, c'est à la volonté de Dieu et à votre puissance de décider. — Cache-toi, reprit le roi, sous le rideau tiré derrière moi, tu apprendras combien tu as de rivaux pour ce poste honorable. » Dès que la mort de l'évêque fut connue, les officiers du palais font agir, pour obtenir son héritage, les familiers de l'empereur. Charles les éconduit. La reine Hildegarde destinait cette charge à un clerc qu'elle favorisait : elle envoie d'abord les grands du royaume présenter sa demande, puis vient elle-même. Charles la reçoit avec affection, mais ajoute que l'évêché est promis. A la manière de toutes les femmes, quand elles prétendent faire prédominer leurs désirs sur la volonté de leurs maris, la reine dissimule sa colère, adoucit sa voix naturellement forte, et s'efforce d'amollir par ses caresses l'âme inébranlable de Charles. En entendant les prières d'Hildegarde, le jeune homme a peur, et sans quitter le rideau qui l'enveloppe, s'écrie d'un ton lamentable : « Seigneur roi, tiens ferme, ne souffre pas que personne arrache de tes mains la puissance que Dieu t'a donnée. » L'empereur, alors, ordonne à son clerc de se montrer : « Reçois cet évêché, lui dit-il, mais apporte les soins les plus empressés à envoyer devant moi et devant toi-même, dans l'autre monde, de grandes aumônes et un bon viatique pour le voyage dont on ne revient pas. »

Un autre jour, Charles venait de donner un évêché, et celui qui l'avait obtenu se préparait tout joyeux à partir. Ses valets lui amenèrent, comme il convenait à la gravité épiscopale, un cheval aux allures modérées, et lui apportèrent un escabeau pour qu'il montât plus facilement en selle. Lui, indigné qu'on le traitât comme un vieillard infirme, s'élança si vivement sur la bête, qu'il eut grand'peine à ne pas tomber de l'autre côté. Le roi, de la balustrade du palais, vit ce qui se passait; il fit appeler le clerc et lui dit : « Mon brave, tu es vif, agile, prompt; tu as bon pied; la tranquillité de notre empire est, tu le sais, sans cesse troublée par une multitude de guerres; nous avons par conséquent besoin dans notre suite d'un clerc tel que toi, et puisque tu peux monter si lestement à cheval, laisse l'évêché à d'autres et sois le compagnon de nos fatigues. »

Charlemagne créa des écoles dans les évêchés, dans les monastères, jusque dans son palais. Il assistait aux leçons, récompensait les plus habiles, et faisait honte aux fils des grands quand ils se laissaient devancer par les fils des pauvres. « Vous comptez, leur disait-il avec colère, sur les services de vos pères; mais sachez qu'ils en ont été récompensés, et que l'État ne doit rien qu'à celui qui mérite par lui-même. Et aux évêques, aux

moines : « C'est plaire à Dieu que de bien vivre, mais c'est lui plaire encore que de bien parler. » Alcuin l'entendit s'écrier un jour : « Ah ! si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences comme l'étaient Jérôme et Augustin ! »

Il se donna lui-même beaucoup de peine pour apprendre des choses dont son père ou son aïeul ne pensaient guère qu'un roi et un guerrier eussent besoin.

Ne se bornant pas à l'étude de sa langue maternelle, il voulut connaître les langues étrangères, et apprit si bien le latin qu'il s'en servait comme de sa propre langue. Quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le parlait. La fécondité de sa conversation était telle, au surplus, qu'il paraissait trop aimer à causer. Passionné pour les arts libéraux, il respectait les hommes qui s'y distinguaient et les comblait d'honneurs. Le diacre Pierre, vieillard natif de Pise, lui apprit la grammaire; dans les autres sciences il eut pour maître, Alcuin, diacre breton, Saxon d'origine, l'homme le plus savant de son temps. Sous sa direction, Charles consacra beaucoup de temps et de travail à l'étude de la rhétorique, de la dialectique et de l'astronomie, apprenant l'art de calculer la marche des astres, et suivant leur cours avec une attention scrupuleuse et une étonnante sagacité. Il essaya même d'écrire, et avait habituellement sous le chevet de son lit des tablettes et des exemples pour s'exercer à former des lettres quand il trouvait quelques instants de liberté; mais il réussit peu dans cette étude, commencée trop tard et à un âge peu convenable. Toutes les nations soumises à son pouvoir n'avaient



Charlemagne dans les écoles. (Page 115, col. 2.)

point eu jusqu'alors de loi écrite; il ordonna de rédiger leurs coutumes. Il fit de même pour les poëmes barbares qui célébraient les exploits des anciens chefs, et les conserva de cette manière à la postérité. Il fit aussi commencer une grammaire de la langue nationale. Dans un de ses capitulaires, il se glorifie « d'avoir cor- « rigé les livres de l'ancienne et de la nouvelle alliance, « corrompus par l'ignorance des copistes. »

La postérité n'a malheureusement rien gardé de ces chants qu'Éginhard lui promettait, si ce n'est peut-être un fragment qui a été retrouvé à l'intérieur de la couverture d'un manuscrit de l'abbaye de Fulda. Ce morceau, d'un grand style épique, est écrit dans l'idiome francique et en caractères du huitième ou du commencement du neuvième siècle. Il faisait évidemment partie d'un de ces longs poëmes dont les *Niebelungen*, l'Iliade allemande, sont la dernière expression. Voici ce débris mutilé de l'ancienne poésie des Francs, dans la traduction que M. Ampère en a donnée :

« J'ai ouï dire que se provoquèrent dans une rencontre Hildebrand et Hadebrand, le père et le fils. Alors les héros arrangèrent leur sarrau de guerre, se couvrirent de leur vêtement de bataille, et par-dessus ceignirent leurs glaives. Comme ils lançaient leurs chevaux pour le combat, Hildebrand, fils d'Hérébrand, parla : c'était un homme noble, d'un esprit prudent. Il demanda brièvement : « Qui était ton père parmi la race des hommes, et de quelle famille es-tu? Si tu me l'apprends je te donnerai un vêtement de guerre à triple fil; car je connais, ô guerrier ! toute la race des hommes.

Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : « Des hommes vieux et sages dans mon pays, qui maintenant sont morts, m'ont dit que mon père s'appelait Hildebrand : je m'appelle Hadebrand. Un jour il s'en alla vers l'est; il fuyait la haine d'Odoacre; il était avec Théodoric et un grand nombre de ses héros. Il laissa seuls, dans son pays, sa jeune épouse, son fils encore petit, ses armes qui n'avaient plus de maître; il s'en alla du côté de l'est. Depuis, quand commencèrent les malheurs de mon cousin Théodoric, quand il fut un homme sans ami, mon père ne voulut plus rester avec Odoacre. Mon père était connu des guerriers vaillants: ce héros intrépide combattait toujours à la tête de l'armée; il aimait trop à combattre, je ne pense pas qu'il soit encore en vie. — Seigneur des hommes, dit Hildebrand, jamais du haut du ciel tu ne permettras un combat entre hommes du même sang. » Alors il ôta un précieux bracelet d'or, qui entourait son bras, et que le roi des Huns lui avait donné. « Prends-le, dit-il à son fils, je te le donne en présent. » Hadebrand, fils d'Hildebrand, répondit : « C'est la lance à la main, pointe contre pointe, qu'on doit recevoir de semblables présents. Vieux Hun ! tu es un mauvais compagnon; espion rusé, tu veux me tromper par tes paroles, et moi je veux te jeter bas avec ma lance. Si vieux, peux-tu me forger de tels mensonges! Des hommes de mer, qui avaient navigué sur la mer des Vendes, m'ont parlé d'un combat dans lequel a été tué Hildebrand, fils d'Hérébrand. » Hildebrand, fils d'Hérébrand, dit : « Je vois bien à ton armure que tu ne sers aucun chef illustre, et que dans ce royaume, tu n'as rien fait de vaillant. Hélas! hélas! Dieu puissant! quelle destinée est la mienne! j'ai erré hors de mon pays soixante hivers et soixante étés. On me plaçait toujours à la tête des combattants; dans aucun fort on



Alcuin et Charlemagne. (Page 117, col. 2.)

ne m'a mis les chaînes aux pieds, et maintenant il faut que mon propre enfant me pourfende avec son glaive, m'étende mort avec sa hache, ou que je sois son meurtrier. Il peut t'arriver facilement, si ton bras te sert bien, que tu ravisses à un homme de cœur son armure, que tu pilles son cadavre; fais-le, si tu crois en avoir le droit, et que celui-là soit le plus infâme des hommes de l'est qui te détournerait de ce combat, dont tu as un si grand désir. Bons compagnons qui nous regardez, jugez dans votre courage qui de nous deux aujourd'hui peut se vanter de mieux lancer un trait, qui saura se rendre maître de deux armures. » Alors ils firent voler leurs javelots à pointes tranchantes, qui s'arrêtent dans leurs boucliers; puis ils s'élancèrent l'un sur l'autre. Les haches de pierre résonnaient.... Ils frappaient pesamment sur leurs blancs boucliers; leurs armures étaient ébranlées, mais leurs corps demeuraient immobiles.... »

Au septième et au commencement du huitième siècle la France était en arrière de bien d'autres pays de l'Europe. Charlemagne fut obligé de chercher hors de ses provinces les hommes qui pouvaient répondre à sa pensée. Tous les maîtres de l'école du palais furent des étrangers; à leur tête était l'Anglo-Saxon Alcuin, que Charlemagne eut grand'peine à retenir auprès de lui; ensuite venaient l'Irlandais Clément, Pierre de Pise, le Lombard Paul Diacre, qui a laissé une histoire de sa nation, Théodulfe, originaire d'Espagne ou de la Septimanie, et le meilleur poëte du temps; aussi l'appelait-on Pindare dans l'école du palais. Il est vrai qu'Alcuin, pour de mauvais vers, avait pris le nom d'Horace et Angilbert celui d'Homère. On sait que Charlemagne siégeait lui-même dans cette sorte d'académie où il portait le nom de David. Les discussions qu'on y soutenait montrent que la science y était bien puérile. En voici une qui nous a été conservée. C'est une leçon, sous forme de conversation, donnée par Alcuin à Pepin, se-

cond fils de Charlemagne et âgé probablement alors de quinze ou seize ans : « *Pépin.* Qu'est-ce que l'écriture — *Alcuin.* La gardienne de l'histoire.— Pépin. Qu'est-ce qui donne naissance à la parole? — Alcuin. La langue. — Pépin. Qu'est-ce que la langue? — Alcuin. Le fouet de l'air? — Pépin. Qu'est-ce que la mort? — Alcuin. Un événement inévitable, un voyage incertain, un sujet de pleurs pour les vivants, la confirmation des testaments, le larron des hommes.— Pépin. Qu'est-ce que l'homme? — Alcuin. L'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure. — Pépin. Comment l'homme est-il placé? — Alcuin. Comme une lanterne exposée au vent. — Pépin. Où est-il placé? — Alcuin. Entre six parois. — Pépin. Lesquelles? — Alcuin. Le dessus, le dessous, le devant, le derrière, la droite, la gauche. » Suivent des questions analogues sur les différentes parties du corps, sur les astres, les éléments. « Pépin arrive alors aux saisons : « Qu'est-ce que l'hiver? demande-t-il. — Alcuin. L'exil de l'été. — Pépin. Le printemps? — Alcuin. Le peintre de la terre. — Pépin. L'été? — Alcuin. La puissance qui rôtit la terre et mûrit les fruits. — Pépin. L'automne? — Alcuin. Le grenier de l'année.— Pépin. Qu'est-ce que l'année? — Alcuin. Le quadrige du monde. — Pépin. Maître, je crains d'aller sur mer. — Alcuin. Qu'est-ce qui te conduit sur mer? — Pépin. La curiosité. — Alcuin. Si tu as peur, je te suivrai partout où tu iras. — Pépin. Si je savais ce que c'est qu'un vaisseau je t'en préparerais un afin que tu vinsses avec moi. — Alcuin. Un vaisseau est une maison errante, une auberge partout, un voyageur qui ne laisse pas de traces. — Pépin. Qu'est-ce que l'herbe? — Alcuin. Le vêtement de la terre. — Pépin. Qu'est-ce que les légumes? — Alcuin. Les amis des médecins, la gloire des cuisiniers. — Pépin. Qu'est-ce qui rend douces les choses amères? — Alcuin. La faim. — Pépin. De quoi les hommes ne se lassent-ils point? — Alcuin. Du gain. — Pépin. Quel est le sommeil de ceux qui sont éveillés? — Alcuin. L'espérance. — Alcuin. J'ai vu dernièrement un homme debout, un mort marchant, et qui n'a jamais été. — Pépin. Comment cela a-t-il pu être? explique-le moi. — Alcuin. C'était une image dans l'eau. — Pépin. Pourquoi n'ai-je pas compris cela moi-même, ayant vu tant de fois une chose semblable. — Alcuin. Comme tu es un jeune homme de bon caractère et doué d'esprit naturel, je te proposerai plusieurs autres choses extraordinaires; essaye, si tu peux, de les découvrir toi-même. — Pépin. Je le ferai; mais si je me trompe, redresse-moi. — Alcuin. Quelqu'un qui m'est inconnu a conversé avec moi sans langue et sans voix; il n'était pas auparavant et ne sera point après, et je ne l'ai ni entendu ni connu — Pépin. Un rêve peut-être t'agitait, maître? — Alcuin. Précisément, mon fils. Écoute encore ceci : J'ai vu les morts engendrer les vivants, et les morts ont été consumés par le souffle du vivant. — Pépin. Le feu est né du frottement des branches, et il a consumé les branches. — Alcuin. Il est vrai. » (Guizot, *Civilisation en France*, 22ᵉ leçon.)

Suivent quatorze énigmes du même genre, singulier exercice, on le voit, pour former l'esprit. Il n'en faut pas moins tenir un grand compte des efforts de ces hommes pour sortir de la barbarie; Charlemagne apprenant à écrire et y réussissant mal, en s'oubliant à écouter la pédantesque *disputatio* d'Alcuin et de Pépin que nous avons encore, restera toujours ce qu'il a véritablement été, le promoteur d'une renaissance littéraire, qui s'est bien lentement développée sans doute, mais qui, du moins, ne s'arrêtera pas. Depuis Charlemagne, il n'y eut plus sur le monde de ces ténèbres palpables, comme le septième et le huitième siècle en avaient vues.

A côté d'Alcuin, il faut placer Éginhard, le secrétaire, le confident, le biographe et le gendre de Charlemagne, si nous pouvions en croire une tradition gracieuse. Élevé dans l'école du palais, il avait plu de bonne heure au roi qui l'avait nommé surintendant général de ce que nous appelons les travaux publics et ne pouvait se séparer de lui. Cette intimité en amena une autre avec Emma, fille de Charlemagne. Longtemps cet amour timide et discret resta voilé à tous les yeux Mais une nuit qu'Éginhard s'était rendu près d'Emma, il tomba une grande quantité de neige. Comment sortir sans qu'au dehors la neige marquée par les pas d'un homme révélât le mystère? L'amour inspira Emma : elle proposa à Éginhard de le porter jusqu'à sa demeure et de revenir en suivant soigneusement les mêmes traces. Des pieds de femme n'exciteraient aucun soupçon. Elle se mit en marche, pliant sous son fardeau précieux. Or, il arriva que l'empereur, cette nuit là, n'avait pu dormir. Levé avant le jour il regardait par la fenêtre et suivit dans toutes ses péripéties le singulier voyage de sa fille. Le lendemain Éginhard, tremblant que son expédition nocturne ne fût découverte, sollicita une mission lointaine. L'empereur ajourna sa réponse; puis à quelque temps de là, réunissant ses conseillers, les principaux de son royaume et ses autres familiers, il leur raconta l'aventure dont le hasard l'avait rendu témoin, et leur demanda quelle punition méritait Éginhard. Tous de prononcer les peines les plus terribles contre le séducteur de la fille de l'empereur. Charles, au grand étonnement des courtisans, fit amener les deux jeunes gens et, mettant lui-même la main d'Emma dans celle d'Éginhard, il dit à son secrétaire : « Tu as fait parvenir à nos oreilles les plaintes de ce que notre royale munificence n'avait pas encore répondu dignement à tes services. Si j'avais connu plus tôt ton désir je t'aurais accordé les honneurs qui te sont dus. Comme je veux te voir toujours fidèle à moi et attaché à ma personne, je te donne en mariage ma fille, celle qui, ajouta-t-il en riant, t'a si docilement porté. »

Il nous reste d'Éginhard des *Annales* et une *Vie de Charlemagne*. Ce livre n'est pas seulement un recueil précieux de faits authentiques, mais un livre d'histoire, une véritable composition littéraire.

Puisque nous parlons des confidents de Charlemagne, regardons un peu dans sa famille et dans sa cour.

Il était lui-même gros, robuste, d'une taille élevée mais bien proportionnée. Toute sa personne commandait le respect et respirait la dignité, bien qu'il eût le cou trop gros et le ventre trop prononcé. Il jouit constamment d'une excellente santé, excepté pendant les quatre dernières années de sa vie. Ses deux plaisirs étaient le bain et la chasse. Il aimait beaucoup, nous dit son secrétaire, les bains d'eau chaude, et il invitait souvent ses amis, ses leudes et même ses soldats à partager avec lui ce divertissement. On le voyait quelquefois le prendre avec plus de cent personnes. Ce fut ce qui le décida à prendre le plus souvent sa résidence à Aix-la-Chapelle. Il porta toujours la saye des Vénètes :

deux fois seulement, dans les séjours qu'il fit à Rome, il consentit à prendre la chlamyde et la chaussure romaine. Aussi raillait-il souvent la vanité et le luxe des grands de sa cour, auxquels, s'il en faut croire le moine de Saint-Gall, il joua, à ce propos, plus d'un mauvais tour. Une fois à Aquilée, où il se reposait des fatigues de la guerre contre les Lombards, il dit à ses fidèles après la célébration de la messe : « Que faisons-nous ici à nous engourdir dans l'oisiveté? Partons tout de suite : ce n'est pas la peine de rentrer au logis, nous chasserons bien comme nous sommes. » Le ciel chargé de nuages, versait une pluie fine et froide. Charles, le matin, avait jeté sur ses épaules une misérable peau de brebis : les gens de sa cour étaient parés de riches vêtements. Tout le jour on courut à travers les plaines et les bois, et tout le jour la pluie tomba, détrempant les étoffes de soie, les broderies, les plumes. A la nuit les chasseurs rentrèrent : leurs riches costumes, déchirés par les ronces, les épines et les branches d'arbres, tombaient en lambeaux. L'empereur leur ordonna en les quittant de revenir au palais le lendemain avec les mêmes habits. Ils durent obéir et se présentèrent tout confus de leur triste équipage. Quand ils furent réunis autour de lui, Charles dit en riant à son serviteur : « Va-t'en secouer notre habit de chasse et rapporte-nous-le. » La peau de brebis fut bientôt nettoyée et Charles la montrant intacte à ses comtes, plaisanta à son aise sur le luxe de leurs guenilles. Le Romain chez lui, n'avait point, on le voit, complétement effacé le barbare.

Charlemagne ne s'entourait pas non plus d'une grande pompe dans ses audiences. C'était au moment où il se chaussait et s'habillait qu'il recevait ses amis, et si le comte du palais l'entretenait de quelque procès sur lequel on ne pouvait prononcer sans son ordre, il faisait entrer aussitôt les parties, prenait connaissance de l'affaire, et rendait sa sentence comme s'il eût siégé sur un tribunal. Les procès jugés, il réglait sa journée et donnait ses ordres à ses ministres. « A ses repas, dit Éginhard, on ne servait jamais que quatre plats outre le rôti que les chasseurs apportaient sur la broche, et dont il mangeait plus volontiers que de tout autre mets. Pendant le repas il se faisait réciter ou lire les histoires des temps passés. Les ouvrages de saint Augustin, et particulièrement la Cité de Dieu, lui plaisaient beaucoup. »

Un des capitulaires de Charlemagne porte qu'une femme répudiée ne pourra passer à un second mariage du vivant de son mari, ni le mari du vivant de sa femme. Il paraît que le législateur n'avait point fait cette loi pour lui, car, on le sait, Charlemagne eut neuf femmes tant légitimes qu'illégitimes. Très-peu de ses nombreux enfants lui survécurent. De ses quatre fils le plus tristement célèbre fut Pépin le Bossu qui, disgracié par la nature, en butte aux dédains et aux outrages d'une femme de Charlemagne, l'altière Fastrade, se révolta contre son père. Il avait, raconte le moine Saint-Gall, rassemblé ses amis dans l'église de Saint-Pierre à Ratisbonne (791). Là, à la lueur des flambeaux, il leur fit jurer la mort de Charles. Un clerc caché sous l'autel entendit tout, mais il fut découvert et obligé de prêter le même serment. A peine en liberté il courut au palais. Pour parvenir à l'empereur il fallait franchir sept passages. Le clerc les traverse, mais arrivé à la chambre royale, les femmes de la reine le repoussent avec peine. Charles s'éveille, demande la cause de ce bruit : « C'est, répondent-elles, un vil marchand sans barbe, vêtu seulement d'une chemise de toile et de hauts-de-chausses, un pauvre fou qui prétend, grand prince, avoir affaire de vous entretenir sur-le-champ. » Charles ordonne de le laisser entrer, il apprend ainsi la conjuration : tous les coupables sont arrêtés et punis. Pépin, battu de verges et rasé, fut envoyé dans l'abbaye de Saint-Gall où les moines l'employèrent à cultiver leurs légumes.

L'évêque Théodulfe a chanté les vertus des filles de Charlemagne, il a même, dans ses vers, peint un charmant tableau. Charlemagne est assis et les trois filles d'Hildegarde viennent l'une après l'autre déposer un tendre baiser sur son front blanchi; puis elles reviennent se tenant par la main, couronner de fleurs cette tête si chère : Berthe apporte des roses, Rothrude des violettes, et Gisèle des lis. Tous les visages respirent la joie et ne sont voilés d'aucun nuage. On aimerait à reposer son imagination sur ce tableau. Malheureusement il est tout de fantaisie. Cet intérieur dépeint par le poëte si calme et si riant, fut souvent troublé par les orages. L'histoire a enregistré les amours de Berthe et d'Angilbert, d'Himiltrude et d'Odilon. Nous ne croyons point à celles d'Emma et d'Éginhard, mais cette tradition romanesque n'en est pas moins un indice des mœurs du temps et de celles de la famille impériale.

Ce fut le 28 janvier de l'année 814 que ce grand homme mourut. Il fut enseveli à Aix-la-Chapelle. Un caveau avait été creusé au centre de la basilique. Le grand empereur y fut descendu et assis dans une chaise curule de marbre blanc, revêtu d'un costume splendide, la tête couronnée d'un diadème d'or et de pierreries, aves un évangile d'or sur ses genoux, une épée, un sceptre et un bouclier d'or à ses côtés.

Le règne de Charlemagne se résume en un immense et glorieux effort pour fondre ensemble le monde barbare et ce qui survivait de la civilisation romaine; pour mettre un terme au chaos né de l'invasion, et fonder une société régulière où l'autorité du pape et celle de l'empereur étroitement unies maintiendraient l'ordre dans l'Église comme dans l'État. Problème bien difficile, qu'il fut donné à Charlemagne de résoudre, mais dont après lui, toutes les difficultés parurent. L'œuvre de Charlemagne, en effet, ne dura pas : on verra tout à l'heure les causes de sa chute. Le nom de ce génie puissant, quoique rude encore, n'en est pas moins entouré d'une gloire immortelle; et il est resté dans la mémoire des nations avec celui des trois ou quatre grands hommes qui ont fait, sinon toujours le plus de bien, au moins le plus de bruit dans le monde. Pour lui, la somme du bien accompli dépasse de beaucoup ce qui n'est que vaine renommée et ambition stérile. Il créa l'Allemagne moderne; et si ce lien des nations qu'il avait voulu nouer se brisa, sa grande image plana au-dessus des temps féodaux comme le génie de l'ordre, invitant sans cesse les peuples à sortir du chaos, pour chercher l'union et la paix sous un chef glorieux et fort. Combien le souvenir du grand empereur n'a-t-il pas aidé les rois à reconstituer leur pouvoir et l'État.

§ 3. LE CHARLEMAGNE DES LÉGENDES.

Les grands hommes ont presque toujours deux histoires : la vraie, écrite d'après les informations les plus

exactes et les témoignages les plus autorisés; la fausse, qui sort brillante et poétique de l'imagination populaire, mais qui, à certains égards, est aussi curieuse que l'autre, car si elle se trompe sur les détails, elle donne en revanche une juste idée de l'impression produite par le personnage sur les générations suivantes et, sous les traits défigurés du héros, montre une image vivante et vraie, celle du siècle pour qui la légende est faite.

Les peuples n'entendent rien à la chronologie; ils croient les mœurs des âges précédents semblables aux leurs, et prêtent volontiers leurs idées ou leurs passions aux héros dont on leur vante les exploits. Aussi les épopées du douzième siècle nous offrent-elles un Charlemagne tel qu'il aurait été s'il eût été au temps de la féodalité et des croisades. Ce n'est plus le Germain vêtu d'une peau de brebis, guerrier impitoyable, infatigable législateur, barbare civilisé qui veut détruire la barbarie; c'est un empereur pacifique, toujours richement vêtu, un roi toujours débonnaire, un pèlerin toujours ardent. Il tient sa cour dans un verger. Autour de lui les chevaliers assis sur des poêles de satin blanc, se divertissent au jeu de dames. « Dessous un pin, à l'ombre d'un églantier, se voit un fauteuil tout d'or pur :



Éginhard et sa femme.

sied le roi Charlemagne, le maistre de douce France. Il a barbe de neige et le chef tout fleuri, le corps noble et bien taillé, la contenance pleine de majesté. A qui le cherche, n'est pas besoin de l'enseigner. » (Théroulд, *Chanson de Roland*). Ce monarque n'impose point sa volonté. « Il veut se conduire en tout par le sentiment des Français. »

La chanson de Roland, à laquelle nous venons d'emprunter ces traits retient cependant plus que les romans postérieurs quelque chose de la physionomie véritable du terrible empereur : souvent elle le montre rembrunissant son visage, caressant sa barbe, rajustant sa moustache, et ne répondant aux discours qui lui déplaisent *ni peu ni prou*. L'ambassadeur de Marsile, Blancandrin, emmenant Ganelon en Espagne, lui répète sans cesse pendant le chemin : « Merveilleux homme est Charles qui conquit Pouille et Calabre! Vers Angleterre passant la mer salée, il conquit le tribut à saint Pierre. Mais que vient-il chercher chez nous? » Ganelon répond : « C'est son courage ainsi, et jamais homme ne sera qui puisse durer à l'encontre. » Et Blancandrin de reprendre : « Merveilleux homme est Charles, etc. ... » Après le désastre de Roncevaux, Charles revient venger Roland. Marsile vaincu s'enfuit à Saragosse et demande



Charlemagne des légendes.

des secours à l'émir. Un envoyé de l'émir annonce la prochaine arrivée de ces secours, et se targue d'aller chercher Charlemagne partout où il se trouvera. « Vous n'irez pas si loin, interrompt la reine, vous pourrez trouver les Français en cette terre, ils y ont passé sept ans; leur empereur est brave et grand guerrier, prêt à mourir plutôt qu'à fuir du champ : roi n'est ici-bas qu'il brise au-dessus d'un enfant. Charles ne craint âme qui vive. » Voulons-nous le voir se préparer à la bataille : on vient l'avertir de l'approche de l'émir, il arrachait sa barbe blanche au souvenir du désastre de Roncevaux, « soudain il jette un regard de fierté sur tout son monde, et s'écrie d'une voix terrible : Barons français, aux armes ! à cheval ! L'empereur est le premier à s'adouber : allègrement a vestu sa cuirasse, lacé son heaume, à son flanc met Joyeuse, dont même le soleil n'éteint pas les reflets, pend un escu à son col, tient son épieu dont il brandit la hampe, monte sur son bon cheval Teucidor, et prend son élan devant deux cent mille hommes, en invoquant Dieu et le pape. » A ce dernier trait, on voit bien qu'il s'agit d'un Charlemagne du douzième siècle, et d'un contemporain d'Innocent III.

A mesure que le temps marche et que les souvenirs deviennent de moins en moins précis, la figure de Charlemagne s'altère. C'est toujours un grand empereur, mais que l'on confond avec ses successeurs peu respectés, mal obéis. Charles lutte contre ses vassaux, contre Gérard de Viane, Huon de Bordeaux, Renaud de Montauban. Sept ans entiers il assiége Vienne sur le Rhône : dans la mêlée, il est frappé par Gérard lui-même, puis on le fait prisonnier pendant une chasse, au moment où il se repose sur le bord d'une fontaine. Gérard se présente à lui : « Sire, lui dit-il, vous ne pensiez guère à me voir ici, et vous supposiez que je dormais à Vienne dans les vapeurs du vin. J'ai entendu votre cor; ce sanglier que vous avez tué m'appartient; mes chevaliers s'en nourriront ainsi que ma gracieuse compagne, et vous viendrez, seigneur, en prendre votre part. » La paix se conclut, et Gérard invite l'empereur à entrer dans Vienne par un souterrain. « Volontiers, mais ayez soin qu'il n'y ait aucun piége. — Vous parlez follement, reprit le duc, je ne le souffrirais pas, dût-on m'arracher les membres. » Charles entra dans le souterrain, disant qu'il ne s'étonnait plus de la résistance des assiégés, qui par cette voie recevaient toutes sortes de provisions. Il revit enfin le jour sur la place de Vienne. On lui fit grand accueil, et pendant que toute son armée désolée le cherchait, il s'assit à un joyeux festin entre la dame de Vienne et la belle Aude. Après le repas, on joua de la viole, on conta des romans et l'on se mit au lit au chant du coq.

Dans le roman des *Quatre fils Aymon*, Renaud, assiégé par les troupes royales dans Montauban, s'en échappe, arrive à Paris pour une grande course de chevaux et gagne le prix sans être reconnu. L'empereur lui demande son cheval : « Bayard, répond l'autre, ne peut être monté que par Renaud, » et il pique des deux, laissant le pauvre roi confus d'avoir été joué par son ennemi. Un peu plus tard on lui prend même son sceptre, sa couronne, ses ornements impériaux. Là, du moins, il a affaire à des hommes, à des chevaliers; dans le roman de *Huon de Bordeaux*, il est bafoué par un nain bossu, Obéron. Le magicien Obéron protége Huon, qui vient d'être condamné à mort par Charlemagne. Il arrive, il passe devant l'empereur sans daigner lui parler, et le roi en fait tristement la remarque. Obéron prend ensuite une coupe, l'offre à Huon et lui dit de la porter à Charlemagne. A peine la coupe se trouva-t-elle entre les mains du roi qu'elle se dessécha, et qu'il n'y resta pas une seule goutte de vin. « Vassal, s'écria Charlemagne, vous m'avez enchanté. — Sire, répondit Obéron, ce sont les péchés dont vous êtes rempli qui ôtent à la coupe toute sa vertu, car personne ne peut y boire qu'il ne soit exempt de péché mortel. » Huon vida la coupe, et Charlemagne se vit obligé de reconnaître son erreur. Il est tombé bien bas, on le voit : les trouvères le rapetissent au niveau des souverains de leur temps.

Mais ce qui relève Charlemagne, c'est le caractère religieux que partout on lui donne. Charlemagne, de son temps, a vaincu les Sarrasins, converti les Saxons, préparé la puissance des papes : on comprend donc qu'il soit devenu, à l'époque des croisades, le héros de la guerre des chrétiens contre les infidèles. Les poëtes ont transformé en musulmans tous les peuples auxquels il fit la guerre, et pour donner à la lutte religieuse son expression la plus glorieuse et sa personnification la plus poétique, ils attribuent volontiers à Charlemagne tous les succès remportés sur les ennemis du nom chrétien. « Ainsi la grande victoire de Poitiers, l'expulsion des Arabes de toute la Septimanie sont enlevées à Charles Martel et à Pépin pour être mises sur le compte de leur successeur. Les trouvères vont même, ou plutôt mènent leur héros plus loin ! Ils le conduisent jusqu'à Jérusalem. On se tromperait néanmoins si l'on espérait trouver là quelque chose d'analogue à une croisade. C'est un voyage fort paisible, où l'empereur d'Occident va avec ses douze pairs s'asseoir paisiblement dans la chaire de Jésus-Christ et des douze apôtres, au temple de Jérusalem, et après quelques exploits assez peu édifiants, et quelques miracles assez inutiles, revient chargé de reliques dont il enrichit l'abbaye de Saint-Denis. » Demogeot, *Histoire de la littérature française*.)

Il allait quelquefois aussi jusqu'au fond de la Galice, en Espagne, à Saint-Jacques de Compostelle déposer sur l'autel deux marcs d'or, et n'entrait jamais à son conseil sans avoir ouï messe et matines.

Il serait trop long d'énumérer tous les voyages que l'imagination des poëtes fait faire à notre empereur. Les chansons de geste renferment généralement vingt, trente, même cinquante mille vers. Il nous suffira d'avoir retracé les principaux traits de la légende carlovingienne et d'avoir mis à côté de la figure historique de Charlemagne l'image que se sont faite de lui plusieurs générations. L'épopée, au moyen âge, a tenu lieu de l'histoire, nous ne devons pas l'oublier. Et puis n'est-il pas nécessaire aussi de suivre après la mort d'un prince le sort de sa renommée, et n'est-ce pas le glorifier encore que de montrer son souvenir inspirant tout un peuple de poëtes, célébré dans les fêtes et dans les combats, dans la grande salle du château, comme sous la cabane du pauvre.



CHAPITRE XIV.

DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE PAR LE SOULÈVEMENT DES PEUPLES.

§ 1. LOUIS LE DÉBONNAIRE; FAIBLESSE ET SÉVÉRITÉ DE CE PRINCE.



HARLEMAGNE avait bien pu fonder un vaste empire; il était au-dessus de ses forces de donner à ces peuples différents d'origine, de langue et de coutumes, des intérêts et des sentiments communs, c'est-à-dire un même désir de rester unis dans une seule et grande famille politique. Il y avait unité matérielle, il n'y avait pas unité morale, et celle-là seule est bonne et forte. « La supériorité de gloire dont brillait Charles, dit le moine de Saint-Gall, avait engagé les Gaulois, les Aquitains, les Burgondes, les Alamans et les Bavarois à se glorifier d'être confondus sous le nom de Francs. » Quand Charlemagne eut disparu, tout ce qui colorait d'une apparence d'honneur leur asservissement fut effacé; chacun ne songea plus qu'à soi et tira de son côté. Les ambitions privées des princes de la famille impériale aidèrent le démembrement des nations, celles des grands propriétaires et des officiers impériaux favorisèrent le morcellement des fiefs.

Charlemagne avait reconnu lui-même la nécessité de donner satisfaction aux nationalités les plus fortement accusées, et il avait fait ses trois fils rois : Louis, des Aquitains; Pépin, des Italiens; Charles, des Allemands. Les deux derniers moururent avant leur père et ce partage fut annulé; mais Charlemagne assura plus tard l'Italie à Bernard, fils de Pépin. Ces rois ne devaient être, dans sa pensée, que de dociles lieutenants et le furent tant qu'il vécut. Mais quand la forte main qui tenait réuni ce faisceau de peuples fut glacée par la mort, il se rompit : les nations voulurent des rois, les rois de l'indépendance. Pour comprimer ces ambitieux désirs, il eût fallu une volonté énergique, et c'était le plus faible des hommes qui recueillait le lourd héritage du puissant maître de l'Occident.

Louis était alors trente-six ans. Doué d'une constitution vigoureuse, nous dit un de ses biographes, agile, infatigable, il était faible de caractère, circonspect, irrésolu, et s'abandonnait sans réserve à ses conseillers. Il n'avait de son père et de ses ancêtres que leur passion pour la chasse. « Au mois d'août, dit Thégan, époque où les cerfs sont le plus gras, il s'occupait à les chasser, jusqu'à ce que le temps des sangliers arrivât. Sobre et simple dans sa vie, pieux et intègre, il n'allait jamais à l'église sans frapper le pavé de son front, et passait des journées à psalmodier. »

Ce roi-moine n'eut rien de plus pressé, on le pense bien, que de réformer les mœurs peu édifiantes de la cour de Charlemagne. Il envoya devant lui à Aix-la-Chapelle quelques comtes au rude visage et partisans de l'austérité nouvelle, qu'il chargea de purifier la maison impériale et d'en faire sortir la multitude de femmes qui la remplissaient. Ses sœurs mêmes furent renvoyées dans leurs domaines. Les seigneurs qui s'étaient le plus signalés par leurs débauches manifestèrent un prompt repentir ou du moins changèrent extérieurement leur manière de vivre. Un seul, Audoin, se présenta devant les envoyés, Warnaire et Lambert, avec l'insolence d'un homme qui n'entendait pas qu'on regardât dans ses affaires. Les épées furent tirées : Warnaire tomba atteint d'un coup mortel, et Lambert reçut une blessure profonde mais tua Audoin. Un autre seigneur nommé Tullius eut les yeux crevés. Cette réforme morale était donc aussi une réaction sanglante. Le Débonnaire mêlera plus d'une fois la dévotion, la faiblesse et la cruauté.

Il se crut encore obligé par sa conscience à des actes de réparations qui pouvaient paraître aux vieux conseillers de Charlemagne un abandon imprudent des droits de l'empire. Il rendit la liberté et leurs biens à une foule d'hommes qui en avaient été dépouillés; il restitue aux Frisons et aux Saxons le droit d'hériter qui leur avait été enlevé, et laissa les Romains instituer un nouveau pape en 816 sans attendre la confirmation impériale.

La réception qu'il fit à Étienne IV, lorsque celui-ci vint le sacrer en France, montra ce qu'on n'avait jamais vu sous Charlemagne, le roi s'humiliant devant le pontife. « Des députés, dit Ermold le Noir, courent en grand nombre au-devant de lui par l'ordre de César, et portent ses plus tendres vœux au ministre du Seigneur. Bientôt un message qui devance le pontife romain vient annoncer qu'il arrive et presse sa marche; Louis alors dispose, arrange, prépare et place lui-même les clercs, le peuple et les grands; il règle quelles personnes se tiendront à sa droite ou occuperont sa gauche, et qui doit le précéder ou le suivre. Une foule de prêtres marche à droite sur une longue file et contemple pieusement son chef en chantant des psaumes; de l'autre côté s'avancent l'élite des grands et les premiers de l'État; le peuple suit et ferme le cortége. Au milieu César resplendissant d'or et de pierreries se fait remarquer par ses vêtements et brille bien plus encore par sa piété. Le monarque et le pontife viennent de deux côtés opposés l'un au-devant de l'autre. Le sage roi fléchit d'abord le genou et se prosterne trois et quatre fois aux pieds du pontife en l'honneur de Dieu et de saint Pierre. Étienne accueille le monarque avec humilité et le relève de ses mains sacrées. L'empereur et le pontife se baisent alors réciproquement sur les yeux, la bouche, la tête, la poitrine et le cou. Alors aussi Étienne et Louis se tenant par la main et les doigts entrelacés s'acheminent vers les éclatants édifices de Rheims. » En mettant sur le front de Louis la couronne d'or de Charlemagne, Étienne put lui dire : « César, Rome t'envoie les présents de saint Pierre; ils

sont dignes de toi, comme tu es digne d'eux, et c'est un honneur qui t'est dû. » Le pape, par ces mots, semblait s'approprier déjà le droit de disposer de la couronne impériale!

Afin de diminuer le pouvoir de l'aristocratie et de rappeler à la vie politique les alrimans de plus en plus dominés par les grands propriétaires, il exigea que tous les hommes libres lui prêtassent directement serment de fidélité. Il irrita ainsi beaucoup de monde, sans faire beaucoup de bien; puis, pour calmer le mécontentement, il prodigua les bénéfices, les donnant en possession perpétuelle, système qui ne fut que trop suivi par ses successeurs, et qui les réduisit à la mendicité. Car, comme depuis deux siècles il n'y avait plus d'impôts publics, le prince n'avait pas d'autres revenus que ceux qu'il tirait de ses domaines, et, en aliénant ses domaines, il aliénait aussi ses revenus.

A l'assemblée ou concile d'Aix-la-Chapelle, en 817, on fit un règlement pour établir l'uniformité dans l'ordre monastique, qui fut soumis universellement à la règle de saint Benoît, et l'empereur fit un partage de ses États : Pépin eut l'Aquitaine, Louis la Bavière; l'aîné, Lothaire, fut associé à l'empire. Ses frères ne pouvaient sans son autorisation faire la guerre, conclure un traité, ou céder une ville.

Bernard, que son aïeul avait fait roi d'Italie et qui aspirait à mieux, comme héritier du fils aîné de Charlemagne, se prétendit lésé par ce partage. Les peuples, les cités d'au delà des monts qui aspiraient déjà à se débarrasser des *barbares*, pour commencer une vie libre et nationale, s'associèrent à son ressentiment. « L'empereur revenait de la grande chasse dans la forêt des Vosges, pour passer l'hiver à Aix-la-Chapelle, lorsqu'il apprit que son neveu Bernard, cédant follement aux conseils d'hommes pervers, s'était révolté; que déjà tous les princes et toutes les cités d'Italie lui avaient prêté serment; qu'enfin tous les passages par où l'on doit pénétrer dans ce royaume étaient fermés et défendus. Cette triste nouvelle étant confirmée par de fidèles témoins, l'empereur tira des troupes de la Gaule, de la Germanie, de tous côtés, et vint jusqu'à Châlons avec une armée très-nombreuse. Bernard, se reconnaissant trop faible contre de telles forces, se remit entre les mains de l'empereur, déposa ses armes et se prosterna à ses pieds, confessant sa faute. Son exemple fut suivi par les seigneurs de son royaume; une foule de clercs et de laïques avaient trempé dans ce crime. Ceux que la tempête enveloppa furent les évêques de Milan, de Crémone et d'Orléans. Quand les chefs de la conspiration eurent été arrêtés, l'empereur fit grâce à Bernard et à ses complices de la peine capitale qui devait les frapper selon la loi des Francs, mais leur fit arracher les yeux. Bernard mourut quelques jours après ce supplice. Les évêques furent déposés et renfermés dans des monastères; pour le reste des coupables, ils furent ou bannis ou rasés. Au nombre des derniers étaient trois jeunes frères de l'empereur. »



(Le pape Étienne reçu par Louis le Debonnaire (816). (Page 3, col. 2.)

§ 2. PÉNITENCE PUBLIQUE : DÉPOSITION ET MORT DE LOUIS.


Bernard confesse sa faute. (Page 124, col. 2.)

La tentative faite par l'Italie était prématurée. Le peuple des Francs tenait trop encore à cet empire qu'il avait fondé pour permettre qu'il tombât déjà en dissolution, et il se portait avec ardeur à toutes les guerres qui pouvaient en assurer la conservation. La mort de Charlemagne avait été comme le signal d'une prise d'armes de toutes les nations tributaires ou ennemies. Les Slaves de l'Elbe avaient envahi la Saxe ; les Avars de Pannonie s'étaient soulevés ; les Bretons sortaient de leur presqu'île ; les Vascons détruisirent une armée franque, et les Arabes d'Espagne envahirent la Septimanie ; tandis que les Sarrasins ravageaient les côtes du sud, et les Northmans celles du nord et de l'ouest. Tous les coureurs d'aventures furent repoussés, les rebelles remis sous le jong, et Louis sembla, pendant quelque temps, porter aussi dignement que son père le sceptre impérial.

Mais bientôt la désolante faiblesse du prince apparut à tous les yeux.

L'an 822, il convoqua une assemblée générale en un lieu nommé Attigny. Ayant appelé dans cette assemblée les évêques, les abbés, les ecclésiastiques, les grands de son royaume, son premier soin fut de se réconcilier d'abord avec ses frères, qu'il avait fait raser malgré eux, ensuite avec tous ceux auxquels il crut avoir fait quelque offense. Après quoi, il fit une confession publique de ses fautes, et il subit, de son gré, une pénitence pour tout ce qu'il avait fait, tant envers son neveu Bernard qu'envers les autres. »

C'est un grand spectacle que celui d'un homme puis-

Dégradation de Louis le Debonnaire. (Page 126, col. 1.)

sant avouant publiquement ses fautes, et les rachetant par la pénitence. Ce spectacle, Théodose l'avait offert au monde romain. Mais, après s'être humilié dans la cathédrale de Milan, Théodose s'était relevé plus fort à ses propres yeux et aux yeux des peuples, parce que c'était devant Dieu seul et sous le poids des remords de sa conscience qu'il avait courbé la tête; Louis sortit du palais d'Attigny amoindri, dégradé, parce que c'était d'un corps politique, d'une autorité rivale de la sienne qu'il avait reçu son absolution. Chacun sut dès lors tout ce qu'on pouvait oser avec un tel homme.

En 823, il était né à l'empereur, de Judith, sa seconde femme, un fils, nommé Charles. La mère voulut que cet enfant eût aussi son royaume, et le père, délaisant en 829 le partage de 817, lui donna l'Alamannie. Aussitôt les aînés ameutent les peuples; une vaste conspiration se forme, et l'empereur, abandonné de tous, tombe aux mains des rebelles. Ils forcent l'impératrice à prendre le voile, font raser ses frères, et enferment leur père avec les moines, pour que ceux-ci lui persuadent d'embrasser de lui-même la vie monastique. Lothaire, le chef de la révolte, espérait ainsi se débarrasser de son père sans violence. Mais les moines comprirent qu'ils avaient plus à gagner à remettre leur pénitent sur le trône qu'à le cloîtrer, avec eux. Ils se firent les agents d'un autre complot, portèrent à Louis et à Pépin de secrets messages dans lesquels l'empereur promettait d'augmenter leurs royaumes s'ils le rétablissaient. La supériorité de Lothaire leur était déjà odieuse; ils consentirent, et l'assemblée de Nimègue, convoquée au milieu des Francs orientaux qui souhaitaient le maintien de l'empire, rendit Louis à son autorité (830).

La leçon fut perdue par Louis. Remonté sur le trône, il ne sut pas mieux gouverner. Des intrigues recommencèrent. Il déposa Pépin et donna son royaume d'Aquitaine à l'enfant de Judith; ses autres fils virent là une menace pour eux-mêmes; ils se réunirent encore et vinrent attaquer leur père avec trois armées près de Colmar en Alsace. Le pape, Grégoire IV, était avec eux. Louis avait des forces considérables, et une bataille semblait imminente. Mais on lui débaucha son armée; le pontife menaça d'excommunication tous ceux qui combattraient contre Lothaire, et l'empereur renvoya lui-même ceux qui lui restaient fidèles, en disant : « Je ne veux pas que personne meure pour moi : allez auprès de mes fils. » Il vint lui-même se remettre entre leurs mains avec Judith et Charles. L'esprit des hommes de ce temps resta pourtant frappé de cette grande trahison, et ce lieu fut appelé le *champ du Mensonge*, Lügenfeld.

Les vainqueurs insultèrent à la vieillesse et à la dignité de leur père en le soumettant à une dégradation publique. On lui fit lire en présence de tout le peuple, dans l'église de Saint-Médard de Soissons, un long récit de ses fautes où il s'accusait d'avoir exposé le peuple à des parjures et l'État aux meurtres et aux pillages, en faisant, dans l'empire, des divisions nouvelles et en provoquant la guerre civile; après quoi les évêques vinrent solennellement lui enlever son baudrier militaire et lui donner l'habit du pénitent.

Cette humiliation de l'empire, dans la personne de l'empereur, rendit à Louis des partisans. Sa pieuse résignation, la révoltante dureté de ses fils excitèrent la compassion des peuples. Les frères d'ailleurs ne s'entendirent pas mieux que la première fois. Si Louis et Pépin ne voulaient pas être dépouillés au profit de Charles, ils ne consentaient pas à obéir à Lothaire, qui se proposait de maintenir l'unité du commandement impérial; et ils trouvaient dans la répugnance de leurs peuples à rester enfermés dans l'empire un appui sûr et des forces dévouées. Ils vinrent donc tirer Louis du monastère où Lothaire le retenait, et lui rendirent le pouvoir (834); mais il ne voulut en reprendre les insignes qu'après en avoir reçu la permission des évêques.

L'empereur, sorti du cloître, pour lequel il était si bien fait, retomba dans les mêmes fautes. Dans sa prédilection aveugle pour son dernier-né, il oublia que la cause de tous ses malheurs était le partage qu'il avait fait de son vivant entre ses fils. En 837, il donna à Charles la Bourgogne, la Provence et la Septimanie. Le roi d'Aquitaine, Pépin, étant mort l'année suivante, les enfants qu'il laissait furent dépouillés et Charles eut encore ce royaume. Alors Louis le Germanique et Lothaire, qui étaient réduits, l'un à la Bavière, l'autre à l'Italie, reprirent les armes. L'empereur, pour n'avoir pas à les combattre tous deux, traita avec Lothaire (839). Il lui abandonna toutes les provinces à l'orient de la Meuse, du Jura et du Rhône, avec le titre d'empereur; les provinces occidentales seraient le lot du fils de Judith, Louis le Germanique ne conservant que la Bavière. Celui-ci, soutenu de toute l'Allemagne, réclama contre ce partage injuste; et le vieil empereur consuma ses derniers jours dans cette guerre impie. Il mourut sur le Rhin, près de Mayence : « Je lui pardonne, disait-il aux évêques qui l'imploraient pour le rebelle, mais qu'il sache qu'il me fait mourir. » Le moyen âge, plus touché des vertus de l'homme que des défauts du prince, a été plein d'indulgence pour la mémoire du débonnaire.

§ 3. BATAILLE DE FONTANET ET TRAITÉ DE VERDUN.

Depuis la mort de Charlemagne, l'empire qu'il avait fondé s'agitait incessamment, comme un grand corps prêt à se dissoudre. Chaque prince voulait un royaume, et chaque grande division de l'empire voulait un roi, pour former un État à part. En 817, il y avait eu une première division; d'autres encore en 829, en 837 et en 839. Les peuples, à la fin, lassés de ces déchirements perpétuels, vinrent décider la question à la solennelle bataille de Fontanet près d'Auxerre. Toutes les tribus de l'Allemagne, sous Louis le Germanique, et les Neustriens, les Aquitains, les Burgondes et les Provençaux sous Charles le Chauve, combattirent dans les mêmes rangs pour renverser l'ordre politique établi par Charles Martel, Pépin et Charlemagne, au profit des Francs austrasiens. Ceux-ci, c'est-à-dire presque toute la population franque établie entre la Seine et le Rhin, qui ne défendait que leur propre cause en soutenant celle de l'empire, furent secondés par les Italiens qui avaient adopté les nouveaux empereurs comme les légitimes héritiers de Marc Aurèle et de Trajan. Lothaire, le fils aîné de Louis le Débonnaire, était leur chef (841). Il portait le titre d'empereur et ne voulait voir dans ses frères que des lieutenants.

Des deux côtés on se prépara à cette bataille avec une sorte de recueillement religieux qui prouve que les peuples étaient venus à cette lutte suprême, comme pour un jugement de Dieu. « Tout espoir de paix étant

enlevé, dit un historien de ce temps, Nithard, petit-fils lui-même de Charlemagne, Louis et Charles firent dire à Lothaire qu'il sût que le lendemain même, à la deuxième heure du jour, ils en viendraient au jugement du Dieu tout-puissant. Lothaire, selon sa coutume, traita insolemment les envoyés et répondit qu'on verrait bien ce qu'il savait faire. Au point du jour, Louis et Charles levèrent leur camp, et occupèrent, avec le tiers de leur armée, le sommet d'une hauteur voisine du camp de Lothaire et attendirent son arrivée. Alors un grand et rude combat s'engagea sur les bords d'une petite rivière. Lothaire, vaincu, tourna le dos avec tous les siens. Après l'action, Louis et Charles délibérèrent sur ce qu'on devait faire des fuyards. Les deux rois, prenant pitié de leur frère et de son peuple, étaient d'avis de leur témoigner en cette occasion la miséricorde de Dieu. Le reste de l'armée y ayant consenti, tous cessèrent de combattre et rentrèrent dans leur camp vers le milieu du jour. Le lendemain, qui était un dimanche, après la célébration de la messe, ils enterrèrent également amis et ennemis, et soignèrent également tous les blessés, selon leur pouvoir. Ensuite les rois et l'armée, affligés d'en être venus aux mains avec un frère et avec des chrétiens, interrogèrent les évêques sur ce qu'ils devaient faire.

« Tous les évêques se réunirent en concile, et il fut déclaré dans cette assemblée, qu'on avait combattu pour la seule justice, que le jugement de Dieu l'avait prouvé manifestement, et qu'ainsi quiconque avait pris part à l'affaire, soit par conseil, soit par action, comme instrument de la volonté de Dieu, était exempt de tout reproche. »

J'entre dans ces détails pour montrer l'influence que les évêques avaient prise et le caractère nouveau de ces guerres, où ne se trouve plus la férocité des Francs. Mais cet adoucissement des mœurs amène un affaiblissement du courage. Ces guerriers, au milieu desquels se tiennent des conciles, vont laisser quelques bandes de Northmans ravager impunément leur pays, comme des troupes de loups affamés devant qui tout fuirait.

Grâce aux sentiments chrétiens des vainqueurs, ou à la résistance des vaincus, plus grande que ne le dit l'historien, la bataille de Fontanet fut peu décisive, et la guerre continua. Louis et Charles se rencontrèrent à Strasbourg pour resserrer leur union contre Lothaire, et se jurèrent alliance devant leurs soldats. Charles employa la langue tudesque pour être compris des hommes d'au delà du Rhin, et Louis la langue romane pour être entendu des troupes venues de la Neustrie et de l'Aquitaine. Voici la forme romane de ce serment célèbre qui est encore le premier monument de la langue française : « Pro Deo amur et pro Christian poblo, et « nostro commun salvament, dist di en avant, in quant « Deus savir et podir me dunat, si salvari eo cist meus « fradre Karlo et in adjudha, et in cadhuna cosa, sicum « om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre- « si fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prendrai, « qui, meon vol, cist meon fradre Carlo, in damno sit[1]. »

« Pour l'amour de Dieu, pour notre commun salut et celui du peuple chrétien, de ce jour en avant, en tant que Dieu savoir et pouvoir me donne, ainsi sauverai-je mon frère Charles et l'aiderai-je en chaque chose, comme homme par droit doit sauver son frère et pour qu'il en fasse autant à moi. De Lothaire nul accord jamais ne prendrai qui soit à dommage à ma volonté et à celle de mon frère Charles. »

Cette alliance fut célébrée par des fêtes militaires où l'on a voulu voir l'origine des tournois, mais qui font plutôt songer aux brillantes fantasias de nos Arabes d'Algérie, comme on le verra d'après ce passage de Nithard[1]. « Saxons, Gascons, Austrasiens, Bretons, comme s'ils voulaient se faire mutuellement la guerre, se précipitaient d'une course rapide les uns sur les autres. Les hommes de l'un des deux partis prenaient la fuite en se couvrant de leurs boucliers, et feignant de vouloir échapper à la poursuite de leurs compagnons ; mais, par un retour subit, ils se mettaient à poursuivre ceux devant qui ils fuyaient tout à l'heure, jusqu'à ce qu'enfin les deux rois avec toute la jeunesse, jetant un grand cri, poussant leurs chevaux et brandissant leurs lances vinssent charger et poursuivre tantôt les uns, tantôt les autres. C'était un spectacle digne d'être vu, à cause de toute cette grande noblesse, et à cause de la modération qui y régnait. Dans une si grande foule, parmi tant de gens de diverse origine, nul n'osait en blesser ou en insulter quelque autre, comme il arrive souvent entre des guerriers peu nombreux et qui se connaissent. »

Cette alliance de Louis et de Charles montrait bien qu'ils avaient la ferme résolution de briser l'empire. Lothaire se décida à traiter. Cent dix commissaires parcoururent toutes les provinces et en dressèrent le tableau, afin qu'on pût en faire un partage équitable. Il fut accompli à Verdun (843). Les trois principaux peuples de l'empire, Germains, Gallo-Francs et Italiens, se séparèrent pour toujours, les premiers sous Louis, les seconds sous Charles, les troisièmes sous Lothaire. Le nom d'empereur, titre sans puissance, resta attaché à la possession de Rome et de l'Italie : seulement, pour rendre moins inégale la part de Lothaire, on lui abandonna une bande de territoire longue et étroite, qui alla de la Meuse au Rhin, de la Saône et du Rhône aux Alpes (Belgique, Lotharingie ou Lorraine, comté de Bourgogne, Dauphiné et Provence). Ce traité réduisait la Gaule d'un tiers et lui enlevait pour la première fois

1. Le français moderne est du latin qui a perdu ses *cas* et a remplacé les variations dans les désinences des mots par l'emploi des prépositions. Ce changement n'a pas été seulement un produit de l'ignorance des temps barbares, il a été aussi le résultat de la variété croissante des idées ; non pas que les hommes du moyen âge aient eu plus d'idées que Cicéron et que Tacite, mais ils avaient des idées différentes. Ce latin déformé fut d'abord la langue romane qui existait dès le septième et peut-être dès le sixième siècle (Génin, *Introduction à la chanson de Roland*) : ses plus anciens monuments écrits sont : le serment de Strasbourg, du neuvième siècle ; une cantilène en l'honneur de sainte Eulalie, du dixième ; la chanson de Roland et les lois de Guillaume le Conquérant, du onzième. Dans ces documents, le latin fournit presque tous les mots, toute la grammaire, les affixes, les terminaisons, la conjugaison, la syntaxe, etc. Les mots allemands et celtes n'y sont entrés, les premiers pour $\frac{1}{15}$, les seconds pour $\frac{1}{12}$ qu'en prenant des formes latines. Il y a aussi des traces de basque, de grec et d'arabe. L'allemand a fourni des termes de lois, d'administration, de guerre, de chasse, de marine, d'agriculture, de bonne chère et de plaisir ; le celte, des mots rustiques ou populaires (A. de Chevallet, *Origine et formation de la langue française*, 1853, ouvrage couronné par l'Institut). Mais si l'on peut dire que le français est du latin, il faut ajouter, avec M. Littré (*De la poésie épique dans la société féodale*), que c'est du latin prononcé par des Celtes.

1. Nithard, petit-fils de Charlemagne par sa mère Berthe, fils du conquérant, a composé une *Histoire des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire.*

sa limite naturelle du Rhin et des Alpes : il pèse encore sur nous depuis mille ans. Les efforts de François Ier, de Henri II, de Richelieu, de Louis XIV et de la Révolution n'ont pu le déchirer tout à fait. Nous n'avons repris encore que la vallée du Rhône, la Lorraine, l'Alsace, et nous avons perdu la plus grande partie de la Flandre qu'il nous donnait. Charles le Chauve, qui signa cette convention fatale, fut donc, à vrai dire, le premier roi de la France moderne, comme Louis le Germanique fut le premier roi d'Allemagne; pour Lothaire, il continua le royaume d'Italie, qui devait tant de fois encore s'éteindre et renaître.

Ainsi, le déchirement était accompli. Quelques hommes d'un esprit élevé portèrent le deuil de cette unité de l'Europe chrétienne que le traité de Verdun venait de dissoudre; il nous en reste un poétique témoignage dans les vers suivants de Florus, diacre de l'Église de Lyon :

« Un bel empire florissait sous un brillant diadème; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple ; toutes les villes avaient des juges et des lois. Le zèle des prêtres était entretenu par des conciles fréquents ; les jeunes gens relisaient sans cesse les livres saints, et l'esprit des enfants se formait à l'étude des lettres. L'amour d'un côté, de l'autre la crainte, maintenaient partout le bon accord : aussi la nation franque brillait-elle aux yeux du monde entier. Les royaumes étrangers, les Grecs, les barbares et le sénat du Latium lui adres-



Serment de Strasbourg (842). (Page 127, col. 2.)

saient des ambassades. La race de Romulus, Rome elle-même, la mère des royaumes, s'était soumise à cette nation. C'était là que son chef, soutenu de l'appui du Christ, avait reçu le diadème par le don apostolique. Heureux s'il eût connu son bonheur, l'empire qui avait Rome pour citadelle et le porte-clef du ciel pour fondateur! Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'empire ; le royaume, naguère si bien uni, est divisé en trois lots, il n'y a plus personne qu'on puisse regarder comme empereur ; au lieu de roi, on voit un roitelet, et au lieu de royaume un morceau de royaume. Le bien général est annulé, chacun s'occupe de ses intérêts, on songe à tout ; Dieu seul est oublié. Les pasteurs du Seigneur, habiles à se réunir, ne peuvent plus tenir leurs synodes au milieu d'une telle division. Il n'y a plus d'assemblée du peuple, plus de loi ; c'est en vain qu'une ambassade arriverait là où il n'y a point de cour. Que vont devenir les peuples voisins du Danube, du Rhin, du Rhône, de la Loire et du Pô, tous anciennement unis par les liens de la concorde, maintenant que l'alliance est rompue ? Ils seront tourmentés par de tristes dissensions. De quelle fin la colère de Dieu fera-t-elle suivre tous ces maux ? A peine est-il quelqu'un qui y songe avec effroi, qui médite sur ce qui se passe et s'en afflige. On se réjouit au milieu du déchirement de l'empire, et l'on appelle paix un ordre de choses qui n'offre aucun des biens de la paix. »

CHAPITRE XV.

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME DE FRANCE PAR LES USURPATIONS DES LEUDES.



§ 1. CHARLES LE CHAUVE; LES NORTHMANS; ÉDIT DE MERSEN; ROBERT LE FORT.

JUSQU'A présent, nous avons fait l'histoire des Gaulois, des Gallo-Romains et des Francs; à partir du traité de Verdun, nous commençons l'histoire des Français. La France, en effet, a reçu maintenant, sauf les Northmans, qui, au reste, se montrent déjà sur les côtes et ne s'y établiront qu'en petit nombre, toutes les races dont sa population s'est formée, et tous les éléments celtique, romain, chrétien, germanique, de la combinaison desquels sortira sa civilisation. Le mélange est même déjà assez avancé pour ne distinguer plus le Gallo-Romain du Franc, le civilisé du barbare. Tous ont mêmes mœurs et à peu près même langue. L'idiome français s'est montré officiellement au traité de Verdun; le droit cesse d'être personnel et devient local; les coutumes remplacent le code romain ou ceux des barbares; il n'y a guère d'esclaves, il y a peu d'hommes libres; on ne verra bientôt plus que des serfs et des seigneurs.

Mais cette France n'a plus l'étendue de la Gaule, le traité de Verdun l'a rejetée derrière l'Escaut et la Meuse, derrière la Saône et le Rhône; et les populations établies à l'intérieur de ces étroites limites, les trouvent trop vastes encore : elles voudraient vivre à l'écart, pour elles-mêmes et non plus pour soutenir une vaste domination qui les écrase et qu'elles ne comprennent pas. L'empire de Charlemagne s'est brisé en trois royaumes, la France va se briser en principautés féodales, dont quelques-unes aspireront même à jouer le rôle d'États complétement indépendants. Les chefs des Basques et ceux des Bretons prendront le titre de roi.

Le fils de Judith et de Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, roi de France depuis 840, n'était qu'un ambitieux vulgaire. Le temps lui fut largement départi, comme il l'avait été à Charlemagne, car il régna 37 ans; il n'en sut rien faire. Les embarras, il est vrai, étaient grands. L'année même où l'on se battait pour et contre l'empire, à Fontanet, Asnar, comte de Jacca, s'attribuait la souveraineté de la Navarre, et les Northmans brûlaient Rouen; en 843, ils pillaient Nantes, Saintes et Bordeaux. En même temps, les

Lodbrog. (Page 130, col. 1.)

Aquitains se soulevaient pour avoir un roi national; les Bretons avaient trouvé le leur dans Noménoé que Charles faisait bien excommunier par ses évêques, mais qui battait ses lieutenants; la Septimanie avait son chef dans Bernard. Les Sarrasins et les pirates grecs ravageaient le midi, tandis que les Northmans dévastaient le nord et l'ouest; enfin pour combler la mesure de maux que ce siècle malheureux avait à porter, les Hongrois, successeurs des Huns et des Avares, vont arriver par l'est.

Les Northmans, pirates redoutés, étaient des hommes que la faim, la soif du pillage, l'amour des aventures, chassaient chaque année des stériles régions de la Norvége, de la Suède et du Danemark. En trois jours, un vent d'est amenait leurs barques à deux voiles aux bouches de la Seine. Chaque flotte obéissait à un *konung* ou roi. Mais il n'était roi que sur mer et dans le combat : car, à l'heure du festin, toute la troupe s'asseyait à la même table, et les cornes remplies de bière passaient de main en main sans qu'il y eût ni premier ni dernier. Le *roi de mer* était partout suivi avec fidélité et toujours obéi avec zèle, parce que toujours il était réputé le plus brave entre les braves, comme celui qui n'avait jamais dormi sous un toit de planches, qui n'avait jamais vidé la coupe auprès d'un foyer abrité.

« Il savait gouverner le vaisseau comme un bon cavalier manie son cheval. A l'ascendant du courage et de l'habilité se joignait pour lui l'empire que donnait la superstition; il était initié à la science des runes. Il connaissait les caractères mystérieux qui, gravés sur les épées, devaient procurer la victoire, et ceux qui, inscrits à la poupe et sur les rames, devaient empêcher le naufrage. Égaux sous un pareil chef, supportant légèrement leur soumission volontaire et le poids de leur armure de mailles qu'ils se promettaient d'échanger pour un égal poids d'or, les pirates danois cheminaient gaiement sur la *route des cygnes*, comme disent les vieilles poésies nationales. Tantôt ils côtoyaient la terre, et guettaient leur ennemi dans les détroits, les baies et les petits mouillages, ce qui leur fit donner le nom de wikings ou enfants des anses; tantôt ils se lançaient à sa poursuite à travers l'océan. Les violents orages des mers du nord dispersaient et brisaient leurs frêles navires; tous ne rejoignaient pas le vaisseau du chef au signal du ralliement; mais ceux qui survivaient à leurs compagnons naufragés n'en avaient ni moins de confiance, ni plus de souci; ils se riaient des vents et des flots qui n'avaient pu leur nuire. « La force de la tempête, chan- « taient-ils, aide le bras de nos rameurs; l'ouragan est « à notre service; ils nous jettent où nous voulons al- « ler. » (Aug. Thierry.)

Souvent quelques-uns d'eux, au milieu du cliquetis des armes et à la vue du sang, entraient dans une sorte de folie furieuse qui doublait leurs forces et les rendait insensibles aux blessures, comme s'ils eussent vu s'ouvrir à leurs yeux le palais de leur dieu Odin et les salles resplendissantes du Walhalla. D'autres affectaient dans les tortures une indomptable énergie, et chantaient, au milieu des bourreaux, leur chant de mort. Ainsi le fameux Lodbrog, plongé dans une fosse remplie de vipères, jetait fièrement à ses ennemis ces paroles :

« Nous avons combattu avec l'épée ! J'étais jeune encore quand, à l'orient, dans les détroits d'Eirar, nous avons creusé un fleuve de sang pour les loups et convié l'oiseau aux pieds jaunes à un large banquet de cadavres; la mer était rouge comme une blessure qui vient de s'ouvrir, et les corbeaux nageaient dans le sang.

« Nous avons combattu avec l'épée ! J'ai vu, près d'Aienlane (Angleterre), d'innombrables cadavres charger le pont des vaisseaux; nous avons continué la bataille six jours entiers sans que l'ennemi succombât; le septième, au lever du soleil, nous célébrâmes la messe des épées, Valthiof fut forcé de plier sous nos armes.

« Nous avons combattu avec l'épée ! Des torrents de sang pleuvaient de nos armes à Partobyrth (Pesth); le vautour n'en trouva plus dans les cadavres; l'arc résonnait et les flèches se plantaient dans les cottes de mailles; la sueur coulait sur la lame des épées; elles versaient du poison dans les blessures, et moissonnaient les guerriers comme le marteau d'Odin.

« Nous avons combattu avec l'épée ! la mort me saisit, la morsure des vipères a été profonde; je sens leurs dents au fond de ma poitrine. Bientôt, j'espère, le glaive me vengera dans le sang d'Ælla. Mes fils frémiront à la nouvelle de ma mort; la colère leur rougira le visage; d'aussi hardis guerriers ne prendront pas de repos avant de m'avoir vengé.

« Il faut finir, voici le Dysir qu'Odin m'envoie pour me conduire à son joyeux palais. Je m'en vais, avec les Ases, boire l'hydromel à la place d'honneur. Les heures de ma vie sont écoulées, et mon sourire brave la mort. »

Le fanatisme religieux se joignait au fanatisme guerrier; ils aimaient à verser le sang des prêtres et faisaient coucher leurs chevaux dans les églises. Quand ils avaient ravagé une terre chrétienne : « Nous leur avons chanté, disaient-ils la messe des lances; elle a commencé de grand matin, et elle a duré jusqu'à la nuit. » Charlemagne avait vu de loin ces terribles envahisseurs; sous Louis le Débonnaire, ils s'enhardirent. Quelques-uns s'établirent à demeure, en 836, dans l'île de Walcheren, et de là allèrent mettre à contribution les pays riverains de la Meuse et du Wahal. A partir de 843, on les voit arriver chaque année. Ils remontaient par l'embouchure des fleuves, par l'Escaut, la Somme, la Seine, la Loire et la Gironde, jusque dans l'intérieur du pays. Nombre de villes, même des plus importantes, comme Orléans et Paris, furent prises et pillées par eux, sans que Charles pût les défendre. Du Rhin à l'Adour, et de l'Océan aux Cévennes et aux Vosges tout fut pillé. Ils prirent même l'habitude de ne plus retourner pendant l'hiver dans leur pays. Ils s'établirent à demeure dans l'île d'Oyssel, au-dessus de Rouen, à Noirmoutiers, à l'embouchure de la Loire et dans le fleuve même, à l'île Bière près de Saint-Florent. C'était là qu'ils apportaient leur butin, de là qu'ils partaient pour des expéditions nouvelles.

Les chroniqueurs, ne comprenant pas cette apathie de la nation des Francs, naguère si brave, et qui maintenant se laissait piller par quelques aventuriers, ne purent l'expliquer qu'en supposant un immense massacre à Fontanet.

> La peri de France la flor
> E des baronz tuit li meillor
> Ait si trouvérent Paenz terre
> Vuide de gent, bonoe à conquerre.

Il y a quelque chose de vrai dans ces paroles. Les cinquante-trois expéditions de Charlemagne avaient usé

la race franque; et ses conquêtes, où toujours quelques-uns de ses guerriers s'établissaient, l'avaient dispersée sur la surface des trois royaumes. Les dissensions des fils de Louis le Débonnaire l'avaient achevée. Maintenant on ne trouvait plus d'hommes libres, et par la grande consommation que tant de guerres en avaient faite, et parce que, au milieu de l'anarchie croissante, les hommes libres avaient déjà presque tous renoncé à une indépendance qui les laissait dans l'isolement et par conséquent dans le péril, pour se faire les vassaux d'hommes capables de les défendre. L'édit de Mersen, en 847, portait : « Tout homme libre pourra se choisir un seigneur, soit le roi, soit un de ses vassaux, et aucun vassal du roi ne sera obligé de le suivre à la guerre, si ce n'est contre l'ennemi étranger. » Ainsi les sujets pouvant marchander l'obéissance, le roi, dans les guerres civiles, restait désarmé, impuissant; et, comme il était aussi incapable de se faire obéir des grands que de protéger les petits, ceux-ci se groupaient autour de ceux-là. Les vassaux du roi diminuaient, ceux des grands augmentaient. De tous côtés on oubliait l'intérêt national pour ne songer qu'au sien propre. Rouen s'inquiétait peu des malheurs de Bordeaux, Saintes de ceux de Paris : et voilà comment, à cette époque, ainsi qu'aux derniers jours de l'empire romain et par la même cause, l'absence d'un sentiment énergique et commun à tous, le patriotisme, des bandes peu nombreuses pouvaient ravager impunément un grand pays. Charles essaya de les renvoyer en leur donnant de l'or : c'était le moyen le plus sûr de les attirer. L'empire romain en avait agi de même avec les barbares, et on sait quel succès ce moyen avait eu.

Les vrais Northmans ne pouvaient être bien nombreux, car ils venaient de loin et par mer. « Mais, comme dit un chroniqueur du temps, beaucoup d'habitants du pays, oubliant qu'ils avaient été régénérés dans les eaux saintes du baptême, se précipitaient dans les erreurs ténébreuses des païens; ils mangeaient avec eux la chair de chevaux immolés à Odin et à Thor, puis s'associaient à leurs forfaits. » Et ces renégats étaient les plus à craindre. Ils servaient de guides aux envahisseurs, savaient déjouer les ruses de leurs concitoyens pour tromper l'avidité des barbares, et avaient encore moins de respect et de pitié que ceux-ci pour le culte et le peuple qu'ils avaient désertés. Parfois même quelques-uns des grands se faisaient payer par ces Northmans pour ne les point inquiéter dans leurs courses, et prélevaient la dime du pillage de la France.

Le plus redoutable de ces pirates fut Hastings, qui ravagea les bords de la Loire, de 845 à 850, saccagea Bordeaux, Saintes, menaça Tarbes, qui célèbre encore aujourd'hui, le 21 mai, une victoire gagnée sur eux, tourna l'Espagne, et toujours pillant, arriva jusqu'aux côtes d'Italie. Il était attiré par le grand nom et les richesses de la capitale du monde chrétien; mais il prit Luna pour Rome. Hastings envoya dire au comte et à l'évêque que ses compagnons, vainqueurs des Francs, ne voulaient pas de mal aux peuples d'Italie, qu'ils ne demandaient qu'à réparer leurs barques avariées, et que lui-même, fatigué de cette vie errante, il désirait trouver le repos dans le sein de l'Église. L'évêque et le comte ne refusèrent rien; Hastings reçut même le baptême; mais les portes de la ville restaient fermées.

A quelque temps de là, le camp retentit de gémissements: Hastings était dangereusement malade; des envoyés vinrent le dire et déclarer en même temps que le moribond avait l'intention d'abandonner à l'Église tout son butin à condition que son corps fût enseveli en terre sainte. Les cris de douleur des Northmans annoncèrent bientôt la mort de leur chef. On leur permit d'entrer dans la ville pour apporter son cadavre, et les funérailles furent préparées dans l'église même.

Mais, au moment où l'on déposait le corps au milieu du chœur, Hastings se dressa tout à coup, abattit l'évêque à ses pieds, pendant que ses compagnons, tirant leurs armes cachées, massacraient prêtres et soldats. Maître de Luna, Hastings reconnut son erreur. On lui fit entendre que Rome était à une grande distance, et qu'il ne la prendrait pas aussi facilement. Il remit à la voile avec son butin, et reparut au bout de quelques mois aux bouches de la Loire.

Charles le Chauve avait réuni une partie du pays, entre la Seine et la Loire, sous le commandement de Robert le Fort, ancêtre des Capétiens, afin d'opposer une résistance plus efficace aux Northmans et aux Bretons, un grand nombre de ceux-ci ayant pris l'habitude de se joindre aux pirates. Robert vainquit deux fois les Bretons et battit un corps de Northmans tout chargés encore du butin de la Brie et de la ville de Meaux. Ce fut ce valeureux chef que Hastings rencontra au retour d'Italie. Il venait de saccager le Mans, quand Robert et le duc d'Aquitaine l'atteignirent à Brissarthe (Pont-sur-Sarthe), près d'Angers. Les païens n'étaient que 400, moitié Northmans, moitié Bretons; à l'approche de Robert, ils se jetèrent dans une église et s'y barricadèrent. C'était le soir. Les Français remirent l'attaque au lendemain. Robert avait déjà ôté son casque et sa cotte de mailles, quand les Northmans, ouvrant soudainement les portes, se précipitent sur sa troupe dispersée. Robert rallie les siens, repousse l'ennemi dans l'église et veut l'y suivre. Mais il combattait tête nue et la poitrine découverte; il fut blessé mortellement sur le seuil même. Le duc Rainulf tomba à côté de celui que les chroniques du temps appellent le *Machabée* de la France (866). Hastings, délivré de ce redoutable adversaire, remonta toute la Loire et pénétra jusqu'à Clermont-Ferrand. On ne trouva d'autre moyen d'en débarrasser la France que de lui donner le comté de Chartres (882). Encore l'abandonna-t-il, à près de 70 ans, pour se remettre à courir les aventures.

§ 2 COMMENCEMENT DES GRANDS FIEFS; ÉDIT DE KIERSY.

Les Northmans furent le plus grand mais non le seul embarras de Charles le Chauve: le Breton Noménoë repoussa toutes ses attaques, se fit couronner roi, et laissa son titre à son fils Hérispoë. Les Aquitains avaient élu pour chef le fils de leur dernier roi, Pépin II, que Charles le Chauve avait dépossédé. Chassé à cause de ses vices, Pépin s'allia aux Northmans et aux Sarrasins pour piller ses anciens sujets, fut pris et enfermé dans un cloître. Charles recouvra pour quelque temps l'Aquitaine, la perdit, la recouvra encore et la donna à un de ses fils. Mais les vrais maîtres du pays étaient déjà Raymond, comte de Toulouse, qui dominait aussi sur la Rouergue et le Quercy; Walgrin,

comte d'Angoulême; Sanche Mitara, duc de Gascogne, avec Bordeaux pour capitale; Bernard, marquis de Septimanie; Rainulf, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers; Bernard Plantevelue, comte d'Auvergne, qui tous fondèrent des maisons héréditaires. Au nord de la Loire, Charles avait de même été contraint de constituer pour Robert le Fort le grand-duché de France, d'où la troisième race sortira; au nord de la Somme, le comté de Flandre, en faveur de son gendre Baudoin Bras de Fer; et, entre la Loire et la Saône, le puissant duché de Bourgogne, pour Richard le Justicier. Ainsi, sous le petit-fils de Charlemagne, non-seulement l'empire était divisé en royaumes, mais les royaumes se démembraient déjà en fiefs.

Charles faisait cependant de loin en loin un effort pour retenir à son service et à celui de l'État la classe des hommes libres. En 862, l'édit de Pistes ordonna un recensement des hommes obligés au service militaire. Les peines les plus sévères furent prononcées contre ceux qui les priveraient de leurs chevaux et de leurs armes, et contre les ingénus eux-mêmes qui, pour se délivrer de cette charge se donneraient à l'Église



Hastings abattit l'évêque à ses pieds. (Page 131, col. 2.)

Ce prince, si faible chez lui, voulut pourtant s'agrandir au dehors; ce roi, qui ne pouvait porter sa couronne, entreprit d'en gagner d'autres.

A la mort de l'empereur Lothaire, en 855, son héritage avait été partagé entre ses trois fils. L'aîné eut l'Italie, le second la Lotharingie, le troisième la Provence. Celui-ci ne vécut que jusqu'en 863, le roi de Lotharingie jusqu'en 869, et aucun d'eux ne laissa d'enfant. Charles le Chauve essaya, à leur mort, de mettre la main sur leurs domaines. Il échoua d'abord en 863, mais réussit en 870, et partagea la Lorraine avec son frère Louis le Germanique. Malgré la faiblesse et la honte de son règne, Charles le Chauve refaisait donc, au moins d'un côté, la France que le traité de Verdun avait mutilée.

Au lieu de continuer dans cette voie, Charles ambitionna encore la couronne impériale devenue vacante en 875. Il alla se la faire donner à Rome par le pape, prit au retour celle du royaume des Lombards, à Milan, et, son frère Louis le Germanique étant mort, il prétendit ajouter ses États aux siens, l'Allemagne à la France. A ce même moment les Northmans lui pre-

naient Rouen. Il fut battu sur le Rhin; l'Italie aussi lui échappait. Pour décider ses vassaux à le soutenir dans cette querelle, il les remit à la diète de Kiersy-sur-Oise, et y signa un capitulaire qui reconnut en droit l'hérédité des fiefs et des offices. Cet acte dépouillait à la fois la royauté des pouvoirs qu'elle avait conférés et des terres qu'elle avait temporairement cédées. Il constituait l'hérédité des fonctions publiques (voy. le chap. XVIII). Charles mourut dans cette expédition d'Italie, au pied du mont Cenis, empoisonné, dit-on, par son médecin, le juif Sédéchias. Les annales du St-Bertin, un des rares ouvrages de ce temps qui nous restent, rapportent que ni le vin, ni les aromates dont on remplit son corps ne purent chasser l'odeur infecte qu'il répandait. Il fallut le placer dans un tonneau enduit de poix et enveloppé de cuir. On n'eut même pas le courage de le porter jusqu'à St-Denis; on s'arrêta à Nantua, dans le diocèse de Lyon, où il fut mis en terre avec le tonneau qui le renfermait. Telles furent les funérailles précipitées du petit-fils de Charlemagne, et l'étrange tombeau de celui qui, la veille de sa mort, ambitionnait encore une couronne.

Le fils de Charles le Chauve, Louis le Bègue, roi d'Aquitaine depuis 867, lui succéda comme roi de France. Il fut sacré à Compiègne par l'archevêque de Reims, Hincmar, le membre le plus éminent du clergé de France en ce temps-là. Pour se concilier les grands, il leur abandonna une partie des domaines qui restaient



Mort de Robert le Fort. (Page 131, col. 2.)

encore à la couronne, concessions que ses deux fils, Louis III et Carlomau, multiplièrent encore. Ces deux princes régnèrent de bon accord, l'un en Neustrie, l'autre en Aquitaine et en Bourgogne. Le mal ne continua pas moins d'empirer. Le duc Boson se fit proclamer, en 879, roi de Provence, et ils ne purent le renverser. Charles le Chauve avait, en 870, acquis la moitié de la Lorraine; ils l'abandonnèrent et ce pays retourna à l'Allemagne, qui ne nous en a rendu qu'une faible partie. Deux victoires sur les Northmans, notamment celle de Saucourt en Vimeu, jetèrent pourtant un peu de gloire sur le nom de ces princes. Mais ces avantages momentanés n'empêchaient pas les brigandages de recommencer aussitôt. En 882, le célèbre Hastings se fit abandonner le comté de Chartres et Carloman donna de l'argent aux autres pour les renvoyer. « Ils promirent la paix, dit tristement le chroniqueur, pour autant d'années qu'on leur compta de 1000 livres pesant d'argent. » Les deux rois moururent à peu de distance l'un de l'autre par suite d'accidents : Louis, en 882, Carloman deux ans plus tard.

Ils avaient un frère, Charles le Simple; les grands lui préférèrent un petit-fils de Louis le Débonnaire, Charles le Gros alors empereur et roi de Germanie. Tout l'héritage de Charlemagne se trouva réuni dans ses mains. Mais les temps étaient changés. Cet homme chargé de tant de couronnes ne put même intimider les Northmans.

Il avait déjà cédé la Frise à un de leurs chefs. Un

autre le fameux Rollon, espèce de géant qui n'allait jamais qu'à pied, n'ayant pu trouver de cheval capable de lui servir de monture, vint prendre Rouen, Pontoise, et tuer le duc du Mans. A l'approche de ses compatriotes, le nouveau comte de Chartres, l'ancien pirate Hastings, courut les rejoindre et tous marchèrent sur Paris, qu'ils avaient déjà trois fois pillé. Mais Paris venait d'être fortifié; de grosses tours couvraient les ponts (Petit-Pont et Pont-au-Change), qui réunissaient l'île de la cité aux faubourgs des deux rives; la Seine était donc barrée aux 700 grandes barques que les Northmans voulaient conduire jusqu'en Bourgogne, où ils n'étaient pas encore allés. Les habitants, encouragés par leur évêque Gozlin et par leur comte Eudes, fils de Robert le Fort, résistèrent pendant dix-huit mois. L'attaque commença le 26 novembre 885. La tour du Grand-Pont sur la rive droite n'étant pas encore achevée, les Northmans l'assaillirent. Deux jours durant on s'y battit avec acharnement; l'évêque Gozlin y fut blessé d'un javelot. Les Northmans repoussés, s'établirent autour de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, en un camp retranché. Des transfuges leur avaient appris tout ce que l'on connaissait encore de la science militaire des Romains. Ils construisirent d'abord une tour roulante à trois étages, mais quand ils voulurent l'approcher des murs, les Parisiens tuèrent à coups de flèches ceux qui la faisaient mouvoir. Alors ils s'avancèrent avec des béliers, les uns sous des mantelets mobiles, qu'on avait couverts de cuir frais, pour les mettre à l'abri du feu, les autres firent la tortue avec leurs boucliers. Arrivés au bord du fossé, ils y jetèrent, pour le combler, de la terre, des fascines, des arbres entiers, même les cadavres de leurs captifs qu'ils égorgeaient sous les yeux des assiégés. Pendant que les plus éloignés écartaient les défenseurs des créneaux par une grêle de traits et de balles de plomb, les plus rapprochés du mur ébranlaient la tour avec les béliers; rien ne réussit. Les Parisiens versaient à longs flots l'huile bouillante, la cire et la poix liquides; leurs catapultes lançaient des pierres énormes qui brisaient les mantelets et les boucliers peints, ou des crampons de fer qui les enlevaient et découvraient l'assaillant, aussitôt criblé de traits. Trois bateaux enflammés, lancés contre le pont, furent arrêtés par les piles en pierres qui le portaient, et ne purent y mettre le feu.

Louis II le Bègue

Cette résistance inespérée durait depuis plus de deux mois quand une crue subite du fleuve emporta, dans la nuit du 6 février 886, une partie du Petit-Pont. Les Northmans se ruèrent aussitôt sur la tour de la rive gauche, qui était maintenant isolée de la ville. Douze hommes seulement y restaient. Ils se défendirent toute une journée, puis se retirèrent sur les débris du pont et y combattirent encore. Ils se rendirent enfin sur la promesse qu'ils auraient la vie sauve. Dès que les barbares tinrent ces braves gens, ils les égorgèrent. Un d'eux de grande mine, leur parut un chef; ils décidèrent de l'épargner, mais, lui, il voulut partager jusqu'au bout le sort de ses compagnons. « Vous n'aurez jamais, leur dit-il, rançon pour ma tête, » et il les força de le tuer.


Louis III et Carloman.

Cependant on ne parlait par tout le pays que du grand courage des Parisiens, et quelques-uns s'enhardissaient à faire comme eux. Plusieurs bandes de pirates qui avaient quitté le siége furent battues, et le conseiller de l'empereur Charles, le duc Heinrich, vint jeter un secours dans la place;



Siége de Paris par les Normands. (Page 134.)

mais les païens maintenaient le blocus. La misère devint extrême dans la ville; beaucoup de gens mouraient. L'évêque Gozlin, le comte d'Anjou « passèrent au Seigneur. » Le brave comte Eudes s'échappa pour presser l'arrivée de l'empereur et, quand il le vit en marche, revint bravement s'enfermer avec les siens. Le secours promis parut enfin; le duc Heinrich le conduisait. Voulant reconnaître lui-même les lieux, il s'avança trop loin; son cheval tomba dans une fosse creusée et cachée par l'ennemi, il y fut tué; ceux qui le suivaient se débandèrent, Paris était donc encore une fois abandonné à lui-même. Les Northmans crurent que le découragement y régnait, et qu'ils auraient bon marché d'un peuple épuisé. Ils tentent un assaut général; partout ils sont repoussés. Ils veulent incendier la porte de la grosse tour, et y entassent un immense bûcher; mais les Parisiens font une sortie soudaine et repoussent les assaillants et l'incendie.

Au bout de longs mois, Charles arriva, enfin, avec une armée sur les hauteurs de Montmartre. Les Parisiens pleins d'ardeur attendaient le signal du combat,



Mort du duc Heinrich. (Page 136, col. 1.)

quand on leur dit que l'empereur achetait encore à prix d'argent la retraite de cet ennemi qu'ils avaient à demi vaincu, et lui permettait d'aller hiverner en Bourgogne, c'est-à-dire ravager cette province. Du moins refusèrent-ils de tremper en rien dans ce honteux traité, et lorsque les barques des Northmans se présentèrent pour franchir les ponts, ils refusèrent de les laisser passer. Il fallut que les pirates traînassent leurs embarcations sur la grève en faisant un grand détour pour éviter l'héroïque cité (887).

Cette année-là Paris avait glorieusement conquis son titre de capitale de la France, et son chef, le brave comte Eudes, allait y fonder la première dynastie nationale.

Le contraste entre le courage de cette petite cité et la lâcheté de l'empereur tourna tout le monde contre l'indigne prince. Il fut déposé à la diète de Tribur (887), et, depuis ce jour, l'Allemagne, l'Italie et la France n'ont plus jamais eu un maître commun. L'empire carlovingien était irrévocablement démembré; ses débris avaient servi à former sept royaumes : France, Navarre, Bourgogne cisjurane, Bourgogne transjurane, Lorraine, Italie et Germanie.



Charles le Gros devant Paris.

Mais ce n'était pas seulement l'empire qui était démembré, c'était aussi le royaume et la royauté. L'hérédité des fiefs et des bénéfices avait couvert la France d'une multitude de petits rois. Ainsi, en 887, le duc de *Gascogne* possédait presque tout le pays au sud de la Garonne; les comtes de *Toulouse*, d'*Auvergne*, de *Périgord*, du *Poitou* et du *Berri*, les provinces entre la Garonne et la Loire. A l'est et au nord de ce fleuve tout appartenait au comte du *Forez*, au duc de *Bourgogne*, au duc de *France* et aux comtes de *Flandre* et de *Bretagne*, qui exerçaient sur leurs terres les droits régaliens. Au roi, il restait seulement quelques villes qu'il n'avait pas encore été contraint de donner en fief.

Ce déchirement de l'État continuait dans l'intérieur même des grands fiefs. Les ducs, les comtes, étaient tout aussi impuissants que le roi contre les Northmans ou les Sarrasins, et les populations, que leurs chefs ne savaient plus amener à de communs efforts, prenaient peu à peu l'habitude de ne compter que sur elles-mêmes. Après avoir fui longtemps à l'approche des païens, dans les bois, au milieu des bêtes fauves, quelques gens de cœur avaient tourné la tête et refusé d'abandonner tout leur avoir sans essayer de le défendre. Çà et là dans les gorges des montagnes, au gué des fleuves, sur la colline qui dominait la plaine, s'étaient élevés des retranchements, des murailles, où les braves et les forts se tenaient. Un édit de 862 ordonna aux comtes et aux vassaux du roi de réparer les anciens châteaux et d'en bâtir de nouveaux. Le pays en fut bientôt couvert, et souvent les envahisseurs se heurtèrent en vain contre eux. Quelques défaites donnèrent de la prudence à ces audacieux; ils n'osèrent plus s'aventurer si loin, au milieu de ces forteresses qui sortaient de terre de tous côtés; la nouvelle invasion, gênée alors et rendue difficile, au siècle suivant s'arrêtera. Les maîtres de ces châteaux furent plus tard la terreur des campagnes, mais ils les avaient d'abord sauvées. La féodalité, si oppressive dans son âge de décadence, avait donc eu son temps de légitimité. Toute puissance s'établit par ses services et tombe par ses abus (voy. chap. XVIII).

§ 3. PUISSANCE DE L'ÉGLISE.

Au neuvième siècle, la royauté baissait, la féodalité montait; l'une avait perdu sa force; à l'autre n'était pas encore venue celle qu'elle aura bientôt; l'Église seule avait toute la sienne. Rien ne lui manquait; supériorité de lumières et de moralité, foi ardente des populations, riches domaines; enfin, alors que tout se divisait et que la société civile et la société politique s'en allaient en miettes, le corps ecclésiastique montrait son unité et la vie qui l'animait dans les 56 conciles réunis en France durant les 34 années du règne de Charles le Chauve. Les évêques, partant du droit de l'Église d'intervenir dans la conduite de tout homme coupable de péché, pour le redresser ou pour le punir, arrivaient logiquement à la prétention de déposer les rois et de disposer des couronnes. Ils n'étaient donc pas seulement les ministres de la religion; ils participaient, dans ce siècle, à l'administration publique. Depuis Charlemagne, qui les avait mêlés au gouvernement de son empire, on les trouve dans toutes les affaires et parlant partout avec autorité. Ce sont eux qui dégradent ou rétablissent le Débonnaire, qui disent à Fontanet de quel côté est la justice. En 859, Charles le Chauve, menacé par quelques évêques d'être déposé, parce qu'il violait les capitulaires, ne trouvait rien à répondre à cette prétention, si ce n'est que, « consacré et oint du saint-chrême, il ne pouvait être renversé du trône, ni supplanté par personne, qu'après avoir été entendu et jugé par les évêques qui l'avaient sacré roi. » Ce droit, l'archevêque de Reims, Hincmar, le plus illustre personnage de ce temps, l'avait hautement revendiqué.

La richesse lui venait comme la puissance. Si elle réussissait bien rarement à inspirer aux rois et aux grands le vrai repentir, celui du cœur, du moins ils payaient ses prières par d'abondantes aumônes, et faisaient pénitence avec des libéralités aux tombeaux des saints.

Ces domaines comprenaient bien un tiers ou un quart de la Gaule. Ils étaient comme tous les autres exposés à des empiétements et à des violences; mais le clergé les défendait par les pieux récits qui couraient dans le peuple sur les terribles vengeances des saints contre les impies qui violaient leur patrimoine[1], ou sur les récompenses assurées aux bienfaiteurs des églises; mieux encore par l'arme terrible de l'excommunication qui inspirait aux plus violents de ces hommes, même aux rois, un effroi salutaire. Lorsque l'évêque au milieu d'une pompe lugubre avait lancé l'anathème, le coupable était, comme Caïn, marqué au front du sceau de la réprobation. Repoussé de ses proches, méconnu de ses amis, il était retranché de la société des hommes et mort civilement. Quiconque communiquait avec lui partageait sa peine. Ainsi on brisait la coupe où il avait bu, la table où il avait mangé, le siége où il s'était assis. S'il approchait de l'église les chants cessaient, les cloches étaient muettes, et le prêtre attendait que le banni de Dieu fût passé pour rendre au temple ses cantiques et ses fêtes. Mille terreurs l'assiégeaient et il trouvait partout des dangers et des menaces, dans les grondements du tonnerre, dans le silence des bois et l'obscurité des nuits. Il se croyait hors de la nature comme il était hors de la société des hommes; et la mort qui, pour le chrétien fidèle était la douce messagère de Dieu, l'épouvantait, car il la voyait venir non pour le délivrer de ses tortures présentes, mais pour lui apporter une éternité de supplices.

Le seul frein moral qui, dans cette société violente, pouvait arrêter le débordement des passions mauvaises, était donc dans les mains de l'Église. Elle avait la domination des esprits; cet empire alors légitime la poussait à la domination des choses, et lui livrait le monde.

La papauté grandissait, comme l'épiscopat, et plus vite encore. Dès l'année 836, on trouve mention des *Fausses Décrétales*, recueil de prétendus actes authentiques des souverains pontifes et qui étaient extrême-

1. Nous avons encore le testament d'un chevalier gascon, seigneur de Sainte-Eulalie, dans les Landes. Percé d'un coup d'épée dans une rencontre et sentant que sa blessure est mortelle, il avait fait appeler des témoins et rédiger devant eux l'acte par lequel il cédait à l'abbaye de Saint-Sever l'église et l'alleu de Sainte-Eulalie (1028). « Si quelqu'un, disait l'acte, vient réclamer cet héritage, qu'il soit excommunié, qu'il soit englouti dans la terre comme Dathan et Abiron, condamné avec Néron et le mage Simon, et qu'il brûle sans fin avec les anges maudits. » Plusieurs conciles prononcèrent l'excommunication contre les usurpateurs des domaines ecclésiastiques, et pour donner une sanction terrible à cette sentence, le concile de Troyes décréta que les cadavres des excommuniés seraient laissés sans sépulture.

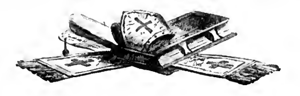
meut favorables à leur autorité. Elles donnaient la plus grande extension au droit d'appel en cour de Rome, ce qui diminuait d'autant l'autorité épiscopale, non aux yeux des peuples, mais en face du saint-siége, réservaient au souverain pontife le jugement des évêques et établissaient la juridiction directe du pape pour les causes majeures « en faveur, disaient les constitutions, de tous les opprimés auxquels le saint-siége doit secours, en faveur aussi de tous les gens condamnés injustement auxquels il doit restitution. » Ainsi se construisait la monarchie pontificale. Le pape resserrait les liens qui rattachaient toutes les chaires épiscopales à la chaire suprême et prenait comme un droit de haut patronage sur la catholicité tout entière. On vit bien les progrès que la papauté avait déjà faits, dans une affaire qui eut alors un grand retentissement. Un petit-fils de Louis le Débonnaire, Lothaire II, roi de Lorraine et d'Alsace (855), marié contre son gré, avait conçu une passion violente pour une jeune fille de haute naissance, Waldrade, belle, fière, astucieuse, dont le charme était si irrésistible que les contemporains l'attribuaient à la magie. Lothaire voulut se séparer de sa femme Teutberge: il trouva l'Église ou plutôt la papauté devant lui et lutta dix ans contre cet obstacle sans pouvoir le vaincre. Les évêques de son royaume, facilement séduits, prononcèrent d'abord le divorce, fondé sur l'aveu d'un crime qu'on arracha par la violence à la malheureuse femme. Mais Teutberge s'enfuit auprès de son oncle Charles le Chauve, rétracta ses aveux, et adressa au pape une protestation, pendant que Lothaire épousait publiquement Waldrade et la faisait honorer comme reine.

Nicolas Ier, pontife d'une haute vertu et d'une rare fermeté, occupait alors la chaire de saint Pierre. Il envoya des légats en Lorraine pour présider un nouveau concile: les légats se laissèrent corrompre; le pape les déposa avec Gonthier et Thelgaud, archevêques de Cologne et de Trèves, parents de Waldrade, et meneurs de toutes ces intrigues. L'empereur Louis II, roi d'Italie, prenant le parti de son frère Lothaire, accourut à Rome avec une armée. Le clergé sortit au-devant de lui en procession, mais les soldats se jetèrent sur les clercs, et dans le tumulte la châsse de la sainte croix fut renversée. Le pape, pendant trois jours, resta assiégé dans la basilique de Saint-Pierre, sans provisions; il ne céda pas. L'empereur, à son tour, s'inquiéta et laissant là son entreprise inachevée, s'en alla guerroyer contre les musulmans du midi de l'Italie. Nicolas, à peine délivré, reprit ses desseins. Il chargea un légat de se rendre à Metz pour rétablir Teutberge dans ses honneurs et d'amener Waldrade à Rome. Le roi, d'abord intimidé, obéit, et Waldrade accompagna le légat jusqu'à l'entrée de l'Italie; mais là, d'accord avec lui, elle s'échappa et rejoignit Lothaire qui la rappelait avec instance. Nicolas n'hésita plus : il lança contre Waldrade l'excommunication et menaça Lothaire du même sort s'il persévérait dans ses désordres. Cet arrêt ne changea rien aux résolutions du roi, persistance bien rare à cette époque, et exemple curieux d'un amour profond dans un siècle grossier qui ne connaissait guère ce sentiment; il força Teutberge à renouveler ses aveux et à demander elle-même la séparation. Nicolas, qui avait appris les ruses indignes du roi et les tortures morales qu'il avait fait subir à sa femme, refusa son consentement et mourut dans la même inflexibilité (867).

Lothaire attendait plus de condescendance de la part du nouveau pape Adrien II. Mais ce pontife montra la même sévérité : et il fallut céder encore, au moins en apparence. Sur les instances de l'impératrice Ingelberge, il permit au roi de venir solliciter son pardon, à Rome, et eut au Mont-Cassin une entrevue avec lui. Il célébra lui-même la messe, mais avant de lui donner la communion qui devait le réconcilier avec l'Église, il l'adjura de se retirer s'il avait continué ses relations avec Waldrade, depuis la sentence portée contre elle par le pape Nicolas. Lothaire ne se retira pas ! Le scandale de sa communion, notoirement parjure, indigna tout le monde. Quand il vint à Rome visiter le tombeau de saint Pierre, on s'écarta de lui. Il ne put même trouver de serviteurs pour les soins domestiques dont il avait besoin. Six semaines après il mourut à Lucques, tué par le remords, la crainte, auxquels aida une sorte de fièvre ou de typhus contagieux qui emporta un grand nombre de ses compagnons. Quelques jours avant sa mort, Waldrade, pour raviver son amour, lui avait envoyé le voile qu'elle portait lors de leur dernière entrevue.

La royauté n'avait donc point prévalu contre la papauté : ni la ruse ni la violence n'avaient pu amener deux pontifes à laisser impuni un scandale.

On se prend à plaindre les victimes et on est prêt à regretter l'abaissement d'une couronne sous la tiare. Il faut pourtant ne pas oublier le scandale de cette passion adultère et reconnaître combien c'était chose heureuse que cette puissance de l'Église en de tels siècles; car, lorsque tout était livré au plus fort, seule elle pouvait rappeler qu'au-dessus de la force il y avait la justice; en face du principe aristocratique de l'organisation féodale elle posait celui de la fraternité humaine; au lieu de l'hérédité et du droit d'aînesse qui prévalaient dans la société civile, elle pratiquait pour elle-même l'élection et proclamait les droits de l'intelligence. Si la prérogative qu'elle revendiquait de déposer les rois était une usurpation sur l'autorité temporelle, celle-ci n'avait alors d'autre contre-poids que le pouvoir sacerdotal, et le faible, l'opprimé, d'autre garantie que la protection des églises. Voici une pauvre femme trahie, outragée, pour qui un pape avait souffert une persécution et risqué sa tiare. Quand la loi était impuissante et l'opinion sans force, il était bon qu'il se trouvât quelque part un vengeur de la morale outragée.





CINQUIÈME PÉRIODE.

FRANCE FÉODALE.

CHAPITRE XVI.

LES DERNIERS CARLOVINGIENS ET LES DUCS DE FRANCE.

§ 1. EUDES, CHARLES LE SIMPLE ET RAOUL.

Il n'y avait pas trois quarts de siècle que le glorieux fondateur du second empire d'Occident était couché dans les caveaux de sa basilique d'Aix-la-Chapelle, et déjà il n'y avait plus d'empire ni d'empereur; la royauté même avait signé à Kiersy son acte d'abdication. Le roi de France n'avait guère qu'un titre. Ce titre sans pouvoir fut cependant l'objet d'une longue convoitise. Le dixième siècle fut rempli par la querelle des deux maisons qui se disputèrent la chétive couronne des derniers descendants de Charlemagne; discordes doublement fatales, car elles favorisèrent les invasions de nouveaux barbares et le progrès de la féodalité !

Après la déposition de Charles le Gros, on élut pour roi le comte Eudes, qui, naguère, avait si bien défendu Paris contre les Northmans, et qui, en récompense, avait reçu de l'empereur le duché de France, ou avait été confirmé par lui dans la possession de ce grand fief. Il était fils, en effet, de ce Robert le Fort, célèbre sous Charles le Chauve par ses services contre les mêmes ennemis, et ancêtre de tous les Capétiens. Mais Eudes ne fut reconnu que par les seigneurs d'entre Loire et Meuse. Au delà de la Meuse régnait Arnuf, roi de Germanie, qui, en 895, fit de la Lor-

raine un royaume pour son fils Zwentibold; et, au sud de la Loire, le duc d'Aquitaine, Rainnlf, prit le titre de roi. En même temps le royaume de Provence se partageait en deux ; la Bourgogne cisjurane (Franche-Comté, Dauphiné, Provence), sous Louis, fils du roi Boson, et la Bourgogne transjurane (la Suisse jusqu à la Russ, le Valais, et partie de la Savoie), sous Rodolphe, fils d'un comte d'Auxerre. Ainsi la France avait cinq rois. Elle en aura bientôt un sixième, Charles le Simple; et je ne parle ni des rois de Navarre, qui lui étaient devenus complétement étrangers, ni des rois des Bretons, qui n'entendaient pas se montrer plus dociles, aujourd'hui qu'elle prenait pour chef un parvenu, que quand un petit-fils de Charlemagne leur demandait l'obéissance. Elle avait de plus des hôtes habituels et terribles, les Northmans, qui ne la quittaient plus, et les Sarrasins qui, en 889, s'établirent à Fraxinet, sur la côte de Provence.

Eudes se tira bravement de tant d'ennemis. Il ne reprit ni la Lorraine, ni les deux royaumes de Bourgogne, laissa les Bretons, alors en guerre civile, s'entre-déchirer, oublia la Navarre, qui était bien loin, et consentit à reconnaître une sorte de droit suzerain au Carlovingien Arnulf, roi de Germanie, en qui survivait l'ambition impériale, malgré la grande protestation de 887; mais il força le duc d'Aquitaine à renoncer au titre de roi et à lui jurer fidélité, et gagna sur les Northmans deux victoires, l'une dans la forêt de Montfaucon en Argonne, l'autre, en 892, près de Montpensier dans la Limagne. A en croire un chroniqueur



Le roi Eudes à la bataille de Montfaucon.

du temps, le poëte Abbon, Eudes aurait accompli contre ces barbares des exploits homériques. Sur les bords de l'Aisne, il en aurait battu 20 000 avec 1000 cavaliers seulement, et aurait tué lui-même un de leurs chefs qui lui avait asséné sur la tête un terrible coup de hache.

Eudes était brave, mais Abbon a probablement interverti les chiffres. Du reste, ces brillants succès restèrent stériles. Les païens étaient répandus en trop grand nombre par tout le pays pour que la défaite d'une de leurs bandes intimidât les autres. En ce même temps ils prirent et saccagèrent Meaux, Troyes, Toul, Verdun, Évreux, Saint-Lô. « La prédiction du Seigneur, disait le synode de Metz, va s'accomplir : Les étrangers dévoreront votre terre sous vos yeux et en feront un désert. » Le désert, en effet, s'étendait tous les jours, les vivres montaient à un prix exorbitant; on manquait de bestiaux, et en beaucoup d'endroits on manquait de grains pour ensemencer les terres.

Aux maux causés par les nouveaux barbares vinrent se joindre ceux de la guerre civile. Le comte de Flandre refusa obéissance à Eudes; un autre seigneur, parent du roi, s'empara de Laon. Eudes reprit la ville, et, pour intimider les factieux, fit couper la tête au rebelle. Il se trouva alors en face d'une autre guerre plus sérieuse. Les partisans de la dynastie carlovingienne mirent en avant un fils posthume de Louis le Bègue, que sa lenteur d'esprit fit surnommer Charles le Simple, et l'archevêque de Reims le sacra (893). Ses partisans, le duc de Bourgogne et les comtes de Verman-

dois, de Poitiers et d'Auvergne, ne cherchaient qu'à consommer la ruine de la royauté et à s'affermir dans leurs usurpations. Autour d'Eudes se rangeaient ses nombreux vassaux du duché de France, et ceux qui avaient voulu un roi national, au lieu de cette dynastie aventureuse qui s'inquiétait bien moins de sauver la France des païens que de ressaisir quelqu'une des couronnes carlovingiennes. Eudes arriva devant Reims avec de telles forces, que son compétiteur s'enfuit auprès d'Arnulf de Germanie. Celui-ci, oubliant ses conventions avec Eudes, commanda aux comtes et aux évêques de la Lotharingie de rétablir dans le royaume paternel l'homme qui était de sa race. Mais les comtes refusèrent. Zwentibold, devenu leur roi, en 895, les entraîna à une guerre qui tourna mal pour lui. Il fut contraint de rentrer en Lorraine, et Eudes termina cette querelle en accordant plusieurs domaines à son compétiteur. Ce prince actif et brave fut malheureusement enlevé par une mort prématurée. Il n'avait que 40 ans. Son frère, Robert, hérita de son duché de France, et Charles le Simple lui succéda comme roi sans opposition.



Charles le Simple donne à Rollon sa fille Gisèle. (Page 142, col. 2.)

Ce prince est célèbre par ses malheurs. En 912, il céda au chef northman, Rollon, la province qui prit le nom de Normandie, et que le nouveau duc rendit florissante par une sage administration. Ce traité, signé à Saint-Clair-sur-Epte, était une convention heureuse, car il mettait fin à des courses dévastatrices qui duraient depuis un siècle. Les nouveaux maîtres du pays se mêlèrent aux anciens habitants, oublièrent leur langue, leur férocité, mais gardèrent un peu de cet esprit d'aventures, de cet amour du gain qui les avaient poussés à travers tant de pays, et qui leur feront un jour prendre l'Italie méridionale, et un autre jour l'Angleterre. Charles le Simple avait promis à Rollon sa fille Gisèle, à condition qu'il renierait Odin. Le nouveau duc se fit baptiser à Rouen, et ses compagnons l'imitèrent (912). Il partagea le pays entre eux, au cordeau, et y établit si bonne police, qu'ayant oublié, dit-on, un de ses bracelets aux branches d'un chêne sous lequel il s'était reposé dans une partie de chasse, ce bracelet y resta trois ans sans que personne osât y toucher. La paix et l'ordre ranimèrent la culture dans cette riche province; la servitude de corps y fut de bonne heure abolie, et, par une révolution singulière, ce sont ces ducs normands qui les premiers parlèrent la meilleure langue française, et c'est en Normandie que le régime féodal se constitua avec le plus de régularité, que les écoles des couvents furent le plus florissantes; de là, enfin, que semble être parti l'art nouveau qui allait élever de si magnifiques monuments, l'architecture ogivale.



Raoul et Hugues le Grand.

Cette année 912, où Charles perdait une province, il gagna un royaume. Les Lorrains se donnèrent à lui; mais sa faiblesse, ses complaisances pour ses favoris irritèrent les grands. En 920, les seigneurs déclarèrent, à l'assemblée de Soissons, qu'ils n'obéiraient plus au roi si, dans l'espace d'un an, il ne changeait pas de conduite et ne renvoyait pas son ministre Haganon. En même temps les Lorrains lui reprirent la couronne qu'ils lui avaient donnée. L'avertissement fut inutile. Mais les grands tinrent parole : en 922, ils couronnèrent Robert, duc de France. Une rencontre eut lieu, l'année suivante, entre les deux princes, près de Soissons. Charles fut battu, mais son rival fut tué. Il n'y gagna rien; le gendre de Robert, Raoul, duc de Bourgogne, la remplaça. Ainsi ducs de France ou de Bour-

gogne, c'étaient les chefs du centre de l'ancienne Gaule qui voulaient retenir la couronne; ils y réussiront malgré l'opposition des seigneurs du nord et du midi.

La Germanie, plus fidèle au sang de Charlemagne, fournit quelques secours à Charles le Simple contre son nouvel adversaire; il ne put cependant ressaisir la couronne. Fait prisonnier en trahison par Herbert, comte de Vermandois, il fut enfermé dans le château de Péronne, où il mourut en 929. Raoul régna sept ans encore sans beaucoup d'éclat, malgré une double expédition en Aquitaine et en Provence, d'où il rapporta des promesses de fidélité, mais rien de plus. En 926, il avait repoussé une invasion de nouveaux barbares. Les Madgyares ou Hongrois, qui arrivaient



Louis d'Outre-mer au concile d'Ingelheim. (Page 144, col. 1.)

par l'est, comme les Northmans étaient venus par le nord et par l'ouest, et les Sarrasins par le sud. L'abandon fait à Rollon de la Normandie, et à d'autres chefs, de Tours, de Chartres, de Blois et de Senlis, avait mis un terme aux ravages des pirates du nord. Quant aux Sarrasins, la Provence seule en souffrit beaucoup. Ils s'y maintinrent pendant 84 ans. Leur principal établissement était à Fraxinet (la Garde-Freynet, dans le Var); il ne leur fut enlevé qu'en 973 Les Hongrois, plus nombreux et plus terribles que les Sarrasins, ne firent heureusement que de rares apparitions en Lorraine, dans la Bourgogne et jusque dans l'Aquitaine. L'Allemagne se chargea de les arrêter.

§ 2. Louis IV d'Outre-mer, Lothaire II et Louis l'Enfant.

A la mort de Raoul, Hugues le Grand, son beau-frère, duc de France, dédaigna de se faire roi, et rappela d'Angleterre un fils de Charles le Simple, Louis IV, appelé d'Outre-mer à cause de cette circonstance. L'activité, le courage de ce prince furent inutiles. Il obtint l'appui de quelques seigneurs jaloux de la puissance du duc de France, qui s'était fait donner encore par son protégé le duché de Bourgogne. Mais lorsqu'il voulut, pour se refaire un domaine, dépouiller les fils du comte de Vermandois, et plus tard, le jeune héritier du duc de Normandie, Hugues s'arma pour arrêter l'essor de cette ambition inattendue; et Louis, vaincu, fait prisonnier, fut retenu captif une année entière. Hugues ne lui ouvrit les portes de sa prison qu'après s'être fait céder la ville de Laon, la seule qui restât au malheureux roi. Louis se plaignit au pape, au roi de Germanie. Un concile excommunia le duc de France. Il brava toutes les menaces, même une invasion formidable d'Othon le Grand, qui pénétra jusque sous les murs de Rouen, dont le duc s'était allié à Hugues de France (946). Louis fut réduit à venir, en 948, dire au concile d'Ingelheim, assemblé par ordre d'Othon : « S'il y a quelqu'un qui soutienne que mes malheurs me sont arrivés par ma faute, je suis prêt à accepter la sentence du synode et du roi ici présent, ou à repousser l'accusation par le jugement de Dieu, en un combat singulier. » Aucun champion ne se présenta de la part du duc de France. Mais cet appel à un prince étranger, dont Charles le Simple avait donné l'exemple, acheva de rendre nationale, au moins dans la France du nord, l'opposition faite par la maison capétienne aux derniers rois du sang de Charlemagne.

Mort de Louis d'Outre-mer. (Page 144, col. 2.)

Lothaire

Louis IV termina en 954, à l'âge de 34 ans, par un accident de chasse, « sa vie pleine d'angoisses et de tribulations. » Hugues le Grand, son beau-frère, ne voulut pas encore de cette couronne de France qu'il eût pu prendre aisément; il la donna à son neveu Lothaire, fils de Louis. Ce prince ne laissa pas de montrer quelque vigueur. Les prétentions d'Othon à restaurer l'empire rallièrent autour du roi de France les grands vassaux de plusieurs pays, dont toute la tactique visait alors à empêcher, soit en France, soit en Germanie, le retour de l'ancienne puissance impériale, qui les eût fait reculer de tout le chemin qu'ils avaient fait dans la voie des usurpations depuis le temps de Charlemagne. La Lorraine fut dans ce cas. Les seigneurs de ce duché appelèrent Lothaire pour l'opposer à Othon. Hugues le Grand n'était plus, mais son fils, Hugues Capet, était dévoué à Lothaire, qui avait acheté assez chèrement cette fidélité de la maison de France en lui donnant la Bourgogne, qu'elle garda, et l'Aquitaine qu'elle ne put prendre. Lothaire pénétra jusqu'à Aix-la-Chapelle et faillit enlever l'empereur. Othon, à son tour, vint jusqu'à Paris en ravageant le pays, mais sa retraite fut désastreuse, et presque toute son armée périt sur les bords de l'Aisne. C'était beaucoup pour Lothaire d'avoir tenu tête à un aussi puissant monarque. Obligé d'abandonner la haute Lorraine (980), il obtint du moins pour son frère Charles le duché de basse Lorraine ou de Brabant. Il mourut en 986. Son fils Louis V périt, l'année suivante, d'une chute de cheval, avant d'avoir rien fait dont l'histoire puisse garder le souvenir, ce que les anciens chroniqueurs expriment en lui donnant le surnom de Fainéant. Avec lui finit en France la race des Carlovingiens.

Les contemporains furent frappés de la fin prématurée des rois de cette race et ne purent croire à leur mort naturelle. Adhémar de Chabannes prétend que Lothaire avait été empoisonné par sa femme, la reine Emma, et que l'évêque de Laon, complice de la reine, l'aida à accomplir le meurtre. Louis V aurait eu le même sort. Les peuples n'ont pu, pendant des siècles, s'habituer à la pensée que les rois soient soumis aux mêmes accidents que le reste des hommes et les morts prématurées leur ont paru souvent la suite d'un crime.

Ces derniers descendants de Charlemagne avaient montré plus d'activité et de courage que les derniers descendants de Clovis, et ils méritaient de mieux finir. La cause de leur impuissance fut la misère profonde où ils tombèrent par suite de l'hérédité des fiefs. On a vu qu'ils étaient réduits à ne posséder plus que la petite ville de Laon. Comme ils n'avaient rien pour payer un service: ni terres, car ils n'avaient plus de domaines; ni argent, car ils n'avaient pas d'impôts publics; ni fonctions, la féodalité ayant tout pris, ils furent peu à peu abandonnés. Dans leur isolement, ils cherchèrent appui au dehors; ils se firent les amis de l'étranger. Les invasions des Allemands en leur faveur achevèrent de ruiner leur cause et préparèrent le paisible avénement d'une dynastie nouvelle, plus française, plus nationale.


Mort de Louis V. (Page 145, col. 1.)



CHAPITRE XVII.

LES QUATRE PREMIERS CAPÉTIENS.

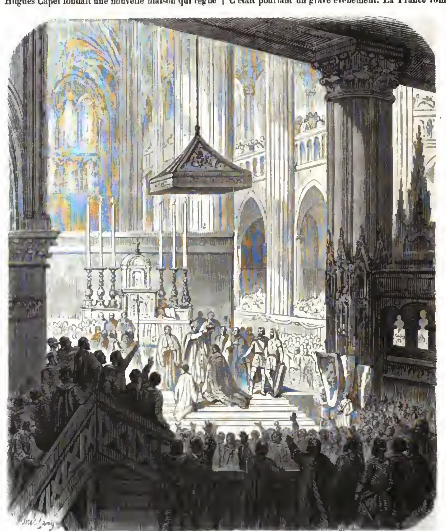
§ 1. HUGUES CAPET FONDE LA TROISIÈME RACE; FAIBLESSE DES PREMIERS CAPÉTIENS; LE ROI ROBERT.

Louis V avait un oncle, le Carlovingien Charles, duc de la basse Lorraine ou de Lothier (Brabant, Liége, etc.), et par conséquent vassal du roi de Germanie. Mais Hugues Capet, fils aîné de Hugues le Grand et duc de France, comte de Paris et d'Orléans, de plus abbé de Saint-Martin de Tours, de Saint-Denis et de Saint-Germain des Prés, c'est-à-dire disposant des revenus et de l'influence de trois des plus riches abbayes de France, se décida à prendre enfin le titre de roi, que son père avait dédaigné. Le duc de Bourgogne était son frère, le duc de Normandie son beau-frère. Ces princes, réunis à Senlis aux principaux seigneurs et évêques de France, rejetèrent Charles de Lorraine, que son étroite alliance avec les Allemands faisait regarder comme un étranger, et proclamèrent Hugues Capet, qui fut sacré à Noyon. « Le royaume ne s'acquiert point par droit héréditaire, avait dit l'archevêque de Reims Adalbéron, mais par noblesse de sang et sagesse d'esprit; » et il avait proposé l'élection de celui qui l'avait protégé contre les menaces de Lothaire, et que l'on n'appelait que le grand duc. Du vivant même de Lothaire, le pape Sylvestre II, comme deux siècles et demi plus tôt le pape Zacharie, avait condamné l'ancienne race royale. « Lothaire est roi de nom,


Hugues Capet.

disait-il, mais Hugues est roi de fait et par ses œuvres. » Et l'on contait que les saints eux-mêmes s'étaient mis du côté de la nouvelle dynastie ; Hugues Capet faisant bâtir une chapelle à saint Valery, le saint lui était apparu et lui avait dit : « Toi et tes descendants vous serez rois jusqu'à la génération la plus reculée. »

Hugues Capet fondait une nouvelle maison qui règne encore sur plusieurs trônes de l'Europe. Mais le nom de roi au dixième siècle donnait si peu de pouvoir réel, que cette fin de la dynastie carlovingienne et cet avénement d'une troisième race royale causèrent peu de sensation dans les provinces éloignées. On n'y voyait que la fin d'une lutte séculaire et de longs tiraillements. C'était pourtant un grave événement. La France rompait définitivement avec l'Allemagne et avec l'Empire, et de plus la couronne se trouvait réunie à un grand fief. Le roi devenait au moins, comme duc de France, comte de Paris, d'Orléans, etc., l'égal des plus puissants seigneurs. Que les circonstances lui viennent en aide, et il fera valoir les droits de son titre. Déjà, avec une adresse qui aura de sérieuses conséquences, il fait sacrer roi son fils, dès la première année de son règne et prévient le retour de ces comices électoraux d'où venait de sortir sa propre royauté, mais d'où serait sortie pour la France, s'ils y eussent été répétés aussi fréquemment qu'au delà du Rhin, l'anarchie cinq ou six fois séculaire de l'Allemagne.



Sacre de Hugues Capet. (Page 145, col. 2.)

Tous les grandst seigneurs de France n'étaient point

venus à l'assemblée de Senlis. Les comtes de Flandre, de Vermandois, de Troyes, sans doute aussi ceux de Poitiers et de Toulouse, n'avaient point paru. Ils se déclarèrent pour Charles de Lorraine, mais le soutinrent mal. Charles, vaincu après une guerre qui dura deux ans et demi, fut pris et enfermé dans la tour d'Orléans, où il mourut l'année suivante. Hugues Capet fut moins heureux dans l'Aquitaine. Il vainquit bien le comte de Poitiers, qui lui fit hommage, mais ce prince fut lui-même battu par le comte de Périgord, Adelbert, qui vint jusqu'à la Loire assiéger Tours. Hugues lui ordonna de se désister de cette entreprise, et Adelbert n'obéissant pas, il lui envoya un messager avec cette question : « Qui t'a fait comte? — Qui t'a fait roi? » répondit l'orgueilleux seigneur. Hugues Capet ne s'opiniâtra point à obtenir la soumission de ces Aquitains indociles. Il les laissa reconnaître pour roi le fils de son compétiteur Charles de Lorraine, ou mieux encore signer leur charte de ces mots : *Deo regnante*, pendant le règne de Dieu, en attendant un roi.

Ce roi, ils furent deux siècles à l'attendre, jusqu'à Philippe Auguste, qui rendit enfin à la royauté une partie des droits et de la force qu'elle avait perdus. Pendant la première moitié surtout de cette période de deux siècles, il y eut des rois, mais qui ne régnèrent point ; ils avaient un titre, une dignité bien plus qu'une force, une puissance. Les trois premiers successeurs de Hugues Capet occupèrent le trône cent douze années (996-1108), sans que l'histoire ait à peine autre chose à dire d'eux que leur nom.

Au reste, il ne faut pas demander aux premiers Capétiens plus qu'ils ne pouvaient faire. Depuis que l'hérédité des fiefs avait morcelé le territoire et que l'hérédité des offices avait divisé l'autorité, il ne restait au roi ni assez de force matérielle ni assez d'influence pour agir hors de ses propres domaines à un autre titre qu'à celui de suzerain, tenant réunies les diverses provinces par le lien féodal qui, sans lui, eût été rompu. Sur ses domaines, il vivait comme les autres seigneurs féodaux ; il tenait sa cour de justice, cour plénière, parlement, faisait des chevauchées d'une de ses villes à l'autre, et n'interrompait ses longs loisirs que par des actes répétés de dévotion, de longues chasses dans les forêts, qui avaient repris possession du pays, ou par une guerre contre quelque baron du voisinage. Pour le reste du royaume, tout y allait de soi, les seigneurs, sur leurs terres, faisant des lois et faisant la guerre, jugeant et exécutant, sans que le roi s'en mêlât. Le dernier capitulaire, c'est-à-dire la dernière loi générale pour tout le royaume, est du temps de Charles le Simple, et les plus anciens titres qui nous restent de la troisième race sont postérieurs à l'an 1100. Encore ne sont-ce, jusqu'à Philippe Auguste, que des chartes particulières. Pour trouver un document d'intérêt général, il faut descendre jusqu'à l'année 1190.

Ces princes avaient cependant suivi l'exemple des premiers Carlovingiens, et s'étaient étroitement unis à l'Église. S'ils ne tirèrent pas d'abord de cette alliance des résultats aussi brillants que Pépin et Charlemagne, du moins l'Église consacra leur droit et le rendit populaire. Jusqu'à Philippe Auguste, chaque roi prit soin de faire sacrer, de son vivant, son fils aîné. Hugues Capet ne porta jamais la couronne, mais la chape d'abbé de Saint-Martin de Tours, et rendit à l'Église plusieurs abbayes qu'il possédait. Robert fut un vrai saint ; et, malgré quelques actes de sévérité de la part du souverain pontife, les princes de la nouvelle dynastie méritèrent le surnom que Rome reconnaissante leur donna de *Fils aînés de l'Église*.

Hugues Capet était mort en 996, âgé de cinquante-quatre ans. Robert, qu'il s'était associé de son vivant, commença son règne au milieu d'une universelle terreur. C'était une croyance depuis longtemps arrêtée, d'après une parole de l'Apocalypse, que le monde devait finir en l'an 1000. Aussi les donations aux églises se multipliaient, la piété croissant avec la crainte. Robert garda toute sa vie les impressions de ses premières années. Ce fut un moine plutôt qu'un roi. Il aimait à chanter au lutrin et composa des hymnes que l'Église conserva. « Le jeudi saint, dit son biographe, il rassemblait au moins trois cents pauvres, et lui-même, à la troisième heure du jour, servait à genoux des légumes, des poissons, du pain à chacun d'eux, et leur mettait un denier dans la main : à la sixième heure, il réunissait cent pauvres clercs, leur accordait une ration de pain, de poisson et de vin, gratifiait d'un denier douze d'entre eux et chantait pendant ce temps, de cœur et de bouche, les psaumes de David. Après cela, il préparait la table pour le service de Dieu, disposait ses vêtements, se couvrait d'un cilice et lavait les pieds de ces douze pauvres. »

Robert s'occupait de son salut bien plus que de celui de l'État, et se souciait peu de mettre de l'ordre dans son royaume, ce qui, au reste, lui eût été impossible. Cette quiétude fut pourtant troublée par une excommunication dont le pape le frappa pour avoir épousé Berthe, sa parente. Malgré sa piété, Robert résista d'abord aux foudres de Rome. Mais la terreur répandue dans le peuple par la sentence pontificale était si grande, dit un écrivain du temps, que tout le monde fuyait à l'approche du roi. Il ne resta près de lui que deux serviteurs pour lui apprêter sa nourriture ; et ils purifiaient par la flamme tous les vases auxquels il avait touché. Robert se soumit : il répudia Berthe et épousa Constance.

Cette femme impérieuse, que le roi lui-même en vint à redouter, était fille du comte de Toulouse. Elle amena avec elle quelques-uns des troubadours qui charmaient de leurs vers toutes les cours du Midi. Mais ces Aquitains, par leur élégance, leur luxe, leurs mœurs légères, choquèrent singulièrement les Français du nord, et il nous reste, dans le récit des écrivains du temps, une curieuse preuve de l'antipathie des deux races. « Dès que Constance parut à la cour, dit Raoul Glabert, on vit la France inondée d'une espèce de gens, les plus vains et les plus légers de tous les hommes. Leur façon de vivre, leur habillement, leur armure, les harnais de leurs chevaux étaient également bizarres. Leurs cheveux descendaient à peine au milieu de la tête : vrais histrions dont le menton rasé, les hauts-de-chausses, les bottines ridicules, terminées par un bec recourbé, et tout l'extérieur mal composé, annonçaient le dérèglement de leur âme. Hommes sans foi, sans loi, sans pudeur, dont les contagieux exemples corrompirent la nation française, autrefois si décente, et la précipitèrent dans toutes sortes de débauches et de méchancetés. » Il faudra se souvenir, quand nous arriverons à la croisade des Albigeois, de ces vieilles préventions des Français du nord contre ceux du midi, pour comprendre le caractère atroce de cette guerre.



L'an 1000. (Page 147, col. 2.)

Constance, « qui jamais ne plaisante, dit le moine Helgaud dans la touchante histoire qu'il nous a laissée de Robert, Constance fit le tourment du roi. Il se cachait d'elle pour faire ses aumônes. Un jour que Robert revenait de faire sa prière, il trouva sa lance garnie, par sa vaniteuse épouse, d'ornements d'argent. Après avoir considéré cette lance, il regarda tout autour de lui pour voir s'il ne trouverait pas quelqu'un à qui cet argent fût nécessaire ; et, apercevant un pauvre en haillons, il lui demanda quelque outil pour ôter l'argent. Celui-ci ne savait ce qu'il en voulait faire ; mais le serviteur de Dieu lui dit d'en chercher un au plus vite. Quand il fut revenu avec l'outil, le roi et le pauvre s'enfermèrent ensemble et enlevèrent l'argent de la lance. Alors le roi le mit lui-même dans le sac du pauvre, en lui recommandant, selon sa coutume, de bien prendre garde que sa femme ne le vît. Lorsque la reine vint, elle s'étonna fort de voir la lance ainsi dépouillée, et Robert jura par plaisanterie le nom du Seigneur, qu'il ne savait comment cela s'était fait.... Il avait une grande horreur pour le mensonge : aussi, pour empêcher ceux dont il recevait le serment de tomber dans le parjure, il avait fait faire une châsse de cristal tout entourée d'or, où il eut soin de ne mettre aucune relique.

Constance et Robert. (Page 147, col. 2.)

« Comme il soupait à Étampes, dans un château que Constance venait de lui bâtir, il ordonna d'ouvrir la porte à tous les pauvres. Un d'eux vint se mettre aux pieds du roi, qui le nourrissait sous la table. Mais le pauvre, ne s'oubliant pas, lui coupa un ornement d'or de six onces qui pendait de ses genoux et s'enfuit au plus vite. Lorsqu'on se leva de table, la reine vit son seigneur dépouillé, et, indignée, se laissa emporter contre le saint à des paroles violentes : « Quel ennemi de Dieu, « bon seigneur, a déshonoré votre robe d'or ? « — Personne, répondit-« il, ne m'a déshonoré : « cela était sans doute « plus nécessaire à celui « qui l'a pris qu'à moi, « et, Dieu aidant, lui ser-« vira. » Un autre voleur lui coupant la moitié de la frange de son manteau, Robert se retourna et lui dit : « Va-t'en, va-t'en, « contente-toi de ce que « tu as pris ; un autre aura « besoin du reste.... »

De loin le titre de roi de France faisait illusion. Sous le règne précédent, le duc Borel, qui commandait dans la marche d'Espagne, menacé par les Sarrasins, avait invoqué les secours de Hugues Capet, comme jadis les émirs de Saragosse et de Huesca imploraient ceux de Charlemagne. Lorsque les Italiens voulurent se débarrasser, à l'avénement de Conrad I[er], de la domination allemande, ils offrirent la couronne de leur pays à Robert. Les seigneurs de Lorraine lui proposèrent en même temps de le reconnaître pour leur suzerain. Robert, effrayé de tant d'honneur, se hâta de refuser. Il avait raison pour l'Italie ; il eut tort pour la Lorraine. Mais ce refus n'était sans doute que le juste sentiment de sa faiblesse. Ce roi acquit pourtant le duché de Bourgogne, après une guerre de cinq ans (1016).

Le roi Robert distribuant des aumônes. (Page 149, col. 1.)



Un pauvre coupe l'or du manteau de Robert. (Page 149, col. 2.)

Premiers hérétiques brûlés. (Page 151, col. 1.)

La maison royale se trouva alors posséder deux des grands fiefs, les duchés de France et de Bourgogne. Malheureusement Henri, qui succédera à son père comme roi, ne pourra pas garder le dernier.

Il y a à noter sous le règne de ce prince, en 997, une insurrection des serfs de Normandie (dont il sera parlé plus loin au chap. XXI) et une persécution cruelle des juifs, en représailles de la destruction de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, par le khalife fathimite d'Égypte.

Pendant tout le moyen âge, il fut défendu aux juifs d'avoir de la terre, et cette défense subsiste encore dans une partie de l'Europe. Ils ne pouvaient donc posséder que de l'or, ce qui leur fit prendre l'habitude de toutes les industries qui en donnent. Mais quand on les sut riches, l'avidité se combina avec la haine pour les dépouiller; ils furent sans cesse chassés et rappelés, persécutés et tolérés, mais, dans le dernier cas, toujours au prix de cruelles humiliations. A Toulouse, le dimanche de Pâques, un juif devait se présenter devant l'église pour y recevoir un soufflet. Le droit de souffleter le juif était délégué aux personnes que l'évêque voulait honorer. En 1018, un vicomte de Rochechouart s'en acquitta si bien que la cervelle du patient sauta. La persécution donna aux juifs des vices que sans elle ils n'auraient pas eus, et qui justifièrent ensuite le mépris et la crainte qu'ils inspirèrent.

C'est au règne de Robert que se rapporte aussi la première exécution d'hérétiques en France. Treize de ces malheureux, parmi lesquels se trouvaient des chanoines de la collégiale de Sainte-Croix, furent brûlés à Orléans (10.2). Un d'eux avait été confesseur de la reine Constance. Comme il passait près d'elle pour aller au supplice, elle lui creva un œil avec une canne qu'elle tenait à la main. C'étaient des *cathares*, c'est-à-dire des partisans de la doctrine qui allait s'infiltrer dans tout le Midi, où on les appellera les Albigeois. D'autres exécutions eurent lieu à Toulouse et ailleurs. L'hérésie indignait les fidèles et l'Église, mais elle attestait un certain mouvement des esprits. Ces écarts mêmes de l'intelligence, hors de la voie tracée, prouvent que nous ne sommes plus au temps où la pensée était comme morte. La première *renaissance* commence au onzième siècle.

« Robert, dit la chronique de Saint-Denis, s'éteignit pour la vie éternelle en copiant l'obituaire de Melun. » Cette ville, qui vit aussi mourir Philippe Ier et naître Philippe Auguste, servit souvent de résidence à saint Louis, et fut comme la seconde capitale des premiers Capétiens.



Henri Ier et son fils.

§ 2. HENRI Ier ET LA TRÊVE DE DIEU.

Henri Ier n'était que le troisième fils de Robert; un de ses frères aînés était mort, et l'autre, « étant imbécile, ne fut pas roi. » Cette fois le duc d'Aquitaine assista au couronnement. La maison capétienne prenait racine dans le pays. Henri eut à souffrir de l'ambition de sa mère. Constance eût voulu que la couronne passât à son quatrième fils Robert. Henri ne se débarrassa de cette rivalité qu'en cédant la Bourgogne à son frère. Ce Robert fut la tige de la première maison capétienne de Bourgogne, laquelle subsista jusqu'à l'année 1361. Henri eut encore à dissiper une révolte de son autre frère, Eudes, qu'il prit et renferma dans le château d'Orléans (1041).

Ce règne de 30 années est vide de faits. « Nous avons vu, dit un contemporain, l'inertie du roi Robert, nous voyons maintenant celle de son fils, le roitelet Henri, héritier de la paresse paternelle. » Sauf, en effet, quelques expéditions en Normandie, la plupart malheureuses, Henri Ier ne fit rien. En 1046, il rejeta l'offre que lui faisait le duc de haute et basse Lorraine de le reconnaître pour suzerain, et il laissa le comte de Flandre porter son hommage à l'empereur d'Allemagne.

L'acte le plus remarquable de ce règne fut le mariage du roi avec une fille du grand-duc de Russie. Henri avait pris une princesse d'une maison si éloignée, afin d'être bien sûr qu'elle ne pourrait se trouver sa parente à un degré prohibé par l'Église. Anne, disait-on, descendait par sa mère, fille de l'empereur Romanus II, de Philippe de Macédoine. Son premier-né porta le nom du père d'Alexandre.

Si la royauté ne faisait rien, c'est que les seigneurs faisaient beaucoup. Trois surtout occupaient alors la France du bruit de leur ambition et de leurs guerres.

Robert, surnommé *le Magnifique* par les grands, et *le Diable* par le peuple, avait usurpé la couronne ducale de Normandie, en empoisonnant, dans un festin, son frère Richard III, avec ses principaux barons. A force d'énergie et de courage, il écrasa les résistances que son crime avait soulevées, et, maître incontesté de la Normandie, intervint chez tous ses voisins. Il soutint le roi Henri contre son frère, ce qui lui valut en retour le Vexin français. Il voulut renverser du trône d'Angleterre Kenut le Grand au profit des fils d'Éthelred, ses cousins; mais la tempête ayant rejeté sa flotte des côtes anglaises sur celles de la Bretagne, il envahit ce pays et força le duc Alain à lui faire hommage (1033).

En 1035, pris de remords, il alla chercher à Jérusalem le repos de sa conscience. C'était la dévotion du temps. Après avoir assuré la tranquillité de ses États pendant son absence, il partit accompagné d'une suite nombreuse et traversa l'Italie, laissant partout sur son passage des marques de sa générosité. Les anciens chroniqueurs ne parlent qu'avec admiration de son entrée dans Rome. Robert montait une mule dont les fers d'or étaient attachés de manière à ce qu'ils se perdissent dans le chemin, et ses gens avaient reçu la défense de les ramasser. Il mourut au retour, dans l'Asie Mineure. On voit encore au-dessous de Rouen, dans un des plus beaux sites de la Normandie, une colline qui porte quelques ruines informes. Ce sont les débris du château de Robert le Diable, qui, au dire des légendes, fut hanté longtemps par les mauvais esprits; et ce serait non loin de là que Jean sans Terre aurait poignardé son neveu.

La vie aventureuse de Robert, sa conversion, son pèlerinage, frappèrent vivement l'esprit des populations de son duché. La légende et la poésie s'emparèrent de son nom, et pendant tout le moyen âge, on se raconta



Robert le Diable empoisonne son frère Richard III. (Page 151, col. 2.)

en Normandie la merveilleuse destinée de Robert le Diable. Un roman de cinq ou six mille vers expose qu'un duc de Normandie, ne pouvant avoir d'enfants, s'adressa au diable. Robert naquit, mais il appartenait au démon et dès sa jeunesse il montra les inclinations les plus perverses. Dès qu'il le put, il s'échappa du manoir paternel, organisa une troupe de bandits, pilla ses vassaux, dévalisa les marchands, répandit la terreur dans tout le pays. Son père cependant parvint à le ramener, l'arma chevalier et donna un tournoi en son honneur. Robert vainquit tous ses rivaux, mais, sa méchanceté reprenant le dessus, il voulut leur couper la tête, et ils n'échappèrent à la mort que par la fuite. Robert retourne alors à ses bois, à ses vols, à ses meurtres. Un couvent de soixante nonnes se trouve sur sa route : il y entre, en tue de sa main cinquante, et des plus belles, dit le poëte, puis met le feu au monastère. Il arrive un jour à l'improviste au château d'Arques, habité par sa mère. Il menace de la tuer si elle ne lui dit pas pourquoi il est si méchant. Sa mère, une sainte femme, lui révèle alors le secret de sa naissance et le conjure de revenir à Dieu. La honte, la

douleur, le repentir changent tout à coup Robert. Il s'en va à Rome, demande son pardon au pape. Un ermite, pour pénitence, le condamne à faire le fou, le muet et à ne manger d'autre viande que celle qu'il aura disputée aux chiens: il obéit, et le poete détaille complaisamment toutes les amertumes que son héros a souffertes. Mais les Sarrasins arrivent. Robert, qui a reçu une armure céleste, les repousse. L'empereur veut lui donner sa fille; il refuse et, relevé de sa pénitence, va finir ses jours saintement dans un ermitage. Quand on apprit sa mort, le peuple de Rome sortit en procession, enleva son corps et le transporta dans l'église de Saint-Jean de Latran, où il se fit sur son tombeau grand nombre de miracles.

Le fils et le successeur de Robert le Magnifique fut le célèbre Guillaume le Bâtard, qui eut beaucoup à faire pour obtenir l'obéissance de ses vassaux. La bataille du Val des Dunes, près de Caen (1046), le débarrassa enfin de ses adversaires. Le roi Henri, son suzerain, y avait combattu pour lui; mais il trouva bientôt le jeune duc trop puissant et s'allia à tous ses ennemis. Ce fut la cause de rencontres nombreuses



Raoul de Ternois. (Page 153, col. 2.)

entre les Normands et les *Français* (habitants de l'*Ile-de-France*), ceux-ci habituellement soutenus par les Angevins et les Bretons. Celle de Mortemer, en 1054, fut la plus sanglante.

Le roi, aidé du comte d'Anjou, était entré en Normandie par le comté d'Évreux, tandis que son frère Eudes pénétrait dans le pays de Caux avec les chevaliers picards, champenois et bourguignons. Le duc Guillaume fit face avec deux armées à cette double invasion; ceux qui marchaient contre Eudes rencontrèrent près de Mortemer les Français dispersés au pillage. Ils tuèrent les uns, prirent les autres et mirent le reste en fuite. De rapides messagers portèrent au duc ces bonnes nouvelles. « La nuit venue, il envoya un des siens, qui monta sur un arbre près du camp du roi et se mit à pousser de grands cris. Les sentinelles lui ayant demandé pourquoi il criait ainsi à pareille heure : « Je m'appelle Raoul de Ternois, répondit-il, et je « vous apporte de mauvaises nouvelles. Conduisez vos « chariots et vos chars à Mortemer pour emporter vos « amis qui sont morts, car les Français sont venus vers « nous afin d'éprouver la chevalerie des Normands,

« et ils l'ont trouvée beaucoup plus forte qu'ils ne « l'eussent voulu. Eudes, leur porte-bannière, a été « mis en fuite honteusement, et Gui, comte de Ponthieu, a été pris. Tous les autres ont été faits prisonniers ou sont morts; ou, fuyant rapidement, ont « eu grand'peine à se sauver. Annoncez au plus tôt ces « nouvelles au roi des Français de la part du duc de « Normandie. » Le roi effrayé se retira en toute hâte, et Geoffroy Martel fut obligé d'abandonner à Guillaume la suzeraineté sur le Maine.

Eudes II, comte de Blois, voulut s'emparer du royaume de Provence, ensuite de la Lorraine, et il comptait réunir encore à la Lotharingie reconstituée la couronne d'Italie. Mais une bataille dans le Barrois mit à néant les espérances du turbulent baron; Eudes y fut vaincu et tué (1037); sa femme seule put le reconnaître au milieu des cadavres qui jonchaient le sol et faire rendre les derniers honneurs à ses restes.

Un prince contre lequel Eudes combattit souvent eut encore plus de renommée : c'est Foulques Nerra ou le Noir, comte d'Anjou, qui fit trois pèlerinages à la terre sainte. Au dernier il se fit traîner sur une claie par les rues de Jérusalem, nu, la corde au cou, se faisant fouetter à grands coups par deux de ses valets, et criant de toutes ses forces : « Seigneur, ayez pitié du traître, du parjure Foulques! » Puis il entreprit de revenir à pied, mais il ne put dépasser Metz (1040). Foulques avait en effet bien des crimes à expier. Constance était sa nièce : s'étant plainte à lui d'un favori de son époux, Foulques avait aussitôt en-



Foulques Nerra à Jérusalem. (Page 154, col. 2.)

voyé douze chevaliers avec ordre de poignarder le favori partout où ils le trouveraient. De ses deux femmes, il avait fait brûler l'une ou, selon quelques-uns, il l'avait poignardée lui-même après qu'elle s'était sauvée d'un précipice où il l'avait fait jeter; l'autre, il l'avait contrainte, par ses mauvais traitements, à se retirer en Palestine. Son fils Geoffroy Martel fut aussi batailleur. Il avait voulu, en 1036, contraindre par les armes son père à lui céder le comté d'Anjou; mais le vieux Foulques l'avait vaincu et soumis à la peine du *harnescar*. Le fils rebelle avait fait plusieurs milles en rampant, une selle sur le dos, pour venir aux pieds du comte implorer son pardon. Geoffroy Martel, jaloux de la puissance du duc de Normandie, s'unit contre lui au roi Henri Iᵉʳ. Ses successeurs suivirent cette politique, et les rois de France eurent dans les comtes d'Anjou d'utiles alliés contre les ducs normands devenus rois d'Angleterre, jusqu'au moment du moins où ces comtes héritèrent eux-mêmes de la couronne britannique. On rapporte que la femme de Geoffroy Martel aimait la lecture, mais que telle était alors la rareté des livres, qu'elle fut obligée de donner deux cents moutons, cinq quartiers de froment et autant de seigle et de millet pour avoir un manuscrit renfermant des homélies. La belle cathédrale d'Angers fut commencée sous Foulques Nerra.

Pour diminuer les maux qu'entraînaient les guerres continuelles des seigneurs entre eux, l'Église fit adopter, sous ce règne, en 1041, par beaucoup de princes un pacte qui avait été arrêté à Tuluges, à trois milles de Perpignan, dans un concile peu connu et qui mé-

rite cependant de rester célèbre. En voici les principales prescriptions

« Tout homme qui s'introduira par violence dans l'église, dans l'espace qui l'entoure, dans le cimetière, ou dans les maisons protégées par l'Église, devra payer l'amende fixée pour le sacrilége. Personne n'attaquera les clercs qui ne portent pas les armes, ni les moines, ni les religieuses. On ne brûlera pas les demeures des paysans, les colombiers, les greniers. Défense de prendre et d'enlever le serf et sa femme, si ce n'est pour les conduire devant la justice; de brûler les charrues, les houes, les champs d'oliviers. La paix est imposée aux chrétiens depuis le coucher du soleil du quatrième jour de la semaine, c'est a-dire du mercredi, jusqu'au lever du soleil du lundi, le deuxième jour. De même, elle est ordonnée du premier jour de l'avent à l'octave de l'Épiphanie, du lundi qui précède le carême jusqu'au premier lundi après l'octave de la Pentecôte, et les jours de vigiles et fêtes.

« Si quelqu'un, ajoute le concile, fait du mal pendant la trêve à qui que ce soit, qu'il paye la composition au double. Si pendant la trêve quelqu'un tue un homme, il sera exilé pour toute sa vie. En tout temps, les discussions et les procès à propos de la trêve de Dieu auront lieu devant l'évêque et son chapitre. Ceux qui refuseront de se soumettre à ces décisions seront excommuniés avec leurs protecteurs et leurs fauteurs.

« Quelle émotion profonde dut remuer le cœur des pauvres habitants des villes, des bourgs et des villages, lorsque la voix de chaque pasteur du haut de la chaire divine, dans la plus grande ville et dans le plus petit hameau, réprouvait la guerre, prêchait aux seigneurs le respect des femmes, des pèlerins, des voyageurs, des marchands et des laboureurs, de tous ceux qui travaillent; et allant bien plus loin encore, annonçait aux manants, aux serfs d'un seigneur, que leur maître redouté, dans la personne duquel se confondaient jusqu'à ce jour à leurs yeux une force sans limite comme un droit sans partage, était par l'excommunication ravalé au-dessous du dernier d'entre eux, privé de l'entrée de l'église, exclu de la table sainte, à laquelle le plus méprisé des serfs pouvait s'asseoir; lorsque, chose si étrange et si nouvelle alors, le prêtre ajoutait, au nom de l'évêque et du concile, que tous, même ses sujets, pouvaient et devaient s'unir, le poursuivre à la voix de l'archidiacre, braver son orgueil et sa force, et l'amener à se soumettre à l'évêque et au juge. Quel renversement de toutes les idées et de toutes les habitudes passées! »



Philippe Ier et Bertrade. (Page 155, col. 2.)

Conçue dans le midi de la France, la trêve de Dieu fut appliquée dans le nord et de là gagna les pays voisins. Quoique mal observée, elle fut un bienfait pour les peuples et a été assurément un des grands services rendus par l'Église à la civilisation.

Philippe Ier n'avait que sept ans à la mort de son père, mais le roi Henri avait eu soin de le faire sacrer à Reims de son vivant. Cette couronne, d'ailleurs, des premiers Capétiens était si peu de chose, que, même sur la tête d'un enfant, elle ne donnait à personne l'envie de s'en saisir. Le règne de Philippe Ier eût été encore moins rempli que celui de son père, si la nation avait été engourdie et somnolente comme son chef. Ce prince vit quelques gentilshommes de Coutances soumettre l'Italie méridionale et la Sicile, un Capétien de la maison de Bourgogne fonder le royaume de Portugal, le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, faire la conquête de l'Angleterre, enfin toute la chevalerie de France s'élancer à la croisade. Il laissa ces grandes choses s'accomplir sans y prendre part. A la fin pourtant, piqué de jalousie contre son trop puissant vassal, le duc de Normandie, il lui montra sinon une inimitié bien dangereuse, du moins un mauvais vouloir obstiné. Il soutint contre lui les Bretons et l'obligea à lever le siége de Dol (1075); il secourut son fils aîné Robert qui s'était révolté contre le nouveau roi, mais cette fois s'attira une guerre fâcheuse. « Quand donc ce gros homme accouchera-t-il? » avait-il dit en raillant l'embonpoint de Guillaume. A quoi le Conquérant avait répondu qu'il irait à Paris faire ses relevailles avec dix mille lances en guise de cierges. Il faillit tenir parole. Il entra dans les domaines du roi, mettant tout à feu et à sang. Mantes fut brûlée, même les églises, où beaucoup de personnes périrent dans les flammes, et ses coureurs allèrent jusqu'aux portes de Paris. Heureusement il tomba malade à Mantes même et s'en alla mourir près de Rouen.

Le roi de France continua la même politique sous le successeur du Conquérant, mais avec la même mollesse. Il sentait bien le péril où était la France, avec un roi d'Angleterre maître, par la Normandie, des avenues de Paris; et il n'avait pas le courage de faire l'effort nécessaire pour le conjurer.

Il répudia Berthe pour épouser Bertrade, femme du duc d'Anjou, ce qui lui fit encourir l'excommunication. Pendant dix années, il n'en tint pas compte. Sous ce prince indolent, le domaine s'accrut pourtant du Vexin français, du Gâtinais et de la vicomté de Bourges.



CHAPITRE XVIII.

LA FRANCE AU ONZIÈME SIÈCLE.

Seigneur féodal sortant de son château.

§ 1. EXPOSITION DU SYSTÈME FÉODAL; LES FIEFS.

Au sixième siècle, nous avons trouvé trois sociétés en Gaule, les Gallo-Romains, les barbares et l'Église; il y en a trois encore, au onzième, les seigneurs, les clercs et les serfs, chacune ayant ses mœurs, son organisation propre et jusqu'à un certain point sa

langue et sa littérature particulières : les deux premières riches, puissantes et actives; la dernière opprimée et misérable.

On a vu l'édit de Mersen permettre en 847, à tout homme libre de se choisir un seigneur, et l'édit de Kiersy décréter, en 877, l'hérédité des fiefs et des offices royaux. Ces édits consacraient une révolution commencée depuis longtemps et qu'il convient d'étudier de plus près, car tout un ordre social nouveau en sortit, qui, après avoir régi souverainement l'Europe pendant plusieurs siècles, n'a pas encore complétement disparu. Dans les pays mêmes où une organisation fondée sur d'autres principes a remplacé la société féodale, le moyen âge a légué des coutumes qui se sont trouvées plus fortes que les nouvelles lois. La noblesse moderne est un reste toujours vivant des temps féodaux. Il y avait deux espèces principales de propriétés : les *alleux*, terres franches d'impôts et de redevances, ne relevant que du soleil, comme disent d'antiques formules; les *bénéfices*, terres chargées de redevances plus ou moins nombreuses. Celui qui avait reçu un bénéfice ou *fief* était obligé, vis-à-vis de celui qui l'avait donné, soit à des services personnels, soit à des prestations en nature, en échange desquelles il pouvait compter sur la protection du donateur. La plus importante de ces obligations était celle du service militaire.

Au milieu d'une société livrée à toutes les violences, les propriétaires d'alleux, libres de toutes charges, mais isolés, par conséquent très en danger, cherchèrent un appui auprès des grands et se *recommandèrent* à



Combat singulier soumis au jugement de Dieu. (Miniature du quinzième siècle.)

quelque homme puissant du voisinage. La *recommandation* était l'acte par lequel un propriétaire d'alleu faisait une cession fictive de sa terre au protecteur qu'il s'était choisi, pour la reprendre de ses mains non plus comme *alleu*, mais comme *bénéfice*, avec toutes les charges de service militaire et de redevances en nature dont était frappée la propriété bénéficiaire. Cet usage devint général. Charlemagne lui-même contribua à le rendre tel par l'obligation qu'il imposa à tout homme libre de se choisir un seigneur et de lui rester fidèle. Il voulait par là discipliner une société qui avait conservé des goûts d'indépendance barbare, et y mettre de l'ordre en y mettant de la hiérarchie. Mais il arriva qu'en travaillant pour l'ordre, il travaillait contre son propre pouvoir, ou plutôt contre le pouvoir de ses successeurs, car, pour lui, il était inattaquable. Afin de sauvegarder les droits de l'autorité impériale, il avait exigé le serment direct des hommes libres. Louis le Débonnaire prit la même mesure au commencement de son règne ; à la fin, il eût été fort embarrassé de la renouveler ; pour ses fils, ils n'y songèrent même pas. Alors les hommes libres n'eurent plus affaire qu'au seigneur dont ils dépendaient, et ne connurent plus que de nom l'autorité royale, qu'ils ne sentaient jamais.

Comme c'étaient les propriétaires qui se recommandaient entre eux, on considéra bientôt la terre, qui reste, plutôt que l'homme qui passe et meurt. Ce ne fut plus l'homme faible qui se recommanda à l'homme fort, mais le petit champ au grand domaine, et certaines formalités symbolisèrent cette relation non-

velle : la terre venait en quelque sorte se placer elle-même dans la main du grand propriétaire, sous la forme d'une motte de gazon ou d'un rameau d'arbre que le petit propriétaire y déposait. C'est là le germe de la relation féodale. Vers la fin du règne de Charles le Chauve, la révolution était accomplie : il n'y avait plus guère que des bénéfices ou fiefs, c'est-à-dire que toute terre dépendait d'une autre terre, tout homme d'un autre homme. La première était le *fief mouvant* tenu par le *vassal;* la seconde était le *fief dominant* tenu par le *suzerain* ou *seigneur*.

Un jour Charlemagne reprochait à son fils Louis, roi d'Aquitaine, de ne point assez chercher à s'attacher ses sujets par des présents, des concessions de terre : « Vous ne donnez, ajoutait-il, raillant finement la dévotion de son fils, vous ne donnez que votre bénédiction, encore si on vous la demande : ce n'est point assez. » Le roi d'Aquitaine lui répondit qu'il n'avait plus rien à donner, parce que les leudes refusaient de rendre les bénéfices qu'ils avaient une fois reçus et les transmettaient à leurs héritiers. Charlemagne répliqua qu'il ne fallait pas laisser ainsi usurper les domaines royaux, mais les reprendre aux usurpateurs; toutefois, en souverain prudent et en bon père de famille, il ne voulut pas compromettre la popularité de son fils et se chargea lui-même d'une tâche dangereuse pour tout autre : des agents envoyés en son nom firent sortir les bénéficiers des domaines qu'ils détenaient illégalement. Toute l'explication de la révolution de cette époque est là. Les obstacles que Charlemagne pouvait briser étaient insurmontables pour ses faibles successeurs. Sous eux, l'hérédité des bénéfices acquit la force d'une coutume, d'un droit, et ce droit fut légalement reconnu à partir de l'an 877.

Il en fut de même de l'hérédité des charges publiques et des titres de duc, de comte, etc., auxquels était attaché l'exercice d'une autorité déléguée par le prince et d'autant plus étendue que les rois, Charlemagne tout le premier, avaient pensé fortifier leur propre pouvoir en donnant à leurs agents des pouvoirs plus larges. Mais, pour les offices comme pour les bénéfices, Charlemagne avait l'œil ouvert sur les allures trop libres de ses comtes : on le voit à chaque instant, dans ses capitulaires, arrêter leurs tentatives d'empiétements, gourmander leur négligence et les empêcher d'oublier que le maître, c'est lui. Pour les mieux tenir, il ne confiait jamais qu'un comté au même individu. Ses successeurs oublièrent cette sage et vigilante conduite, qui d'ailleurs leur eût été impossible. L'argent étant rare et l'impôt public n'existant plus, c'était par des terres, avec des bénéfices, qu'il fallait payer tous les services. Quand ces bénéfices furent devenus héréditaires, les rois ne possédèrent plus qu'un petit nombre de domaines échappés à l'avidité de leurs vassaux. Sans argent, sans soldats, sans terres, ils ne purent empêcher leurs officiers de s'attribuer aussi l'hérédité des fonctions dont ils étaient investis, le comte, par exemple, ce qu'on appelait son comté, c'est-à-dire le droit d'exercer, dans une certaine étendue du territoire, les prérogatives de l'autorité royale qui lui avaient été déléguées. Le capitulaire de Kiersy-sur-Oise consacra cette usurpation. On aurait une idée de ce qui se passa alors, en imaginant ce que serait la France si nos préfets, nos magistrats, nos généraux ne pouvaient plus être privés de leurs fonctions par le gouvernement qui les emploie, et avaient le droit de transmettre à leurs enfants, et au besoin celui de vendre, au même titre que toute autre propriété, l'autorité que l'État leur confie. Encore y aurait-il cette différence que chez nous ces autorités sont divisées, et qu'au onzième siècle elles étaient réunies, le comte étant à la fois chef politique, militaire et judiciaire dans son comté.

Cette usurpation des droits royaux donnait à tout grand propriétaire ou seigneur les prérogatives souveraines : le droit de guerre, celui de battre monnaie, de faire des lois, de juger et de faire exécuter les sentences, etc. Et comme cette usurpation avait eu lieu à tous les degrés de l'échelle administrative, par le duc, le comte, le vicomte, le centenier, la *féodalité*, c'est le nom de ce régime, présenta une hiérarchie de propriétaires ayant plus de droits politiques, en proportion de ce qu'ils avaient été primitivement investis par les rois de fonctions plus étendues. Cette explication peut aider à comprendre comment cent cinquante grands tenanciers exerçaient, à l'avénement de Hugues Capet, le droit régalien de battre monnaie, et comment tant d'autres guerroyaient à leur guise, légiféraient et jugeaient; mais elle ne suffirait pas à rendre compte de cette transformation des pouvoirs publics en privilèges domaniaux sur la surface entière du territoire; il faut y ajouter que tout grand propriétaire avait déjà, de temps immémorial, une juridiction domestique sur ses esclaves, ses serviteurs, ses colons et ses tenanciers, et que la justice seigneuriale était, comme l'a dit Montesquieu, une dépendance antique de la grande propriété et du fief. L'usurpation n'était donc pas dans le droit que s'attribuaient les seigneurs de rendre la justice, mais dans celui de juger souverainement en dernier ressort.

Il y avait peu de propriétaires au moyen âge; mais la propriété était alors, on le voit, bien plus fortement constituée qu'aujourd'hui, puisqu'elle donnait ce qu'elle ne donne plus, le pouvoir politique, législatif et judiciaire. « Alors propriété et magistrature étaient tout un, » Et cela caractérise ce temps, qui a été si justement appelé le moyen âge. Le seigneur féodal, à la fois propriétaire et souverain, sert en effet de transition entre l'ancien maître, qui n'avait que des esclaves soumis à sa toute-puissance, et le propriétaire moderne, qui n'a plus que des fermiers ou des domestiques dont les relations avec lui sont l'effet de libres conventions.

On appelait grands vassaux les seigneurs qui faisaient personnellement hommage au roi, comme les comtes de Champagne et de Flandre, les ducs de Bourgogne et d'Aquitaine, etc. Ces grands vassaux exerçant sur leurs terres tous les droits de la royauté, y administrant, jugeant, guerroyant, sans souci du roi, celui-ci n'avait plus qu'un titre sans force réelle, à moins que ce titre ne fût réuni à la possession de quelque grand fief, duché ou comté. Ce fut là toute l'importance de la révolution qui substitua les Capétiens aux Carlovingiens. En 987, le domaine royal se bornait à la ville de Laon; par l'avénement de Hugues Capet, ce domaine comprit tout le duché de France, et le roi se trouva au moins égal en puissance à ses vassaux, tandis qu'auparavant il était inférieur en force réelle au plus faible d'entre eux.

Les propriétaires de fiefs formaient une vaste association, une hiérarchie, qui remontait du simple chevalier jusqu'au roi, et où chacun pouvait avoir à la fois ce double caractère de suzerain et de vassal. Ainsi un comte vassal d'un duc ou d'un roi, était suzerain de

plusieurs vicomtes, barons ou chevaliers. Le roi de France fut lui-même vassal de l'abbé de Saint-Denis pour une terre qu'il tenait de cette abbaye; le duc de Bourgogne l'était de l'évêque de Langres; et l'on voit dans un acte que trente-deux chevaliers bannerets devaient l'hommage et le service militaire au vicomte de Thouars, qui lui-même devait l'un et l'autre au comte d'Anjou, vassal du roi de France. Seulement il ne faudrait pas croire qu'un comte fût toujours et partout supérieur à un vicomte et subordonné à un duc. La subordination hiérarchique n'existait que dans l'intérieur de chaque grand fief, et le comte d'Anjou n'avait rien de commun avec le duc de Bourgogne, si ce n'est son titre de vassal de la couronne de France. Même, dans bien des fiefs, les vassaux traitèrent leur suzerain comme les grands avaient traité le roi de France. C'était un droit du vassal, expressément reconnu, de guerroyer, quand bon lui semblait, contre son seigneur, en lui retirant son hommage, à condition de lui restituer le fief, ce qu'habituellement il se gardait bien de faire. Enfin on pouvait être à la fois vassal de deux suzerains différents et être requis en même temps par eux du service militaire.

La relation féodale était établie par une cérémonie où trois formalités principales devaient être accomplies. Celui qui recevait une terre d'un autre se plaçait à genoux devant lui, la main dans la main de son futur seigneur, et déclarait qu'il devenait son *homme*, c'est-à-dire qu'il devait défendre sa vie et son honneur; puis il prêtait le serment de *foi* ou de fidélité. Voici la formule de l'hommage lige : « Doit l'homme joindre ses deux mains en nom d'humilité, et les mettre ès deux mains de son seigneur, en signe que tout lui voue, et promet foy; et le seigneur ainsi le reçoit, et aussi lui promet à garder foy et loyauté, et doit l'homme dire ces paroles : « Sire, je viens à vostre hommage, en « vostre foi, et deviens vostre homme de bouche et de « mains, et vous jure et promets foy et loyauté envers « tous et contre tous, et garder votre droit en mon « pouvoir. » L'hommage simple ou franc qui ne regardait que le fief, se rendait debout, le vassal tenant la main sur l'Évangile et ayant son épée et ses éperons, qu'il ôtait pour la cérémonie de l'hommage lige, lequel supposait la double dépendance de la terre et de la personne. Dans cette dernière cérémonie, le vassal, tête nue, mettait un genou en terre et, plaçant ses mains dans celles de son seigneur, lui prêtait serment de fidélité. Un vassal devait quelquefois l'hommage lige pour un fief et l'hommage simple pour un autre. Ainsi le duc de Bretagne consentait au premier pour le comté de Montfort, mais prétendait ne devoir que le second pour son duché. Il y avait aussi l'hommage de foi et de service, par lequel le vassal s'obligeait à rendre service de son propre corps au seigneur, comme de lui servir de champion et de combattre pour lui en gage de bataille. Après le serment de fidélité du vassal, le seigneur à son tour lui donnait la terre par l'*investiture*, soit en lui remettant une motte gazonnée, un rameau d'arbre ou, pour les grands fiefs, un étendard. « C'est la coutume, dit Othon de Freysingen, que les royaumes soient livrés par le glaive, les provinces par l'étendard. »

Cette triple cérémonie achevée, l'un devenait le suzerain, l'autre le vassal, et dès ce moment des devoirs et des droits réciproques les unissaient. Le suzerain devait à son vassal protection et bonne justice, et il ne pouvait lui retirer son fief que pour forfaiture ou trahison.

La plus importante de toutes les obligations imposées au vassal était celle de suivre le suzerain à la guerre. Les conditions auxquelles les vassaux avaient reçu leur fief déterminaient combien de jours, soixante, quarante, trente ou même moins encore, ils devaient faire ce service, et avec combien d'hommes armés. Quelques-uns ne le devaient que dans les limites des terres du suzerain, et pour le défendre, non pour attaquer. Les abbés, les femmes, exemptés de servir, fournissaient des remplaçants. Dans l'origine, quiconque devait le service féodal était réputé noble.

Si le vassal devait servir son suzerain dans ses guerres, il devait l'aider de ses conseils quand il en était requis, et le servir encore dans sa cour de justice. En prenant ainsi part aux jugements, il s'engageait à prêter son bras pour faire exécuter la sentence que sa bouche avait prononcée. Il y avait aussi les *aides féodales*, le vassal devait aider le suzerain à payer sa rançon, à marier sa fille aînée, à armer son fils aîné chevalier, à s'équiper pour le voyage à la terre sainte.

Ce n'étaient pas les seules occasions où le suzerain tirait de ses vassaux d'utiles redevances. A chaque mutation, le seigneur percevait un droit de *relief* que payait l'héritier du fief lorsqu'il en recevait l'investiture. C'était une somme d'argent ou, plus souvent dans l'origine, un cheval de service, un destrier, une selle, des armes, une paire d'éperons dorés, etc.

Si un vassal vendait son fief, une partie du prix d'achat, équivalant d'ordinaire au revenu d'une année, appartenait au suzerain, comme droit de mutation.

Le fief sans héritier ou frappé de confiscation pour forfaiture, c'est-à-dire pour infidélité ou trahison de la part du vassal, revenait au seigneur. De là la fortune des maisons suzeraines qui eurent l'avantage de durer. Une partie des terres de la couronne, sous la troisième race, se composa de fiefs qui, faute d'hoirs, avaient fait échute au domaine royal

Le vassal mineur était sous la garde de suzerain, qui percevait les fruits jusqu'à sa majorité.

Les filles ne pouvaient prendre pour époux que l'homme qui leur était présenté par le suzerain, à moins de payer une somme quelquefois considérable.

Il y avait, de plus, des obligations morales. Le vassal devait garder les secrets de son suzerain, lui dévoiler les machinations de ses ennemis; l'assister de ses conseils, partout le défendre et défendre son honneur; lui donner son cheval dans la bataille, s'il était démonté, ou prendre sa place en captivité; en un mot, n'épargner ni son bien ni sa personne pour le sauver de tout péril et de toute honte.

Ces obligations remplies, le vassal devenait à peu près maître absolu sur son fief, et ne pouvait le perdre que pour cas de forfaiture, c'est-à-dire en ne satisfaisant pas aux conditions du contrat féodal.

Remarquons que le système féodal, en se développant, fit de toute chose un fief. Toute concession : droit de chasse dans une forêt, de péage sur une rivière, de conduite sur les routes, pour escorter les marchands, de four banal dans une ville, toute propriété utile enfin, concédée à condition de foi et hommage, devenait un fief. Les seigneurs multiplièrent les concessions de ce genre, afin de multiplier le nombre d'hommes qui leur devaient le service militaire. Mais le

fief lui-même, auquel des droits de justice étaient attachés, resta en général indivis et passa tout entier à l'aîné.

Les vassaux d'un même seigneur étaient pairs ou égaux entre eux (*pares*), et ils composaient sa cour de justice, de laquelle il était permis d'appeler à la cour du suzerain supérieur. Les formalités n'y étaient ni longues ni difficiles. Si les parties ne pouvaient s'entendre, le combat judiciaire, ou duel en champ clos, décidait de la justice et de la vérité. Le vaincu était nécessairement le coupable. C'était Dieu qui prononçait. Quand une des parties était une femme, un clerc, un enfant ou un vieillard, elle pouvait se faire remplacer par un champion, mais courait toujours les risques du combat. La défaite du champion était la condamnation de celui qu'il représentait. Cette comparution par-devant la cour du suzerain semblait même trop longue à l'impatience batailleuse de ces hommes. Pour un tort éprouvé, pour une injure reçue, ils recouraient immédiatement aux armes, entraînant dans la querelle leur famille entière, selon l'esprit apporté de la Germanie, qui vivait encore et qu'on retrouve jusqu'au milieu du dix-septième siècle dans les seconds des duellistes. C'était le droit de guerre privée, et on en usait largement ; quand on n'avait pas à se battre pour son compte, on avait à tirer l'épée pour un voisin, pour un ami, pour un proche. Toutefois on y mettait de la loyauté : on avertissait d'avance son ennemi. Ce droit devint même un des objets de la loi



Le pilori et le gibet s'élevaient près du château. (Page 160, col. 1.)

coutumière. Beaumanoir, à la fin du treizième siècle, en donna les règles. Régler le désordre, l'anarchie, c'était déjà l'amoindrir.

Tous les seigneurs n'avaient pas une juridiction égale. Il y avait la haute, la moyenne et la basse justice, et certains nobles n'avaient que la dernière et la seconde. Ces distinctions, qui ne portent pas toujours sur la nature des peines, mais quelquefois sur la qualité des justiciables, ne furent régulièrement déterminées que dans les siècles suivants. Le droit de haute justice entraînait le droit de rendre des sentences de mort. Le pilori et le gibet qui s'élevaient près du château en étaient les sinistres emblèmes.

Tout régime politique pourrait à la rigueur se caractériser par le lieu où il a placé l'exercice du pouvoir. Les républiques anciennes avaient leur agora et leur forum ; la grande monarchie de Louis XIV eut son palais de Versailles où tenait tout ce qu'on appelait alors la France ; les seigneurs féodaux eurent leurs châteaux. C'étaient, en général, d'énormes édifices ronds ou carrés, placés sur des hauteurs, pour voir de loin, massifs, sans architecture ni ornements, et percés à peine de quelques meurtrières d'où sortaient les flèches, et ayant parfois, comme celui de Montlhéry, cinq enceintes se dominant l'une l'autre. « La porte, dit un moderne qui, à force d'érudition, s'est presque rendu le contemporain de ces vieux âges, la porte flanquée de tourelles et couronnée d'un haut corps de garde, se présente toute couverte de têtes de sangliers et de loups. Entrez-vous, trois enceintes, trois fossés, trois ponts-levis à



Vue du château d'Angers.



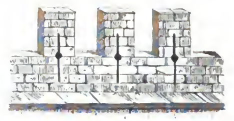

Porte Saint-Jean, à Provins.


Porte de Moret.

passer; vous vous trouvez dans la grande cour carrée où sont les citernes, et à droite, et à gauche, les écuries, les poulaillers, les colombiers, les remises. Les caves, les souterrains, les prisons sont par-dessous; par-dessus, les logements, les magasins, les lardoirs ou saloirs, les arsenaux. Tous les combles sont bordés de mâchicoulis, de parapets, de chemins de ronde, de guérites. Au milieu de la cour est le donjon, qui renferme les archives et le trésor. Il est profondément fossoyé dans son pourtour, et on n'y entre que par le pont, presque toujours levé; bien que les murailles aient, comme celles du château, plus de six pieds d'épaisseur, il est revêtu, jusqu'à la moitié de sa hauteur, d'un second mur en grosses pierres de taille. » Dans ces grands châteaux on ne dîne guère que vers le milieu du jour, on ne soupe qu'après le coucher du soleil. La journée est d'ailleurs très-agréablement variée. Le matin vous voyez la cour se remplir d'écuyers, de piqueurs, de pages qui font faire à leurs chevaux mille différentes voltes. Quelquefois les damoiseaux, dont plusieurs sont des prodiges de force, assaillent ou défendent pendant plusieurs heures, avec leurs longues piques ferrées, un petit carré de

Porte d'Aigues-Mortes.


Créneaux du château de Beaucaire.


Creneaux d'Avignon.

fumier, une petite butte de terre aux applaudissements de tous les spectateurs.

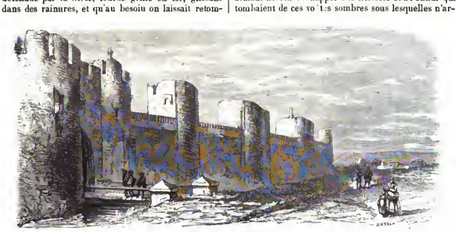
« Après diner, les barres, les quilles, le palet et plusieurs autres jeux. Le petit fou du seigneur, les jours de mauvais temps, court toutes les salles et devient l'âme de la maison. Quelquefois, au moment où l'on s'y attend le moins, pendant le repas, au milieu du sommeil, le guet sonne la cloche, on crie; aussitôt tout est en mouvement; les ponts sont levés, les herses tombent, les portes se ferment : tout le monde quitte précipitamment la table, le lit, court aux créneaux, aux machicoulis, aux meurtrières. C'est un vidame des environs qui vient attaquer le château. »

Tours du château de Nogent-le-Rotrou.

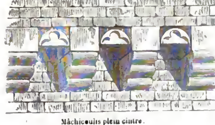
Le pont-levis couvrait, en se relevant, la porte du château, qui était encore défendue par *la herse*, lourde grille en fer, glissant dans des rainures, et qu'au besoin on laissait retomber. Aux angles de la forteresse s'élevaient de grosses tours garnies de *créneaux* qui protégeaient les défenseurs de la place contre les traits lancés du dehors, et de *machicoulis*, sorte de parapet percé à jour dans sa partie inférieure, et d'où l'on pouvait verser sur les assaillants arrivés au pied du mur l'eau bouillante et la poix enflammée.

Le donjon, devant être dans l'endroit le plus difficile d'accès, occuper et dominer toute la place, s'élevait habituellement au milieu, comme on le voit encore à Vincennes; quelquefois il touchait aux remparts, comme dans le château de Coucy. D'immenses souterrains ouvraient une issue au loin dans la plaine ou la forêt.

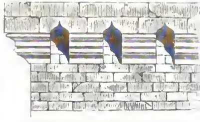
Les hommes qui habitaient une pareille demeure avaient besoin d'échapper à la tristesse et à l'ennui qui tombaient de ces voûtes sombres sous lesquelles n'ar-



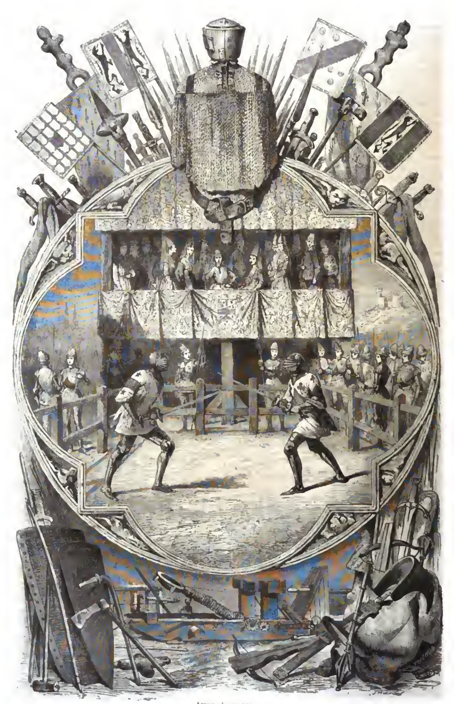
Murailles d'Aigues-Mortes.



Mâchicoulis plein cintre.



Mâchicoulis de la rue Saint-Sauveur, à Paris.



Armes de guerre.



Instruments de musique.

rivait jamais un joyeux rayon de soleil. Mais on ne pouvait ni se battre ni chasser toujours. Le pèlerin, qui passait de loin en loin, venait pour quelques moments distraire les habitants du manoir par de pieux récits et des nouvelles des pays lointains. Mais une bonne fortune, c'était l'arrivée du barde, appelé *trouvère* dans le Nord, *troubadour* dans le Midi. « Par un beau jour de mai, ce dernier envoyait ses chanteurs et ses jongleurs réciter ses anciens romans aux bourgeois et même au peuple dans l'intérieur des petites villes. Pour lui, il suivait la rampe escarpée qui menait au château. Sans demeure, dès le soir de son arrivée, les barons, les écuyers, les damoiselles se réunissaient dans la grand'salle parée pour entendre le poëme qu'il venait d'achever pendant l'hiver. Le trouvère, au milieu de l'assemblée, ne lisait pas; il récitait. Mais quand son récit s'élevait, il chantait par intervalles, en s'accompagnant de la harpe ou de la viole.... Souvent il avait composé son poeme par l'ordre exprès du seigneur, qui lui avait prêté la chronique dans laquelle était contenue la tradition de son sujet. Souvent les ancêtres de son hôte y figuraient. D'ailleurs les lieux voisins, les petites villes, les bourgs, les moustiers et les monastères y étaient désignés par leurs noms. Celui de France n'était jamais prononcé sans être accompagné d'un titre d'honneur : c'était la *douce* ou la *plaisante*, ou la *louée*, ou *l'honorée*. Il parlait à ses auditeurs de ce qu'ils aimaient et connaissaient le mieux, de joutes et de batailles. Les qualités qu'il donnait à ses héros étaient peu variées, mais singulièrement énergiques et frappantes.... Il racontait les grands faits d'Olivier qui, navré à mort, se relève de son lit pour délier le géant, chef des Sarrasins; ou les larmes du cheval Bayard, que les écuyers ont saigné pour boire son sang pendant que la famine est au château de Renaud; ou la prise de Barbastre, ou la bataille d'Alichamp, ou l'arrivée de la fille de l'émir dans la prison des chevaliers, ou la plainte de Charlemagne en entendant le cor de son neveu Roland. Ce qu'il ne disait pas, les choses et les souvenirs des auditeurs le disaient à sa place. Quand l'automne approchait, le trouvère était au bout de son récit; il partait enrichi des présents de son hôte. C'étaient des vêtements précieux, des armes, des chevaux bien enharnachés. Quelquefois il avait été fait chevalier, s'il ne l'était déjà. Souvent il emportait l'amour de la châtelaine; puis, lui absent, le manoir avait perdu sa voix, tout retombait, jusqu'à la saison nouvelle, dans le silence et la monotonie accoutumés. »

Il y a une curieuse remarque à faire au sujet de ces poëmes chevaleresques. C'est que les plus anciens sont presque étrangers à un sentiment qui tient une large place dans ceux d'un âge postérieur. Dans la chanson de Roland, par exemple, l'amour se montre à peine. On n'y voit d'autre exaltation que celle du courage, et la grande préoccupation de Roland au moment de mourir est que son épée, sa chère Durandal, ne tombe pas aux mains des Sarrasins. Cette société batailleuse du onzième siècle ne connaît encore que les combats et n'aime pas autre chose. Notre brave paladin a bien une fiancée, mais elle n'apparaît dans le poeme qu'au moment où Charlemagne lui apprend la mort de Roland et cherche à la consoler en lui proposant un autre époux. Cette consolation d'un goût antique eût été acceptée à Athènes ou à Rome; la belle Aude s'évanouit et meurt. C'est l'annonce des délicatesses du sentiment que le moyen âge va bientôt produire et célébrer. Laissez, en effet, ces hommes de fer s'enfermer dans leurs châteaux et vous les verrez bientôt, derrière leurs murailles épaisses et sombres, dans la solitude et l'ennui du repos, céder aux séductions et tomber sous la puissance de l'être faible et charmant que jusque-là, dans leur vie aventureuse, ils avaient à peine remarqué à côté d'eux, et qu'ils avaient souvent brisé en jouant brutalement avec son cœur. »

Un siècle plus tard une rédaction nouvelle du poëme de Roland fait une part bien plus grande à la passion, et la fiancée du héros est un des personnages importants du poëme : l'amour chevaleresque est né, du moins pour la femme.

Il y avait aussi des jeux et des fêtes; mais les jeux et les fêtes à l'usage de cette société batailleuse furent des défis et des combats souvent mortels, les joutes et les tournois. Geoffroi de Preuilly, seigneur du Vendomois, mort en 1066, en fut comme le législateur.

On n'apportait aux tournois que des armes courtoises, à fer émoussé, c'est-à-dire sans pointe ni taillant; mais dans les combats *à outrance* on employait les armes ordinaires. Les juges ou diseurs de tournois faisaient prêter serment aux chevaliers de combattre loyalement; et, après avoir mesuré les lances et les épées, vérifié si l'un des adversaires n'était pas attaché à la selle de son cheval, ils donnaient le signal de la lutte. Les combattants couraient l'un sur l'autre; si leurs lances se brisaient contre les boucliers ou contre l'armure de fer, ils frappaient avec l'épée ou la hache d'armes jusqu'à ce que l'un d'eux tombât vaincu. Celui qui n'observait pas les lois du combat, qui frappait autre part qu'entre les quatre membres, ou plus de coups que les juges n'en avaient permis, etc., perdait ses armes et son cheval. Ordinairement le heaume et l'épée du vaincu appartenaient au vainqueur. Les prix décernés par les juges étaient : au mieux frappant, une épée de tournoi; au mieux défendant, un heaume. C'étaient souvent les dames qui décernaient le prix. Ces fêtes attiraient toujours un grand concours de princes, de seigneurs et de chevaliers, mais toujours aussi quelques-uns étaient emportés de la lice mourants ou morts.

Jusqu'à Charlemagne, les armes avaient été surtout offensives; au moyen âge elles furent surtout défensives. Du onzième au quatorzième siècle, les chevaliers portèrent la cotte de mailles ou *haubert*, qui enveloppait l'homme d'armes de la tête aux pieds et qui était à l'épreuve de l'épée, mais non de la lance. Contre la lance on se garnissait d'une camisole fortement rembourrée, le *gambeson* ou *hoqueton*, ou d'une plaque de fer appliquée immédiatement sur la peau, et nommée *plate*. Le *heaume*, en fer mince, enveloppait la tête et ne laissait respirer et voir que par d'étroites ouvertures qu'on nommait *visière* ou *ventaille*. Le heaume n'était porté que par les chevaliers, mais tous les hommes d'armes avaient le bonnet de fer, qui se rattachait au haubert par plusieurs réseaux de mailles de fer. L'*écu* ou bouclier servait encore d'arme défensive. Les armes offensives était alors l'*épée*, la *lance*, la *hache d'armes*, la *masse d'armes*, le *fléau d'armes* et le *poignard de miséricorde*. Les fantassins n'avaient que le coutil ou couteau, et l'arc, ou l'arbalète apportée d'Asie au douzième siècle.

§ 2. LA SOCIÉTÉ RELIGIEUSE.

Le clergé était lui-même entré dans le système féodal. L'évêque, autrefois *défenseur de la cité*, en était bien souvent devenu le comte, par usurpation traditionnelle ou par expresse concession des rois qui avaient réuni, comme à Reims et en beaucoup d'autres villes, le comté à l'évêché, l'autorité politique à l'autorité spirituelle; ce qui faisait de l'évêque le suzerain de tous les seigneurs de son diocèse. En outre de ses dîmes, l'Église possédait, par donations des fidèles, des biens immenses. Pour les mettre à l'abri des brigandages de ce temps, elle avait recours au bras séculier. Elle choisissait des laïques, hommes de courage et de tête, à qui elle confiait ses domaines pour qu'ils les défendissent au besoin par l'épée. Mais ces *avoués* des monastères et des églises firent comme les comtes du roi. Ils rendirent leurs fonctions héréditaires, et prirent pour eux le bien dont on leur avait commis la garde. Ils consentirent pourtant à se reconnaître vassaux de ceux qu'ils dépouillaient, à leur rendre foi et hommage, aux conditions ordinaires de redevances en nature et de services personnels. Les abbés, les évêques devinrent ainsi les suzerains des seigneurs temporels, ayant de nombreux vassaux prêts à s'armer pour leur cause, une cour de justice, toutes les prérogatives enfin exercées par les grands propriétaires. Alors on vit des évêques ducs, des évêques comtes, vassaux eux-mêmes d'autres seigneurs, surtout du roi, dont ils recevaient l'investiture des biens attachés à leur église, ou, comme on disait, de leur temporel. Cette féodalité ecclésiastique fut si nombreuse, si puissante, qu'en France et en Angleterre elle posséda, au moyen âge, plus du cinquième de toutes les terres; en Allemagne près du tiers. Car il y avait cette différence entre l'Église et le roi, que celui-ci, la conquête achevée, ne reçut plus rien, tandis qu'il donnait toujours, de sorte qu'il arriva à ne plus posséder que la ville de Laon; et que l'Église, si elle perdait quelques domaines, chose difficile parce qu'elle avait l'excommunication pour les défendre, acquérait tous les jours. Il y avait, en effet, peu de fidèles qui mourussent sans lui laisser quelque bien, de sorte qu'elle recevait sans cesse et ne rendait jamais ou rendait peu, et seulement ce que la violence lui enlevait.

On a vu comment l'empire des Francs, en tombant des mains de Charlemagne, se brisa. Il en fut de même de la civilisation, dont les éléments commençaient à se rassembler et à se coordonner par ses soins. Il ne lui avait point échappé que l'unité d'idées est le ciment indispensable de l'unité politique; et il avait eu d'ailleurs, comme tous les grands esprits, la passion de régner sur un empire civilisé plutôt que sur des barbares: De là ces lettres, ces capitulaires où il ordonne de « former des écoles et d'y appeler non-seulement des fils de serfs, mais ceux des hommes libres, » c'est-à-dire non-seulement les enfants des pauvres gens des campagnes, à qui les guerriers laissaient avec dédain l'humble et pacifique avenir de clerc ou de moine, mais encore ceux mêmes qui devaient un jour succéder à ces guerriers, et porter dans les batailles la grande épée de leurs pères. De pareils commandements ne tendaient à rien moins qu'à former une société laïque éclairée, ce qui eût changé tout le moyen âge. Mais Charlemagne mort, cette noblesse à l'école jeta bien loin la grammaire latine et la grammaire tudesque, et vit avec joie s'ouvrir la carrière des guerres civiles, où chacun fait ce qu'il veut, et où le courage donne tout.

Du moins la société ecclésiastique conserva quelque chose de l'impulsion donnée aux études par Charlemagne. Sous le vaste édifice ébranlé en tous sens, mais point encore renversé, le neuvième siècle abrita un développement intellectuel qui ne manque pas d'une certaine grandeur. Hincmar remplaçait Alcuin, et Charles le Chauve s'efforçait d'imiter Charlemagne. En 855 la loi et un concile recommandèrent à l'envi l'enseignement des lettres divines et humaines; nouvelles tentatives en 859 pour restaurer les écoles carlovingiennes, « parce que cette interruption des études amène l'ignorance de la foi et la disette de toute science. » On trouve en 882 la première mention de l'école épiscopale de Paris, qui jeta plus tard tant d'éclat, et dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Riquier pour l'année 831 il est fait mention de deux cent cinquante-six volumes, parmi lesquels les *Eglogues* de Virgile et la *Rhétorique* de Cicéron, Térence, Macrobe, et peut-être Trogue Pompée, que nous avons perdu. Il y eut même un mouvement d'idées philosophiques et des disputes qui présageaient celles des grands siècles du moyen âge: le moine Gotteschalk avait cru trouver dans les écrits de saint Augustin le dogme de la prédestination. Combattu par le savant évêque de Mayence, Raban Maur, disciple d'Alcuin, condamné par deux conciles, il fut enfermé au fond d'un cloître par Hincmar, jusqu'à la fin de ses jours, sans avoir voulu se rétracter. Le célèbre Jean Scot Érigène (l'Irlandais), chargé par Hincmar de lui répondre, appela à son tour la répression par ses raisonnements purement humains, philosophiques, comme il les nommait lui-même, et puisés en effet dans l'étude de la philosophie des anciens.

Hincmar, dont nous venons de parler, a droit à une mention particulière. Si par ses nombreuses discussions théologiques, ses lettres, ses traités de toutes sortes, il occupa une grande place parmi ceux qui tentaient de réveiller la science endormie, il mérite surtout notre attention par le rôle politique qu'il a joué au milieu de cette société désordonnée du moyen âge, obligé qu'il fut de lutter contre les puissances du siècle, tantôt contre les passions des princes et les usurpations des seigneurs, tantôt contre les empiétements de la papauté, qui voulait amener l'épiscopat, alors si puissant, à une docile obéissance.

Hincmar, dont la vie commença avec le neuvième siècle et l'embrassa tout entier, avait vu Charlemagne. Admis dans la familiarité de Louis le Débonnaire, il fut élevé au siége archiépiscopal de Reims sous Charles le Chauve, en 845. Il n'en prit pas moins vis à-vis de ce prince le rôle d'un conseiller impérieux. Un jour que les gens de guerre du roi avaient commis des rapines, il lui écrivit: « Il est impie d'exiger de ses sujets des dons et des services, sans veiller à ce qu'ils restent en état de faire ce qu'on exige d'eux. » Envoyé à Louis le Germanique pour l'amener au repentir de ses fautes et de ses violences envers l'Église, il répondit à ce prince, qui se jetait à ses genoux et lui demandait pardon: « Moi, je te pardonne, mais pour le mal que tu as fait à l'Église je ne puis que t'apporter les moyens de te réconcilier avec Dieu. » Et ces moyens c'était une dure et humiliante pénitence. Bien qu'il n'eût pas à se louer de Nicolas Ier, Hincmar soutint ce

pontife dans sa lutte contre Lothaire II et Waldrade : il avait repoussé les ouvertures de ce prince et ne cessa de flétrir sa conduite. Malheureusement l'archevêque de Reims ne persévéra pas toujours dans cette ligne d'une morale inflexible. Il aida Charles le Chauve à s'emparer du royaume de Lorraine, et le sacra dans la cathédrale de Metz. Ces complaisances aux ambitions royales s'excusaient aux yeux d'Hincmar par le profit qu'en retirait l'Église. Il dit hautement en couronnant Charles le Chauve : « Nous nommons le roi *ut nobis præsit et prosit*, ce qui pourrait se traduire en français : *pour qu'il nous commande et pour qu'il nous serve.* » A Louis III, qui voulait donner un bénéfice à un prêtre et accusait l'archevêque d'ingratitude, parce qu'il s'y



Moines recevant la dîme.

opposait, il répondit : « Non, vous ne m'avez pas choisi pour me mettre à la tête de mon église ; mais moi, avec mes collègues et d'autres personnes fidèles à Dieu et à vos ancêtres, je vous ai choisi pour le gouvernement du royaume, sous la condition d'observer les lois selon votre devoir. » — « Les églises que Dieu nous a confiées, disait-il un autre jour à Louis le Germanique, ne sont pas tel ou tel bénéfice, telle ou telle propriété royale que tu puisses donner et retirer comme il te plaît : tout ce qui appartient à l'Église appartient à Dieu. Nous, évêques consacrés, nous ne sommes pas des hommes soumis aux puissances séculières, nous ne devons pas reconnaître un vasselage quelconque. » Grégoire VII ne parlera ni plus clairement ni

plns hardiment quand il voudra seconer les liens pesants dont la féodalité chargeait l'Église.

Mais cet évêque qui régentait si durement les rois fut lui-même contraint de plier la tête sous l'autorité pontificale. Nicolas Ier cassa une sentence qu'il avait rendue contre des clercs de l'Église de Reims, et Adrien II le blâma d'avoir donné les mains à l'entreprise de Charles le Chauve sur la Lorraine. Dans une cause où il s'agissait de son propre neven, évêque de Laon, il lui fallut se soumettre encore à une décision contraire de la papauté. Ainsi, tandis que l'autorité royale s'avilissait chaque jour, le souverain pontificat au contraire grandissait; c'était un signe qu'il allait bientôt dominer la société tout entière.



Gerbert, depuis le pape Sylvestre II.

Cependant à la fin du neuvième siècle, la confusion politique augmente; l'empire achève de s'écrouler; les seigneurs s'agitent, combattent, dépouillent, font le désordre à leur aise. Quelle place, au milieu de ces violences, pour les études? Aussi ne les trouve-t-on plus que dans quelqno monastère isolé, seul asile où se cachent, au dixième siècle, pour éviter le souffle des tempêtes, les derniers et pâles flambeaux de la science. Au dehors, nuit profonde : affreuse misère physique et morale; des pestes, des famines; il semble que la mort physique va s'emparer du monde, que la mort intellectuelle a déjà presque entièrement conquis : lui-même croit qu'il va périr. L'an 1000 approche, on ne bâtit plus, on ne répare plus, on n'amasse plus pour l'ave-

nir, du moins pour l'avenir d'ici-bas; on donne au clergé ses terres, ses maisons, *mundi fine appropinquante*, parce que la fin du monde approche.

Mais cette heure d'angoisse et d'inexprimable terreur se passe comme toutes les autres. Le soleil se lève encore le premier jour de l'an 1001. La vie suspendue reprend son cours avec une impétuosité nouvelle. Le monde remercie le Dieu qui l'a laissé vivre, par une grande pensée d'unité chrétienne et d'héroïsme religieux que le chef des chrétiens exprime : « Soldats du Christ, s'écrie le premier pape français, Sylvestre II (999-1003), en montrant Jérusalem saccagée, soldats du Christ, levez-vous, il faut combattre pour lui ! » Le siècle ne sera pas écoulé que des millions d'hommes auront répondu à cet appel.

En attendant, tous les bras travaillent : et la terre semble dépouiller sa vieillesse pour se revêtir d'une blanche parure d'églises nouvelles. On reconstruit les basiliques, on fonde des monastères. En huit siècles, 1108 seulement avaient été bâtis en France; 326 s'élèvent au onzième siècle, 802 au douzième. Le mouvement se remet en même temps dans les esprits. Sylvestre II en donne l'exemple; simple moine d'Aurillac, sous le nom de Gerbert, il était allé chez les musulmans d'Espagne, ou tout au moins chez les chrétiens qui les avoisinaient, étudier les lettres, l'algèbre, l'astronomie, et ouvrir à l'Europe catholique une source nouvelle de connaissances, la science arabe; il réunit une bibliothèque considérable; il construit des sphères; il imagine l'horloge à balancier, merveille qui le fait passer aux yeux de la oule pour un magicien vendu au diable.

La seconde renaissance se produit surtout en France, et plus particulièrement dans cette province de Normandie où s'était déjà montré, dans sa plus haute expression, l'esprit guerrier de la société féodale. Là se trouvent la magnifique abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille, restaurée par le duc en 1035; celle de Jumiéges, dont on voit encore les imposantes ruines; celle du Bec, fondée en 1040 et que rendit fameuse dès son origine la présence de deux grands docteurs, Lanfranc et saint Anselme; sans parler des monastères de Caen, de Rouen, d'Avranches, de Bayeux, de Fécamp et du Mont-Saint-Michel, « au milieu du danger de la mer. » Guillaume le Bâtard était appelé le Conquérant, mais aussi le Grand Bâtisseur.

Au fond de ces monastères les moines ne se contentent plus de copier les rares manuscrits qui ont survécu au naufrage de la civilisation antique. Ils sont curieux des événements qui s'accomplissent autour d'eux et les écrivent ou s'inquiètent d'affermir leur foi par des discussions théologiques qui redeviennent savantes. Richer, élève de Sylvestre II, et qui est médecin en même temps que moine, écrit, à l'abbaye de Saint-Remi, une histoire du dixième siècle dans laquelle il imite Salluste comme Éginhard imitait Suétone. Abbon, moine de Saint-Germain, chante en vers quelquefois boiteux les exploits du comte Eudes et des Parisiens contre les Northmans, dont un autre Guillaume compose l'histoire à l'abbaye de Jumiéges.

Pendant que ceux-là écrivent, d'autres enseignent, et les écoliers accourent. A Saint-Étienne de Caen l'Italien Lanfranc (1005-1089) avait plus de 4000 auditeurs. En vain il voulut fuir dans la solitude du Bec une illustration qui le poursuivait : elle le porta, malgré lui, sur le siége archiépiscopal de Cantorbéry. Cette activité renaissante de l'esprit s'écartait parfois des sentiers battus. Nous avons parlé de l'hérésie qui conduisit 13 malheureux au bûcher, en 1022. Une autre, suscitée par Bérenger de Tours, troubla plus de trente ans l'Église (1050-1080). Bérenger ne voyait, comme Scot Érigène, qu'un pur symbole dans l'Eucharistie, et soumettait les choses de la foi à la raison. « Il faut pourtant bien se résigner à ne pas comprendre, lui disait l'évêque de Liége, son ami, car comprendras-tu jamais la grande énigme de Dieu? » Mais Bérenger voulait se rendre compte de sa croyance et portait audacieusement sa raison au milieu des mystères. Il est un des précurseurs de Luther, quoique Luther n'ait rien connu de ses écrits. Lanfranc fut son principal adversaire.


Orcival.

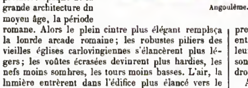
Saint Anselme, Italien comme Lanfranc, son successeur à l'abbaye du Bec et sur le siége de Cantorbéry, recommença la théologie dogmatique, à peu près délaissée depuis saint Augustin, c'est-à-dire depuis six siècles. Il s'établit, avec une foi absolue, au cœur du dogme chrétien, et employa toutes les forces de son puissant esprit et toutes les ressources de la dialectique, c'est-à-dire de l'art du raisonnement, à en démontrer la vérité. Il procède parfois avec la rigueur de Descartes, et la preuve fameuse de l'existence de Dieu donnée par le père de la philosophie moderne lorsqu'il s'élève du fait seul de la pensée à l'être absolu qui en renferme la raison et l'origine, n'est qu'un argument de saint Anselme.

Saint Anselme eut, comme Lanfranc, à faire tête à de hardis novateurs qui, s'aidant de la dialectique, cette dangereuse alliée de la théologie, ébranlaient les dogmes en voulant les soumettre au raisonnement sui-

vant les règles de la logique d'Aristote. Bérenger avait essayé d'interpréter le mystère de l'Eucharistie, Roscelin attaqua, vers 1085, celui de la Trinité, et la scolastique naissante commença, avec les querelles des *réalistes* et des *nominalistes*, les subtiles discussions qui stérilisèrent tant de laborieux efforts.

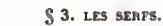
L'Église était alors non-seulement la foi, mais la science. Elle avait des docteurs; elle formait aussi et dirigeait les architectes, les peintres et les sculpteurs. Le dixième siècle avait peu construit; au onzième, quand la troisième année après l'époque fatale de l'an 1000, toute crainte se fut dissipée, les populations, comme par un élan de reconnaissance, travaillèrent dans toute la chrétienté à la reconstruction des basiliques, et l'on peut dater de ce moment la première époque de la grande architecture du moyen âge, la période

Angoulême.



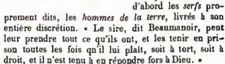
romane. Alors le plein cintre plus élégant remplaça la lourde arcade romaine; les robustes piliers des vieilles églises carlovingiennes s'élancèrent plus légers; les voûtes écrasées devinrent plus hardies, les nefs moins sombres, les tours moins basses. L'air, la lumière entrèrent dans l'édifice plus élancé vers le ciel; les *maîtres des œuvres vives* commencèrent à animer la pierre; déjà l'ogive se montrait, seulement, il est vrai, dans les voûtes et en vue de la solidité, non encore de l'agrément.

On peut prendre pour marquer ce progrès trois églises : celle d'Orcival en Auvergne, de la fin du dixième siècle ou du commencement du onzième, a déjà quelque élégance, mais peu d'élévation et d'ornements; point de portail principal, deux entrées seulement par les côtés; à quelle distance est-on du style ogival! La cathédrale d'Angoulême, de 1120, affecte encore les lignes droites et horizontales de l'ancien système d'architecture. Sa façade rectangulaire et sobre d'ornements n'offre que le plein cintre; l'ogive se montre à peine dans la nef. Mais Notre-Dame de Poitiers, du même siècle, est un des chefs-d'œuvre de l'architecture romane. Bas-reliefs, arcades, statues, ornementation variée, sont multipliés avec profusion sur sa riche façade que surmonte un fronton triangulaire peu élancé, où s'annonce déjà la forme pyramidale du style qui doit régner au siècle suivant. Le portail de l'église de Moissac, construit au commencement du douzième siècle, offre un autre exemple de la transition de l'arc à l'ogive; le plein cintre y est à peine brisé. C'est de plus un véritable musée de sculptures romanes.

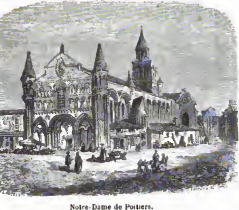


§ 3. LES SERFS.

Au onzième siècle, la France était couverte d'une multitude de fiefs, qui formaient chacun un État ayant sa vie propre, ses lois, ses coutumes, et son chef laïque ou ecclésiastique à peu près indépendant. Ce chef, ce noble, n'avait pas seulement des vassaux, il avait des sujets résidant sur la portion de son fief qu'il n'avait pas inféodée; et d'abord les *serfs* proprement dits, les *hommes de la terre*, livrés à son entière discrétion. « Le sire, dit Beaumanoir, peut leur prendre tout ce qu'ils ont, et les tenir en prison toutes les fois qu'il lui plaît, soit à tort, soit à droit, et il n'est tenu à en répondre fors à Dieu. »



Au-dessus sont les *mainmortables*, « plus débonnairement traités, continue le vieux juriste du Beauvaisis; car le seigneur ne leur peut rien demander si ils ne meffont, fors leurs cens et leurs rentes et leurs redevances qu'ils ont accoustumé à payer pour leurs servitudes. » Mais le mainmortable ne peut se marier sans le consentement du seigneur, et s'il prend femme franche ou née hors de la seigneurie, « il convient qu'il fine (finance) à la volonté du seigneur. » C'est le droit de *formariage*. Les enfants seront également partagés entre les deux seigneurs. S'il n'y en a qu'un, il sera au seigneur de la mère. A la mort des mainmortables, tout ce qu'ils possèdent appartient au seigneur. Pour eux, nul moyen d'échapper à la rude main qui les courbe sur le sillon. Si loin qu'ils aillent, le droit de *suite* s'attache à leur personne et à leur pécule; le sire hérite partout de son sert.



Notre-Dame de Poitiers.

A un degré supérieur se trouvent les tenanciers



Serfs travaillant pour le seigneur.

libres appelés vilains, manants ou roturiers. Leur condition était moins précaire. Ils avaient sauvé leur liberté, que le serf ne possédait pas, et ils tenaient, à condition d'une rente annuelle et de corvées, les terres censives que le propriétaire domanial leur avait concédées, et qu'ils pouvaient transmettre avec tous leurs biens à leurs enfants. Mais, tandis que les tenures bénéficiaires ou fiefs étaient sous la garantie d'un droit public et bien déterminé, les tenures censives étaient dans la juridiction absolue du propriétaire et garanties seulement par des conventions privées. C'est pourquoi les vilains, surtout ceux des campagnes, qu'il n'était pas nécessaire de ménager comme ceux des grandes villes, étaient-ils, eux aussi, soumis à un pouvoir le plus souvent illimité. On lit dans un ancien document, au sujet des seigneurs : « Ils sont seigneurs du ciel à la terre, et ils ont juridiction sur et sous terre...., sur cou et tête, sur eau, vents et prairies. » Le vilain ne pouvait *fausser jugement*, car la loi féodale disait : « Entre toi, seigneur, et toi, vilain, il n'y a juge fors Dieu. » — « Nous reconnaissons à notre gracieux seigneur, dit une autre formule, le ban et la convocation ; la haute forêt, l'oiseau dans l'air, le poisson dans l'eau qui coule, la bête au buisson aussi loin que notre gracieux seigneur, ou le serviteur de sa grâce, pourra la forcer. Pour ce, notre gracieux seigneur prendra sous son appui et protection la veuve et l'orphelin, comme aussi l'homme du pays. » Ainsi abandon de tout droit au seigneur, mais en échange il devra défendre le faible. Tel est le principe de la société féodale à l'égard des sujets. La royauté ne remplissant plus l'office pour lequel elle est instituée, on demandait aux évêques, aux comtes, aux barons, à tous les puissants, la protection qu'on ne pouvait pas attendre du chef nominal de l'État.

Tout appartenait au seigneur ; mais comme il n'y avait ni industrie ni commerce, ni le luxe qui permet



Redevances bizarres. (Page 174, col. 1.)

à un seul de consommer en quelques instants le fruit du travail de beaucoup, les exigences du seigneur ne furent point d'abord oppressives, et, pour les vilains, elles étaient régulièrement déterminées, comme le sont aujourd'hui les droits du propriétaire à l'égard de ses fermiers. Seulement il faut toujours au moyen âge faire la part de l'arbitraire et des violences que la loi maintenant ne souffrirait plus. Les obligations des vilains étaient donc, soit des redevances en nature, comme des provisions, du blé, du bétail, de la volaille, les produits de la terre et de la ferme; soit du travail, ou services de corps, comme les corvées sur les terres et dans les vignes du seigneur, pour la construction du château ou le curage des fossés, pour la réparation des routes et la confection des meubles et des ustensiles, fers de cheval, socs de charrue, voitures. Il faut ajouter aux revenus du seigneur les droits de mutation sur les terres censives, ceux qu'il percevait sur les mainmortables; le profit des amendes, confiscations, déshérences, épaves et droits d'aubaine; les péages; les droits sur les foires et marchés, les droits de chasse et de pêche. Il y avait encore les droits de banalité, c'est-à-dire l'obligation de se servir, moyennant indemnité, du moulin, du four, du pressoir, du rouissoir, etc., du seigneur; l'obligation de faire le guet ou la garde dans les châteaux.

Dans les villes et partout où il y avait un peu de fortune, le seigneur ne se faisait pas faute, bien entendu, d'exiger des redevances en argent et d'imposer des tailles arbitraires. Mais laissons faire au temps. Écoutons déjà ces paroles d'un clerc : « Le seigneur qui prend des droits injustes de son vilain les prend au péril de son âme. » Si la crainte du ciel ne suffit, voici les communes qui arrivent, et les gens du roi ne tarderont guère.

Il y avait aussi des redevances bizarres pour égayer cette vie si triste du seigneur féodal, enfermé tout l'an entre les sombres murailles de son manoir. A Bologne, en Italie, le tenancier des bénédictins de Saint-Procule payait, à titre de redevance, la fumée d'un chapon bouilli. Chaque année il apportait son chapon à l'abbé, entre deux plats, le découvrait et, la fumée partie, était quitte : il remportait son chapon. Ailleurs les paysans amenaient solennellement au seigneur, sur une voiture traînée par quatre chevaux, un petit oiseau; ou bien c'était un arbre de mai orné de rubans. A Langeac, le jour de la fête de saint Gilles, un châtelain jetait un millier d'œufs à la tête de ses paysans; en Bretagne, on apportait chez un seigneur un œuf garrotté sur un grand chariot traîné par dix bœufs. Le porteur de singes est quitte, d'après une ordonnance de saint Louis, en faisant jouer son singe devant le péager du seigneur; le jongleur ne doit qu'une chanson. Les seigneurs eux-mêmes ne se refusent pas quelquefois à jouer un rôle dans ces comédies populaires. Le margrave de Juliers, à son entrée solennelle, devait être monté sur un cheval borgne avec une selle de bois et une bride d'écorce de tilleul, deux éperons d'aubépine et un bâton blanc. Quand l'abbé de Figeac faisait sa rentrée dans la ville, le seigneur de Monbrun le recevait revêtu d'un costume grotesque et une jambe nue.

La féodalité, ennuyée d'elle-même, riait donc quelquefois avec le pauvre peuple, comme faisait aussi l'Église quand elle autorisait la célébration, dans ses basiliques, de la fête de l'Ane. Les puissants, les heureux, en ces temps si tristes et si durs où la misère était partout, la sécurité nulle part, devaient bien à leurs vilains et manants quelques instants d'oubli et de gaieté.

Ç'a été, en effet, un temps bien dur pour la pauvre peuple que ce moyen âge, où, malgré toutes les formules et toutes les conventions, les nobles ne croyaient qu'au droit de l'épée. En théorie, les principes de la relation féodale sont fort beaux, en réalité ils menaient à l'anarchie, car les institutions judiciaires étaient trop défectueuses pour que le lien vassalitique ne fût pas, à chaque instant, brisé. Là fut le principe de ces interminables guerres qui s'élevèrent sur tous les points de la France et qui furent la grande désolation de cette époque. Chacun pouvant en appeler à son épée d'un tort éprouvé ou d'une sentence qu'il estimait injuste, l'état de guerre fut l'état habituel de cette société. Toute colline devint une forteresse, toute plaine un champ de bataille. Cantonnés dans des châteaux forts, couverts d'armures de fer, entourés d'hommes d'armes, les seigneurs féodaux, les tyrans, comme le moine Richer les appelle, n'aimèrent que les combats et ne connurent d'autre moyen de s'enrichir que le pillage. Plus de commerce, car les routes n'étaient pas sûres; plus d'industrie, car les seigneurs, maîtres aussi des villes, rançonnaient les bourgeois dès que ceux-ci laissaient paraître quelque peu d'opulence. Partout les coutumes les plus diverses, puisqu'il n'y avait plus de législation générale, chaque noble ayant seul pouvoir législatif sur son fief; partout aussi la plus profonde ignorance, si ce n'est au fond de quelques monastères; et le clergé, gardien des lois morales, réduit non à interdire la violence, mais à la régulariser en établissant la trêve de Dieu qui défendait de tuer ou de voler du mercredi soir au lundi matin.

Sur qui retombait tout le poids de ces guerres féodales? Elles étaient fort peu meurtrières pour le noble bardé de fer; mais elles l'étaient beaucoup pour le manant, à peu près sans armure défensive. A Breuneville, où combattent les deux rois de France et d'Angleterre, 900 chevaliers sont engagés, 3 seulement restent sur la place. A Bouvines, Philippe Auguste est renversé de son cheval et reste quelque temps sans défense aux mains des fantassins ennemis; ils cherchent vainement un défaut dans son armure pour y faire passer la lame d'un poignard, et ils le frappent de masses d'armes qui ne peuvent enfoncer sa cuirasse. Les chevaliers ont tout loisir de venir le délivrer et le remettre en selle. Après quoi il se jette avec eux au milieu de cette ribaudaille, où les longues lances et les pesantes haches ne frappent pas un coup en vain. Le seigneur pris, autre calamité : il faut payer sa rançon. Mais qui payait la chaumière et la moisson brûlées du pauvre diable? qui pansait ses blessures? qui nourrissait tant de veuves et d'orphelins?

Deux auteurs contemporains, deux historiens des croisades peignent ainsi ces temps désastreux : « Avant que les chrétiens partissent pour les contrées d'outre-mer, dit Guibert de Nogent, le royaume de France était en proie à des troubles et à des hostilités perpétuels. On n'entendait parler que de brigandages commis sur les voies publiques. Les incendies étaient innombrables, et la guerre sévissait de toutes parts sans autre cause qu'une insatiable cupidité. Bref, des hommes avides ne respectaient aucune propriété et se livraient au pillage avec une audace effrénée. » Et Guillaume, archevêque de Tyr : « Il n'y avait aucune sécurité pour les propriétés; quelqu'un était-il regardé comme riche,

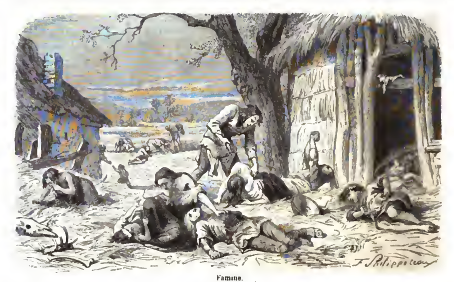
c'était un motif suffisant pour le jeter en prison, le retenir dans les fers et lui faire subir de cruelles tortures. Des brigands ceints du glaive assiégeaient les routes, dressaient des embûches et n'épargnaient ni les étrangers, ni les hommes consacrés à Dieu. Les villes et les places fortes n'étaient pas même à l'abri de ces calamités; des sicaires en rendaient les rues et les places dangereuses pour les gens de bien. »



Seigneur féodal revenant d'une excursion.

Le chroniqueur Raoul Glabert raconte de la manière suivante une famine qui arriva en l'an 1033 et dont il fut témoin. « Des pluies continuelles avaient noyé la terre, la moisson fut perdue, et il fallut, grands et pe-

tits, se nourrir de bêtes et d'oiseaux. Cette ressource épuisée, la faim se fit cruellement sentir, et, après avoir essayé de se nourrir avec l'écorce des arbres on l'herbe des ruisseaux, il fallut se résoudre à manger des cadavres. Le voyageur assailli succombait sous les coups de ses agresseurs ; ses membres étaient déchirés, grillés au feu et dévorés. D'autres, fuyant leur pays et croyant fuir la famine, recevaient l'hospitalité sur les chemins, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour en faire leur nourriture. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart, et ils les immolaient à leur faim. Les cadavres furent déterrés en beaucoup d'endroits pour servir à ces tristes repas. Un misérable osa même porter de la chair humaine au marché pour la vendre cuite. Arrêté, il ne chercha pas à nier son crime; on le garrotta et on le jeta dans les flammes. Un autre alla dérober cette chair qu'on avait enterrée, la mangea et fut brûlé de même.



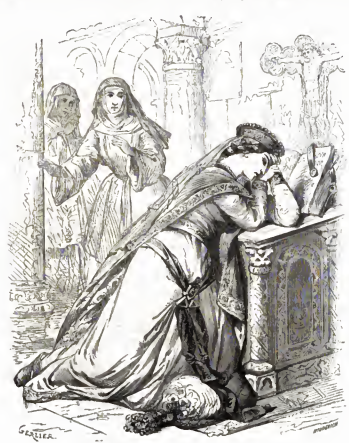
Famine.



Les cadavres furent déterrés.

« On trouve, à trois milles de Mâcon, dans la forêt de Châtenay, une église isolée consacrée à saint Jean. Un scélérat s'était construit non loin de là une cabane où il égorgeait tous les passants et les voyageurs qui s'arrêtaient chez lui. Le monstre se nourrissait ensuite

de lenrs cadavres. Un homme, nn jour, vint y demander l'hospitalité avec sa femme, et se reposa quelqnes instants; mais, en jetant les yeux snr tous les coins de la cabane, il y vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. A cette vue il se trouble, pâlit et veut sortir. Mais son hôte s'y oppose. La crainte de la mort double les forces du voyageur; il s'échappe avec sa femme et court en toute hâte à la ville communiquer au prince Othon et anx habitants cette affreuse découverte. On envoie à l'instant un grand nombre d'hommes ponr vérifier le fait; ils trouvent, à leur arrivée, cette bête féroce dans son repaire avec quarante-hnit têtes d'hommes qn'il avait égorgés et dont il avait mangé la chair. On l'emmène à la ville, on l'attache à une poutre dans un cellier, et on le jette dans le fen. Nous avons nous-même assisté à l'exécution. On essaya, dans la même province, nn moyen dont nous ne croyons pas qu'on se soit jamais avisé ailleurs. Beancoup de personnes mêlaient une terre blanche semblable à l'argile avec ce qu'elles avaient de son et de farine, et elles en formaient des pains pour satisfaire leur faim cruelle. C'était le seul espoir qui lenr restât d'échapper à la mort, et le



La comtesse Bertrade à Fontrevrault. (Page 178, col 2.)

succès ne répondit pas à leurs vœnx. Tons les visages étaient pâles et décharnés, la peau tendne et enflée, la voix grêle et imitant le cri plaintif des oiseaux expirants. Le grand nombre des morts ne permettait pas de lenr donner la sépulture, et les lonps, depnis longtemps attirés par l'odeur des cadavres, venaient déchirer leur proie. Comme on ne ponvait pas donner à tous les morts une sépulture particulière à cause de lenr grand nombre, des hommes pleins de la grâce de Dien creusèrent dans qnelques endroits des fosses nommées charniers, où l'on mettait 500 corps et qnelquefois plus, quand elles ponvaient en contenir davantage. Ils gisaient là confondns, pêle-mêle, demi-nns, sonvent même sans ancun vêtement. Les carrefours, les fossés dans les champs servaient aussi de cimetières. »

Ce lugubre récit d'un témoin oculaire montre ce que l'absence de commerce et d'administration faisait sonffrir au moyen âge. Aujourd'hui l'esprit d'ordre et de prévoyance sait si bien combattre de pareils fléaux, qu'ils laissent en somme pen de misère là où ils ont passé, et, ce qni vaut mieux encore, ils n'ébranlent point la moralité pnblique. Autrefois rien ne pouvait

parer aux intempéries des saisons. Toute récolte médiocre amenait la disette, toute disette la famine, et avec la famine les crimes et les atrocités qu'on vient de lire. Sur 70 années, de 970 à 1040, il y en eut 48 de famine ou d'épidémie.

Cependant la marche générale de la civilisation n'est jamais si complétement suspendue que trois siècles puissent être complétement stériles pour l'humanité. On a déjà vu dans l'Église la pensée renaître, et dans la société laïque la poésie se montrer. Il y eut même progrès dans la moralité, du moins pour la classe dominante. Dans l'isolement où chacun vivait, exposé à tous les périls, l'âme se retrempa pour y faire face. Le sentiment de la dignité de l'homme, que le despotisme détruit, fut retrouvé; et cette société, qui versa le sang avec une si déplorable facilité, montra souvent une élévation morale qui n'est que de cet âge. Les vices bas, la lâcheté des Romains de la décadence ou des peuples asservis, lui furent inconnus, et il a légué aux temps modernes le sentiment de l'honneur. La noblesse féodale savait mourir; c'est la première condition pour savoir bien vivre.

Une autre conséquence heureuse fut la réorganisation de la famille. Dans les cités antiques, l'homme vivait hors de sa maison, aux champs ou au forum; il connaissait à peine sa femme et ses enfants, et avait sur eux droit de vie et de mort. Sous la première race, l'habitude de la polygamie et la facilité des divorces empêchèrent la famille de se constituer sur des bases meilleures. Dans la société féodale, où l'homme vivait dans l'isolement, le père fut rapproché des siens. Quand les combats le laissaient oisif au fond de ce château perché sur la montagne comme un nid d'aigle, il ne trouvait, pour occuper sa vie et son cœur, que la mère de ses enfants. L'Église, qui avait courbé ces rudes soldats aux pieds d'une vierge, qui leur faisait respecter dans la Mère du Sauveur toutes les vertus de la femme, adoucit l'humeur farouche de ces batailleurs, et les prépara à tomber sous le charme de l'esprit plus fin, des sentiments plus délicats que la nature a départis à l'autre sexe. La femme reprit alors son rang dans la famille et dans la société, celui que déjà la loi mosaïque lui donnait. On alla même plus loin : elle devint l'objet d'un culte qui créa des sentiments nouveaux dont la poésie des troubadours et des trouvères s'empara, et que la chevalerie mit en action. Ainsi, dans la belle légende de saint Christophe, le fort est vaincu par le faible, le géant par l'enfant.

Cela se voit dans une institution singulière de ce temps, l'abbaye de Fontevrault, que Robert d'Arbrissel fonda près de Saumur, vers l'an 1100. C'était un pieux cénobite, un savant docteur, mais aussi un orateur populaire doué d'une grande puissance de parole. Il avait quitté jeune encore le pays à demi barbare où il était né, aux environs de Rennes, pour se faire le disciple de Guillaume de Champeaux et d'Abélard. Quand il eut épuisé la science de son temps, il retourna à Rennes comme archiprêtre. Une vie calme dans l'ombre et le silence ne pouvait satisfaire son âme ardente : il se mit à combattre les vices, à réprimer les scandales, à arracher les églises des mains des laïques, et gagna par son zèle des persécutions et l'exil. Après un séjour de deux ans à Angers, où il exerça bien vite le même ascendant, il fut chargé par le pape Urbain II de prêcher la réforme des mœurs

Le voilà parti, entraînant sur ses pas des populations entières, les femmes surtout, qui ne pouvaient résister à ses douces et pathétiques exhortations. La noble dame quittait son château, la paysanne sa chaumière, la jeune fille ses parents, la courtisane même ses honteux plaisirs, et les hommes leurs travaux, pour errer à la suite de ce divin semeur de paroles, comme l'appelle son biographe. Autour de lui hommes et femmes mangeaient ensemble et reposaient chastement au milieu des champs, le missionnaire et les autres clercs se tenant au milieu d'eux et les éveillant de temps à autre pour prier à haute voix. Ils ne vivaient que de la charité publique; aussi étaient-ils fort à charge aux lieux où ils passaient. De là des plaintes, des scandales. Robert alors divisa cette foule et la partagea entre ses disciples. Pour lui, il ne garda qu'un petit noyau de ses meilleurs élèves et toutes les femmes, dont le nombre s'élevait à plus de deux mille. Sur les confins de la Touraine, du Poitou et de l'Anjou, près d'une source d'eau vive appelée la fontaine d'Évrault, il s'arrêta, obtint la concession d'un terrain, construisit des cabanes et conçut l'idée de former une vaste congrégation de femmes, auxquelles serait adjoint un petit nombre d'hommes pour les protéger et les servir. Il traça trois quartiers, éleva trois églises, pour les vierges, pour les matrones et pour les femmes repenties. Celles-ci étaient consacrées au service des malades. On peut donc dire que la communauté se composait à l'origine de trois établissements distincts : un couvent, un pénitencier, un hôpital. Robert d'Arbrissel se vit bientôt en butte aux attaques les plus calomnieuses. Sa vie au milieu d'un grand nombre de femmes excita même parmi ses frères une réprobation générale : il comprit le danger et donna à sa congrégation la règle la plus sévère. Il séquestra les religieuses; il leur imposa le silence perpétuel. Il prescrivit qu'aucun religieux n'entrerait jamais dans l'enceinte habitée par les religieuses, pas même pour leur donner le viatique ou l'extrême-onction. Les religieuses malades et l'abbesse elle-même, à l'approche de la mort, devaient se faire porter à l'église, seul lieu où le prêtre pût approcher d'elles. Ainsi les femmes étaient cloîtrées et priaient, les hommes travaillaient aux champs, desséchaient les marais, défrichaient les landes et restaient les serviteurs perpétuels des femmes. L'abbaye était gouvernée par une abbesse, « parce que, disait la bulle de confirmation, Jésus-Christ en mourant avait donné pour fils à sa mère le disciple bien-aimé. » Fontevrault devint rapidement célèbre. Bertrade, la trop fameuse comtesse d'Anjou, que Philippe avait enlevée à son mari, voulut terminer sa vie dans la pénitence, sous les lois rigides de Robert d'Arbrissel.

Hors de la famille, l'État sans doute est alors bien mal organisé. Il faut pourtant faire attention, malgré tous les faits contraires, à la théorie politique que cette société représente. Si le serf n'y a pas de droits, le vassal en a, et de fort étendus. Le lien féodal n'était formé qu'à des conditions bien connues et acceptées d'avance par lui; des conditions nouvelles ne pouvaient lui être imposées que de son aveu. De là ces grandes et fortes maximes de droit public qui, à travers mille violations, sont arrivées jusqu'à nous : nulle taxe ne peut être exigée qu'après le consentement des contribuables; nulle loi n'est valable si elle n'est acceptée par ceux qui lui devront obéissance; nulle sentence n'est légi-


Bénédictin.
Abbé bénédictin.
Cistercien (de l'ordre de Cîteaux).
Abbesse des Bénédictines.
Moines et lecteur.
Groupe de Cisterciens.
Frères servants.
Abbé en voyage.
Évêque, abbé et clerc.

Ordres religieux du onzième siècle (d'après d'anciens manuscrits du *British Museum*).

time si elle n'est rendue par les pairs de l'accusé. Voilà les droits de la société féodale que les états généraux de 1789 retrouvèrent sous les débris de la monarchie absolue; et, comme garantie de ces droits, le vassal a la faculté de rompre le lien vassalitique en rendant son fief, ou de répondre par la guerre à un déni de justice du suzerain. Ce droit de résistance armée, que saint Louis lui-même reconnut, conduisit, il est vrai, à l'anarchie; il faisait la société faible, mais il faisait l'individu bien fort. Et c'est par là qu'il fallait commencer. Avant de songer à constituer savamment l'État, il était nécessaire de relever l'individu, la famille : cette double tâche fut l'œuvre du moyen âge.

L'Église y travailla énergiquement, en établissant la sainteté du mariage, même pour le serf; en prêchant l'égalité de tous les hommes devant Dieu, ce qui était une menace contre les grandes inégalités de la terre; en proclamant par le principe de l'élection, qu'elle conserva pour elle-même au sommet de sa hiérarchie, les droits de l'intelligence, en face du monde féodal qui ne reconnaissait que les droits du sang; en couronnant enfin de la triple couronne et en faisant asseoir dans la chaire de Saint-Pierre, d'où ils avaient le pied sur la tête des rois, un serf, comme Adrien IV, ou le fils d'un pauvre charpentier, comme Grégoire VII.

Voilà les services réels que ce moyen âge, si décrié d'un côté, si vanté de l'autre, a rendus à l'humanité. Il fut l'âge des violences et de la confusion, des ténèbres épaisses et des calamités sans nombre, mais il fut aussi celui de la foi, de l'honneur, de l'amour, âge poétique s'il y en eut jamais, quand il est vu à distance, et dont un de nos écrivains a esquissé ce portrait flatté : « Le moyen âge, c'est le baron dans sa tour, la guette sur les créneaux, le saint dans son monastère, les dames au clair visage cueillant les fleurs de mai ou, du haut des balcons, attendant les nouvelles; l'ermite au fond du bois qui lit son livre enluminé; la damoiselle sur son palefroi pommelé; les messagers, les pèlerins, les nains, assis et devisant dans la salle pavée; le bourgeois sous la poterne, le serf sur la glèbe; les pavillons tendus au vent, les enseignes brodées et dépliées; les chasses au faucon, à l'émerillon; les jugements par le feu, par l'eau, par le duel; les plaids, les joutes; les épées héroïques : la Durandal, la Joyeuse, la Hauteclaire; les chevaux piaffants et nommés par leurs noms, à l'instar d'Homère, le Bayard des fils Aymon, le Blanchard de Charlemagne, le Valentin de Roland; tout ce qui accompagnait et suivait les disputes des seigneurs, défis, pourparlers, injures, prises d'armes, convocation du ban et de l'arrière-ban, machines de guerre, engins, assauts, pluies de flèches d'acier, famines, meurtres, tours démantelées; c'est-à-dire le spectacle d'une vie bruyante, silencieuse, variée, monotone, religieuse, guerrière, où tous les extrêmes étaient rassemblés! »



Châtelaine du moyen âge.



CHAPITRE XIX.

ENTREPRISES EXTÉRIEURES DANS LA SECONDE MOITIÉ DU ONZIÈME SIÈCLE.

§ I. LES PÈLERINAGES; LE PAPE GRÉGOIRE VII; FONDATION PAR LES NORMANDS DU ROYAUME DES DEUX-SICILES.

Le onzième siècle est le temps de la foi la plus ardente des populations. On venait d'échapper aux terreurs qu'avait causées l'approche de l'an 1000, où le monde, pensait-on, devait finir; et les peuples, heureux de vivre, témoignaient leur reconnaissance par un redoublement de ferveur. « Les basiliques, dit un des pieux et brillants esprits de ce temps, le chroniqueur Raoul Glaber, les basiliques furent alors renouvelées dans presque tout l'univers, et les peuples chrétiens semblaient rivaliser entre eux de magnificence. On eût dit que le monde entier avait secoué les haillons du vieil âge pour revêtir la robe blanche des églises. Partout la piété retrouvait des reliques de saints oubliés, et des monastères s'élevaient sur leurs tombeaux. A l'annonce de quelque pieuse découverte, la foule accourait des provinces voisines. On venait de loin, car le saint semblait être au bout du voyage. Peu à peu, on s'enhardit à aller plus loin encore, à Saint-Martin de Tours, sur la Loire, à Saint-Jacques de Compostelle, en Galice, au Mont-Cassin, en Italie, aux tombeaux des saints apôtres, à Rome. De là à Jérusalem il n'y avait plus que la mer à passer. C'était bien périlleux; mais la foi ne comptait pas les périls. » Le moine Glaber atteste que, dès le temps du roi Henri, « une foule innombrable venait des extrémités du monde visiter le saint sépulcre à Jérusalem. D'abord la basse classe du peuple, puis la classe moyenne, puis les comtes, les margraves, les prélats, enfin, ce qui ne s'était jamais vu, beaucoup de femmes, nobles ou pauvres, entreprirent ce pèlerinage, et plusieurs témoignaient le plus ardent désir de mourir à Jérusalem plutôt que de rentrer dans leur pays. » Foulques Nerra, comte d'Anjou, y alla trois fois, la dernière en 1039. Robert le Magnifique, duc de Normandie, fit aussi ce pèlerinage et mourut à Nicée (1035). Les comtes de Barcelone, de Flandre, de Verdun, tentèrent le voyage et réussirent. En 1054, l'évêque de Cambrai partit avec trois mille Flamands; en 1067, quatre évêques allemands, avec sept mille hommes.

Guillaume le Conquérant.

Ainsi le monde, immobilisé depuis deux siècles par la féodalité, se remettait de lui-même en mouvement, lorsque Grégoire VII lui donna une nouvelle secousse qui ébranla l'Église, et par elle la société laïque. Le principe de la féodalité étant la possession du sol, on ne concevait aucune autorité sans propriété. Les évêchés furent mis au nombre des fiefs et se régirent d'après les lois féodales. La transmission s'en fit comme pour les autres bénéfices. Les évêchés et les abbayes, à la mort du possesseur, tombaient entre les mains du suzerain, qui, pendant la vacance du siége, en recueillait les revenus, nommait le nouveau titulaire et, suivant l'usage, lui donnait l'investiture. L'évêque jurait foi et hommage à son seigneur, le seigneur lui remettait l'anneau et la crosse,

emblèmes d'un pouvoir tout spirituel; il semblait ainsi lui conférer une dignité morale et lui donner les pouvoirs religieux. Se soumettre au droit d'investiture, c'était donc pour l'Église reconnaître qu'elle relevait de l'autorité temporelle; c'était abaisser la crosse devant l'épée. Les seigneurs ne se demandaient pas si la dignité d'évêque était distincte des biens attachés à ce titre, s'ils avaient qualité pour accorder ceux-ci et non celle-là : ils ne comprenaient qu'une chose, leur force et leur souveraineté féodale. Ils voyaient dans les évêques des vassaux revêtus d'un ministère sacré; ils ne séparaient pas le vassal du ministre de Dieu, le pontife du possesseur de fief. Même ils voulurent vendre les dignités ecclésiastiques comme d'autres dignités, et compter les prélats parmi leurs hommes d'armes. Les évêques dès lors prirent les habitudes des seigneurs féodaux. La discipline se relâcha comme les mœurs. Le célibat ne fut plus rigoureusement observé; et il sembla que les charges dans l'Église allaient devenir héréditaires, comme l'étaient devenues celles de l'État. Les nobles les envahissaient : « Les sanctuaires, dit un écrivain du temps, ne retentissent plus du chant des psaumes et des louanges de Dieu, mais du bruit des armes et des aboiements des meutes de chasse. »

Rétablir l'antique discipline de l'Église, puis supprimer les investitures, cause incessante de corruption; mettre sur tous les siéges des évêques pieux et austères qui ne reconnaîtraient d'autre chef que le pape; faire de l'Église un corps puissant qui réformerait le monde en le gouvernant, et dont la tête serait à Rome : voilà ce que se proposa un moine devenu pape sous le nom de Grégoire VII, et ce qu'il était inévitable qu'un jour ou l'autre un pape se proposerait.

Hildebrand, longtemps moine en France, à Cluny, monta sur le trône pontifical en 1073. Après avoir, par la rigueur de ses arrêts, rendu au clergé les vertus de l'abstinence et du sacrifice, il s'attaqua ouvertement au prince qui faisait le plus grand abus des investitures, à Henri IV, empereur d'Allemagne. Henri, excommunié, abandonné par ses peuples, fut forcé d'abaisser la majesté impériale et de venir à la porte du château de Canossa demander l'absolution à l'inflexible Grégoire, qui le laissa attendre trois jours, les pieds nus dans la neige, et ne l'admit devant lui qu'après cette dure et humiliante pénitence.

La papauté cependant n'avait point pour se soutenir une puissance matérielle assez forte. Rome fut prise. Grégoire vaincu, fugitif, se retira à Salerne et mourut en répétant ces paroles amères : « J'ai aimé la justice, j'ai fui l'iniquité, voilà pourquoi je meurs dans l'exil. » Il ne mourut pourtant pas tout entier. Le saint-siége avait repris par lui une vie nouvelle, l'Église une influence plus grande sur les populations et sur les affaires du siècle. Elle dut à Grégoire VII de pouvoir accomplir un des événements les plus considérables du moyen âge, de changer les pèlerinages en croisades.

Il y eut d'abord comme des croisades particulières, c'est-à-dire des expéditions militaires faites sous l'influence du saint-siége, et pour éloigner de lui un péril ou pour rétablir son autorité méconnue. Ainsi des pèlerins normands venus à Rome, vers l'an 1016, furent employés par le pape contre les Grecs qui attaquaient Bénévent. D'autres, revenant de Jérusalem, aidèrent les habitants de Salerne à chasser les Sarrasins, qui les assiégeaient. Le bruit de leurs succès, celui surtout du butin qu'ils enlevèrent, firent accourir d'autres Normands. Il en vint tant qu'ils se trouvèrent assez forts pour rester les maîtres du pays. Le pape Léon IX, commençant à se repentir de s'être donné de si vaillants voisins, marcha contre eux avec une armée d'Allemands. Ils le firent prisonnier. Mais ils se souvinrent que le pontife disposait des couronnes, et qu'il pouvait donner le droit à celui qui n'avait que la force. Ils s'agenouillèrent devant leur prisonnier, se déclarèrent ses vassaux, et reçurent de lui en fief tout ce qu'ils avaient conquis (1053). Le pape sortit de captivité suzerain d'un nouvel État. C'était le duché de Pouille, auquel les Normands ajoutèrent bientôt la Sicile; le tout fut réuni, en 1130, sous le nom de royaume des Deux-Siciles; et une dynastie normande, ayant pour chefs Robert Guiscard et Roger, les fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme de Coutances, régna à Naples, où des comtes d'Anjou portèrent aussi la couronne, où la maison de Bourbon était naguère encore souveraine.

§ 2. CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES FRANÇAIS ET FONDATION DU ROYAUME DE PORTUGAL.

Une autre dynastie normande s'assit, dans le même temps, sur le trône d'Angleterre. La grande île de Bretagne, conquise au cinquième siècle par les Saxons et les Anglais, l'avait été encore une fois au onzième par les Danois. Ceux-ci ne purent la garder longtemps. Édouard le Confesseur, descendant des anciens rois du pays, recouvra la couronne en 1042; mais il prépara le succès d'une invasion nouvelle par la faveur qu'il montra aux Normands, parmi lesquels il avait vécu durant son exil. Il en attira un grand nombre à sa cour, leur distribua les principales fonctions et accorda un grand crédit à Eustache, comte de Boulogne, son beau-frère. Quand le duc de Normandie, Guillaume II, fils bâtard du duc Robert le Diable, vint rendre visite au roi anglo-saxon, il vit des Normands partout : à la tête des troupes, dans les forteresses, dans les évêchés; il lui sembla que la conquête de l'Angleterre était à moitié faite, et il revint en songeant qu'il serait facile de changer sa couronne de duc contre cette couronne de roi. Mais les Saxons avaient été blessés du fastueux appareil dans lequel Guillaume s'était montré, et des égards qu'avaient eus pour lui les Normands, qui l'avaient reçu en souverain. Ils forcèrent Édouard à renvoyer ses amis outre Manche, et le Saxon Harold eut toute influence à la cour et dans le pays.

Édouard avait autrefois livré des otages à Guillaume; il chargea Harold d'aller les réclamer. Le duc l'accueillit avec honneur. Un jour qu'ils chevauchaient ensemble : « Quand Édouard et moi, dit le Normand, nous vivions comme deux frères, il me promit que, s'il devenait roi d'Angleterre, il me ferait son héritier; Harold, si tu m'aidais à le devenir, je te comblerais de biens; promets-moi de me livrer le château de Douvres et, en attendant, laisse-moi un des otages. » Harold promit vaguement, n'osant refuser à l'homme qui le tenait en son pouvoir. Arrivé à Bayeux, en présence de sa cour, Guillaume l'invita à jurer sur deux petits reliquaires qu'il exécuterait ses promesses. Harold jura : il lui sembla qu'un serment prêté sur

deux petits reliquaires n'était pas un serment de grande conséquence ; mais Guillaume l'avait trompé : il y avait dessous une grande cuve pleine d'ossements ; quand on la déconvrit, Harold pâlit : comment se parjurer sur les corps de tous les saints?

Son retour fnt suivi de la mort d'Édonard. Le wittenagemot, ou grand conseil national, lui donna la couronne. Aussitôt Guillaume lni envoya rappeler ses promesses « faites sur de bons et saints reliquaires. » Harold répondit qu'arrachées par la force, elles étaient sans valenr, et que d'ailleurs sa royauté appartenait au penple saxon. Gnillaume traita le Saxon d'usurpateur, de sacrilége, et en appela à la cour de Rome. Hildebrand, qni la dirigeait, et qui se plaignait que le denier de Saint-Pierre, tribnt imposé aux Saxons par un des rois danois, en favenr de l'Église romaine, ne fût plns payé, fit excommnnier Harold et donner à Gnillanme la royauté d'Angleterre. Le pspe lui envoya une



Harold prêtant serment sur un reliquaire. (Page 183, col. 1.)

bannière bénite, symbole de l'investiture militaire, avec un anneau contenant un cheven de saint Pıerre enchâssé sous un diamant, emblème de l'investiture ecclésiastique. Le duc publia alors son ban de guerre par tonte la France. Une foule d'aventuriers accoururent, et une armée de 60 000 hommes partit, le 27 septembre 1066, de Saint-Valéry sur Somme, montée sur 1400 navires.

Elle débarqua à Pevensey, dans le comté de Sussex. Harold, qui venait de repousser, sur les côtes du Yorkshire, nne invasion norvégienne, accourut en tonte hâte; mais il fut vaincu et tné à la journée d'Hastings (1066), après avoir vaillamment combattu; la belle Édithe, au con de cygne, pnt seule reconnaître le corps dn dernier roi saxon. Avec lui la nationalité saxonne snccomba. Guillanme divisa le pays entre tous ceux qui l'avaient suivi, en s'adjugeant ponr lni-même la meillenre part, 1462 manoirs et les principales villes. Tel qui sur le continent était valet on serf, se trouva homme d'armes et gentilhomme ayant serfs et vassaux,

château et seigneurie. La race saxonne dépouillée mandit longtemps les Français, ses nouveaux maîtres.

C'étaient bieu des Français, en effet, qui venaient de vaiucre; c'étaient leur civilisation, leurs coutumes, leur langue, leurs institutions féodales qui allaient s'implanter en Angleterre. Parmi les noms du baronnage anglais, on retrouve encore aujourd'hui des noms de France, et le français resta jusqu'à Édouard III, c'est-à-dire jusqu'au milieu du douzième siècle, la langue de la cour et des tribunaux.

Mais la France paya cher cette conquête faite par ses armes, sss mœurs et son idiome. Les ducs de Normandie, devenus roi d'Angleterre, eurent une puissance qui tint longtemps en échec celle de nos rois. Deux siècles de guerre, huit d'inimitié jalouse entre les deux peuples, tels furent pour nous les résultats de ce grand événement.

Les infidèles étaient en Sicile et à Jérusalem; ils étaient plus près encore et plus menaçants en Espagne. De bonne heure des chevaliers français prirent la route des Pyrénées pour soutenir les chrétiens de ce pays. En 1086, après la désastreuse bataille de Zalaca, Alphouse VI écrivit au roi de France pour implorer ses secours. L'indolent monarque ne répoudit point à cet appel d'honneur; mais une foule de chevaliers passèrent les monts et aidèrent le roi de Castille à rejeter les Arabes sur l'Andalousie. Parmi les pieux volontaires, on vit arriver, vers la fin du onzième siècle, deux priuces, Raymond, comte de Toulouse, et Henri, quatrième fils du duc capétien de Bourgogne. Tous deux venaient combattre sous l'étendard d'Alphouse VI, roi de Castille. Leurs services furent éclatants, car Alphonse leur donna ses deux filles en mariage. Avec la main de Tharéja, Henri reçut un territoire qui s'étendait alors du Minho au Mondégo (1094). C'était un petit domaine : il se chargea de l'agrandir aux dépens des infidèles; il remporta sur eux dix-sept victoires et fonda glorieusement l'indépendance du Portugal. Ses descendants y ont régné jusqu'à nos jours (branche de Bragance), mais de bonne heure oublièrent leur patrie d'origine. Celle-ci leur doit pourtant un souvenir, car ils portèrent son nom avec honneur aux extrémités de l'Occident. D'autres, dans le même temps, le portaient au milieu de l'Asie.

Le cadavre de Harold reconnu par Édithe au cou de cygne. (Page 183, col. 2.)





CHAPITRE XX.

LA PREMIÈRE CROISADE.

§ 1. PIERRE L'ERMITE ET LE CONCILE DE CLERMONT; LES CROISÉS A CONSTANTINOPLE.

Prédication de la croisade (1095). (Page 186, col. 1.)

L'EMPEREUR grec Alexis Comnène, menacé par les Arabes qui campaient en face de Constantinople sur la rive opposée du Bosphore, faisait retentir toutes les cours chrétiennes de ses cris de détresse. Mais les dangers de ce dernier débris de l'empire romain ne pouvaient tirer les chrétiens occidentaux de leur indifférence. Déjà le premier pape français, Silvestre II, avait écrit en vain aux princes une lettre éloquente au nom de Jérusalem délaissée. Grégoire VII, dont l'âme ne concevait que de grandes idées,[1] aurait voulu se

mettre à la tête de 50 000 chevaliers pour délivrer le saint sépulcre. Empereurs et papes échouèrent. Ce qu'ils n'avaient pu faire, un pauvre moine l'accomplit.

Jérusalem venait de tomber aux mains d'une horde farouche de Turcs, et au lieu de la tolérance dont les califes de Bagdad et du Caire usaient à l'égard des pèlerins, ceux-ci étaient maintenant abreuvés d'outrages; et ce n'était plus qu'avec de grands risques qu'on approchait des saints lieux. Un moine, Pierre l'Ermite, vint raconter à la France toutes ces calamités. Monté sur une mule, le crucifix à la main, il allait de ville en ville, prêchant, pleurant, excitant les chrétiens à délivrer le tombeau du Christ. Un pieux enthousiasme entraînait à sa suite les populations et déjà l'on demandait à grands cris la guerre sainte. Le concile de Clermont, réuni en 1095 sous la présidence du pape français Urbain II la décida. La ville de Clermont put à peine recevoir dans ses murs tous les princes, les ambassadeurs et les prélats qui s'étaient rendus au concile. « De sorte que, dit une ancienne chronique, vers le milieu du mois de novembre, les villes et villages des environs se trouvèrent remplis de peuple et beaucoup furent contraints de faire dresser leurs tentes et pavillons au milieu des champs et des prairies, encore que la saison et le pays fussent d'extrême froidure. » Les acclamations les plus enthousiastes accueillirent le discours du pontife. *Dieu le veut! Dieu le veut!* s'écrièrent tous les barons, et ils se précipitèrent en foule vers les pères du concile pour recevoir la croix. Le nombre de ceux qui, en cette année et dans la suivante, attachèrent sur leur poitrine la croix de drap rouge, signe de leur engagement dans la sainte entreprise, monta à plus d'un million. L'Église les plaça sous la protection de la trêve



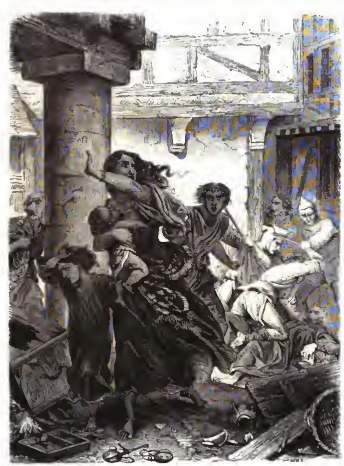
Départ des premiers croisés (1095). (Page 186, col. 2.)

de Dieu, et leur accorda pour leurs biens, pendant la durée de l'expédition, plusieurs privilèges.

« On vit, dit Guibert de Nogent, tous les peuples recevoir ensemble la même impulsion; le sauvage écossais, les jambes nues, vêtu d'une casaque de poil hérissé, portant ses vivres dans un sac suspendu à ses épaules, quitta son climat brumeux; d'autres avec des armes inconnues venaient offrir le secours de leur bras; des hommes accourus des îles lointaines et parlant un langage qu'on n'entendait point, plaçaient les doigts de leur main en forme de croix et déclaraient ainsi qu'ils voulaient combattre pour le Christ. Chacun allait solliciter ses parents et ses amis d'entrer dans la voie de Dieu; les comtes et les chevaliers étaient entraînés comme par une force surnaturelle; la multitude suivait leur exemple. Ceux qui prenaient la croix se hâtaient de vendre leurs biens à bas prix, comme s'il eût été question de racheter leur liberté ou leur vie. Il y avait alors une grande disette; les avares comptaient leurs boisseaux de froment; le pauvre dévorait les herbes des champs; mais tout à coup sept brebis ne furent vendues que sept deniers. Ceux qui s'étaient d'abord moqués de l'enthousiasme de leurs voisins prenaient aussi la croix et faisaient comme les autres. »

Les plus impatients, les pauvres, se confiant en Dieu seul, partirent les premiers, aux cris de *Dieu le veut!* sans préparatifs, presque sans armes. Femmes, enfants, vieillards, accompagnaient leurs époux, leurs pères, leurs fils, et on entendait les plus petits, placés sur des chariots que des bœufs traînaient, s'écrier, dès qu'ils voyaient un château, une ville, « n'est-ce pas là Jérusalem? » Une avant-garde de 15 000 hommes, qui à eux tous n'avaient que 18 chevaux, ouvrait la route sous les ordres d'un pauvre chevalier normand, Gauthier *Sans*

avoir. Pierre l'Ermite suivait avec 100 000 hommes. Une autre troupe fermait la marche, conduite par le prêtre allemand Gotteschalck. Ils prirent par l'Allemagne, égorgeant en chemin les Juifs qu'ils rencontraient, parce qu'il leur paraissait logique d'exterminer la postérité de ceux qui avaient cloué à la croix de Golgotha la sainte victime dont ils allaient reconquérir le tombeau. Mais la violence amène la violence: avec les juifs on tua bien quelques chrétiens et on pilla partout pour se procurer des vivres. En Hongrie, les désordres furent tels que la population s'arma, et rejeta les croisés sur la Thrace, après en avoir tué beaucoup. Il n'en arriva à Constantinople qu'un petit nombre; le reste avait jonché la route de ses cadavres, depuis les bords du Rhin. L'empereur Alexis, pour se débarrasser de pareils auxiliaires, qui incapables de le sauver pouvaient lui nuire, se hâta de les faire passer en Asie. Ils tombèrent tous sous le sabre des Turcs, dans la plaine de Nicée, et leurs ossements servirent, plus tard, à fortifier le camp des seconds croisés.



Massacre des Juifs. (Page 187, col. 1.)

Pendant que cette téméraire avant-garde mourait, les nobles s'armaient, se comptaient, s'organisaient et partaient enfin au nombre, dit-on, de 100 000 chevaliers et de 600 000 fantassins, par différentes routes et sous différents chefs. Les Français du Nord et les Lorrains prirent par l'Allemagne et la Hongrie. Avec ceux-là marchaient Godefroy, duc de Bouillon et de basse Lorraine, le plus brave, le pfus fort, le plus pieux des croisés, et ses deux frères, Eustache de Boulogne et Baudouin. Les Français du Midi, avec le riche et puissant comte de Toulouse, passèrent les Alpes, et, par la Dalmatie et l'Esclavonie, gagnèrent la Thrace; l'évêque du Puy, Adhémar, légat du saint-siége et chef spirituel de la croisade, était dans cette armée. Le duc de Normandie, les comtes de Blois, de Flandre et de Vermandois allèrent rejoindre les Normands d'Italie, Bohémond, prince de Tarente, et son cousin Tancrède, qui fut, après Godefroy, le plus parfait chevalier de ce temps; et tous ensemble franchirent l'Adriatique, la Grèce et la Macédoine.

Pierre l'Ermite et les croisés. (Page 187, col. 1.)

L'ardeur religieose lee entraînait, mais aussi l'amour des aventures, et, pour quelques chefs, l'espérance de conquêtes à faire. On peut observer peodant la marche des croisés comme les mobiles bumains tendent peu à peu à prévaloir sur les mobiles religieux, et comme ces pieux guerriers se persuadent aisément qu'en servant leurs propres intérêts ils servent les intérêts du ciel. A peine à Constantinople, beaucoup oublient Jérusalem. La conqnête de ce riche empire serait facile. Ils y songent et la proposent sérieusement pour mettre un terme aux perfidies « de ces Grécules, les plus lâches des bommes. » Mais Godefroy de Bouillon, l'homme de la foi pure et désintéressée, s'y opposa.

Il consentit même à faire d'avance hommage à l'empereur Alexis pour toutes les terres dont il s'emparerait. « Quand il l'eut fait, personne n'osa refuser. Comme ils prêtaieot ce serment, nn d'entre eux, un comte de baute noblesse, eut l'audace de s'asseoir dans le trône impérial. L'empereur ne dit rien, connaissant l'outrecuidance des Francs; le comte Baudouin fit retirer cet insolent en lui disant que ce n'était pas l'usage qu'on s'assit de cette sorte à côté des empereurs. L'autre ne répondit pas, mais il regardait l'empereur avec colère et maugréait, disant en sa langue : « Voyez ce rustre qui est assis lorsque tant de braves capitaines sont debout. » L'empereur se fit expliquer ces parolee, et quand les comtes se furent retirés, il prit à part cet orgueilleux et lui demanda qui il était : « Je suis Franc,



Le départ des chevaliers. (Page 187, col. 1.)

dit-il, et des plus nobles. Dans mon pays, il y a, à la rencontre de trois routes, une vieille église où quicooque a envie de se battre va prier Dieu, et attendre son adversaire. Moi j'ai eu beau attendre, personne n'a osé venir. » Alexis ne fut rassuré qu'après qu'il ent fait passer en Asie jusqu'au dernier de ces batailleurs si fiers.

§ 2. LES CROISÉS EN ASIE; BATAILLE DE DORYLÉE; PRISE D'ANTIOCHE ET DE JÉRUSALEM.

La première ville qu'ils rencootrèrent fut Nicée; après deux batailles et trente-cinq jours de siége, ils allaient la prendre, quand ils virent flotter sur les murs l'étendard des Grecs. Pour traverser l'Asie Mineure par le plus court chemin, ils s'engagèrent dans les solitudes qui en occupent le centre. Ils eurent à y supporter d'affreuses souffrances. Les légers escadrons turcs du sultan d'Iconium tournaient sans relâche autour d'eux, enlevant les trainards, les malades, empêchant qu'on s'écartât pour aller aux vivres, aux fourrages, à l'eau. Quand le sultan les crut affaiblis, découragés, il vint, avec une immense cavalerie, leur présenter la bataille dans la plaine de Dorylée en Phrygie, au nord-est de Konieh. L'action fut quelque temps incertaine; déjà les Turcs avaient coupé un grand nombre de têtes, quand l'arrivée de Godefroy de Bouillon et d'un gros corps de chevaliers les força à fuir.

Quelque temps après cette bataille, Godefroy courut personnellement un grand danger et faillit perdre la vie dans une aventure fort célébrée par tous les chroniqueurs. Un jour il rencontre un ours énorme qui poursuivait un pauvre pèlerin. Godefroy se précipite au-devant de lui et l'attaque. Mais l'ours le saisit au corps et l'aurait étouffé, si Godefroy n'eût eu la force de dégager son bras et de plonger son épée dans le dos de l'animal. Les chroniqueurs se sont plu d'ailleurs à prêter à Godefroy des exploits merveilleux : ils en ont fait un guerrier d'une vigueur surhumaine. Raoul de Caen et le moine Robert racontent que dans un combat, il poursuivit un cavalier couvert d'une cotte de mailles et le frappa de telle sorte qu'il le coupa en deux, le haut du corps tomba à terre et la partie inférieure demeura sur le cheval qui l'emporta au galop dans les rangs sarrasins. Godefroy, nous l'avons dit, était l'homme de la foi : aux yeux du peuple, une protection particulière s'étendait sur lui, et le Tasse n'a eu pour le peindre des traits les plus poétiques qu'à lire les récits des contemporains.

Les autres princes, au contraire, montraient à chaque instant leurs faiblesses d'hommes et leur soif de conquête. A Tarse, Tancrède, arrivé le premier, reçoit la soumission de la ville et arbore son étendard sur les murailles. Baudouin, frère de Godefroy, survient avec une troupe plus nombreuse, fait enlever la bannière de Tancrède et mettre la sienne à la place. De là une querelle qui divise l'armée et lui cause encore plus de mal que la perfidie des Grecs. Baudouin, condamné à restituer la ville, renonce à son pèlerinage, et à la tête d'une poignée d'hommes franchit le Taurus, gagne l'Euphrate, soulève les populations chrétiennes du pays, entre dans Édesse et devient, par la grâce de son épée, comte d'Édesse et seigneur d'une partie de la Mésopotamie.

Cependant les chrétiens descendaient en Syrie. Ils arrivèrent le 18 octobre 1097 devant la grande ville d'Antioche, que défendaient une forte enceinte garnie de 450 tours et une garnison de 20 000 hommes. Les croisés n'étaient déjà plus que 300 000.

Le ciel de la Syrie, les maladies contagieuses, les réduisirent encore bien davantage. Sept mois entiers ils restèrent devant Antioche, décimés par la guerre, par la faim, par la peste. Sous le poids de telles calamités leur foi chancela. Un esprit de vertige s'empara de la foule des pèlerins : ils se livrèrent à des débauches effrénées. Pierre l'Ermite s'enfuit et il fallut le ramener de force au camp. La famine était si affreuse que la populace mangeait les cadavres des Sarrasins. L'ambition seule ne se décourageait pas. Bohémond convoitait Antioche : il suborna un émir qui lui livra trois tours. Alors il promit au conseil des chefs de faire entrer l'armée chrétienne dans la ville, mais à condition qu'elle lui demeurerait comme sa part de butin. Pendant une nuit d'orage, où le bruit du vent et du tonnerre assourdissait les sentinelles, les chrétiens escaladèrent les murailles avec des échelles de corde qu'on leur jeta de la place, et se précipitèrent dans Antioche aux cris de *Dieu le veut!* 10 000 personnes furent égorgées. Les croisés se dédommagèrent de leurs longues privations par des excès qui les décimèrent encore, et ils se virent eux-mêmes assiégés dans leur conquête par une innombrable multitude de Turcs que commandait Kerbogâ, lieutenant du calife de Bagdad. Bientôt la peste et la famine sévirent à la fois dans la cité; beaucoup de croisés, désespérant d'arriver jamais à Jérusalem, quittèrent l'armée pour retourner en Europe. Les autres, soutenus par leur courage, demeurèrent : leur foi les sauva. Un prêtre marseillais, nommé Pierre Barthélemy, vint déclarer au chef de l'armée que saint André lui avait révélé, pendant son sommeil, que la lance qui a percé le flanc du Christ était sous le maître autel de l'église, et qu'elle donnerait la victoire aux chrétiens. On creuse, on trouve la lance, l'enthousiasme s'empare des croisés; ils marchent contre Kerbogâ et taillent son armée en pièces.

Au lieu de s'acheminer aussitôt sur Jérusalem, ils perdirent encore six mois dans Antioche, où la peste les dévora. Quand ils partirent enfin, ils n'étaient plus que 50 000 à peine; un certain nombre, il est vrai, s'étaient fixés dans les différentes villes que la croisade avait traversées. Ils longèrent le rivage de la Méditerranée, afin de se tenir en communication avec les flottes des Génois et des Pisans, qui leur apportaient des provisions. L'enthousiasme croissait à mesure qu'ils approchaient de la ville sainte et traversaient des lieux consacrés par le souvenir de l'Évangile. Enfin, lorsqu'ils eurent franchi la dernière colline, Jérusalem se montra à leurs yeux. « O bon Jésus, dit un moine qui était dans l'armée, lorsque les chrétiens virent ta cité sainte, que de larmes coulèrent de leurs yeux! » Des cris éclatent : « Jérusalem! Jérusalem! Dieu le veut! Dieu le veut! » Ils tendent les bras, ils se jettent à genoux et embrassent la terre.

Cette ville, objet de tant de vœux, il fallait maintenant la prendre. Elle était défendue par des soldats du calife fatimite du Caire, qui s'en était récemment emparé sur les Turcs. Ce calife avait offert aux chrétiens, lorsqu'ils étaient dans Antioche, de les laisser entrer dans Jérusalem, mais désarmés, et ils avaient rejeté cette offre avec indignation. Ils voulaient que la ville sainte fût leur conquête et le prix de leur sang. Ils souffrirent encore beaucoup sous ses murs. Le soleil d'un été d'Asie brûlait la terre; le torrent de Cédron était desséché, les citernes comblées ou empoisonnées par l'ennemi : on ne trouvait plus que quelques flaques d'une eau fétide qui faisait reculer les chevaux. Pour relever le moral de l'armée, une procession solennelle fut ordonnée : durant huit jours, les pèlerins firent pieds nus le tour de Jérusalem; le dernier, ils s'arrêtèrent sur le mont des Oliviers et s'y prosternèrent. On crut alors s'être assuré l'appui du ciel, et le 14 juillet 1099, à la pointe du jour, un assaut général fut livré. Trois grandes tours roulantes s'approchèrent des murs; mais, après une journée de combat, rien n'était encore fait; ce ne fut que le lendemain, à trois heures, que les croisés l'emportèrent enfin. C'était le jour et l'heure de la Passion. Tancrède et Godefroy sautèrent les premiers dans la place par deux endroits différents. Il fallut encore combattre dans les rues et forcer la mosquée d'Omar, où les musulmans se défendirent. Des flots de sang coulèrent. « Du côté du temple il y en avait, dit un chroniqueur, jusqu'au poitrail des chevaux. » Le combat terminé, les chefs et tout le peuple déposèrent leurs armes, changèrent de vêtements, purifièrent leurs mains, et pieds nus, chantant des hymnes et des cantiques sacrés, avec une dévotion ardente, allèrent visiter les saints lieux.



Jardin des Oliviers.

§ 3. FONDATION D'UN ROYAUME FRANÇAIS EN PALESTINE; RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES CROISADES.

Pour conserver la conquête, il fallait l'organiser et lui donner un chef. Aucun roi n'avait voulu faire la première croisade. Hugues de Vermandois, frère du roi de France, et Étienne de Blois, neveu du roi d'Angleterre, étaient retournés en Europe; Bohémond avait déjà sa principauté d'Antioche, Baudouin celle d'Édesse. Le comte de Toulouse ambitionnait celle de Jérusalem; on lui préféra Godefroy de Bouillon, qui fut proclamé roi. Il ne voulut prendre que le titre de *défenseur et baron du Saint-Sépulcre*, refusant « de porter couronne d'or là où le roi des rois avait porté



Prise de Jerusalem (15 juillet 1099). (Page 190, col. 2.)

couronne d'épines. » La victoire d'Ascalon, qu'il gagna peu de temps après sur une armée égyptienne venue pour reprendre Jérusalem, assura la conquête des croisés. Les poëtes musulmans gémirent : « Que de sang a été répandu! Que de désastres ont frappé les vrais croyants! Les femmes ont été obligées de fuir en cachant leur visage. Les enfants sont tombés sous le fer du vainqueur! Il ne reste plus d'autre asile à nos pères, naguère maîtres de la Syrie, que le dos de leurs chameaux agiles et les entrailles des vautours! » L'islamisme, en effet, expiait ses anciennes conquêtes. Mais déjà les chrétiens étaient las de tant de fatigues et désireux de revoir leurs foyers; il ne resta guère auprès de Godefroy et de Tancrède que 300 chevaliers.

« N'oubliez jamais, disaient-ils tout en larmes à ceux qui partaient, n'oubliez jamais vos frères que vous laissez dans l'exil. » Mais l'Europe fut refroidie quand elle vit revenir si peu de monde d'une expédition si gigantesque, et cinquante ans s'écoulèrent avant qu'une nouvelle croisade fût entreprise pour secourir les chrétiens de Palestine.

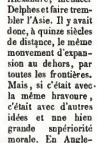
Ainsi livré à lui-même, ce petit royaume s'organisa pour la défense et se constitua régulièrement suivant les principes de la féodalité transportée toute faite en Asie. Les lois, la langue, les mœurs de la France furent conservées dans la colonie qu'elle venait de fonder si audacieusement au delà des mers. Son code fut les *Assises de Jérusalem*, que Godefroy de Bouillon fit rédiger, et où nous trouvons un tableau complet du régime féodal, qui ne s'était encore résumé nulle part



Naplouse.

dans un grand monument législatif. Des fiefs furent établis : les principautés d'Édesse et d'Antioche, accrues ensuite du comté de Tripoli et du marquisat de Tyr, les seigneuries de Naplouse, de Jaffa, de Ramla, de Tibériade, mélange singulier de noms bibliques et d'institutions féodales où se voit le caractère propre du moyen âge : l'union intime de la foi religieuse et de la vie militaire.

Ce grand mouvement, qui se continua plus d'un siècle et demi, et qui entraîna tous les peuples de l'Europe, était parti de la France. « On avait pleuré en Italie, dit Voltaire, on s'arma en France; » et la France fut ce que le grand poëte anglais est contraint de l'appeler : « le vrai soldat de Dieu. » Les Français, en effet, firent à peu près seuls la première croisade. Ils partagèrent la seconde (1147) avec les Allemands, la troisième (1190) avec les Anglais, la quatrième (1203) avec les Vénitiens. La cinquième (1217) et la sixième (1228) furent sans importance. La septième (1248) et la huitième (1270) furent exclusivement françaises. Aussi l'historien des croisades a-t-il donné à son livre ce titre : *Gesta Dei per Francos*. Aujourd'hui encore, en Orient, tous les chrétiens, quelque langue qu'ils parlent, n'ont qu'un nom, celui de Francs.



Tyr.

Ainsi au onzième siècle les Français, recommençant les invasions gauloises, passaient les Pyrénées, comme autrefois les Celtibériens; la Manche, comme les Belges et les Kymris; les Alpes, comme les Ombriens et les Insubres; le Rhin, comme ces Gaulois qui allèrent braver Alexandre, menacer Delphes et faire trembler l'Asie. Il y avait donc, à quinze siècles de distance, le même mouvement d'expansion au dehors, par toutes les frontières. Mais, si c'était avec la même bravoure, c'était avec d'autres idées et une bien grande supériorité morale. En Angleterre, à Naples, les Français n'allaient que chercher fortune; mais en Espagne, en Orient, ils combattaient et mouraient pour leur croyance. Et c'est un des beaux spectacles qui aient été donnés au monde que ces millions d'hommes se levant et courant à la conquête d'un tombeau. Bien peu revinrent; et ceux qui succédèrent à ces premiers pèlerins purent suivre leurs traces aux

ossements qui jonchaient la route Mais la civilisation est comme une place forte : les premiers qui font brèche tombent noblement, et les autres passent le fossé comblé de leurs cadavres ; seulement l'histoire ramasse les noms glorieux et en consacre le souvenir en associant à cette gloire la foule inconnue qui se pressait derrière les chefs.

Les croisés n'ont pas atteint leur but. Jérusalem, un moment délivrée, retomba au pouvoir des infidèles. Mais dans les pays mêmes d'où les croisés étaient partis, et dans l'esprit de ces hommes et de leurs contemporains, que de changements! Auparavant on vivait à l'écart et en ennemis; la croisade diminua l'isolement et les divisions. Dans ce périlleux voyage à travers de lointaines contrées et au milieu de peuples d'une autre religion, les croisés s'étaient reconnus pour frères en Jésus-Christ. Dans le partage de l'immense armée en corps de nation, les hommes d'un même pays se reconnurent pour enfants d'une même patrie. Les Français du nord se rapprochèrent des Français du midi; la fraternité nationale, perdue depuis les temps de Rome, à peine un instant sentie sous Charlemagne, fut retrouvée sur la route de Jérusalem; et les troubadours, les trouvères commencèrent à chanter, au moins pour les barons et chevaliers, « le doux pays de France. »

A Clermont, Urbain II n'avait pas prêché la croisade pour la délivrance seulement du saint sépulcre, mais encore en vue de mettre un terme au fléau des guerres privées. Dans toute la chrétienté, saisie de recueillement, « il se fit alors, dit Guibert de Nogent, un grand silence. » Silence de armes et des passions malfaisantes, qui malheureusement ne dura guère, mais pourtant donna quelque répit au monde, et favorisa l'expansion de deux puissances nouvelles, la royauté et les communes, qui toutes deux voulaient la paix publique.

Ces grandes expéditions, qui renouèrent les liens brisés des nations chrétiennes et qui rattachèrent l'Europe à l'Asie, rouvrirent aussi les routes du commerce fermées depuis l'invasion. L'Orient redevint accessible aux marchands de l'Occident. L'industrie, à son tour, se réveilla pour fournir les armes, les harnais, les vêtements nécessaires à tant d'hommes; et ce mouvement, une fois commencé, ne s'arrêta plus. Les artisans se multiplièrent comme les marchands. Pour protéger leurs diverses industries, ils formèrent des *corporations d'arts et métiers*, et peu à peu beaucoup d'argent s'accumula entre leurs mains. Un nouvel élément de force, qu'on ne connaissait plus, fut donc retrouvé : la richesse mobilière, qui désormais grandira en face de la richesse immobilière, et fera monter à côté des nobles, maîtres du sol, les bourgeois devenus, par le travail des bras et de l'intelligence, maîtres de l'or.

Les croisades furent la cause de quelques institutions nouvelles : un Provençal, Gérard de Martigues, fonda en 1100 l'*ordre militaire des Hospitaliers*, connu plus tard sous le nom de chevaliers de Rhodes et de chevaliers de Malte. L'*ordre des Templiers*, institué en 1118 par le Français Hugues de Payens, en fut une imitation. Dans la confusion que produisaient ces grands rassemblements d'hommes, des signes de reconnaissance étaient nécessaires; on inventa ou l'on multiplia les *armoiries*, emblèmes divers dont les guerriers de distinction couvraient leur bouclier, leur cotte d'armes ou leur bannière, et qui, depuis le treizième siècle, passèrent du père au fils. Ces armoiries devinrent une langue compliquée qui forma la science du *blason*.

Les *noms de famille* commencèrent aussi vers ce temps à s'introduire. Les noms de baptême, jusqu'alors presque seuls usités, étaient si peu nombreux qu'à une cour plénière tenue en 1171, près de Bayeux, il se trouva cent dix seigneurs du nom de Guillaume; on fut donc amené peu à peu à prendre un nom de terre pour distinguer les familles nobles, comme les roturiers le furent par une qualité physique ou morale : Lefort, Lebon; par une circonstance de leur vie : Dumont, Dupré; ou par leur profession : Maréchal, Verrier, etc. Ce nom fut héréditaire et commun à tous les membres d'une même maison, tandis que le nom de baptême était personnel et mourait avec celui qui l'avait porté.

Les nobles, distingués déjà des *manants* par ces signes héréditaires, voulurent se donner une organisation qui les séparât davantage du peuple; ils instituèrent la *chevalerie*, sorte de confrérie militaire où les nobles seuls, après de longues épreuves, purent entrer. Les *ordres* de l'Europe moderne en sont un dernier reste. « Dès l'âge de sept ans, le futur chevalier était enlevé aux femmes et confié à quelque vaillant baron qui lui donnait l'exemple des vertus chevaleresques. Jusqu'à quatorze ans, il accompagnait le châtelain et la châtelaine comme *page*, *varlet*, *damoiseau* ou *damoisel*. Il les suivait à la chasse, lançait et rappelait le faucon, maniait la lance et l'épée, s'endurcissait aux plus rudes exercices et, par cette activité incessante, se préparait aux fatigues de la guerre, et acquérait la force physique nécessaire pour porter les lourdes armures du temps. L'exemple d'un seigneur qu'on présentait comme modèle de chevalerie, les hauts faits d'armes et d'amour que l'on racontait pendant les longues veillées d'hiver dans la salle où étaient suspendues les armures des chevaliers, et qui était pleine de leurs souvenirs; parfois aussi les chants d'un troubadour qui payait l'hospitalité du seigneur par quelque canzone en l'honneur des paladins de Charlemagne et d'Arthur : voilà l'éducation morale et intellectuelle que recevait le jeune homme. Elle gravait dans sa pensée un certain idéal de chevalerie qu'il devait chercher un jour à réaliser.

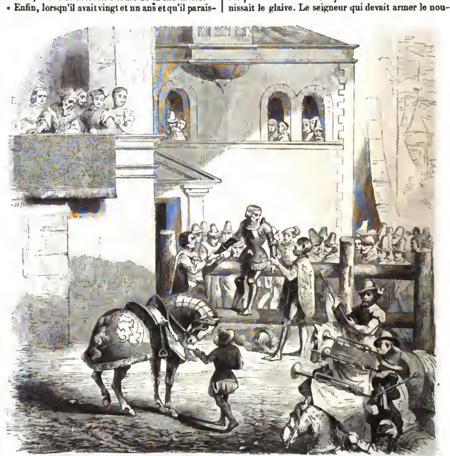
« A quinze ans, il devenait *écuyer*. Il y avait des *écuyers de corps* ou *d'honneur*, qui accompagnaient à cheval le châtelain et la châtelaine; des *écuyers tranchants*, qui servaient à la table du seigneur; des *écuyers d'armes*, qui portaient sa lance et les diverses pièces de son armure. Les idées du temps ennoblissaient ces services domestiques. Un noble seul pouvait faire l'essai du vin et des mets à la table seigneuriale, et accompagner la châtelaine dans les courses à travers la forêt. La religion et la guerre, qui avaient une influence dominante dans la vie du moyen âge, se réunissaient pour consacrer l'initiation de l'écuyer. Il était conduit à l'autel au moment où il sortait de l'enfance pour entrer dans la jeunesse. Son éducation physique, militaire et morale se continuait par des exercices violents. Couvert d'une pesante armure, il franchissait des fossés, escaladait des murailles; et les légendes de la chevalerie développaient de plus en plus dans son esprit ce modèle de courage et de vertu que, sous les noms d'Amadis, de Roland, d'Olivier et de tant d'autres héros, la poésie offrait aux imaginations. Qu'on ajoute à cette éducation, qui formait le corps et inspirait le goût des aventures héroïques, les préceptes



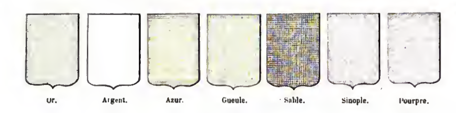
Portail de Sainte Marie la Grande, ancien couvent des Hospitalière à Jérusalem.

de la religion chrétienne, dont l'influence salutaire enveloppait en quelque sorte le futur chevalier et le pénétrait de ses principes, et l'on comprendra comment se formèrent les âmes saintes et magnanimes d'un Godefroy de Bouillon et d'un Louis IX. A dix-sept ans, l'écuyer partait souvent pour des expéditions lointaines. Un anneau suspendu au bras ou à la jambe annonçait qu'il avait fait vœu d'accomplir quelque prouesse éclatante, avant de recevoir l'ordre de la chevalerie.

« Enfin, lorsqu'il avait vingt et un ans et qu'il paraissait digne par sa vaillance d'être fait chevalier, il se préparait à cette initiation par des cérémonies symboliques. Le bain, signe de la pureté du corps et de l'âme, la veillée d'armes, la confession, souvent à haute voix, la communion, précédaient la réception du nouveau chevalier; couvert de vêtements de lin blanc, autre symbole de pureté morale, il était conduit à l'autel par deux prud'hommes, chevaliers éprouvés, qui étaient ses parrains d'armes. Un prêtre disait la messe et bénissait le glaive. Le seigneur qui devait armer le nouveau chevalier le frappait du plat de l'épée en lui disant : « Je te fais chevalier au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il lui faisait jurer de consacrer ses armes à la défense des faibles et des opprimés; puis il lui donnait l'*accolade* et lui ceignait l'épée. Les parrains d'armes couvraient le nouveau chevalier des diverses pièces de l'armure, et lui chaussaient les éperons dorés, signe distinctif de la dignité de chevalier. La cérémonie se terminait souvent par un *tournoi*. « La chevalerie conférait des privilèges et imposait des devoirs. Formés en association et liés par un sentiment d'honneur et de fraternité, les chevaliers se défendaient mutuellement; mais si un d'eux manquait à la loyauté et à l'honneur, il était déclaré *félon*, dégradé solennellement et livré au dernier supplice. La courtoisie et le respect pour les femmes étaient des vertus chevaleresques. » Ainsi cette société si violente avait su pourtant se créer un idéal de perfection. L'homme du moyen âge avait pour modèle, dans la vie religieuse, le saint son patron; dans la vie civile et politique, le chevalier.



Dégradation d'un chevalier. (Copie d'une ancienne gravure.)



CHAPITRE XXI.

LOUIS VI, DIT LE GROS.

§ 1. ÉTENDUE DU DOMAINE ROYAL A LA FIN DU SIXIÈME SIÈCLE; ACTIVITÉ DE LOUIS LE GROS.

Le domaine royal avait bien diminué depuis le jour où Hugues Capet y avait réuni tout le duché de France. Philippe Ier ne possédait plus, à sa mort, que les comtés de Paris, de Melun, d'Orléans et de Sens; encore n'avait-il pas la route libre de l'une de ces villes à l'autre. Entre Paris et Étampes s'élevait le château du seigneur de Montlhéry; entre Paris et Melun, la ville de Corbeil, dont le comte espéra quelque temps pouvoir fonder une quatrième dynastie; enfin, entre Paris et Orléans, le château du Puiset dont la prise coûta trois années de guerre à Louis VI. Plus près de Paris encore se trouvaient les seigneurs de Mont-



Château de Montlhery.

morency et de Dammartin; et à l'ouest les comtes de Montfort, de Meulan et de Mantes qui tous pillaient les marchands et les pèlerins, malgré les saufs-conduits du roi. « Beau fils, disait un jour Philippe à Louis VI en lui montrant le château de Montlhéry, aux portes de Paris, garde bien cette tour qui m'a donné tant d'ennui. Je me suis envieilli à la combattre et l'assaillir. » Au nord, le roi avait encore, comme duc de France, de puissants vassaux dans les comtes de Ponthieu (Montreuil et plus tard Abbeville), d'Amiens, de Soissons, de Clermont en Beauvaisis, de Valois et de Vermandois, deux fiefs alors réunis aux mains d'un frère de Philippe Ier. Au sud de la Loire le roi venait d'acheter la vicomté de Bourges, et les autres

seigneurs du Berry, le prince de Déols (Châteauroux), le sire de Bourbon (Moulins), lui portaient directement leur hommage.

Autour du domaine royal s'étendaient de vastes principautés féodales dont les possesseurs rivalisaient de richesses et de puissance avec le roi. C'étaient: au nord, le comte de Flandre; à l'ouest, le duc de Normandie et son indocile vassal le duc de Bretagne; au sud-ouest, le comte d'Anjou, dont le roi recevait l'hommage comme duc de France; à l'est, le comte de Champagne, et au sud-est, le duc de Bourgogne. Plus loin, au midi de la Loire, étaient le duc d'Aquitaine et de Gascogne et les comtes de Toulouse et de Barcelone, avec leurs innombrables vassaux, car chaque fief s'était à son tour divisé comme s'était divisé le royaume.

Le clergé occupait lui-même une place importante dans la hiérarchie féodale. Ses chefs étaient ducs, comtes et seigneurs, avec tous les droits régaliens exercés par les autres suzerains; de sorte qu'à l'exception de cinq en six villes possédées par la loi, la France tout entière appartenait aux seigneurs laïques, et ecclésiastiques, grands ou petits, ducs et comtes, évêques et abbés, seigneurs bannerets portant bannière et simples chevaliers n'arborant que le pennon. Mais cette royauté si faible avait peur elle les souvenirs de puissance, de justice, d'unité nationale et d'ordre public attachés à son titre; elle avait des droits, elle n'avait point de force; mais cette force lui viendra s'il lui vient un prince actif et brave.

Tandis que la nation française, tirée d'un engourdissement qui avait duré deux siècles, sortait par toutes ses frontières à la fois pour conquérir l'Angleterre, Naples, Jérusalem, et fonder un royaume en Espagne, l'indolent Philippe Ier sommeillait sur le trône. On commençait à s'irriter de cette inertie des Capétiens. « C'est le devoir des rois, disait Suger, de réprimer de leur main puissante, et par le droit originaire de leur office, l'audace des grands qui déchirent l'État par des guerres sans fin, désolent les pauvres et détruisent les églises. » Dans les idées de l'Église, dans celles du peuple, la royauté devait être un pouvoir protecteur bien plus qu'un pouvoir militaire. Hugues Capet l'avait compris, lorsque, au lieu du globe de Charlemagne, ambitieux emblème d'une domination conquérante, il n'avait joint au sceptre que la main de justice. Mais sous son quatrième successeur il ne suffisait pas que le roi s'armât du pacifique symbole, comme saint Louis fera au pied du chêne de Vincennes; la main de justice devait être alors un glaive.

Louis VI fut le roi que Suger demandait. Toujours à cheval et la lance au poing, il combattit sans relâche contre les nobles qui détroussaient les voyageurs ou pillaient les biens des églises, et parvint à mettre un peu d'ordre et de sécurité dans ses étroits domaines de l'Ile-de-France. Les comtes de Corbeil et de Mantes, les sires de Montmorency, du Puiset, de Coucy et de Montfort furent contraints de respecter les marchands et les clercs. Tous les faibles, tous les opprimés accoururent autour de l'étendard protecteur qui se levait. Le clergé mit à son service ses milices; « Car, disait Suger, la gloire de l'Église de Dieu est dans l'union de la royauté et du sacerdoce. » Louis se procura de nouveaux alliés en intervenant dans la révolution communale.

§ 2. MOUVEMENTS POPULAIRES DANS LES CITÉS.

L'évêque Adalbéron, dans un poëme latin adressé au roi Robert, ne reconnaissait que deux classes dans la société: les clercs qui prient, les nobles qui combattent; au-dessous, bien loin, sont les serfs et manants qui travaillent, mais ne comptent pas dans l'État. Ces hommes que l'évêque Adalbéron ne comptait pas, pourtant l'effrayaient. Il pressentait avec douleur une révolution prochaine. « Les mœurs changent, s'écrie-t-il, l'ordre social est ébranlé. » C'est le cri de tous les heureux du siècle, à chaque réclamation partie d'en bas. Il ne se trompait point; une révolution commençait qui allait tirer les manants de servitude pour les élever au niveau de ceux qui étaient alors les maîtres du pays. Mais il lui a fallu, à cette révolution, sept cents ans pour réussir.

Au huitième siècle, les serfs n'étaient pas encore assez éloignés du temps où régnait l'ancien esclavage pour avoir conquis le droit de vivre et de mourir, avec leurs femmes et leurs enfants, sur la terre qu'ils fécondaient de leur travail. Mais deux siècles plus tard, on les voit tous *casés* par familles; leur cabane et le terrain qui l'avoisine sont devenus pour eux un héritage. L'esprit de famille amena à sa suite l'esprit d'association. Quand ces cases de serfs se trouvaient dans le voisinage d'un cours d'eau, d'un grand chemin ou de terre fertiles, sur le penchant d'une colline de facile défense, et que le maître n'était point trop dur, elles se multipliaient, elles devenaient un village: s'il s'y trouvait assez de bras et de ressources, on y bâtissait une église et l'évêque formait une nouvelle circonscription rurale, une *paroisse*. Cette paroisse n'existait d'abord que comme division ecclésiastique; mais le curé y recevait les actes qui dans les villes, d'après le droit romain, devaient être inscrits sur les registres municipaux. L'Église donna donc la première organisation aux communautés rurales; un second pas fut fait, quand l'intendant du seigneur, chargé de maintenir la police du bourg, et souvent serf lui-même, prit quelques-uns des vilains pour lui servir d'assesseurs. Dans le plus grand nombre des villages les choses en restèrent là pendant bien longtemps; mais ceux qui grandirent jusqu'à devenir des villes où il y eut de l'industrie, du commerce, de l'argent, des biens, en un mot à garantir contre les exactions, furent animés au onzième siècle de désirs nouveaux; et comme les seigneurs avaient annulé l'autorité du roi, et bien souvent les vassaux celle des seigneurs, les serfs voulurent restreindre les droits du maître sur leur terre et sur leur personne.

Ces désirs ne fermentaient pas seulement dans les villes qui s'étaient formées autour des abbayes et des châteaux. L'empire romain avait aussi laissé sur le sol de la Gaule un grand nombre de cités qui restèrent, au milieu de la confusion générale, des foyers d'industrie et de commerce. Quelques-unes, dans le midi surtout, gardèrent leur organisation municipale, leur sénat, et accrurent même la juridiction de leurs magistrats librement élus. D'autres ne sauvèrent que des débris de cette ancienne organisation. Mais chez toutes le souvenir des anciennes libertés s'était conservé; il s'y réveilla avec énergie, quand la multiplication des familles féodales et le luxe croissant ayant accru le nombre et les exigences des seigneurs, l'oppression fut arrivée à son comble.

Dès l'année 997, sous le roi Robert, les vilains de Normandie avaient préparé un soulèvement général. « Pourquoi, disaient-ils, en attestant avec une naïve éloquence l'égalité de tous les hommes dans la force et dans la souffrance :

Pourquoi nous laisser faire dommage?
Nous sommes hommes comme ils sont;
Des membres avons, comme ils ont;
Et tout autant grands cœurs avons;
Et tout autant souffrir pouvons. »

Ils se lièrent par serment, et des députés de tous les districts se réunirent en assemblée générale. Mais le complot s'ébruita, et les chefs, surpris par le comte d'Évreux et ses chevaliers, furent torturés atrocement: les uns furent brûlés à petit feu, arrosés de plomb fondu ou empalés; on renvoya les autres les yeux crevés, les poings ou les jarrets coupés, pour répandre la terreur dans les campagnes. En 1024, révolte des payans bretons. La lutte fut acharnée. Beaucoup de nobles hommes périrent: mais l'insurrection fut noyée dans le sang des manants. Ces cruautés parurent réussir, et les seigneurs, en voyant la résignation des campagnes, crurent en avoir fini avec ces témérités : les paysans, en effet, seuls, ne pouvaient rien. Mais quelques années s'écoulent, et voilà que le mouvement recommence, cette fois au sein des antiques cités et des villes nouvelles.

Ce fut vers le milieu du onzième siècle que quelques-unes s'insurgèrent pour obtenir le droit de s'administrer elles-mêmes par des magistrats élus. D'autres, profitant des besoins des nobles, pressés de partir pour la croisade, achetèrent des concessions; d'autres encore, qui avaient conservé depuis les Romains leur administration locale et élective, firent augmenter leurs privilèges. En un mot, par des causes diverses, un vif désir de liberté agita toutes les villes du nord de la France. Le Mans (1066), puis Cambrai (1076) donnèrent le signal, suivi par Noyon, Beauvais, Saint-Quentin, Laon, Amiens et Soissons, qui toutes arrachèrent à leurs seigneurs des chartes de commune. « Commune, dit Guibert de Nogent qui écrivait au douzième siècle, commune est un nom nouveau et détestable. Et voici ce qu'on entend par ce mot: les gens taillables ne payent plus qu'une fois l'an à leurs seigneurs la rente qu'ils lui doivent. S'ils commettent quelques délits, ils en sont quittes pour une amende légalement fixée. »

Ainsi, la légalité substituée pour les manants à l'arbitraire, voilà cette chose détestable que réprouve le vieil écrivain. C'était en effet la ruine de la société féodale, puisque c'était une tentative pour imposer des bornes à la violence. Mais la société qui périt par ses fautes accuse toujours celle qui la remplace.

Ce mouvement était général, il se fit sentir dans la France entière, sans que les bourgeois se fussent nulle part concertés, la cause étant partout la même : l'oppression des seigneurs. Louis VI joua cependant un rôle dans cette révolution : en lutte avec le même ennemi, la féodalité, il seconda par calcul cette insurrection qui lui assurait des alliés au milieu même des possessions de ceux qu'il combattait. Il confirma huit chartres de commune, c'est-à-dire qu'il accorda la sanction et la garantie royale aux traités de paix conclus entre les vaisseaux rebelles et leurs seigneurs, et qui stipulaient les concessions obtenues par les manants. Cette politique habile donnait tout d'un coup une force immense au petit prince qui portait le titre de roi de France, parce qu'elle le montrait comme le patron de ceux qu'on appela plus tard le tiers état. De ce jour-là, en effet, data la religion si longtemps vivace en France du peuple pour le roi. Il est vrai que si Louis le Gros favorisa la création de communes sur les terre des seigneurs, il n'en souffrit pas une seule dans ses domaines, où il n'acorda que des lettres d'affranchissement partiel. Il voulait rester le maître chez lui et le devenir un jour chez ses turbulents vassaux.

L'histoire de la commune de Laon nous fera assister à un de ces nombreux drames dont le nord de la France fut alors le théâtre. Laon était, à la fin du onzième siècle, une riche et industrieuse cité qui avait son évêque pour seigneur, mais où régnait, à cause de ses richesses mêmes, le plus grand désordre. Les nobles pillaient les bourgeois; les bourgeois pillaient les paysans quand ils venaient au marché de la ville, et l'évêque imposait des taxes toujours plus fortes. En 1106, un homme emporté, arrogant, de mœurs bien plutôt militaires que cléricales, le Normand Gaudry, obtint l'évêché à prix d'argent. Sous un tel seigneur, la malheureuse condition des bourgeois de Laon empire; et ils se mirent à penser aux moyens d'y remédier. On ne parlait en ce temps-là que de la bonne justice qui se faisait dans la commune de Noyon, de la bonne paix qui y régnait. L'établissement d'une commune parut le remède nécessaire. L'évêque était alors en Angleterre. Les bourgeois offrirent à ses clercs et aux chevaliers de la ville une somme d'argent pour obtenir l'autorisation d'instituer une magistrature élective. Elle fut composée d'un maire et de douze jurés qui eurent le droit de convoquer le peuple au son de la cloche, de juger les délits commis dans la ville et sa banlieue, et de faire exécuter leurs jugements. L'Évêque, de retour, fit payer son consentement, puis jura de respecter les privilèges de la nouvelle commune. Les bourgeois, afin d'avoir toutes les garanties, achetèrent encore celle du roi Louis VI

Mais, à trois ans de là, en 1112, il ne restait rien de tout l'argent donné par les bourgeois; l'évêque se repentit de la concession qu'il avait faite. Il invita le roi à venir à Laon pour la solennité de Pâques, et promit au prince, s'il retirait son consentement à la charte de commune, 700 livres d'argent, qu'il comptait bien faire payer à ses bourgeois redevenus taillables à merci. Ce parjure excita dans la ville une grande émotion; l'évêque n'en tint compte et prépara le rôle des contributions; mais le quatrième jour un grand bruit s'éleva dans la rue, et l'on entendit une foule de gens crier : *Commune! Commune!* Aussitôt la maison de l'évêque fut investie; les nobles qui accouraient à sa défense furent tués; lui-même, découvert dans un cellier, fut abattu d'un coup de hache.

Comme il arrive toujours avec la foule, elle était allée trop loin. Au lieu de maintenir ses droits sans violence, elle avait versé le sang, et le sang d'un prince de l'Église. Les bourgeois s'effrayèrent de ce qu'ils avaient fait : pour trouver une protection contre la colère du roi, ils demandèrent à un seigneur du voisinage, Thomas de Marle, de défendre la ville moyennant une somme d'argent. Thomas n'était pas homme

à redouter une guerre avec le roi, mais il ne se trouva pas assez fort pour défendre contre lui une grande ville, et il conseilla aux habitants d'abandonner leur cité et de le suivre dans son château de Coucy. Les plus compromis acceptèrent. Le reste attendit les événements. D'abord les paysans des environs se jetèrent sur la ville pour y butiner, et Thomas conduisit lui-même ses vassaux au pillage. Ensuite les partisans de l'évêque et tous les nobles traquèrent les bourgeois partout où ils les purent atteindre, et se vengèrent, par de nouveaux massacres, de ceux qui avaient été commis.

Cependant Thomas de Marle, excommunié, et poursuivi par une armée royale qu'avait grossie une levée en masse de paysans, fut réduit à livrer les fugitifs de Laon. La plupart furent pendus, et leurs corps restèrent sans sépulture. Puis le roi entra dans la ville et la commune fut abolie. Mais seize ans n'étaient pas encore écoulés, que le parti des bourgeois et les idées de liberté avaient repris le dessus : le successeur de l'évêque Gaudry jura en 1128 une charte nouvelle, que le roi ratifia encore.

Les chartes de commune se multiplièrent en nombre infini au douzième siècle et surtout au treizième ; comme elles sont toutes locales, elles sont toutes différentes ; de sorte que les privilèges obtenus par les gens de la commune ou *jurés* diffèrent beaucoup, suivant les lieux. Ici c'est une organisation toute républicaine : des magistrats élus (maires, échevins, consuls, jurats, etc.) qui font des lois, une cour de justice qui prononce au criminel comme au civil, des impôts votés par les bourgeois, une milice communale. Là ce sont des officiers que le roi ou le seigneur a choisis parmi les élus de la commune, et seulement le droit de basse justice, la répartition des tailles et la police de la cité.



Meurtre de l'évêque Gaudry. (Page 199, col. 2.)

Cette révolution communale, un des grands faits de l'histoire moderne, eut ses excès, souvent provoqués par le manque de foi et les violences du parti contraire. Cela est malheureusement de tous les temps ; mais ce qu'il faut admirer dans ces manants des onzième et douzième siècles, c'est la persévérance avec laquelle ils luttèrent pour échapper à l'oppression féodale, pour substituer l'ordre au désordre, la loi à l'arbitraire, pour obtenir une bonne paix, suivant le nom donné à la dernière charte de Laon. Leurs efforts échouèrent parce qu'ils restèrent isolés, parce que chaque ville ne songea qu'à fonder ses libertés particulières ; et la royauté, devenue, au quatorzième siècle, toute-puissante, déchira les chartes de commune. Mais elles avaient été assez nombreuses pour qu'un peuple nouveau se formât à leur abri : quand les communes disparurent, le tiers état se montra, et les libertés générales de la nation purent commencer au moment où finirent les libertés locales de quelques cités.

§ 3. POUVOIR CROISSANT DU ROI, MAIS RÉUNION DE L'ANJOU ET DE LA NORMANDIE AVEC L'ANGLETERRE.

« Sans cesse, dit Suger, on voyait le roi courir avec quelques chevaliers pour mettre l'ordre jusque sur les frontières du Berry, de l'Auvergne et de la Bourgogne, afin qu'il parût clairement que l'efficacité de la vertu royale n'est point renfermée dans la limite de certains lieux. » Souvent les hommes d'armes, les chevaliers l'abandonnaient ou le soutenaient mollement. Ce ne fut guère qu'avec les milices des églises et des communes qu'il prit et rasa le château de Crécy, un repaire de brigands, et celui du sire Hugues du Puiset, « ce loup dévorant qui désolait tout le pays d'Orléanais....



Un pauvre prêtre arracha les palissades. (Page 201, col. 1.)

Le siége du dernier fut long; les chevaliers refusant un jour d'aller à l'assaut, un pauvre prêtre, venu avec les communautés des environs, courut sans armes jusqu'aux palissades; il en arracha quelques-unes, et, appelant les siens à l'aide, ils finirent par faire brèche et par entrer dans le château. » Louis le fit abattre et établit sur l'emplacement de la tour maudite un marché public. Ces efforts de Louis pour protéger les faibles et discipliner la société féodale furent récompensés. Dans sa guerre contre Henri Ier, roi d'Angleterre, les milices communales vinrent se ranger autour de son oriflamme; et à la nouvelle d'une attaque projetée par l'empereur d'Allemagne, une armée nombreuse de bourgeois et de vassaux se tint prête à le défendre.

« La France, dit Suger, mit en mouvement l'élite de ses chevaliers, et de toutes parts elle envoya de grandes forces. Quand de tous les points du royaume notre puissante armée fut réunie à Reims, il se trouva une telle quantité de gens de pied, qu'on eût dit des nuées de sauterelles qui couvraient la surface de la



Louis VI le Gros faisant la police dans ses domaines.

terre, non-seulement sur les rives des fleuves, mais encore sur les montagnes et dans les plaines. » Il énumère ensuite les forces de chaque commune. « Au troisième corps étaient debout, les Orléanais, les Parisiens, ceux d'Étampes et la nombreuse armée du bienheureux Saint-Denis, si dévouée à la couronne »

Le roi, plein d'espoir dans l'aide de son saint protecteur, arrête de se mettre lui-même à la tête de cette troupe. « C'est avec ceux-ci, dit-il, que je combattrai courageusement et sûrement; j'y serai protégé par le saint, et de plus j'y trouve ceux de mes compatriotes qui m'ont élevé avec une amitié particulière et qui certes me seconderont vivant, ou mort sauveront mon corps. » On attendit une semaine les Allemands, mais ils se gardèrent de venir se mesurer avec si nombreuse et si patriotique armée.

Dans la guerre contre Henri Ier, Louis s'était proposé d'assurer la Normandie à Guillaume Cliton, neveu du roi anglais. C'était un projet habile dont le succès eût éloigné un péril toujours imminent pour la couronne de France, tant que l'Angleterre était réunie au duché normand; mais Louis fut battu à Brenneville (1119). « Je me suis assuré, dit Orderic Vital, que dans cette bataille, où près de 900 chevaliers furent engagés, il n'y en eut que 3 de tués, car ils étaient entièrement couverts de fer, et cherchaient bien plus à se



Louis le Gros à Brenneville. (Page 203, col. 2.)

prendre pour se mettre à rançon qu'à se tuer. » Du reste, cet échec n'eut point de conséquences fâcheuses, parce que le roi anglais, combattant son suzerain, n'osait pousser la guerre à outrance, de peur que cet exemple de rébellion du vassal contre son seigneur n'engageât ses propres vassaux à agir de même avec lui; mais le plan de Louis VI fut renversé : Cliton n'eut pas la Normandie.

A quelques jours de là, le roi Henri fut frappé d'un épouvantable malheur. Comme il s'embarquait à Barfleur, raconte Orderic Vital, un homme de Normandie, Thomas, fils d'Étienne, vint le trouver et, lui offrant un marc d'or, lui dit : « Mon père a servi le vôtre sur mer toute sa vie; c'est lui qui l'a porté sur son vaisseau en Angleterre, quand votre père y est allé pour combattre Harold. Seigneur roi, accordez-moi en fief le même office; j'ai pour votre royal service un vaisseau bien équipé que l'on appelle *la Blanche-Nef.* » Le roi répondit : « J'ai choisi le navire sur lequel je passerai, mais volontiers je vous confie mes fils Guillaume et

Richard, ma fille Mathilde et tout leur cortége. » Par l'ordre du roi, près de trois cents personnes s'embarquèrent sur *la Blanche-Nef*. C'étaient de hauts barons, et parmi eux dix-huit dames de grande naissance, filles, sœurs, nièces ou épouses de rois et de comtes. Toute cette brillante jeunesse se préparait joyeusement au voyage. Ils firent donner du vin aux cinquante rameurs, et chassèrent avec dérision les prêtres qui voulaient bénir le vaisseau.

Cependant la nuit était venue, mais la lune éclairait la surface tranquille des eaux; les jeunes princes pressaient le patron Thomas de faire force de rames pour atteindre le vaisseau du roi qui était déjà loin. L'équipage, animé par le vin, obéit avec ardeur, et afin de couper au plus court, le patron prit par le ras de Catteville, qui est bordé d'écueils à fleur d'eau. *La Blanche-Nef* vint frapper violemment contre un d'eux et s'entr'ouvrit aussitôt. On entendit un cri affreux, immense, unique, pour ainsi dire, poussé par tout l'équipage; mais l'eau monta encore et tout rentra dans le silence. Deux hommes seulement se retinrent à la grande vergue, un boucher de Rouen, nommé Bérold, et le jeune Godefroi, fils de Gilbert de l'Aigle. Ils aperçurent un homme relever la tête au-dessus de l'eau; c'était le pilote Thomas, qui, après avoir plongé dans les flots, remontait à la surface. « Qu'est devenu le fils du roi? leur demanda-t-il. — Il n'a point reparu, ni lui, ni son frère, ni aucun des leurs, répondirent les deux naufragés. — Malheur à moi! » s'écria Thomas; et il replongea dans la mer. Le jeune Godefroi de



Naufrage de *la Blanche-Nef*. (Page 204, col. 2.)

l'Aigle ne put supporter le froid de cette nuit glacée de décembre; il lâcha la vergue et se laissa couler à fond, après avoir recommandé à Dieu son compagnon, le boucher Bérold, le plus pauvre des naufragés, qui, recueilli le lendemain par des pêcheurs, resta seul pour raconter le désastre. « Fatal désastre, s'écrie un poëte du temps, qui plonge au fond des mers une noble jeunesse. Les princes deviennent le jouet des flots. La pourpre et le lin vont pourrir dans le liquide abîme, et les poissons dévorent celui qui naquit du sang des rois. »

Ce fut un enfant qui annonça au roi Henri la sinistre nouvelle. Aux premiers mots qu'il entendit, il tomba à terre comme foudroyé, et depuis ce jour jamais on ne le vit plus sourire.

Ce malheur fut fatal aussi à la France. Henri n'avait plus qu'une fille, Mathilde; il la déclara son héritière. Mathilde était veuve de l'empereur Henri V; en 1127, elle épousa en secondes noces Geoffroi, comte d'Anjou, surnommé Plantagenet, à cause de l'habitude qu'il avait de mettre, en guise de plume, une branche de genêt fleuri à son chaperon. Jusqu'alors les rois de France avaient pu s'appuyer sur l'Anjou contre la Normandie. Le mariage de Mathilde mit fin à cette politique et porta jusqu'à la Loire la domination anglonormande. Un autre, celui du fils de Mathilde avec Éléonore de Guyenne, la portera jusqu'aux Pyrénées.

La même année où Louis VI voyait se former cette union menaçante, une autre catastrophe lui offrit l'espoir d'un dédommagement. La Flandre, en ce temps-

là, était déjà couverte de cités industrieuses, et sa bourgeoisie, nombreuse et fière, ne tenait pas grand compte des distinctions sociales qui ailleurs avaient tant de force. Beaucoup de serfs s'étaient glissés dans ses rangs et avaient acquis richesses et pouvoir. La révolution que nous avons vue s'opérer par les armes dans les villes du nord de la France, se faisait d'elle-même dans le comté flamand. En 1127, le premier personnage de la province, après le comte, était un serf, Bertholf, prévôt du chapitre de Saint-Donatien de Bruges. Il avait marié ses neveux et nièces dans les plus nobles familles du pays, et il trouva aisément, un jour, 500 chevaliers pour soutenir une guerre privée contre un gentilhomme son ennemi. Or le comte Charles le Bon, pieux personnage, très-ami des pauvres, mais aussi de l'ordre antique, comme l'évêque Adalbéron le comprenait, fit faire des recherches dans tout son comté pour constater l'état des personnes et ramener à la servitude ceux qui n'en étaient pas légalement sortis. Il promulgua même un édit qui dégradait l'homme libre ayant épousé une femme de condition servile. Dans l'an et jour après son mariage, il devenait serf comme elle. Le prévôt et tous les siens, directement menacés, prirent les armes et, après avoir longtemps ravagé les terres du comte et de ses amis, résolurent de se défaire de lui. Ils promirent quatre marcs d'argent aux chevaliers qui le tueraient: il s'en présenta plusieurs. On choisit un jour sombre et brumeux où l'on ne pouvait distinguer aucun objet à la distance de la longueur d'une lance, et quelques serviteurs furent envoyés secrètement pour épier la sortie du comte. Quand ils revinrent annoncer que Charles se rendait à l'église de Saint-Donatien, les gens du prévôt, ayant à leur tête le plus ardent ennemi de Charles, Bouchard, dont il avait fait brûler la maison, se précipitèrent vers l'église avec des épées nues sous leurs manteaux, se divisèrent en plusieurs bandes et occupèrent toutes les issues. Le comte était prosterné, selon sa coutume, près de l'autel, priant dévotement, lorsque les assassins le frappèrent par derrière. Ce meurtre commis en de telles circonstances excita un grand scandale et mit la victime au nombre des saints et des martyrs.

Portrait de Charles le Bon, d'après un tableau du musée du P. Richardot.

Les gens de Gand, jaloux de ceux de Bruges, vinrent en armes réclamer son corps. Toute la chevalerie du pays s'arma pour ou contre les traîtres, qui, assiégés dans le château de Bruges, puis dans l'église même où le meurtre s'était commis, se défendaient avec acharnement. Le roi Louis, suzerain du comte, vint lui-même avec Guillaume Cliton les y attaquer, et les obligea de se rendre. Les chefs périrent dans d'affreux supplices; les autres, au nombre de cent onze, furent précipités du haut de la tour de Bruges. Louis investit alors Cliton du comté de Flandre, en dédommagement de la Normandie qu'il n'avait pu lui assurer. Mais cette sanglante tragédie n'était pas finie: les parents et amis du prévôt soulevèrent contre Cliton Gand, Lille, Furnes, Alost, et appelèrent au comté Thierry d'Alsace. Cliton périt dans cette guerre, d'une blessure qu'il reçut devant Alost, et avec lui tomba l'influence de Louis VI en Flandre.

Louis réussit mieux au midi. Son influence, même son autorité, s'y étendirent. L'évêque de Clermont, étant en guerre avec le comte d'Auvergne, invoqua l'assistance royale et l'obtint (1121). Molesté de nouveau, il recourut encore au roi, qui passa la Loire, cette fois avec une nombreuse armée où étaient les comtes de Flandre, de Bretagne et d'Anjou. Il prit le château de Montferrand, y fit couper une main aux prisonniers, et les renvoya portant dans la main qui leur restait celle qu'on leur avait coupée. Le duc d'Aquitaine vint lui-même demander grâce pour son vassal (1126). Deux seigneurs se disputaient le Bourbonnais; Louis prononça entre eux, et l'un refusant d'accepter la sentence, il l'y obligea par les armes. Ainsi, le roi, pour s'être fait, en un temps de troubles et de violences, « comme le grand juge de paix du pays, » voyait l'autorité qu'il avait perdue peu à peu lui revenir; bientôt elle lui reviendra avec une force qu'elle n'avait jamais eue.

Un des derniers actes de Louis fit grand bruit et montra bien ce caractère nouveau de la royauté. Thomas de Marle avait recommencé ses brigandages. Il tenait dans ses prisons une troupe de marchands qu'il avait dépouillés sur le grand chemin, malgré un sauf-conduit du roi, et il voulait leur arracher encore une rançon. Il se croyait sûr de l'impunité derrière les remparts de son château de Coucy, une des plus fortes places qu'il y eût au nord de la Seine. Le roi cependant conduisit ses troupes au pied de ces murs qui passaient pour imprenables. Thomas sortit de son château pour tendre une embuscade, mais fut blessé, pris et porté à Laon, où il mourut. Sa mort fut comme une délivrance pour tout le pays.

Louis avait dès le mois d'avril 1129 associé son fils aîné à la couronne. C'était le prince Philippe, le plus âgé des huit enfants que lui avait donnés sa femme Adélaïde de Savoie. Philippe ne devait pourtant pas succéder à son père. « Deux ans après, raconte l'abbé Suger, le jeune prince, qui avait alors environ seize ans, se promenait un jour à cheval dans un faubourg de la ville de Paris. Voici qu'un détestable pourceau se jette dans le chemin du coursier; celui-ci s'abat rudement, brise contre une borne son noble cavalier et l'étouffe sous le

poids de son corps. On s'empressa de relever le tendre enfant à demi mort et de le transporter dans une maison voisine; à l'entrée de la nuit il rendit l'âme. Ce jour-là même on avait convoqué l'armée pour une expédition : tous les guerriers qui apprirent cet événement, de même que les habitants de la ville, furent consternés de douleur et poussèrent bien des sanglots et des gémissements. Lorsqu'enfin le roi Louis ouvrit son âme aux consolations des hommes sages et pieux, nous tous ses amis et ses familiers, craignant qu'il ne vînt à nous être enlevé par suite de l'infirmité toujours croissante de son corps affaibli, nous lui conseillâmes de faire ceindre du diadème royal et oindre de l'huile sainte son second fils Louis, afin de déjouer ses ennemis dans leurs projets de troubles. » Le monarque suivit ce sage avis, et nous verrons tout à l'heure un pape sacrer lui-même, à Reims, cet enfant.

C'est qu'alors la papauté n'avait pas plus qu'à présent la tranquille possession de Rome. La querelle des investitures, c'est-à-dire la rivalité du saint-siége et de l'empire, commencée avec Grégoire VII, n'était pas finie, et les papes, chassés de Rome par les armes ou les intrigues de l'empereur, cherchaient en France un refuge et des secours. Gélase II vint y mourir. Calixte II y fut élu et réunit à Reims, en 1119, pour terminer ce grand débat, un concile auquel assistèrent 15 archevêques, plus de 200 évêques et autant d'abbés. Cette assemblée, qui comprenait qu'un pouvoir fondé sur l'autorité morale doit veiller sur lui-même avec une vigueur inflexible, promulgua plusieurs canons contre les simoniaques et tous ceux qui exigeaient un salaire pour les baptêmes et les sépultures. On y prohiba encore le mariage des clercs; la trêve de Dieu fut confirmée, et la licence des mœurs de plusieurs princes condamnée. Trois ans après, les négociations commencées par Calixte II à Reims avec l'empereur aboutirent au concordat de Worms, le premier de ces difficiles traités de paix qui ont réglé les rapports des deux puissances temporelle et spirituelle.

En 1130, une double élection eut lieu à Rome. Innocent II, forcé de laisser cette ville à son compétiteur, se réfugia en France. Louis le Gros réunit à Étampes un concile qui examina les prétentions des deux adversaires et se déclara, sur la proposition de saint Bernard, pour Innocent II. Cet homme, à qui l'Église remettait ainsi le soin de disposer de la tiare, méritait cette haute confiance par ses vertus, son ardente piété et son détachement du monde. Marchant dans la vie, les yeux fixés au ciel, il ne comprenait rien aux ambitions mondaines de l'Église. Quelques années plus tard, il écrivait au pape Eugène III, dans son traité fameux *De consideratione*. « L'Église est une mère, *mater*, non une maîtresse, *domina*; la papauté est un office, *ministerium*, et non pas une domination. Sachez que vous avez plus besoin d'un hoyau que d'un sceptre pour accomplir l'œuvre du prophète, puisqu'il n'a pas été élevé pour régner, mais pour arracher le mauvais grain; » et encore : « Il vous est défendu de joindre l'apostolat à la domination; si vous les voulez posséder ensemble, vous les perdrez tous deux. Vous serez de ceux dont le Seigneur a dit : « Ils ont régné, mais non « pas de ma part; ils ont été princes, mais je ne les ai « pas approuvés. » — « Vous êtes le successeur de Pierre, non celui de Constantin. »

L'année suivante, Innocent II tint un nouveau concile à Reims, auquel assistèrent 13 archevêques et 263 évêques. Il y sacra roi le jeune fils de Louis le Gros. La France devenait donc l'asile des pontifes, le lieu où se traitaient les grandes affaires de l'Église et d'où partaient les conseils salutaires que de grands esprits et de saints personnages, Pierre d'Ailly, Jean Gerson, renouvelleront plus tard, pour le salut du pontificat, à l'exemple de saint Bernard. La royauté ne pouvait que gagner à jouer ce rôle de protectrice des papes.

§ 4. HÉLOÏSE ET ABÉLARD.

Au moment où finissait le grand scandale de la lutte du pape et de l'empereur, commençait la grande querelle qui divisa l'école pendant tout le moyen âge, celle des *réalistes* et des *nominaux*, disputes obscures, mais retentissantes, par lesquelles le mouvement se remit dans les esprits. Guillaume de Champeaux, fils d'un laboureur de la Brie, professa la doctrine réaliste avec un grand éclat à l'école du cloître de Notre-Dame de Paris, puis à l'abbaye de Saint-Victor, qu'il fonda en 1113, dans le quartier où ce nom se conserve encore. Mais il fut éclipsé par un de ses disciples, Abélard, noble et beau jeune homme, plein de séduction et de génie.

A vingt kilomètres sud-est de Nantes se voit le château de Salles, dont il reste pour toutes ruines quatre pans de mur. Là naquit Abélard en l'année 1079. De bonne heure, il montra le goût le plus vif pour l'étude et pour la dialectique. Roscelin venait d'être condamné par l'Église, parce que sa doctrine, refusant l'existence à ce qui ne répondait pas à une réalité matérielle, niait par là même l'existence des trois personnes de la Trinité.

Abélard avait vingt ans lorsqu'il se rendit à Paris pour écouter Guillaume de Champeaux. Il se fit remarquer entre tous ses condisciples et préluda aux luttes qui agitèrent sa vie, en posant à son maître des questions captieuses, en l'embarrassant par la subtilité de sa discussion. Bientôt il fonda lui-même une école sur la montagne Sainte-Geneviève : la jeunesse accourut en foule à ses leçons, parce qu'il savait tempérer les âpretés de la logique par quelques souvenirs des poëmes qu'il aimait. Sans rival dans la dialectique, il voulut l'être aussi dans la théologie. Il alla écouter l'évêque Anselme de Laon, mais pour désarçonner ce nouveau maître, comme il avait fait du premier. « De loin, dit Abélard, c'était un bel arbre chargé de feuilles; de près il était sans fruits ou ne portait que la figure aride de l'arbre que le Christ a maudit. Quand il allumait son feu, il faisait de la fumée, non de la lumière. »

Revenu à Paris, Abélard obtint le titre de recteur des écoles avec un canonicat : ce fut la plus glorieuse époque de sa vie. Sur la montagne Sainte-Geneviève, il donnait la nourriture intellectuelle à tout un monde de clercs venus de tous les pays. Quand il parlait au milieu de cette nation attentive et obéissante, son front large, son regard vif et fier, son geste noble, sa beauté, inspiraient le respect et l'admiration. Tour à tour affable et hautain, il imposait par sa seule attitude, il charmait par l'élégance de ses manières. Un cortége nombreux l'accompagnait sans cesse, et lorsqu'il passait près du Petit-Pont ou dans le jardin royal, situé à l'extrémité méridionale de la Cité, la suspension des jeux, les chuchotements, l'empressement curieux de la multitude qui se rangeait à son approche, tout annonçait le maître de l'École.

Un chanoine de Notre-Dame, Fulbert, avait une nièce qu'il entourait de soins affectueux et dont il prenait plaisir à cultiver l'esprit. Héloïse savait le latin, même du grec et tout ce que le chanoine avait pu lui apprendre. Elle était jeune, belle; Abélard la vit et l'aima. Il fit proposer au chanoine Fulbert de consentir à le recevoir en pension chez lui, alléguant ses travaux assidus, l'ennui que lui causaient les soins dispendieux d'une maison, sa négligence plus dispendieuse encore. Fulbert, très-avide, et jaloux d'augmenter l'instruction de sa nièce, non-seulement consentit à tout, mais vint en suppliant commettre entièrement sa pupille à l'illustre et redoutable précepteur, qui devait la voir à toute heure, lui donner des leçons, et même, admirons la naïveté de cet âge, la frapper à la façon d'un maître. « Que dirai-je de plus, écrit Abélard en racontant cette époque de sa vie, nous n'eûmes qu'une maison, et bientôt nous n'eûmes qu'un cœur. »

On montrait naguère dans la Cité, au nord du chevet de Notre-Dame et de l'ancien quartier du cloître, à l'extrémité d'une rue étroite et tortueuse, toujours habitée par des membres du chapitre métropolitain, la maison qu'une tradition locale désignait comme celle du chanoine Fulbert. Elle était près de la Seine, dont la rive formait en cet endroit le port Saint-Landry : des fenêtres de la maison on devait voir en plein la grève où s'élève aujourd'hui l'hôtel de ville. C'est là que vécurent Abélard et Héloïse, mêlant les joies de l'amour à celles de la science, et s'endormant dans un bonheur qu'ils devaient expier par toute une vie de misère. Le dialecticien négligea son école : il se fit musicien, poète pour charmer Héloïse. « Vous avez surtout, lui écrivait-elle plus tard, deux choses qui pouvaient soudain vous gagner le cœur de toutes les femmes : la grâce avec laquelle vous récitiez et celle avec laquelle vous chantiez. » Chose singulière! Abélard laissait ses chansons d'amour se répandre au dehors, courir la ville et le pays. Il devint de bonne heure le patron des amoureux. L'aventure qui aurait dû rester le mystère de toute sa vie devint un bruit public et passa, de son aveu, et par degrés à cet état de roman populaire qu'elle a conservé jusqu'à nos jours. Fulbert l'apprit le dernier : il se hâta de séparer les deux amants, mais Abélard et Héloïse continuèrent de se voir secrètement. Héloïse devint grosse. Abélard l'enleva et la conduisit dans sa patrie. Dans la garenne de Cherson une grotte de rochers granitiques porte encore le nom d'Héloïse. Abélard, pour apaiser la fureur de Fulbert, proposa le mariage. Mais Héloïse refusait d'enlever à la science un docteur si éminent. Elle n'avait, disait-elle, jamais rien aimé en lui que lui-même. Il n'est rang, titre ni gloire qu'elle préférât au sort qu'elle tenait de lui. Le titre d'épouse est plus saint, le nom de son esclave est plus doux. L'amour d'Abélard vaut mieux que l'empire du monde. Cependant elle céda, mais le mariage dut être secret. « Il ne nous reste plus, dit-elle en recevant la main d'Abélard, qu'à donner par notre perte commune l'exemple d'une douleur égale à notre amour. » C'était une prophétie!

Fulbert n'avait pas renoncé à sa vengeance : Héloïse, pour se soustraire aux persécutions de son oncle, dut se retirer au couvent d'Argenteuil, où elle avait été élevée. Abélard, surpris pendant une nuit par Fulbert, fut cruellement mutilé et alla d'abord cacher sa honte, ses regrets et sa douleur au fond de l'abbaye de Saint-Denis. Au bout de quelque temps, il céda à de nombreuses sollicitations et reprit ses leçons dans le prieuré de Maison-Celle, sur les terres du comte de Champagne. L'autorité de la raison, la nécessité d'examiner les problèmes au lieu de les accepter tout résolus, voilà ce qu'il enseignait à ce siècle de foi absolue. Le clergé s'émut; il ne voulait point qu'on discutât le dogme et qu'on le prouvât comme un point de philosophie, il fit condamner Abélard au Concile de Soissons (1092). Le maître se soumit et redevint moine, mais sans trouver le repos. Une querelle avec le prieur de Saint-Denis à propos de *Denis l'aréopagite*, dans laquelle il confondit l'ignorance des frères, le força de quitter l'abbaye. Libre mais pauvre, haï des couvents, repoussé par les églises, il se retira sur le territoire de Troyes et s'y bâtit un oratoire de chaume et de roseaux, auquel il donna le nom d'*Oratoire de la Trinité*. A cette nouvelle, les élèves accoururent de nouveau autour de lui : des tentes se dressèrent dans la campagne, des murs de terre couverts de mousse s'élevèrent pour abriter de nombreux disciples, qui couchaient sur l'herbe, se nourrissaient de mets agrestes et de pain grossier, mais aussi de la parole de vie.

Cette popularité réveilla la jalousie de ses ennemis; on attaqua de nouveau la témérité de ses doctrines, et saint Bernard, le défenseur de la foi, le prédicateur de la seconde croisade, l'arbitre des papes et des rois, engagea le savant docteur à plus de prudence et d'orthodoxie. Abélard cessa ses leçons : on lui donna une abbaye dans un pays sauvage, la Bretagne bretonnante. Là il usa son activité à la réforme de moines à demi barbares; mais de là aussi il entretint avec Héloïse cette correspondance fameuse qui nous est restée, monument singulier d'une passion pédantesque et vraie, d'amour terrestre et d'amour divin, où le cœur parle dans les lettres d'Héloïse, où l'esprit argumente dans celles d'Abélard. « Mon âme n'était pas avec moi, mais avec toi, lui écrivait Héloïse, et maintenant, si elle n'est pas avec toi, elle n'est nulle part au monde. » Héloïse était alors abbesse du Paraclet, couvent de femmes qu'Abélard avait fondé, avec l'autorisation d'Innocent II, sur les ruines de son oratoire de la Trinité. Même sous le voile religieux, elle aimait encore Abélard. « Dans toute situation de ma vie, Dieu le sait, je crains de t'offenser plus que Dieu même; je désire te plaire plus qu'à lui. C'est ta volonté et non l'amour divin qui m'a conduite à revêtir l'habit religieux. » Abélard ne lui répond qu'en lui prêchant l'amour du Christ.

Le silence cependant pesait au puissant orateur : il reprit ses leçons, et sa parole, aigrie par l'infortune, devint plus mordante, ses opinions plus libres. Saint Bernard s'en inquiéta. Une violente polémique s'engagea. Abélard fut cité au concile de Sens, où se réunirent presque tous les prélats du royaume et le roi Louis VII. On s'attendait à une lutte passionnée d'éloquence. Abélard, après avoir provoqué la discussion, y renonça tout à coup. Il quitta le concile en formulant un appel au pape. Le pape le condamna également. Alors il se soumit et établit sa profession de foi orthodoxe. Ses dernières années s'écoulèrent dans la société de Pierre le Vénérable, à Cluny. Il mourut près de Châlon-sur-Saône le 21 avril 1142. On l'ensevelit dans une tombe d'une seule pierre creusée assez grossièrement et d'un travail fort simple, mais son corps fut presque aussitôt transporté au Paraclet.

Héloïse lui survécut vingt et un ans, honorée, respectée, admirée à cause de sa science et de sa vertu. Elle repose encore aujourd'hui auprès de celui qu'elle a tant aimé. Les corps d'Abélard et d'Héloïse furent en 1792 transportés à Nogent-sur-Seine, puis à Paris; on rapporta également le tombeau que l'on avait élevé à Abélard à Châlon-sur-Saône, et en 1817 les deux amants furent transportés avec le tombeau au cimetière du Père-Lachaise, où la foule, qui le visite toujours avec empressement, y dépose encore des couronnes, pieux hommage à la mémoire de ces deux victimes de la science et de l'amour. Faites vivre ce puissant et libre esprit sept siècles plus tard, et, au lieu de s'agiter dans le vide et de se heurter, sa vie entière, contre d'infranchissables obstacles, il devient une des lumières et l'honneur de son temps

Abelard enseignant. (Page 206, col. 2.)





CHAPITRE XXII.

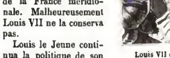
LOUIS VII, DIT LE JEUNE.

§ 1. MARIAGE DE LOUIS VII AVEC ÉLÉONORE DE GUYENNE, ET SON DIVORCE.

Saint Bernard prêchant la croisade à Vezelay. (Page 212, col. 1.)

Louis le Gros laissait six fils. Trois entrèrent dans l'Église; deux antres furent, l'un, Robert, chef de la maison de Dreux; l'autre, Pierre, chef de celle de Courtenay, qui existe encore en Angleterre. L'aîné, Louis VII, dit le Jeune, avait contracté, avant la mort de son père, un brillant mariage. Il avait épousé Éléonore de Gnyenne, héritière du Poitou et dn dnché d'Aquitaine. Il s'était, en effet, établi que les femmes

pouvaient hériter des fiefs, recevoir hommage, juger et conduire leurs vassaux à la guerre. Cette loi que durant 330 années la maison de France n'eut pas besoin d'appliquer, et qu'elle repoussa quand la lignée directe de Hugues Capet vint à s'éteindre, fut une des causes les plus actives de la ruine des familles féodales, que la guerre décimait sans relâche. Les femmes portèrent par mariage les fiefs de maison en maison, jusqu'à ce qu'ils arrivassent, pour la plupart, dans celle de France qui durait toujours, tandis que les autres s'éteignaient. Cette fois, la dot d'Éléonore était la plus belle qu'eût encore reçue un de nos rois. Ce n'était pas moins que la moitié de la France méridionale. Malheureusement Louis VII ne la conserva pas.





Louis VII combattit longtemps seul. (Page 212, col. 1.)

Louis le Jeune continua la politique de son père. « Les églises d'Angoulême, de Cluny, de Clermont, du Puy, de Vézelay, ayant imploré sa protection, dit Suger, il les couvrit du bouclier de sa protection, et saisit pour les défendre la verge du châtiment. » Un comte de Châlons, un sire de Montjai, d'autres encore, furent dépouillés de leurs fiefs à cause de leurs violences. Une guerre contre le comte de Champagne eut une autre cause. Le pape avait nommé son propre neveu à l'archevêché de Bourges, sans tenir compte du droit royal de présentation. Louis chassa de son siége le nouveau prélat, à qui le comte de Champagne donna asile. Le roi avait contre ce seigneur un ancien grief. Dans une tentative qu'il avait faite pour mettre la main sur Toulouse, le comte de Champagne lui avait refusé ses services. Louis le Jeune saisit l'occasion d'humilier ce vassal peu docile : il entra en armes sur ses terres, les ravagea et y brûla la petite ville de Vitry. Treize cents personnes réfugiées dans l'église périrent dans l'incendie. C'était là un événement qui n'était que trop ordinaire; mais il pesa sur



Vue générale de Damas. (Page 213, col. 2.)

la conscience du roi, et, pour l'expier, Louis prit la croix. Son père avait dû en partie ses succès à cette circonstance que les plus riches seigneurs avaient épuisé toutes leurs ressources pour aller à Jérusa-

lem, et que beaucoup n'en étaient point revenus. C'était donc une faute de renoncer à ce système. Mais aucun roi n'avait pris part à la première croisade; leur réputation, leur piété en souffraient. L'empereur d'Allemagne voulait cette fois partir; le roi de France ne pouvait rester en arrière et abandonner ce royaume, fondé par des Français au bord du Jourdain, où la discorde, la corruption s'étaient glissées, et qui déjà penchait vers la ruine, sous le poids des maux intérieurs et des attaques du dehors.

Les Atabecks d'Alep venaient d'enlever Édesse en y massacrant toute la population chrétienne, et Noureddin menaçait la Palestine. Malgré les prudents conseils de l'abbé Suger, Louis résolut de se mettre à la tête d'une seconde expédition à la terre sainte. La croisade fut prêchée.

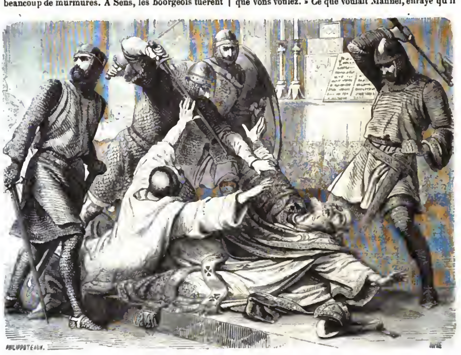
Passage de Thomas Becket à travers la France. (Page 214, col. 1.)

Saint Bernard, l'apôtre infatigable, le fondateur de Clairvaux, l'arbitre des rois et des papes, se mit, comme autrefois Pierre l'Ermite, à parcourir la France et l'Allemagne. Mais son autorité était bien plus grande, sa prédication plus passionnée, sa parole plus irrésistible. Sa réputation de sainteté persuadait d'avance tous les cœurs, et les populations se pressaient en foule sur son passage. Les Allemands, qui ne comprenaient pas son

langage, comprenaient du moins le feu de ses regards et l'éloquence de ses larmes. Saint Bernard prêcha la croisade devant le roi et les plus hauts seigneurs à Vézelay (Yonne), devant un concours immense de peuple. Comme au concile de Clermont, on avait dû se tenir en plein air, dans une prairie, et le souvenir de cette assemblée enthousiaste est resté profondément gravé dans l'esprit des chroniqueurs contemporains, qui parlent avec admiration de l'éclat de cette solennité, et du nombre prodigieux de chevaliers qui y prirent la croix.

Toutefois, quand il fallut en venir à l'exécution du projet, les difficultés matérielles refroidirent le zèle. Une taxe générale, établie sur tout le royaume et sur toute condition, nobles, prêtres ou manants, causa beaucoup de murmures. A Sens, les bourgeois tuèrent l'abbé de Saint-Pierre le Vif, seigneur d'une partie de leur ville, à cause d'un impôt qu'il voulait lever. « Le roi, dit un contemporain, se mit en route au milieu des imprécations. » On avait offert à saint Bernard le commandement de l'expédition; il se souvint de Pierre l'Ermite et refusa.

Louis, après avoir pris l'oriflamme à Saint-Denis, s'achemina par Metz et l'Allemagne vers Constantinople. L'empereur Manuel envoya de fort loin des députés à sa rencontre. Nos seigneurs féodaux s'indignèrent des basses adulations de ces Grecs; un d'eux les interrompit en disant : « Ne parlez pas si souvent de la gloire, de la piété, de la sagesse du roi; il se connaît et nous le connaissons. Dites brièvement ce que vous voulez. » Ce que voulait Manuel, effrayé qu'il



Meurtre de Thomas Beckel. (Page 214, col. 2.)

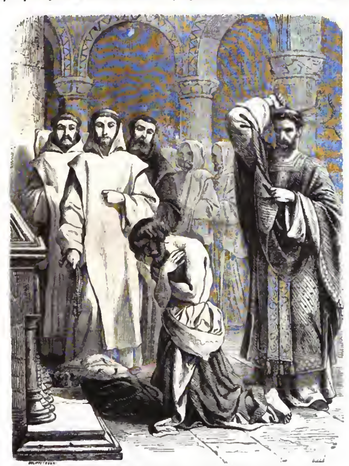
était, c'est que les croisés lui prêtassent serment de fidélité. Ils y consentirent encore, non sans laisser échapper, comme la première fois, de sourdes menaces. Déjà les Allemands étaient au milieu de l'Asie Mineure. Mais, trahis par leurs guides grecs, ils s'égarèrent dans les défilés du Taurus, et y tombèrent sous l'épée des Turcs. Conrad échappa presque seul.

Louis, averti du péril, prit route le long de la mer et l'assura d'abord par la victoire du Méandre. Mais, aux environs de Laodicée, on entra dans les montagnes. L'ineptie des chefs et l'indiscipline des soldats amenèrent un premier désastre. Le roi faillit périr et, se retranchant derrière un tronc d'arbre, combattit longtemps seul, tous les seigneurs qui faisaient son escorte ayant été tués, « nobles fleurs de France, dit un chroniqueur, qui se fanèrent avant d'avoir porté leurs fruits sous les murs de Damas. » A Stalie on jugea qu'il n'était pas possible d'aller plus loin. Le roi, les grands montèrent sur des vaisseaux grecs pour achever par mer leur pèlerinage, abandonnant la multitude des pèlerins, qui périrent sous les flèches des Turcs, ou qui, accusant le Christ de les avoir trompés, se firent musulmans. Trois mille échappèrent ainsi à la mort.

Louis, arrivé à Antioche, ne songea plus aux combats, mais à accomplir son vœu de pèlerin, à prier sur le saint sépulcre et à terminer au plus vite cette malencontreuse entreprise. Raymond, prince d'Antioche, voulait le retenir et chercha à le séduire par les fêtes les plus brillantes. « Il était, dit Guillaume de Tyr, d'un parler doux et affable, représentant dans son ha-

bitude et contenance je ne sais quelle grâce singulière et maintien d'un excellent et magnanime prince. » Si nous devons en croire les chroniqueurs, ces avantages physiques lui auraient, malgré son âge déjà avancé, gagné le cœur de la reine Éléonore, sa nièce. Quoi qu'il en soit, on parla beaucoup de la légèreté de la reine, de sa préférence pour le séjour d'Antioche et les bords riants de l'Oronte, des présents magnifiques qu'elle fit à un jeune Turc. Dans ces choses-là, remarque Mézeray, on en dit souvent plus qu'il n'y en a. Mais l'histoire n'en doit pas moins noter que Louis VII, pour arracher sa femme aux séductions de la cour voluptueuse d'Antioche, fut obligé de l'enlever de nuit et de la ramener dans son camp. Puis il précipita sa marche vers Jérusalem.

Le peuple, les princes, les prélats sortirent au-devant de lui, portant des branches d'olivier et chantant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Il fallait cependant faire quelque chose et tirer au moins une fois l'épée en terre sainte. On proposa l'attaque de Damas. C'est une des villes saintes de l'isla-



Henri II fait amende honorable au tombeau de Thomas Becket. (Page 214, col. 2.)

misme et la perle de l'Orient. Entourée de jardins immenses qu'arrosent les divers bras du Barradi et qui forment autour d'elle une forêt d'orangers, de citronniers, de cèdres et d'arbres aux fruits dorés et savoureux, elle est la capitale du désert, et, pour la Syrie, un boulevard ou une menace perpétuelle, selon qu'elle est entre des mains amies ou hostiles. L'attaque parut d'abord réussir; on enleva les jardins, mais les princes chrétiens se disputèrent la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Le choix du comte de Flandre pour prince de Damas indisposa les autres. On servit avec moins de zèle une cause devenue celle d'un seul homme, et on donna le temps aux secours musulmans d'arriver, à l'ours de montrer qu'il avait encore dents et ongles. Il fallut lever le siége et rentrer en Palestine. L'Europe revit encore bien peu de ceux qui étaient partis. La première croisade avait du moins atteint son but, elle avait délivré Jérusalem; la seconde avait inutilement répandu le sang chrétien. Après elle, la Palestine se trouva plus faible, l'islamisme plus fort,

et les croisés ne rapportèrent de leur entreprise que la honte, ou comme Louis VII, du déshonneur.

Au retour, le roi trouva ses États paisibles, grâce à l'habile administration de Suger. Mais, obéissant aux soupçons qu'il avait rapportés de la croisade, et négligeant les sages avis de son fidèle conseiller, il répudia sa femme Éléonore, qui alla porter son duché de Guyenne à Henri Plantagenet, comte d'Anjou, duc de Normandie et héritier de la couronne d'Angleterre (1152). Lorsque, deux ans plus tard, Henri fut entré en possession de son héritage, et qu'il y eut ajouté la Bretagne par le mariage d'un de ses fils avec la fille unique du comte de ce pays, il se trouva maître de presque toute la France occidentale.

Mais la fécondité d'Éléonore vengera Louis VII. Une race maudite allait sortir d'elle, et la France trouver son salut dans les fruits de cet hymen qui semblait assurer sa perte. Le roi de France d'abord eut à trembler pour sa couronne. Mais Henri II, forcé de respecter en lui son suzerain, s'il voulait obtenir de ses vassaux le même respect, hésita à l'attaquer. Un jour il menaçait Toulouse; Louis accourt avec quelques chevaliers et se jette dans la place. Henri recule aussitôt parce que la ville était peuplée et forte, mais aussi pour ne pas se rencontrer sur la brèche avec celui que le droit féodal lui interdisait de combattre. Louis trouva moyen encore de se défendre en soutenant les révoltes continuelles des quatre fils de Henri II contre leur père. Il eut un autre allié que les violences du roi d'Angleterre lui donnèrent, un saint.

Henri II voulait mettre dans sa main l'Église de son royaume, et cette ambition venait de provoquer entre lui et l'archevêque de Cantorbéry une lutte restée célèbre et dont le roi de France sut profiter. Thomas Becket avait été choisi par Henri II lui-même pour occuper le siége primatial de Cantorbéry. C'était son chancelier, son favori, qui lui devait sa fortune, et qui paraissait trop ami des plaisirs mondains pour ne pas garder toujours la plus grande condescendance envers le roi, source de toute grâce et de toute richesse. Thomas Becket avait ébloui la France de son luxe lorsqu'il était venu, au nom de son maître, demander la main de Marguerite, fille de Louis VII, pour le fils aîné de Henri II. Deux cents cavaliers, disent les chroniqueurs, lui servaient d'escorte, tant soldats que serviteurs, tous habillés à ses couleurs et richement vêtus. Quand il entrait dans les villes et les villages, tout le monde se pressait pour voir défiler le long cortége du chancelier, son armée de serviteurs, ses chariots qui faisaient retentir les pierres, ses écuyers, ses chiens, ses oiseaux, ses singes. Il avait douze chariots pour les présents destinés au roi, un pour ses tapis, un pour sa vaisselle, un pour sa cuisine, un pour sa chapelle et ses livres, et je ne sais combien pour ses bagages et ceux de ses gens.

Mais le roi ne l'eut pas plus tôt élevé à la dignité épiscopale qu'il changea tout ce luxe contre l'austérité des premiers apôtres. Il se démit de son office de chancelier et ne songea plus qu'à ses devoirs de pasteur. Le roi s'en indigna; il avait compté sur un complaisant, il allait rencontrer un ennemi. En effet, Henri, assemblant les évêques de son royaume, leur fit signer les constitutions de Clarendon, qui ôtaient à l'Église sa juridiction et mettaient dans les mains du roi tous les bénéfices ecclésiastiques.

Thomas protesta et s'enfuit en France. Il fut accueilli avec empressement par Louis VII, avec froideur par le pape Alexandre III, obligé de ménager Henri II. Sept ans il resta exilé sans jamais rien vouloir céder de ce qu'il appelait les droits de l'Église. Tantôt à Sens, tantôt à Pontigny, pauvre, affligé, mais toujours ferme, il lançait du haut des chaires de France l'excommunication contre ses ennemis, et ses ennemis ne pouvaient l'atteindre. Henri consentit alors à se réconcilier avec lui, mais sans lui donner le baiser de paix. Thomas repassa en Angleterre; son retour fut un triomphe, et cette popularité anima de nouveau la fureur du roi, qui à Bayeux laissa échapper ces paroles imprudentes, cause pour lui de nouveaux malheurs. « Malédiction, s'écria-t-il, malédiction sur tous les lâches que je nourris, et qui m'ont laissé exposé si longtemps aux insolences de ce prêtre, sans tenter de m'en délivrer. » Quatre chevaliers entendent ces paroles, sortent, se concertent et partent pour l'Angleterre. Ils trouvent l'archevêque retiré dans une chambre intérieure avec quelques familiers; ils le somment d'absoudre les évêques excommuniés, et sur son refus lui ordonnent au nom du roi de vider le royaume. « Assez de menaces, dit l'archevêque, aucun homme, j'en prends à témoin le Dieu qui a souffert sur la croix, ne mettra de nouveau l'Océan entre moi et mon Église. Je ne suis pas revenu pour m'enfuir une seconde fois, et quiconque me cherchera, c'est ici qu'il me trouvera luttant pied à pied pour le Seigneur. » L'archevêque se rendit ensuite à l'office du soir, il montait les degrés de l'autel, lorsque les chevaliers revêtus de leurs armures reparurent. Les moines épouvantés couraient fermer les portes de l'église, l'archevêque les arrêta : « Il ne convient pas, dit-il, de faire de l'église une forteresse! » Trois clercs seulement demeurèrent auprès de Thomas, qui n'essaya point de fuir. Les assassins crièrent alors : « Où est Thomas Becket, traître au roi et à son pays? Où est l'archevêque? » répétaient-ils avec force. Thomas s'avance et dit : « Me voici ; je ne suis pas traître au roi, mais je suis un prêtre du Seigneur : que me voulez-vous? — Il faut absoudre ceux que vous avez excommuniés. — Je ne détournerai pas la justice par crainte de vos épées. » Ils se précipitèrent alors sur lui et le massacrèrent; puis les meurtriers quittèrent l'église et se firent place à travers la foule en criant : « Pour le roi! pour le roi! »

Un cri d'indignation contre Henri s'éleva dans tout le monde chrétien. On l'accusa d'avoir ordonné ce meurtre, et il justifia ces accusations en donnant asile dans un de ses châteaux aux quatre meurtriers. L'évêque mort fut plus redoutable qu'il ne l'eût jamais été vivant. Louis demanda au pape que le martyr fût vengé. Henri dut céder à cette réprobation universelle : les malheurs qui lui survinrent, les révoltes de ses fils lui parurent un signe évident de la colère céleste, et il consentit à toutes les humiliations qu'on lui imposa. L'orgueilleux monarque fit amende honorable au tombeau de Thomas Becket et reçut des coups de verges de la main des évêques. Cette pénitence était loin de le relever, et nous le verrons tout à l'heure finir tristement ses jours en combattant ses sujets, ses fils et le roi de France.

§ 2. ADMINISTRATION DE LOUIS VII, SUGER.

Louis était plutôt un moine sur le trône qu'un roi actif et résolu. Cependant il seconda encore le mouve-

ment communal. Vingt-cinq chartes sont souscrites de son nom. Mais, comme son père aussi, il n'en voulut point sur ses terres. A Orléans, un mouvement de bourgeois fut durement réprimé. Il aida même parfois les seigneurs à faire dans leurs domaines ce qu'il faisait dans les siens: ainsi l'abbé Pons, qui renversa, après sentence du roi, la commune de Vézelay. L'ordre, que Louis tâcha de faire régner, favorisa pourtant les progrès de la population urbaine. Sous lui, dit un chroniqueur, un grand nombre de villes furent bâties, et beaucoup d'anciennes s'agrandirent. Des forêts tombèrent et de vastes espaces furent défrichés. Il confirma les antiques priviléges de la *hanse*, ou société des marchands de Paris; et le pape Alexandre III posa, en 1163, la première pierre de la cathédrale de cette ville. Ce pontife, réfugié en France pour échapper à l'empereur Frédéric Ier, y avait été reçu avec de grands honneurs de la part des deux rois Louis VII et Henri II. A son entrée à Touzy-sur-Loire, ils tinrent à pied les rênes de sa mule.



Honneurs rendus au pape Alexandre III par Louis VII et Henri II. (Page 215, col. 2.)

Louis n'avait eu d'abord pour enfants que des filles, et s'en désolait. « Effrayé que nous étions, dit-il dans sa rude naïveté, de la multitude de nos filles, nous souhaitions ardemment que Dieu nous accordât des enfants d'un sexe meilleur. » Quand on vint lui annoncer qu'un fils lui était né, il en fut si joyeux qu'il accorda au porteur de la bonne nouvelle une concession perpétuelle de trois muids de froment.

Ce fils, Philippe Auguste, il voulut qu'il fût couronné de son vivant, et il attacha le privilége du sacre à la cathédrale de Reims. Les *pairs* prirent séance à la cérémonie. On appelait plus particulièrement de ce nom de *pairs de France* les possesseurs des grandes seigneuries qui relevaient directement de la couronne. Leur nombre fut alors fixé, sous Louis VII, à douze : les ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guyenne, les comtes de Champagne, de Flandre et de Toulouse, l'archevêque de Reims et les évêques de Laon, Noyon, Châlons, Beauvais et Langres. Il s'accrut beaucoup

dans la suite. Les vassaux immédiats du roi dans le duché de France relevant du duc, non du roi, n'étaient pas pairs de France.

Suger, né de parents pauvres, aux environs de Saint-Omer, fut recueilli par les moines de Saint-Denis. Il mérita, par son sens droit, par l'activité de son esprit, par son dévouement aux intérêts du roi et du royaume, l'amitié de Louis VI, qui avait été son condisciple à l'abbaye, et la confiance de Louis VII. Élu par les moines abbé de Saint-Denis, pendant un voyage qu'il faisait à Rome, il renonça au faste dont les prélats s'entouraient, et employa toutes ses ressources à décorer l'intérieur de l'église et à rebâtir les tours et le portail construit par Dagobert. Louis VII l'appela à gouverner



Alexandre III posant la première pierre de Notre-Dame. (Page 215, col. 2.)

l'État pendant sa croisade; il montra la même modestie et une habileté qui mit l'ordre dans les finances du roi et la paix dans le royaume. Il est vrai que le départ de tant de turbulents seigneurs rendait la tâche facile; et si l'on a placé le nom de Suger parmi ceux des trois ou quatre grands ministres dont la France s'honore, faut reconnaître qu'il n'y a point à comparer ses services avec ceux de Sully, de Richelieu et de Colbert. Du moins il avait comme eux le sentiment des devoirs de la royauté et le besoin de l'ordre. On a vu plus haut ses paroles à Louis VI; je citerai sa lettre à Louis VII pour le rappeler de la croisade. Elle nous montre ses idées sur les devoirs et les droits de la royauté, les objets sur lesquels portait


SUGER
MORT EN

son administration et les relations du roi et de son ministre :

« Les perturbateurs du repos public sont revenus, tandis que, obligé de défendre vos sujets, vous demeurez captif dans une terre étrangère. A quoi pensez-vous, seigneur, de laisser ainsi à la merci des loups les brebis qui vous sont confiées? Non, il ne vous est pas permis de vous tenir plus longtemps éloigné de nous, sous peine de manquer au serment que vous avez fait en recevant la couronne. Vous avez lieu, je pense, d'être satisfait de notre conduite. Nous avons remis entre les mains des chevaliers du Temple l'argent que nous avions résolu de vous envoyer. Nous avons de plus remboursé au comte de Vermandois l'argent qu'il nous avait prêté pour votre service. Votre terre et vos hommes jouissent, quant à présent, d'une heureuse paix. Nous réservons pour votre retour les revenus de vos fiefs, les tailles et provisions de bouche que nous levons sur vos domaines. Vous trouverez vos maisons et vos châteaux en bon état par le soin que nous avons pris d'en faire les réparations. Me voilà présentement sur le déclin de l'âge; mais j'ose dire que les occupations où je me suis engagé pour l'amour de Dieu et par attachement pour votre personne, ont beaucoup avancé ma vieillesse. A l'égard de la reine, votre épouse, je suis d'avis que vous dissimuliez le mécontentement qu'elle vous cause, jusqu'à ce que, rendu en vos États, vous puissiez tranquillement délibérer sur cela et sur d'autres objets. »



Cathédrale de Tours.

Sous le règne de Louis le Jeune fut aussi commencée la cathédrale actuelle de Tours qui avait été déjà deux fois brûlée, en 561 et en 1166. L'archevêque Joscion en posa la première pierre en 1170, mais elle ne fut achevée qu'en 1547; Henri IV appelait ses deux tours de beaux bijoux auxquels il ne manquait que des étuis. Il est inutile d'ajouter que dans ce monument, qu'on mit quatre siècles à bâtir, tous les styles se retrouvent, depuis le roman, au pied des tours, jusqu'à la renaissance qui en couronne la cime.



L'église Saint Denis, côté septentrional.



SIXIÈME PÉRIODE.

PREMIÈRE VICTOIRE DE LA ROYAUTÉ SUR L'ARISTOCRATIE.

CHAPITRE XXIII.

PHILIPPE AUGUSTE ET LOUIS VIII.

§ 1. PREMIÈRES ANNÉES DE PHILIPPE AUGUSTE, ACQUISITIONS DE PLUSIEURS PROVINCES.

Louis VII était un saint homme, beaucoup plus occupé du ciel que de la terre. Son fils tombe malade; Louis n'imagine d'autre remède qu'un pèlerinage au tombeau de Thomas Becket. Malgré ses soixante ans et malgré une paralysie, il passe la mer, il se remet aux mains de celui qu'il a si souvent combattu, le roi d'Angleterre, et reste deux jours en oraison auprès du tombeau du saint[1].

Philippe Auguste[2] est d'un autre esprit et commence un autre âge du monde. Il prie, mais aussi calcule. Il fera bien une croisade, mais en sortira au plus vite, bravera deux fois le pape, et en tout ne consultera que ses intérêts, qui sont ceux du pays même. Voilà enfin l'avénement de la politique, et c'est un enfant de quinze ans qui la fait asseoir avec lui sur ce trône de France où, depuis Charlemagne, on ne l'avait guère vue.

1. Les moines de Cantorbéry gagnèrent à cette visite royale cent muids de vin à prendre chaque année dans le fief de Poissy. Louis avait sans doute pensé que la quantité ferait passer sur la qualité, Poissy étant trop près de Suresne pour que les vins des deux crus ne se ressemblassent pas beaucoup.

2. Ainsi nommé à cause de sa naissance dans le mois d'août.

Le souvenir du grand Empereur le préoccupait. Un jour ses officiers le trouvent tout pensif et lui demandent sa peine :

« Je songe à une chose, leur répondit-il, à savoir si Dieu nous fera la grâce, à moi ou à un de mes hoirs, de relever la France au point où Charlemagne l'avait placée. »

Les sentiments de famille pèsent peu sur lui. Sa mère et ses quatre oncles de la puissante maison de Champagne qui par Chartres, Sancerre, Troyes et Reims enserre et étouffe l'Isle de France, comptent bien tenir cet enfant en tutelle. Mais il refuse de livrer à sa mère les châteaux de son douaire, et, contre les princes champenois, forme une étroite alliance avec le comte de Flandre, Philippe d'Alsace.

Ce comte, qui n'a point d'enfants, réserve une partie de sa terre à sa nièce Isabelle de Hainaut[1]. Elle n'a que treize ans; Philippe demande sa main, empressé d'épouser avec elle des droits sur l'héritage du comte et d'unir au sang des Capétiens la dernière goutte du

1. Par sa mère, elle descendait de Charles de Lorraine, frère de Louis V, le dernier roi carlovingien.

sang de Charlemagne. Sa postérité confondra ainsi les droits des deux races et en paraîtra plus vénérable aux yeux des peuples. Voilà comment débute ce roi de quinze ans.

Il fallait couronner la jeune reine, et le siége archiépiscopal de Reims était en possession de ce privilége. Mais ce siége était alors tenu par un membre de la maison de Champagne. On fit à Sens la cérémonie, et afin de ne laisser jour à aucune entreprise des princes champenois contre la cour, on fit la fête plus tôt qu'on ne l'avait annoncée. L'archevêque de Reims n'eut que la consolation de pouvoir accuser son confrère d'avoir usurpé son droit.

L'alliance flamande était bonne à prendre, mais difficile à garder. Philippe d'Alsace était un rude batailleur. Il s'empara dans un combat du comte de Hollande avec 400 de ses chevaliers et l'obligea de respecter les marchands de Flandre, quand ils trafiquaient outre Meuse. Cependant il avait paru peu dignement à la terre sainte, où il était allé en 1177. Mais les Flamands, qui l'aimaient parce qu'il avait accru leurs priviléges et défendu partout leur commerce, n'en voulaient rien croire. Ils contaient qu'un jour, près du mont Sinaï, il avait terrassé un musulman d'une taille gigantesque et lui avait arraché ses armes. Le bouclier du mécréant, qui portait un lion de sable sur champ d'or, était devenu le bouclier du comte et est encore l'écu de la Flandre[1]. Une chose plus certaine, c'est que Philippe d'Alsace était un farouche justicier : il avait fait pendre par les pieds un jeune chevalier surpris auprès de la comtesse, et les trouvères l'avaient maudit pour cette vengeance discourtoise. Une autre fois, il fit attacher, d'un coup, à la potence quatre-vingts pirates normands. Un tel homme avait trop le sentiment de sa force pour ne pas la faire sentir aux autres. La bonne intelligence avec le jeune roi qu'il voulait gouverner ne dura guère. Dès l'année 1181, il forma une coalition avec le duc de Bourgogne et le comte de Champagne contre le prince dont la précoce résolution les inquiétait, et il jurait de planter sa bannière à Paris même, en face de Notre-Dame.

Philippe Auguste.

Il n'alla pas si loin. Le roi, menacé par les seigneurs du nord et de l'est, fut défendu par ceux de l'ouest. Les princes anglais lui amenèrent leurs routiers et brabançons. Comme dans toutes ces guerres féodales où les chevaliers étaient à peu près invulnérables, mais où les coups pleuvaient dru sur Jacques Bonhomme, on pilla et on brûla beaucoup[1]; on tua un peu; puis la paix se fit. Philippe d'Alsace céda l'Amiénois et le Vermandois, héritage de sa première femme, parente du roi, et confirma à sa nièce la promesse de l'Artois. C'était l'importante barrière de la Somme que Philippe Auguste gagnait pour couvrir Paris, et, dans un avenir prochain, un poste avancé au nord, pour menacer la Flandre (1185).

Ainsi le comte de Flandre était abaissé, après le comte de Champagne. Ce fut le tour ensuite du puissant duc de Bourgogne, « grand déprédateur des biens d'églises et ravisseur de damoiselles. » Le roi lui fit signifier de respecter « le patrimoine du Christ » Et le duc n'en tenant compte, Philippe, sous prétexte qu'il était le protecteur né de toutes les églises du royaume, entra avec une armée dans le duché, en prit la plus forte place, Châtillon-sur-Seine, et amena Hugues III à composition.

1. Je n'ai pas besoin de dire que jamais musulman n'a porté un bouclier semblable, l'islamisme interdisant la représentation d'hommes ou d'animaux.

1. Dans une seule course, le comte de Hainaut brûla cent dix villages, qui appartenaient à Jacques d'Avesnes.

§ 2. DÉMÊLÉS DE PHILIPPE AUGUSTE AVEC LE ROI D'ANGLETERRE HENRI II. LE TROUBADOUR BERTRAND DE BORN.

Mais à quoi donc pensait le monarque anglais, de laisser cette royauté de France, naguère morte, redevenir active, ambitieuse et recommencer sur un plan plus large le règne de Louis le Gros? Henri II, longtemps comblé de toutes les faveurs du sort, voyait éclater les contradictions de sa nature et de sa position. Ses vices défaisaient l'œuvre de sa sagesse ou de son courage, et sa trop grande puissance tournait contre lui-même. Sa luxure ne respectait rien. Il avait abusé, disait-on, de la fille d'un comte de Bretagne, qui lui avait été livrée comme otage, et de la jeune Alix, fiancée de son fils Richard. L'impérieuse Éléonore s'était vengée en attirant à elle toute l'affection de ses fils, et les enfants avaient grandi avec la haine de leur père.

Comme il avait deux familles, sa femme et ses enfants d'un côté, ses maîtresses et ses bâtards de l'autre, il tenait sous son sceptre, par le hasard de deux mariages, des hommes de cinq ou six races différentes qui n'aspiraient qu'à briser cette union forcée. Aquitains, Poitevins, Bretons, Normands n'entendaient pas devenir Anglais; ils prirent pour chefs nationaux les fils du roi, qui devinrent à leur insu les instruments d'ambitions et de désirs qu'ils ne soupçonnaient pas. Alors on vit le père combattre contre ses fils, le frère contre les frères, la femme contre l'époux, et les peuples les suivre avec joie dans ces luttes sacriléges qui pour eux étaient des luttes nationales. L'union monstrueuse de l'Angleterre et de la France occitanienne portait ses fruits impurs, comme l'hymen de deux êtres passionnés et violents, Henri et Éléonore, avait enfanté des fils parricides.



Entrevue de Henri II et de Philippe à Gisors. (Page 223, col. 1.)

« Il est dans la destinée de notre famille, disait un d'eux, de ne pas nous aimer les uns les autres. » Les contemporains expliquèrent ces discordes impies par une influence satanique. Ils racontaient qu'une comtesse d'Anjou, tige de cette nouvelle race d'Atrides, n'avait jamais pu entendre une messe entière. Un jour, au mo-

ment de l'élévation, son époux la fit retenir par quatre écuyers, elle laissa son manteau dans leurs mains et s'envola par la fenêtre. Depuis on ne la revit plus. « Nous venons du diable, disait Richard, au diable nous retournerons. » Il était commode de voir le Maudit là où il ne fallait voir que les vices des hommes et l'action de circonstances contraires, un empire mal fait et une famille où personne, père, épouse, enfants, n'hésitait devant une passion ou un crime.

Les Aquitains, gens avisés, envenimaient soigneusement ces querelles, qui empêchaient la domination anglaise de s'enraciner chez eux. Si un des princes sortait de la lice, les troubadours, pour l'y ramener, lançaient contre lui quelque sirvente enflammée. Lorsqu'en 1180, l'aîné, Henri au Court mantel, à qui son père avait donné le titre de roi, mais sans y joindre de terre, refusa de s'associer à une prise d'armes des Poitevins et de Henri II contre son frère Richard, le plus renommé des troubadours de ce temps, Bertrand de Born, lui jeta du haut de sa forteresse de Hautefort ces vers insultants : « Puisque le seigneur Henri n'a plus de terre et n'en veut plus avoir, qu'il soit le roi des lâches, car lâche est celui qui vit aux gages et sous la livrée d'un autre. » Trois ans plus tard, le belliqueux chanteur put se réjouir. Deux des frères attaquaient l'autre et leur père. Cependant une entrevue eut lieu dans Limoges entre Henri II et son troisième fils Geoffroy. Les Aquitains qui occupaient le château craignirent un accord; pour le rompre ils tirèrent à toute volée sur le vieux roi. Une flèche traversa l'oreille de son cheval. Il la fit ramasser, et la montrant à Geoffroy, s'écria les yeux pleins de larmes : « Que t'ai-je donc fait, malheureux fils, pour que tu donnes ton père, comme but, à tes archers? »

A quelque temps de là, on lui apprit que l'aîné de ses fils, gravement malade, demandait à le voir avant d'expirer; il craignit un nouveau guet-apens et refusa; le jeune prince mourut (1183). Cette mort le frappa douloureusement; il se reprocha ses soupçons, sa dureté qui l'avaient empêché de donner à son fils la consolation suprême des derniers embrassements, et il se rejeta avec fureur dans la guerre. Il prit Limoges; il prit même le château de Hautefort. Quand se présenta devant lui le troubadour qui avait voulu qu'il y eût toujours guerre entre le père et les enfants : « Bertrand, lui dit-il avec colère, vous prétendiez n'avoir jamais besoin que de la moitié de votre sens, voici une occasion où le tout ne vous ferait pas faute. — Je l'ai dit, seigneur, et j'ai dit la vérité.— Et moi, je crois que votre sens vous a failli. » Alors le chevalier reprit d'une voix émue et d'un ton grave : « Oui, seigneur, il m'a failli le jour où le vaillant jeune roi est mort; ce jour-là j'ai perdu la raison. » A ce douloureux souvenir tout à coup évoqué devant lui, le vieux roi tomba comme foudroyé; quand il revint à lui, ce n'était plus le vainqueur irrité et menaçant : « Sire Bertrand, sire Bertrand, dit-il, à bon droit vous avez perdu le sens pour mon fils, car il vous aimait plus qu'homme au monde; » et il lui rendit son château avec 500 marcs d'argent.

Dante, dans son *Enfer*, a parlé de Bertrand et lui fait subir un châtiment honteux. « Je vis, dit-il, et il me semble encore le voir, un tronc sans tête marcher vers nous, et sa tête coupée il la tenait d'une main par les cheveux en guise de lanterne. « Sache que je suis Ber-« trand de Born, celui qui donna au jeune roi de si « mauvais conseils. » Nous ne sommes pas si sévères, nous pardonnons au conseiller en faveur du poëte. Voici une ode vraiment belle, qui donnera une idée de la verve et de l'inspiration de Bertrand. Je copie la traduction versifiée de M. Demogeot.

Bien me sourit le doux printemps
Qui fait vivre fleurs et feuillage,
Et bien me plaît lorsque j'entends
Des oiseaux le gentil ramage.
Mais j'aime mieux quand sur le pré
Je vois l'étendard arboré,
Flottant comme un signal de guerre;
Quand j'entends par monts et par vaux
Courir chevaliers et chevaux,
Et sous leurs pas frémir la terre.

Et bien me plaît quand les coureurs
Font fuir au loin et gens et bêtes;
Bien me plaît quand nos batailleurs
Rugissent : ce sont là mes fêtes!
Quand je vois castels assiégés,
Soldats, sur les fossés rangés,
Ébranlant fortes palissades;
Et murs effondrés et croulants,
Créneaux, mâchicoulis roulants
A vos pieds, braves camarades!

Aussi me plaît le bon seigneur
Qui le premier marche à la guerre,
A cheval, armé, sans frayeur :
On prend cœur rien qu'à le voir faire.
Et quand il entre dans le champ,
Chacun rivalise en marchant.
Chacun l'accompagne où qu'il aille;
Car nul n'est réputé bien né
S'il n'a reçu, s'il n'a donné
Maint noble coup dans la bataille.

Je vois lance et glaive éclatés
Sur l'écu qui se fausse et tremble :
Aigrettes, casques emportés,
Les vassaux férir tous ensemble.
Les chevaux des morts, des blessés
Dans la plaine au hasard lancés.
Allons! que de sang on s'enivre!
Coupez-moi des têtes, des bras,
Compagnons! point d'autre embarras.
Vaincus, mieux vaut mourir que vivre.

Je vous le dis : manger, dormir
N'ont pas pour moi saveur si douce
Que quand il m'est donné d'ouïr :
« Courons, amis, à la rescousse! »
D'entendre parmi les halliers
Hennir chevaux sans cavaliers,
Et gens crier : « A l'aide, à l'aide! »
De voir les petits et les grands
Dans les fossés rouler mourants.
A ce plaisir tout plaisir cède!

Le deuil causé par la mort de Henri Court mantel ramena un moment d'union dans la famille de Henri II. Ses fils revinrent près de lui, et il ouvrit la prison où sa femme était enfermée depuis dix ans (1184). Quelques mois étaient à peine passés que Geoffroy se réfugiait en France auprès de Philippe Auguste pour le pousser à une guerre contre son père. Il y mourut dans un tournoi, écrasé sous les pieds des chevaux (1186). Mais Richard se hâta de le remplacer. Philippe Auguste comprenait trop bien que ces querelles faisaient sa sécurité

pour ne pas accueillir le prince anglais avec les démonstrations de la plus vive affection. On eût dit une amitié des temps antiques : « Rien ne les pouvait séparer, raconte un contemporain; ils mangeaient à la même table et couchaient dans le même lit. » Henri II, fort inquiet, envoyait message sur message à son fils pour le presser de revenir. Richard partit enfin, mais en passant par Chinon, où Henri tenait une partie de ses trésors; il en enleva ce qu'il put prendre de force, courut à son comté du Poitou et se mit à fortifier ses places, à soudoyer des routiers. C'était encore une guerre parricide qui arrivait de Paris au roi anglais. Elle ne dura guère, les Aquitains, cette fois, ne s'y prêtant pas.

Voilà ce qui avait permis à Philippe Auguste de ne pas regarder derrière lui, quand il avait mené si rudement ses grands vassaux de l'est et du nord. En 1187, il se crut en état de reprendre enfin la lutte avec le roi anglais. Les prétextes ne manquaient pas : et l'hommage pour le comté de Poitou, que Henri II empêchait son fils de rendre au roi de France; et la dot de la femme du jeune Henri, mort sans enfants, qu'il ne voulait pas restituer; et la fiancée de Richard, sœur aussi de Philippe Auguste, qu'il retenait contre tout droit et toute honte. Une armée française, lancée vivement dans le Berry, enleva Issoudun, et allait prendre la forte place de Châteauroux, quand les légats du pape s'interposèrent et ménagèrent une entrevue entre les deux rois. On convint d'une trêve de deux ans.

Ils se rencontrèrent sous l'orme de Gisors. C'était un arbre dont le tronc était d'une grosseur si prodigieuse que huit hommes avaient peine à l'embrasser et que ses branches couvraient plusieurs arpents. Une multitude de personnes pouvaient, sous ses rameaux, se mettre à l'abri des ardeurs du soleil. ou de l'orage. Quand Henri II et Philippe s'y rencontrèrent, le temps était fort chaud. Henri II, venu le premier, était à l'ombre; les Français et leur roi se tenaient au soleil; ils y souffrirent bientôt, moins de la chaleur que des moqueries des Anglais. Trois jours se passèrent ainsi. Le délai pour les négociations se trouvant expiré, les Français, très-irrités contre les moqueurs, tombèrent sur eux à grands coups d'épée, les chassèrent, et se vengeant sur l'orme, le coupèrent au pied. Cette exécution fit grand bruit, et l'on parla bien plus de l'orme renversé que des hommes abattus. C'était comme un reste de vieille superstition païenne. Henri II en fut très-marri, dit le chroniqueur. La trêve fut cependant conclue, mais, comme toutes les précédentes, ne dura guère.

Le bouillant Richard prit bientôt querelle avec le comte de Toulouse, son voisin; celui-ci invoqua leur commun suzerain, le roi de France, qui somma Henri II d'arrêter les entreprises de son fils. Henri fut impuissant ou peu décidé à se faire obéir. Philippe laissant le fils, auteur de cette nouvelle bagarre, se jeta sur les domaines du père, et lui enleva force châteaux. On essaya encore de traiter. Au milieu des conférences, Richard se tourne tout à coup vers le roi de France, met un genou en terre, la main dans les siennes, se déclare son vassal et lui fait hommage pour les duchés de Normandie, de Bretagne et d'Aquitaine, pour les comtés de Poitou, d'Anjou et du Maine. A cet acte inouï qui dépouille le roi anglais de la moitié de ses terres, le légat du pape veut intervenir. Il menace de mettre le royaume de France en interdit. « Décrète ce que tu vondras, répond Philippe, je ne crains rien; l'Église romaine n'a pas le droit de sévir contre le royaume de France, quand le roi poursuit des rebelles on défend son honneur. Je vois que tu as flairé les sterlings du roi d'Angleterre. » Pour Richard, ces paroles hardies n'étaient pas assez; déjà il tirait l'épée; il fallut se jeter entre lui et le légat.

Henri était résolu à déshériter les fils impies qui le faisaient vieillir dans la douleur, pour tout laisser à son dernier né, Jean sans Terre. Mais malade, abandonné des siens, il vit les Français lui prendre en quelques jours Tours et le Mans, les Bretons l'assaillir par l'ouest, les Poitevins par le sud. Il s'avoua vaincu et accepta les conditions que Philippe Auguste lui fit : se reconnaître l'homme-lige du roi de France, renoncer à toute suzeraineté sur le Berry, payer 20 000 marcs d'argent comme indemnité de guerre, enfin rendre ses grâces à son fils et à tous ceux qui l'avaient servi.

Les deux rois étaient à cheval dans une plaine en avant de Tours. Le puissant roi d'Angleterre, le vieillard dont la tête portait tant de couronnes, se tenait humblement, dans l'attitude d'un vassal soumis, à côté de son jeune et heureux suzerain. Ce jour effaçait les longues humiliations subies depuis un siècle par la race capétienne. L'habileté de l'un, les vices des autres l'avaient préparé. Tout à coup, le tonnerre gronde et éclate entre les deux rois. Henri, malade d'esprit autant que de corps, voit là un présage menaçant; il se trouble, chancelle, et fût tombé si ses pages ne l'eussent retenu. On l'emporta à Chinon. Quand les envoyés du roi de France lui lurent le traité rédigé, il demanda quels étaient ceux qui l'avaient trahi et auxquels il devait pardonner Le premier qu'on nomma fut son fils Jean. A ce nom, il se lève sur son séant, l'œil hagard et s'écrie : « Quoi? Jean! mon fils de prédilection, celui pour l'amour duquel je me suis attiré tous mes malheurs, lui aussi! » Et retombant sur son lit, il se tourna la face contre la muraille, pour ne plus rien voir ni rien entendre, et il murmurait : « Que tout aille maintenant comme il pourra, je n'ai souci de moi ni du monde. »

Richard vint pour lui donner le baiser de paix stipulé au traité; il se réveilla un moment, mais par une explosion de haine, et dit en regardant son fils s'éloigner : « Si seulement Dieu me faisait la grâce de ne point mourir sans m'être vengé de toi! » Jusqu'à son dernier moment on n'entendit sortir de sa bouche que des paroles entrecoupées où la colère et la haine étaient encore. « Honte au roi vaincu! Maudit soit le jour où je suis né, et maudits les fils que je laisse! » Il finissait comme il avait vécu. A peine eut-il expiré que ses serviteurs pillèrent la maison, la chambre, son corps même. On eut peine à lui trouver un linceul; et le jour des funérailles, à l'abbaye de Fontevrault, pour donner un insigne royal à ce cadavre de roi, on fut réduit à lui faire un diadème avec la frange d'un manteau de femme. Richard était venu prier un instant auprès du corps de son père. Tant que dura son oraison, le sang ne cessa, dit-on, de couler par les narines du mort. Dans la croyance populaire, la victime désignait ainsi son meurtrier.

§ 3. LA TROISIÈME CROISADE.

Henri II était mort, Richard régnait. Puisque le meilleur ami du roi de France est assis sur le trône d'Angleterre, la paix va durer sans doute entre les deux pays.

Je voudrais profiter de cette trêve des armes pour regarder si l'administration du jeune roi vaut sa politique militaire. Malheureusement, en ce temps-là, l'administration attire encore moins l'attention des chroniqueurs que celle des princes, et nous aurons à relever un bien petit nombre de faits.

Avec le règne de Philippe Auguste, je veux dire avec les grandes entreprises longtemps méditées et plus longtemps poursuivies, commencent les préoccupations financières qui n'avaient jamais troublé ses prédécesseurs et qui, après saint Louis, rendront si difficile l'existence besogneuse de ses descendants. Les premiers Capétiens vivaient en bons propriétaires du revenu de leur domaine; quand ils prenaient l'oriflamme, ceux de leurs vassaux qui consentaient à être fidèles ce jour-là à leur serment venaient faire le service de leur fief. La guerre était donc très-économique alors; pour la faire, point n'était besoin d'argent. Les choses ont bien changé. Dès le temps de Philippe Auguste, il en coûtait gros pour mettre une armée sur pied, parce



Richard Cœur de Lion.

qu'on ne se fiait déjà plus aux levées féodales qui mesuraient parcimonieusement leurs services. On louait des mercenaires, et ils vendaient fort cher leur courage. Philippe Auguste, cherchant partout des ressources, trouva sous sa main la fortune des juifs et la prit avec d'autant moins de scrupules que ce vol semblait honorer sa piété.

Ils avaient vécu tranquilles sous la première et la seconde race, ne courant que le risque d'être baptisés de force, ce qui ne tirait pas à conséquence; au besoin, ils étaient chrétiens dans la rue, mais toujours restaient juifs dans leurs maisons. La misère ne commença vraiment pour eux qu'au onzième siècle, quand s'éveilla l'esprit des croisades.

La pensée de conquérir le saint sépulcre tourna l'attention sur ceux qui y avaient placé la sainte victime et bon nombre furent çà et là égorgés. A Toulouse, il s'établit que le jour de Pâques un chrétien souffletterait un juif sur le parvis de la cathédrale. Ce devin un honneur très-recherché, mais le chrétien oubliait parfois d'ouvrir

la main, comme ce chapelain du seigneur de La Rochouard qui en 1018 frappa de si bon cœur que les yeux et la cervelle du juif sautèrent à dix pas. A Béziers, tous les ans, le dimanche des Rameaux, l'évêque montait en chaire et donnait permission à ses ouailles d'attaquer tout le long du jour à coups de pierres les maisons des juifs. On pense bien qu'il y avait toujours quelques maladroits qui manquaient la muraille, mais ne manquaient pas le pauvre diable caché derrière.

Malgré ces avanies et malgré ces périls, les juifs pullulaient. Ces grands voyageurs qui passaient comme des étrangers à travers les peuples et les siècles, fidèles à leur loi, à leur langue, à leurs habitudes, étaient à



Cottereaux après le pillage d'une église.

de certains égards, en avance sur le reste de la population. Nul ne s'entendait, comme eux, à conduire une affaire ou une intrigue. Ils connaissaient déjà la puissance des capitaux et savaient faire travailler l'argent. Mais persécutés, ils avaient pris les vices que donne la servitude et qui la condamnent. Ils étaient fourbes, avides et, avec les chrétiens, sans foi, ni pitié, se vengeant d'une société qui leur crachait au visage en exerçant contre elle mille industries ténébreuses, par-dessus tout l'usure. Méprisés comme juifs, haïs comme sacriléges, redoutés comme nécromanciens, ils étaient encore enviés comme riches et on les accusait de voler des enfants chrétiens pour les mettre en croix. Aussi quand Philippe leur signifia de sortir de France avant la Saint-

Jean de 1182, toutes les mauvaises passions ameutées contre eux applaudirent.

Le roi n'entendait pas faire seulement un acte de dévotion, mais surtout une bonne affaire. Il s'adjugea leurs terres, leurs maisons, un cinquième de leurs créances et, pour faire la part du peuple, abolit le reste des dettes contractées envers eux[1].

Cet argent mal acquis profita. Il servit à beaucoup de choses, même au bien public. Paris y gagna des embellissements dont je parlerai plus loin. Aussi la mesure parut-elle aux successeurs de Philippe Auguste bonne à imiter. Le juif devint un moyen, pour la royauté aux abois, de battre monnaie et d'apurer ses comptes. On le laissa rentrer dans le royaume, moyennant finance, et périodiquement on l'en chassa, après avoir donné le temps à l'éponge de s'emplir avant de la presser. Philippe lui-même leur vendit la permission de revenir.

Un des premiers actes de son règne avait été de condamner les blasphémateurs à être plongés, quelque temps qu'il fit, dans une rivière : son petit-fils leur fera percer la langue ; et de condamner au bûcher les hérétiques qu'on découvrait dans ses domaines. C'était un contraste de plus avec le roi et les princes anglais dont la foi était plus légère.

La France commençait à connaître un fléau dont elle souffrira durant trois siècles : les bandes armées qui désolaient son territoire. Depuis que les croisades avaient remis le monde en mouvement et donné des armes à tous, depuis que la guerre s'étendait par tout le pays et ne cessait plus, il s'était formé une industrie nouvelle et mauvaise, celle d'hommes qui se mettaient à la solde d'autrui pour n'importe quelle cause. Après avoir ravagé et tué au profit de leurs maîtres, ils ravageaient, violaient et tuaient pour leur compte. Au quatorzième siècle, on les appellera les *Malandrins*, les *Écorcheurs;* au douzième, c'étaient les *Routiers*, *Brabançons* et *Cottereaux*. « Tout le pays en était rempli, dit un contemporain, et personne n'osait sortir des villes et châteaux par crainte de ces mécréants qui n'avaient nul souci de Dieu. » Ils valaient pour la cruauté Northmans et Sarrasins et pas plus qu'eux n'épargnaient les églises. Ils jetaient l'hostie à terre, brisaient les saints vases et leurs concubines se faisaient des coiffes avec les corporaux. Ils forçaient des prêtres à les suivre, mais pour s'en gaudir, les appelaient chanteurs et leur disaient en les battant : « Allons, chanteurs, chantez. » Plusieurs périrent sous les coups. Le concile de Latran enjoignit de courir sus à ces bêtes féroces. Les chevaliers de Philippe Auguste, aidés des gens du pays, en tuèrent sept mille, en une seule fois, dans le Berry.

Mais au midi, où le roi ne pouvait agir, personne n'osait prendre cette besogne. Un pauvre charpentier du Puy en Velay s'en chargea. Il était très-dévot à la sainte Vierge, et crut la voir, durant ses oraisons, lui commander de prêcher la guerre contre les larrons et lui remettre un sceau où était gravée son image. Le charpentier prêcha si bien, aidé de la miraculeuse image, qu'il recruta en peu de temps beaucoup de *confrères de la paix*. On jura de vivre saintement, d'oublier toute inimitié et de faire rude guerre aux pillards. La dernière partie du serment fut bien tenue ; et la seconde, dit le biographe de Philippe Auguste, fut observée rigoureusement.... pendant quelque temps ; je ne suis pas sûr que la première ait duré davantage.

On a vu les légats du pape s'interposer entre Henri II et Philippe Auguste pour commander la paix, c'est qu'il s'agissait d'une nouvelle croisade où le souverain pontife comptait entraîner les deux rois.

Près d'un demi-siècle s'était écoulé depuis la seconde croisade. Le zèle des pèlerins était bien tombé ; d'ailleurs les fruits de la première expédition n'étaient pas encore entièrement perdus : Jérusalem restait aux mains des chrétiens. Mais en 1171 un musulman d'un génie supérieur, Saladin, s'empara de l'Égypte sur les Fatimites, et en 1173 se substitua, en Syrie, à son souverain Noureddin. Une grande puissance musulmane s'était donc formée de l'Euphrate jusqu'au Nil qui enveloppait les chrétiens d'Orient. Elle les écrasa à la journée de Tibériade, où le roi de Jérusalem, Guy de Lusignan, fut pris. La cité sainte elle-même succomba. D'aussi grands coups pouvaient seuls réveiller l'Europe. Guillaume, archevêque de Tyr, passa les mers pour conjurer les princes de l'Occident de suspendre leurs querelles impies ; le pape fit prêcher une croisade et établit sur toutes les terres, même sur celles de l'Église, la *dîme saladine*. Les trois plus puissants monarques de la chrétienté, Frédéric Barberousse, Philippe Auguste et Richard Cœur de lion prirent la croix,

L'empereur, parti le premier, suivit l'ancienne route de terre par la Hongrie, Constantinople et l'Asie Mineure. Tout alla bien d'abord, et l'armée allemande, bien pourvue, semblait devoir arriver au terme du voyage quand l'événement le plus imprévu changea son sort. En traversant les montagnes de la Cilicie, par la chaleur d'un jour de juin, l'empereur, pour abréger la route et se rafraîchir, voulut passer à la nage une petite rivière, le Sélef ou Cydnus. Les eaux glacées lui furent mortelles. Les musulmans virent dans cette mort le doigt de Dieu. L'armée, frappée de ce coup, se dispersa ou périt. Sur cent mille Allemands qui étaient partis, cinq mille seulement atteignirent la Terre sainte.

Les rois de France et d'Angleterre n'y arrivèrent qu'assez longtemps après. Ils s'étaient préparés, chacun selon son genre, à la lointaine expédition. Richard avait fait argent de tout ; il avait engagé ses domaines ou les avait vendus à l'encan, sauf à les reprendre de force au retour. Philippe Auguste avait dressé son testament, pourvu au gouvernement de l'État, qu'il avait confié à sa mère et à ses oncles de Champagne, fixé soigneusement les limites de leurs pouvoirs et recommandé que son absence fût employée par tout le monde à assurer un ordre régulier dans l'administration.

Partis tous deux de l'abbaye de Vézelay, ils se séparèrent à Lyon, Richard pour gagner Marseille et la mer, Philippe pour traverser les Alpes. Ils relâchèrent en Sicile pour y passer l'hiver. Ils y étaient entrés amis, ils en sortirent ennemis. Peu s'en fallut qu'ils n'en vinssent aux mains. Cette mésintelligence ruinait d'avance la croisade.

Richard voulait épouser Bérengère de Navarre, au mépris des engagements qu'il avait depuis longtemps avec Alix, sœur de Philippe Auguste. La discussion fut vive ; mais Richard prouva, dit-on, à Philippe, que son père Henri II avait eu un fils d'Alix, ce qui rendait le mariage impossible. Philippe céda, et pour calmer toutes les défiances, on renouvela les traités antérieurs.

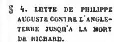
Philippe mit le premier à la voile. Il trouva Ptolé-

1. L'ordre du roi ne fut exécuté que dans ses domaines et sur les terres de quelques seigneurs. Dans le midi et l'ouest, les juifs ne furent pas plus inquiétés que d'habitude.

mais au Saint-Jean d'Acre assiégé par Guy de Lusignan et les débris de l'armée allemande. Il refusa courtoisement de rien faire avant l'arrivée de Richard. Celui-ci s'était arrêté en Chypre pour faire la conquête de l'île, et il avait chargé de chaînes d'argent le prince grec Isaac Comnène, qui s'intitulait empereur de Chypre et avait fermé sa porte aux croisés. L'armée anglaise arrivée, on poussa vivement le siége de Saint-Jean d'Acre, car on avait surtout besoin d'un port sur le littoral de la mer Noire, maintenant que les armées arrivaient par mer. Ils restèrent deux ans devant la place, livrant de nombreux assauts, s'illustrant par mille beaux faits d'armes, mais aussi se querellant sans cesse et quelquefois combattant les uns contre les autres. Chaque nation était enfermée dans son camp, et la jalousie des princes venait se joindre à la rivalité des peuples. L'impétueux Richard blessait presque tous les chefs chrétiens par son orgueil : il fit jeter dans un fossé l'étendard du duc d'Autriche Léopold, insulte qu'il expia bien chèrement plus tard. Le camp des chrétiens ressemblait à une grande ville. On y trouvait des marchés où s'étalaient toutes les productions de l'Orient et de l'Occident. Les plaisirs occupaient les instants que laissaient les travaux de la guerre. Le roi de France s'était fait suivre de ses équipages de pêche et de chasse. Parmi ses faucons, dit un auteur arabe, il s'en trouvait un de couleur blanche et d'une espèce rare; le roi aimait beaucoup cet oiseau et l'oiseau était très-familier avec le roi; ce faucon s'étant un jour échappé, alla se percher sur les remparts de la ville; toute l'armée chrétienne se mit en mouvement pour rattraper le fugitif. Pris par les musulmans et porté à Saladin, il fut racheté par Philippe qui envoya au sultan un ambassadeur et lui fit offrir une somme d'or égale à la rançon de plusieurs guerriers chrétiens. D'ailleurs, les rapports des chrétiens et des musulmans devenaient courtois. Les recherches de politesse accompagnaient les négociations. Saladin offrait aux rois chrétiens des fruits de Damas, et ceux-ci donnaient en présent au prince musulman des bijoux et des joyaux. On était loin de l'esprit de la première croisade. Cependant à la guerre l'acharnement des premiers temps revenait et les bons procédés des princes entre eux ne diminuaient en rien l'animosité des combattants. Les auteurs arabes expriment très-bien avec leur luxe d'image la fureur des assauts livrés par les chrétiens. « Les flots tumultueux des braves roulaient vers les murs de la place avec la rapidité d'un torrent qui va se jeter dans un lac; ils montaient sur les remparts à demi ruinés, comme les chèvres sauvages montent sur les roches escarpées, tandis que les musulmans se précipitaient sur les assiégeants comme les pierres détachées du sommet des montagnes. » La lutte fut longue et acharnée; on y employa toutes les ressources de guerre alors connues.


Philippe Auguste.

Cette vie de siége, pleine d'activité, de hasards, d'engagements brillants et de coups de main sans but et sans résultat, d'indiscipline et de rivalités, était peu faite pour séduire le courage réfléchi de Philippe Auguste. Tout en cédant à l'opinion de son époque et peut-être aussi à ses propres scrupules religieux, il sentait au fond de son âme que sa croisade a lui n'était pas là. En outre, la fougue impétueuse de Richard donnait à son rival, dans ce milieu de chevalerie, un rôle et un prestige qui lui faisaient ombrage. Enfin une fièvre pernicieuse le minait. Il resta cependant jusqu'à la prise de la ville. Mais ce siége mené à bonne fin, il n'y tint plus et résolut de quitter la Palestine. Pour ne pas blesser les sentiments des croisés, il assembla un conseil composé des personnages les plus influents, évêques et barons, et leur exposa son désir. Tous y accédèrent et, le 31 juillet 1191, Philippe s'embarqna pour la France. Cent vingt mille chrétiens, dit-on, avaient péri à ce siége inutile.



§ 4. LUTTE DE PHILIPPE AUGUSTE CONTRE L'ANGLETERRE JUSQU'A LA MORT DE RICHARD.

En passant par l'Italie, Philippe rendit visite au pape qui l'accueillit bien, mais refusa de le dégager des serments qu'il avait, avant son départ, faits à Richard de ne rien entreprendre ni contre ses terres, ni contre ses hommes. C'était cependant sa constante pensée, mais il procéda avec lenteur et prit habilement ses précautions. Pour être libre de toute préoccupation au nord, il renonça aux prétentions qu'il avait élevées sur le comté de Flandre, après la mort sans enfants de son parrain, le comte Philippe. Il ne garda que l'Artois et le Vermandois, et investit son beau-père, Baudouin de Hainaut, du comté en litige. Avant de rien entreprendre à force ouverte, il prépara de loin l'opinion à le voir s'armer contre un prince croisé. Il accusa Richard de vouloir attenter à sa vie et de lui réserver le sort qu'il avait fait subir à Conrad, marquis de Montferrat, tombé sous le poignard d'assassins. Déjà il avait répandu le bruit que ce n'était que par miracle qu'il avait échappé au poison en Terre sainte. Un jour on le vit s'enfermer et se dérober aux regards, en proie à une profonde inquiétude. Une lettre, prétendait-il, l'avertissait que des émissaires du Vieux de la Montagne avaient été soudoyés par Richard pour venir l'assassiner à Paris. On

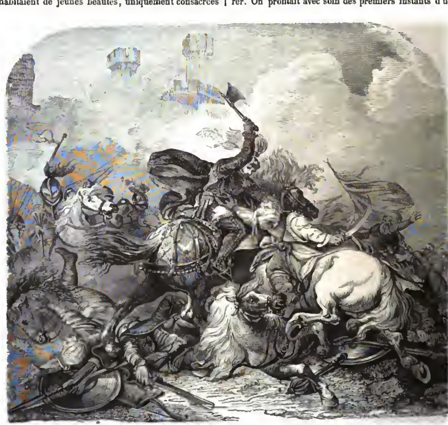


Sergents d'armes du temps de Philippe Auguste.



Archers des treizième et quatorzième siècles.

racontait, en effet, beaucoup de choses de ce chef d'une secte de fanatiques, et, depuis les croisades, les princes chrétiens croyaient voir toujours le poignard de ses sectaires levé sur eux. « Marc Paul, dit M. de Sacy, nous apprend que le Vieux de la Montagne élevait des jeunes gens choisis parmi les habitants les plus robustes des lieux de sa domination, pour en faire les exécuteurs de ses barbares arrêts. Ce prince avait fait faire auprès de son palais des jardins délicieux. Là, dans des pavillons décorés de tout ce que le luxe asiatique peut imaginer de plus riche et de plus brillant, habitaient de jeunes beautés, uniquement consacrées aux plaisirs de ceux auxquels étaient destinés ces lieux enchanteurs. C'était là que les princes ismaéliens faisaient transporter de temps à autre les jeunes gens dont ils voulaient faire les ministres aveugles de leurs volontés. Après leur avoir fait avaler le hachich qui les endormait, ils les portaient dans ces pavillons dignes des jardins d'Armide. A leur réveil, tout ce qui frappait leurs oreilles et leurs yeux les jetait dans un ravissement qui ne laissait à la raison aucun empire dans leur âme. Avaient-ils passé quelques jours dans ces jardins, on les endormait de nouveau pour les en retirer. On profitait avec soin des premiers instants d'un



Richard abat de sa hache tous ceux qui l'approchent. (Page 231, col. 2.)

réveil qui avait fait cesser pour eux le charme de tant de jouissances, pour leur faire raconter devant leurs jeunes compagnons les merveilles dont ils avaient été témoins; et ils étaient convaincus que le bonheur dont ils avaient joui n'était que le prélude et comme l'avant-goût de celui dont ils pouvaient s'assurer la possession éternelle par leur soumission aux ordres de leur prince. » Aussi dans tout l'Orient on tremblait devant ces fanatiques qui allaient poignarder au milieu de leur cour ministres et sultans. A Paris, on s'émut du prétendu danger que le roi courait, il en profita pour prendre une garde, singularité alors inouïe, et s'entoura nuit et jour d'hommes armés de massues de fer. Il gagnait donc deux choses à cette invention habile : il discréditait son rival, et il prenait contre d'autres périls que ceux qui pouvaient lui venir de Richard des précautions utiles.

En même temps il agit en Aquitaine. Bertrand de Born vivait toujours. Sa verve patriotique était toute prête à appuyer l'ennemi des rois d'Angleterre. Le parti national se reforma à sa voix, et Philippe put compter sur un soulèvement dans l'Ouest. Jean Sansterre, d'ailleurs, chargé du gouvernement anglais en l'absence de Richard, était secrètement entré dans les

vues du roi de France. Son frère, avant de partir, avait désigné pour lui succéder Arthur de Bretagne, héritier des droits de son père Geoffroy. Jean, mécontent de cette mesure, désirait, en s'alliant à Philippe, s'assurer un appui pour une usurpation. Il s'était, par un traité secret, engagé à faire hommage au roi de France pour la couronne d'Angleterre et les possessions continentales qui s'y rattachaient, et à lui céder à perpétuité une partie de la Normandie et la Touraine entière. Philippe semblait déjà maître de la situation quand lui arriva une autre chance de succès.

Richard était resté en Palestine. Deux ans encore il guerroya, négocia, conquit et perdit des villes, manqua de prendre Jérusalem, et ne gagna en somme qu'une gloire retentissante mais stérile. Souvent même il s'exposait témérairement. Étant un jour à la chasse, dans la forêt de Saron, près de Jaffa, il s'arrêta et s'endormit sous un arbre. Tout à coup une troupe de musulmans survient : Richard monte à cheval et abat de sa hache terrible tous ceux qui l'approchent; mais entouré de toutes parts, il allait succomber sous le nombre, lorsqu'un chevalier de sa suite, Guillaume de Pratelles s'écrie : « Je suis le roi, sauvez ma vie ! » Les musulmans aussitôt se précipitent sur lui, l'enveloppent et le prennent. Pendant ce temps-là, Richard s'échappait. Il ne crut pas trop payer un tel service en rachetant ce chevalier au prix de dix émirs qu'il rendit à Saladin. Longtemps après sa mort, raconte Joinville, les Turcs, quand leurs chevaux s'effrayaient à la vue de quelque buisson, leur disaient : « Crois-tu donc que



Richard à la diète de Worms. (Page 231, col. 2.)

ce soit l'ombre du roi Richard ! » Il se décida enfin à revenir dans ses États. Il partit après avoir conclu avec Saladin un traité qui permettait aux chrétiens d'aller à Jérusalem visiter les lieux saints. Jeté par la tempête près de Venise, il se risqua à traverser sous un déguisement les États du duc d'Autriche qu'il avait insulté pendant la croisade. Un de ses serviteurs le trahit, et il fut arrêté par les soldats de Léopold dans une hôtellerie. Le duc le fit enfermer dans un château, et on resta longtemps sans savoir en Angleterre ni en France, pas même en Allemagne, où était le roi Richard.

Cependant l'empereur Henri VI apprit cette capture et força le duc, son vassal, à lui livrer le prisonnier contre une grosse somme d'argent. Richard comparut devant la diète germanique assemblée à Worms. Il écouta dédaigneusement l'énumération des crimes que lui reprochaient l'envie et la haine. Son air majestueux, la vue des fers qui attachaient ces mains royales et enchaînaient ce bras si redouté des musulmans, imposèrent à l'assemblée et l'attendrirent. Personne n'osa condamner Richard, et lorsqu'il fit entendre sa justification, les évêques et les seigneurs fondant en larmes, conjurèrent Henri de le traiter avec moins d'injustice et de rigueur. Ces prières ne profitèrent point au captif, qui ne fit que changer de prison et de geôlier.

Philippe, averti par l'empereur de cette capture, n'avait pas besoin de dissimuler sa joie. Jean Sans-terre la montra trop en face des barons anglais restés

fidèles au héros de la croisade : ils soupçonnèrent la trahison et le chassèrent d'Angleterre. Philippe saisit à la fois l'occasion et le prétexte. Il entra en Normandie, s'empara d'Évreux, de Neubourg, de Vaudreuil, et vint mettre le siége devant Rouen. Guillaume, comte de Leicester, menaçait de s'y défendre longtemps, et l'hiver était survenu. Philippe retira son armée. Une nouvelle imprévue l'obligeait d'ailleurs à la prudence. « Tenez-vous sur vos gardes, venait de lui écrire l'empereur, le diable est déchainé. »

Celui qui l'avait déchainé était un petit gentilhomme d'Arras, un trouvère favori du roi Richard, Blondel, qui avait juré en lui-même, dit une chronique, qu'il querrait son seigneur en toute terre, tant qu'il l'aurait trouvé. Après de bien longs et inutiles voyages, Blondel arriva dans une belle vallée, devant un vieux



Richard et Blondel. (Page 232, col. 2.)

château où gémissait, disait-on, un illustre captif. Plusieurs jours le ménestrel erra autour du donjon; il entendit enfin chanter le premier couplet d'une romance qu'il avait composée autrefois avec Richard : « Personne, charmante dame, ne vous peut voir sans vous aimer, mais votre cœur froid repousse toute passion, supportons notre mal, puisque tous souffrent comme moi. » Blondel répondit aussitôt : « Aucune dame ne domptera mon cœur si ses faveurs sont pour tous. J'aime mieux être haï seul que d'être aimé avec d'autres. » Richard reconnut à son tour le ménestrel, qui put repartir bien vite pour l'Angleterre et annoncer que le roi était retenu dans une captivité déloyale. Les riches, les pauvres contribuèrent pour racheter le héros de la croisade : il en coûta à leur fidélité cent cinquante mille marcs d'argent que Henri VI



Philippe Auguste tombant dans une embuscade. (Page 234, col. 1.)

reçut sans rougir. Voilà l'honneur tant vanté de ces temps chevaleresques.

Richard était resté quatorze mois captif. A la nouvelle qu'il venait de débarquer en Angleterre, Jean fit égorger la garnison française qu'il avait reçue dans Évreux, espérant par cette perfidie se faire pardonner sa trahison. Richard se hâta de passer sur le continent et de commencer les hostilités contre Philippe. Ce fut une guerre de ravages, de villes et de châteaux pris et repris, de trêves violées aussitôt que conclues, d'escarmouches et de surprises. Dans une d'elles, à Fréteval, le chartier, ou collection des pièces officielles des rois de France, qui suivait partout le prince, fut pris avec les bagages; cet incident donna naissance aux *archives* de France, les documents ayant été depuis cette époque déposés d'abord au Temple, puis au palais de la Cité. Un autre jour, près du pont de Gisors sur l'Epte, Philippe tomba, avec cinq cents chevaux, au milieu d'une grosse troupe de Brabançons au service de Richard, et échappa presque seul, grâce à la vigueur de son cheval. D'action décisive, point. Une seule fois, en Saintonge, on faillit en venir à une affaire générale. Mais les chevaliers champenois montèrent à cheval sans le heaume en tête, et Philippe n'osa pas s'engager avec des champions qui montraient une si mauvaise envie de se battre. Il abandonna ses alliés d'Aquitaine et de Poitou et rentra dans le nord.

C'est que la féodalité commençait à comprendre que, dans cette lutte où elle s'épuisait, elle n'avait rien à gagner et tout à perdre avec ce roi de France, d'ailleurs de si hautaine seigneurie. Les Bretons revinrent à Richard; les gens du Poitou et de la Saintonge, mal défendus par le roi, les imitèrent; la Champagne avait fait défection sur le champ de bataille, et le comte de Flandre était entré en armes dans l'Artois en entraînant avec lui le comte de Boulogne. Si Richard avait eu les qualités politiques de son rival, la royauté capétienne pouvait être arrêtée pour longtemps, et avec elle la formation de l'unité nationale. L'alliance que Philippe Auguste contracta avec Philippe de Souabe, le compétiteur d'Othon IV à l'empire d'Allemagne, n'était qu'une faible compensation à tant d'échecs. Sa situation devenait donc critique quand Innocent III intervint dans le débat au nom des intérêts de la chrétienté et de la terre sainte. Pierre de Capone, légat du pape, chargé de publier la quatrième croisade, força les combattants à conclure une trêve de cinq ans.

La même année Richard mourut. Il assiégeait Chalus, dans le Limousin, où le vicomte de Limoges avait trouvé un trésor qu'il refusait de livrer à son suzerain; un carreau lancé par un arbalétrier le frappa d'un coup mortel. Cette mort déroutait le parti de la résistance féodale. Jean Sans-Terre, lâche et inactif, perfide et voluptueux, spoliateur des siens, violent et cruel, n'avait aucune des qualités qui rameuaient à Richard cette féodalité si mobile, dont il était le représentant fidèle. Tous ces chevaliers d'ailleurs s'occupaient de leur nouvelle croisade. Philippe crut donc pouvoir reprendre contre Jean Sans-Terre la lutte qu'il avait commencée du vivant de Richard. Jean avait un compétiteur, Arthur de Bretagne, fils d'un de ses frères aînés. Le roi de France accepta le rôle de protecteur de ce prince, qui fut reconnu comme duc de Bretagne, à condition de rendre hommage à son oncle, resté roi d'Angleterre et duc de Normandie. Pour son compte, Philippe retint le comté d'Évreux, Bourges, Issoudun, à titre de dot de Blanche de Castille, nièce de Jean, qu'il venait de fiancer à son fils Louis, héritier présomptif de sa couronne. Jean devait y ajouter trente mille marcs d'argent et la réversibilité sur la tête des enfants de sa nièce de tous ses domaines du continent, s'il mourait lui-même sans postérité. La paix se fit à ces conditions sages et habiles (mai 1200).

§ 5. PHILIPPE, INGEBURGE ET AGNÈS DE MÉRANIE.

Cette paix était nécessaire à Philippe, car d'un moment à l'autre, de grands périls pouvaient se montrer autour de lui. Quelques mois plus tôt, en décembre 1199, un concile convoqué par Pierre, prêtre cardinal et légat de Rome, avait réuni à Dijon tous les évêques, abbés et princes du royaume, et, en leur présence, le royaume tout entier avait été placé sous l'interdit, malgré un appel du roi à Rome. La cause de cette grave décision remontait à des événements accomplis depuis plusieurs années. Après la mort d'Isabelle de Hainaut, sa première femme, Philippe Auguste avait épousé, en 1193, Ingeburge, sœur de Canut, roi de Danemark. « Mais, ô prodige, dit la chronique, le jour même de son mariage, et sans doute à l'instigation du diable ou, selon d'autres, par les maléfices de quelque sorcière, le roi ne vit plus qu'avec horreur cette épouse si longtemps désirée. » Philippe fit casser ce mariage sous prétexte de parenté, par un concile d'évêques. Mais Canut et Ingeburge réclamèrent en cour de Rome, et le pape envoya des légats en France. « Ils vinrent à Paris, continue l'irrévérencieux chroniqueur, convoquèrent un concile des archevêques, évêques et abbés du royaume, et cherchèrent à renouer l'union rompue. Mais bientôt ils devinrent comme des chiens muets qui ne peuvent plus aboyer, et craignant même pour leur peau, ils finirent par ne rien décider. » Ingeburge fut enfermée dans un monastère et, en 1196, Philippe épousa Agnès, fille du duc de Bohême et de Méranie, qui lui donna deux filles.

Il y avait là un grand scandale. Un homme, parce qu'il était roi, se jouait de l'honneur d'une femme, d'une pauvre étrangère, sans défenseur. Philippe croyait tout terminé par la sentence des évêques et le silence de la cour de Rome. Mais en 1198 un grand pape, Innocent III, monta au saint-siége et prit en main, au nom de la morale et de la religion outragées, la cause de celle que tous abandonnaient. Durant la première année il négocia; la diplomatie ayant échoué, il lança, en 1199, l'interdit.

De ce jour, les fidèles furent privés dans toute la France des consolations religieuses. Les chants cessèrent de retentir sous la voûte des temples. Les cierges furent éteints, comme si désormais la vie devait être enveloppée de nuit et d'obscurité. Les croix furent voilées, les statues des saints couchées par terre. On cessa d'annoncer les vérités du salut. Des pierres étaient lancées du haut de la chaire, à l'heure où l'on ferme le sanctuaire, pour rappeler à la foule tremblante que Dieu la repoussait. Le chrétien passait tristement devant l'église et ne pouvait même jeter un regard fugitif dans l'intérieur de ces temples, asiles au moyen âge des douleurs populaires. L'homme n'avait plus de médiateur entre lui et Dieu. L'enfant était bien admis au baptême, mais à la hâte et à la dérobée; et ce jour, autrefois jour de joie pour la famille du nouveau-né, se passait au milieu

d'un sombre silence. Les mariages se contractaient sur les tombeaux. Le viatique n'était porté qu'en secret aux mourants. Les morts étaient bannis de la sépulture sainte et l'on n'inscrivait plus leurs noms sur les registres mortuaires des couvents. Un jeûne universel était observé et le commerce cessait avec ceux qui étaient déclarés indignes de toute communauté chrétienne. La consternation régnait partout et les imaginations s'assombrissaient en voyant les cérémonies du culte suspendues et toute la vie religieuse, en ce temps si ardente, comme arrêtée.

La situation était donc très-critique et dangereuse. Mais Philippe sentait bien que les temps du roi Robert étaient déjà passés et il se crut assez fort, assez sûr de l'affection populaire pour braver la sentence pontificale. « Transporté de fureur, dit un contemporain, en apprenant que ses évêques y avaient donné leur consentement, il les chassa de leurs siéges, dépouilla clercs et chanoines de tout ce qu'ils possédaient, les renvoya de sa terre et confisqua leurs biens. » Un jour, il aborda d'un ton brusque l'évêque de Paris : « Vous



Mort de Richard Cœur de lion. (Page 234, col. 1.)

autres prélats, lui dit-il, vous ne vous souciez de rien; pourvu que vous puissiez manger vos gras bénéfices, il vous est indifférent de savoir ce que devient le pauvre peuple. Mais, prenez garde, je vous rognerai l'écuelle ! » Et l'évêque ne s'étant pas laissé intimider par ces menaces, l'exécution suivit aussitôt. Les soldats de Philippe jetèrent le courageux prélat hors de sa maison, volèrent ses chevaux, ses vêtements, ses meubles. L'évêque de Senlis subit le même sort. Exaspéré de la résistance, Philippe s'en prit à tout le monde, même aux laïques. « Les chevaliers, accoutumés à jouir autrefois d'une entière liberté, furent tiercés, aussi bien que leurs hommes, c'est-à-dire que le roi les dépouilla violemment du tiers de leurs biens. Il imposa aussi aux bourgeois des taxes insupportables et les accabla sous le poids d'exactions inouïes. »

Philippe s'obstina une année entière sans qu'Innocent III se relâchât de son inflexibilité. Les choses ne pouvaient durer dans cet état violent. L'opinion était alors avec la cour de Rome; elle fut plus forte que le roi. Il

plia devant le mécontentement universel qui menaçait sa couronne. « En 1201, par les conseils d'Octavien, évêque d'Ostie, il parut se résigner à recevoir en grâce la reine Ingeburge et éloigna pendant quelque temps celle qu'il avait depuis épousée. Alors Octavien et Jean de Paul, prêtre cardinal, tous deux légats du siége apostolique, convoquèrent à Soissons, dans le mois d'avril, un concile, auquel assista le roi Philippe avec les archevêques, évêques et princes de tout le royaume. On y traita pendant quinze jours de la rupture ou de la confirmation du mariage de la reine Ingeburge. Après bien des débats et des disputes entre les jurisconsultes, le roi, ennuyé d'un si long retard, laissa là les cardinaux et les évêques et partit un matin avec son épouse Ingeburge, sans avoir seulement salué le concile. Il se contenta de leur faire savoir par ses envoyés qu'il emmenait avec lui son épouse, parce qu'elle était à lui et qu'il ne voulait pas désormais s'en séparer. A cette nouvelle, l'assemblée fut dissoute, au grand étonnement des cardinaux et des évêques, qui étaient réunis pour prononcer



Le roi Jean et le juif de Bristol. (Page 237, col. 1.)

l'excommunication. Jean de Paul s'en retourna tout honteux; mais Octavien resta en France, et cette fois Philippe échappa aux Romains. » (*Chronique de Saint-Denis.*)

Philippe n'en persévéra pas moins jusqu'au bout dans son aversion et ses rigueurs pour Ingeburge. Mais Agnès de Méranie mourut peu de temps après de regret et de douleur. Ainsi des deux autorités souveraines, représentées par deux caractères également intraitables et impérieux, celle du roi fut vaincue et celle du pape triompha. On se tromperait toutefois en ne voyant dans ce conflit que la prépondérance de l'élément religieux au treizième siècle. Philippe avait blessé l'opinion et la morale publiques, et Innocent III s'en était fait le vengeur. Les choses auraient pris une tournure différente si le roi de France avait eu avec lui le sentiment public; on le verra bien, plus tard, dans son second démêlé avec la papauté.

§ 6. NOUVELLE LUTTE DE PHILIPPE AUGUSTE CONTRE L'ANGLETERRE. ACQUISITION DE LA NORMANDIE.

Durant ces embarras de Philippe Auguste, Jean avait ramassé de l'argent par tous les moyens et, comme lui,

exploité la haine populaire contre les Juifs. On conte qu'il avait condamné un de ceux-ci, riche vieillard de Bristol, à lui fournir une grosse somme. Le juif se déclare incapable de payer. « Tu payeras, dit Jean, et s'il faut pour te décider un peu de contrainte, chaque jour on t'arrachera une dent. » Le vieillard tint bon sept jours durant; au huitième, il vida sa bourse, mais sa bouche était à peu près vide aussi.

Avec cet argent Jean solda des mercenaires qu'il jeta comme une bande de loups sur l'Aquitaine et les provinces du centre. Un acte de scandaleuse violence mit le comble au mécontentement qu'il avait soulevé. Isabelle d'Angoulême avait été fiancée à Hugues le Brun, de la puissante maison de Lusignan; Jean la lui enleva et l'épousa après avoir répudié sa propre femme, Alvize de Glocester. Il aggrava l'injure en surprenant par trahison quelques châteaux de Hugues le Brun, et en lui prenant son bien, après lui avoir pris sa femme. En Normandie, sa conduite n'avait pas été moins odieuse. Le comte d'Eu et Geoffroy de Lisieux avaient



Le roi Jean d'Angleterre assassine son neveu Arthur. (Page 238, col. 1.)

été dépouillés par lui. Toute la noblesse se souleva contre cet arbitraire sans prestige et Philippe Auguste fut invoqué pour réprimer les débordements tyranniques de ce despote sans gloire.

Sommé par le roi de France de comparaître devant la cour des pairs pour répondre à tant d'accusations, Jean s'engagea à se présenter au jour fixé et à laisser en garantie de sa promesse ses deux châteaux de Tilliers et de Boutavant. Comme il ne comparut pas, Philippe garda les châteaux et en prit quelques autres. En même temps il lança sur le centre Arthur et ses Bretons. Ce jeune prince n'était âgé que de dix-sept ans et venait d'être fiancé à une fille de Philippe. Quelques succès enhardissaient son audace et, sans attendre toutes ses forces il fait, malgré les recommandations de Philippe, une pointe sur Mirebeau, espérant s'y emparer de la vieille Éléonore, son aïeule. Le château fit bonne contenance et Jean eut le temps d'arriver. Assailli pendant la nuit, Arthur fut fait prisonnier par les Brabançons du roi d'Angleterre, qui l'enferma d'abord à Falaise, puis, pour plus de sûreté, dans la grosse tour de Rouen (1202).

C'était une précieuse capture. Mais tant que le jeune prince vivait, il pouvait retomber entre les mains de Philippe et redevenir un instrument dangereux Jean était peu scrupuleux et lâche; il voulut se débarrasser de ce péril par ce qui semble aux coquins simplifier tout, par l'assassinat. Il s'adressa au commandant de la tour. Ses propositions furent mal accueillies et il se trouva que, pour une semblable exécution, il ne pouvait compter que sor lui-même. Une nuit il vient seul sur une barque au pied de la tour, y fait descendre le jeune prince. La barque s'éloigne silencieuse et va se perdre sur la rivière dans les ténèbres. Personne ne revit jamais l'infortuné Arthur.

L'indignation fut générale à la nouvelle d'un si exécrable attentat. Le roi de France en profita habilement; il somma son vassal de venir se disculper, par-devant la conr des pairs, du meurtre de son neveu, sous peine, s'il ne le faisait, d'être déclaré félon et privé de ses liefs de France. Déjà il les perdait avant la sentence. Ivre de fureur, la noblesse bretonne tout entière court aux armes. Les barons anglais se détournent avec dégoût de ce prince honteux, et la Normandie, fidèle depuis trois cents ans aux successeurs de Guillaume le Conquérant, se soulève contre tant d'ignominie, oubliant pour la première fois ses rancunes séculaires contre ceux qu'elle appelait les Français. Le comte d'Aleuçon donne le premier signal. Jean resté à peu près seul avec ses mercenaires vient bloquer Alençon. Philippe Auguste qui était allé, par sa présence, appuyer les mouvements des Poitevins et des Angevins, comprend enfin que Jean vient de lui ouvrir son vrai champ de bataille. Il entraine avec lui les barons du centre, depuis de longues années jaloux de la prospérité et de la prépondérance de la Normandie, et se porte sor Alençon, que Jean s'empresse d'abandonner. Le roi de France touchait à la réalisation de son rêve politique. Comme si, dans cet instant suprême, son génie militaire se fût éclairé et étendu, il renonça aux courses et aux ravages, qui ne conduisaient à rien de décisif, et procéda méthodiqoement à une œuvre d'ensemble, vraiment remarquable dans ce temps de coups de main et d'engagements de détails. Pendant quo les Bretons prennent la Normandie à revers en remontant du mont Saint-Michel à Caen, il l'attaque de front par les Andelys. En même temps, pour ne pas être, comme par le passé, arrêté dans ses opérations et ne pas compromettre les résultats acquis par des suspensions d'armes forcées, il s'assure, en dehors des ressources féodales, une armée permanente de mercenaires.

Richard avait fait des Andelys un formidable boulevard, une sorte de coin menaçant et terrible qui s'enfonçait dans le tronc de la France. « Il faot savoir, dit Guillaume le Breton, que le roi Richard avait bâti une forteresse, sur les bords de la Seine, dans un lieu appelé Porte-Joie, afin que de là il pût de quelque manière recouvrer sa terre. S'avançant peu à peu, il fit construire dans une île, auprès du bourg des Andelys, une autre forteresse, et bâtit dans le même endroit, sur les bords de la Seine, du côté de l'orient, une ville très-agréable, dans un lieu très-fortifié. Elle était entourée d'un côté par la Seine, et de l'autre par un étang très-vaste et très-profond, d'où naissaient deux ruisseaux, qui pourraient bien être appelés rivières, et qui se jetaient dans la Seine aux deux entrées de la ville. Il fit construire des ponts sur ces deux ruisseaux, fit élever, tant à l'entrée qu'autour de la ville, des tours en pierre et en bois, avec des plates-formes et des ouvertures pour les arbalétriers. Cette ville était dominée par une roche élevée, entourée d'un côté par la Seine, de l'autre par des collines aussi hautes qu'elle-même et entrecoupées de vallées. Il fit bâtir sur ce roc une citadelle, qu'il environna d'un mur très-haut et de fossés très-profonds, taillés à vif dans le rocher. Au delà des fossés, il fit aplanir une colline, qu'il environna de murs et de tours très-hautes. Il relia au même ensemble de fortifications la troisième colline par des fossés placés de distance en distance et fortifia le tout de murs excessivement élevés et de fossés profonds. Il appela cette forteresse Gaillard, mot qui en français signifie pétulance. De là s'avançant de quatre mille pas, il construisit sur les bords de la Seine un autre rempart, qu'il appela Bontavant, qui signifie pousso en avant, comme qui dirait: je m'étends pour recouvrer ma terre. »

Voilà quelle place il s'agissait d'enlever. Philippe Auguste s'y acheminait, lorsque le pape le somma de déposer les armes, sous peine d'excommunication. Innocent III cette fois avait tort. Philippe, soutenu contre Jean par l'indignation générale et les protestations officiellement publiées de sa noblesse, ne tint pas compte des menaces pontificales et continua son entreprise. Il vint camper devant le château Gaillard, sur la rive méridionale de la Seine. Mais celui des deux ponts, qui joignait cette rive aux ouvrages, avait été brûlé par les assiégés, et les machines, pierriers et mangonneaux, placés à une si grande distance, causaient peu de mal à l'ennemi. Philippe alors fit construire un pont de bateaux plats, soutenus par des pieux très-forts et reliés entre eux par d'énormes crampons de fer. Puis pour surveiller ce pont, il assit un peu au-dessous, sur quatre bateaux très-larges, deux tours de bois munies de claies entrelacées d'une ferrure indestructible. Son armée passa au delà de la Seine et l'île fut attaquée des deux côtés. Une nuit cependant tout faillit être enlevé. Retiré à Rouen, où il passait sa vie auprès de sa nouvelle épouse, hébété d'indolence, de volupté, de débauches et de festins, Jean fit descendre par eau son maréchal avec une troupe assez nombreuse, chargé de tomber sur les Français, quand les cotereaux, venus par terre auraient surpris et égorgé les gens qui gardaient le pont sur la rive méridionale. Mais l'héroïsme et le sang-froid de Guillaume des Barres sauvèrent tout, et le coup de main tourna à la confusion de celui qui l'avait médité. La citadelle fut serrée de plus près. Des nageurs habiles s'aventurèrent jusqu'à la palissade de bois qui entourait les ouvrages, y jetèrent du feu et l'incendièrent. La ruine de cette défense découvrit les remparts ainsi que les murs effondrés déjà en beaucoup d'endroits, et embarrassa les mouvements des assiégés qui, ne pouvant plus communiquer par les plates-formes, se rendirent à merci. Le château pris, la ville ne tint pas.

Mais la formidable Roche-Gaillard restait encore debout et Roger de Lacy connétable de Chester, y commandait. Philippe, désespérant de la réduire par la force, résolut de la bloquer et d'affamer les défenseurs. Un double rang de fossés de deux cents pieds de largeur enforma la montagne jusqu'à la Seine. De distance en distance s'élevèrent des doubles bretèches avec des ponts tournants pour communiquer avec le revers des fossés. On les remplit d'hommes d'armes. D'autres troupes, placées à l'intérieur en défendaient l'accès. Dans

cette extrémité, Roger de Lacy, privé de toute communication avec l'extérieur, chassa du bourg toutes les bouches inutiles. Douze cents malheureux, repoussés à coups de flèches des deux côtés, errèrent longtemps entre le château et les fossés, réduits à se nourrir d'herbes, de cadavres et de chiens; ils y périrent de faim en grande partie.

Malgré ces navrantes nécessités on ne parlait pas de se rendre. Au mois de mars, Philippe résolut de tenter quelque chose de décisif. Des approches furent pratiquées avec un chemin couvert depuis le haut de la montagne jusqu'au bord des fossés du château. On pouvait ainsi combler les défenses et, grâce aux mantelets mobiles qu'on avait dressés, procéder à la sape des murs. Une tour énorme en pierre, d'une largeur et d'une hauteur prodigieuses, s'élevait à l'angle des deux murs latéraux qui conduisaient au château. Les fossés qui en défendaient l'approche n'étaient encore qu'à moitié comblés. Dans leur impatience, les Français descen-



Escarmouche près de Château-Gaillard. (Page 238, col. 2.)

dirent par des échelles, en se couvrant de leurs boucliers, traversèrent les fossés et arrivèrent au pied du mur, le sapèrent en le soutenant, à mesure qu'ils avançaient, par des étais de bois. Ils mirent ensuite le feu. La tour en s'écroulant combla le fossé et ouvrit une large brèche. Les assiégés abandonnèrent alors la seconde enceinte, mais se retirèrent dans la troisième pour s'y défendre encore. Il fallut cependant céder au nombre : la formidable forteresse, dont les ruines sont encore imposantes et fières, était tombée aux mains de Philippe, sans que Jean ait rien tenté pour la défendre. La Normandie entamée et comme décapitée du côté de la France, Philippe Auguste tourna l'autre côté de Rouen, par Falaise et acheta une partie des routiers du roi d'Angleterre. Les habitants du pays de Bayeux se soumirent, et les deux armées, bretonne et française, se donnèrent la main à Caen. De là elles vinrent enfin assiéger Rouen, la très-riche cité pleine de nobles hommes

Vue générale de Rouen. (Page 241, col. 1.)

et chef (capitale) de toute la Normandie. » Jean s'en était déjà lâchement enfui. La ville tint bon pendant un mois et, avant d'être forcée, promit de se rendre à la Saint-Jean prochaine, si elle ne recevait pas de secours du roi d'Angleterre. Quand les députés arrivèrent auprès de Jean, il jouait aux échecs. « Je ne puis rien pour vous, » leur dit-il, et il continua sa partie. Ces mots, cette lâcheté, étaient l'arrêt de déchéance des rois anglais sur le continent. Comment, après cela, continuer à se faire tuer pour un pareil homme. La Normandie, perdue à jamais pour l'Angleterre, fit retour à la France après trois cents ans d'indépendance.



Philippe Auguste force Hugues dans son château de Chatillon-sur-Seine. (Page 242, col. 1.)

Philippe aurait pu se tenir pour satisfait. Il poursuivit cependant ses conquêtes dans le Poitou, la Touraine, la Saintonge et l'Angoumois. Jean sans Terre alors, effrayé de ses progrès, offrit de se soumettre à la décision de la cour des pairs et fit demander un sauf-conduit au roi de France pour aller et revenir : « Pour aller, oui, lui fut-il répondu; pour revenir, cela dépendra du jugement des pairs. » Jean ne vint pas, et préféra la guerre. La cour prononça sa déchéance de tous ses fiefs et le condamna à mort comme contumace. Il n'y eut pourtant point de combat sérieux et une trêve de deux ans fut signée en 1206. « Durant cette trêve nous n'aurons plus, dit Jean dans le traité, ni terre, ni hommes, ni alliés au delà de la Loire, dans la Norman-

die, le Maine, la Touraine, la Bretagne et l'Anjou. » D'un trait de plume, le fils d'Éléonore, morte un an auparavant, effaçait toutes les splendeurs des Plantagenets, et ces provinces étaient réunies au domaine royal, qu'elles couvraient fortement à l'ouest. C'étaient les plus brillantes conquêtes qu'un roi de France eût encore faites.

§ 7. PREMIÈRE COALITION CONTRE LA FRANCE; VICTOIRE DE BOUVINES.

Au milieu de ces grandes affaires Philippe ne perdait pas de vue l'administration de l'État. En se faisant, au nom de leur prérogative royale, les patrons des communes, ses prédécesseurs s'étaient ouvert une voie d'intervention partout où il y avait de la bourgeoisie en antagonisme avec la féodalité cléricale et laïque. Les chartes de Chaumont, d'Orléans, de Fontainebleau, Compiègne, Tournay, Sens, Poissy, Pontoise, Boulogne-sur-mer, Saint-Denis, Tonnerre, Dijon, confirmées ou octroyées par Philippe Auguste, attestaient qu'il n'entendait pas renoncer à être le représentant de l'intérêt général.

Il protége aussi l'Église, surtout quand les grands l'attaquent. Hugues de Bourgogne scandalisait son temps par ses dévastations et ses violences. Les clercs dépouillés par lui s'adressent à son suzerain. Philippe proclame hautement les rois défenseurs naturels des églises dans toute la Gaule ; il somme Hugues de donner satisfaction, et sur son refus, le force dans son château de Châtillon-sur-Seine. Le duc humilié fait restitution. Hébon de Carentan, dans le Berri; Humbert de Beaujeu, dans le Lyonnais, et le comte de Châlous avaient déjà appris à leurs dépens que ce titre de protecteur des églises sur tout le territoire n'était pas un vain mot.

Parvenu à ce degré de puissance inespérée, il semblait que Philippe Auguste n'eût plus rien à souhaiter. Sa sagesse cependant parut se troubler un instant, et ce génie si ferme faillit se laisser entraîner dans une expédition aventureuse et mauvaise. En 1213, dans une assemblée tenue à Soissons en présence des grands du royaume, il annonça le projet d'envahir l'Angleterre. Innocent, qui venait d'excommunier le roi Jean, avait investi Philippe de la souveraineté sur le territoire anglais. Tous applaudirent, excepté Ferrand, comte de Flandre. Une flotte considérable fut équipée et une nombreuse armée réunie. Mais au moment de passer le détroit, Pandolfe, légat du pape, arrêta Philippe Auguste. Jean, effrayé de cette invasion, avait donné satisfaction au pontife sur tous les points, jusqu'à se déclarer « feudataire dudit seigneur pape et de la sainte Église romaine. » Philippe fut très-irrité de ce brusque revirement de la papauté; pour utiliser les forces qu'il avait réunies, il proposa à ses barons en armes de châtier la félonie du comte Ferrand.

C'était une proie opulente que ce riche pays de Flandre, aussi personne ne refusa. Il n'y eut point de résistance sur terre. Mais tandis que Philippe s'avançait avec ses hommes d'armes le long de l'Escaut, sa flotte vint jeter l'ancre dans le port de Dame, près de Bruges, aujourd'hui loin du rivage, mais qu'autrefois la mer baignait. Une flotte anglaise, commandée par le comte de Boulogne et de Dammartin, que Philippe avait dépouillé de ses fiefs, et supérieure en force à la nôtre, assaillit celle-ci, qui se croyait en pleine sécurité dans le port. La plus grande partie de nos vaisseaux furent détruits. Philippe s'en vengea par le sac de Dame et de lourdes contributions de guerre dont il frappa les autres villes du comté.

Cette exécution sur la Flandre irrita les barons du Nord, ceux du pays d'abord, puis, de proche en proche, la féodalité de Lorraine et des bords du Rhin qui voyait déjà se dresser devant elle le fantôme d'un nouveau Charlemagne reconstituant l'empire et exigeant de tous l'obéissance. Jean sans Terre, Ferrand de Flandre, Renaud de Boulogne, tous les vaincus de Philippe mirent à profit ce mécontentement. Une vaste coalition se forma. L'empereur Othon IV se rappela ses anciens griefs et promit son concours. Il ne s'agissait de rien moins que de ramener celui qui devenait le roi de France à redevenir le roi de Laon comme les derniers Carlovingiens. C'était compter sans le génie de Philippe Auguste et la puissance toute nouvelle d'une nationalité déjà énergique. Philippe, habitué aux menaces orageuses des coalitions, calcula froidement le danger et fit appel à toutes les forces vives de la France. Personne ne faillit au roi : ni la bourgeoisie, ni la noblesse. Tous se levèrent en armes, les communes comme les barons.

Jean entra le premier en campagne : il débarqua dans l'ouest. Le duc de Bretagne, Pierre Mauclerc, le rejeta sur l'Anjou, et Louis, fils de Philippe, l'atteignit à Angers. L'Anglais, pris de peur, s'empressa de regagner en désordre l'autre rive de la Loire et de terminer la campagne. Au nord le péril paraissait plus menaçant. L'empereur Othon s'était rendu à Valenciennes. Ferrand, le comte de Boulogne, le comte de Salisbury avec bon nombre de barons anglais, le duc de Brabant, le duc de Limbourg, toute la noblesse du Hainaut, du Brabant, de la Flandre, les communes des riches cités de Flandre l'y avaient rejoint. C'était l'esprit du moyen âge qui se levait contre le précurseur triomphant de l'âge moderne, et comme une croisade des éléments les plus divers et les plus disparates du passé contre Philippe Auguste et la France. Ce pays, qui préludait déjà à sa puissante unité, allait-il donc être rejeté dans le chaos féodal et subir une nouvelle dislocation politique.

On n'avait jamais vu un si puissant armement prêt à envahir le territoire. Cent mille hommes, disait-on, suivaient la bannière impériale, mais aussi, de chacune de nos villes du Nord, sortaient de longues files de communiers qui se dirigeaient vers l'Escaut. Le roi marcha en personne sur Tournay, avec toute sa chevalerie. Othon était à six milles de là, sous les murs de Mortain. Mais pour s'aborder les deux armées n'avaient que des passages étroits et difficiles. Philippe prit alors la résolution de tourner l'ennemi en se portant sur Lille pour assaillir les alliés par une route plus ouverte. En même temps que le roi quittait Tournay, le 27 juillet, Othon y arrivait sans être aperçu : les deux armées ayant cheminé parallèlement, séparées l'une de l'autre par un rideau de collines. Chez les alliés, comme chez les Français, une grande incertitude régnait sur la position et la marche de leurs adversaires.

Au milieu de l'irrésolution qui en résultait de part et d'autre, un incident vint brusquer la solution et mettre les deux armées aux prises. Toutes deux avaient débouché, chacune de son côté, sur la Marcq, petit affluent de la Lys, les alliés un peu plus bas, les Français un peu plus haut, vers le pont de Bouvines, entre Sanghin

et Citoing. Les alliés forcés de passer la rivière à gué, opération toujours difficile, étonnaient, ne sachant s'ils gagneraient Tournay ou s'ils laisseraient Philippe traverser le pont avec sa chevalerie, pour se jeter ensuite sur ses communiers restés en deçà et les écraser. Du côté des Français, Guérin, ancien hospitalier de Jérusalem et nouvellement élu évêque de Senlis, qui avait la veille reconnu l'ennemi, voulait qu'on suspendît la marche sur Lille et qu'on acceptât la bataille où l'on était. D'autres, présumant qu'Othon défilait sur Tournay, insistaient pour qu'on passât le pont de la Marcq et qu'on continuât le mouvement pour se placer sur les derrières de l'ennemi. Cet avis prévalut et les Français s'engagèrent peu à peu sur le pont de Bouvines.

Pendant qu'on effectuait le passage, eut lieu un fait qu'on a étrangement dénaturé. On a représenté Philippe Auguste avant la bataille, plaçant sa couronne sur l'autel en disant : « Elle est au plus digne. » Je ne crois pas à cette représentation théâtrale, mais je croirais volontiers au récit suivant d'un ancien chroniqueur :



Jean d'Angleterre se déclare feudataire du pape Innocent. (Page 242, col. 1.)

Le roi, resté en arrière, mangeoit près de l'église de Saint-Pierre, dit la chronique de Reims, une soupe au pain et au vin avec messire Enguerrand de Coucy, le comte de Saint-Pol, le comte de Sancerre et moult d'autres barons, en remembrance des douze apôtres qui, avec Notre-Seigneur, burent et mangèrent. Puis, comme il avoit lieu de ne pas compter sur la fidélité de tous ses barons turbulents, dont plusieurs étoient accusés tout au moins d'hésitation, le roi auroit dit en se jouant : « S'il y a nul d'entre vous qui pense mauvaiseté « et tricherie, qu'il ne s'approche mie. » Tous les barons s'approchèrent en si grand'presse, qu'ils ne purent tous venir jusqu'au hanap du roi. Le roi moult liés (joyeux) reprit : « Seigneurs, vous êtes tous mes hommes et je suis « votre sire et vous ai moult aimés, et ne fis onc (ja- « mais) tort ni déraison, ains (mais) vous ai toujours « menés par droit. Pour ce si (je) prie à vous tous que « vous gardiez bien mon corps et mon honneur et le « vôtre. Et si vous voyez que la couronne soit mieux « employée en l'un de vous qu'en moi, je m'y octroie vo-

« lontiers et le veux de bon cœur. » Quand les barons l'ouirent parler, si (ils) commencèrent à pleurer de pitié et lui dirent : « Sire, pour Dieu merci, nous ne voulons « roi sinon vous! Or, chevauchez hardiment contre vos « ennemis, et nous sommes appareillés pour vous. »

Cependant une grande agitation se fait dans le camp et le bruit se répand de proche en proche que l'ennemi arrive et que déjà il est aux prises avec l'arrière-garde. Le roi alors rentre dans l'église et y fait une courte prière, puis on lui revêt ses armes de combat. Son visage animé respirait une joie aussi vive que si on l'eût appelé à une noce, dit Guillaume le Breton. « Aux



Bataille de Bouvines. (Pages 243-247).

armes! hommes de guerre! » crie-t-on de toutes parts dans les champs, que les trompettes remplissent de leurs notes guerrières. Le tumulte et l'enthousiasme sont partout; les suspects eux-mêmes, Eudes, duc de Bourgogne, et Gaucher, comte de Saint-Pol, entraînés par l'élan général, protestaient hautement de leur dévouement. Le roi saute sur son cheval, et pendant que les corps qui avaient déjà passé le pont reviennent sur leurs pas, il se précipite d'une course rapide vers l'arrière-garde et se place au front de la bataille, ne permettant pas que personne se mît entre lui et les ennemis.

La présence du roi déconcerta Othon, qui le croyait au delà du pont. Par un mouvement sur sa droite, il vint alors se ranger sur des hauteurs qui dominaient la



Entrée de Philippe Auguste à Paris, après la bataille de Bouvines. (Page 241, col. 1.)

plaine. Philippe prit position en face, le dos tourné au soleil. Les lignes de la chevalerie française se déployèrent sur un espace de mille quarante pas. « Le champ est vaste, criait l'évêque de Senlis, étendez-vous à travers la pleine, de peur que les ennemis ne vons enveloppent; tenez-vous de manière que vous puissiez tous combattre comme d'un seul front. Il ne faut pas qu'un chevalier se fasse un bouclier d'un autre chevalier. » Pendant ce temps-là, Guillaume le Breton et les autres chapelains du roi entonnaient tout émus les psaumes : « Béni soit le Seigneur qui est ma force, qui instruit mes mains en combat; O Dieu, levez-vous; Seigneur, le roi se réjouira dans votre force. » On rappelait d'ailleurs dans les rangs que Jean et Othon étaient tous deux excommuniés.

L'aile droite des Français fut la première engagée. Guérin envoya contre les Flamands cent cinquante braves bourgeois de Soissons qui servaient à cheval comme hommes d'armes, pour troubler les rangs et préparer l'attaque de la chevalerie. Les Flamands les attendirent sans bouger de place, en blessèrent un grand nombre, mais n'en purent tuer que deux. C'était un premier avantage; Gauthier de Ghistelle et Buriden, avec leurs hommes, voulurent en profiter et, dédaignant des rivaux indignes, poussèrent droit aux chevaliers français. Les Champenois les chargèrent vigoureusement. Les lances volèrent en éclats, les épées furent tirées; la lutte fut acharnée et sanglante. Ghistelle et Buridan furent pris. Eustache de Masquilin vociférait « Mort aux Français! mort aux Français! » Un des Champenois lui saisit la tête entre son coude et sa poitrine et lui arracha son casque, tandis qu'un autre lui plongea, entre le menton et la cuirasse, un couteau qui le traversa de part en part.

Cependant la mêlée devenait générale et affreuse. Le duc de Bourgogne eut son cheval tué sous lui; Michel de Harmès eut son bouclier, son armure et la cuisse transpercés par la lance d'un Flamand, et demeura cloué à sa selle et à son cheval. Le plus terrible de tous était le comte de Saint-Pol. Plusieurs fois il traversa les rangs ennemis, blessant et tuant à gauche et à droite, ne recevant personne à merci. Il s'était retiré à l'écart en reprenant haleine, lorsqu'il voit, au plus épais des bataillons ennemis, un de ses chevaliers entouré et en danger de succomber. Il se courbe sur le cou de son cheval, qu'il entoure de ses deux bras, enfonce ses éperons sanglants et fond tête baissée sur ce mur de fer, d'hommes et de chevaux. Arrivé près de son chevalier, il se redresse de toute sa hauteur et s'ouvre avec son épée un large espace. Douze lances le frappent à la fois sans pouvoir ni abattre son cheval ni l'enlever de dessus la selle.

Ce gigantesque choc d'hommes et de chevaux durait depuis trois heures lorsque le comte Ferrand, qui s'efforçait d'arriver jusqu'au roi Philippe, fut fait prisonnier et ses gens rejetés en désordre. Au même moment les communiers, revenus de l'autre rive, apparaissaient sur le champ de bataille, défilant en bon ordre devant la chevalerie, l'oriflamme de saint Denis en tête, pour aller se placer devant le roi, que menaçaient Othon et les Allemands. A leur vue, la gendarmerie teutonique s'ébranle et les charge avec furie. Le roi s'avance pour les soutenir, à la tête de sa maison; mais les plus braves des chevaliers français, Guillaume des Barres un des premiers, se jettent au-devant de lui et le couvrent. Bien que les communes, rudement heurtées, eussent fait bonne contenance, Othon avait pénétré tout près du roi, qu'il avait juré de tuer; mais Guillaume des Barres réussit à joindre l'empereur, le jeta à bas de son cheval, et le tenant par son heaume, qu'il frappait à coups redoublés de sa masse de fer, l'aurait infailliblement tué si le danger de Philippe ne lui eût fait lâcher prise.

Le roi, entouré par des gens de pied, était invulnérable pour eux dans son armure, mais il fut harponné par un d'eux à l'aide d'une arme à crochet, et précipité à terre. La bonté de ses armes le sauva; ils ne purent trouver un joint où faire passer la lame d'un poignard. Ses chevaliers eurent le temps d'accourir et de le dégager en égorgeant les Brabançons qui le tenaient. Othon, délivré de la puissante étreinte de Guillaume des Barres, fut arrêté encore par Pierre Monvoisin, qui saisit son cheval par la bride, et Gérard Seropha, qui lui frappa la poitrine d'un long couteau. Son armure le préserva; mais un second coup tua son cheval. Grâce au tumulte, il put remonter sur un autre et s'enfuit rapidement, laissant entre les mains des nôtres son char surmonté d'un dragon et de l'aigle d'or des empereurs. Les Allemands soutinrent encore quelque temps l'effort des Français, puis se débandèrent comme les Flamands.

Restaient Renaud de Boulogne et les Anglais. Il avait avant la bataille vivement insisté pour qu'on ne l'engageât point; mais le signal une fois donné, il n'avait cessé de frapper.

Ainsi, à la droite, le comte de Flandre, Ferrand, était tombé blessé aux mains des Français; au centre, l'empereur avec ses princes allemands fuyait. Mais à la gauche, Renaud de Boulogne et les Anglais tenaient bon. Ils avaient fait plier les gens de Dreux, du Perche, du Ponthieu et du Vimeu. A cette vue, dit le poëte chroniqueur, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, s'afflige, et comme il tenait par hasard une massue à la main, oubliant sa qualité d'évêque, il frappe le chef des Anglais, l'abat et avec lui bien d'autres, brisant les membres, mais ne versant pas le sang, et recommandant à ceux qui l'entouraient de dire que c'étaient eux qui avaient fait ce grand abatis, de peur qu'on ne l'accusât d'avoir violé les canons et commis une œuvre illicite pour un prêtre. Les Anglais furent bientôt en pleine déroute, à l'exception de Renaud de Boulogne.

Il avait formé un carré d'hommes d'armes sur deux rangs de profondeur très-serrés, au milieu desquels il rentrait comme dans un château fort toutes les fois qu'il était fatigué ou trop vivement pressé par l'ennemi. Aussi, bien que la déroute fût générale, n'avait-il pas lâché pied, et il soutenait encore la lutte qu'il ne lui restait plus que six chevaliers. Mais un Français, Pierre de Tourrette, qui se trouvait démonté, parvint à soulever la couverture de mailles de fer qui protégeait le cheval du comte de Boulogne, et lui enfonça son épée dans le ventre jusqu'à la garde. Le cheval fit quelques pas et tomba, entraînant dans sa chute son cavalier engagé sous lui. Guérin survint et le comte de Boulogne se rendit à lui. De toute cette nombreuse chevalerie qui le matin inondait la pleine, on ne voyait plus debout que sept cents Brabançons, placés au centre de la bataille et restés inébranlables. Thomas de Saint-Valery se jeta sur eux avec cinquante cavaliers et deux mille hommes à pied, les entama et en fit un horrible carnage.

Six comtes et vingt-cinq seigneurs bannerets étaient captifs; c'était une complète victoire et la première vraiment nationale. On le vit bien au retour. La rentrée

du roi fut une marche triomphale jusqu'à Paris; partout sur son passage les églises retentissaient d'actions de grâces, et l'un entendait les doux chants des clercs mêlés au bruit des cloches et aux sons harmonieux des instruments de guerre. Les maisons étaient tendues de courtines et de tapisseries; les chemins jonchés de rameaux verts et de fleurs nouvelles. Tout le peuple, hommes et femmes, enfants et vieillards, couraient aux carrefours des chemins; tous voulaient voir le comte de Flandre qui, blessé et enchaîné, était couché dans une litière, et ils lui disaient : « Ferrand, te voilà ferré maintenant et lié, tu ne regimberas plus pour ruer et lever le talon contre ton maître. » A Paris, les bourgeois et la multitude des clercs, des écoliers et du peuple, allèrent à la rencontre du roi, chantant des hymnes et des cantiques. Ils firent une fête sans égale, et le jour n'y suffisant pas, ils festoyèrent la nuit avec de nombreux luminaires, en sorte que la nuit paraissait aussi brillante que le jour. Les écoliers firent durer la fête une semaine entière. Pendant ces réjouissances les milices communales, qui s'étaient si bien comportées dans la bataille, vinrent en pompe remettre leurs prisonniers au prévôt de Paris. Cent dix chevaliers étaient tombés entre leurs mains, sans les petites gens. Le roi leur en donna une partie pour les mettre à rançon; il enferma le reste au grand et au petit Châtelet de Paris. Ferrand fut détenu dans la nouvelle tour du Louvre; il y resta treize ans (1214). Près de Senlis s'éleva l'*abbaye de la Victoire*, dont les ruines subsistent encore.

Fureur de Jean après avoir signé la grande charte. (Page 247, col. 2.)

Philippe semble n'avoir pas tiré de ce grand succès tous les résultats qu'il pouvait donner. Il n'acquit aucune terre nouvelle; la Flandre resta à la femme de Ferrand, le comté de Boulogne à la fille de Renaud, et Jean d'Angleterre acheta une trêve qui lui laissa la Saintonge et la Guyenne. Mais il avait repoussé une invasion formidable, fait fuir devant lui un empereur et un roi, déjoué les mauvais desseins de plusieurs grands vassaux, enfin donné à la dynastie capétienne le baptême de gloire qui jusqu'alors lui avait manqué, et révélé la France à elle-même. Ce triomphe, en effet, fit éclater dans le pays quelque chose que l'on ne connaissait pas, l'esprit national, le patriotisme; sentiment faible encore, malgré l'explosion de la joie publique, et qui plus d'une fois paraîtra s'éteindre, mais pour reparaître avec une énergie victorieuse. Il y a maintenant en France une nation et un roi.

La noblesse signala encore sous ce règne son activité guerrière par deux grandes entreprises : la quatrième croisade, qui changea l'empire grec en empire français, et la guerre contre les Albigeois, qui rattacha à la France les indociles populations du Midi. Philippe ne prit part ni à l'une ni à l'autre expédition. Il laissa les nobles user leurs ressources et leur turbulence dans ces guerres qui profitaient doublement à la France, et par l'ordre qu'elles permettaient d'établir dans le royaume et par la gloire dont elles couvraient au loin son nom. « J'ai aux flancs, écrivait-il au pape qui le pressait de se croiser contre les Albigeois, j'ai aux flancs deux grands et terribles lions, l'empereur Othon et le roi Jean; aussi ne puis-je sortir de France. » Ces deux entreprises furent trop considérables pour être racontées épisodiquement. Nous y reviendrons bientôt. Achevons ce qui nous reste à dire de Philippe Auguste.

§ 8. FIN DU RÈGNE DE PHILIPPE AUGUSTE; ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

En rentrant vaincu, humilié dans son île, après la bataille de Bouvines, Jean y avait trouvé ses barons soulevés. Toute l'Angleterre était en armes : nobles et bourgeois, clercs et laïques, donnant à l'Europe féodale le grand exemple de leur union, forcèrent le roi à signer la grande charte des libertés anglaises (1215). Jean avait cédé à la peur; mais, la honte bue, il effraya son entourage par ses emportements furieux. Cet homme cynique, qui dans ses débauches n'épargnait pas sa propre maison, s'accusait d'avoir déshonoré la royauté par sa faiblesse; il s'accablait lui-même d'imprécations, grinçait des dents, roulait des yeux hagards, et ne s'apaisa qu'en jurant de mettre l'Angleterre à sac et à pillage. Il recourut au pape Innocent III, qui,

de son autorité, déclara la grande charte non avenue et releva le roi de ses serments. Jean commença aussitôt la guerre contre ses barons, qui appelèrent à l'aide le fils du roi de France, Louis, neveu de Jean par sa femme Blanche de Castille. Le pontife menaça Philippe Auguste de l'excommunication, et le roi feignit de vouloir arrêter son fils. Mais Louis lui répondit : « Sire, je suis votre homme-lige pour les terres que vous m'avez baillées en France, mais point ne vous appartient de décider du sort du royaume d'Angleterre. » Louis continua donc son entreprise, et, le 30 mai 1216, débarqua en Angleterre, malgré une excommunication du pape. Cette sentence, dont l'effet, à force d'être répété, commençait à s'affaiblir, n'eût point empêché le prince français de réussir, car la défection diminuait chaque jour le nombre des défenseurs de Jean. Un jour qu'il traversait le golfe de Wash, il perdit par le flux son bagage et ses trésors ; son âme était avec eux. Ce fut comme le dernier coup : la fièvre le saisit, et quelques jours après il mourait d'une indigestion.

Cette mort ruina les affaires du prince Louis. Jean ne laissait qu'un fils en bas âge, Henri III. Les barons comprirent que mieux valait pour leur cause ce roi enfant qu'un prince étranger, peu disposé sans doute à respecter, après la victoire, leurs priviléges, et qui



Jean traversant le golfe du Wash. (Page 248, col. 2.)

serait au besoin aidé des forces de la France. Ils n'hésitèrent plus quand ils virent investi de la régence le sage comte de Pembroke, un des auteurs de la grande charte. Louis fut donc peu à peu abandonné et contraint de revenir en France en 1217.

Philippe Auguste avait glorieusement rempli son règne de quarante-trois ans. Le domaine royal doublé par l'acquisition du Vermandois, de l'Amiénois, de l'Artois, de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou et d'une partie de l'Auvergne, les 73 *prévôtés*, dont il se composait en 1223, placées sous la surveillance des *baillis;* la féodalité attaquée dans un de ses plus ruineux priviléges, le droit de guerre privée, par l'établissement de la *quarantaine le roy*[1]; l'autorité de la cour des pairs consacrant par un exemple mémorable la condamnation du roi d'Angleterre; enfin la royauté apparaissant de nouveau comme pouvoir législateur, et les ordonnances reprenant le caractère de généralité pour tout l'État, qu'elles n'avaient plus depuis les derniers capitulaires de Charles le Simple; tels sont les actes de Philippe Auguste. Il avait mis la royauté hors de page, au grand profit de

1 C'était une trêve forcée de quarante jours entre le meurtre commis ou l'injure reçue, et la vengeance qu'en tiraient les offensés. Dans l'intervalle, les passions s'apaisaient, le roi pouvait intervenir et justice être faite. Cette ordonnance est aussi attribuée à saint Louis, qui la renouvela et la fit exécuter sévèrement, s'il ne la publia pas le premier.



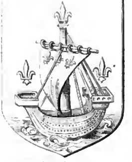
Plan de Paris sous Philippe Auguste.

l'ordre, de l'industrie, du commerce qu'il encouragea, c'est-à-dire au profit d'elle-même et du pays. Ce roi était bien certainement le plus grand prince qui, depuis Charlemagne, eût régné sur la terre des Francs.

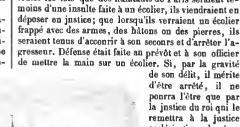
Un des actes les plus importants de son administration intérieure fut la fondation de l'Université, ou plutôt de l'Étude de Paris, car elle ne prit le nom d'Université que vers 1250. Dès l'année 1181, le pape Alexandre IV avait chargé un cardinal et les archevêques de Rouen et de Reims de dresser les règlements qui lui furent donnés, et dont un des plus précieux pour sa prospérité établissait que les élèves et les professeurs auraient le bénéfice de clergie, c'est-à-dire ne seraient justiciables que des tribunaux ecclésiastiques.


Porte Saint-Honoré, à Paris.

Paris était déjà renommé pour ses écoles, où l'on venait de fort loin chercher la science et aussi le plaisir. On y venait à tout âge et de tout pays, et il n'était point rare de voir des hommes de trente ans et plus, non pas, comme nous disons aujourd'hui, s'asseoir sur les bancs, les Muses, sorties à peine de leur long sommeil, ne connaissaient pas encore tant de luxe, mais écouter debout ou à demi couché sur de la paille les leçons des maîtres. Les ennemis de ce mouvement d'esprit, les Corvisiciens, comme on appelait alors les ennemis des écoles, apostrophaient les écoliers des noms de bœufs d'Abraham, d'ânes de Balaam, et les accusaient « d'être adonnés à la gloutonnerie plus qu'à l'étude. » — « Ils préfèrent, dit un écrivain du temps, mendier l'argent de l'aumône plutôt que chercher l'instruction des livres; ils aiment mieux contempler les beautés des jeunes filles que celles de Cicéron.... » Il y a toujours des étudiants de la dernière sorte. Ceux d'alors prenaient leurs ébats dans une vaste prairie qui s'étendait hors des murailles, près du bourg Saint-Germain, et qu'on appelait le Pré-aux-Clercs. Ils le regardaient comme leur propriété, le disputèrent longtemps aux moines de l'abbaye et le rendirent célèbre par leurs désordres, leurs duels et leurs galanteries.


Armes de la ville de Paris sous Philippe Auguste.

Il n'était pas toujours prudent à un bourgeois de s'aventurer de ce côté-là. Dans une de ces émeutes si fréquentes alors entre eux et les étudiants, il y eut des morts des deux côtés; parmi les écoliers périt un archidiacre de Liége. Le prévôt ou principal magistrat de la cité avait pris parti pour les bourgeois. Les maîtres de l'*Etude* portèrent plainte au roi, qui tenait beaucoup à la renommée des écoles à cause de l'éclat qu'elles jetaient sur la capitale et sur son règne. Non-seulement



il accorda satisfaction, mais encore voulut donner sûreté pour l'avenir. Une ordonnance de l'an 1200 décréta que toutes les fois que des habitants de Paris seraient témoins d'une insulte faite à un écolier, ils viendraient en déposer en justice; que lorsqu'ils verraient un écolier frappé avec des armes, des bâtons ou des pierres, ils seraient tenus d'accourir à son secours et d'arrêter l'agresseur. Défense était faite au prévôt et à son officier de mettre la main sur un écolier. Si, par la gravité de son délit, il mérite d'être arrêté, il ne pourra l'être que par la justice du roi qui le remettra à la justice ecclésiastique, les écoles paraissant en ce temps-là être une dépendance naturelle de l'Église qui les faisait participer à ses priviléges. Les serviteurs des écoliers devaient jouir des mêmes avantages.

Philippe Auguste aimait à s'entretenir familièrement avec les hommes érudits de son temps. Parmi eux il avait distingué Pierre, grand chantre de l'église de Paris, nommé deux fois évêque, mais toujours écarté de cette dignité par l'opposition de l'archevêque de Reims. Pierre, souvent admis auprès du roi, le charmait par ses discours, toujours empreints de la subtilité scolastique que ce siècle aimait. Un jour il fit à Philippe le portrait du roi idéal, du roi parfait qu'il désirait. Le monarque lui répondit malicieusement : « Seigneur chantre, si jamais vous faites un roi, vous le ferez tel que vous venez de me le décrire ; mais en attendant contentez-vous de celui que vous avez. » Puis pour prendre sa revanche il ajouta : « Maintenant, dites-moi pourquoi les anciens évêques comme saint Marcel de Paris, saint Germain d'Auxerre, ont tous été saints, tandis que parmi les évêques de notre temps, il n'en est presque pas un seul qui le devienne? » La repartie du chantre est subtile, dit le vieil auteur du document que nous reproduisons : « Seigneur roi, c'est que le sage ne se présente point pour donner un conseil s'il n'y est invité; tandis que le sot se montre toujours, même lorsqu'on ne l'appelle point. — Par la lance de Saint-Jacques, s'écria Philippe, quel rapport y a-t-il entre votre réponse et ma demande? » Le chantre s'explique. « Le sage, c'est le Saint-Esprit qu'on invoquait jadis dans les élections ecclésiastiques et qui dirigeait le choix des électeurs. Le sot, au contraire, c'est le diable qui intervient sans être invoqué, et qu'appellent aujourd'hui dans les orgies et les conciliabules qui précèdent les élections, ses satellites fidèles, l'orgueil, l'envie, la colère, la cupidité, la simonie, l'amour du pouvoir et d'autres vices innombrables. Il

faut donc que les prélats nommés par le diable gouvernent sous l'influence du diable. »

Le grand chantre de l'église de Paris était bien mauvaise langue, mais dans ses plaintes n'y avait-il que la rancune de n'avoir pu coiffer la mitre épiscopale?

Philippe, d'ailleurs, montra toujours à l'égard du clergé la fermeté que le temps permettait. En 1188, avant son départ pour la croisade, il voulut faire contribuer aux frais de l'expédition les églises de France, qui possédaient peut-être un cinquième du territoire, et il imposa sur elles la *dixme saladine*, qui excita de grands murmures parmi les dignitaires ecclésiastiques. « Le roi, dit à ce propos le P. Daniel, un jésuite pourtant, ne se tourmenta guère des vaines clameurs des ecclésiastiques : il sut les rendre dociles en cette conjoncture et en d'autres encore. » Plus tard Philippe, obligé de soudoyer une grande armée, demanda quelques subsides au clergé de Reims, qui répondit que la chose pouvait tirer à conséquence et que l'archevêque et le chapitre suppliaient le roi de vouloir bien se contenter de leurs prières. Quelque temps après, les mêmes prêtres, pillés et opprimés par plusieurs seigneurs, implorèrent la protection du roi. « Je vais écrire, dit Philippe, pour faire cesser ces brigandages. » Il le fit en effet; mais les seigneurs qui s'attendaient à une répression sévère, voyant que le roi se bornait à leur adresser des remontrances, redoublèrent leurs attaques. Nouveau recours du clergé au monarque, qui répondit : « De quoi vous plaignez-vous? Je vous ai protégés de mes prières comme vous m'avez servi des vôtres. »

Philippe avait voulu donner à la royauté qu'il relevait une capitale digne d'elle et une résidence plus sûre. Il ceignit Paris d'une muraille de huit pieds d'épaisseur, flanquée de cinq cents tours, percée de treize portes et défendue par un fossé. Cette muraille commençait sur la rive droite de la Seine, un peu au-dessus de l'emplacement actuel du pont des Arts. La porte Saint-Honoré se trouvait dans la rue de ce nom, à la hauteur du temple de l'Oratoire. L'enceinte allait au nord jusqu'à la porte Saint-Denis et finissait au quai des Célestins, à la hauteur du lycée Charlemagne; au sud elle commençait à la Tournelle et remontait par les rues des Fossés-Saint-Bernard et Saint-Victor, aux portes Saint-Jacques et Saint-Michel, et allait gagner par le carrefour Buci, la tour de Nesle, sur l'emplacement du palais Mazarin.



Philippe Auguste ordonne de paver Paris.

Au centre, dans l'île de la Cité, s'élevait le palais du roi; là se tenait sa cour et ses juges. Ceux-ci y sont restés seuls, c'est le palais de justice; et la royauté est allée s'établir de l'autre côté de la Seine, dans un palais magnifique que Philippe Auguste commença, mais par une prison. Il fit construire, au lieu appelé *le Louvre*, une grosse tour que François Ier jeta bas pour y entreprendre les constructions qui en ont fait une des plus belles résidences de l'Europe. « Un jour, dit l'historien Rigord, que le roi, occupé de ses grandes affaires, se promenait dans son palais, il s'approcha des fenêtres où il se plaçait quelquefois pour se distraire par la vue du cours de la Seine. Des voitures traînées par des chevaux traversaient alors la cité, et, remuant la boue, en firent sortir une odeur insupportable. Le roi ne put y tenir; il se retira, mais la puanteur le poursuivit jusque dans l'intérieur de son palais. Alors il conçut un projet très-difficile mais très-nécessaire, projet qu'aucun de ses prédécesseurs, à cause de la grande dépense et des graves obstacles que présentait son exécution, n'avait osé entreprendre. Il convoqua les bourgeois et le prévôt de la ville, et, par son autorité royale, leur ordonna de paver, avec de fortes et dures pierres, toutes les rues et voies de la cité. » Une autre fois il fit construire des halles; il organisa aussi une police.

Ces préoccupations d'édilité montrent que nous commençons à sortir du temps où l'on se contentait de vivre au jour le jour sans souci du lendemain. Voilà la royauté qui se fait prévoyante, songe à l'avenir, au bien-être des sujets et à leur sécurité. Nous l'avons même vue, dans le second différend avec Innocent III, en appeler à son bon droit et à l'opinion publique; nous sortons donc aussi des temps où la force seule régnait.



CHAPITRE XXIV.

LA QUATRIÈME CROISADE.

§ 1. LE TOURNOI D'EUVY ET FOULQUES DE NEUILLY; VILLEHARDOUIN A VENISE.

Villehardouin expose la demande des croisés au peuple de Venise. (Page 254, col. 2)

J'AI déjà parlé d'Innocent III. Monté à trente-trois ans au trône pontifical avec l'estime publique de l'Église, un caractère ferme et audacieux, il avait repris les desseins de Grégoire VII. Il voulait que le monde entier fût à la chrétienté, la chrétienté à Rome, et Rome au pape, qui eût alors gouverné les consciences et les royaumes, réalisé sur la terre un idéal de sainteté et ouvert le ciel à toutes les créatures. Ce système était lo-

gique et grand; il n'avait qu'un défaut: supprimer la vie de tous et de chacun, faire de l'humanité un automate dont le ressort aurait été à Rome, sous la main de pontife. Une piété ardente voilait une ambition toute mondaine.

Pour atteindre le but que s'était posé ce grand esprit, la croisade lui semblait un levier nécessaire. Mais l'argent était nécessaire, même en ce temps de foi et pour si pieuse entreprise. Innocent fit fondre sa vaisselle d'or et d'argent et on ne vit plus sur sa table que de l'argile et du bois. Par ses ordres, des troncs furent suspendus dans toutes les églises pour recevoir les dons volontaires, et les prêtres durent, au tribunal de la pénitence, enjoindre de concourir à la grande œuvre. Ces efforts eurent peu de succès. Les légats et les prédicateurs, les exhortations et les menaces n'avaient rien fait; on s'inclinait, on promettait et l'on ne partait pas.

Il y avait alors en France un homme dont le nom était grand parmi le peuple et les barons, Foulques, curé de Neuilly, entre Lagny-sur-Marne et Paris. C'était un repenti; revenu des erreurs du siècle, il avait consacré le reste de sa vie à la parole du Christ. Il s'en allait par les villes, les châteaux, les abbayes et les églises, monté sur un cheval, mangeant au hasard ce qu'on lui donnait, et semant partout sur son chemin les terreurs de l'autre vie et le renoncement aux choses de la terre. L'originalité de son éloquence vive et naturelle avait frappé les imaginations et sa réputation s'était répandue partout. A la prière de Pierre de Capoue, légat du pape, il prit la croix et se chargea, nouveau saint Bernard, de publier la croisade et de lui prêter l'appui de sa popularité.

Sa voix aimée remua profondément les âmes, on s'at-



Les croisés envoient leur vaisselle d'or et d'argent au palais du doge. (Page 255, col. 1.)

tendrit sur les angoisses et les périls des martyrs du saint sépulcre, des torrents de larmes coulèrent. Si la croisade n'était déjà plus, comme au temps de Godefroy de Bouillon, le besoin impérieux des peuples, c'était encore le drame et la passion du temps, la chimère sainte des imaginations. Beaucoup se croisèrent, car les indulgences promises étaient considérables et on en avait bien grand besoin. Un grand nombre s'enflamma sur l'heure, mais pour s'attiédir ensuite. En somme, il n'y eut que des élans isolés, des enthousiasmes qui tombaient vite. On eût dit que pour que le mouvement se prononçât, il fallait, en dehors des tendances religieuses, quelque chose qui lui donnât l'impulsion générale et l'unité qui lui manquait.

Un an plus tard, en 1199, il y avait grand rassemblement de jeunesse brillante et de noblesse amoureuse des choses de la guerre au château d'Euvy, en Champagne. Le comte Thibaut et sa femme Blanche de Navarre y donnaient un tournoi, espèce de fête militaire née des croisades ou plutôt développée par elles, et que les mœurs maintenaient contre les foudres de l'Église. L'attention était aux prouesses et aux passes d'armes. Tout à coup les jeux cessent et le silence se fait à la voix d'un prêtre agenouillé et pleurant à chaudes larmes. C'était le saint homme Foulques de Neuilly, demandant pitié et secours pour les martyrs de la Terre sainte. Thibaut avait vingt-deux ans, son père avait marqué dans la croisade de Louis le Jeune, et son frère aîné avait été roi de Jérusalem. Blanche de Navarre était de ce pays d'Espagne où de bon chevalier on devenait vite roi en combattant les infidèles. Une étrange confusion de sentiment les entraîne. Tous deux attachent sur leur épaule la croix rouge du pèlerin. Louis, comte de Blois et de Chartres, imite son parent, et son exemple est suivi par deux des plus illustres barons de France : Simon de Montfort et Renaud de Montmirail. Un an auparavant la croisade était hésitante, maintenant tous y courent, du moins dans un coin de la France. L'année suivante le mouvement gagna la Flandre. Le comte Baudoin et la comtesse Marie, sa femme, prirent la croix à Bruges.

Dès la troisième croisade, on avait renoncé à la voie de terre ; mais pour traverser la Méditerranée, il fallait des vaisseaux. Des députés, et parmi eux Villehardouin, allèrent en demander aux Vénitiens.

Venise était alors toute-puissante. Ses flottes parcouraient la Méditerranée, transportant en Occident les richesses de l'Orient. Tyr et Ptolémaïs lui appartenaient en partie. Ses citoyens, fiers de leur liberté républicaine, de leur indépendance nationale et de leur prépondérance en Italie, plus politiques qu'enthousiastes, plus aventureux et plus envahisseurs que conquérants, avaient recueilli de grands avantages de ces lointaines expéditions. A cette époque, le doge Henry Dandolo dirigeait la république. C'était un vieillard de quatre-vingt-dix ans, qui avait conservé sous ses cheveux blancs le feu de la jeunesse, mais qui devait à une longue vie passée dans les affaires une profonde justesse de vue en toutes choses. D'une âme grande et élevée, il imposait au peuple de Venise par la noblesse de ses conceptions et de ses motifs, tandis que de nombreux services rendus, beaucoup d'entreprises heureusement conduites et une grande habitude de ménager les esprits calmaient les défiances les plus ombrageuses.

Quand les députés lui firent leurs ouvertures, il fut séduit par l'importance de l'entreprise et comprit bien vite les résultats qu'on s'en pouvait promettre, puisque le succès en serait poursuivi par ce qu'il y avait de plus grand parmi les seigneurs d'Occident qui ne portaient pas de couronne. L'affaire était bonne d'ailleurs. Les croisés s'engageaient à payer quatre-vingt-cinq mille marcs pesant d'argent à la république, pour le transport de quatre mille cinq cents chevaux et autant de chevaliers, de neuf mille écuyers et de vingt mille fantassins ou sergents. Les Vénitiens fourniraient, de plus, six setiers en pain, farine, blé ou légumes, et une demi-cruche de vin par homme ; pour chaque cheval, trois boisseaux de grains et de l'eau en quantité suffisante. Dandolo promettait, d'autre part, d'armer cinquante galères et de joindre dix mille hommes à l'armée de l'Occident, moyennant quoi la moitié des conquêtes serait réservée aux Vénitiens.

Ce projet arrêté et communiqué successivement aux personnages les plus influents de la ville, Dandolo songea à enlever le consentement du peuple. Une messe du Saint-Esprit fut dite dans l'église de Saint-Marc. Dix mille personnes y assistaient. L'office achevé, Villehardouin exposa la demande des croisés au peuple de Venise. « Seigneurs, les barons de France les plus hauts et les plus puissants nous ont à vous envoyés et vous crient merci. Qu'il vous prenne pitié de la cité de Jérusalem, esclave des mécréants. Au nom de Dieu, veuillez les aider à venger la honte de Jésus-Christ : ils vous ont choisis parce qu'ils savent bien que nulle gent qui sur mer soit n'a si grand pouvoir comme vous avez ; ils nous ont commandé de tomber à vos pieds et de ne pas nous relever devant que vous nous l'ayez octroyé. »

La simplicité et la franchise du maréchal de Champagne séduisirent cette assemblée populaire, ivre de s'entendre proclamer les dominateurs de la mer par les représentants de la grande féodalité de l'Occident. L'orgueil national exalté faisait battre tous les cœurs. Aussi, quand l'orateur avec le reste des députés s'agenouilla, tout en larmes, devant cette foule qu'il implorait, un cri immense s'éleva de toutes parts, jusque sur la place Saint-Marc, inondée du peuple : « Nous l'accordons ! nous l'accordons ! » Dandolo monta à la tribune pour donner à ce mouvement spontané la consécration de son expérience et de son autorité, et les députés se retirèrent singulièrement émus de ce spectacle étrange de mœurs républicaines, où la sagesse des vues et la soudaineté du sentiment marchaient de concert sans se heurter et s'appuyant l'une l'autre.

Le lendemain, le traité fut juré de part et d'autre sur les évangiles et sur les armes des croisés. Tout devait être prêt l'année suivante à la Saint-Jean. On fixa le rendez-vous à Venise, et on désigna une ville d'Égypte, Babylone, près du Caire, comme point de débarquement. Car c'était par l'Égypte que, selon l'opinion la plus accréditée, pouvait désormais être heureusement attaquée la puissance des Sarrasins.

§ 2. VOYAGE DES CROISÉS.

Tout semblait présager un grand succès. Mais il fallait encore calmer les impatiences, organiser l'indiscipline, éteindre les rivalités. Pise et Gênes d'abord, jalouses de Venise, refusèrent leur coopération. En traversant le Mont-Cenis, Villehardouin rencontra une partie des croisés champenois qui s'en allaient, en at-

tendant, conquérir la Pouille pour le compte de Gauthier de Brienne, gendre de Tancrède, dernier roi de Sicile. On ne renonçait pas à la croisade, mais on s'engageait naturellement dans toutes sortes d'entreprises qui en éloignaient. A Troyes, en Champagne, ce fut bien autre chose. Thibaut mourut quelques jours après le retour de Villehardouin. Il avait, il est vrai, légué par testament aux croisés toutes les ressources destinées à son propre voyage. Mais l'entreprise risquait de se dissoudre faute d'un chef capable de maintenir l'unité par l'influence d'un grand nom et d'une puissance considérable. On s'adressa au comte de Bourgogne, Eudes III, puis à Thibaut, comte de Bar-le-Duc et cousin du comte de Champagne. Mais tous deux s'excusèrent. Le marquis Boniface de Montferrat consentit enfin à venir à l'abbaye de Soissons prendre la croix et la conduite de l'armée. Selon les usages de la féodalité, on se lia de part et d'autre par des serments. Le marquis avait de vastes possessions en Italie, la réputation d'un des hommes les plus expérimentés du temps « pour les faits de guerre, » et la parenté le rattachait au roi de France et à ce qu'il y avait de plus considérable dans le monde féodal. Toutes les difficultés semblaient aplanies, et, de Pâques à la Pentecôte de l'année 1202, les pèlerins vinrent par la Bourgogne, le Mont-Jou, le Mont-Cenis et la Lombardie, s'établir dans l'île Saint-Nicolas, près du port de Venise.

Les Vénitiens avaient fidèlement rempli leurs engagements et tout était prêt pour le départ. Mais quand les croisés durent compter les quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent, grande fut leur confusion. Beaucoup de croisés, au lieu de suivre le gros de l'armée, s'étaient embarqués à Marseille et dans d'autres ports de la Méditerranée pour se rendre directement en Syrie. Une partie de ceux qui étaient venus à Venise n'avaient rien à donner. Les riches payèrent pour les pauvres, mais le compte n'y était pas encore. Le luxe de l'armée y passa. On porta la vaisselle d'or et d'argent des chefs à l'hôtel du doge; le tout ne fit que cinquante mille marcs. L'armée faillit se séparer en deux camps. Les uns voulaient être embarqués sur l'heure et partir, fût-ce de force; les autres, et parmi eux les plus influents, tenaient à honneur de remplir leurs engagements. Alors Dandolo offrit aux croisés, pour dédommager les Vénitiens, de remettre en leur pouvoir la ville de Zara, en Dalmatie, qui s'était donnée au roi de Hongrie. Le parti des impatients, à la tête desquels se faisait remarquer un moine de Cîteaux, l'abbé de Vaulx-Cernay, objectait que la ville était chrétienne, qu'ils étaient croisés et ne devaient combattre que les infidèles. On s'exposait d'ailleurs au mécontentement du pape. Les chefs hésitaient. Dandolo emporta leur assentiment en se sacrifiant lui-même.

Un dimanche, après la messe, devant le peuple de Venise assemblé, il monta à la tribune dans l'église de Saint-Marc. « Je suis vieux, dit-il, faible et débile et mal disposé de mon corps, et aurais grand besoin de repos; néanmoins je reconnais bien qu'il n'y a personne qui vous puisse mieux conduire en ce voyage et entreprise que moi qui suis votre seigneur et duc. C'est pourquoi si vous voulez me permettre de prendre la croix pour vous conduire et que mon fils demeure à ma place pour la conservation de cet État, j'irai volontiers vivre et mourir avec vous et les pèlerins. — Nous le voulons! » s'écrièrent les Vénitiens; et le doge alla s'agenouiller tout pleurant à l'autel. On lui attacha la croix « sur un chapeau *de coton*, pour être plus éminente, parce qu'il voulait que tous la vissent. » L'opposition des croisés tomba devant cette démarche héroïque d'un vieillard dont ils avaient appris à apprécier la loyauté et la haute raison. Innocent III protesta et menaça d'excommunication. L'expédition de Zara fut résolue.

La flotte arriva devant la ville la veille de la Saint-Martin. La chaîne qui fermait le port fut rompue. Trois cents pierriers et mangonneaux battirent les murailles en brèche pendant cinq jours, et un assaut victorieux fut donné, malgré les menaces de l'abbé de Vaulx-Cernay au nom du pape. Mais il se trouva, après cette conquête, que la saison était trop avancée pour reprendre la mer. L'armée passa l'hiver à Zara, les Vénitiens près du port, les Français dans les autres quartiers de la ville. Quant au pape, il fut désarmé par une députation et pardonna à condition qu'on ne se détournerait plus du véritable but de l'entreprise. Au printemps, on devait se diriger sur l'Égypte. Leur courage aventureux et les instincts particuliers de l'armée allaient l'en détourner encore.

A la fin de l'hiver, on vit arriver à Zara les députés de Philippe de Souabe, chargés par lui de recommander au marquis de Montferrat la personne et les intérêts d'Alexis l'Ange, son beau-frère. Ce jeune prince était fils d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, que son frère, Alexis l'Ange, avait précipité du trône et jeté en prison après lui avoir fait crever les yeux. Il s'était déjà présenté au camp, devant Venise, mais les embarras où se trouvaient les croisés avaient fait remettre à une autre époque toute décision à son égard.

Les députés firent entendre aux croisés que, puisqu'ils s'étaient armés pour la justice et le bon droit, ils étaient les défenseurs naturels des déshérités; que, d'ailleurs, en détournant un instant leurs efforts du but principal, ils n'en assuraient que mieux le succès de l'entreprise et n'en contribueraient que plus efficacement au bien de l'Église. En même temps ils s'engageaient, au nom du jeune prince, à remettre l'empire d'Orient dans l'obédience de l'Église romaine, puissante séduction pour Innocent III, à payer aux croisés deux cent mille marcs d'argent, dont ils avaient besoin, à nourrir l'armée pendant un an et à y joindre dix mille hommes. De plus, les empereurs de Constantinople entretiendraient à perpétuité dans la Terre sainte cinq cents chevaliers.

Des propositions si avantageuses et le grandiose de l'entreprise ébranlèrent la majorité des chefs. Les Vénitiens, de leur côté, n'étaient pas fâchés de frapper un grand coup dans cette mer où ils aspiraient à s'établir, et leur orgueil ne se trouvait pas médiocrement flatté d'imposer un maître à la cité superbe du Bosphore. On ne négligea donc rien de ce qui pouvait éveiller dans l'armée l'intérêt pour les malheurs du jeune prince. On le promena dans le camp comme une victime de l'usurpation et de la cruauté, comme un fils pieux qui cherchait partout des vengeurs pour son père.

Cependant l'abbé de Vaulx-Cernay renouvelait avec plus de force ses instances pour que l'on gagnât au plus vite la Terre sainte, et Innocent III écrivit aux croisés qu'ils eussent à marcher contre les infidèles sans regarder en arrière. L'agitation redoubla dans le camp. Peu s'en fallut qu'on ne se séparât. Pour mettre un

terme à cette situation périlleuse, le comte de Flandre, Louis de Blois et Boniface de Montferrat déclarèrent tout haut qu'ils étaient résolus à se rendre à Constantinople.

On s'embarqua; la flotte devait se rallier à Corfou. Jamais plus beau jour n'avait éclairé plus gigantesque aventure à son début. Cinquante mille hommes, dont dix mille Vénitiens, l'élite de la chevalerie de l'Occident, s'en allaient, sur l'antique chemin de la Toison d'or, imposer des lois à la plus grande d'entre les cités, qui derrière sa double enceinte avait, pendant neuf cents ans, bravé les assauts des barbares et était restée le centre opulent du luxe et des arts, au milieu du dépérissement de toutes choses autour d'elle.

Les croisés ne savaient rien ou peu de chose de l'Orient, de la Grèce et de Constantinople. Ils allaient comme à la découverte d'un nouveau monde, emportés par la fièvre du mouvement, tout pleins d'appréhensions et de désirs inassouvis. Le soleil était splendide, la mer douce et tranquille endormait les derniers regrets; devant eux s'ouvrait un horizon indéfini comme leurs rêves. Les trois cents galères glissaient au gré des vents, fières et majestueuses, toutes pavoisées de bannières et de pennons au-dessus desquels brillait la croix. Les rameurs, courbés sur les avirons, chantaient les stances mélancoliques de la patrie absente. Derrière le rempart d'airain des écus rangés, comme des palissades, sur les flancs du navire, les archers et les arbalétriers



Démarches des chefs croisés et des évêques auprès des dissidents. (Page 256, col. 2.)

étaient assis à côté de leurs arcs au repos, et le chevalier, debout sur le pont, dans son armure de fer, regardait le ciel, la main sur son épée. Le prêtre entonnait un psaume interrompu souvent par des chants guerriers qui allaient réveiller, dans les montagnes de la Morée, les échos assoupis des hymnes de Tyrtée. L'aspect varié de ces côtes tourmentées, un soleil nouveau, des îles ruisselantes de verdure sous le souffle du printemps, des parfums, des arbres inconnus, tout, jusqu'à la limpidité de cette mer bleue qui se déroulait au loin devant le regard, entretenait un étrange émoi dans l'âme des croisés, partagés entre les ardeurs de l'ambition, l'incertitude des périls et la confiance qu'ils accomplissaient une œuvre sainte.

Arrivés à Corfou, ils y prirent trois semaines de repos. Mais là les incertitudes et les hésitations envahirent la moitié du camp. L'abbé de Vaulx-Cernay avait réussi à gagner plusieurs des barons les plus accrédités. Un complot s'était formé et on prenait à l'écart, dans un conciliabule secret, la résolution d'abandonner l'armée. Instruits à temps, et à juste titre effrayés des conséquences que pouvait avoir dans un pareil moment la division de leurs forces, le marquis de Montferrat, le comte de Flandre et Louis de Blois, suivis des évêques en habits de deuil, vinrent se jeter aux genoux des dissidents et les supplier de ne pas compromettre par leur abandon le succès de l'expédition. Cette démarche imprévue sauva l'armée. On se rembarqua et on marcha de concert vers le Bosphore.

A la hauteur du cap Malée, on rencontra un navire



Arrivée de la flotte des croisés devant Constantinople.

qui ramenait de Syrie des pèlerins, fort tristes de leur déconvenue. En voyant la fière attitude de la flotte, dont ils s'étaient volontairement séparés dès le début, le plus grand nombre se cacha de honte, dit Villehardouin. Mais un d'eux se laissa glisser le long d'un cordage, en s'écriant : « Je vous réclame tout ce qui reste en la nef du mien, car je m'en iray avec ceux-ci qui semblent bien devoir terre conquérir. » Et il passa dans la chaloupe envoyée pour reconnaître le navire.

Quinze jours après, on prit terre à Abydos et la flotte tout entière s'avança dans le canal de Saint Georges, que les rameurs remontèrent à force de bras. On touchait au but du voyage ; on entrait dans le Bosphore. Quand on fut arrivé en face de l'église de Saint-Étienne, à trois lieues de Constantinople, tout le mouvement s'arrêta ; un silence solennel se fit dans cette foule tumultueuse. Les regards stupéfaits étaient fixés sur l'immense et magnifique horizon dont Constantinople occupait le centre ; les deux rives d'Asie et d'Europe étaient couvertes de palais, de jardins et de cités luxueuses qui étaient comme les faubourgs et les dépendances de la capitale de l'empire. De ce point on voyait « tout à plein Constantinople, la ville qui de toutes autres était souveraine ; » on apercevait la double enceinte des murs avec leur formidable aspect. De distance en distance s'élançaient dans les airs les fronts crénelés des tours qui semblaient les sentinelles chargées de surveiller sans relâche les approches de la grande cité. Derrière ces remparts inexpugnables, les dômes de cinq cents églises étincelaient au soleil. Partout des palais fastueux, des cirques, des arènes, des places publiques immenses, un monde de colonnes et de statues. Quatre cent mille âmes dans l'attente s'agitaient dans les rues et une armée innombrable couronnait les murs. Quel saisissement pour ces rudes hommes venus du pauvre Occident, à peine sortis de leurs châteaux nus et de leurs villes de boue. Plus d'un qui n'avait jamais tremblé se sentit frémir et regarda son épée, « sentant bien que le moment de s'en servir était venu. » Avant on s'exaltait du nombre, maintenant on se comptait.

Dandolo voulait qu'on débarquât dans les îles, pour éviter le danger de la dispersion des soldats dans des plaines ouvertes, au milieu d'une population hostile. Mais quand on leva l'ancre, les vents poussèrent la flotte vers la terre ferme, et les galères rasèrent de si près les murs de Constantinople, qu'on y reçut des pierres lancées par les Grecs du haut des remparts. On vint s'abriter sur la côte d'Asie, à Chalcédoine, qui fut pillée, et d'où la cavalerie remonta par terre jusqu'à Scutari ; la flotte, remise en ordre, longea la côte et vint s'arrêter aussi en face de la cité impériale.

L'empereur essaya de se débarrasser de ces hôtes incommodes que les vents et la mer lui amenaient. Il leur fit proposer des subsides, son alliance et son concours pour leur voyage en Terre sainte. Le sire de Béthune, chargé de porter la parole au nom des barons, le somma de remettre l'empire à son légitime souverain. Nul accommodement n'était possible. De part et d'autre on se prépara à l'action.

3. ATTAQUE ET PRISE DE CONSTANTINOPLE ; FONDATION PAR LES FRANÇAIS D'UN EMPIRE LATIN.

Pendant que les chefs à cheval arrêtaient le plan général des opérations, une grande agitation régnait dans le camp. Le soleil, en se levant, venait d'éclairer Constantinople, placée devant les yeux comme le prix de la lutte. Au pied des murs se déployaient dans la plaine toutes les forces de l'empereur Alexis, pour tenter de jeter les croisés à la mer au moment du débarquement. Parmi les pèlerins on entendait de violentes imprécations mêlées aux prières et aux exhortations des évêques. Il y avait chez ces hommes de fer des attendrissements singuliers. L'entreprise était périlleuse ; il fallait traverser le canal et s'établir sur la rive opposée, malgré l'ennemi. La mort s'offrait à plus d'un au milieu des emportements de l'impatience et des ardeurs du courage. On faisait ses dispositions dernières ; on se confessait ; on dressait son testament en rêvant l'opulence et la gloire de l'avenir.

Cependant les trompettes sonnent de toutes parts, les ancres sont levées. « On ne demandait pas qui devait aller le premier, qui après, chacun s'efforçait à l'envi de gagner les devants, et les chevaliers se lançaient de leurs palefrois dans la mer jusqu'à la ceinture, le heaume lacé en tête et la lance au poing ; les archers pareillement, les arbalétriers, ensemble tous les gens de pied, chacun à l'endroit où les vaisseaux abordèrent. Les Grecs firent contenance de leur vouloir contester la descente : mais quand ce vint aux coups, ils tournèrent soudain le dos et leur quittèrent le rivage. Et sans doute on peut dire que jamais on ne prit terre avec tant de hardiesse et de braverie. » Lorsque le comte de Flandre débarqué se mit à la recherche de l'ennemi, il vit l'armée d'Alexis rentrer par longues files derrière les murs de la ville. Les Grecs avaient depuis longtemps désappris le métier des armes et les vertus militaires. Les seules troupes impériales de quelque valeur se composaient de deux mille Pisans mercenaires et des Varengues, barbares de Scandinavie incorporés dans la garde des empereurs.

Pour rester en communication avec l'armée, la flotte avait besoin d'un mouillage. Le port de Constantinople fermé par une chaîne et défendu par dix galères, derniers restes de la florissante marine des empereurs, était commandé par la tour de Galata. Dandolo conseilla d'attaquer d'abord la tour. Les croisés s'établirent au pied. Une sortie des Grecs, qui espéraient surprendre le camp pendant la nuit, fut repoussée avec tant de vigueur que les assiégeants pénétrèrent dans Galata pêle-mêle avec les fuyards, et le lendemain la flotte vénitienne faisait son entrée dans le port.

On résolut alors une double attaque contre la ville. Les Vénitiens établirent sur leurs navires des pierriers et des mangonneaux pour battre les murs du côté de la mer, tandis que les Français tenteraient l'escalade par terre entre le palais de Blaguernes et le château de Bohémond. On avait hâte d'en finir, car l'armée n'avait plus de vivres que pour trois semaines, et encore de fort mauvaise qualité.

Après dix jours d'efforts on combla les fossés, et le 17 juin 1204 l'assaut fut jugé praticable. Les Vénitiens s'avancèrent sur leurs navires en une seule ligne et en bon ordre jusqu'au pied des murailles. Mais une pluie de feu grégeois, de pierres et de traits, tombant sur les assaillants, arrêta les plus hardis. Personne n'osait descendre le premier, Dandolo presque aveugle, revêtu de son armure de combat, s'avance sur la proue de sa galère, et là, debout, le fanon ducal à la main, il ordonne aux siens de le déposer à terre, menaçant de les

faire pendre, s'ils n'obéissaient pas. Le pont du vaisseau amiral s'abat au pied d'une tour démantelée et le doge met le premier pied à terre. Au même instant l'étendard de Saint-Marc flotte au haut de la tour, planté par une main inconnue. A cette vue toute la flotte s'ébranle, les ponts s'abaissent, des colonnes furieuses se précipitent en poussant de grands cris, sur les pas du doge. Les assiégés consternés jettent leurs armes et s'enfuient. Vingt-cinq tours tombent au pouvoir des Vénitiens. Cependant Dandolo avait trop peu de monde pour conserver cette position périlleuse contre un retour offensif des Grecs. Il fait mettre le feu à tout le quartier et pendant que les flammes, comme une mer battue par les vents, roulent, avec d'horribles sifflements, leurs ondes précipitées sur l'intérieur de la ville, les Vénitiens regagnent la plaine. Dandolo d'ailleurs averti que les Français se trouvaient dans une situation critique, voulait se porter au secours de ses alliés.

De ce côté, en effet, on avait été moins heureux. Le marquis de Montferrat avec deux corps d'armée était resté pour garder le camp retranché, où s'étaient enfermés les croisés, et assurer ainsi la retraite en cas de revers. Les quatre autres corps formés en colonnes d'attaque vinrent dresser leurs échelles au pied des murs. L'impétuosité fut grande. Quinze des plus intrépides étaient déjà parvenus à s'établir sur le couronnement de la muraille pour protéger l'escalade. Mais Alexis avait concentré ses Varengues sur ce point. Ceux-ci ébranlés un instant reviennent à la charge. Une lutte acharnée s'engage à coups de haches et d'épées; et les assaillants, accablés par le nombre, sont forcés de reculer. C'était un échec. Alexis reprend courage, et profitant de l'exaltation causée dans la ville par ce succès partiel, il fait sortir toutes ses troupes et les range dans la plaine en face du camp des croisés où les colonnes d'attaque étaient rentrées. L'armée impériale couvrait une immense étendue de ses brillants escadrons et eût infailliblement enveloppé les croisés, s'ils se fussent aventurés en rase campagne. Les Grecs étaient dix contre un.

C'est dans ce moment que Dandolo et ses Vénitiens victorieux vinrent prendre place à côté des pèlerins, avec qui, disaient-ils, ils étaient décidés de vivre et de mourir. Les Grecs s'approchent jusqu'à portée des traits; mais, à l'aspect de ce mur d'airain immobile et silencieux, tout hérissé de lances en arrêts, ils s'effrayent de leur audace et s'arrêtent. Une terreur panique s'empare d'eux. Alexis lui-même s'épouvante, il tourne bride et s'enfuit. Son armée le suit en désordre et les croisés sont cette fois vainqueurs sans avoir combattu.

Cependant l'émeute gronde dans la ville. Alexis s'en échappe et le peuple court à la prison du vieil Isaac qu'il replace sur le trône chancelant.

Cette réconciliation du vieil empereur et de son peuple ramenait la paix entre les croisés et les Grecs. Mais l'exécution du traité était pleine de périls et de difficultés. Ni le vieil Isaac, ni son fils Alexis, en faveur de qui le père avait abdiqué, n'avaient les qualités nécessaires pour dominer la situation. La soumission de l'Église d'Orient à celle d'Occident, proclamée solennellement dans Sainte-Sophie, et la nomination du patriarche de Constantinople déférée au pape, irritèrent l'orgueil des Grecs. En outre, il fallait satisfaire aux promesses d'argent faites aux Latins. Pour éviter le mécontentement qui s'attache aux nouvelles levées d'impôts dans les premiers moments d'une restauration, Alexis dépouilla les églises de leurs ornements précieux et de leurs richesses. On cria au sacrilége. L'empereur chercha alors à se rapprocher de son peuple. Ce fut le tour des Latins de se plaindre. Ils lui envoyèrent Quesne de Béthune, Geoffroy de Villebardouin et Miles de Brabant. « Les messagers montèrent sur leur chevaux, les épées ceintes, et chevauchèrent ensemble jusques au palais de Blaquernes. Or, sachez que selon la trahison qui était propre aux Grecs, ils y allèrent en grand péril et grande aventure. Quand ils furent venus au palais, ils descendirent à la porte, entrèrent et trouvèrent l'empereur Isaac le père, et l'empereur Alexis son fils, siégeant tous les deux près l'un de l'autre sur deux trônes, et à côté était assise l'impératrice. Avec eux se tenaient foule de gens et riche cour. Quesne de Béthune, plus sage et bien emparlé, prit la parole pour rappeler à l'empereur ses promesses et termina en disant : « Sachez que nos seigneurs vous poursuivront jusqu'à ce qu'ils aient leur raison et bien vous en avertissent. Sans défi ils ne feraient de mal ni à vous ni à autrui, car jamais ils ne firent trahison et en leur terre on n'est point accoutumé à la trahison. Vous avez bien entendu ce que nous avons dit : prenez maintenant telle résolution qu'il vous plaira. » Les Grecs s'émerveillèrent et s'indignèrent de ce défi. « Jamais homme, disaient-ils, ne fut si hardi qu'il osât défier l'empereur de Constantinople en sa chambre même. »

Cette puissance si facilement bravée ne devait pas être difficile à abattre. Une nuit les Grecs entrèrent dans la chambre d'Isaac et l'étranglèrent. Un ambitieux, Murtzuphle, revêtit la pourpre et promit au peuple de le défendre contre les Latins : il ne le put que trois jours. Ce temps suffit aux croisés pour une nouvelle prise de Constantinople. Cette fois ils mirent la ville à sac. « Fut si grand gain que nul ne nous en saurait dire le nombre d'or, d'argent, de vaisselle, de pierres précieuses, de draps de soie, d'hermines, etc. Et bien témoigne Geoffroy, le maréchal de Champagne, que depuis que le monde fut racheté, jamais n'y eut en une cité tant de gagné. » Pendant huit jours Constantinople présenta l'aspect d'une urgie monstrueuse. Les églises ne furent pas même respectées. Une courtisane, montée en chaire, chanta des hymnes obscènes, aux applaudissements des croisés, ivres de sang et de pillage. Sur les autels dépouillés les dés décidèrent du sort des reliquaires d'or et des provinces. Un incendie dévasta une lieue de terrain. Que de chefs-d'œuvre conservés du monde ancien dans la seconde Rome périrent alors !

Cependant Murtzuphle vaincu s'était enfui de sa capitale, laissant son empire à la discrétion des croisés. Les chefs s'assemblèrent pour nommer douze électeurs qui choisiraient un nouvel empereur. Les Vénitiens, qui ne voulaient pas du Montferrat, trop rapproché d'eux par ses possessions italiennes, et à qui il répugnait de voir un des leurs, Dandolo, revêtu de la dignité impériale, firent pencher la balance du côté de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut. Le jour de l'élection, à minuit, Nérelon, évêque de Soissons, se présenta à la foule réunie devant le palais de Pacoléon et dit : « Seigneurs, nous sommes, Dieu merci, tombés d'accord « de faire un empereur ; vous avez tous juré et promis « de recognoistre celui qui sera par nous élu, et que



Prise de Constantinople. (Page 259, col. 2.)

« si aucun vouloit y contredire, vous lui ayderez de tout « votre pouvoir; nous vous le nommons donc à l'heure « que Jésus-Christ fut né. C'est Baudouin, comte de « Flandre et de Hainaut. » A l'instant se leva un grand cry d'allégresse par tout le palais; et de ce pas les barons l'emportèrent droit à l'église, mesmes le marquis de Montferrat avant tous les autres, qui lui rendit tous les honneurs dont il put s'aviser. »

Le chef suprême avait sa part; il fallait faire celle des autres. L'empire fut divisé en fiefs, Montferrat fut roi de Thessalonique, Henri de Blois roi de Nicomédie, les Vénitiens se réservèrent toutes les positions maritimes. Il y eut des princes d'Achaïe, des ducs d'Athènes, toute une féodalité disséminée sur ce vieux sol de la Grèce si longtemps agité par l'esprit ombrageux de ses petites républiques.

Que restait-il, un demi-siècle plus tard, de cette entreprise inouïe et de cette nouvelle France, comme l'appelait le pape Honorius III? Alexis l'usurpateur était mort dans un couvent en Asie; Murtzuphle, tombé entre

Beaudoin est nommé empereur de Constantinople. (Page 261, col. 1.)

les mains des croisés, avait eu les yeux crevés à Constantinople et avait été précipité du haut d'une colonne en présence de ces Grecs, qu'il avait essayé de sauver et dont il avait été l'idole un instant. Mais les vainqueurs, à leur tour affaiblis par l'organisation féodale qui les dispersa sur tous les points de l'empire, furent bientôt incapables de résister à la haine de leurs sujets et aux attaques des étrangers. Le marquis de Montferrat, vaincu par un roi des Valaques, fut décapité sur le champ de bataille; l'empereur Baudouin, fait prisonnier par le même prince, fut dit-on, taillé en pièces à coups de sabre au milieu d'un festin. Son frère Henri qui lui succéda ne fonda rien, et après lui la maison de Courtenay, du sang royal de France, ne donna que des princes incapables. En 1261, cet empire que l'héroïsme des croisés, aidé du génie politique de Venise, avait enlevé aux tristes successeurs de Constantin, finit lui-même misérablement.





CHAPITRE XXV.

LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS ET LE RÈGNE DE LOUIS VIII.

§ I. ÉTAT DU MIDI DE LA FRANCE AU COMMENCEMENT DU TREIZIÈME SIÈCLE.



L'ÉGLISE, qui avait envoyé des millions de pèlerins armés contre les musulmans d'Asie, n'avait pas oublié qu'il y avait en Europe des mécréants, des païens et des hérétiques. Elle avait donc fait en même temps que la croisade de Jérusalem, celle d'Espagne qui donna naissance aux royaumes chrétiens de ce pays, celle de Prusse d'où sortit l'ordre militaire et religieux des Chevaliers Teutoniques, enfin la croisade contre les Albigeois.

Celle-ci fut un des plus horribles épisodes de ces guerres de religion où l'on s'égorge sans merci au nom de Celui qui a mis sur la terre la vie, la paix et l'amour. Elle causa la ruine des plus belles contrées de la France et la chute d'une civilisation d'un caractère remarquable. Ce fut un holocauste sanglant offert d'une main et d'un cœur inflexibles sur l'autel d'un Dieu qu'on ne comprenait pas. Le pape Innocent III fut l'instigateur de cette terrible immolation ; les moines de Cîteaux et de Saint-Dominique en furent l'âme, et Simon de Montfort l'exécuteur farouche. La royauté française, bien plus que la religion, en recueillit les fruits.

Au commencement du treizième siècle, la papauté gouvernait le monde catholique du haut d'une citadelle où il semblait bien difficile que jamais on pût faire brèche. Son autorité morale était sans bornes, comme ses décisions sans appel. Un clergé qui avait alors toutes les forces de la terre, l'union et la discipline, la richesse et les lumières, presque toujours la vertu, enfin l'opinion publique dominait les consciences et tenait les esprits immobiles.

Cependant de loin en loin il y avait çà et là dans la société religieuse quelques protestations contre l'ordre théologique, comme on avait vu dans la société civile les insurrections des vilains contre la féodalité. Dès le onzième siècle on avait brûlé des hérétiques; au douzième, l'Église s'était effrayée des doctrines d'Abélard et l'avait condamné. Le mouvement commençait donc à la fois en haut parmi les docteurs, en bas au milieu du peuple.

En 1183 on avait vu des bandes soulevées par un rêveur bulgare parcourir sous le nom de Cotereaux le centre de la France, en faisant une guerre impitoyable et sauvage à tout culte extérieur. Elles incendiaient les églises et les monastères, massacraient les prêtres, qu'elles appelaient des *chanteurs*, et profanaient les choses saintes. A ce mysticisme révolutionnaire l'Église opposa un charpentier visionnaire de Clermont et enrôla sous sa bannière une multitude de « confrères du Chaperon Blanc » pour courir sus aux hérétiques. Les Cotereaux furent traqués de toutes parts. A Bourges on en tua sept mille en seul jour. Une autre secte était née en Flandre, les Beghars, qui rejetaient le baptême et l'Eucharistie et ne voulaient pas de prêtre, c'est-à-dire d'intermédiaire entre l'homme et Dieu. La secte avait rapidement étendu ses ramifications jusqu'en France. Les bûchers ne lui manquèrent ni aux bords de l'Escaut, ni sur ceux de la Seine. Le légat du pape, Guillaume, archevêque de Reims, les fit brûler par centaines et l'hérésie perdit toute consistance dans le Nord. Mais là les croyances religieuses étaient plus profondes, l'esprit plus docile à l'Église, les mœurs plus austères, les âmes moins impressionnables et les caractères plus fermes et plus attachés aux traditions.

Dans le Midi le champ était autrement favorable au développement de ces diverses variétés de la religion du Saint-Esprit, où l'inspiration individuelle et l'extase tendaient parfois à détrôner le sens commun, aussi bien que l'enseignement traditionnel et sacerdotal, comme l'amour à se substituer en morale à la règle et au devoir. « Quiconque a la connaissance de Dieu est le Christ et l'Esprit saint, car l'Esprit saint s'incarne en lui sans qu'il soit besoin de l'efficace des sacrements et de l'intermédiaire du prêtre, » enseignait Amaury de Bène. « Savoir c'est croire, et croire c'est aimer. L'amour est la chaîne divine qui unit la créature au Créateur; vivre et penser, agir et connaître ne sont que les formes diverses d'une opération unique, celle d'aimer, » avait dit avant lui Hugues de Saint-Victor, le père des contemplateurs et l'inventeur de l'intellect du cœur. « Nul ne peut pécher par amour, » ajoutait un autre.

Quand de telles idées tombèrent sur le Midi, elles y germèrent sous la forme d'une grande et redoutable hérésie qui mit en péril la domination de l'Église romaine.

Là s'épanouissait une civilisation brillante, fille des Romains et des Arabes, fille aussi d'un ciel enchanteur. Des villes heureuses et libres sous leurs magistrats municipaux, une féodalité moins oppressive, parce qu'elle était moins forte, l'esprit aussi honoré que le courage, une population aisée, avide de poésie et de plaisir, un luxe inouï, poussé jusqu'à la folie, tels étaient les traits qui distinguaient la Provence et le Languedoc. Un jour un comte d'Orange fit ouvrir avec la charrue les alentours de son château et y sema au lieu de grain des deniers d'argent. Dans une fête où le comte de Toulouse avait réuni cent chevaliers, il gratifia chacun d'eux de mille sous d'argent. Une autre fois le vicomte Ebles de Ventadour vient faire visite au duc d'Aquitaine, Guilhem IX, et le surprend à table. Le

duc arrête son repas et en commande un autre plus splendide pour son hôte. « Un seigneur tel que vous, comte de Poitiers, dit Ebles, ne devrait pas renvoyer à sa cuisine pour recevoir un petit vicomte comme moi. » Guillaume ne répondit rien; mais peu de jours après il arrive à Ventadour avec cent chevaliers à l'heure du diner. Ebles se lève à son approche et pendant qu'il lui souhaite la bienvenue, ses gens couvrent la table d'un tel nombre de plats « qu'on eût dit les noces d'un prince. » C'était jour de foire à Ventadour et les sujets du vicomte s'étaient empressés d'apporter tout ce qu'il y avait de meilleur sur le marché. Le soir un paysan, à l'insu du vicomte, entra dans la cour du château avec une charrette à bœufs, en criant: « Que les gens du comte de Poitiers viennent apprendre comment on donne la cire chez le vicomte de Ventadour! » En même temps il défonce les tonneaux chargés sur sa charrette et les pains de cire, denrée alors fort chère, roulent à profusion sur le pavé. Ebles fut si charmé qu'il donna au paysan en toute propriété la terre qu'il habitait et lui fit faire souche de chevaliers.

Mais ce qui distinguait plus encore ces riches provinces, c'était le culte de l'esprit: « Là, dit un des auteurs de notre histoire littéraire, toutes les femmes étaient aimées, tous les chevaliers étaient poëtes. Les plus nobles seigneurs, les plus fiers châtelains, les comtes de Toulouse, les ducs d'Aquitaine, les dauphins de Vienne et d'Auvergne, les princes d'Orange, les comtes de Foix composaient et chantaient des vers. Souvent aussi un page de leur cour, quelquefois même le fils d'un de leurs serfs, s'il possédait de l'esprit et de la tournure, avait la parole après son noble maître; il chantait, lui aussi, la seule chose presque qu'on pût chanter alors, les doux soucis d'aimer. Il fallait bien pour cela que quelque noble dame daignât leur servir d'inspiration: la châtelaine se dévouait quelquefois, et ces douces contrées préludaient à d'autres progrès par l'égalité devant la poésie et l'amour. « Les Provençaux se plaisaient à tenir des cours d'amour, tribunaux charmants où les dames présidaient et jugeaient. Ces cours rendaient des arrêts dans les matières de galanterie. Les poëtes se livraient aussi des combats et se disputaient la gloire de bien dire. On verra par un de ces tournois sur quel sujet et avec quels raffinements s'exerçait leur imagination. C'est un dialogue entre deux poëtes provençaux:

Sordel. — « S'il vous fallait perdre la joie des dames, renoncer aux amies que vous avez jamais eues, que vous aurez jamais, ou sacrifier à la dame que vous aimez le mieux l'honneur que vous avez acquis ou que acquerrez par la chevalerie, lequel des deux choisiriez-vous?

Bertrand. — « Les dames que j'aimais m'ont si longtemps refusé; j'ai reçu d'elles si peu de bien que je ne puis les comparer à la chevalerie. Que votre part soit la folie d'amour dont la jouissance est si vaine. Courez après les plaisirs qui perdent leur prix dès qu'on les obtient; mais dans la carrière des armes je vois toujours de nouvelles conquêtes à faire, une nouvelle gloire à acquérir.

Sordel. — « Où est donc la gloire sans amour? Comment abandonner la joie et la galanterie pour les blessures et les combats? La soif, la faim, l'ardeur du soleil ou les rigueurs du froid sont-elles préférables à l'amour? Ah! c'est volontiers que je vous cède ces avantages pour le bonheur souverain qui m'attend auprès de ma belle.

Bertrand. — « Quoi! donc oserez-vous paraître devant votre amie si vous n'osez prendre les armes pour combattre? Il n'y a point de vrai plaisir sans la vaillance; c'est elle qui élève aux plus grands honneurs, mais les folles joies de l'amour entraînent l'avilissement et la chute de ceux qu'elles séduisent! »

Ils poursuivent longtemps ainsi ce duel d'esprit, manière ingénieuse de louer les deux choses que l'on honorait le plus en Provence: la galantorie et la vaillance.

Mais dans ces riches cités, dans ces cours brillantes les mœurs étaient bien légères. Le comte de Toulouse, Raymond VI, dès sa jeunesse, recherchait de préférence les concubines de son père, et avait, dit-on, entretenu un commerce d'amour avec sa sœur. Il avait eu cinq femmes; la première, Ermesinde de Pelet, fut contrainte, quand elle lui déplut, de se retirer à Fontevrault. Il épousa Béatrix, sœur du vicomte de Béziers, la répudia bientôt pour prendre une fille d'Amaury, roi de Chypre, qui eut le même sort, puis une sœur de Richard Cœur de lion, qui mourut et fut remplacée par une sœur du roi d'Aragon. A la veille de la grande et décisive bataille de Muret, ce même roi d'Aragon écrivait à sa maîtresse qu'il ne s'était armé que pour l'amour de ses beaux yeux. Jouir sur cette terre, et se garantir n'importe comment contre les risques d'outre-tombe, voilà comment vivaient nobles et riches bourgeois au beau pays de la Langue d'Oc.

Ce désarroi moral se retrouvait dans l'Église. Jusque dans le sein du haut clergé on rencontrait des hommes aux mœurs frivoles et à l'esprit mondain. On voit figurer des évêques et des chanoines parmi les troubadours, d'autres visaient à la réputation de grands seigneurs, fins connaisseurs en femmes, en chevaux et en chiens, jouaient aux dés, buvaient et blasphémaient sans trop se soucier s'ils scandalisaient les âmes pieuses par leur faste, leurs violences et leurs débordements. L'archevêque de Narbonne, Bérenger, vendait effrontément les bénéfices, soudoyait une troupe de routiers pour rançonner le peuple et entreprenait avec ses chanoines des chasses qui duraient des semaines entières. Le clergé inférieur, ignorant et grossier, était de son côté, en beaucoup de lieux, tombé dans un tel discrédit que les prêtres cachaient leur tonsure et portaient des habits laïques pour ne pas être reconnus. Autrefois on disait j'aimerais mieux être juif que faire cette vilenie; maintenant le dicton populaire était j'aimerais mieux être prêtre. Rome, avec ses dogmes arrêtés et son autorité inexorable, pesait à la curiosité inquiète, à la vivacité impatiente, à la verve spirituelle que les hommes de la Langue d'Oc devaient au soleil du Midi et à ses vins généreux. La sévérité inflexible de la morale catholique, avec sa sanction pénale du Paradis et de l'Enfer troublait l'ivresse de leurs plaisirs. Rome et les *Romieux* défrayaient souvent les *tensons* et les *sirventes* des troubadours provençaux; la capitale du monde catholique redevenait pour eux, comme la capitale des césars romains, « la grande prostituée de l'Apocalypse. Le troubadour Pons de la Gardi disait des gens d'Église qu'ils pardonnaient tous les crimes pour de l'argent, mais se les permettaient tous à eux-mêmes gratuitement. » Innocent III l'avouait: « Les hérétiques, dit-il en 1204, réussissent d'autant mieux à séduire les simples que la vie des évêques leur fournit les meilleurs arguments contre l'Église. »

C'est au milieu de cet emportement des passions et

de cet affaissement des âmes, dans ces populations, si embarrassées de l'exubérance de vie qui les agite, si versatiles dans enrs besoins d'indépendance spirituelle, que vinrent se rencontrer toutes les formes de l'hérésie.

Un vieux levain d'arianisme avait toujours, depuis le temps des Visigoths, fermenté au fond de ces pays. Quand les disciples de Valdo on Valdus se répandirent de Lyon dans les vallées de la Saône et du Rhône, une partie descendit le long des Alpes dans la Provence et, de là, dans le Languedoc. Ils y vinrent proclamer la fin du règne de la loi, des prêtres et des sacrements, et annoncer l'avénement du Saint-Esprit ou du libre élan da l'inspiration en matière de foi. A part les pauvres de



Cour d'Amour. (Page 263, (col. 1.)

Lyon, nne des variétés de la secte, qui n'hésitaient pas à remonter jusqu'à la communauté des chrétiens primitifs, ils ne prétendaient rien changer aux rapports sociaux établis. Leurs mœurs pures, leur inépuisable charité qui, pour convertir, n'employait d'autre arme que la parole et reconnaissait l'indépendance des consciences devant la persuasion qui les entraîne; la simplicité de leur extérieur, en contraste avec la pompe des prédicateurs orthodoxes; leurs vêtements noirs et jusqu'à leurs sandales de bois on sabots gaulois, qui leur avaient valu le nom d'*insabbotti*, tout les entonrait d'un charme de nouveauté. Leur fièvre intérieure s'épanouissait au dehors en rêveries fantastiques et douces. Cette efflorescence de sentimentalité religieuse,

sortie du libre élan du cœur, était pleine de séductions pour des imaginations capricieuses et mobiles. Les femmes surtout y furent prises : une sœur du comte de Foix faisait publiquement profession de la nouvelle croyance.

Sur ce rameau d'hérésie toute populaire, des sectateurs de Manès, venus de Bulgarie, greffèrent leur dogme métaphysique des deux principes et leur cosmogonie pleine de prédilection exclusive pour l'esprit et de malédictions sur la matière. « Ils établissaient deux créateurs, l'un des choses invisibles, qu'ils appelaient le Dieu bénin, l'autre des choses visibles, qu'ils appelaient le Dieu malin, attribuant au premier le Nouveau Testament et au second l'Ancien, qu'ils rejetaient en son en-



Meurtre du légat Pierre de Castelnau. (Page 267, col. 1.)

tier. » Moïse, les pères de l'Ancien Testament et jusqu'à saint Jean-Baptiste étaient par eux traités de majeurs démons et de pères diables. Le Christ lui-même ne trouvait grâce à leurs yeux qu'en se dédoublant. Ils distinguaient le Christ né dans la Bethléem terrestre et visible, crucifié à Jérusalem, dont Marie-Madeleine avait été la concubine, celui-là était homme de mal. Quant à l'autre, au bon Christ, né et crucifié dans la Bethléem invisible, « il ne mangea oncques, ni ne but ni ne se reput d'aucune chair, il ne fut jamais en ce monde, sinon spirituellement au corps de Paul. » Pour arriver de cette donnée métaphysique à l'homme et à la morale, ils ajoutaient que « nos âmes sont ces esprits angéliques qui, précipités du ciel comme apostats d'or-

gueil, ont laissé dans les airs leurs corps glorieux, et que ces mêmes âmes, après une successive habitation en sept corps quelconques et formes terrestres, doivent retourner aux premiers, comme si était enfin parachevée leur pénitence. »

Cette pénitence, les Cathares la faisaient bien rude. Ils proscrivaient tout ce qui s'adresse aux sens; la chair était maudite. Pas de viandes, d'œufs ni de fromage : le jeûne. Plus de pompe dans les vêtements; autour du corps tout sera simple, sombre et noir. La volupté et le mariage sont en abomination, la virginité et la chasteté doivent être absolues : terrible régime pour les appétits du moyen âge et sous le soleil du Midi. Aussi les *parfaits* ou *bons hommes* seront-ils seuls astreints à le suivre. Les simples croyants continueront à vivre, dans le siècle, de la vie commune. Seulement pour eux toute union, même la plus passagère, tenait lieu de mariage. Au moment de la mort le parfait consolait le croyant en lui imposant les mains, ce *consolement* le purifiait de toute souillure et lui ouvrait les portes du ciel.

Tous ces hérétiques, ariens, manichéens, vaudois, sabbotati, patarins, publicains ou pauliciens, confondus sous le nom de Boulgres ou de Bulgares par leurs adversaires orthodoxes, recevaient dans le Midi celui de Bons hommes. Depuis 1208 les chroniqueurs les appellent tous Albigeois, du nom de la ville d'Albi, où il s'en trouvait le plus grand nombre.

La fougue sensuelle se trouvait bien du nouvel enseignement doctrinal. Dans leur dédain pour les choses du corps, les dernières sectes s'inquiétaient peu de ce qui allait au corps et songeaient moins encore à tempérer les ardeurs des passions ou à en régler les mouvements. Le croyant, s'il avait la foi, pouvait sans remords se livrer à toutes les fantaisies de ses désirs, pourvu qu'à l'heure de la mort, un *parfait* lui imposât les mains dans le *consolement* et qu'il récitât lui-même la prière. Pour ces méridionaux, si peu maîtres d'eux-mêmes, mais encore tout imbus de croyances religieuses, les Bons hommes devenaient une précieuse ressource au moment suprême. « Un jour, dit Pierre de Vaulx-Cernay, ce maudit comte (Raymond VI de Toulouse) était malade en Aragon, et, comme son mal augmentait, il se fit construire une litière, et, dans cette litière transporter à Toulouse; et comme on lui demandait pourquoi il se faisait porter en si grande hâte à Toulouse, affligé qu'il était d'une si grave maladie, il répondit, le misérable, c'est parce qu'il n'y a point en cette terre de Bons hommes entre les mains desquels je puisse mourir. » Tout le monde courut donc au-devant des nouvelles doctrines et s'y attacha énergiquement. « Je sais bien, disait encore Raymond, que je dois être déshérité pour ces gens de bien, mais, je suis prêt à endurer nonseulement l'exhérédation, bien plus, à perdre la tête pour eux. » Le peuple y voyait un avantage immédiat, celui de ne plus payer la dîme. Bientôt on parla de placer les Bons hommes sur les siéges des évêques.

Dès le milieu du douzième siècle, on trouve le Midi divisé en diocèses cathares : ceux de Toulouse, d'Albi, de Carcassonne, du Val d'Aran et d'Agen; et en 1167 on les voit tenir à Saint-Félix de Caraman, près de Toulouse, un concile pour régler les affaires de leur Église. Des évêques cathares d'Italie et d'Orient y assistèrent. Le haut clergé catholique sentit qu'il y allait de son existence et implora l'intervention de Rome.

Le pape Innocent III, préoccupé des affaires d'Allemagne, de celles de la Terre sainte et de Constantinople, n'avait pris d'abord aucun parti décisif. Mais quand il vit l'hérésie, déjà maîtresse du sud de la France, gagner la haute Italie et venir jusqu'aux portes de Rome braver l'autorité de saint Pierre; quand il put constater ses progrès en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, qu'il vit les sectaires non plus conspirant dans l'ombre, mais attestant à la face du monde leur doctrine et s'établissant en Église régulièrement constituée; lorsqu'enfin il sentit trembler sous lui son trône pontifical, il comprit que la catholicité était menacée du plus sérieux danger qu'elle eût couru depuis les persécutions des empereurs romains. Pour la sauver, il rejeta l'Évangile, prit le glaive, et, mesurant l'énergie de la répression à la grandeur du péril, résolut d'écraser sous ses pieds « ces monstres hideux, ces sauterelles qui portent la désolation partout où elles s'abattent, ces scorpions dont la morsure cause la mort éternelle. »

Et ce raisonnement terrible était logique. L'intolérance est obligatoire pour ceux qui croient que détourner une âme du symbole de foi qu'ils enseignent, c'est la précipiter dans une éternité de tourments. Tuer le corps pour sauver l'esprit paraît alors de la charité.

Deux moines de Citeaux, Guy et Regnier, nommés légats en 1198, ne réussirent qu'à allumer quelques bûchers dans la Provence et dans les États du roi d'Aragon. En 1203, deux nouveaux légats, Pierre de Castelnau et Raoul reçurent des pouvoirs plus étendus. On leur adjoignit l'abbé des abbés, Arnaud Amaury, moine de Citeaux comme eux. Pendant trois ans, de 1203 à 1206, ils parcoururent le Midi, parlant de haut aux évêques qu'ils punissaient de leur tiédeur par la destitution, intimidant la bourgeoisie et la noblesse par la menace d'une invasion des catholiques du Nord, et cherchant à imposer au peuple par les terreurs de l'excommunication. Le clergé fut facilement réduit. Une grande partie des évêques furent remplacés par des moines de Citeaux ou des créatures de Rome. Celui de Toulouse, accusé de simonie, céda son siége à Foulques de Marseille, ancien troubadour qui après avoir mené une vie fort licencieuse s'était fait moine de Citeaux, et que son zèle nouveau avait recommandé aux légats. La bourgeoisie et la noblesse pour en finir avec les obsessions, s'engageaient à rechercher et à chasser les hérétiques, mais oubliaient leurs promesses sitôt que les légats étaient partis. Le peuple cédait moins facilement. Blessé du somptueux appareil dont s'entouraient les ministres du Dieu né dans une étable, il leur reprochait hautement l'or et l'argent de leurs habits et les riches caparaçons de leurs mules. Dans plus d'un endroit leur prédication ne fut qu'une cruelle dérision. Pendant qu'ils parlaient, on frappait les portes avec des marteaux pour couvrir leur voix; le sarcasme et les huées les accueillaient sur leur passage. On alla même jusqu'à les couvrir de boue. A Béziers ils eurent de la peine à s'échapper sains et saufs pour gagner Carcassonne.

Jamais tant d'humiliation n'avait insulté à la hauteur fastueuse des moines blancs, ni tant de dédain à l'orgueil des docteurs. En 1206, s'en revenaient donc tout découragés par Montpellier, lorsqu'ils rencontrèrent Diégo d'Azébez, évêque d'Osma, et le chanoine Domingo, qui fut saint Dominique. Ceux-ci firent renoncer les légats au pompeux appareil qui jusqu'alors

les avait suivis, et tous ensemble recommencèrent pieds nus et mendiants, une nouvelle prédication. Elle ne réussit pas mieux.

Le comte de Toulouse, Raymond VI, fut alors sommé par le légat Pierre de Castelnau, au nom du souverain pontife, de procéder à l'extermination des hérétiques de ses domaines, sous peine, s'il ne le faisait pas, d'être lui-même excommunié et dépossédé de son comté. Raymond hésita. De violentes paroles furent échangées entre lui et le légat; et le 15 janvier 1208, comme celui-ci allait s'embarquer pour passer le Rhône, il fut massacré. On ne sait pas à qui attribuer ce meurtre. Les ennemis des Albigeois accusent Raymond de l'avoir ordonné. Cela est peu vraisemblable. Voici d'ailleurs le récit du poëte qui nous donne sur cette croisade les détails les plus certains. Nous le citerons souvent et dans l'excellente traduction de Fauriel :

« Cependant Pierre de Castelnau est venu vers Saint-Gilles en Provence, sur son mulet amblant (qui va l'amble, allure particulière au cheval et au mulet); il excommunie le comte de Toulouse parce qu'il soutient les routiers qui vont pillant le pays. Et voilà qu'un des écuyers du comte qui en avait grand rancune et voulait se rendre désormais agréable à son seigneur, tue le légat en trahison. En passant derrière lui il le frappe au dos de son tranchant épieu (sorte de pique ou lance) et s'enfuit sur son cheval courant, vers Beaucaire d'où il était et où il avait ses parents. Mais avant de rendre l'âme, levant les mains au ciel, Pierre pria Dieu en présence de tous de pardonner à ce félon écuyer son péché. Il rendit l'âme après cela, au point de l'aube et l'âme s'en alla au Père tout-puissant; on ensevelit le corps à Saint-Gilles, avec maints cierges allumés et maints *kyrie eleison* que les clercs chantèrent[1]. » A la nouvelle de l'assassinat de son légat, Innocent III fulmina l'excommunication et pour la troisième fois pressa Philippe Auguste et les barons du nord de la France de faire peser sur l'impie « le poids de la puissance royale, de le chasser de ses châteaux et de ses villes, d'en exterminer les habitants et de les remplacer par des catholiques. » Il donnait pour cette croisade les mêmes indulgences que méritait une expédition dans la Palestine. « Le travail, disaient les prédicateurs, sera facile, le temps de l'absence court, la distance petite, et malgré cela il y aura une glorieuse récompense. »

Quelle tentation pour les pauvres chevaliers du Nord que de venir avec le droit de meurtre et de pillage dans ces riches provinces et de faire si facilement leur fortune et leur salut!

Philippe Auguste se tint à l'écart, soit qu'il crût imprudent à lui de s'enfoncer dans le Midi, quand il avait tant d'ennemis au Nord, soit qu'il ne voulût point mettre ce sang sur ses mains. Mais 200 000 hommes, qui n'avaient pas de ces scrupules, descendirent la vallée du Rhône. Un de leurs principaux chefs était un comte des environs de Paris, Simon de Montfort, homme intrépide, austère dans ses mœurs, dévoué à l'Église, mais tout autant à sa propre fortune qu'il n'avait pas encore trouvé le moyen de faire dans une vie aventureuse de soixante années. Il revenait d'une expédition contre les Sarrasins et avait été un des premiers à prendre la croix contre les hérétiques. L'armée qu'il conduisait était immense. « L'host des croisés, dit le poëte contemporain, fut merveilleusement grand, par ma foi. Il s'y trouvait vint mille cavaliers armés de toutes pièces et plus de deux cent mille tant vilains que paysans; et je ne compte ni les bourgeois ni les clercs. — De près, de loin, toute l'Auvergne y est venue, il y a de la gent de Bourgogne, de France et de Limousin, il y en a du monde entier. Tous sont venus en foule à cause du grand pardon à y gagner. Leurs bannières hautes, ils marchent serrés se figurant qu'ils ne trouveront pas un homme qui leur résiste. »

Cependant le comte de Toulouse effrayé s'était soumis à l'Église, le vicomte de Béziers, le jeune et héroïque Raymond-Roger, voulut faire comme lui pour arrêter cette effroyable avalanche d'hommes qui roulait vers son pays; l'abbé Arnaud refusa et l'ouragan s'abattit sur le Languedoc. Le comte de Toulouse avait lui-même pris la croix contre ses sujets.

Mais ses sujets trahis ne s'abandonnèrent pas eux-mêmes. Les troubadours appelèrent les barons et le peuple au combat « contre la gent étrangère du Nord, contre le clergé qui la pousse, contre les lâches évêques qui, peu en peine de laisser le saint sépulcre aux infidèles, aiment mieux s'enrichir des dépouilles des riches cités provençales. »

Béziers soutint le premier choc. Cette ville, alors bien plus grande qu'aujourd'hui, et qui s'élevait en amphithéâtre sur les pentes abruptes d'une colline, se croyait inaccessible dans sa ceinture de hautes murailles. Le jour de la fête de la Madeleine (22 juillet), l'armée des croisés, conduite par l'abbé de Cîteaux, parut devant Béziers et campa dans la plaine. Les malheureux habitants ne savaient pas encore à quels ennemis ils avaient affaire. Ils sortaient fréquemment, portant des bannières de grosse toile blanche, courant devant les croisés, « criant à toute haleine et pensant leur faire épouvantail comme on fait à des oiseaux en champ d'avoine, en huant, en braillant, en agitant des enseignes. » Que pouvaient ces folles bravades contre la terrible armée du Nord? Le signal de l'assaut est donné et la masse énorme des croisés s'ébranle : elle est précédée par des bandes de ribauds ou de routiers. Ces ribauds « brisent les murs, forcent les portes et commencent le massacre. Les barons de France avaient décidé que tous les habitants seraient livrés à l'épée. » Les ribauds exécutèrent merveilleusement ces ordres. « Ils tuèrent les clercs, les femmes, les enfants. Il n'en échappa, je crois, pas un seul. Que Dieu reçoive leurs âmes, s'il lui plaît, en paradis! car jamais, depuis le temps des Sarrasins, si fier carnage ne fut, je pense, résolu ni exécuté. Après cela les goujats se répandent parmi les maisons qu'ils trouvent pleines et regorgeant de richesses. Mais peu s'en faut que les Français, voyant cela, n'étouffent de rage : ils chassent les ribauds à coups de bâton, comme mâtins et chargent le butin sur les chevaux et les roussins qui sont dehors à paître l'herbe. » Alors grande fureur des ribauds contre les Français qui les dépouillent. « A feu la ville! à feu! » s'écrient les bandits, et voilà qu'ils apportent de grandes torches allumées et mettent le feu à la ville pour empêcher les seigneurs d'emporter le butin.

Tel fut le premier fait de la croisade et le commencement de cette guerre atroce où la chevalerie et

1 *Croisade des Albigeois*, par un poëte anonyme, publication de Fauriel dans les documents inédits de l'Histoire de France.

Les croisés devant Béziers. (Page 267, col. 2.)

la religion s'aidèrent de ces handits et de ces routiers dont elles venaient, disaient-elles, délivrer le Midi. C'est au siége de Béziers que le légat répondit aux seigneurs qui lui demandaient comment dans le massacre on distinguerait les méchants des bons : « Tuez-les tous, Dieu saura bien reconnaître ceux qui sont à lui. » Ce mot a été contesté; il est rapporté par un contemporain, moine de Citeaux, comme le légat, et ardent ennemi des hérétiques. L'historien de Citeaux, Manrique, le cite également. A Carcassonne 400 prisonniers furent brûlés, 50 pendus; à Minerbe 140 brûlés, etc.

Quant à Raymond-Bérenger, le légat lui avait fait une monstrueuse application de la maxime d'Innocent III : « On ne doit point garder la foi à qui ne la garde point envers Dieu. » Il avait chargé un gentilhomme de s'introduire en parlementaire dans Carcassonne et d'insinuer au comte que les barons croisés étaient prêts à lui accorder une capitulation honorable. Le loyal jeune homme sur cette promesse sortit de la ville et se rendit au camp où il n'eut pas de peine à se justifier des accusations portées contre lui. Lorsqu'il eut fini, le légat tirant à part les princes et les seigneurs, leur persuada de le garder prisonnier. Tel est du moins le récit de l'historien des *Guerres de Toulouse*. Un fait certain c'est que Roger, jeté dans la prison de son propre château, y fut au hout de quelques mois empoisonné.

Le légat offrit les domaines qu'il venait de conquérir au duc de Bourgogne, puis aux comtes de Nevers et de Saint-Pol; ils refusèrent de prendre ce bien taché de sang. Simon de Montfort, lui, n'hésita pas L'ami de saint Dominique, de l'abbé de Vaulx-Cernay et du légat, était bien l'homme qu'il fallait pour accomplir les vengeances de l'Église. Ce rude guerrier, qui ne savait



Le vicomte Raymond Roger arrêté en trahison par ordre du légat. (Page 269, col. 2.)

pas lire, ne devait éprouver aucune miséricorde à fouler brutalement aux pieds la fleur délicate de poésie qui s'était épanouie dans la Langue d'Oc.

Il commença par ordonner de payer au clergé les dîmes qu'on ne payait plus, établit sur chaque maison un cens annuel de trois deniers en faveur du saint siége, condamna ceux qui ne se réconcilieraient pas avec l'Église dans les quarante jours à de lourdes amendes, et s'engagea lui-même à fournir une redevance considérable. On voit que la question d'argent était singulièrement mêlée à celle d'orthodoxie. Le légat Arnaud s'était, pour son compte, attribué le duché et l'archevêché de Narbonne. Un peu plus tard on décida que nulle veuve de noble ayant château ne pourrait de dix ans se remarier avec un noble du pays, mais seulement avec un chevalier de France. Pour mieux éteindre l'hérésie on voulait renouveler toute la population noble.

Les vicomtés de Béziers et de Carcassonne mises à sac et occupées, on songea aux États du comte de Toulouse, qui offraient une proie bien plus belle. D'ailleurs l'œuvre de sang et de conversion qu'on avait commencée, ne pouvait finir que par la chute de toutes les dynasties indigènes. Il fallait, comme on le disait, mettre le pied sur ce nid de vipères et les écraser. Le comte de Toulouse avait suivi la croisade, aidé à égorger ses frères. On lui avait à ce prix promis la paix : il eut la guerre. Pour l'éviter il n'épargna ni soumissions ni prières. On l'abreuva d'humiliations, et on finit par lui déclarer qu'il serait admis à se justifier s'il consentait à signer d'abord les conventions suivantes arrêtées par le concile d'Arles :

Le comte congédiera toutes les troupes qu'il a levées ou qui sont en marche pour le secourir; il rendra aux clercs leurs propriétés et leurs privilèges, et leur donnera l'assurance qu'ils obtiendront de lui tout ce qu'ils

demanderont. Il leur livrera toutes les personnes qu'ils lui désigneront comme hérétiques et comme fauteurs d'hérétiques, afin qu'ils en fassent à leur volonté. On ne servira aux repas, dans ses domaines, que de deux sortes de viandes; tous les habitants, tant nobles que vilains, ne porteront point d'habits de prix, mais seulement de grossières capes de couleur brune; il fera raser les fortifications de tous ses châteaux et des villes, et aucun noble de ses vassaux ne pourra habiter dans une ville. Chaque chef de famille payera par an quatre deniers au légat; le comte de Montfort et ses gens pourront voyager en toute sûreté dans les domaines du comte de Toulouse; s'ils ont besoin d'y prendre quelque chose on ne s'y opposera pas. Après avoir rempli toutes ces conditions, le comte Raymond ira servir en Palestine parmi les chevaliers de Saint-Jean ou du Temple, et ne reviendra que lorsqu'il en aura obtenu la permission du légat.

Accepter ces conditions, c'était abdiquer. Raymond, pour toute réponse, fit publier dans ses villes les articles du concile d'Arles. L'indignation fut générale: « On veut nous faire serfs et vilains, disaient les chevaliers; on veut nous donner pour maîtres les clercs et les Français, plutôt mourir ou quitter le pays de nos pères! » Des évêques même s'indignèrent de tant d'iniquités. Ceux de Carcassonne et de Rhodez et l'archevêque d'Auch protestèrent contre la sentence. Innocent III les déposa.

Mais la croisade était prêchée avec un redoublement d'ardeur dans l'Europe entière, et au mois de mars une nouvelle et innombrable armée se trouva réunie sous les murs de Carcassonne. On y comptait l'évêque de Paris, le duc d'Autriche, des barons des Pays-Bas, de la Lorraine, de la Saxe, des chevaliers lombards, même des Esclavons.

La nouvelle guerre eut le même caractère que la précédente. A Lavaur, Simon de Montfort fit tuer plus de quatre-vingts chevaliers prisonniers; leur chef fut pendu, sa sœur jetée dans un puits, quatre cents Cathares brûlés « à la grande joie des croisés, » dit un témoin, l'abbé de Vaulx-Cernay. Pendant deux ans ils allèrent ainsi promenant sur le pays la ruine et la mort. Le comte de Toulouse s'adressa au roi de France et Philippe Auguste se plaignit à Rome de l'iniquité dont souffrait son vassal; mais alors commençait à poindre à l'horizon l'orage que l'épée de Bouvines dissipa. Philippe n'osa passer des paroles aux actes. Le roi d'Aragon, don Pèdre, qui venait de sauver l'Espagne chrétienne par sa grande victoire de las Navas de Tolosa, parla plus haut et ne fut pas mieux écouté. Alors il jeta le gant à Montfort, et une armée aragonaise passa les monts. Elle fut vaincue à Muret (1213), le roi même y perdit la vie. Ce grand succès décida les légats à proclamer enfin la déchéance de Raymond et l'avénement de Montfort comme seigneur et maître de tout le pays toulousain, et comte par la grâce de Dieu de Toulouse, vicomte de Béziers et de Carcassonne, duc de Narbonne[1]. Le concile de Latran régularisa l'année suivante la spoliation. Il décréta que le comte Raymond serait dépouillé à perpétuité de son pouvoir et relégué hors de son pays, pour faire pénitence, avec une pension de 800 livres par an qu'il recevrait aussi longtemps qu'il aurait soin d'obéir en toute humilité. « C'est ainsi, disent les pieux auteurs de l'*Histoire du Languedoc*, que Raymond fut dépouillé de tous ses États.... sans que les liens du sang qui l'attachaient à presque tous les souverains de l'Europe fussent capables de le mettre à l'abri des entreprises de ceux qui en voulaient plus à ses domaines qu'à sa croyance. Aussi Simon, par un secret jugement de Dieu, ne jouit pas longtemps du fruit de ses conquêtes et les perdit avec la vie presque aussi vite qu'il les avait faites[1]. »

Tout le pays s'était de nouveau soulevé et Raymond était rentré dans sa capitale. « Le comte a recouvré sa ville, s'écrie le poëte, mais il n'y a plus ni tour, ni salle, ni galerie, ni haut mur, ni créneau, ni porte, ni hanbert, ni armure. Cependant ses habitants ont reçu le comte avec tant d'allégresse que chacun dit: « Tou- « louse! nous vaincrons maintenant que Dieu nous a « rendu notre vrai seigneur. » Puis ils s'arment de piques, de masses, de bâtons, et des Français qu'ils rencontrent font boucherie et carnage. » Ils élèvent des lices, des barrières, des murs de traverse, des échafauds, des postes d'archers pour se défendre contre la garnison qui s'est retirée dans le château. « Et jamais dans aucune ville on ne vit si nobles ouvriers, car là travaillent les comtes et tous les chevaliers, les bourgeois, les bourgeoises, les riches marchands, les hommes et les femmes, les changeurs, les petits garçons, les petites filles, les servants et les courtiers. Chacun a le cœur empressé à l'œuvre et tous prennent part aux guets de nuit. Il y a dans toutes les rues des lumières aux chandeliers. Les tambours accompagnent les éclats des trompettes. Transportées de vraie joie, les femmes et les filles font des ballades et des danses sur des airs allègres. Le comte et les autres chefs délibèrent: ils ont nommé des capitouls et élu un viguier bon, vaillant et sage. » Les églises sont fortifiées et Toulouse attend fièrement son ennemi.

Simon, en apprenant ces nouvelles, « se prit à rire des lèvres, tandis qu'il soupirait du cœur. » Il dissimula sa colère mais ne s'en hâta pas moins d'accourir. « Voilà le comte Simon qui chevauche pour faire triompher le sort, dit le poëte, pour abattre le droit, pour rehausser le mal; il chevauche nuit et jour, envoyant par lettres et par messagers de tous côtés l'ordre de venir à son aide. » Son frère, Guy de Montfort, avait déjà tenté contre la ville une attaque malheureuse, mais Simon, habitué à la victoire, croit que rien ne peut lui résister, et méditant les plus cruels projets de vengeance, dispose tout pour le siége.

Au premier assaut Guy de Montfort est mortellement blessé. « Les dards, les lances, les flèches, les cailloux lancés à la main, les épieux, les carreaux, les bâtons ferrés, les tronçons de lances, les grands blocs de pierre, tombent sans relâche des deux côtés,

1. En 1216, l'ancien légat Arnauld, devenu archevêque de Narbonne, excommunia Simon de Montfort, qui lui disputait le duché dont cette ville était la capitale. (Dom Vaissette, t. III, p. 282.)

1. Le bénédictin dom Vaissette, t. III, p 285. L'abbé Fleury dit aussi dans son quatrième discours sur l'Histoire ecclésiastique (t. XVI, p. 24): « Quand je vois les évêques et les abbés de Citeaux à la tête de ces armées qui faisaient un si grand carnage des hérétiques, comme à la prise de Béziers; quand je vois l'abbé de Citeaux désirer la mort des hérétiques de Minerbe, quoiqu'il n'osât les y condamner ouvertement, parce qu'il était moine et prêtre, et les croisés brûler ces malheureux avec grande joie, comme dit le moine de Vaux-Cernay en plusieurs endroits de son histoire, en tout cela je ne reconnais plus l'esprit de l'Église. »

comme pluie menne et si serrée qu'à peine auriez-vous pu voir la blanche clarté dn ciel. » Simon repoussé, bloque la ville de tous les côtés. « Il occupe la rivière, les prés, les grèves; il fait bonnes clôtures, fossés, mnrs, embrasures, étages convenables. Il y a pour lors dans Toulouse grand trouble, fatigue et chagrin, peine et misère, crainte et frayeur d'hommes et de femmes. Les femmes s'en vont nu-pieds prier dans les églises, portant de belles étoffes ou de l'argent, des chandelles, des cierges à mettre sur les candélabres. » Huit mois entiers Simon s'acharne à ce siége où il n'éprouve que des revers : il est arrivé devant Toulouse à la fin de septembre 1217, le 25 juin 1218 il n'est pas plus avancé qu'au premier jonr : il ordonne alors un assan



Mort de Simon de Montfort. (Page 271, col. 2.)

terrible. « Le ciel et la terre, l'air et la brume, frémissent, bruissent et réfléchissent l'acier ardent. » Pendant que ses soldats combattent, Simon prie dans sa tente; il apprend que les siens plient : aussitôt il saute à cheval et sa présence rétablit le combat. Sa taille de géant, sa voix tonnante, le feu de ses regards, tont contribue en lui à jeter l'épouvante parmi les Toulousains, mais tout à coup une pierre lancée par un mangonneau siffle, fend les airs et frappe, dit le poëte avec une sombre énergie, « là où il fallait. » Montfort tombe. Atteint au milieu du front, il n'eut, dit Vaulx-Cernay, que le temps de recommander son âme à Dien, et il expira. On cacha sa mort à l'armée, mais l'armée n'en fut pas moins vaincue, et Toulouse

sauvée rendit grâces au ciel qui l'avait délivrée de son farouche ennemi. On fit à Montfort de magnifiques funérailles et sur sa tombe on grava une fort belle inscription. « Cette épitaphe, dit un contemporain, à qui bien la sait lire dit qu'il est saint, qu'il est martyr, et qu'il doit ressusciter pour hériter du ciel, et fleurir dans la joie éternelle, pour y porter la couronne, et s'asseoir sur le trône. Et moi j'ai ouï dire qu'il en doit être ainsi : si pour avoir occis des hommes, et répandu du sang; si pour avoir perdu âmes et consenti des meurtres; pour avoir cru de faux conseils, et allumé des incendies, pour avoir détruit des barons, et honni la noblesse; pour avoir ravi des terres et encouragé la violence; si pour avoir attiré le mal, et éteint le bien, égorgé des femmes et massacré des enfants, un homme peut en ce monde conquérir le règne de Jésus-Christ, le comte doit porter couronne et resplendir dans le ciel. »

L'Église et Rome allaient-elles donc être convaincues d'impuissance? Le pape Honoré III envoya à tout le clergé de France l'ordre de renouveler les prédications pour la croisade et de réchauffer le zèle attiédi des populations. Philippe Auguste fut de nouveau pressé d'en prendre la direction. Il ne lui plaisait pas de voir l'Église transférer ainsi les domaines et disposer des couronnes féodales. Cependant comme il pouvait, dans ce bouleversement du Midi, se présenter des chances heureuses pour lui, il avait déjà autorisé son fils Louis à montrer une première fois dans ces régions la bannière de France. Ce prince était un esprit hardi et aventureux, à qui cette besogne convenait; en 1218, Philippe le laissa partir avec quelques troupes, après avoir stipulé toutefois que le pape lui accorderait pour les solder le vingtième des revenus ecclésiastiques de la France. La demande était doublement habile; car en même temps qu'il sauvegardait son trésor, en puisant dans celui des églises, il faisait sentir au clergé les inconvénients de l'expédition.


Louis VIII marchant contre les Albigeois. (Page 272, col. 2.)

Louis conduisit donc une armée à Amaury de Montfort et l'aida à prendre Marmande. Les évêques de Saintes et de Béziers lui demandaient de livrer les prisonniers pour qu'on pût les brûler ou les pendre; l'archevêque d'Auch et les comtes de Bretagne et de Saint-Pol le supplièrent de ne pas céder à ce mauvais conseil par quoi « la noblesse de France serait à jamais honnie. » Il sauva ceux qui s'étaient rendus à lui, mais cinq mille hommes, femmes et enfants, furent encore égorgés.

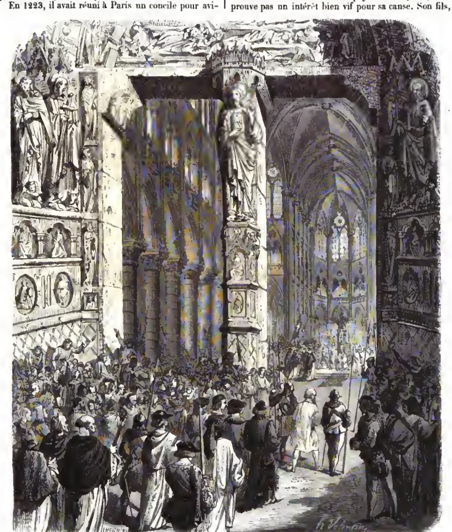
De là on marcha sur Toulouse; cinq mille clercs suivaient l'armée pour prêcher et convertir les hérétiques. Le cardinal Bertrand était à leur tête; mais, lui, voulait surtout qu'on agît par le glaive : « Que la mort et l'épée marchent devant les soldats, disait-il, afin que pas un habitant de la ville maudite n'en sorte vivant. » Ce furent les croisés qui l'abandonnèrent. La population s'était héroïquement défendue pour ne pas tomber « au pouvoir des Français et des prêtres. »


L'archevêque d'Auch et les comtes de Bretagne et de Saint-Pol supplient Louis VIII d'épargner les prisonniers.

Amaury, afin de sauver ce qui lui restait, le pape pour ne pas accepter l'humiliation d'être vaincu par un excommunié, offrirent à Philippe Auguste de lui abandonner toutes les terres que Montfort occupait encore dans le Midi. Le légat le supplia à genoux de les accepter. Il refusa encore. Sa conduite dans toute cette affaire n'avait guère été héroïque. Il n'avait montré ni le fanatisme ambitieux de Montfort, ni la grandeur d'âme d'un suzerain qui défend son vassal injustement

attaqué. Il avait prudemment laissé les passions s'user, les événements mûrir sans se rendre odieux, c'est-à-dire impossible pour aucun parti. Son fils, son petit-fils allaient recueillir les fruits de cette conduite cauteleuse. L'esprit du temps et ses propres intérêts ne lui permettaient peut-être pas d'en tenir une autre.

En 1223, il avait réuni à Paris un concile pour aviser à ces affaires du Midi que quatorze années de croisades, une guerre d'extermination, et la toute-puissance pontificale n'avaient pu terminer. Sa mort fit dissoudre l'assemblée. Le mince legs de 20 000 livres qu'il fit à Amaury de Montfort, pour l'aider « à se délivrer des mains de ses ennemis dans le pays des Albigeois, » ne prouve pas un intérêt bien vif pour sa cause. Son fils,



Raymond fait amende honorable à l'église Notre-Dame de Paris. (Page 274, col. 1.)

devenu roi Louis VIII, fit davantage, mais dans l'intérêt de son ambition.

Ce prince, qui avait été un instant, du vivant de son père, proclamé roi dans Londres par les barons anglais révoltés contre Jean Sans-terre, s'était aussi deux fois croisé contre les hérétiques du Midi. Maître du pouvoir, il poursuivit ces deux desseins. Il conquit sur les Anglais ce que Philippe Auguste n'avait pas pris du Poitou, l'Aunis, la Rochelle, Limoges, Périgueux et il accepta le don que lui fit le pape des domaines du jeune comte de Toulouse, Raymond VII, qui avait recouvré une partie de son héritage paternel. Le clergé de France fut soumis par le légat à fournir au roi pendant cinq ans un subside annuel de 100 000 livres

« pour l'extirpation de l'hérésie. » Cependant Raymond VII avait, pour la vingtième fois, offert « de maintenir son pays dans l'obéissance de Rome, de subir un examen sur la foi » et supplié le légat « de visiter avec lui ses terres, d'examiner la foi des habitants, avec pleine liberté de les condamner s'il les trouvait d'opinion contraire au catholicisme, » mais c'était sa ruine que l'on voulait et non son orthodoxie.

Le 17 mai 1226, l'armée royale partit de Bourges. La terreur la précédait et faisait tomber les murailles. Béziers, Nîmes, Castres ouvrirent leurs portes avant même que Louis parût. Alby, Carcassonne ne firent aucune résistance. Les bûchers ne s'en relevaient pas moins; saint Antoine de Padoue y envoyait de nombreuses victimes. Le peuple était dans la consternation. Mais Avignon avait résisté trois mois. Ce fut le salut du pays. L'hiver venu, beaucoup de croisés retournèrent à leur manoir, Louis VIII fit comme eux, après avoir mis des sénéchaux et des baillis à Beaucaire, à Carcassonne et à Béziers, ce qui était une prise de possession par l'autorité royale du Bas-Languedoc où elle n'avait point paru depuis Louis le Débonnaire, quatre siècles auparavant. Il n'y avait donc plus deux Frances, l'une royale au nord de la Loire, l'autre féodale et municipale dans le Midi : l'œuvre de l'unité territoriale avançait.

Louis VIII mourut au retour de cette expédition, à l'âge de trente-neuf ans, au château de Montpensier en Auvergne. Le Midi était vengé de « la fausse croisade » par une affreuse épidémie qui décima l'armée du roi et l'emporta lui-même. Il donna par son testament 20000 livres aux deux cents Hôtels-Dieu de France et cent sous d'or à chacune des deux mille léproseries, ce qui prouve combien la lèpre, cette maladie hideuse apportée d'Orient par les croisés, avait fait de progrès en France, entretenue qu'elle était et favorisée par l'hygiène détestable de ce temps, la mauvaise nourriture et la malpropreté des vêtements, du corps et de l'habitation.

Ce même prince avait, en 1224, affranchi tous les serfs du fief d'Étampes; ces affranchissements partiels se multiplieront jusqu'à Louis X, qui déclarera par un acte fameux qu'il ne doit pas y avoir de serfs en France.

Ce que Louis VIII n'avait pu accomplir par les armes, sa veuve la régente, Blanche de Castille, l'acheva par un traité. Le 12 avril 1229, le comte de Toulouse, Raymond VII, parut devant les portes de l'église Notre-Dame de Paris et jura d'être à l'avenir fidèle au roi et à la sainte Église, de punir sans miséricorde les hérétiques qu'il découvrirait, et, pour arriver plus aisément à les trouver, d'offrir pendant les cinq premières années une prime de deux marcs d'argent, dans les années suivantes une prime d'un marc à quiconque saisirait un hérétique et viendrait le lui livrer; de protéger les églises et les clercs, de maintenir leurs immunités et de leur payer 10 000 marcs pour les indemniser des pertes qu'ils avaient faites dans la guerre; de fournir 4000 livres pour établir à Toulouse une école qui ferait refleurir les études orthodoxes; de faire renouveler tous les cinq ans aux habitants de ses domaines le serment de combattre les hérétiques; de raser les murs de Toulouse et de trente autres villes et châteaux; de céder au roi tout ce qu'il possédait sur la rive gauche du Rhône, et de lui remettre pour dix ans cinq de ses châteaux en gage; enfin, de donner en mariage à un des frères du roi sa fille Jeanne qui était en même temps son unique héritière, et de prendre la croix contre les Sarrasins de la Palestine.

Ce traité ruinait l'indépendance du Midi. Après avoir prêté serment d'en exécuter toutes les clauses, le comte fut dépouillé de ses vêtements et, nu-pieds, en chemise, comme un pénitent et un coupable, le dernier de ces souverains de Toulouse rangés autrefois parmi les plus riches et les plus puissants seigneurs de l'Europe féodale, entra dans la cathédrale pour se faire absoudre du crime d'hérésie qu'il avait toute sa vie répudié. L'Église, afin de rendre plus éclatants son triomphe et l'humiliation de son ennemi, avait déployé toutes ses magnificences. Le cardinal de Saint-Ange attendait le vaincu sur les marches du maître-autel, avec toute la pompe d'un prince de l'Église, et entouré de la foule innombrable des clercs. Leur visage était radieux. Comme cette joie pourtant se serait changée en tristesse s'ils avaient pu lire dans l'avenir! Une partie de cette hérésie qu'ils croyaient avoir tuée vivait encore dans bien des cœurs. Elle traversera les siècles et les persécutions, et si la réforme a trouvé tant d'adhérents dans le Midi, si à la voix de Calvin tant de huguenots apparurent, surtout au milieu de ses montagnes, c'est que là subsistait, cachée et persistante, non point les fausses idées théologiques des cathares, qui depuis longtemps avaient péri, mais la haine contre Rome, léguée par les Albigeois à leurs enfants du haut de leurs bûchers.

Parmi les contemporains mêmes, quelques-uns murmurèrent de la journée du 12 avril 1229, où l'Église étalait sa gloire. « C'était pitié, dit un d'eux, de voir un tel homme qui pendant si longtemps avait résisté à tant et à de si puissants adversaires, subir une humiliation aussi profonde. »

Sait-on quel était le vrai vainqueur? Non, certes, ce cardinal orgueilleux; mais l'enfant royal qui assistait à cette fête, sans avoir les mains tachées de sang, comme ceux qui la célébraient, et qui allait pouvoir, sans remords, recueillir ce grand héritage. C'était pour le moment le fils mineur de Blanche de Castille; plus tard on l'appellera saint Louis.

La cérémonie religieuse terminée, le comte fit hommage au roi des terres qu'on lui laissait et se constitua prisonnier dans la grosse tour du Louvre, jusqu'à ce que sa fille eût été remise aux mains des commissaires royaux et qu'il eût livré aux troupes françaises les cinq châteaux promis. Ces gages de sa foi donnés, il sortit de prison; le roi le créa chevalier, et sa fille fut fiancée à Alphonse de France, qui, en 1249, lui succéda dans le comté de Toulouse. Mais ce prince mourut lui-même en 1270 sans laisser d'enfants, et le comté fut alors réuni au domaine de la couronne de France.

Résumons ce drame sanglant. A l'origine, on se proposa d'extirper une hérésie; plus tard, des intérêts tout mondains se mêlèrent à la question religieuse. Ce fut, comme dit le poëte Guillaume de Tudèle, « la guerre de la fraude contre la loyauté. » On vient de voir quels en furent les résultats : la ruine de l'hérésie en tant qu'Église particulière et publiquement organisée, mais aussi celle de l'indépendance politique et de la civilisation du Midi. Aux cours d'amour succédèrent les tribunaux de l'inquisition; dans les châteaux où le troubadour racontait les exploits des aïeux, on n'entendit plus

que d'ardentes disputes et des controverses théologiques dont le bûcher était la sanction. Les derniers chants des poetes provençaux sont remplis de tristesse et d'amertume. « Nos joies sont perdues ! » s'écrient-ils. Bientôt la muse des regrets et de la douleur cessa même de chanter sur ces ruines sanglantes, et il se fit dans les âmes un long silence.

C'est qu'au milieu de ces populations, jadis si frivoles et légères, veillaient maintenant des gardiens austères et implacables de la foi. La croisade des Albigeois avait développé une institution qui a joué malheureusement, depuis ce temps-là, un grand et terrible rôle dans l'histoire de l'Église et du monde, l'inquisition.

Aujourd'hui, l'État laisse chacun prier Dieu comme il l'entend ; au moyen âge, l'Église faisait considérer l'hérésie non pas seulement comme un crime contre elle, mais contre la société même. Elle ne se contenta donc pas de retrancher de sa communion ceux qui n'admettaient pas ses doctrines, ce qui était son droit ; elle amena l'État à punir ceux qu'elle repoussait, comme il frappe ceux que la société doit, pour sa sécurité, rejeter de son sein.

Le concile de Vérone, réuni en 1184, avait décrété que chaque évêque ferait, une ou deux fois l'an, une visite des paroisses où l'on soupçonnait la présence d'hérétiques, pour examiner la foi des suspects et mettre hors de la communion chrétienne ceux qui seraient reconnus entachés d'erreur. En 1227, le concile de Narbonne prescrivit aux évêques d'instituer dans chaque paroisse des *témoins synodaux* chargés de rechercher les hérétiques. Deux ans plus tard, le concile de Toulouse ordonna que chaque paroisse aurait une commission inquisitoriale composée d'un prêtre et de quelques



Gregoire IX confie l'inquisition aux Dominicains. (Page 275, col. 1.)

laïques, pour faire des visites domiciliaires. Voilà la première inquisition, celle de l'Église même sur ses membres. La croisade contre les Albigeois en fit naître une autre plus terrible.

Saint Dominique avait fondé, en 1212, l'ordre des *Frères-Prêcheurs*, ou moines mendiants, pour combattre l'hérésie par la prédication. En 1232, le pape Grégoire IX investit les Dominicains de tout l'office de l'inquisition, en leur conférant à cet effet des pouvoirs extraordinaires. Les évêques se trouvèrent ainsi privés d'une de leurs prérogatives naturelles, et ces moines, étrangers au pays, à l'esprit du siècle, à toutes les considérations qui auraient incliné à l'indulgence l'évêque du lieu et surtout la commission laïque, exercèrent leur droit nouveau avec une inflexible rigueur. Leur juridiction fut placée au-dessus de toute prérogative et de toute personne. Une bulle d'Innocent IV enjoignit aux magistrats civils, en 1252, de mettre à la question ceux que les inquisiteurs leur désigneraient pour en obtenir un aveu. Dès lors les tortures les plus atroces furent infligées à de malheureux égarés ou innocents. Défense aux avocats, aux notaires de prêter leur ministère aux accusés ; à la femme, au fils, au domestique de faire une déposition favorable à l'époux, au père, au maître. Si elle était contraire, on l'acceptait. Celle même de gens notés d'infamie était reçue. Les témoins n'étaient point confrontés avec l'accusé, qui ignorait jusqu'à leurs noms et n'avait ni le droit de défense ni celui d'appel. On rejetait comme inutiles les preuves de son innocence ; on ne pesait que les preuves de sa culpabilité. Voilà la monstrueuse justice qu'on établit et qui a rendu abominable le seul nom d'inquisition.

Quand le procès ainsi conduit contre tout droit, avec l'assistance du chevalet et des tortures, était fini, la sentence était prononcée à l'église, en grande pompe, et le condamné livré au bras séculier. L'Église ne frap-

pait point elle-même, mais elle forçait le magistrat à frapper; c'était lui qui pour elle pendait, brûlait ou décapitait.

Les biens du coupable étaient confisqués, et, selon une bulle d'Innocent III (1207), on en faisait trois parts: une pour celui qui avait arrêté l'hérétique, la seconde pour le magistrat, la troisième pour la ville; ailleurs, surtout en France, les partageants étaient l'inquisiteur, l'évêque et l'église du lieu. Les fils et les petits-fils des hérétiques ne pouvaient être admis à occuper un bénéfice ecclésiastique. Innocent IV voulait même qu'ils fussent privés de toute dignité dans la commune et dans l'État.

D'autres étaient enfermés dans une prison qui pour



Scène de torture.

eux ne s'ouvrait jamais; ceux même qui venaient volontairement faire abjuration étaient condamnés, pour leur vie entière, soit à la prison, soit à un costume infamant, à des pénitences publiques et à une place à part dans l'église. A chaque fête, chaque dimanche, chaque procession, ils devaient, entre la lecture de l'épître et celle de l'évangile, se présenter les épaules nues et des verges à la main devant le prêtre officiant pour être battus par lui.

Telle fut l'institution qui, renouvelée au quinzième siècle par Ferdinand le Catholique et au seizième par Philippe II, couvrit l'Espagne de bûchers et de proscrits, au point qu'on y a compté jusqu'à cent mille de ses victimes; qui, en Italie, tua la Renaissance et fit

durant trois siècles de ce beau pays un cadavre. En France, elle n'eut jamais l'énergie farouche qu'elle montra au delà des Pyrénées, parce que nos rois et le parlement de Paris s'opposèrent à la réception légale, dans le royaume, de l'inquisition romaine. Cependant le parlement de Toulouse, comme héritier de l'esprit de la croisade contre les Albigeois, montra longtemps pour la foi un zèle que la réforme accrut. A la veille de la Révolution, en 1764, il envoya encore un ministre protestant au bûcher.



CHAPITRE XXVI.

SAINT LOUIS.

§ 1. REGENCE DE BLANCHE DE CASTILLE; LE COMTE THIBAULT.

Voici le vrai héros du moyen âge, un prince aussi pieux que brave, qui aimait la féodalité, et qui lui porta les coups les plus sensibles; qui vénérait l'Église, et qui sut au besoin résister à son chef; qui respecta tous les droits, mais suivit par-dessus tout la justice; âme candide et douce, cœur aimant, tout rempli de la charité chrétienne, et qui condamnait à la torture le corps du pécheur pour sauver son âme; qui sur la terre ne voyait que le ciel, et qui fit de son office de roi une magistrature d'ordre et d'équité. Rome l'a canonisé et le peuple le voit encore assis sous le chêne de Vincennes rendant justice à tout venant. Ce saint, cet homme de paix fit plus, dans la simplicité de son cœur, pour le progrès de la royauté, que les plus subtils conseillers et que dix monarques batailleurs, parce que le roi, après lui, apparut au peuple comme l'ordre même et la justice incarnés.

Depuis plus d'un siècle, l'épée de la royauté, qui était celle de la France, avait été vaillamment portée. Mais le fils de Louis VIII était un enfant de onze ans. Une coalition de grands vassaux se forma aussitôt pour profiter de sa minorité. « Bien lui fut besoin, dit Joinville, qu'il eût en sa jeunesse l'aide de Dieu, car sa mère qui était venue d'Espagne n'avait ni parents ni amis en tout le royaume de France. Or les barons, lorsqu'ils virent le roi enfant et reine une femme étrangère, firent du comte de Boulogne, oncle du roi, leur capitaine et le tenaient aussi pour seigneur. Après que le roi fut couronné, il y eut des barons qui demandèrent à la reine de grandes terres : elle n'en voulut rien faire. Alors les barons s'assemblèrent à Corbeil. Et me conta le saint roy que lui ni sa mère qui étaient à Monthléry n'osèrent revenir à Paris, jusqu'à ce que ceux de Paris le vinrent chercher en armes. Et me conta que depuis Monthléry était le chemin plein de gens avec armes et sans armes jusqu'à Paris. Tous criaient à Notre Seigneur qu'il donnât au roi bonne vie et longue et le défendît et le gardât de ses ennemis. Et Dieu le fit ainsi comme vous l'entendrez ci-après. »

Heureusement la régente Blanche de Castille était aimée du peuple pour ses grandes aumônes, ses fréquentes visites aux maladreries, aux prisons, où sa venue donnait toujours la liberté à quelques pauvres diables. A la fois habile et courageuse, elle alliait la fermeté à une diplomatie toute féminine et sut détacher de la ligue un des plus puissants barons, le comte de Champagne, Thibault IV. Thibault, dit-on, aimait Blanche et quelques mots d'elle suffirent pour le ramener. L'austère chronique de Saint-Denis nous raconte à ce sujet une petite scène qu'on s'étonne de ne pas trouver plutôt dans Joinville : Blanche faisait des reproches au comte sur ce qu'il avait pris parti avec les rebelles.

« Par ma foi, madame, répondit-il, mon cœur et toute ma terre sont à votre commandement; il n'est rien qui vous puisse plaire que je ne fasse volontiers, et jamais, s'il plait à Dieu, contre vous ni les vôtres n'irai! » De là se partit tout pensif, et lui venait souvent en mémoire le doux regard de la reine et sa belle contenance : alors entrait en son cœur la douceur amoureuse; mais, quand il lui souvenait qu'elle était si haute dame et de si bonne renommée, se changeait sa douce pensée en grand'tristesse. Et pour ce que les profondes pensées engendrent mélancolie, il lui fut conseillé par quelques sages hommes de s'étudier en beaux sons de vielle et en doux chants délectables, aussi il fit avec Gastes Brulé, (célèbre trouvère champenois) les plus belles chansons qui jamais furent ouïes et les lit écrire en sa salle à Provins et en celle de Troyes. »

Thibault fut en effet un des poëtes les plus aimables du moyen âge, et il occupe dans notre histoire littéraire une place importante : il avait été élevé dans le pays qui aimait alors le plus les vers, dans le Midi; et les chants des troubadours provençaux, avec l'amour de Blanche éveillèrent sa muse : il le dit lui-même.

Au revenir que je fis de Provence
S'éaut mon cœur, un petit (un peu) de chanter,
Quand j'approchais de la terre de France
Où demeure celle que ne puis oublier.



La reine Blanche visitant les provinces.

Ce que l'historien aime surtout à chercher et à surprendre dans les poésies de Thibault ce sont les allusions à sa passion. Le plus souvent ses vers ne sont pleins que de fadeurs et de maux imaginaires, mais de loin en loin le sentiment vrai se fait jour et ses chansons ont des révélations :

Celle que j'aime est de tel seignorie
Que sa beauté me fit outrequider;
Quand je la vois je ne sais que je die,
Si suis surpris que ne l'ose prier.

Dans la strophe suivante Thibault peint la gaucherie et l'embarras de ses aveux :

Il y en a qui me veulent blâmer
Quand je ne dis à qui je suis ami,
Mais nul déjà ne saura mon penser,
Nul qui soit né, hors vous à qui le die
Couardement, à pavour (peur) à deutance (défiance)
Vous putes bien alors, à ma semblance (à mon visage)
Mon cœur savoir.
Dame! merci! donnez-moi l'espérance
De joie aveir.

Les vers qui suivent ne sont plus une fade répétition des chansons provençales, on y trouve un mélange aimable d'esprit et de sensibilité :

Mes chants sont tout pleins d'ire (de colère) et de douleur,
Et je ne sais si je chante ou je plour.

Tel fut le chevalier-poete, guerroyant et chantant qui en abandonnant les barons jeta la discorde parmi

eux et déjoua leurs projets. Ils voulurent se venger de la trahison de Thibault, mais l'armée royale sauva le comte de ses anciens alliés. En reconnaissance de ce service, la régente obtint de Thibault, devenu, par héritage, roi de Navarre, les importants comtés de Blois, de Chartres et de Sancerre. Un traité, signé en 1229, assura à un frère du roi l'héritage du comte de Toulouse, et un mariage ménagé entre un second frère de saint Louis et l'héritière de la Provence prépara pour une autre époque la réunion de ce pays à la France. Déjà des sénéchaux royaux étaient établis à Beaucaire et à Carcassonne, de sorte que le roi se trouvait maître par lui-même ou par ses frères d'une grande partie du midi de la France. La majorité de saint Louis fut proclamée en 1236; mais la sage régente conserva la plus grande influence sur l'esprit de son fils et sur la direction des affaires.

§ 2. VICTOIRE DE TAILLEBOURG; TRAITÉS AVEC L'ANGLETERRE ET L'ARAGON.

Le grand pontificat d'Innocent III avait rendu une énergie nouvelle à l'Église et au sentiment religieux. L'esprit des croisades, qui s'était endormi durant la rivalité de Philippe Auguste avec Richard Cœur-de-lion et Jean Sans-terre, venait de se réveiller. En 1235, on avait recommencé à prêcher la guerre sainte en France, et comme trop souvent, avant de partir pour Jérusalem, on avait inauguré l'expédition par le massacre de ceux dont les pères avaient cloué la sainte victime sur la croix du Golgotha. Partout on égorgeait les juifs; le concile de Tours fut obligé de prendre ces malheureux sous sa protection. Les hérétiques trouvèrent moins de pitié. Thibault de Champagne en fit brûler, en une seule fois, 183 sur le mont Aimé, près de Vertus. Au reste, cette croisade, dont Thibault lui-même et les ducs de Bourgogne et de Bretagne firent partie, réussit mal. Les croisés furent battus à Gaza, en Palestine, et ceux qui revinrent ne rapportèrent que l'honneur d'avoir rompu quelques lances en terre sainte.

Jusqu'à sa guerre contre les Anglais, on voit peu agir saint Louis. Mais en 1241, l'empereur Frédéric II ayant retenu des prélats français qui se rendaient à Rome pour un concile, saint Louis réclama avec fermeté leur mise en liberté : « Puisque les prélats de notre royaume n'ont, pour aucune cause, mérité leur détention, lui écrit-il, il conviendrait que Votre Grandeur leur rendît la liberté; vous nous apaiserez ainsi; car nous regardons leur détention comme une injure, et la majesté royale perdrait de sa considération si nous pouvions nous taire dans un cas semblable.... Que votre prudence impériale.... ne se borne pas à alléguer votre puissance ou votre volonté, car le royaume de France n'est pas si affaibli qu'il se résigne à être foulé aux pieds par vous. » L'empereur relâcha ses prisonniers. Quelque temps auparavant, Louis avait refusé de recevoir, pour lui-même et pour un de ses frères, la couronne impériale de Frédéric II que le pape lui offrait. Il avait également refusé au pontife de modifier une ordonnance royale de 1234 qui restreignait la juridiction des tribunaux ecclésiastiques, mesure nécessaire, car ces cours en étaient venues à juger beaucoup plus de causes civiles que les tribunaux laïques.

Cet homme, qui parlait si fermement, agit de même quand il fut forcé de prendre les armes. Le comte de la Marche, le plus turbulent des seigneurs, avait appelé à son secours Henri d'Angleterre. Celui-ci descendit en France et bientôt les armées se trouvèrent en présence près de Taillebourg. Les Français étaient forcés pour atteindre l'ennemi de traverser la Charente sur un pont fort étroit. Le roi se mit en péril comme les autres, « car pour un homme que le roi avait quand il fut passé vers les Anglais, les Anglais en avaient mille. Toutefois avint-il, comme Dieu voulut, que quand les Anglais virent le roi passer, ils se déconfirent et mirent dedans la cité de Saintes et plusieurs de nos gens entrèrent dans la cité et furent pris. » (Joinville.) Louis déploya autant de courage dans une seconde action qui le lendemain s'engagea devant la ville de Saintes. Les Anglais furent battus et prirent la fuite, le roi Henri, un des premiers. Peut-être saint Louis serait-il venu à bout de les chasser de France : il refusa de pousser sa victoire.

Les acquisitions faites depuis un demi-siècle avaient triplé l'étendue du domaine royal; mais elles lui semblaient entachées de violence. C'était le profit de deux confiscations. Par scrupule de conscience, il laissa au roi d'Angleterre, en vertu d'un traité qui ne fut signé qu'en 1259, à son retour de la croisade, le duché de Guyenne, c'est-à-dire Bordeaux, Limoges, Périgueux, Cahors, Agen, la Saintonge au sud de la Charente, et la Gascogne, à charge d'hommage envers la couronne. Afin de prévenir les parjures, il obligea les seigneurs qui tenaient des fiefs des deux couronnes à opter entre les deux souverains. La limite était également incertaine au sud. Il la fixa par un traité avec le roi d'Aragon, et le comté de Barcelone cessa de relever de la couronne de France (1258). Cette convention était bonne, parce que nous n'avions nul intérêt à posséder des terres ou des droits au-delà des Pyrénées; mais il est à regretter que ses scrupules religieux, et disons même les idées du temps, l'aient empêché de profiter complétement de sa victoire de Taillebourg. Il pouvait alors chasser les Anglais de France et il ne faut pas oublier que c'est de la ville que saint Louis leur laissa, de Bordeaux, que partit un siècle plus tard l'armée qui vint à Poitiers prendre le roi et presque la France. Il est juste d'ajouter que Azincourt et Crécy ne se trouvent point de ce côté-là.

En 1245, le pape Innocent IV, chassé d'Italie par l'empereur Frédéric II, vint se réfugier dans la ville libre de Lyon et y tint dans la grande église de Saint-Jean, le treizième concile œcuménique, auquel assistèrent 140 évêques. Il y déposa solennellement l'empereur et exhorta les princes à marcher au secours des chrétiens de Palestine qui écrasés, l'année précédente, par les Kharizmiens à la journée de Gaza, avaient perdu Jérusalem. Saint Louis fut seul à l'entendre; le pape lui-même s'occupa bientôt plus de sa lutte contre Frédéric II que de la croisade. La rivalité du sacerdoce et de l'Empire venait de se réveiller plus vive que jamais. Frédéric II, empereur d'Allemagne et roi de Naples, dominait par ses agents dans la Lombardie. Rome resserrée entre cette double étreinte, étouffait et se voyait déjà menacée de l'unité italienne. Aussi Innocent IV fit les efforts les plus énergiques pour écarter ce péril. Il délia les croisés de leurs serments pour les enrôler sous sa bannière. En vain le pieux Louis IX lui remontra le tort que cette conduite causait aux saintes expéditions. Le pape avait résolu d'enlever à tout prix la couronne de Naples à Frédéric II, le roi de France dut se résigner à ne compter que sur lui-même.



Bataille de Taillebourg. (Page 279, col. 2.)



Armée du soudan d'Égypte.

§ 3. PREMIÈRE CROISADE DE SAINT LOUIS; JOINVILLE.

Saint Louis n'avait pas attendu l'appel des Pères du concile pour prendre la croix. Durant une maladie qui le mit aux portes du tombeau en 1244, il fit vœu d'aller en terre sainte. Sa mère et ses conseillers combattirent en vain cette résolution imprudente. Louis laissa de nouveau le pouvoir à la reine Blanche et s'embarqua à Aigues-Mortes, petite ville qui communiquait alors, comme aujourd'hui, par un étang, avec la Méditerranée, et que le roi acheta aux moines de l'abbaye de Psalmoli, afin d'avoir un port à lui sur cette mer; car Marseille appartenait à son frère, le comte de Provence. Beaucoup de croisés s'embarquèrent pourtant dans cette dernière ville, entre autres le sénéchal de Champagne, l'ami du roi, le sire de Joinville, qui est avec Villehardouin le premier en date, comme en mérite, de nos anciens prosateurs. Ce n'était pas sans quelques regrets qu'il avait consenti à suivre son maître. En descendant à Marseille, il repassa devant son château. « Mais, dit-il, je n'osai oncques tourner la face devers Joinville, de peur d'avoir trop grand regret et que le cœur ne me faillît de ce que je laissois mes deux enfants et mon beau chastel de Joinville que j'avois fort au cœur. » Sur les bords du Rhône, il vit un château « que le roi avoit fait abattre, pour ce que le sire avoit grand bruit de mauvais renom, de destrousser et piller tous les marchands et pellerins qui là passoient. »

Joinville raconte encore avec la plus charmante naïveté son embarquement et la grand'peur que la mer lui fit : « Nous entrasmes au mois d'août celui an, en la nef, à la roche de Marseille, et fut ouverte la porte de la nef pour faire entrer nos chevaulx, ceulx que nous devions mener oultre mer. Et quand tous furent

entrez, la porte fut reclouse et estouppée, ainsi comme l'on vouldroit faire un tonnel de vin : pour ce quant la nef est en grand mer toute la porte est en eaüe. Et tantost le maistre de la nau s'écria à ses gens qui estoient au bec (la proue) de la nef : « C'est votre besogne « preste. Sommes-nous à point? » Et ils dirent que oy vraiment. Et quand les prebstres et clercs furent entrez, il les fist tous monter au chasteau de la nef, et leur fist chanter au nom de Dieu, que nous voulsist bien conduire. Et tous à haulte voix commencèrent à chanter ce bel hymne : *Veni, Creator spiritus*, tout de bout en bout, et en chantant, les mariniers firent voile de par Dieu. Et incontinent le vent s'entonne en la voile, et tantost nous fist perdre la terre de vue, si que nous ne vimes plus que le ciel et la mer; et chascun jour nous esloignasmes du lieu dont nous étions partiz. Et par ce, veux-je bien dire, que icelui est bien fol, qui sut avoir quelque chose de l'autrui, et quelque péché mortel en son âme, et se boute en un tel danger. Car si on s'endort au soir, l'on ne sait si on se trouvera le matin au sous de la mer. »

Quand cinq siècles plus tard, les soldats de la France suivaient sur les mêmes flots un grand capitaine, chaque soir se réunissaient autour de lui, à bord de *l'Orient*, les généraux, les savants qu'il avait amenés, et des discussions ingénieuses ou érudites sur la science ou les lettres, charmaient les ennuis de la longue traversée. A bord du vaisseau de saint Louis il n'y avait pas tant de science; on causait pourtant aussi, on discutait, et la différence des temps ne se marque nulle part plus clairement que dans les préoccupations si contraires de ces hommes de deux âges, de ces pèlerins de la foi et de la science. « Sénéchal, dit un jour le roi, « quelle chose est-ce que Dieu? — Sire, c'est si souve-« raine et si bonne chose, que meilleure ne peut être. « — Vraiment, c'est moult bien répondu, car cette ré-« ponse est écrite en ce livret que je tiens en ma main. « Autre demande vous ferois-je; savoir : lequel vous « aimeriez mieux être lépreux et ladre, ou avoir com-« mis un péché mortel. » Et moi, dit Joinville, qui oncques ne lui voulut mentir, je lui répondis que j'aimerois mieux avoir fait trente péchés mortels que d'être lépreux. Quand les frères furent départis de là, il me rappela tout seul et me fit seoir à ses pieds et me dit : « Comment avez-vous osé dire ce que vous m'avez dit? » Et je lui réponds que encore je le dirois. Et il va me dire : « Ha fou musart, musart, vous y êtes décu; car « vous savez qu'il n'est lèpre si laide que d'être en « péché mortel. Et vous prie que, pour l'amour de « Dieu, premier, et pour l'amour de moi, reteniez ce « dit en votre cœur. »

Saint Louis avait fait réunir pendant deux années de grandes provisions dans l'île de Chypre. L'armée y passa l'hiver, et l'été venu partit de là sur dix-huit cents vaisseaux, grands et petits, pour l'Égypte. « Le jeudi après la Pentecôte, le roi arriva devant Damiette et nous trouvâmes là toute l'armée du soudan sur le rivage de la mer, c'étoient de fort belles gens à regarder; car le soudan portoit des armes d'or sur lesquelles le soleil frappoit et qu'il faisoit resplendir. Le bruit que les Sarrasins faisoient avec leurs timbales et leurs cors étoit épouvantable à entendre. Il fut convenu que le roi descendroit à terre le vendredi devant la Trinité et iroit combattre les Sarrasins s'ils restoient dans leur position. » Joinville débarqua un des premiers. Les Turcs se précipitèrent sur lui. « Quand nous les vimes venir, dit-il, nous lichâmes les pointes de nos écus dans le sable, ainsi que le fût de nos lances, les pointes tournées vers eux. En nous voyant ainsi préparés à aller parmi les ventres, ils tournèrent ce devant dorrière et s'enfuirent.... »

On portait l'enseigne de saint Louis sur un vaisseau devant le roi. Quand elle eut été plantée sur le rivage, Louis ne voulut plus attendre : « Contre le gré du légat qui l'accompagnait, il se jeta en la mer et fut en eau jusqu'aux épaules. Il alla l'écu au cou, le heaume en tête et le glaive en main jusqu'à ses gens qui étoient sur le rivage, et il eût couru sus aux Sarrasins si ses prud'hommes, qui étaient avec lui, l'eussent laissé faire. » Les mameluks, après une molle résistance, furent saisis d'une panique si grande qu'à la faveur de la nuit ils évacuèrent Damiette. La clef de l'Égypte tomba ainsi au pouvoir des Français sans combat. Mais on perdit un temps précieux avant de marcher sur le Caire, cinq mois et demi, puis encore un grand mois à parcourir les dix lieues qui séparaient les croisés de la ville de Mansourah. Ces retards insensés avaient rendu le courage aux mameluks.

L'armée chrétienne arriva devant le canal d'Aschmoun-Tnah le 19 décembre. Les musulmans campaient sur la rive opposée. Saint Louis ordonna de dessécher le canal, et pour défendre les travailleurs, de construire des tours de bois. Les Sarrasins cherchèrent à incendier ces tours et se servirent du feu grégeois, depuis longtemps connu en Orient. « La manière du feu grégeois étoit telle, dit Joinville, qu'il venoit devant nous bien aussi gros qu'un tonneau de verjus et la queue de feu qui en partoit étoit bien aussi grande qu'un grand glaive; il faisoit en venant un tel bruit qu'il sembloit que ce fût la foudre du ciel; il sembloit un dragon qui volât par l'air; il jetoit tant grande clarté qu'on voyoit dans le camp comme s'il eût fait jour.. . Toutes les fois que notre saint roi oyoit qu'ils nous jetoient le feu grégeois, il se jetoit près de son lit et tendoit ses mains vers Notre Seigneur et disoit en pleurant : Beau sire Dieu, gardez moi et ma gent. Et je crois vraiement que ses prières nous servirent bien au besoin. »

Les croisés, peu experts dans ces travaux, n'avançaient point et ne parvenaient pas à construire une chaussée pour fermer l'entrée du canal et forcer l'eau du Nil à rester dans son lit. Un Bédouin vint proposer de montrer un gué. On lui promit l'argent qu'il demandait, et dès le lendemain l'armée se mit en mouvement. Le duc de Bourgogne resta au camp avec une réserve; le roi traversa le gué avec ses trois frères et tout le reste des troupes. Les chevaliers du Temple formaient l'avant-garde; le comte d'Artois venait ensuite. « Or, il advint que sitôt que le comte d'Artois eut passé le fleuve, lui et ses gens se portèrent sur les Turcs qui s'enfuyoient Les Templiers lui crièrent qu'il leur faisoit grande vilainie d'aller devant, quand il devoit aller après eux. Il ne leur répondit point à cause de monseigneur Foucault du Merle qui le tenoit par le frein de son cheval; et ce Foucault du Merle n'entendoit rien de ce que les Templiers disoient au comte, parce qu'il étoit sourd et crioit : « Or à eux! or « à eux! » Quand les Templiers virent cela, ils s'imaginèrent qu'ils seroient honnis s'ils laissoient le comte d'Artois aller devant eux, ainsi ils donnèrent des épe-

rons qui plus plus, qui mieux mieux, et chassèrent les Turcs qui s'enfuyoient devant eux, tout à travers la ville de la Massoure jusqu'aux champs du côté de Babylone. » Fakreddin, le chef de l'armée musulmane était alors au bain et, selon la coutume des Orientaux, se faisait peindre la barbe. Il monte à cheval presque nu, rallie ses troupes et résiste quelque temps. Mais bientôt, resté seul sur le champ de bataille, il est enveloppé, tombe et meurt percé de mille coups. Cependant les vainqueurs s'étaient avancés si loin du corps de bataille, qu'ils se trouvèrent eux-mêmes cernés par les Sarrasins de la ville. Quand ils songèrent à retourner en arrière, les Turcs les accablèrent dans les rues étroites de Mansourah. Le comte d'Artois périt un des premiers, et autour de lui tombèrent deux cent quatre-vingts Templiers.

Pendant cette première action, saint Louis passait le gué. Il vint, « avec toute sa bataille, à grands cris, à grand bruit de trompes et de timbales et s'arrêta sur un chemin élevé. Oncques ne vit si bel homme armé; car il paroissoit au-dessus de tous ses gens depuis les épaules jusqu'à la tête, un heaume doré sur son chef, une épée d'Allemagne à la main. Quand il fut là arrivé, ses bons chevaliers qu'il avoit en sa bataille se lancèrent au milieu des Turcs. Et sachez que ce fut un beau fait d'armes; car nul n'y tiroit d'arc ni d'arbalète, mais c'étoit le choc de masses et d'épées des Turcs et de nos gens qui étoient mêlés. »

A ce moment le connétable vint dire au roi que son frère était vivement pressé dans Mansourah. « Connétable, dit le roi, allez devant et je vous suivrai. » Le connétable partit avec Joinville, mais les Turcs se jetèrent sur eux, et par une soudaine attaque contre les troupes de saint Louis, empêchèrent tout secours d'arriver à Mansourah. Le roi courut même de grands dangers. « Six Turcs étoient venus au frein du roi et l'emmenoient pris; et lui tout seul s'en délivra à grands coups qu'il leur donna de l'épée. Et quand ses gens virent que le roi se mettoit en défense, ils prirent cœur, laissèrent le passage du fleuve et se précipitèrent vers le roi pour l'aider. » Joinville se distingua (c'est lui qui nous le raconte) en défendant un petit pont et un ruisseau qui couvrait l'armée. La nuit mit fin au combat. Quand le prieur de l'Hôpital vint demander à saint Louis « s'il savoit aucunes nouvelles de son frère, » le roi lui répondit que « Oui, bien! c'est à savoir qu'il savoit bien qu'il étoit en paradis. » Le prieur essaya de le reconforter en faisant l'éloge de la valeur qu'avait montrée le prince, de la gloire qu'il avait acquise en ce jour; « et le bon roi répondit que Dieu fût adoré de tout ce qu'il avoit fait. Et lors lui commencent à cheoir grosses larmes des yeux à force, dont maints grands personnages qui virent ce, furent moult oppressés d'angoisse et de compassion. » (Février 1250.)

Le lendemain il fallut encore livrer bataille; bientôt l'armée, épuisée de fatigue, fut enveloppée par les ennemis. Les grands malheurs commencèrent. Il y avait tant de corps morts que tout le fleuve en était couvert d'une rive à l'autre, sur la longueur d'un jet de petite pierre. Le roi avait loué cent ribauds ou aventuriers pour débarrasser le fleuve : ils y furent bien huit jours occupés. Ils jetaient les corps des Sarrasins qui étaient circoncis de l'autre côté du pont dans l'eau, et les laissaient emporter au courant. Ils faisaient mettre les corps des chrétiens dans de grandes fosses. « Pendant tout le carême, nous ne mangeâmes, dans le camp, d'autres poissons que des barbottes. Ces barbottes mangeoient les gens morts parce que ce sont des poissons gloutons : et pour cela, et pour le mauvais air du pays, où il ne tombe une seule goutte d'eau, il nous vint une maladie telle que la chair de nos jambes se desséchoit et la peau devenoit tachetée de noir et de terre, à la ressemblance d'une vieille heuse (botte). Et en outre nous venoit chair pourrie aux gencives.

Nul n'échappait au fléau. Joinville en fut bien malade, « et pareillement l'étoit son pauvre prêtre (chapelain). Un jour advint ainsi qu'il chantoit messe devant le sénéchal couché dans son lit; quand le prêtre fut à l'endroit de son sacrement, Joinville l'aperçut si très-malade, que visiblement il le voyoit pâmer. » Le sénéchal se leva et courut le soutenir; « et ainsi acheva-t-il de célébrer sa messe, mais oncques puis ne chanta et mourut. »

Il fallut commencer une retraite désastreuse (avril). « Or vous dirai comment le roi fut pris ainsi comme lui-même me le conta. Il me dit qu'il avait laissé sa bataille et s'était mis lui et monseigneur Geoffroy de Sargines en la bataille de monseigneur Gauthier de Chastillon, qui faisoit l'arrière garde. Et me conta le roi qu'il étoit monté sur un petit roncin couvert d'une housse de soie et que derrière lui ne demeura de tous chevaliers et de tous sergents que monseigneur Geoffroy de Sargines, lequel le défendoit des Sarrasins, comme le bon serviteur défend des mouches la coupe de son seigneur. Toutes les fois que les Sarrasins l'approchoient, il prenoit son épée qu'il avoit mise entre lui et l'arçon de sa selle, leur couroit sus, les écartoit de la personne du roi, et ainsi mena le roi presqu'à Casel. Là, on le descendit dans une maison, on le coucha au giron d'une bourgeoise de Paris, comme tout mort, et l'on croyoit qu'il ne devoit pas voir le soir. Là vint monseigneur Philippe de Montfort qui dit au roi qu'il avoit vu l'émir avec qui il avoit traité de la trêve; que si le roi le vouloit, il retourneroit à lui pour la refaire en la manière que les Sarrasins voudroient. Le roi le pria d'y aller et lui dit qu'il le vouloit bien. Philippe de Montfort alla au Sarrasin; le Sarrasin avoit ôté son turban de sa tête; Montfort ôta l'anneau de son doigt pour l'assurer qu'il tiendroit la trêve. Pendant ce temps advint un grand malheur à nos gens. Un traître sergent, commença à crier : « Seigneurs chevaliers, rendez-vous, le roi vous le mande, « ne faites pas occire le roi. » Tous crurent que le roi l'avoit mandé, et ils rendirent leurs épées aux Sarrasins. L'émir, voyant que les Sarrasins amenoient nos gens prisonniers, dit à monseigneur Philippe qu'il ne convenoit pas qu'il donnât trêve à notre armée, car il voyoit bien que nos gens étaient pris. » Le nombre des prisonniers était si grand que les Sarrasins en furent embarrassés. Pour se délivrer d'inquiétude, ils les massacrèrent. Ils faisaient entrer les chevaliers dans un clos, leur demandaient s'ils voulaient renier le Christ et tuaient ceux qui persévéraient dans leur foi.

Cependant Louis et les prisonniers de marque avaient été réservés. Mais « le bon saint homme de roi » eut de rudes épreuves à subir pendant sa captivité, qu'il honora par son courage et sa vertu. Le sultan ne voulait pas le délivrer, à moins qu'il ne rendît Jérusalem; il objecta que cette ville appartenait à l'empereur d'Alle-

magne et offrit Damiette avec quatre cent mille besans d'or. Le sultan avait consenti, lorsque les mamelucks, milice turbulente à laquelle il devait sa victoire, se révoltèrent et l'égorgèrent. Le danger devint grand pour les Français; les meurtriers du sultan pénétrèrent en effet jusqu'auprès du roi. « Celui même qui avait arraché le cœur au soudan vint au roi, sa main tout ensanglantée, et lui dit : « Que me donneras-tu, à moi, qui ai occis « ton ennemi, qui t'eût fait mourir s'il eut vécu? » Et le roi ne lui répondit rien. « Il en vint bien trente, les épées toutes nues et les haches danoises, aux mains dans notre galère, continue Joinville. Je demandai à monseigneur Baudouin d'Ibelin, qui savoit bien le sarrasinois, ce que ces gens disoient; il me répondit qu'ils



Les arbres des chemins montrèrent par les fruits étranges qu'ils portaient la route suivie par ces malheureux.
(Page 286, col. 1.)

disoient qu'ils nous venoient les têtes trancher. Il y avoit tout plein de gens qui se confessoient à un frère de la Trinité, mais quant à moi, je ne me souvins oncques de péché que j'eusse fait. Mais je pensois que plus je me défendrois ou plus je me gauchirois, pis me vandroit. Alors je me signai et m'agenouillai aux pieds de l'un d'eux qui tenoit une hache danoise à charpentier, et dis : « Ainsi mourut sainte Agnès. » Messire Gui d'Ibelin, connétable de Chypre, s'agenouilla à côté de moi pour se confesser, et je lui dis : « Je vous « absous de tel pouvoir comme Dieu m'a donné. » Mais quand je me levai de là, il ne me souvint oncques de chose qu'il m'eût dite ou racontée. »

Les mamelucks cependant réfléchirent qu'en tuant

leurs prisonniers ils se priveraient des rançons promises, et les relachèrent au prix convenu. Libre, le roi passa en Palestine, où il resta trois années, employant son ascendant et son zèle à maintenir la concorde entre les chrétiens, et ses ressources à réparer les fortifications des places qu'ils occupaient encore.

La nouvelle de ces désastres ne fit qu'accroitre en France la popularité du roi; on ne voulut pas voir ses fautes comme général, on ne pensa qu'aux vertus qu'il avait montrées. Les prélats et les seigneurs l'abandonnent et le trahissent, disait-on, c'est aux petits à le délivrer; et une foule innombrable de serfs, de paysans, s'assemblèrent pour passer la mer et aller le secourir. Ce fut la croisade des *pastoureaux*. « Un inconnu, racontent les chroniqueurs, un vieil homme à grande barbe, au visage maigre et pâle, qui parlait avec une égale facilité le latin, le français et l'allemand, se mit à errer çà et là par les campagnes. « Le ciel, disait-il, « accorde à l'humble simplicité des pastoureaux ce qu'il « a refusé à l'orgueil des chevaliers, à savoir de délivrer « la terre sainte et de venger le bon roi Louis des infi- « dèles. » Le maitre et ses pastoureaux parcoururent d'abord la Flandre et la Picardie, attirant à eux les plus simples du peuple, comme l'aimant attire le fer; ils étaient déjà plus de trente mille lorsqu'ils vinrent en la cité d'Amiens, où les bourgeois les reçurent à grand' fête et s'agenouillèrent devant le maitre aux pastoureaux comme devant un très-saint homme. Ils se diri-



La galère du roi touche sur un rocher. (Page 285, col. 1.)

gèrent de là sur la France (l'Ile-de-France) se grossissant toujours de pâtres, d'enfants, de laboureurs. Quand ils traversaient les villes et les cités ils défilaient comme une armée sous des chefs et des capitaines, élevant en l'air des massues, des haches et d'autres ustensiles de guerre, et se rendant si terribles à tous qu'il n'était ni prévôt ni bailli pour les contredire. » Il fallut sévir contre eux : car ils ne tardèrent pas à piller et à tuer. On les chassa comme bêtes fauves, et les arbres des chemins montrèrent par les fruits étranges qu'ils portaient la route que ces malheureux avaient suivie.

La nouvelle de la mort de la régente (décembre 1252) rappela enfin Louis en France. Comme il passait près de Chypre, sa galère toucha contre un rocher « qui emporte bien trois toises de la quille. » On conseillait à Louis de passer sur un autre navire : « Si je descends de la nef, dit-il, cinq ou six cents personnes qui sont céans, et qui aiment autant leurs corps comme je fais le mien, n'oseront rester après moi, descendront dans l'île de Chypre et jamais n'auront plus espoir ni moyen de retourner en leurs pays. J'aime mieux mettre moi, la reine et mes enfants en danger et en la main de Dieu que de faire un tel dommage à si grand peuple. » (Joinville.) Belles paroles! Belle action!

§ 4. ADMINISTRATION DE SAINT LOUIS.

La royauté capétienne avait fait de tels progrès, que nul seigneur n'eût alors osé dire à ses vassaux : « Venez-vous-en guerroyer sous ma bannière contre le seigneur roi, » bien que ce droit anarchique fût encore reconnu par saint Louis même dans ses *Établissements*, ou corps de lois écrites pour ses domaines. Les comtes de Flandre et de Bretagne et le duc de Guyenne étaient les seuls à peu près qui ne fussent pas descendus à la condition de vassaux dociles; mais la féodalité conservait encore d'immenses prérogatives. Saint Louis les attaqua au nom de la justice et de la religion.

Les *guerres privées* furent à peu près interdites par l'établissement de la *quarantaine le roy*, qu'on attribue aussi à Philippe Auguste, et par l'*assurement* qu'une des parties pouvait réclamer de l'adversaire ou du suzerain; ce qui obligeait de remettre la décision non plus aux armes mais à un tribunal. Comme chrétien, saint Louis ne voulait pas de ces guerres qui envoyaient à Dieu tant d'âmes mal préparées à comparaître devant lui. Comme prince, il voulait arrêter la dévastation des campagnes, « les incendies et les empêchements donnés aux charrues. » Il défendit même dans ses domaines, en matière civile, le *duel judiciaire*, qui livrait le droit au hasard de la force et de l'adresse. Cette coutume, importée en Gaule par les Germains, était un combat entre l'accusateur et l'accusé. Dieu étant supposé le juge de ces combats, la défaite prouvait le crime, la victoire l'innocence. Le vaincu était traîné du *champ clos* au bûcher ou à la potence. On comprend que tant que prévalut l'usage du duel judiciaire, l'ancien droit royal de recevoir l'appel n'existait pas. Il ne pouvait y avoir recours contre le *jugement de Dieu*. Saint Louis n'aimait pas qu'on tentât ainsi la Providence; il avait donc plus d'une bonne raison pour mettre la justice du roi à la place des violences individuelles; les preuves par témoins, les procédures par écrit remplacèrent les *batailles en justice*, car « bataille n'est pas voie de droit. »

Les seigneurs rendaient la justice sur leurs terres. Si le vilain ne pouvait *fausser* jugement, le vassal avait le droit d'en appeler au suzerain de la sentence de son seigneur : pour *défaute de droit*, quand le seigneur refusait de rendre justice, pour *faux jugement*, quand le condamné croyait avoir été lésé par une sentence injuste. Or, le roi favorisa l'usage d'en appeler directement à sa cour, ce qui subordonnait les justices seigneuriales à la sienne. Le duc de Bretagne conserva seul le dernier ressort. Quand une cause portée devant une justice seigneuriale intéressait le roi, à quelque titre que ce fût, le bailli élevait le *conflit*, comme nous dirions aujourd'hui, et revendiquait le jugement, le roi ne pouvant être justiciable d'un seigneur. Ces causes étaient les *cas royaux*. Il était facile de les multiplier : on n'y manqua point : autant d'enlevé à la justice des seigneurs, autant d'ajouté à la justice du roi.

La justice royale était primitivement rendue par les principaux vassaux et les grands officiers de la couronne, qui formaient la *cour du roi*. Mais cette cour ayant à juger maintenant sur procédures écrites, fut peu à peu désertée des barons ignorants et laissée par eux aux conseillers clercs, aux légistes que la bourgeoisie fournissait. Ainsi les roturiers entraient dans la *cour du roi*; ils y formeront bientôt presque seuls le *parlement*, qui sera jusqu'à la Révolution la tête du tiers état, et comme la forteresse d'où partiront tous les coups contre la féodalité.

L'envoi dans les provinces de commissaires ou *enquesteurs royaux*, usage renouvelé de Charlemagne, de sages ordonnances sur l'administration, la réforme des monnaies et la police des corps et métiers, prouvent combien sa sollicitude pour le bien général fut vive et soutenue. Ni le rang ni la naissance n'était pour lui une excuse. Charles d'Anjou, son frère, s'étant emparé, en le payant, d'un bien dont le possesseur ne voulait pas se dessaisir, Louis l'obligea de le restituer. Un des plus puissants seigneurs du royaume, le sire de Coucy, avait fait pendre trois jeunes gens pour délit de chasse. Tout le baronnage sollicitait pour lui. Il le condamna à une énorme amende. Un seigneur s'écria ironiquement : « Si j'avois été roi, j'aurois fait pendre tous les barons, car le premier pas fait, le second ne coûte rien. » Le roi, l'ayant entendu, le rappela : « Comment, Jean, vous dites que je devrois faire pendre mes barons? Certainement je ne le ferai, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Cette réputation d'équité du bon roi était si bien assise, que les barons anglais, soulevés contre leur prince, prirent Louis pour arbitre de leurs différends, exemple suivis par les comtes de Bar et de Luxembourg. Mais pour les hérétiques, il ne se croyait plus tenu de suivre les inspirations de son cœur. « Aucun, disait-il, s'il n'est grand clerc et parfait théologien, ne doit disputer avec les juifs, mais doit l'homme laïque, quand il oit médire de la foi chrétienne, défendre la chose non pas seulement de paroles, mais à bonne espée tranchant et en frapper les mécréants à travers du corps tant qu'elle y pourra entrer » Il punissait les blasphémateurs en leur faisant percer la langue d'un fer rouge.

La piété de Louis IX, qui l'a fait mettre au rang des saints, ne l'empêcha pas de publier la *pragmatique sanction*, première base des libertés de l'Église gallicane vis-à-vis du saint-siége. La liberté des élec-

tions canoniques y était confirmée et les impositions que la cour de Rome pouvait mettre sur les églises de France y étaient restreintes aux *nécessités urgentes;* elles ne purent être faites que de l'aveu du roi et du clergé.

Saint Louis aimait à rappeler que durant sa minorité, poursuivi jusque sous les murs de Paris par des vassaux rebelles, il avait été sauvé par les milices de la cité, sorties à son secours. Aussi ses relations avec les villes furent-elles réglées par un grand esprit de justice. Il confirma beaucoup de chartes et en corrigea quelques-unes. Mais l'indépendance communale ne lui semblait pas meilleure que l'indépendance féodale, et il favorisa la transformation des communes



en villes royales, celles-ci dépendantes et surveillées par le pouvoir suprême, tout en ayant à l'intérieur leurs chefs choisis par elles-mêmes dans de libres élections. Une ordonnance de 1256 prescrivit aux communes de désigner quatre candidats parmi lesquels le roi choisissait le maire, qui chaque année devait venir à Paris rendre compte de sa gestion financière. Enfin il fut posé en principe qu'il appartenait au roi seul de faire des communes, et que toutes lui devaient fidélité « contre toute personne pouvant vivre et mourir. » Ainsi les communes allaient disparaître, et avec elles les fiers sentiments, les fortes idées de droit et de liberté que nourrissaient les hommes qui les avaient fondées ou défendues; mais le tiers état commence.

C'est autour de la royauté que ce tiers état se forma

Par les *appels*, par les *cas royaux*, le roi avait étendu sa juridiction jusqu'au cœur des plus grandes masses féodales. Son influence y pénétra d'une autre manière. En s'avouant *bourgeois du roi*, un habitant d'une terre seigneuriale put se soustraire à la juridiction de son seigneur.

L'abolition des guerres privées et l'ordonnance de saint Louis qui rendit les seigneurs responsables de la police des routes sur leurs seigneuries ramenèrent un peu de sécurité dans les campagnes. Une autre ordonnance singulièrement favorable au commerce fut celle qui donna cours à la monnaie royale dans la France entière. A Paris, saint Louis institua le guet royal et fit rédiger par le prévôt, Étienne Boileau, les anciens règlements des cent métiers qui existaient dans cette ville, afin de mettre la paix et l'ordre dans l'industrie comme il les mettait dans le pays. Plus tard, ces métiers se groupèrent en grandes corporations; au quinzième siècle, tous les marchands de Paris formaient six corps d'arts et métiers.



Le sire de Joinville

§ 5. DERNIÈRE CROISADE DE SAINT LOUIS.

Des Français avaient encore fait sous ce prince une grande expédition sans le concours de la royauté. Charles d'Anjou, comte de Provence et frère de saint Louis, appelé par le pape contre le roi Manfred, fils de l'empereur Frédéric II, avait conquis en 1266 le royaume de Naples. Mais les Latins avaient, cinq ans plus tôt, perdu Constantinople, où les Grecs étaient rentrés.

Il y avait alors sur les côtes d'Afrique des États puissants qui envoyaient des pirates infester les côtes de la Sicile et de Naples. Charles luttait en vain contre ces ennemis insaisissables. Sur ces entrefaites, son frère prit de nouveau la croix. Le fidèle Joinville refusa cette fois de le suivre. Ses paroles, à ce sujet, peuvent être données comme l'expression de la pensée du temps. « Advint ainsi comme Dieu voulut, que je m'endormis à matines, et me fut avis en dormant que je voyois le roi à genoillons devant un autel, et m'estoit avis que

plusieurs prélats le vêtoient d'une chasuble vermeille de serge de Reims. » Le chapelain de Joinville lui expliqua ce rêve : il signifiait que le roi se croiserait, la serge de Reims voulait dire que la croisade serait de



Départ d'Édouard Ier et d'Éléonore pour la croisade. (Page 290, col. 1.)

petit exploit. « Tous ceux-là, ajoute-t-il, firent péché mortel qui lui conseillèrent le départ. »

Cette seconde croisade fut aussi maladroitement conduite que la première. Charles d'Anjou persuada au roi de cingler vers Tunis, et n'arriva lui-même que le dernier. Le débarquement eut lieu sans obstacle, les

Maures ne paraissaient que pour provoquer, se faire poursuivre et fatiguer les chrétiens. Après avoir langui quelques jours sur la plage brûlante, les chrétiens s'avancèrent vers un château bâti sur les ruines de Carthage. On attendit là Charles d'Anjou pour ne commencer qu'avec lui les opérations sérieuses. La plus grande partie de l'armée resta sans abri exposée aux ardeurs mortelles d'un soleil d'Afrique et à l'humidité pénétrante des nuits. Tout autour rôdaient les Sarrasins, qui enlevaient les chevaliers isolés. Point d'arbres, point de nourriture végétale; pour eau des mares infectes, des citernes pleines d'insectes rebutants. La peste éclata. Bientôt on n'eut plus même la force d'ensevelir les morts. Le plus aimé des enfants de Louis fut emporté par la maladie. Le roi lui-même fut atteint. Dans sa dernière nuit, il voulut être tiré de son lit et étendu sur la cendre. Il y mourut, tenant toujours les bras en croix. « Et au jour le lundi, le benoît roi tendit ses mains jointes au ciel, et dit : Beau sire Dieux, aies merci (pitié) de ce peuple qui ici demeure, et le conduis en son pays, qu'il ne tombe en la main de ses ennemis, et qu'il ne soit pas contraint de renier ton saint nom. »

Le lendemain la flotte de Charles d'Anjou arrivait bannières au vent : « Charles commandoit aux siens de sonner trompettes et clairons afin que son frère le roi Louis et les barons fussent plus joyeux de sa venue. Quand il fut débarqué il s'émerveilla fort pourquoi les gens de l'armée étoient si tardifs à lui faire bon accueil. Il apprit alors le deuil qui le frappoit lui et la France. Il croyoit arriver à une fête et dut ordonner des funérailles. »

Un fils du roi d'Angleterre, celui qui fut plus tard le terrible Édouard Ier, avait pris la croix avec sa femme Éléonore de Castille. Il avait rejoint saint Louis devant Tunis, et après la mort de ce prince avait fait voile avec sa suite pour Saint-Jean d'Acre. En Palestine il prit la ville de Nazareth, dont toute la garnison musulmane fut égorgée, puis il entra en négociations avec l'émir de Joppé, qui lui promit de se convertir. Leur intermédiaire secret était un des disciples du Vieux de la Montagne; un jour qu'Édouard reposait seul dans sa chambre, le perfide *hassichin* ou assassin y pénétra et le frappa de trois coups de poignard. Le prince, doué d'une grande force, parvint cependant à renverser le meurtrier, lui arracha son arme et la lui plongea dans le sein. On redoutait que le poignard ne fût empoisonné. La femme d'Édouard eut le courage de sucer les plaies de son époux pour en extraire le poison.

Demandons encore à Joinville quelques traits qui achèveront de peindre cette charmante figure de roi. « De la bouche, dit-il, il fut si sobre, que oncques jour de ma vie je ne l'entendis deviser d'aucuns mets comme maints riches hommes font : il mangeoit patiemment ce que ses cuisiniers appareilloient devant lui. En ses paroles il fut retenu, car oncques jour de ma vie, je ne l'entendis mal parler de personne ni oncques ne lui entendis nommer le diable, lequel nom est bien répandu par le royaume, ce qui, je crois, ne plait pas à Dieu. Le roi trempoit son vin par mesure selon ce qu'il voyoit que le vin le pouvoit souffrir. Il me demanda en Chypre pourquoi je ne mettois pas de l'eau dans mon vin : or je lui dis que les médecins me l'ordonnoient, qui me disoient que j'avois une grosse tête et un froid estomac et que je ne pouvois m'enivrer. Le roi me dit que les médecins me décevoient. Car si je ne trempois mon vin dans ma jeunesse et si je le voulois tremper dans ma vieillesse, les gouttes et les maladies d'estomac me prendroient et je n'aurois jamais santé. Si je buvois le vin tout pur en ma vieillesse, je m'enivrerois tous les soirs : or c'étoit trop laide chose à vaillant homme de s'enivrer. »

Saint Louis subit toute sa vie l'influence de sa mère, au delà même des bornes légitimes. Blanche avait pour son fils une tendresse jalouse, jusqu'à s'irriter de l'affection qu'il moutrait à sa femme Marguerite; il était réduit à se cacher pour la voir. « Il advint une fois qu'eux étant à Pontoise, le roi étoit logé au-dessus du logis de la reine sa femme, et avait instruit ses huissiers de salle en telle façon que, quand il étoit avec la dite reine et que madame Blanche vouloit venir en la chambre du roi ou celle de la reine, les huissiers battoient les chiens, afin de les faire crier; et quand le roi entendoit cela il se cachoit de sa mère.

« Un jour, la reine Blanche trouva en la chambre de madame Marguerite le roi son mari, qui l'étoit venu voir pource qu'elle étoit en grand péril de mort à cause qu'elle étoit blessée d'un enfant qu'elle avoit eu : le roi Louis étoit caché derrière la reine, de peur que sa mère ne le vît. Mais elle l'aperçut bien et le vint prendre par la main, lui disant : « Venez-vous en, car « vous ne faites rien ici. » Et elle le sortit au dehors de la chambre. Quand la reine vit que madame Blanche la séparoit de son mari, elle s'écria à haute voix : « Hélas! « ne me laisserez-vous voir mon seigneur ni en la vie ni « en la mort. » Et, ce disant elle se pâma, et croyoit-on qu'elle fût morte. Le roi, qui ainsi le croyoit, retourna la voir subitement et la fit revenir de pâmoison. »

On sait que Blanche répétait à son fils enfant qu'elle aimerait mieux le voir mort que souillé d'un seul péché mortel. Saint Louis aussi fut toute sa vie d'une piété ardente. Quelque occupé qu'il fût, il ne manquait point tous les jours d'entendre la messe et l'office canonical en plain-chant. Jamais il ne chantait les chansons du monde, mais faisait apprendre des hymnes à ses pages. Ce fut surtout après son retour d'Orient que sa dévotion tourna à l'austérité. Il n'eut plus d'autre lit qu'une couchette de bois avec un simple matelas de coton. Avant le jour il entendait les matines, s'habillait, se chaussait lui-même. Quelquefois il le faisait si vite que ceux qui couchaient dans sa chambre n'avaient pas le loisir de se vêtir et couraient après lui tout déchaussés à l'église.

« Il me demanda, dit encore son fidèle compagnon, si je lavois les pieds aux povres le jour du grand jeudi (le jeudi saint). « Sire, dis-je, non, vraiment les pieds de « ces vilains ne laverai-je jamais. — Vraiment, fit-« il, ce fut mal dit, car vous ne devez avoir en dédain « ce que Dieu fit pour notre enseignement. Si vous « prie-je pour l'amour de Dieu et pour l'amour de moi « que vous vous accoutumiez à les laver. »

Saint Louis cependant n'était nullement morose. « Quand les ménétriers aux riches hommes venoient et lui apportoient leurs vielles après manger, il attendoit à ouïr ses *grâces* tant que le ménétrier eut fait sa tirade. Alors il se levoit et les prêtres étoient devant lui qui disoient ses *grâces*. Quand nous étions privément il s'asseyoit au pied de son lit, et quand les frères prêcheurs et les cordeliers lui apportoient un livre il leur disoit : « Vous ne me lirez point, car il n'est si bon « livre après manger comme *quolibets*, » c'est-à-dire

que chacun dit ce qu'il veut. » Quand de riches hommes mangeaient avec lui, il leur était de bonne compagnie.

D'ailleurs saint Louis s'est peint lui-même. Il faut lire ses admirables instructions à son fils, code de vie privée et de vie publique, code du chrétien et du roi.

« Beau fils, la première chose que je t'enseigne, c'est que tu mettes ton cœur à aimer Dieu, car sans cela nul ne peut être sauvé.... Si Dieu t'envoie adversité, si le reçois en patience et en rend grâces à Notre Seigneur, et pense que tu l'as mérité et qu'il tournera tout à profit. S'il te donne prospérité, remercie-le humblement.... Confesse-toi souvent et esli confesseur preudomme qui te sache enseigner ce que tu dois faire et de quoi tu te dois garder; et te dois avoir et porter en telle manière que ton confesseur et tes amis t'osent reprendre de tes méfais.... Le cœur aies doux et compatissant aux povres, aux chétifs et aux malaisés, et les conforte et aide selon ce que tu pourras. Maintiens les bonnes coutumes de ton royaume et les mauvaises abaisse. Ne convoite pas sur ton peuple, ne le charge



Saint Louis mourant adresse ses dernières recommandations à son fils.

pas d'impôts ni de taille ... A justice tenir sois loyal et roide, sans tourner à droite ni à gauche.... Si tu tiens rien de l'autrui ou par toi ou par tes devanciers, si c'est chose certaine, rends le sans demourer, et si c'est chose douteuse, fais le enquerre par sages gens promptement et diligemment. A ce dois mettre ton attention comment tes gens et tes sujets vivent en paix et en droiture dessous toi. Meismement les bonnes villes et les coutumes de ton royaume garde en l'état et en la franchise où tes devanciers les ont gardées. Et s'il y a aucune chose à amender, si l'amende et le redresse; aies les tiens en faveur et en amour, car par la force et par les richesses des grosses villes craindront les particuliers, les étrangers de mauquer envers toi, espécialment tes pairs et tes barons.... Honore et aime les personnes de sainte Église.... L'on raconte d'un roy, Philippe mon aïeul, qu'une fois un de ses conseillers lui disoit que moult de torts et de méfaits lui faisoient ceux de sainte Église en ce qu'ils lui enlevoient ses droits et rapetissoient ses justices, et étoit moult grand merveille comme il le souffroit. Et le bon roy répondit qu'il le croyoit bien; mais il regardoit les bontés et les

courtoisies que Dieu lui avoit faites : aussi von'oit-il mieux laisser aller de son droit que avoir contestations avec la gent de sainte Église. A ton père et à ta mère porte honneur et révérence et garde leur commandement. Les bénéfices de sainte Église donne à bonnes personnes et de nette vie, et si le fais par conseil de prud'hommes et de nettes gens. Garde-toi de émonvoir guerre sans grant conseil, contre homme chrétien, et s'il te convient de le faire, garde sainte Église et ceux qui rien n'y ont méfait. Si guerres et contestations meuvent entre tes sujets, apaise les au plustost que tu pourras. Sois diligent d'avoir bons prévots et bons baillis et enquiert souvent d'eux et de ceux de ton hôtel comme ils se maintiennent, et s'il n'y a en eux



Portail de la chapelle du château de Vincennes.

aucun vice de trop grant convoitise, ou de fausseté ou de tricherie. Travaille à ce que tout vilain péché soit ôté de la terre ; espécialment vilains serments et hérésie fais abattre de tout ton pouvoir. Prends garde que les dépenses de ton hôtel soient raisonnables. Et en la fin, très-doux fils, que tu fasses messes chanter pour mon âme et oraisons dire par tout ton royaume, et que tu m'octroies spéciale part et plénière en tous les biens que tu feras. Beau cher fils, je te donne toutes les bénédictions que bon père peut donner à son fils. Et la benoite Trinité et tous les saints te gardent et défendent de tous maux ; et Dieu te donne grâce de faire sa volonté toujours, si qu'il soit honoré par toi et que toi et moi nous puissions après cette

mortelle vie, être ensemble avec lui et le louer sans lin. » (Joinville.)

Saint Louis avait fondé à Paris l'hospice des *Quinze-Vingts* pour les aveugles et plusieurs Hôtels-Dieu, bâti la chapelle de Vincennes et la *Sainte-Chapelle* que nous admirons encore à Paris, près du palais de justice, autrefois le palais du roi. On y conservait la couronne d'épines que les Vénitiens lui avaient cédée et dont on voit encore l'image sur ses tourelles.

Son confesseur était Robert de Sorbon, chanoine de Notre-Dame de Paris, qu'on appelait toujours le maître, parce qu'il était docteur en théologie. A Corbeil, un jour de Pentecôte, saint Louis, après dîner, causait dans le préau avec Joinville et d'autres seigneurs. Maître Robert, qui survint, reprocha au chevalier d'être vêtu plus richement que le roi. « Maître Robert, réplique le sénéchal, sauf votre grâce, je ne suis pas à blâmer si je me vêtis de *vair*, car mon père et ma mère m'ont laissé cet habit, mais c'est vous qui êtes à blâmer, fils de vilain et de vilaine qui avez laissé l'habit de votre père et de votre mère et vous êtes vêtu de plus riche camelin que le roi. » Et lors je pris le pan du manteau du roi et lui dis : « Or, regardez si je dis vrai. » Le roi défendit Robert; mais peu après tirant Joinville et quelques autres, il confessa qu'il avait défendu à tort Robert contre moi. « Je le vis si ébahi, ajouta-t-il, qu'il avoit bien besoin que je l'aidasse. » Voilà avec quelle délicatesse le saint roi savait allier la justice et la charité. Ce fut ce Robert qui céda au roi plusieurs maisons qu'il possédait en divers endroits de Paris et en reçut en échange plusieurs autres situées dans la rue des Maçons et dans la rue Coupe-Gueule, ainsi nommée à cause des meurtres fréquents qui s'y commettaient. Robert y organisa une communauté composée de maîtres ou docteurs et de professeurs, qui, après avoir professé dans la faculté des arts, étudiaient en théologie dans le dessein de s'instruire des maximes de l'Écriture sainte et d'en instruire ensuite les autres, et travaillaient en même temps à se former dans la vertu. Ils vivaient en commun, logeaient dans une maison commune, et avaient un proviseur. Robert de Sorbon lui-même eut longtemps cette qualité. On les qualifiait : *la congrégation des pauvres maîtres étudiants en théologie;* et ce titre de pauvres maîtres leur est donné dans tous les actes du temps. La Sorbonno dovint une faculté de théologie si célèbre dans toute la chrétienté que Mézeray l'appelle « le concile permanent des Gaules. »

La Sainte-Chapelle.



Congrégation des pauvres maîtres étudiants en théologie.



CHAPITRE XXVII.

DE LA CIVILISATION AU TREIZIÈME SIÈCLE.

§ 1. LA ROYAUTÉ ET LE TIERS ÉTAT.

Le moment le plus remarquable du moyen âge est le treizième siècle. Deux grands papes, Innocent III et Innocent IV, siégent alors dans la chaire de Saint-Pierre, un saint sur le trône de France, et sur celui de l'empire un prince qui dans tous les temps eût fixé sur lui les regards du monde, Frédéric II. La querelle des investitures entre Rome et l'empire se termine, et l'Italie se détache encore une fois, mais hélas! point pour toujours, de l'Allemagne qui l'étreint. L'Angleterre fonde ses libertés publiques; elle écrit sa grande charte : elle institue son parlement. La croisade a définitivement échoué, excepté en Espagne, où les royaumes chrétiens n'ont plus rien à craindre des musulmans; mais les résultats de ces grandes entreprises éclatent maintenant à tous les yeux. Cet immense mouvement d'hommes a amené un grand mouvement de choses et d'idées. Le commerce, l'industrie, les lettres, les arts prennent un essor inconnu; les écoles se multiplient; les études s'étendent, les littératures nationales commencent; de grands noms apparaissent : Albert le Grand, saint Thomas, Roger Bacon, Dante. Sans les guerres qui vont venir, c'est du treizième siècle qu'on aurait daté la Renaissance.

En France, depuis un siècle et demi, d'immenses changements se sont accomplis. Le grand révolutionnaire à cette époque, c'est le roi, comme l'aristocratie l'avait été avant Hugues Capet, comme le peuple le sera après Louis XIV. Naguère prisonnière dans les quatre ou cinq villes de Philippe Ier, elle avait renversé bien des barrières et elle marchait à grands pas vers le pouvoir absolu. Elle avait imposé à ses turbulents vassaux la paix du roi, la justice du roi, la monnaie du roi, et elle faisait des lois pour tous.

A cette révolution par en haut avait répondu une révolution par en bas. Le peuple, qui n'était rien, était devenu quelque chose. Au onzième siècle, les manants ne trouvant nulle part de protecteur et de tous côtés l'oppression, s'étaient associés pour se défendre. Ils avaient arraché aux seigneurs le droit de s'administrer eux-mêmes; ils avaient bâti des murailles et des tours, organisé une milice, élu des magistrats. Ils vécurent de la sorte un siècle et demi, dans une fière indépendance, mais aussi dans l'isolement et toujours sur le qui-vive; non moins ennemis de l'ancien seigneur, qui n'avait pas oublié ses droits, que de la cité voisine, qui faisait concurrence. La royauté arrivant au pouvoir absolu s'inquiéta de ces foyers de libre discussion et d'indépendance. Les habitants eux-mêmes, dégoûtés bien souvent de leurs institutions républicaines par les dépenses qu'elles exigeaient et par les périls où l'isolement les jetait, laissèrent dès le milieu du treizième siècle la royauté intervenir dans leurs affaires et veiller à la gestion de leurs finances. Cette intervention deviendra de jour en jour plus grande et les communes peu à peu disparaîtront. Alors, au lieu d'être citoyen de sa ville, on sera bourgeois du roi. Notre pays échappa ainsi au danger d'avoir, comme l'Italie, mille républiques et d'être comme elle livré en proie, pendant des siècles, à l'anarchie municipale et à l'étranger. Mais aussi, à un autre point de vue, ce fut une transformation mauvaise, parce qu'on alla trop loin dans ce sens, jusqu'à supprimer ces libertés urbaines par lesquelles la nation aurait eu la forte éducation politique qui lui a toujours manqué.

Cependant le grand mouvement que les communes avaient commencé ne s'arrêta pas. Si l'on ne fit plus de chartes de commune on fit des chartes d'affranchissement. Au douzième siècle, les serfs avaient été déjà admis à témoigner en justice; et des papes, Adrien IV, surtout Alexandre III, dont il reste une bulle célèbre, avaient demandé leur liberté. Au treizième, les affranchissements furent très-nombreux; car les seigneurs commençaient à comprendre ce que Beaumanoir, ce que plusieurs chartes disent nettement, qu'ils gagneraient à avoir sur leurs terres des hommes libres, laborieux, plutôt que d'y garder des serfs paresseux « qui négligent de travailler, en disant qu'ils travaillent pour autruy. »

Ainsi au sein de la population roturière un double mouvement avait lieu, qui, ôtant aux uns des droits exclusifs, et tirant les autres de servitude, tendait à former de tous les non-nobles une classe dont les membres seraient solidaires. Tous les pays ont eu des communes et des serfs, la France seule a eu le tiers état.

Cette classe nouvelle que l'évêque Adalbéron, sous le roi Robert, ne connaissait point, arrivait à l'existence animée d'un tout autre esprit que celle qui lui avait si longtemps barré la route. Tandis que la société féodale, régie par le privilége, accordait tout à l'aîné et immobilisait les héritages dans les mêmes mains, les bourgeois écrivaient dans leurs chartes quelques-uns des principes du droit rationnel, le partage égal des biens entre tous les enfants.

Le nouveau droit populaire n'aurait pu, tout humble et honteux qu'il était, entrer en lutte avec le droit aristocratique, s'il n'avait trouvé un puissant auxiliaire dans le vieux droit des empereurs romains. Longtemps délaissé, mais non complétement oublié, ce droit reparut au onzième et au douzième siècle avec un grand éclat dans quelques villes d'Italie, surtout à Bologne, où de nombreux écoliers accourus de toute l'Europe se

pressèrent autour de la chaire d'Irnerius, le rénovateur des études juridiques. Les Français furent des premiers à passer les monts pour aller, pèlerins de la science, comme leurs pères l'avaient été de la croix, écouter ses doctes leçons; et bientôt Montpellier, Angers, Orléans avaient eu des chaires de droit romain. Sous Philippe Auguste la compilation de Justinien fut traduite en français; et tel était l'attrait de cette étude, que des papes, des conciles l'interdirent solennellement aux moines, afin qu'ils ne fussent point par elle détournés de la méditation des livres saints. C'est qu'aussi aux yeux des hommes de ce temps, perdus dans le chaos des lois féodales, le code romain, admirable ensemble de déductions logiques qui ont pour points de départ l'équité naturelle et l'utilité commune, semblait être véritablement, comme ils l'appelaient, la raison écrite. La riche bourgeoisie vouait ses enfants à cette étude, où ils trouvaient une arme de guerre contre le régime féodal; et avec ces lois que leur origine et leur antiquité rendaient doublement respectables, les légistes purent travailler de mille manières à l'affranchissement des deux grandes servitudes du moyen âge, celle de l'homme et celle de la terre. Saint Louis a déjà autorisé le Languedoc à suivre le droit romain comme sa loi municipale, d'autres provinces obtiendront la même concession. Dans celles qui garderont leur législation particulière, la loi romaine, tenue en réserve pour être consultée sur tous les cas douteux, pénétrera insensiblement la coutume de son esprit. Ainsi commence, au treizième siècle, la sourde guerre du droit rationnel, soit romain, soit coutumier, contre le droit aristocratique de la société féodale; guerre que les légistes soutiennent et dirigent, et qui ne se terminera qu'à la grande date de 1789, par le triomphe de l'équité sur le privilége.

Les manants ne demandaient que la liberté de leurs biens et de leur personne, en un mot la liberté civile; ils ne songeaient pas encore à ce que nous avons appelé plus tard la liberté politique; et les plus savants d'entre eux acceptaient volontiers cet autre principe du droit romain : l'égalité de tous sous un maître. L'empereur était jadis la loi vivante, *lex animata;* les légistes firent du roi l'héritier des empereurs; et la royauté, de son côté, prit ces légistes pour en faire ses scribes, ses procureurs et ses prévôts; pour administrer par eux la France ramenée peu à peu sous sa main.

Ainsi deux puissances étaient en présence : l'aristocratie féodale, qui possédait le sol et la force militaire; la royauté qui, appuyée sur le tiers état, conseillée par les légistes, s'efforçait de ressaisir tous les pouvoirs qui lui étaient échappés, et de rattacher à la couronne les antiques prérogatives de l'autorité impériale. A la mort de saint Louis, on pouvait aisément voir laquelle de ces deux forces l'emporterait; car la royauté apparaissait déjà comme le centre unique de juridiction et de pouvoir, et le tiers état amassait chaque jour plus de science et plus de richesse, ce qui finit toujours par donner plus d'influence.

§ 2 ACTIVITÉ DU COMMERCE; LES CORPORATIONS, MAIS ABSENCE DE SÉCURITÉ.

Avant les croisades, les villes d'Italie, de Provence et de Catalogne étaient les seules à ne point trop s'effrayer des distances; celles d'Allemagne et de France suivront maintenant les voies qui viennent de s'ouvrir. Au douzième siècle, Troyes en Champagne, Beaucaire dans le Languedoc, Saint-Denis près de Paris, avaient des foires annuelles célèbres dans l'Europe entière. Les marchands de Rouen, d'Orléans, d'Amiens, de Reims, etc., se tenaient en relations avec les riches fabriques de la Flandre et l'immense entrepôt de Bruges. Ceux de Lyon, de Nîmes, d'Avignon et de Marseille allaient deux fois par an chercher à Alexandrie les denrées de l'Orient, qui nous arrivaient aussi par Venise et les villes de l'Allemagne; Bordeaux exportait déjà ses vins pour l'Angleterre et la Flandre; les villes du Languedoc achetaient à Tolède des armes d'une trempe excellente, à Cordoue des tapisseries de cuir chargées d'arabesques. Les marins basques de Bayonne et de Biarritz commençaient la grande pêche, celle de la baleine. Paris avait une *hanse* ou association pour les marchandises qui lui venaient par eau. Philippe Auguste confirma ses priviléges. De là ce vaisseau que la ville garde encore dans ses armes. Saint Louis prit les marchands sous sa sauvegarde.

Les croisés rapportèrent aussi d'Orient quelques industries nouvelles : les tissus de Damas, imités à Palerme et à Milan; le verre de Tyr, imité à Venise, qui en fit des glaces pour remplacer les miroirs en métal; l'usage des moulins à vent, du lin, de la soie, de quelques plantes utiles, comme le prunier de Damas, la canne à sucre, dont le produit allait remplacer le miel, seul connu de l'antiquité, mais qui ne put être cultivée qu'en Sicile et en Espagne, d'où elle passa plus tard à Madère et aux Antilles; enfin le mûrier, qui enrichit l'Italie avant d'enrichir la France[1].

Les étoffes de coton commencent à cette époque à se répandre[2]. Le papier de coton était connu depuis longtemps[3]; le papier de linge le fut à la fin du treizième siècle; mais ce n'est que depuis le seizième qu'il remplaça généralement le parchemin. Les damasquinures, la gravure des sceaux et des monnaies se perfectionnèrent. On apprit à appliquer l'émail, et l'orfèvrerie prit l'essor.

Dans les derniers temps de l'empire romain on voit les ouvriers de même profession s'associer entre eux. Les Germains, de leur côté, apportèrent l'usage des ghildes, dont tous les membres se promettaient appui et célébraient leur union, placée sous le patronage d'un dieu ou d'un héros, par des festins, ce qui valait aux membres de la ghilde le nom de *frères du banquet*. Les deux institutions, se mêlant, formèrent les corporations du moyen âge. Charlemagne les défendit; le synode de Rouen, en 1189, les prohiba; mais elles étaient trop une nécessité de ces temps de violence pour ne pas braver toutes les interdictions. Les membres d'une corporation trouvaient en effet protection les uns auprès des autres, secours pour les vieillards, les veuves, les orphelins. Chacune avait un saint pour patron, ses fêtes, son trésor. Les chefs, les

1. Saint Louis rapporta la renoncule, le roi de Navarre la rose de Damas.

2. Il est fait mention dans le testament d'un comte de la Marche d'Espagne, en 1220, d'une robe de coton. Les croisades popularisèrent l'usage de cette substance; mais ce n'est qu'au dix-septième siècle que le coton fournit en France à une industrie de quelque importance. Cette industrie est aujourd'hui la première de l'Europe.

3. On conserve à la Bibliothèque impériale des manuscrits sur papier de coton, du dixième ou onzième siècle.

syndics ou jurés, qui faisaient la police du corps, prévenaient les fraudes et veillaient à l'observation des règlements. Ces règlements exigeaient un apprentissage long et sévère, et assuraient aux membres de la corporation le monopole de leur industrie; de sorte que, pour chaque profession, le chiffre des *maîtres* était fixé par la corporation elle-même. Il résultait de là qu'il n'y avait point de concurrence, puisqu'il n'y avait pas de liberté, et que les prix étaient maintenus à un taux élevé. Mais cette discipline si sévère était nécessaire à l'industrie naissante. Plus tard les corporations furent une gêne; au treizième siècle elles donnèrent aux artisans la sécurité du travail. La bourgeoisie est sortie de là. Nous avons encore les règlements que saint Louis fit rédiger pour les corporations de Paris. Les chefs de métier avaient la police de leurs corps, un certain maniement de fonds et même un pouvoir judiciaire, mais ils étaient responsables devant le prévôt des désordres commis au sein de leur corporation.

Une de ces corporations fut longtemps fameuse à Paris, la *basoche*. Les gens chargés de faire les écritures à la cour des comptes s'étant formés en communauté sous le nom d'empire de Galilée, les clercs du parlement se réunirent et obtinrent en 1302 une ordonnance du roi qui autorisait leur compagnie. Ils élurent un tribunal pour juger les différends qui survenaient entre les membres de la *basoche* et les crimes commis par eux. Les arrêts s'ouvraient par cette formule : *la basoche régnante et triomphante et titres d'honneur, salut.* Pour être reçu procureur au parle-



Une foire au treizième siècle.

ment il fallait avoir été au moins dix ans inscrit dans les contrôles de la basoche. Chaque année à Paris il y avait une cérémonie solennelle appelée *montre* ou revue. Tous les membres de l'association se rassemblaient revêtus de leurs plus beaux habits ou bien armés de toutes pièces, comme des chevaliers, quelquefois sous des déguisements bizarres. Une année il plut au roi de voir ses sujets à la *montre*, habillés en damoiselles, et ils formèrent une cavalcade de huit cents femmes, qui n'avaient certes ni les grâces ni la tenue de la plus belle moitié du genre humain. La basoche battait monnaie au coin du roi, portait des armoiries, et avait formé dans son sein une noblesse parée de titres imposants. Ces privilèges rendirent jaloux les clercs qui travaillaient chez les notaires, les procureurs et les greffiers : ils se réunirent aussi et créèrent *la basoche du Châtelet*. Nous verrons ces associations devenir des associations théâtrales et se rendre fameuses par la représentation des *farces*, *sotties* et *moralités*.

Les corporations donnaient quelque sécurité à l'industrie des villes, mais l'agriculture n'en avait pas. Les forêts, les landes couvraient de vastes espaces, et ce n'était qu'autour des villes et des bourgs fermés, autour des châteaux forts et des monastères, qu'on trouvait des terres bien cultivées; car le laboureur n'osait s'aventurer dans la campagne, loin de tout lieu de refuge. Crespy en Valois offre un curieux exemple de ce qu'étaient alors beaucoup de villes; il avait un long faubourg dont il était séparé par une ligne fortifiée, et le faubourg lui-même était couvert par une enceinte palis-

sadée. Les hourgeois habitaient la ville; le faubourg servait, durant l'hiver, de retraite aux paysans, avec leur bétail et leurs instruments d'exploitation; dans les autres saisons, dès que quelque péril se montrait. Ils n'avaient aux champs, pendant les travaux, que des huttes comme celles que nos bûcherons élèvent encore dans lee grandes forêts.

Si le paysan prenait de telles précautions, que n'avait pas à craindre le marchand? aussi payait-il, outre les droits de douanes levés aux portes des villes, un droit d'escorte à chaque seigneur dont il traversait les domaines, pour être geranti contre toute rapine. Les négociants par eau étaient également soumis à bien des exactions et en particulier au droit odieux d'épave. Quand un naufrage avait lieu, les seigneurs riverains s'appropriaient tout ce que la mer rejetait, quand même les naufragés arrivaient à la côte avec la cargaison du navire brisé. « J'ai là une pierre plus précieuse que les diamants qui ornent la couronne des rois, » disait un seigneur de Léon, en Bretagne, en montrant un rocher fameux par les naufrages qu'il avait causés. Et l'on ne se faisait pas faute d'aider à la colère de l'Océan, en attirant par de faux signaux les navires sur les écueils.

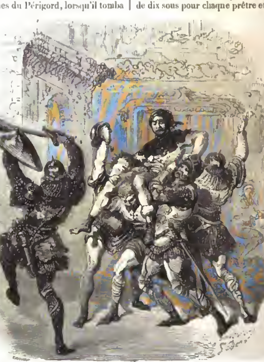
Une lettre d'un des plus grands papes du moyen âge, Innocent III, montre combien de gens, en bas et en haut, vivaient de meurtres et de pillage. Il s'agit d'un chef de routiers du nom de Mercadier dont nous ignorons l'origine, mais dont les hauts faits sont malheureusement trop certains. Il commença à se faire connaître et redouter par la prise et le sac du château de Pompadour, en 1183, la destruction d'une église et le ravage de trois ou quatre villeges. Richard Cœur de lion, qui n'était alors que duc d'Aquitaine, s'intéressa à ce malandrin si hardi et si brave et le prit sous sa protection, heureux de pouvoir de temps à antre employer cette bonne épée



Pilleurs d'épaves. (Page 297, col. 2.)

à sa guise. Le routier ne demandait pas mieux qu'un pareil service : il s'attacha au duc, l'accompagna dans ses expéditions, et fit pour lui le siége de bon nombre de châteaux. Devenu roi, Richard donna à son utile auxiliaire les biens d'un seigneur du Périgord Voilà donc Mercadier qui arbore bannière et pennon : il est noble et malheur à qui en douterait. Cependant il n'accompagna pas Richard à la Terre sainte, non par scrupule assurément, mais c'était un homme positif à qui les riches provinces de France souriaient bien plus que l'aride Palestine, où le plus brave n'avait à gagner que des coups. En 1194 nous le retrouvons aux côtés de Richard au moment où ce prince, délivré de captivité, vient d'attaquer Philippe Auguste; il guerroie contre un des plus nobles prélats de France, Henri de Dreux, évêque de Beauvais. Pendant le siége d'une petite place du Beauvaisis, Mercadier et ses routiers faisaient des excursions jusqu'aux portes de Beauvais. Henri ne

croyait pas que son caractère épiscopal le dispensât de remplir ses devoirs de comte. Il se mit, avec son archidiacre, à la tête des habitants, armé de pied en cap, et dirigea contra les routiers une vigoureuse sortie. L'évêque et l'archidiacre tombèrent entre les mains de Mercadier qui les présenta à Richard en lui disant : « Roi Richard, j'ai pris et je vous donne l'homme aux antiennes et l'homme aux répons : tenez-les et gardez-les bien, si vous le pouvez. » Ensuite on le voit partout, en Normandie où il bat les chevaliers de Philippe Auguste à Vernon, en Flandre où il dépouille les marchands qui se rendaient à la foire d'Abbeville, en Bretagne, où son passage, dit un chroniqueur, fut une cause de grande mortalité. Pendant une trêve il se rendait dans ses domaines du Périgord, lorsqu'il tomba dans un parti de quatre comtes français qui lui tuèrent beaucoup de monde. Il fallut que Philippe Auguste donnât satisfaction pour cet outrage fait au favori du roi d'Angleterre. Mercadier suivit Richard devant le château de Chalus : il l'accompagnait dans une reconnaissance autour de la place lorsque le roi fut atteint à l'épaule gauche d'un trait lancé par un arbalétrier. Le fidèle routier prit la conduite du siége. Richard en mourant avait commandé qu'on pendît la garnison, mais qu'on fît grâce au soldat qui l'avait blessé, Mercadier obéit bien au premier ordre mais non au second, il fit écorcher vif le pauvre diable.



Routiers (Page 297, col. 2.)

C'est ici que se place le fragment de la lettre d'Innocent III dont nous avons parlé. « La mort de Richard, dit le pontife, ayant porté la terreur et l'effroi parmi les populations de la Gascogne, chacun craignant pour sa personne et pour ses biens, abandonna les champs et les travaux agricoles, pour se renfermer dans les places fortes. Alors l'archevêque de Bordeaux conduisit dans sa province Mercadier et ses routiers que l'ennemi du genre humain a jetés dans le monde comme les instruments de son iniquité. Le prélat convoqua ensuite tous ses diocésains et leur déclara qu'il était résolu à maintenir la paix avec l'aide de ces hommes maudits. Cette feinte assurance tranquillisa les Gascons qui, bientôt, pleins de sécurité, retournèrent, avec leur avoir dans leurs maisons et dans leurs champs. Mais les routiers, s'étant concertés avec l'archevêque, se répandirent dans toute la province, pillèrent les biens, emmenèrent les hommes, dépouillèrent les églises et enlevèrent aux sanctuaires du Seigneur les chapes, les ornements sacerdotaux et les livres. Lorsqu'ils eurent plongé toute la contrée dans la misère, ils donnèrent une part des dépouilles à l'archevêque qui les reçut ensuite, avec leur portion de butin, dans le château d'un de ses neveux. De cet asile qu'ils occupèrent plus d'une année, ils se répandaient dans le voisinage, et faisaient même de longues excursions, ravageant les terres et s'emparant de tout ce qu'ils y trouvaient. On assure même qu'ils avaient obtenu de la criminelle connivence de l'archevêque le droit d'exiger une rançon de dix sous pour chaque prêtre et chaque clerc qui tombaient entre leurs mains. Nous avons encore appris qu'irrité contre notre cher fils l'abbé de Clairac, l'archevêque Nélie l'a fait saisir violemment et maltraiter par des laïques ; qu'ensuite les routiers ont envahi, par son ordre, l'abbaye et la ville, les ont complétement ravagées et en ont emporté un immense butin. Enfin, se rendant avec les routiers à l'abbaye de Saint-Cibard, l'archevêque a introduit dans le cloître et dans les cuisines des chevaux, des animaux, des courtisanes ; il y a séjourné trois jours et a si bien dépouillé le monastère et la ville, qu'après son départ, les moines et les habitants n'y ont même pas trouvé un morceau de pain. » Cette lettre montre quelles étaient, au moment de la plus grande autorité de l'Église et de la plus ardente ferveur, les mœurs violentes de la société laïque, même parfois de la société cléricale. Mercadier, ami de Richard, on le conçoit : Richard n'était qu'un chef de routiers portant couronne ; Mercadier, ami de l'archevêque de Bordeaux, on ne le comprend plus ; à moins de se souvenir que la confusion du temporel et du spirituel avait fait entrer les mœurs du siècle dans l'Église et que parmi ces évêques, devenus comtes et seigneurs, ayant châteaux et forteresses, armée et domaines, plusieurs changeaient leur bâton pastoral en épée.

Cependant on a vu la royauté française se préoccuper, à partir de Louis le Gros et sous Philippe Auguste, du

soin de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, où il devait faire bien dur à vivre. Saint Louis renouvela un capitulaire de Charlemagne, qui obligeait les seigneurs prenant péage à entretenir les routes et à garantir la sûreté des voyageurs depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant. Pour faciliter les échanges, le même prince ordonna que la monnaie des quatre-vingts seigneurs qui avaient alors le droit d'en frapper n'aurait pas cours hors de leurs terres, au lieu que celle de la couronne serait reçue par tout le royaume, c'était un pas vers l'abolition de la monnaie seigneuriale.

Franciscain.

L'Église proscrivant le prêt à intérêt, les usuriers pullulaient. C'étaient ordinairement des juifs qui ne pouvaient faire que ce commerce, car on leur interdisait tous les autres. De là une des causes générales de la haine contre eux. Aussi, pour cacher leurs richesses et en même temps les faire circuler aisément, ils inventèrent la *lettre de change*, qui supprima la distance entre les capitaux, comme la vapeur a supprimé l'espace entre les peuples.

Les gouvernements habiles et réparateurs de Philippe Auguste et de saint Louis, en donnant à la société du moyen âge ce qui lui avait fait le plus défaut jusque-là, un peu d'ordre, de paix et de sécurité, avaient singulièrement favorisé les progrès de la population. Joinville atteste qu'elle s'était considérablement accrue, et il n'y a point à en douter lorsqu'on voit les grands travaux que ce siècle accomplit et l'activité qu'il porta en toute chose.

Carme.

§ 3. LES ORDRES MENDIANTS; LES UNIVERSITÉS; LA SCOLASTIQUE.

Au treizième siècle il se produisit une importante nouveauté dans l'Église, la création des ordres mendiants. Saint Benoît avait promulgué vers l'an 529 une règle monastique sous laquelle s'étaient successivement rangés tous les moines de l'Occident; cette règle imposait le travail des bras et celui de l'esprit. Les bénédictins associaient l'agriculture à la prédication, la copie des manuscrits à la prière[1]. Des écoles étaient ordinairement annexées à leurs couvents et contribuèrent à sauver les lettres d'une ruine complète. Les divers ordres religieux qui furent ultérieurement créés restèrent plus ou moins fidèles à cette pensée, mais en gardèrent toujours l'empreinte. L'ordre des franciscains, institué en 1215 par saint François d'Assise, et celui des dominicains, fondé par l'Espagnol saint Dominique, à Toulouse, en 1216, eurent un tout autre caractère. Les franciscains et les dominicains, soustraits à la juridiction des évêques, et milice dévouée du saint-siége, devaient vivre d'aumônes, ne posséder rien, courir le monde pour porter l'Évangile partout où un clergé trop riche ne le portait plus, au milieu des pauvres, dans les carrefours, sur les chemins. L'influence de ces ardents prédicateurs sur le peuple, sur l'Église même, fut immense.



Dominicain.

Les dominicains, qui avaient reçu tout particulièrement la mission de convertir les hérétiques, furent investis, en 1229, des fonctions inquisitoriales; mais le tribunal de l'inquisition, quoique né en France à l'occasion des Albigeois, ne put heureusement s'y enraciner et s'y étendre, comme en Espagne et en Italie. Les dominicains portèrent en France le nom de jacobins, parce que leur premier couvent fut bâti dans la rue Saint-Jacques. L'ordre des franciscains ou *frères mineurs* donna naissance aux récollets, aux cordeliers, aux capucins. Duns Scot, *le Docteur subtil*, Raymond Lulle et Roger Bacon étaient franciscains; saint Thomas, *le Docteur universel*, Albert le Grand étaient dominicains. Les carmes et les augustins sont du même siècle et formèrent avec les précédents les quatre ordres mendiants. L'austérité, la piété exaltée de ces nouveaux moines, la science de quelques-uns de leurs docteurs,

Chanoine de Saint-Augustin.

1. L'histoire extérieure des ordres monastiques peut se ramener aux points suivants : quatrième et cinquième siècles, fondation en France des premiers monastères; sixième siècle, création



L'Université de Paris.

donnèrent de l'émulation aux anciens cénobites et au clergé séculier lui-même; la discipline ecclésiastique se raffermit. Mais, à la fin du siècle suivant, elle sera de nouveau et plus fortement ébranlée.

Il y avait peu d'abbayes importantes qui n'eussent une école, et le douzième siècle avait vu s'élever, dans les limites de l'ancienne Gaule, 702 monastères nouveaux: le treizième en fonda 287. Mais le besoin de s'instruire devenait si général, que ces écoles monastiques ne suffisaient pas. D'autres s'ouvrirent dans toutes les grandes villes. La pénurie et le haut prix des livres rendaient l'enseignement par la parole nécessaire. Dès qu'un maître célèbre élevait quelque part une chaire, les élèves accouraient en foule; mais au moyen âge tout



Docteurs et étudiants.

prenait la forme d'une corporation. A Paris, à Angers, à Orléans, à Toulouse, à Montpellier, les maîtres et les disciples s'associèrent et formèrent dans chacune de ces villes, sous le nom d'université, un corps qui eut des priviléges étendus. Celle de Paris tenait ses statuts de Philippe Auguste, en 1215; elle voyait venir à elle les étudiants de tous pays, car la langue qu'on parlait dans les écoles, le latin, était au moyen âge la langue universelle. Elle était divisée en quatre facultés : de théologie, de décret ou de droit canon, de médecine et

de l'ordre des bénédictins; huitième siècle, réforme de Saint-Benoît d'Aniane; dixième et onzième siècles, réforme de Cluny, Cîteaux et Clairvaux (saint Bernard); treizième siècle, création des quatre ordres mendiants; seizième siècle, création des jésuites.

des arts; la dernière enseignait la grammaire, la rhétorique et la philosophie, c'était le *trivium*; de plus le *quadrivium*, ou l'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie. Le droit romain était étudié principalement à Orléans; la médecine principalement à Montpellier. La faculté des arts élisait le recteur auquel les autres facultés obéissaient.

Des privilèges considérables attiraient les étudiants dans ces universités. Celle de Paris comptait quinze ou vingt mille écoliers qui n'étaient point soumis à l'autorité des magistrats de la ville, qu'on ne pouvait arrêter pour dettes, et qui bien souvent troublaient la cité de leurs querelles ou de leurs débauches, mais du milieu desquels sortirent, au treizième siècle seulement, sept papes et un grand nombre de cardinaux et d'évêques. Depuis la chute de l'empire romain, la science était restée aux mains du clergé, et n'était donnée qu'à ses seuls membres; les universités la sécularisèrent. Celle de Paris, malgré son surnom de *fille aînée des rois* et de *citadelle de la foi catholique*, aura bientôt, dans toute la chrétienté, une autorité assez grande pour forcer plus d'une fois les rois et les papes à compter avec elle.

Le moyen âge, dans sa foi profonde, resta longtemps sans demander à d'autres qu'à ses théologiens la solution des grands problèmes quo l'âme agite toujours sur elle-même et sur Dieu. Cependant cette curiosité s'éveilla, et de ce jour la philosophie, éteinte depuis six siècles, reparut, mais avec un caractère tout particulier qui lui a valu un nom spécial, la scolastique.

Saint Anselme, au onzième siècle, écrivit à la prière des moines du Bec son *Monologue*, où il fait la supposition hardie d'un homme ignorant qui cherche la vérité avec la seule assistance des lumières naturelles. La raison n'y est que l'humble servante de la foi, car c'est dans le but unique de prouver les vérités religieuses qu'Anselme employait les procédés de raisonnement dont Aristote s'était servi pour la découverte des vérités scientifiques. Plus tard, quand des juifs espagnols traduisirent d'arabe en latin, un grand nombre d'ouvrages d'Aristote que l'âge précédent n'avait pas connus, car on n'avait possédé longtemps que diverses parties de l'*Organon*, le treizième siècle fut comme ébloui de ces nouvelles richesses, et le Stagirite régna souverainement dans toutes les chaires de philosophie. Malheureusement l'étude persévérante de ses premiers livres mal compris avait jeté l'esprit du moyen âge dans une voie d'où il eut peine à sortir. On réduisit toute la science à l'art de raisonner, et on plaça l'évidence dans tout syllogisme qui paraissait régulièrement déduit. La scolastique ne fut donc point un certain système de philosophie, je veux dire un seul corps de doctrine sur les grandes questions qui nous intéressent; elle fut bien plutôt une certaine manière de disserter sur toutes les questions, en partant de prémisses qu'on recevait toutes faites ou qu'on posait soi-même sans en vérifier au préalable la justesse. Aussi, aucune idée n'en sortit qui agit sur le monde. Elle resta une sorte de gymnastique intellectuelle où le prix de l'effort n'était pas la découverte d'une vérité, mais la victoire gagnée dans des combats de mots, à l'aide de subtiles ou ridicules distinctions et d'un langage barbare que les initiés seuls pouvaient comprendre. On perdit à ces disputes beaucoup de temps et d'efforts; pourtant l'esprit s'aiguisa et se fortifia dans ces luttes; l'instrument fut préparé pour des études plus sérieuses.

Le douzième siècle avait retenti des grandes querelles de Roscelin et de saint Anselme, d'Abélard et de Guillaume de Champeaux. Le treizième vit les longs débats de l'Écossais Duns Scot et de l'Italien saint Thomas, qui tous deux étudièrent et enseignèrent à Paris, avec un retentissement immense, partagèrent entre eux l'école et la chrétienté, et agitèrent encore tout le quatorzième siècle par les disputes de leurs partisans les *Scotistes* et les *Thomistes*. Ils avaient été précédés dans l'école de Paris par l'Allemand Albert le Grand qui fut ensuite évêque de Ratisbonne et à qui son savoir valut la réputation de magicien.

Scot, Thomas et Albert étaient par leur naissance étrangers à la France; après eux on peut encore citer Vincent de Beauvais, chapelain de saint Louis, non pour la force de son esprit, mais pour l'intérêt que nous offre l'encyclopédie qu'il traça des connaissances de son temps, dans le *Speculum majus*, comme Pline l'avait fait pour les connaissances de l'antiquité. Il faut cependant ajouter que jusqu'au treizième siècle le moyen âge a vécu des débris du savoir antique sans y rien ajouter. Albert le Grand commence déjà à rentrer dans les voies de l'observation; mais l'invention ne se montre qu'avec Roger Bacon, moine anglais, qui étudia aussi à Paris, et découvrit ou du moins exposa dans ses écrits la composition de la poudre à canon, des verres grossissants, de la pompe à air. Il avait reconnu la nécessité de refaire le calendrier, et les réformes qu'il proposa sont précisément celles qui furent adoptées sous Grégoire XIII. Bacon mourut vers 1294, après avoir passé de nombreuses années en prison comme sorcier et magicien. Ce fut encore à Paris, « dans la cité des philosophes, » que l'Espagnol Raymond Lulle commença à développer son *Ars magna*, puissant mais vain effort pour tracer une classification des sciences et construire une sorte de machine à penser qui stérilisait l'esprit.

§ 4. LES SCIENCES OCCULTES; LE DIABLE; LES SORCIERS; LA FÊTE DES FOUS.

Un des travers de cet âge fut l'astrologie; il va croissant jusqu'au seizième siècle et ne s'éteindra qu'au dix-septième. Les astrologues prétendaient lire dans les astres les destinées de la vie humaine. Une autre folie était celle des alchimistes qui cherchaient la pierre philosophale, c'est-à-dire les moyens de faire de l'or par la transmutation des métaux. Ils croyaient que les minéraux étaient doués de vie comme les végétaux, et qu'ils se développaient au sein de la terre par des combinaisons nouvelles entre leurs éléments constitutifs, s'élevant sans cesse de l'état imparfait à l'état parfait, convergeant tous à l'or, le métal par excellence. Ils concluaient logiquement de ce faux principe qu'on pouvait aider au travail de la nature et que la science trouverait le moyen de transmuer les métaux, du jour où elle aurait trouvé la substance nécessaire pour accomplir le phénomène, la *pierre philosophale*.

Le *grand elixir*, qui devait donner de l'or, des diamants, même la santé et la vie de Mathusalem, fut introuvable; mais on doit aux alchimistes les premières descriptions de nos métaux usuels et des principaux composés en usage dans les laboratoires et les pharmacies : l'antimoine, le bismuth, l'alcali volatil, le foie de soufre et beaucoup de composés mercuriels, l'oxygène, le phosphore, le zinc, des couleurs minérales et

végétales, la purification et la coupellation des métaux précieux, l'introduction en médecine des médicaments métalliques.

Quelques astrologues, à force de regarder le ciel, en vinrent à y chercher les lois du mouvement des astres; les alchimistes ne trouvèrent pas d'or dans leurs creusets, mais des corps nouveaux, on, chemin faisant, quelque propriété nouvelle des corps déjà connus. Ainsi furent découverts l'art de la distillation des sels, des acides énergiques, les émaux, les verres convexes, dont on fera les lunettes, la poudre à canon, que les Arabes connaissaient déjà, et la boussole, qui nous vint peut-être de la Chine.

Puisque nous parlons des aberrations de la science, il faut parler aussi de celles de l'esprit et de la foi. Les sorciers pullulaient. Beaucoup de ces malheureux croyaient fermement être en rapport avec le diable, et nombre de fous qu'il eût fallu guérir furent envoyés au bûcher.

Le moyen âge, en effet, croyait bien au bon Dieu, mais il croyait encore plus au diable. Alors, le diable était un personnage en chair et en os qui intervenait dans toutes les choses de ce monde, plus souvent que Dieu et les saints. Cette croyance était la solution populaire du grand problème de l'origine du mal. N'étant pas assez fort pour combattre le mal physique par l'industrie et la science, le mal moral par l'éducation, on l'acceptait, on vivait avec lui et on lui donnait une origine quasi divine. C'était un ange, mais un ange déchu qui par la permission de Dieu et pour éprouver l'homme était l'auteur de tous les maux. Au onzième siècle, on connaissait parfaitement sa figure : tout le monde le voyait ou le croyait voir, ce qui, par la grand'peur qu'il faisait alors, était absolument la même chose. Un de nos chroniqueurs, Raoul Glaber, qui reçut plus d'une fois sa visite, fait ainsi son portrait :

« Du temps que j'habitais le monastère de Saint-Léger, martyr, je vis une nuit avant matines paraître devant moi, aux pieds de mon lit, un petit monstre hideux qui avait à peine figure humaine. Il me semblait avoir, autant que je pus m'en assurer, une taille médiocre, un cou grêle, une figure maigre, les yeux très-noirs, le front étroit et ridé, le nez plat, la bouche grande, les lèvres gonflées, le menton court et effilé, une barbe de bouc, les oreilles droites et pointues, les cheveux sales et roides, les dents d'un chien, l'occiput aigu, la poitrine protubérante, une bosse sur le dos, les fesses pendantes, les vêtements malpropres, enfin tout son corps paraissait d'une activité convulsive et précipitée. Il saisit le bord du lit où j'étais couché, le secoua tout entier avec une violence terrible et se mit à me dire : « Tu ne resteras pas plus longtemps ici. » Aussitôt je m'éveille épouvanté, et en ouvrant les yeux j'aperçois cette figure que je viens de décrire. Le fourbe grinçait des dents en répétant : « Tu ne resteras pas plus longtemps ici. »

Ces apparitions allèrent chaque jour se multipliant; aussi l'on put bientôt faire de Satan des descriptions plus détaillées; l'on s'aperçut qu'il portait cornes et pieds de bouc et que son approche s'annonçait par des exhalaisons sulfureuses qu'il apportait du sombre empire. « Alors, dit un spirituel écrivain, le diable vint habiter la terre, parla toutes les langues, prit toutes les formes, se subdivisant à l'infini, pour satisfaire à toutes les exigences des superstitions locales. Le feu eut des salamandres, l'air des sylphes, la terre des gnomes, l'eau des génies subtils; la foi chrétienne donnait à chacun ici-bas son ange gardien; auprès de l'ange et pour combattre l'ange, le diable mit un démon familier. »

Le diable était donc au moyen âge un personnage bien connu; ses prêtres étaient les sorciers qui chaque année tenaient leurs États généraux ou le sabbat : on y maudissait Dieu, on tramait de nouvelles conspirations contre le monde, on cherchait de nouveaux maléfices et de nouveaux poisons. On baisait avec vénération le pied fourchu de Satan, et toute l'assemblée commençait une série de danses et de débauches à faire trembler toute oreille chaste et chrétienne.

A côté du terrible l'imagination du moyen âge place souvent le grotesque. Ainsi le grave Bodin raconte sérieusement dans sa *Démonologie* qu'un homme des environs d'Angers, ayant vu une nuit sa femme se lever d'auprès de lui, puis sortir par la fenêtre à cheval sur son manche à balai, fut curieux de la suivre dans ce voyage aérien; s'étant frotté du même onguent et ayant prononcé les mêmes paroles, il se vit tout à coup transporté à travers les airs, assis sur la même monture; il chevaucha ainsi bien loin, jusqu'à un lieu où il vit avec grand effroi des hommes et des femmes de toute espèce, surtout grand nombre de boucs; il y en avait un de taille gigantesque qui présidait la fête. Le pauvre homme étonné de se voir en si singulière compagnie, se signa : à l'instant tous s'enfuirent en poussant de grands cris et il se retrouva tout nu au pied du mont Vésuve. De Naples à Angers la route était longue : si encore il avait eu son ancienne monture, mais il lui fallut revenir à pied par les voies ordinaires; aussi de retour dans sa ville il fit brûler comme sorcière sa femme fort innocente sans doute et victime d'une hallucination de son mari.

La folie, l'épilepsie, la rage, la catalepsie, l'hystérie et toutes les affections qui s'y rattachent, furent, en effet, et demeurèrent longtemps un sujet d'étonnement et une cause de terreur superstitieuse. On croyait à la présence des démons dans l'âme des malheureux atteints de ces maladies, et on recourait aux cérémonies religieuses de l'exorcisme pour les chasser. Les légendes parlent fréquemment des cris épouvantables que poussaient les démoniaques. Ces cris nous les entendons encore aujourd'hui dans nos asiles hospitaliers et la science s'efforce de guérir les maladies qui les provoquent : c'est affaire de la médecine. Autrefois on ne s'expliquait ce phénomène que par la violence de l'obsession, et les seuls remèdes qu'on connût contre ce mal étaient ceux que pouvaient fournir le prêtre ou le bourreau. La croyance ayant prévalu depuis longtemps chez les chrétiens que certains saints avaient la vertu de guérir des maladies particulières, il y eut aussi des saints pour guérir de la possession. Le pèlerinage de Saint-Maur, près Paris, fut institué dans ce but. On attribuait au saint suaire de Besançon la vertu de délivrer les démoniaques. Près de Nancy, à Bonnet, les possédés allaient, pour obtenir leur guérison, faire une neuvaine dans l'église. D'autres fois, ainsi que cela se pratiqua pour le fils de Philippe Auguste, on recourait à des processions[1]. »

[1] Maury, *De la magie et de l'astrologie*, p. 329.

Le paganisme vaincu dans sa religion et dans ses mœurs avait d'ailleurs subsisté dans maintes superstitions et le moyen âge avait conservé beaucoup de pratiques anciennes, en ayant soin seulement de les accommoder à la religion nouvelle. Ainsi les fêtes populaires appelées *pardons*, *ducasses* et *kermesses* conservèrent en France à bien des égards un caractère païen. Comme le clergé, pour attirer plus sûrement à lui les populations en ne dérangeant pas des habitudes inoffensives, avait transformé les temples en églises, et les lieux de fêtes antiques en pèlerinages, il avait aussi consacré en les transformant de vieux usages qui ne touchaient point à la foi. Ainsi l'eau bénite avait remplacé l'eau lustrale, les *agnus dei* les talismans.



Sabbat

Quelquefois le symbole païen et le symbole chrétien se trouvaient réunis. Dans plusieurs communes du Jura, il y a quelques années encore, les gens de la campagne plaçaient sous la tête des morts une croix de bois à laquelle était attachée une petite pièce de monnaie, dernier reste du tribut payé à Caron, et les habitants de Perpignan baignaient solennellement dans le Têt, en vue d'obtenir de la pluie, les reliques de saint Galdéric. On recourait aussi à certains signes particuliers pour écarter les effets du mauvais œil et de la fascination. La consécration de la bûche de Noël se rattache à l'ancienne mythologie, et que de fois fallut-il renouveler la défense du pape Grégoire III de sacrifier aux fontaines et aux arbres, de recourir à la divination, même à l'aide de l'Évangile, d'employer des maléfices, de pra-



Fête des fous

tiquer les rites magiques, etc., car les vieilles superstitions durent des siècles encore après que la vie s'est éteinte en elles?

D'autres coutumes, qui aujourd'hui nous blessent comme irrévérencieuses envers l'Église, étaient acceptées d'elle. Ainsi elle permettait que les chapeliers, les tailleurs, les cordonniers n'admissent quelqu'un dans leur compagnonnage qu'après des cérémonies singulières où l'on contrefaisait les scènes de la Passion.

La plus célèbre de ces étranges cérémonies est la fête des fous, qui se célébrait de Noël à l'Épiphanie, notamment au jour de l'an, et à laquelle se mêlait, à l'insu des célébrants, quelque souvenir effacé des Saturnales de l'antiquité. Cette fête réjouissait fort les pauvres clercs qui remplaçaient au moment les prêtres et les évêques, comme les esclaves à Rome prenaient aux Saturnales la place de leurs maîtres. Ils élisaient un évêque des fous, lui remettaient la crosse et la mitre, et le conduisaient à l'église qui devenait le théâtre des scènes les plus étranges. Les uns masqués, les autres le visage barbouillé, dansaient dans le chœur et entonnaient des chansons obscènes. Les diacres et les sous-diacres venaient manger des boudins et des saucisses jusque sur l'autel, au nez de l'officiant; ils jouaient aux cartes, aux dés, à tous les jeux défendus. La messe dite, chacun courait et sautait par l'église avec force grimaces et contorsions, qui ne tendaient pas à l'édification des spectateurs; quelques-uns oubliaient même leurs vêtements. D'autres se faisaient traîner par les rues dans des tombereaux pleins d'ordures, qui leur servaient de projectiles contre les badauds. Tout cela était même réglementé, couché par écrit. Un docteur en théologie de 1182, Beleth, nous dit qu'il se faisait quatre danses dans l'église : celle des lévites ou diacres, des prêtres, des enfants ou clercs, des sous-diacres, et on conserve à Sens un manuscrit contenant l'office de la fête des fous.

Le chant de la prose de l'âne était une des principales cérémonies de cette fête : elle avait lieu le jour de la Circoncision; son objet était d'honorer l'humble et utile animal qui avait assisté à la naissance de Jésus-Christ, et l'avait porté lors de son entrée à Jérusalem. L'église de Sens était une de celles où cette solennité se faisait avec le plus grand appareil. Avant le commencement des vêpres le clergé se rendait processionnellement à la porte de la cathédrale. Deux chanoines prenaient l'âne et le conduisaient à la table qui était le lieu où le préchantre lisait l'ordre des cérémonies, et proclamait les noms de ceux qui devaient y prendre part. A Beauvais l'âne portait sur son dos, jusqu'à la porte, une jeune fille qui figurait la Vierge Marie tenant le petit Jésus entre ses bras. On couvrait le modeste animal d'une belle chape et on le menait au lutrin en chantant une prose bouffonne dont le refrain était :

Hez, sire âne, hez!

Cette prose était suivie d'une antienne composée de commencements de psaumes, où, de deux vers en deux vers, on répétait l'exclamation bachique et profane : *evoe!* L'office entier était une véritable rapsodie de tout ce qui se chantait pendant le cours de l'année. On y retrouve les pièces des autres offices, celles des fêtes des saints, des mystères, les chants de Pâques, ceux du carême, des fragments de psaumes, les morceaux tristes sont mêlés avec les morceaux joyeux; c'est l'assemblage le plus bizarre. Cet office devait durer deux fois plus longtemps que ceux des plus grandes fêtes : il était donc bien nécessaire que les chantres et les assistants se désaltérassent de temps en temps; aussi n'y manquaient-ils pas. Dans les intervalles des leçons on faisait manger et boire l'âne; enfin après les trois nocturnes on le menait dans la nef où tout le peuple, mêlé au clergé, dansait autour de lui ou tâchait d'imiter son chant. Après les premières vêpres et les complies, le préchantre conduisait dans les rues la bande joyeuse, précédée d'une énorme lanterne : on allait au grand théâtre dressé devant l'église et on y répétait les farces les plus indécentes. Le chant et la danse étaient terminés par des seaux d'eau que l'on jetait sur la tête du préchantre. On rentrait pour les matines, où les seaux d'eau allaient encore leur train.

Ces coutumes insensées, qu'on ne peut appeler impies parce qu'elles n'étaient point un manque de respect réfléchi, mais le fruit de l'ignorance et de la grossièreté, durèrent près de quatre cents ans, malgré les efforts de la partie éclairée du clergé et les défenses des conciles, qui essayaient de ramener le culte à la pureté qu'il doit toujours garder. (Du Tillot, *Mémoire pour servir à l'histoire de la fête des fous.*)

§ 5. PROGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE; TROUVÈRES, FABLIAUX, ROMANS.

Un signe que la nation française sortait au treizième siècle des limbes du moyen âge, c'est que son idiome se dégageait enfin des formes latines pour prendre son vrai caractère. Le français devenait la langue de la législation; c'était celle des *Assises*, ou lois du royaume de Jérusalem. Villehardouin, l'historien de la quatrième croisade, Joinville, le biographe de saint Louis, l'avaient déjà écrite, et nous lisons encore leurs histoires. Un Vénitien, traduisant en français une chronique de son pays, en 1275, s'excusait de le faire, en disant que la langue française « court parmi le monde et est plus délectable à ouïr que nulle autre. » Dix ans plus tôt, Brunetto Latini, le maître de Dante, écrivait en français son *Trésor*, parce « que la parlure de France est plus commune à toutes gens. »

Ainsi dans le même temps que Paris attirait, par l'éclat de son école, les esprits éminents de la catholicité tout entière, la langue vulgaire que les docteurs dédaignaient, étendait elle-même son empire bien au delà de nos frontières. Il faut même ajouter que le génie français, qui a été si souvent accusé de stérilité épique, versait alors à tous les pays voisins comme un flot de grande poésie. Les troubadours s'étaient tus depuis que la croisade des Albigeois avait noyé dans le sang la civilisation de la langue d'oc, et on n'entendait plus les virils accents de Bernard de Ventadour ou de Bertrand de Born, ni les molles canzones des auteurs de jeux partis [1]. Mais au nord de la Loire, les trouvères compo-

1. On appelait *jeux partis* les défis que se faisaient les troubadours ou les trouvères sur les diverses questions de galanterie. De là le souvenir de ces *cours d'amour* où se discutaient, dit-on, devant de nobles châtelaines, les procès les plus délicats, les causes les plus raffinées. Ces *cours d'amour* n'ont été qu'une fiction des poëtes ou un jeu de quelques nobles dames, mais jamais une institution sérieuse et durable. (Voy. *Histoire littéraire de la France*, XXIII[e] vol.)

saient encore les *chansons de geste*, véritables épopées qui étaient traduites ou imitées par l'Italie, l'Angleterre et l'Allemagne. De sorte que nous sommes en droit de dire qu'au douzième siècle la domination intellectuelle de l'Europe appartenait incontestablement à la France.

Si la grâce, les riantes peintures, les doux propos, la mélodie distinguaient les vers des troubadours, les trouvères du Nord se faisaient remarquer par leur fécondité.

Après les chansons de geste qui célébraient Charlemagne et glorifiaient la féodalité, les poëtes allèrent chercher un autre sujet d'inspiration dans les légendes bretonnes et armoricaines. Arthur, un des plus anciens rois d'Angleterre devint, comme notre grand empereur, le monarque d'un vaste royaume de poésie. On en fit l'idéal du chevalier et surtout du chevalier galant. Robert Wace, « clerc de Caen, » qui écrivit vers 1155 le roman du *Brut*, Chrestien de Troyes (après 1160), l'auteur du *Chevalier au lion*, furent les plus célèbres poëtes de ce cycle, nommé cycle d'Arthur ou de la Table ronde, autour de laquelle, disent les poëtes, Arthur tenait sa cour.

Fit roy Arthur la ronde table.
Dont les Bretons disent mainte fable.

On la représentait comme la table de l'égalité. Tous les convives y étaient assis et servis sans distinction de rang ni de titre.

La chevalerie, on le sait, était à la fois galante et religieuse; aussi une partie de nos romans de chevalerie a-t-elle un caractère tout mystique: ils chantent la recherche du saint Graal. C'était, selon les romanciers, le vase avec lequel Jésus-Christ et ses disciples avaient célébré la cène la veille de la Passion. Les anges l'emportèrent au ciel, jusqu'à ce qu'ils trouvassent ici-bas une race assez pure pour en devenir dépositaire. Cette famille fut à la fin trouvée : sortie d'Asie, elle vint s'établir dans la Gaule et ses descendants s'allièrent avec ceux d'un prince breton. On reconnait sans peine dans cette légende le christianisme dont la doctrine, comme le vase mystérieux, sa poétique image, fut transportée d'Asie. La féodalité, la chevalerie, la religion et la galanterie avaient inspiré les chansons de geste et le cycle d'Arthur, l'érudition, elle aussi, eut ses poëtes: Ulysse, Alexandre furent célébrés après Charlemagne et Arthur, mais en subissant un travestissement chevaleresque. Alexandre est armé chevalier et porte l'oriflamme. Un gonfalonier l'accompagne et ses douze pairs poussent si loin le sentiment de l'honneur que, l'un après l'autre, ils refusent de quitter le lieu du combat pour aller chercher du secours.

A côté de ces longs poëmes se placent les *lais*, contes touchants et héroïques. Il nous en reste de fort jolis de Marie de France. D'Audefroy de Bastard excella dans les chants lyriques. Chacune de ses romances est tout un petit drame naïf. Le comte Quesnes de Béthune, un des ancêtres de Sully, chanta la quatrième croisade; le comte de Champagne, Thibaut, rechercha dans ses vers, nous l'avons dit, et trouva l'harmonie que les troubadours savaient si bien mettre dans les leurs; enfin le pauvre Rutebeuf, contemporain de saint Louis, fut le premier type du poëte de profession que son métier n'enrichit guère, car « il tousse de froid et bâille de faim, » et pourtant au milieu de cette misère, gai, mordant, hardi, écrivant sur tout sujet avec un style franc et libre qui annonce Villon.

Rutebeuf est le mieux connu de ces auteurs de fabliaux et de contes hardis que nos pères aimaient tant, où le clerc et le noble étaient déjà peu ménagés.

« Souvent au foyer des compères de la nouvelle commune venait s'asseoir quelque bon vieux jongleur. Là, tandis que se choquaient les hanaps remplis de vin de Brie, il répétait d'un ton narquois quelques-uns de ces jolis contes qu'il contait si bien. Il causait du *vilain qui gagne paradis en plaidant*, parfois encore du chevalier vantard et poltron, vaincu sans combat par la lance d'une femme, ou du prêtre gourmand qui mangea des mûres et resta pendu au mûrier. Pour peu que le vin fût passable, le fabliau devenait plus méchant. C'étaient les représailles du bon sens contre le pouvoir. » (Demogeot, *Histoire de la littérature française*.)

Ces attaques se retrouvent dans le fameux poëme du *Renard* et dans l'ouvrage le plus populaire de ce temps, le *Roman de la Rose*, de Guillaume de Lorris, autre contemporain de saint Louis et de Jehan de Meung, qui ne mourut qu'en 1320.

Le roman du *Renard* est une immense satire de l'esprit chevaleresque, la glorification de la ruse, le peuple raillant les seigneurs. Renard, héros de mille aventures, traverse toute la société féodale et la renverse.

« Justice seigneuriale, combats en champ clos, siéges de châteaux forts, batailles, hommages liges, monastères, pèlerinages, tout passe sous nos yeux, sans autre division que le travestissement des personnages et l'éternel succès des intrigues de Renard, tour à tour jongleur, pèlerin, médecin, chevalier, empereur, et toujours fripon. Il vieillit, paisible et honoré, dans son château de Maupertuis : sa mort même est une ruse. »

Le *Roman de la Rose* a pour héros une rose qu'il faut cueillir et que défendent vingt abstractions personnifiées, telles que Danger, Mal-Bouche (Médisance), Félonie, Bassesse, Haine, Avarice. Pour combattre ces ennemis, on a Bel Accueil, Doux Regard, etc.

On ne chante plus la société féodale, on l'attaque ; les poëtes ne craignent pas de dire aux nobles :

Que leur corps ne vaut une pomme
Plus que le corps d'un charretier.

C'est même avec assez d'irrévérence qu'ils parlent des commencements de l'autorité royale :

Un grand vilain entre eulx esleurent,
Le plus corsu de quant qu'ils purent,
La plus ossu et le greigneur (le plus grand)
Et le firent prince et seigneur,
Cil jura que droit leur tiendroit
Se chacun en droit soy luy livre
Des biens dont il se puisse vivre. ..

Ces hardiesses répondent à la sourde haine qui couve dans le cœur des manants et qui éclatera avec tant de fureur dans le milieu du siècle suivant, avec le sauvage soulèvement des *jacques*.

Nons venons de voir les nobles, les souverains ramenés au niveau des autres hommes. La femme, déifiée par les épopées, est également détrônée, et le poëte en dit peut-être plus de mal qu'il n'en pense. Le clergé a son



Roman du Renard.



Roman du Renard.

tour. Clopinel, frondeur des plus hardis, crée le personnage de Faux-Semblant, un des ancêtres de Tartuffe.

« Tu sembles être un saint hermite.
— C'est vrai, mais je suis hypocrite.
— Tu t'en vas prêchant l'abstinence.
— Oui, oui, mais je remplis ma panse
De bons morceaux et de bons vins,
Tel comme il affert (appartient) à devins (gens d'église).
— Tu vas prêchant la pauvreté.
— Oui, mais je suis riche à planté (abondamment).
Mais quoique pauvre je me feigne,
Nul pauvre approcher je ne daigne.
Quand je vois tout nus ces truands
Trembler sur ces fumiers puants
De froid, de faim, crier et braire,
Ne m'entremets de leur affaire,
S'ils sont à l'Hôtel-Dieu portés,
Jà ne sont par moi confortés,
Car d'une aumône toute seule
Ne me rempliraient-ils la gueule;
Ils n'ont pas vaillant un sèche;
Que donnera qui son couteau lèche? »

Il ne faudrait pourtant pas faire de ces libres conteurs de précoces révolutionnaires. Ils sont la presse de ce temps-là, et on trouve dans leurs vers comme un écho de tous les bruits du jour, de toutes les émotions de la foule. Mais, se gausser et rire, voilà leur grande affaire. Ils jouent même avec ce qu'ils respectent le plus, l'Église, ou, ce dont ils ont la plus grande peur, l'enfer. « Ce n'est que gaieté d'esprit, verve de bon sens qui frappa l'abus, non comme injuste, mais comme bouffon. Ils jetaient la satire à pleines mains sur la grande route, par malheur le clergé passait. »

Je pourrais citer de curieuses preuves de ces naïves témérités; j'aime mieux le conte du *Vilain qui conquist paradis par plait*, et où se retrouve ce bon sens, ce rude sentiment de l'équité qui relèveront Jacques Bonhomme de sa déchéance. « Un vilain meurt sans que diable ni ange s'en inquiète; mais son âme, en regardant à droite vers le ciel, aperçoit l'archange saint Michel conduisant un élu, et le suit jusqu'au paradis. Saint Pierre, après avoir laissé entrer l'élu, repousse, en jurant par saint Guillain, l'autre âme que personne n'a recommandée.... « Beau sire Pierre, dit l'âme « éconduite, Dieu s'est bien trompé quand il vous a « fait son apôtre, et ensuite son portier, vous qui l'avez « renié trois fois. Laissez passer plus loyal que vous. » Saint Pierre, très-honteux, vient se plaindre à son confrère saint Thomas, qui essaye à son tour de faire vider le paradis à l'insolent. Nouvelle boutade du vilain : « Thomas, dit-il, c'est bien à toi de faire le fier, « lorsque tu n'as voulu croire à Dieu qu'après avoir « touché ses plaies. » Saint Thomas a recours à saint Paul, qui s'attire, en voulant se mêler de cette affaire, cette autre vérité : « N'est-ce pas vous, dom Paul le « chauve, qui avez lapidé saint Étienne, et à qui le bon « Dieu a donné un grand soufflet? » Pierre, Thomas, Paul, n'ayant à répondre, s'en vont porter leurs plaintes à Dieu lui-même, devant qui l'accusé, le serf affranchi par sa parole, se justifie.... et le vilain gagne sa cause devant la justice divine. » (V. Leclerc.)

Un autre jour, il la gagnera devant la justice humaine.

Ce qui en littérature est particulier au treizième siècle, c'est l'apparition de la prose française. Mais nos premiers prosateurs ne sont pas écrivains de métier; ce sont deux seigneurs illustres, tous deux mêlés aux événements qu'ils racontent. Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, nous a laissé l'histoire de la quatrième croisade, la *Conquête de Constantinople*, où l'on se souvient de l'avoir vu figurer. Il écrit en soldat, avec un style ferme et bref, non sans une certaine roideur militaire : il ne compose guère, il va droit devant lui, d'assaut en assaut, avec une courte exclamation lorsqu'il rencontre quelque objet qui l'étonne. Le sire de Joinville, également Champenois, montre dans ses *Mémoires* sur la septième croisade, plus de souplesse de style et plus de finesse d'esprit; il observe, réfléchit et cause volontiers de tout, de ses propres sentiments aussi bien que des faits de guerre. C'est déjà Froissart, mais tel que le pouvait être le conseiller, l'ami du pieux et excellent Louis IX.

Le treizième siècle marque dans les arts le triomphe de l'architecture ogivale. L'arc décidément se brise, s'effile et s'élance, afin de porter plus haut, plus près du ciel, la voûte du temple et la prière des peuples. C'est alors que sont élevées ces montagnes de pierre ciselées à jour, ces cathédrales de Paris, de Rouen, d'Amiens, de Chartres, de Reims, de Bourges, de Strasbourg et la Sainte-Chapelle de saint Louis, à Paris, qui remplacent l'architecture romane, lourde encore et massive, par des temples où se montrent toutes les hardiesses de la pensée et toute la ferveur du sentiment religieux.

Ces cathédrales furent les vrais poëmes du moyen âge. Fidèle expression de l'époque qui les créait, elles élevaient la pensée vers le ciel par la hardiesse de leurs colonnes, et, si j'ose dire, par ces aspirations de la pierre qui, sous toutes les formes, s'élançait en pointes innombrables aussi haut que la main de l'homme pouvait la porter; mais elles égayaient encore l'esprit par la variété de leurs sculptures, le plus souvent grotesques et satiriques : tantôt ce sont des moines, tantôt des prêtres avec des têtes d'animaux, prêchant devant une troupe d'animaux. Vis-à-vis de la chaire de la cathédrale de Strasbourg, un des chapiteaux de la nef représentait un âne disant la messe, d'autres ânes la servaient. Toute liberté était laissée aux francs-maçons, et la satire envahissait le sanctuaire, attestant ainsi la naïveté du moyen âge, où le rire et la gaieté se mêlaient aux choses les plus sérieuses sans étonner personne, sans compromettre ni l'autorité des princes, ni la dignité des prêtres, ni la religion elle-même. Le moyen âge, c'est l'enfant qui dans la candeur de sa foi joue avec les choses saintes sans en apercevoir le danger [1].

Le nouveau style architectural, né au nord de la Loire, passa la Manche, le Rhin et les Alpes; et des colonies d'artistes français allèrent le porter à Cantorbéry, à Utrecht, à Milan, jusqu'en Suède. Une statuaire grossière, mais naïve, décorait les portails, les galeries,

1 Voici en de bien mauvais vers les dimensions de Notre-Dame de Paris. Ils étaient gravés sur une table de cuivre placée contre les piliers :

Si tu veux savoir comment est ample
De Notre-Dame le grand temple,
Il y a, dans œuvre pour le seur
Dix-sept et toises de hauteur,
Sur la largeur de vingt-quatre,
Et soixante-cinq sans rabattre,
A de long; aux tours haut montées
Trente quatre sont comptées :
Le tout fondé sur pilotis
Aussi vrai que je te le dis.

les cloîtres, et la peinture sur verre avait, pour produire de magnifiques effets dans les vitrages, des secrets que nous venons à peine de retrouver. Les peintres en miniature, qui ornaient les missels et les livres d'heures, nous ont laissé de délicieux chefs-d'œuvre.

L'Italien Cimabué, le maître du Giotto, commença dans ce siècle, à Florence, la restauration de la peinture. Mais la musique bégaye encore : c'est au quinzième siècle seulement que les grands maîtres de la Flandre préparèrent une révolution dans cet art.

Le passage suivant montrera quel luxe le moyen âge mettait dans ses églises : « Suger appela des divers points du royaume des ouvriers de toute espèce, maçons, menuisiers, peintres, forgerons, orfèvres et lapidaires, tous renommés par leur habileté dans leur art, et voulut qu'ils consacrassent le bois, la pierre, l'or, les diamants et toutes les autres matières précieuses à rehausser la gloire des saints martyrs et à rendre leur église neuve, vaste et brillante, de vieille, petite et obscure qu'elle était autrefois.... Il enrichit, de plus, cette église d'un précieux et abondant mobilier, c'est-à-dire de vases d'or et d'argent, de fioles d'onyx, de sardoine, d'émeraude et de cristal, d'étoffes de pourpre, de robes brodées d'or et d'habits entièrement de soie. A tout cela, il ajouta des ouvrages en verre et en marbre, et grand nombre de vases sacrés. »



CHAPITRE XXVIII.

PHILIPPE III LE HARDI ET PHILIPPE IV LE BEL.

§ 1. PHILIPPE III; AGRANDISSEMENT DU DOMAINE ROYAL.

SAINT Louis était mort devant Tunis. Son fils aîné, Philippe III, que l'histoire a surnommé le Hardi sans que nous sachions quel exploit lui mérita ce titre, se hâta de signer avec les musulmans un traité par lequel ils se reconnurent tributaires du roi de Sicile et payèrent les frais de la guerre. Cette croisade, qui nous coûtait un bon prince et toute une armée, ne profitait donc qu'à un État étranger.

Le nouveau roi revint lentement et tristement par l'Italie, escorté de cinq cercueils. Son frère Tristan, sa sœur, sa femme et son beau-frère, avaient péri comme son père et du même mal qui emporta encore Jeanne de Toulouse et son époux, autre frère du roi.

Ce règne, commencé sous de si lugubres auspices, nous est peu connu, quoiqu'il ait duré quinze ans. On peut cependant suivre encore sous Philippe III la marche ascendante de la royauté qui, sans nouvelle guerre, par extinction de diverses races féodales, réunit à son domaine le Valois, le Poitou, le comté de Toulouse et le comtat Venaissin. Mais Philippe III fit abandon au pape de ce dernier fief et de la moitié d'Avignon. Le comte de Foix, vaincu et pris dans sa capitale, fut contraint de promettre fidèle obéissance et de céder une partie de ses terres. La domination du roi de France approchait ainsi des Pyrénées ; elle les franchit même. Philippe fit épouser à son fils l'héritière du royaume de Navarre ; et s'il ne réussit pas à faire proclamer roi de Castille un prince soumis à son influence, ni à placer la couronne d'Aragon sur la tête de son second fils Charles, il montra du moins ses armes dans la Catalogne, où il prit la forte place de Girone. Ainsi, la royauté capétienne, conquérante dans l'intérieur du royaume depuis Louis VI, tâchait déjà de le devenir au dehors. C'était trop tôt, parce que la première œuvre n'était pas achevée, et devait l'être, avant qu'il fût possible de commencer la seconde.



Philippe le Hardi.

Cette malheureuse expédition de Catalogne ne fut qu'un triste épisode d'une lutte plus grande et plus célèbre qui mettait aux prises la maison d'Anjou et la maison d'Aragon.

On a vu qu'un frère de saint Louis, Charles d'Anjou, avait fait la conquête de Naples et de la Sicile, qu'il dominait par son influence presque toute l'Italie et rêvait la conquête de Constantinople. Il avait été soudainement arrêté dans ses ambitieux desseins par un soulèvement resté fameux sous le nom de *Vêpres siciliennes*.

Nos Français établis à la suite de ce prince en Sicile y étaient devenus odieux, comme soutiens d'un

pouvoir tyrannique qui faisait peser de cruelles exactions sur les paysans. Le mécontentement grandit dans l'ombre et éclata par un de ces incidents malheureux qui ont fait naître plus de révolutions que le sang injustement répandu. Le lundi de Pâques (30 mars 1282), la population de Palerme, rassemblée dans le cimetière méridional, lieu de promenade de la ville, se livrait, en attendant l'heure des vêpres, à ses divertissements accoutumés. « Le soleil et le printemps faisaient le plus bel ornement de la fête. L'air était suave et déjà ardent, la terre moite et chaude, les fleurs qui perçaient les herbes ou boutonnaient aux arbres répandaient des parfums pénétrants. Les Palermitains, cédant à ces douces et pressantes invitations de la solennité et de la nature, étaient répandus çà et là par groupes animés et satisfaits.... La nécessité de surveiller une grande foule rassemblée sur un même point, la beauté du jour, la curiosité naturelle à nos compatriotes, avaient répandu les Français, chevaliers, soldats, justiciers, employés, marchands, au milieu de cet essaim joyeux et bourdonnant, sorti de Palerme comme les abeilles de la ruche au retour du printemps.... Les Français allaient au milieu des groupes sans défiance de l'antipathie qu'ils excitaient.... Quelques jeunes Siciliens, animés par la joie souvent proche de la colère dans les natures passionnées et mobiles, les repoussèrent avec une vivacité injurieuse. « Il faut que ces méchants *patarins* aient des « armes sur eux, dirent les Français, pour nous braver « avec cette insolence. » Et aussitôt ceux-ci de se mettre à fouiller les provocateurs pour voir s'ils n'avaient point quelques armes cachées, un poignard ou tout au moins un couteau.... Un certain Drouet, non content de poursuivre ses perquisitions sur des hommes qui se dirigeaient avec leur famille vers l'église du Saint-Esprit, porta cavalièrement, peut-être indécemment, la main sur une jeune fille qui faisait partie du groupe. Un cri partit : « Mort aux Français ! » Un jeune homme s'élança



Vêpres siciliennes.

le poignard à la main et étendit roide mort le malencontreux perquisiteur. C'était l'heure où sonnaient les vêpres qui donnèrent leur nom au massacre non prémédité qui suivit. Dès que le sang eut coulé, une affreuse mêlée s'engagea. On combattit avec des bâtons, des pierres, des couteaux, avec tout ce qu'on avait sous la main. Deux cents Français succombèrent dans le premier moment; mais le massacre s'étendit bientôt de la campagne dans la ville. Dans le reste du pays, le mouvement ne se propagea ni aussi vite ni avec autant d'ensemble. Loin que le massacre ait eu lieu, comme on l'a prétendu longtemps, au même jour, à la même heure, il fut plus d'un mois à achever le tour de l'île. » (Zeller, *Épisodes de l'histoire d'Italie.*)

Le 28 avril, Messine se révolta malgré sa nombreuse garnison. Délivrés des Français, les Siciliens appelèrent les Espagnols. Don Pèdre d'Aragon, qui depuis longtemps épiait ce moment, se trouvait comme par hasard près des côtes, avec une flotte nombreuse. Il débarqua à Trapani au milieu des cris d'allégresse et prit le direction de la guerre contre Charles d'Anjou, guerre que nous n'avons pas à raconter, mais qui fut l'origine de nos guerres d'Italie du seizième siècle et qui, dès la fin du treizième, conduisit une armée française au delà des Pyrénées.

Une ordonnance de Philippe III obligea les avocats des justices royales, dont les statuts furent rédigés en 1274, à jurer tous les ans qu'ils ne défendraient que des causes justes. Le premier exemple d'un roturier fait noble par le roi se trouve dans les lettres d'anoblis-



Édouard Ier prête hommage à Philippe Ier.

sement accordées par Philippe III à son argentier Raoul, en 1272.

Sous ce règne, un roi anglais eut en France une aventure qui fit alors grand bruit. C'était ce prince Édouard que nous avons vu accompagner saint Louis à Tunis et que la mort de son père, Henri III, avait fait roi. Il revenait de la croisade et se trouvait à Messine lorsqu'il apprit cette nouvelle. Il ne se hâta pourtant point de prendre sa couronne, traversa lentement l'Italie, puis la France, vint à Paris rendre hommage à Philippe III pour ses fiefs français et visita encore son duché de Guienne. Il y était, assure-t-on, quand le comte de Châlons le défia à un tournoi, cachant, sous le prétexte de lui faire honneur, le projet d'un attentat contre sa vie. Malgré tous les avis contraires, Édouard entra dans la lice, accompagné de mille champions, partie à pied, partie à cheval. Le comte avait une suite à peu près double. Que les soupçons fussent fondés ou non, la lutte qui devait présenter toutes les courtoisies d'un tournoi, se changea bientôt en un combat acharné. Les archers d'Édouard chassèrent leurs antagonistes de la lice, se mêlèrent parmi eux, et ici coupant les sangles des selles, là éventrant les chevaux, renversaient les cavaliers. Le comte, homme d'une force athlétique, jouta contre le roi avec sa lance, et celle-ci brisée, saisit Édouard au cou par les deux bras, afin de le jeter à terre. Le cheval ayant fait un écart, le comte dut lâcher prise et tombe lui-même. Les siens le remirent en selle, mais sa chute l'avait tellement meurtri qu'il demanda quartier. Le roi dédaigna de recevoir son

épée et le força de se rendre à un des champions à pied. L'aventure n'eut pas de suites, mais c'était comme une annonce des revers qui, au siècle suivant, désolèrent la France sous un autre Édouard, petit-fils du vainqueur de Châlons.

§ 2. PHILIPPE IV; GUERRES DE GUYENNE ET DE FLANDRE.

Philippe IV, surnommé le Bel, n'avait que dix-sept ans quand il succéda à son père (1285). Il se débarrassa dès qu'il le put, par des traités, de ces guerres inutiles; et, ce qui valait bien mieux, s'occupa d'agrandir son domaine par des acquisitions à sa portée. Son mariage avec l'héritière de la Navarre et de la Champagne lui avait déjà valu deux grandes provinces. Une sentence du parlement qui dépouilla les héritiers de Hugues de Lusignan lui assura encore la Marche et l'Angoumois. Enfin son deuxième fils épousa l'héritière de la Franche-Comté. Ainsi, par mariages, déshérences ou conquêtes, toute la France entrait peu à peu dans le domaine royal. Mais de puissants vassaux restaient encore, le duc de Bretagne, le comte de Flandre, et surtout le duc de Guyenne. Philippe s'attaqua d'abord au dernier.

Une querelle s'étant élevée à Bayonne entre deux matelots, un Anglais et un Normand, se vidait avec les armes naturelles, quand, au milieu de la lutte, l'Anglais, qui avait le dessous, joua du couteau et blessa mortellement son adversaire. Les Normands prirent fait et cause pour leur compatriote, non-seulement à Bayonne, mais dans toute la Manche. Il s'ensuivit entre les deux marines une guerre privée qui prit bientôt les proportions d'une guerre publique. Ce fut le prétexte dont Philippe usa pour commencer les hostilités.

Ce duc de Guyenne était un adversaire redoutable, puisqu'il portait en même temps la couronne d'Angleterre. Heureusement, Édouard Ier, qui venait de dompter les Gallois et qui menaçait l'indépendance de l'Écosse, était trop occupé dans son île pour passer sur le continent. Aussi l'armée royale put faire de rapides progrès en Guyenne; une flotte française alla même piller Douvres; une autre armée, conduite par le roi en personne, entra dans la Flandre, dont le comte s'était déclaré pour le roi d'Angleterre, et battit les Flamands à Furnes (1297). L'intervention du pape Boniface VIII amena, entre les deux rois, une paix qui fut scellée par un mariage. Une fille de Philippe le Bel épousa le fils d'Édouard Ier, et porta, dans la maison d'Angleterre, des droits à la couronne de France, qu'Édouard III fera bientôt valoir (1299).

Par cette paix, les deux rois se livraient leurs alliés: Philippe les Écossais, Édouard le comte de Flandre. Ce comte, effrayé, vint se remettre lui-même aux mains de Philippe, et la Flandre fut réunie au domaine (1299).

Toute la cour alla visiter la nouvelle conquête. Elle fut reçue avec grande pompe: les Flamands, pour faire honneur à leurs nobles visiteurs, mirent leurs plus beaux habits, étalèrent toutes leurs richesses. L'entrée à Bruges surtout fut magnifique. Les femmes des bourgeois montrèrent dans leur toilette tant d'or et de bijoux que la reine se sentit blessée dans sa vanité de femme: « Je croyais, dit-elle, qu'il n'y avait qu'une reine en France, j'en vois six cents. » La Flandre, en effet, était le pays le plus riche de l'Europe, parce que c'était celui où l'on travaillait le plus. Sur cette terre plantureuse, les hommes avaient poussé comme les moissons; les villes y étaient nombreuses, la population active, industrieuse, affectionnée à l'Angleterre, d'où elle tirait la laine nécessaire à ses fabriques, comme les villes de la Guyenne, surtout Bordeaux, l'étaient parce que l'Angleterre achetait leurs vins. Les draps de Flandre se vendaient dans toute la chrétienté, jusqu'à Constantinople; et les villes des Pays-Bas étaient le marché où les denrées du Nord venues de la Baltique s'échangeaient contre celles du Midi venues de Venise et d'Italie par le Rhin.

Sur un sol qu'il avait fallu couper de mille canaux pour l'étancher, entre tant de villes défendues par leurs murailles, et mieux encore par une population habituée au travail, à la peine, mais aussi fière de son nombre, de sa force, de ses richesses, la chevalerie n'avait pas eu beau jeu, et il y avait peu de féodalité en Flandre. Toutes ces villes avaient leurs priviléges; il n'était pas prudent d'y toucher.

La royauté française arrivait, sous Philippe le Bel, à une époque de transition qui la rendait nécessairement tracassière et oppressive. Les temps de la féodalité étaient passés où le roi n'avait ni agents administratifs à payer, parce qu'il n'administrait pas, ni armée à solder, puisque les vassaux devaient servir gratuitement. Le domaine royal comprenait maintenant, au lieu de quatre ou cinq villes, les deux tiers de la France: il fallait des baillis, des sénéchaux, des prévôts pour maintenir l'ordre et faire exécuter les lois, des tabellions pour légaliser les actes, des juges pour la justice, des conseillers pour le gouvernement. Les six premiers Capétiens n'avaient pas rendu une seule ordonnance générale: il nous en reste un nombre considérable pour le seul règne de Philippe le Bel. Or, tous ces gens-là voulaient être payés de leurs peines. La guerre, au lieu de se faire à courte distance, était aux Pyrénées, sur la Garonne, sur l'Escaut. Au lieu d'un combat, c'était une campagne. Les troupes féodales devenaient insuffisantes. Pour les garder sous le drapeau au delà du terme fixé par les conditions de leur tenure, le roi leur offrait une solde, et, au besoin, il enrôlait des mercenaires, gens plus sûrs et d'un service plus exact. Pour la guerre de Flandre, il fallut une flotte. Aux navires de Poitou et de Normandie, le roi joignit seize galères génoises dont il paya fort cher les services. Le roi d'Angleterre envoya une fois dix mille livres sterling à l'empereur d'Allemagne, autant au comte de Gueldre, presque le double au duc de Brabant, et une vaste coalition se prépara contre la France; il fallait que les livres tournois défissent ce qu'avaient fait les livres sterling anglaises.

Je ne parle pas du luxe que les progrès de l'industrie, du commerce et des arts avaient développé, et qui rendait la vie plus coûteuse, surtout à la cour. En un mot, les dépenses croissaient chaque jour et les impôts restaient les mêmes, c'est-à-dire de jour en jour plus insuffisants. Aussi Philippe le Bel, toujours à court d'argent, sera-t-il obligé de recourir à tous les moyens pour trouver des ressources; et comme la science financière est née d'hier, ces moyens mal choisis seront ruineux pour les peuples, sans profiter beaucoup au gouvernement. Ainsi, il dépouillera les banquiers de ce temps, les juifs et les Lombards, ce qui fera cacher l'argent; il battra de la fausse monnaie, ce qui rendra le commerce impossible; il promulguera des lois somptuaires, ce qui ruinera l'industrie; il mettra des impôts

sur les Flamands, ce qui les soulèvera ; sur le clergé, ce qui amènera la querelle avec Boniface VIII ; ou bien il détruira l'ordre du Temple pour s'approprier ses richesses, ce qui attachera un souvenir sanglant à son nom. Un seul moyen était honnête et bon, il vendit la liberté à beaucoup de serfs de ses domaines et convertit ses droits en redevances pécuniaires.

Les considérations qui précèdent ne rendent pas compte seulement du règne de Philippe le Bel ; elles expliquent le quatorzième siècle tout entier. Tous ses rois ont été faux-monnayeurs, parce que tous eurent continuellement besoin d'argent et ne surent en trouver que de cette manière ; mais nous n'entendons, en disant cela, excuser ni la fraude, ni les exactions, ni les violences. Sortir d'une difficulté en sortant de l'honnête, ce n'est pas gouverner ; malgré les explications que nous avons données, Philippe le Bel gardera très-justement sa mauvaise réputation.

Philippe avait donné pour gouverneur aux Flamands Jacques de Châtillon, qui pensait n'avoir pas à ménager



Origine de la guerre entre la France et l'Angleterre, (Page 314, col. 1.)

des vaincus, surtout des vaincus si riches. Ce peuple, peu tolérant et accoutumé à plus de prudence de la part de ses comtes, se souleva. Dans Bruges seule, trois mille Français furent égorgés. Philippe envoya Robert d'Artois avec une nombreuse armée pour venger cette injure. Vingt mille Flamands attendirent bravement cette chevalerie près de Courtray, derrière un canal. Avant l'action, les Flamands confessèrent leurs péchés, les prêtres dirent une messe solennelle ; et tous s'inclinant prirent de la terre et la portèrent à leur bouche ; ils juraient ainsi de combattre jusqu'à la mort pour les franchises du pays. Ce recueillement de toute une armée est d'ordinaire de mauvais augure pour les assaillants. Ceux-ci s'avançaient sans ordre, sûrs de vaincre et ne faisant pas à ces vilains l'honneur de croire qu'ils oseraient les regarder en face. En vain le connétable Raoul de Nesle recommanda la prudence. On lui demanda s'il avait peur. « Sire, répliqua-t-il au comte Robert, si vous venez où j'irai, vous viendrez bien avant. » Et il s'élança de toute la vitesse de son cheval.

On n'avait même pas pris la précantion de faire reconnaître la position des Flamands. Les premiers rangs de la lourde colonne des chevaliers, lancés à fond de train, vinrent tomber dans le canal qui convrait la ligne ennemie. Ceux qui tenaient la tête, pressés par ceux qui suivaient, étaient précipités, et les Flamands n'avaient qu'à plonger lenrs longues lances dans cette masse confuse d'hommes et de chevaux ponr tuer sans péril. Une sortie qu'ils firent par les deux bonts du canal acheva la déroute. Deux cents seigneurs de haut lignage et six mille hommes d'armes périrent. Ce qu'il y avait de plns fâcheux, c'est que le duc de Bourgogne, les comtes de Saint-Paul et de Clermont, avec deux mille hauberts, avaient fui, laissant le connétable, le comte d'Artois et tant de nobles batailleurs, abattus, détranchés et tués par la main des vilains.

La bataille de Mansourah avait déjà montré la fougue indisciplinable et l'impéritie militaire des chevaliers; mais elle avait été livrée en Orient, et l'éloignement avait grandi les vaincus; la bataille de Courtray, perdue par la fleur de la chevalerie française contre les manants, eut un grand retentissement, sans toutefois guérir la noblesse de sa folle présomption. Les défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt seront dues aux mêmes causes. La noblesse féodale, dépouillée par la royauté de ses priviléges, perdra, snr les champs de bataille, le prestige qui l'avait si longtemps entourée, et verra, ponr achever sa ruine, s'élever à côté d'elle une antre armée, celle dn roi et du peuple.



Bataille de Courtray. (Page 315, col. 1.)

Philippe le Bel prit d'énergiqnes mesures ponr réparer le désastre de Courtray. Il força nobles et bonrgeois à porter aux monnaies royales leur vaisselle d'or et d'argent, qu'il paya en espèces falsifiées. Il ordonna que tonte terre valant 100 livres de rentes donnerait un cavalier, qne 100 feux de vilains donneraient 6 sergents à pied, et que tout roturier ayant 25 livres de rente servirait de sa personne. Il vendit la liberté à heaucoup de serfs, la noblesse à plusieurs roturiers. Aussi, en deux mois, il réunit 10 000 hommes d'armes et 60 000 fantassins, c'était l'effort de la royauté et il était grand; celui du peuple fut plus grand encore : des villes de Flandre il sortit cette fois 80 000 combattants. Avec de telles forces des deux côtés la lntte devait être terrible et décisive; on le sentit, et, ne voulant rien risquer, on passa l'année 1302 à s'observer. Philippe alors était au plns fort de sa querelle avec Boniface VIII; une nouvelle défaite eût pn lui être fatale; il laissa même l'été suivant (1303) les Flamands prendre l'offensive. Mais le pape étant mort cette année, Philippe attaqua la Flandre par terre et par mer (1304). Sa

flotte battit près de Zirickzée celle des Flamands, et lui-même vengea à Mons-en-Puelle la défaite de Courtray. Il croyait les avoir abattus. A quelques jours de là ils revinrent aussi nombreux lui demander une nouvelle bataille. « Mais il pleut donc des Flamands! » s'écria le roi; il aima mieux traiter que les combattre encore. On lui promit de l'argent; on lui céda Douai, Lille, Béthune. Orchies, avec toute la Flandre wallonne, c'est-à-dire parlant français[1] entre la Lys et l'Escaut. A ce prix il rendit aux Flamands leur comte, qui ne promit que l'hommage féodal. Ainsi la royauté française reculait devant la démocratie flamande, comme la royauté allemande, presque à la même époque, devant la démocratie helvétique. Les communes de France, étant restées isolées, succombèrent; en Flandre, en Suisse, elles s'unirent et triomphèrent.



Le Temple.

§ 3. DÉMÊLÉ AVEC BONIFACE VIII; CONDAMNATION DES TEMPLIERS.

Les différends de Philippe le Bel avec Boniface VIII avaient commencé, en 1296, au sujet des impôts mis par le roi sur les églises de France. L'année suivante, la concorde parut rétablie, et Boniface VIII scella sa réconciliation avec la maison de France en prononçant la canonisation de saint Louis; mais la querelle se ranima bientôt par l'intervention hautaine du pontife dans les affaires intérieures du pays. Un de ses légats, Bernard Saisset, évêque de Pamiers, brava le roi en face. Les temps de Grégoire VII étaient passés : le roi fit arrêter l'évêque, sous prétexte de complot contre son autorité, et demanda à l'archevêque de Narbonne, son métropolitain, de le dégrader canoniquement. L'archevêque en référa au pape, qui menaça le roi d'excommunication pour avoir osé porter la main sur un évêque. En même temps, il lança la bulle *Ausculta fili*[2], dans laquelle il lui reprocha d'accabler son peuple, clercs et laïques, d'exactions cruelles, de molester par les changements de la

1. Le reste de la Flandre parle un dialecte dérivé de l'allemand.

2. Les bulles des pontifes sont désignées par leurs premiers mots.

monnaie, d'empiéter sur la juridiction ecclésiastique, d'arrêter l'effet des sentences épiscopales, de dévorer les revenus des églises vacantes sous le prétexte abusif du droit de *régale*[1]. En outre le pontife laissait entrevoir cette prétention qu'il y avait dans le royaume un pouvoir placé au-dessus du roi, celui du saint-siége. « Dieu, disait Boniface, nous a constitué, quoique indigne, sur les rois et les royaumes, pour arracher, détruire, disperser, édifier, planter en son nom et par sa doctrine. Ne te laisse donc pas persuader que tu n'aies pas de supérieur et que tu ne sois pas soumis au chef de la hiérarchie ecclésiastique : qui pense ainsi est un insensé; qui le soutient est un infidèle. »

Les reproches du pontife sur la mauvaise administration de Philippe le Bel étaient fondés; mais ni le roi ni le pape n'avaient alors une idée bien nette des limites de l'autorité temporelle du premier, et de l'autorité spirituelle du second. Toute mauvaise action étant un péché, le pontife se croyait en droit de juger et de punir par les foudres de l'Église les actes répréhensibles du prince, et le prince, de son côté, guidé par les légistes qui, suivant l'esprit du droit romain, reconnaissaient au roi un pouvoir absolu, se croyait le droit d'intervenir dans l'administration des églises, et voulait que les évêques, comme le reste de ses sujets, fussent soumis à ses officiers et à ses tribunaux. Ces prétentions contraires amenèrent une querelle déplorable. Philippe déclara, dans une cour plénière, qu'il renierait ses enfants pour ses héritiers s'ils s'abaissaient à reconnaître au-dessus d'eux une autre puissance que celle de Dieu dans les affaires temporelles. Le 11 février 1302, il fit brûler publiquement la bulle du pontife; et, pour mettre dans ce grand débat la nation de son côté, il appela autour de lui les députés des états généraux divisés en trois ordres : le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, ou tiers état (10 avril 1302). « A vous, très-noble prince, disaient les députés du tiers, à vous notre sire Philippe, supplie et requiert le peuple de votre royaume que vous gardiez la souveraine franchise de cet État qui est telle que vous ne reconnoissiez, de votre temporel, souverain en terres, fors que Dieu. » Ainsi la première parole qu'ait prononcée le peuple en France a été un cri d'indépendance nationale.

Le roi les convoqua encore l'année suivante; et, confiant au ferme appui qu'il trouva dans ces représentants du pays, il poursuivit la lutte à outrance. Le pape, menacé d'un concile général, devant lequel Philippe se proposait de le traduire, prépara de son côté une bulle prononçant la déposition du roi. Celui-ci le prévint. Un de ses agents, Guillaume de Nogaret, dont le grand-père avait été brûlé comme albigeois, vint en Italie. Il s'entendit avec Sciarra Colonna, noble romain et mortel ennemi du pape. Boniface était alors dans sa ville natale d'Anagni. A force d'argent, Nogaret gagna le chef des milices d'Anagni, et un matin entra dans la place avec 400 hommes d'armes et quelques centaines de fantassins. Au bruit qu'ils firent dans la ville, au cri de : « Mort au pape! vive le roi de France! » Boniface crut sa dernière heure venue. L'énergique vieillard (il avait quatre-vingt-six ans) ne montra aucune faiblesse. Il se revêtit de ses habits pontificaux, s'assit sur son trône, la tiare en tête, la croix d'une main, les clefs de saint Pierre dans l'autre, et il attendit ainsi les meurtriers. Ils le sommèrent d'abdiquer. « Voilà mon cou, voilà ma tête, répondit-il; trahi comme Jésus-Christ, s'il me faut mourir comme lui, du moins je mourrai pape. » Sciarra Colonna l'arracha de son trône, le frappa de son gantelet au visage, et l'eût tué, si Nogaret ne l'eût empêché. « O toi, disait le petit-fils de l'albigeois, ô toi, chétif pape, considère et regarde la bonté de mon seigneur le roi de France, qui, si loin que soit de toi son royaume, par moi te garde et te défend. »

Cependant Nogaret hésita à traîner le vieillard hors d'Anagni. Il laissa le temps au peuple de revenir de sa stupeur. Les bourgeois s'armèrent, les paysans accoururent et les Français furent chassés de la ville. Le pape, craignant qu'on ne mêlât du poison à ses aliments, était resté trois jours sans manger. Peu de temps après, il mourut de honte et de colère des indignes affronts qu'il avait subis. Son successeur, Benoît XI, voulut le venger en excommuniant Nogaret, Colonna et tous ceux qui les avaient aidés. L'excommunication remontait ainsi jusqu'au roi. Un mois après la publication de la bulle Benoît XI mourut empoisonné. Cette fois, Philippe prit ses mesures pour se rendre maître de l'élection du nouveau pontife. Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, fut désigné, quand il eut promis au roi de complaire à ses désirs. Le nouveau pape, qui prit le nom de Clément V, se fit sacrer à Lyon, et abandonnant Rome, vint se fixer, en 1308, à Avignon, possession du saint-siége au delà des Alpes, mais où il se trouvait sous la main et à la disposition du roi de France. Ses successeurs y restèrent jusqu'en 1376. On a appelé le séjour des papes à Avignon, qui ébranla l'Église, la captivité de Babylone.

Villani raconte une scène lugubre, cette sinistre entrevue du pape et du roi dans la forêt de Saint-Jean d'Angély, où l'un vendit la tiare, où l'autre l'acheta. L'entrevue n'eut pas lieu, mais des conditions furent certainement faites et acceptées. Une d'elles n'était rien moins que la destruction de l'ordre militaire des Templiers. Les richesses de ces moines guerriers, maintenant inutiles, puisqu'ils ne les dépensaient plus en armements contre les infidèles, avaient tenté l'avidité du roi, toujours à court d'argent, et leur puissance offusquait son despotisme. Ils étaient 15 000 chevaliers, avec une multitude infinie de frères servants et d'affiliés, c'est-à-dire que réunis ils pouvaient défier toutes les armées royales de l'Europe. Ils possédaient dans la chrétienté plus de 10 000 manoirs, nombre de forteresses, entre autres celle du Temple, à Paris, où Philippe avait trouvé un sûr asile dans une émeute qui avait vainement grondé autour de ces épaisses murailles.

Cette forteresse existait déjà depuis longtemps. Construite pour loger le grand prieur de l'ordre, elle avait été agrandie en 1182 pour recevoir tous les chevaliers résidant à Paris. Au commencement du treizième siècle, l'enclos du Temple renfermait des bâtiments magnifiques. C'était une sorte de cité entourée de fossés, de fortes murailles et nommée Ville-Neuve du Temple. La tour, devenue si tristement fameuse pendant la révolution par la captivité de Louis XVI et de Marie-Antoinette, avait été bâtie en 1212 par le frère Hubert, trésorier des Templiers. Dans une des tourelles placées aux quatre angles de la construction, étaient déposées les archives du Temple. Revêtue intérieurement d'une

1. Droit reconnu au roi de percevoir les revenus des églises dont il était constitué le gardien entre la mort du dernier titulaire et la consécration de son successeur.

lame de fer, cette tourelle était le sanctuaire impénétrable des secrets de l'ordre.

Dans le trésor, il n'y avait pas moins de 150 000 florins d'or, en ne comptant ni l'argent ni les vases précieux. Une forte organisation, qui tenait les chevaliers sous la main du grand maître, rendait ce corps plus redoutable encore que sa valeur et ses richesses. On ne savait ce qui se passait dans ses maisons. Tout y était secret; jamais œil profane n'en avait pénétré les mystères. Mais de vagues rumeurs parlaient d'orgies, de scandales, d'impiétés. Des chevaliers avaient disparu, parce que, disait-on, ils avaient menacé de révélations compromettantes. Leur orgueil irritait le peuple, et on leur imputait des crimes odieux. Ils n'étaient coupables que d'un grand relâchement de mœurs, et leurs cérémonies religieuses s'étaient probablement mêlées, en Orient, d'alliage impur et de coutumes bizarres.


Représentation, pendant le repas, de scènes grotesques. (Page 320, col. 2.)

Le 14 septembre 1307, tous les sénéchaux et baillis du royaume reçurent l'avis de se tenir prêts et en armes pour le 12 octobre; on leur remit en même temps des lettres closes qu'ils ne devaient ouvrir, sous peine de la vie, que dans la nuit du 12 au 13 octobre. Les chevaliers surpris n'eurent le temps ni de résister ni de se concerter. La torture leur arracha des aveux qu'elle arrache toujours. Philippe voulut associer la nation à ce grand procès, comme il l'avait associée à son différend avec Boniface VIII. Les états généraux s'assemblèrent à Tours; les accusations, les aveux furent produits devant eux; et les députés prononcèrent que les chevaliers étaient dignes de mort. Des conciles provinciaux les condamnèrent. Celui de Paris fit brûler à petit feu, en un jour, au faubourg Saint-Antoine, cinquante-quatre templiers qui avaient rétracté ce qu'on leur avait fait confesser dans les tortures. Neuf furent brûlés à Senlis. Il y eut certainement d'autres exécutions. Le pape prononça au concile de Vienne la dissolution de l'ordre dans toute la chrétienté. Ses grands biens durent être remis aux hospitaliers (chevaliers de Rhodes). Mais le fisc royal ne lâcha pas aisément ce qu'il tenait. Tout l'argent trouvé dans la maison du Temple, les deux tiers des biens meubles et des dettes actives, avec un nombre considérable de domaines, restèrent aux mains du roi. En Italie, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, l'ordre du Temple fut aboli et ses biens en partie confisqués par les princes. Mais il n'y eut de supplices qu'en France.

Ce même concile de Vienne condamna plusieurs erreurs nées au sein de l'ordre des franciscains, celle des *spirituels*, qui regardaient presque saint François comme une nouvelle incarnation de Jésus; celle des *béguins* ou *béguards*, qui affranchissaient l'homme, parfait selon eux, de l'observation de toute loi humaine; celle enfin des *fraticelli*, qui abolissaient la propriété et déclaraient que tout devait être en commun, la famille comme les biens. On voit que ces doctrines sauvages sont bien vieilles. En 1313, une béguine fut brûlée en place de Grève.


Ménestrels. (Page 320, col. 2.)

En cette même année 1313, aux fêtes de la Pentecôte, Philippe, le prince peut-être le moins chevaleresque qu'ait eu la France, céda pourtant à la mode du siècle : il arma ses trois fils chevaliers et voulut que cette cérémonie fût célébrée avec grande pompe. Il y invita son gendre, Édouard II d'Angleterre. « Pour l'honneur de la dite chevalerie, disent les chroniqueurs contemporains, fut la ville de Paris noblement en-

courtinée (tendue) de soie et de lin : dans chaque rue brillèrent le soir des lumières infinies. » Les longs festins furent, bien entendu, une des parties essentielles de la fête. On en donna un sur la grande table de marbre du palais, où tous les mets furent inondés d'eau de rose, que l'on considérait alors comme l'assaisonnement le plus exquis. Louis, fils aîné de Philippe, et le roi d'Angleterre traitèrent à leur tour les seigneurs et la cour à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, sous des tentes. Une foule d'écuyers servaient à cheval les seigneurs et les dames qui, selon l'usage du temps, portaient les morceaux à la bouche à l'aide des doigts. « Tous les bourgeois de Paris, en robes neuves, à pied et à cheval, ordonnés par métiers et par confréries, avec trompes, tambourins, buccines et ménestriers et bien jouant de très-beaux jeux (pantomimes mêlées de chants dialogués) entrèrent en l'île de la Cité par dessus un pont de bateaux nouvellement construit, et vinrent en grand' joie en la cour du Palais du roi (Palais de Justice). Lesdits bourgeois, par leurs costumes et feintises, représentoient le paradis, l'enfer et la procession du Renard (empruntée au roman de ce nom), où maintes gens feignoient d'exercer leurs métiers sous le déguisement de divers animaux. Et, après dîner, les bourgeois retournèrent en pareil ordre au Pré-aux-Clers, proche Saint-Germain-des-Prés, où Isabeau, reine d'Angleterre, étoit parée en une tourelle avec plusieurs dames et damoiselles; et cette fête



Isabeau, reine d'Angleterre, était parée en une tourelle. (Page 320, col. 2.)

leur plut fort et tourna à grand honneur au roi de France et aux gens de Paris. »

Le quatrième jour de la fête, le roi de France, ses trois fils, ses deux frères, le roi d'Angleterre et tous les nouveaux chevaliers prirent la croix, ainsi que leurs femmes. Le cinquième jour, tous les citoyens et bourgeois, partant du cloître Notre-Dame, défilèrent devant les fenêtres du palais, sous les yeux du roi et des nobles hommes : on estima qu'il y avait 20 000 chevaux et 30 000 hommes de pied, dont le roi d'Angleterre et les siens furent grandement ébahis.

Un de nos historiens, voyant une émeute passer sous ses fenêtres, disait : « Voilà mon *Histoire de la révolution* qui passe. » En contemplant cette procession naïve dans ses réjouissances officielles, ces costumes divers et brillants, ces bons bourgeois et artisans avec leurs bannières et leur amour pour les priviléges de leur corporation, ces représentations religieuses où le rire ne portait aucune atteinte à la foi, ne peut-on pas dire aussi : « Voici le moyen âge qui passe. »

§ 4. DERNIÈRES ANNÉES ET ADMINISTRATION DE PHILIPPE LE BEL.

Les dernières années de ce règne furent plus sombres encore que ses commencements. Depuis plus de six ans les grands dignitaires de l'ordre du Temple semblaient oubliés dans leurs cachots. En 1313, ils en furent tirés, comparurent devant une commission pontificale et furent condamnés à être renfermés jusqu'à la



Les Templiers.

fin de leurs jours. Mais le grand maître, Jacques Molay, et un autre dignitaire revinrent à ce moment sur leurs aveux, au grand effroi de la commission, qui croyait avoir enfin terminé cette terrible affaire. Pendant qu'elle s'ajourne pour délibérer, Philippe fait enlever les deux templiers. On construit à la hâte un bûcher à l'endroit où est aujourd'hui la statue de Henri IV, sur le terre-plein du pont Neuf, et les deux victimes y sont brûlées (11 mars 1314). Une légende populaire se forma sur cette mort : le bruit courut que le grand maître, du haut de son bûcher, avait ajourné ses bourreaux à comparaître avec lui devant Dieu, le pape dans quatre mois, le roi dans un an.

Au sein même de la famille du roi, de sanglantes tragédies se passèrent. Ses trois brus, Marguerite, Blanche et Jeanne de Bourgogne étaient accusées de scandaleux désordres, et furent surprises en flagrant délit d'adultère à l'abbaye de Maubuisson où elles s'étaient retirées, disaient-elles, afin de faire pénitence. Jeanne eut le temps de faire évader son amant, qui était un huissier de sa chambre. Mais deux gentilshommes normands, Philippe et Gauthier d'Aulnay, qu'on trouva dans la chambre de Blanche et de Marguerite, furent saisis et, le lendemain, on fit traîner par des chevaux leurs corps nus et meurtris sur une prairie nouvellement fauchée, ensuite on les mutila. Quand le bourreau les décapita, ce n'étaient déjà plus que des cadavres. Le jour même de cette horrible exécution, Blanche et Marguerite furent conduites dans la forteresse de Château-Gaillard en Normandie. Marguerite y périt plus tard étranglée; l'autre mourut de désespoir. Jeanne fut déclarée pure et non coupable par le parlement : l'huissier de sa chambre n'en fut pas moins pendu, et beaucoup de gens « tant nobles que non nobles soupçonnés d'avoir favorisé ou connu ledit crime, furent torturés, cousus dans des sacs et jetés en la rivière. »

Une des brus de Philippe le Bel est devenue l'héroïne de la lugubre légende de la Tour de Nesle. « C'était, dit Brantôme, une reine qui se tenait en l'hôtel de Nesle, à Paris, faisant le guet aux passants; et ceux qui lui revenaient et agréaient le plus, de quelque sorte de gens que ce fussent, elle les faisait appeler et venir à soi de nuit, et, après en avoir tiré ce qu'elle en voulait, les faisait précipiter du haut de la tour dans l'eau et les faisait noyer. »

Cependant la haine publique augmentait contre ce gouvernement faux monnayeur qui défendait, « sous peine de corps et d'avoir, » d'importer des espèces étrangères, par crainte de la comparaison, ou d'*essayer* les monnaies du roi, pour qu'on ne pût savoir au juste, en reconnaissant l'alliage, ce qu'elles valaient. Et comme ces mutations de monnaies ne suffisaient pas, il levait des dîmes sur le clergé, sous prétexte d'une croisade, des aides sur ses vassaux pour la réception de ses fils comme chevaliers et pour le mariage de sa fille avec le roi d'Angleterre; enfin des impôts non consentis, ou maltôtes, mis arbitrairement sur tout le monde. L'irritation publique se traduisait en murmures, et les murmures amenaient des supplices. L'oppression générale faillit causer une insurrection, quand Philippe eut établi un nouvel impôt sur la vente de toutes les marchandises. On vit un commencement d'union entre les nobles et les bourgeois, comme la ligue qui, en Angleterre, avait fondé les libertés publiques et contraint Jean à signer la Grande Charte. Philippe, cette fois, recula. Il abandonna l'impôt, appela à Paris les députés de quarante bonnes villes pour conférer avec lui, et leur promit de ne plus faire que de bonne monnaie.

Mais cet homme sinistre, ce roi, le plus dur qu'eût encore eu la France, bien qu'arrivé seulement à l'âge de quarante-six ans, était déjà au terme de ses jours. Dans l'automne de l'année 1314, il fut pris d'un mal que les contemporains ont voulu expliquer par le poison, d'autres par une chute de cheval et une blessure faite par un sanglier. Les mieux informés ne parlent que d'une maladie de langueur qui le fit cependant souffrir horriblement. Le vendredi 29 novembre, vers midi, il dit à son confesseur : « Frère Renaud je vous connais bien et tous ceux qui sont ici. Priez Dieu pour moi. » On commença l'office et lorsqu'on arriva à ces paroles : « Le prince de ce monde est venu, » le roi rendit l'esprit.

Je note en passant qu'il se fit traduire par Jean de Meung la *Consolation philosophique* de Boece. Y avait-il dans ce cœur si dur quelque fibre que nous ne connaissons pas?

Ce règne fut marqué par d'importantes acquisitions de territoires dont quelques-unes malheureusement ne furent pas durables : les comtés de la Marche, d'Angoumois, de Champagne, de Franche-Comté et de Lectoure, une partie de la Flandre (Lille, Douai et Orchies), le Quercy, la grande ville de Lyon et une partie de Montpellier. Le comte de Bar avait été contraint de faire hommage à la couronne de France pour toutes ses terres situées à l'ouest de la Meuse.

Les vassaux devaient servir leur seigneur, en sa cour, par conseil et par justice. La cour féodale du roi avait ces deux caractères. Le roi y demandait à ses barons des avis et des sentences. Avec les progrès de la royauté s'accrurent les fonctions de la cour du roi. Il fallut faire un partage ; il y eut la cour politique ou grand conseil, et la cour judiciaire ou parlement. Sous saint Louis, le caractère du *parlement* n'était pas encore nettement dessiné. Philippe le Bel précisa son organisation. Il voulut qu'il se réunît à Paris deux fois l'an, pendant deux mois, dans le palais de la Cité, qui prit ensuite le nom de palais de justice (1302). Cette cour souveraine de justice, qui prétendit exercer sa juridiction sur tout le royaume, allait être le grand instrument qu'emploieront les rois pour amener la France entière sous leur autorité absolue. Il établit aussi deux *échiquiers* à Rouen et deux *grands jours*[1] à Troyes ; mais en faisant présider ces cours provinciales par des commissaires pris dans le parlement. L'institution du *ministère public* ou de magistrats chargés de défendre, dans toutes les causes, les droits du roi et de la société, paraît remonter à Philippe le Bel.

Comme il avait tiré le parlement du sein du *grand conseil* ou cour du roi, il tira du parlement la *chambre des comptes*, qui d'abord en fit partie, et plus tard s'en sépara. Alors il y eut trois grands corps pour la haute administration du pays : l'un judiciaire, le parlement ;

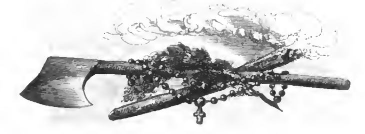
1. L'échiquier de Rouen était l'ancienne cour féodale des ducs de Normandie, qui siégeait alternativement à Rouen, à Falaise et à Caen. Philippe le Bel le fit présider par des magistrats royaux, et le fixa à Rouen, où il dut se réunir deux fois l'an, à Pâques et à la Saint-Michel. De là l'expression *deux échiquiers*. Les *grands jours* étaient une commission judiciaire envoyée par le roi

l'autre financier, la chambre des comptes; le troisième politique, le grand conseil, ou conseil étroit.

Les nombreuses ordonnances qu'on a conservées de Philippe le Bel prouvent son activité pour organiser la nouvelle administration que la royauté devait au pays, puisqu'elle avait substitué son action à celle des seigneurs féodaux. Si ces lois sont souvent empreintes d'un esprit despotique et fiscal, quelques-unes montrent un véritable esprit de gouvernement. Une de ces ordonnances interdisait les guerres privées et les duels judiciaires pendant les guerres du roi: c'était désarmer la féodalité. Une autre, en 1313, défendit aux seigneurs de faire de la monnaie, et l'année suivante les députés des villes demandèrent au roi que cette défense fût continuée pendant onze ans. Il fut décidé, conformément à un exemple déjà donné par saint Louis, que l'apanage, ou terre cédée par le roi à un de ses fils, retournerait à la couronne à défaut d'héritiers mâles. C'était un moyen d'atténuer les inconvénients de ces grandes concessions faites aux membres de la maison royale. Les Capétiens ne partageaient plus la royauté comme les Mérovingiens, mais ils partageaient le domaine royal, de sorte que les rois refaisaient d'une main ce qu'ils défaisaient de l'autre, ils abattaient l'ancienne féodalité, et en constituaient une nouvelle avec les fiefs qu'ils donnaient à leurs fils. — Une ordonnance de 1298 abolit toute servitude de corps dans la sénéchaussée de Toulouse et l'Albigeois, à condition d'une légère redevance annuelle.

On a vu les embarras financiers de Philippe le Bel et les moyens qu'il prit pour se créer des ressources, altérations de monnaies, confiscations; il fit plus, il créa les *douanes* des frontières en frappant d'un droit d'exportation des marchandises, et il établit de nouveaux impôts. Nos rois jusqu'alors n'avaient eu d'autres revenus réguliers que ceux de leurs domaines. Les vassaux et sujets payaient seulement, dans des circonstances déterminées, des aides, tailles ou gabelles. Les guerres continuelles de Philippe IV rendirent ces impôts permanents, car il fallait qu'on l'*aidât*, tantôt contre les Anglais, tantôt contre les Flamands. Mais comme, dans le système féodal, les *aides gracieuses* ou *droits de complaisance*, comme on appelait ces dons volontaires, ne pouvaient être levés qu'après avoir été consentis, le roi fut obligé de réunir des assemblées de prévôtés, de bailliages ou même de tout le domaine royal. Ces assemblées donnèrent naissance aux *états provinciaux* et aux *états généraux*.

Le fait le plus important de l'administration de Philippe IV fut la convocation, en 1302, de ces premiers états généraux composés des députés des trois *ordres*, clergé, noblesse et bourgeoisie. Ce fut ainsi le plus despotique de nos rois qui révéla au peuple ses droits et son avenir. Amené par sa violence même en face d'un grand péril, et ruiné par ses continuelles entreprises, il dut appeler autour de lui les députés de la nation, pour obtenir d'eux les secours dont il avait besoin, et pour se couvrir, contre le pape, de l'assentiment de la France. Mais, en discutant devant eux les prérogatives de sa couronne et celles de la tiare, il reconnaissait implicitement le vieux droit de la souveraineté nationale, si fort obscurci et oublié depuis des siècles. Philippe IV ne demandait rien sans doute qu'il ne fût sûr d'avance d'obtenir. Mais ces hommes qui, en 1302, luttent pour le roi contre le pape, qui, en 1317, disposeront de la couronne, s'enhardiront plus tard jusqu'à vouloir porter la main sur cette couronne même.



CHAPITRE XXIX.

LES TROIS FILS DE PHILIPPE LE BEL.

Trois fils de Philippe le Bel régnèrent l'un après l'autre: Louis X le Hutin ou le Querelleur, de 1314 à 1316; Philippe V, le Long, jusqu'en 1322; Charles IV, le Bel, jusqu'en 1328. Le premier de ces princes, Louis X, « étoit volentif, a dit un contemporain, mais n'étoit pas bien ententif en ce qu'au royaume il falloit. » Il ne porta que dix-huit mois la couronne, et on ne compte que trois faits dans son règne: le meurtre de Marguerite de Bourgogne, que son époux fit étrangler (p. 322); une expédition contre les Flamands qui échoua, car on ne dépassa pas Courtray et presque toute l'armée périt dans les boues de la Flandre; enfin une vive réaction féodale qui frappa les conseillers de Philippe le Bel et essaya de détruire son ouvrage.

Philippe le Bel, ce Louis XI du treizième siècle, avait essayé de détruire l'esprit turbulent de la noblesse et de l'assouplir à la règle, à l'obéissance, en lui interdisant de se faire justice elle-même et d'en appeler à son épée plutôt qu'aux tribunaux. Il était allé jusqu'à ordonner aux gens des communes, à ces vilains si méprisés, de courir sus aux seigneurs quand ceux-ci oublieraient les défenses royales et se permettraient ces guerres privées et ces combats singuliers, leurs délices des anciens jours. Amoindrir la noblesse vis-à-vis du roi ne lui avait pas suffi; il l'avait



Enguerrand de Marigny.

humiliée en égalant à elle par des anoblissements des gens de petite race et de petite étoffe, avocats ou légistes; boutiquiers ou usuriers. A peine fut-il mort que les nobles, en plusieurs provinces, se confédérèrent pour se faire rendre ce qu'ils appelaient leurs vieux droits. Ils s'appuyèrent même sur le peuple, qui d'ailleurs avait à se plaindre des exactions financières de la royauté. Alors eut lieu une curieuse tentative pour constituer en France ce qui avait été établi sous Jean en Angleterre, un ordre politique où le pouvoir royal serait contenu par les droits des grands et des cités. On conserve encore un acte d'association des trois ordres du duché de Bourgogne. Mais ce système ne parvint pas à se constituer. Les nobles, comme plus tard dans



Le baron de l'Ile-en-Jourdain fut pendu. (Page 327, col. 2.)

la ligue du bien public sous Louis XI, ne désiraient que la restauration de leurs privilèges : rétablissement de leurs anciennes justices, du duel judiciaire, du droit de guerre privée, abolition de la procédure par dépositions écrites qui rendaient les hommes de loi nécessaires, destitution des juges royaux, etc. La demande générale, et cela était habile de la part des nobles, c'était que le roi n'eût plus de rapports avec les hommes des barons. L'alliance avec les communes n'était donc point sincère et ne pouvait être durable. La royauté eut vite raison de cette restauration féodale. Ce ne fut toutefois qu'après lui avoir abandonné, comme victimes expiatoires, quelques-uns des instruments les plus odieux du dernier règne. Pierre de Latilly, chancelier de France,

et Raoul de Presles, avocat général furent torturés; Nogaret ruiné. Mais la plus célèbre de ces victimes fut Enguerrand de Marigny, le tout-puissant ministre de Philippe le Bel, qui expia au gibet de Montfaucon les crimes de son maître.

Enguerrand de Marigny, simple panetier de la reine en 1298, avait été remarqué par Philippe le Bel qui en peu d'années, pour récompenser son intelligence, le créa chevalier, chambellan, comte de Longueville, intendant des finances et des bâtiments, capitaine du Louvre. Associé à toutes les mesures financières du roi, il recueillait pour prix de ses conseils des pensions et des domaines. Les dernières années furent surtout des plus fructueuses pour lui. Tantôt Philippe donnait à Marigny des droits de coutume de chasse, d'affouage dans ses forêts, des rentes perpétuelles ou viagères; tantôt il lui faisait don de bois, de fiefs et de châtellenies. Possesseur de biens immenses, qu'on a évalués à 40 millions, chargé soit auprès des Flamands, soit auprès d'Édouard II des négociations les plus importantes, orateur habile, audacieux, Enguerrand de Marigny jouissait d'un crédit devant lequel celui de Charles de Valois et de maints autres grands personnages s'était brisé plusieurs fois.

Un jour, les frères de Philippe, jaloux du ministre, imaginèrent de représenter devant le roi une moralité, dont un des incidents était une audience royale. « On avait disposé un lit paré de drap d'or, sur lequel gisait un personnage fait à la ressemblance du roi. Puis le jongleur avait ordonné plusieurs images à la ressemblance de plusieurs grands seigneurs, lesquels vinrent inutilement pour parler au prince l'un après l'autre, et Charles de Valois, et Louis de Navarre, et Charles de la Marche à qui l'huissier répondait : « Monseigneur, vous ne pouvez parler au roi, car il l'a défendu. » Après vint Enguerrand de Marigny avec trois sergents à masses qui marchaient devant lui, on lui ouvrit la chambre en disant : « Monseigneur, bien soyez venu, le roi a grand désir de parler à vous, puis s'en alla jusqu'au lit du roi. » Les princes n'avaient gagné à ce jeu que d'être vertement tancés.

Philippe le Bel mort, la haine des grands éclata contre Enguerrand. Malgré une déclaration de Louis X qui l'avait dispensé de rendre ses comptes, il fut arrêté, enfermé au Louvre, au Temple, puis à Vincennes, et on nomma une commission pour le juger. On lui reprocha d'avoir dilapidé les finances, pour s'enrichir aux dépens du trésor, et d'avoir voulu *envoûter* le roi. Il fut condamné à être pendu comme concussionnaire et magicien. On ne le laissa même pas se défendre. En vain son frère, l'archevêque de Sens, plaida et intercéda pour lui, le 30 avril 1315, Enguerrand fut mis dans une charrette et conduit à Montfaucon.

Le gibet de Montfaucon, de triste et fameuse mémoire, était situé vers l'extrémité septentrionale du faubourg Saint-Martin. De la butte sur laquelle il était bâti, on découvrait à plusieurs lieues à la ronde le pays triste qui s'étend au nord-est de Paris. Seize piliers en pierre et hauts de trente-deux pieds s'élevaient sur une plate-forme, unis entre eux par de doubles poutres, supportant des chaînes de fer de trois pieds et demi de long, auxquelles on suspendait les condamnés. D'autres traverses, destinées au même usage, reliaient aussi ces piliers à moitié de leur hauteur. C'étaient des potences à deux étages. Enguerrand y resta longtemps suspendu, et ce ne fut que plus tard que ses amis obtinrent l'autorisation de détacher son corps en lambeaux et de l'inhumer dans le couvent des Chartreux.

Dans une ordonnance fameuse Louis X fit cette déclaration solennelle que, « selon le droit de nature chacun doit être Franc, » et il en concluait que tous les Français étant naturellement libres, les serfs du domaine royal pourraient se racheter dans le royaume. On pourrait conclure de ces paroles qu'il se passa alors en France quelque chose d'analogue à ce qui a lieu aujourd'hui en Russie, où le tzar proclame l'affranchissement des paysans, malgré une partie de sa noblesse. Louis n'avait pas de si hautes visées. Lorsqu'il recommanda aux serfs de se racheter, il ne voyait dans cette mesure qu'un moyen de finance, et toute sa politique consistait à mettre, par l'attrait de la liberté, quelques sous dans son trésor appauvri. Mais il y a de ces mots qu'on ne peut prononcer impunément. Depuis cette ordonnance de Louis le Hutin, le servage alla toujours en diminuant dans le royaume; au contraire de ce qui se passait dans les siècles précédents, la liberté devint à son tour la règle pour les populations rurales, comme elle l'était depuis longtemps pour les populations urbaines, et ce fut le servage qui resta l'exception. Les derniers serfs ne furent toutefois affranchis que sous Louis XVI.

Philippe le Bel avait chassé les juifs; Louis les laissa rentrer, à condition qu'ils lui abandonneraient les deux tiers de leurs créances. Les juifs étaient alors regardés « comme des éponges qu'on pouvait presser arbitrairement. » On les chassait pour confisquer leurs biens et on les rappelait en vue d'une confiscation future.

Louis X ne laissait qu'une fille; mais la reine Clémence de Hongrie mit au monde, quelques mois après, un fils posthume qui fut nommé Jean et qui ne vécut que huit jours. Sa sœur devait-elle prendre la couronne? Un texte de l'Évangile porte : « Les lis ne filent pas et cependant ils sont vêtus avec plus de splendeur que Salomon dans toute sa magnificence. » Cela voulait dire, évidemment, que le royaume des lis ne devait pas tomber en quenouille. Au quatorzième siècle c'était une raison. Il y en avait d'autres; on ne voulait pas qu'un étranger pût gagner la France par un mariage; et les états généraux, appliquant à la couronne la règle de succession anciennement établie pour les terres saliques, exclurent du trône la fille de Louis X. Ainsi le droit d'hériter, reconnu aux filles pour les fiefs, ne le fut pas pour la couronne.

On a beaucoup vanté cette règle de notre droit politique; nous ferons remarquer seulement que plusieurs maisons, notamment celle d'Autriche, durent leur grandeur à un principe contraire, et que la loi salique, bonne pour garder l'indépendance d'un petit État, était moins nécessaire à une puissante monarchie. La France était trop grande pour être absorbée par quelque État que ce fût, et tout prince étranger qui l'eût gagnée par un mariage, l'aurait, au contraire, accrue de ses domaines. En politique, comme en astronomie, les plus grosses masses entraînent les plus petites. Que fût-il arrivé, par exemple, si Édouard III, prince français par sa mère, par ses habitudes, sa langue et une partie de ses possessions, puisqu'il était duc de Guyenne et comte de Ponthieu, eût hérité de la couronne au lieu de Philippe de Valois? c'est que la Guyenne avec le Ponthieu, et momentanément l'Angleterre, auraient

été réunis au domaine royal au lieu du Valois. Quelques seigneurs à qui Édouard eût préféré des Anglais, y eussent perdu, le pays y eût gagné de n'être point désolé par la guerre de Cent ans. L'Angleterre n'a jamais eu que des rois étrangers, saxons, danois, normands, angevins, gallois, écossais, hollandais, allemands, s'en est-elle trouvée plus mal? L'Espagne, qui doit sa dynastie de Bourbon à un mariage, n'a pas pris avec elle la loi salique.

Philippe le Long, après une régence de cinq ou six mois, fut proclamé roi à la place de sa nièce (1316). Cette décision tourna contre sa propre maison; car il n'eut lui-même que des filles, qui furent déshéritées au profit de Charles IV, leur oncle. Ce dernier prince fut précédé au tombeau par ses deux fils, et sa veuve donna le jour à une fille que pareille exclusion frappa. Il avait dit lui-même à ses barons au lit de mort : « Si la reine met un fils au monde il sera votre roi; si c'est une fille, la couronne appartiendra à Philippe de Valois, que je déclare votre régent » (1328). La route du trône fut ainsi ouverte à une branche nouvelle des Capétiens, celle des Valois.

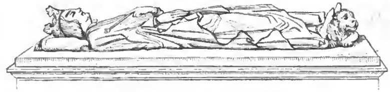
Les règnes de Philippe V et de Charles IV comptent peu d'événements militaires, mais beaucoup de mesures pour régulariser l'administration du pays. Philippe V convoqua trois fois les états généraux, dont la périodicité semblait ainsi devoir bientôt s'établir, et il exclut les gens d'Église du parlement pour n'y laisser que des membres soumis à sa pleine autorité; ils y rentrerent plus tard sous le nom de conseillers clercs. Il institua, en 1318, le *conseil étroit* ou conseil d'État, qui fut le pouvoir délibérant, comme les officiers de la couronne et les *clercs du secret*, du milieu desquels on tira plus tard les secrétaires d'État, furent le pouvoir chargé de l'exécution. Philippe V voulait déjà établir l'unité de monnaies, de poids et de mesures, « afin que le peuple marchandast plus seurement, » et il rendit, sur les finances, sur l'organisation de la chambre des comptes, sur l'administration des eaux et forêts, etc., plusieurs ordonnances qui montrent un remarquable esprit d'ordre et d'économie. Le domaine royal fut déclaré inaliénable et imprescriptible. Sous ce règne se place une cruelle persécution des lépreux et des juifs.

Comme Philippe III, son aïeul, Philippe le Long donna à des roturiers des titres de noblesse, innovation qui, en renouvelant le corps aristocratique, assurait sa durée, mais aussi altérait son esprit. Dans l'origine, la noblesse était personnelle; la féodalité en avait fait un attribut du fief militaire; voici que les rois l'en séparent : c'est un changement grave, car un jour, ces lettres d'anoblissement s'achèteront, et il n'y aura vraiment plus de noblesse, quand tout le monde pourra être noble argent comptant.

Menacée d'en haut par les rois, la féodalité est menacée d'en bas par le peuple. Le progrès des villes continue et celui des campagnes commence. Les bourgeois obtinrent de Philippe V le droit de s'organiser militairement : chaque ville eut un capitaine pour les compagnies bourgeoises; chaque bailliage un capitaine général; et c'est dans ce siècle, sinon sous ce règne, que les *paroisses* ecclésiastiques devinrent des communautés civiles. On a vu plus haut comment les gens de la campagne, auparavant isolés, s'étaient peu à peu réunis, d'abord autour de l'église et sous la surveillance de l'intendant seigneurial, plus tard sous un syndic ou un maire, habituellement nommé par le seigneur, et qui les appelait à délibérer sur leurs intérêts communs. C'était un commencement d'organisation municipale pour les campagnes. Le document jusqu'à présent le plus ancien qui en fasse mention est de l'année 1380.

Charles IV publia divers règlements relatifs au commerce; il augmenta les droits à l'exportation, chassa les négociants lombards que Louis X avait rappelés et qu'il renvoya en leur pays « aussi gueux qu'ils en étaient venus; » mais il donna un grand exemple de juste sévérité. Le baron de l'Ile-en-Jourdain, convaincu de plusieurs crimes, fut pendu, malgré les supplications de toute la noblesse et l'intervention du pape, son oncle. Au dehors, Louis favorisa en Angleterre la révolution qui précipita du trône Édouard II, et reçut l'hommage du fils de ce prince pour la Guyenne et le Ponthieu; en Allemagne il fut sur le point d'obtenir la couronne impériale. Mais une sorte de fatalité était attachée à cette maison. Ces princes, grands et beaux, qui tous semblaient devoir fournir une longue carrière, meurent dans la fleur de l'âge : Philippe le Bel à quarante-six ans, Louis X à vingt-sept ans, Philippe le Long à vingt-huit ans, Charles le Bel à trente-quatre. Le peuple voyait dans ces morts prématurées un signe de la vengeance du ciel sur cette famille qui avait souffleté Boniface VIII, peut-être empoisonné Benoît XI, et brûlé les Templiers.

Le moyen âge lui-même est à ce moment, au moins en France, bien près de sa fin, car tout ce qu'il avait aimé, croisades, chevalerie, féodalité, était fini ou se mourait; la papauté, bafouée dans Boniface VIII, était captive à Avignon; le successeur de Hugues Capet était un despote, et les fils des vilains siégeaient aux états généraux du royaume, en face des nobles et des clercs.



Statue de Charles IV sur son tombeau, à Saint-Denis.

SEPTIÈME PÉRIODE.

GUERRE DE CENT ANS; NOUVELLE ANARCHIE.

CHAPITRE XXX.

PHILIPPE VI; BRANCHE DES CAPÉTIENS-VALOIS.

§ 1. POISSANCE D'U ROI DE FRANCE AVANT LA GUERRE AVEC L'ANGLETERRE.

PHILIPPE VI de Valois, cousin de Charles IV, neveu de Philippe le Bel et petit-fils de Philippe III, parvint au trône en vertu de la loi salique, interprétée trois fois en douze ans contrairement au droit des femmes. « Ainsi alla le royaume, dit Froissart, hors de la droite ligne, ce semble à moult de gens; parquoi grands guerres en sont nées et venues, et grand destruction de gens et de pays au royaume de France si comme vous pourrez ouïr ci après. »

Édouard III, roi d'Angleterre, petit-fils de Philippe IV, par sa mère Isabelle, protesta contre son exclusion et revendiqua la couronne; mais les troubles intérieurs de l'Angleterre l'obligèrent à reconnaître les droits de Philippe VI, auquel il fit hommage pour son duché de Guyenne. La victoire de Cassel, que Philippe gagna pour le comte de Flandre sur ses sujets révoltés, donna à la nouvelle maison royale la sanction de la gloire (1328).

Les Flamands avaient mis sur leurs drapeaux un coq avec cette fière devise :

Quand ce coq icy chantera, — le roi trouvé cy entrera.

Ils avaient pris position sur une colline des environs de Cassel. On eut la prudence de ne pas les y attaquer.

Ils perdirent les premiers patience en voyant leur pays livré aux flammes et descendirent en plaine où la chevalerie en tua treize mille. Avant de quitter la Flandre, Philippe fit venir le comte Louis : « Beau cousin, lui dit-il, je suis venu ici sur les prières que vous m'en avez faites. Peut-être avez-vous donné occasion à la révolte par votre négligence à rendre la justice que vous devez à vos peuples : c'est ce que je ne veux point examiner pour le présent. Il m'a fallu faire de grandes dépenses pour une pareille expédition ; j'aurais droit de prétendre à quelque dédommagement ; mais je vous tiens quitte de tout, et je vous rends vos États soumis et pacifiés. Gardez-vous bien de nous faire retourner une seconde fois pour un pareil sujet. Si votre mauvaise



Bataille de Cassel.

administration m'obligeait de revenir, ce serait moins pour vos intérêts que pour les miens. »

Jamais, depuis Charlemagne, le roi de France ne s'était trouvé aussi puissant. Maître, directement, des trois quarts du royaume, suzerain, pour les fiefs qu'ils possédaient en France, des rois de Majorque, de Navarre et d'Angleterre, allié des rois de Bohême et d'Écosse, parent de ceux de Naples et de Hongrie, protecteur intéressé du pape, qu'il tenait comme prisonnier dans Avignon, Philippe VI étendait au loin son influence.

Édouard lui-même, qui regrettait cette belle couronne de France à laquelle sa naissance semblait lui donner des droits, se voyait forcé d'ajourner ses pré-

tentions. Il consentit à venir à Amiens reconnaître Philippe de Valois et à lui faire hommage comme son fidèle vassal. « Si le roi de France reçut honorablement et grandement le jeune roi d'Angleterre, cela n'est point à demander; et aussi firent tous les rois, les ducs et les comtes qui là étoient; et furent tous ces seigneurs en la cité d'Amiens, jusqu'à quinze jours.... On se joua, ébattit, et Édouard, en rentrant à Windsor, raconta à la reine comment on l'avoit recueilli et festoyé grandement (1329). »

Après l'hommage du roi d'Angleterre, Philippe alla, en grande pompe, rendre visite au pape Benoit XII. « Il fit faire de grosses provisions et se partit de Paris, le roi de Bohême et le roi de Navarre en sa compagnie et aussi grand'foison de ducs, de comtes et de seigneurs; car il tenoit grand état et étoffé, et faisoit grands dépens. » Philippe se logea à Villeneuve d'Avignon : le roi d'Aragon vint l'y voir « et y eut grands fêtes et solennités à leurs approchements et à leurs assemblées. »

Philippe parut là le vrai chef de la chrétienté : il promit au pape de se mettre à la tête de la chevalerie européenne pour une nouvelle et dernière croisade. Content d'avoir fait conclure la paix entre les petits rois d'Aragon et de Minorque, mais surtout d'avoir ébloui les yeux par le magnifique appareil de sa cour, et les esprits par l'éclat de sa puissance, il revint en France « à petites journées et à grands dépens, visitant ses cités, ses villes, ses châteaux et ses forteresses, dont il avoit multitude, et repassa parmi Auvergne et Berry, parmi Beauce et le Gâtinois jusqu'à Paris, où il fut reçu à grand'fête. Alors estoit le royaume de France gras, plein et dru, et les gens riches et puissants de grand avoir, et on n'y parloit de nulle guerre. »

C'est au milieu de cette situation prospère, au milieu de l'éclat et des plaisirs d'une cour magnifique et chevaleresque, quand le pays, habitué déjà à la monarchie absolue, voyait croître, à la faveur de la paix et de l'ordre, son industrie et son commerce, qu'éclata cette guerre malheureuse qui rejeta pour plus d'un siècle la France dans le chaos.

Philippe n'avait pas été dupe de la résignation apparente d'Édouard III, il connaissait bien cette ambition qui couvait, et il ne se fit pas faute d'accroître les embarras du roi anglais; il aida les Écossais en guerre contre lui. La France, jusqu'au dernier jour de l'indépendance de l'Écosse, chercha et trouva toujours dans ce pays des amis dévoués. Mais Édouard battit les Écossais et se promit bien de rendre au premier ennemi de la France l'appui que Philippe VI avait donné aux siens. Quand Robert d'Artois, accusé d'avoir attenté à la vie du roi, s'enfuit en Angleterre, il y fut parfaitement accueilli.


Robert d'Artois envoûte le fils du roi. (Page 330, col. 2.)

Ce Robert était un prince du sang, un des plus hauts barons de France « le mieux *enlignagé* et issu *des royaux*. » Il avait des prétentions sur le comté d'Artois, détenu par sa tante et après elle par ses filles. Pour faire valoir ses droits, il fabriqua de fausses pièces et acheta de faux témoins. La procédure, qui mit à découvert cette iniquité, en montra une autre. Robert avait probablement empoisonné sa tante et l'ainée de ses cousines. Un arrêt de la cour des pairs le condamna à la perte de ses biens et au bannissement perpétuel (1332). Il se retira dans le Brabant, et pour se venger *envoûta* le fils du roi. Dans la croyance du moyen âge, on pouvait se débarrasser de quelqu'un en faisant fabriquer son image en cire par un sorcier. Cette image une fois baptisée et le *voult* bien fait, avec messe et consécration religieuse, on la faisait fondre au soleil, on la piquait au cœur avec une aiguille et la personne qu'elle représentait mourait de cette piqûre, lentement, mais certainement. La chose fut découverte. Robert, effrayé d'un procès en

sorcellerie, se trouva trop près de France, et s'enfuit en Angleterre, d'où il poussa Édouard à la guerre (1334).

§ 2 COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE CENT ANS; AFFAIRES DE FLANDRE ET DE BRETAGNE.

Édouard eut une autre raison pour prendre les armes. L'Angleterre, déjà agricole, ne fabriquait pas encore. Elle donnait la matière, la laine, d'autres l'employaient; ces autres, c'étaient les Flamands, le peuple le plus industrieux de l'Europe. « Le fermier et le boucher anglais étaient unis au drapier flamand d'une alliance indissoluble. La France voulut la rompre, il lui en coûta cent ans de guerre. » (Michelet.)

Les Flamands, en même temps qu'ils étaient le peuple le plus riche, étaient aussi le plus libre de l'Europe. Le comte Louis de Nevers, toujours en besoin d'argent, viola leurs priviléges pour s'en procurer et punit cruellement toute résistance. Alors (1336), les Flamands se révoltèrent, chassèrent leur comte et élurent un chef populaire dont Froissart, l'ami de la noblesse, nous a laissé un portrait peut-être un peu trop sombre.

« Il y avoit alors à Gand un homme qui avoit été brasseur de miel; celui-ci étoit entré en si grand'fortune et en si grand'grâce à tous les Flamands que tout ce qu'il commandoit étoit bien fait. Il avoit toujours derrière lui, lorsqu'il marchoit, dans la ville de Gand, soixante ou quatre-vingts valets armés, entre lesquels il y en avoit deux ou trois qui savoient ses secrets, et quand il rencontroit un homme qu'il haïssoit ou qu'il avoit en soupçon, il le faisoit tuer sur-le-champ.... Et cela arrivoit souvent et fit en cette manière tuer plusieurs grands maîtres : par quoi il étoit si redouté que nul n'osoit parler contre chose qu'il voulût faire, ni à peine penser de le coutredire. Et aussitôt que ces soixante valets l'avoient reconduit en son hôtel, chacun alloit dîner en sa maison; et sitôt après dîner ils revenoient devant son hôtel, et attendoient dans la rue jusqu'à ce qu'il voulût aller joner et ébattre par la ville; et ainsi le condnisoient jusqu'au souper. Chacun de ces soudoyés avoit chaque jour quatre gros de Flandre pour ses frais et ses bagages; et les faisoit bien payer de semaine en semaine. Par toutes les villes de Flandre et châtellenies il avoit des sergents à gages pour faire tous ses commandements, et épier s'il avoit quelque part quelqu'un de rebelle à ses volontés. Pour parler bref, il n'y eut oncques en Flandre ni en autre pays, duc, comte, ni prince, ni autre, qui pût avoir un pays à sa volonté comme celui-ci l'eut longtemps; et étoit appelé Jacques Arteweld. Il faisoit lever les rentes, les impôts et tous les revenus que le comte devoit avoir : et les dépensoit à sa volonté sans rendre aucun compte, et quand il disoit qu'il lui falloit de l'argent, on le croyoit; et croire le devoit-on sous peine de perdre la vie : et quand il vouloit emprunter aux bourgeois, aucun ne refusoit de lui prêter. »

Arteweld vit bien que la chevalerie de France soutiendrait le comte Louis et que leur résister serait difficile sans secours étranger. Ce secours ne pouvait être que l'Anglais. Il invoqua donc l'appui d'Édouard III en lui donnant le funeste conseil de prendre le titre de roi de France. Arteweld se souciait peu, sans doute, de mettre sur la tête de l'Anglais la couronne de saint Louis. Mais il voulait ôter tout scrupule à ses Flamands qui auraient hésité peut-être à combattre leur suzerain et qui n'hésitèrent plus quand Arteweld eut ainsi couvert leur prise d'armes d'une ombre de droit.

Philippe VI ne pouvait hésiter à réprimer cette révolte. Édouard, de son côté, voyait s'ouvrir devant lui une trop belle perspective pour ne pas venir en aide à ceux qui se portaient d'eux-mêmes les défenseurs de son droit. Quant au peuple anglais, ce qu'il voyait en tout cela c'était du commerce, un bon et sûr placement pour ses laines. Assemblées autour du sac de laine sur lequel siégeait et siége encore le chancelier d'Angleterre en souvenir et reconnaissance de la denrée qui a commencé leur fortune, les communes votèrent au roi l'argent et les hommes qu'il leur demanda.

La guerre commencée en 1337 du côté de la Flandre languit sur terre : elle fut plus active sur mer, et nous intéresse en ce qu'elle nous montre les premiers succès et les premiers malheurs de la marine française. « Trois maîtres écumeurs, dit Froissart, avec grand'foison de soudoyers Génois, Picards, Normands et Bretons tenoient la *Manche* et couroient souvent jusqu'à Douvres. Ces mariniers firent pour le compte du roi de France maint grand pillage, et spécialement conquirent la belle grosse nef qui s'appeloit Cristophe, toute chargée d'avoir et de laines que les Anglois amenoient en Flandre, laquelle nef avoit coûté moult d'argent au roi anglois. » Ainsi nous réussissions déjà dans la guerre de course, mais nous étions aussi déjà battus dans la guerre d'escadre.

La flotte française s'était enfermée dans le port de l'Écluse au lieu de tenir la haute mer pour empêcher les Anglais de passer. Quand Édouard arriva en vue de l'Écluse, il aperçut « si grand'quantité de vaisseaux et de mâts que ce sembloit droitement un bois. » Il disposa sa ligne de bataille de manière à ce que ses gens n'eussent pas le soleil devant les yeux, et mit en avant ses plus forts vaisseaux qui portaient de nombreux et habiles archers. « Alors se commença bataille dure et forte de tous côtés, et archers et arbalétriers à tirer et à lancer l'un contre l'autre diversement et roidement; et gens d'armes à approcher et à combattre à main asprement et hardiement; et pour qu'ils pussent mieux venir l'un à l'autre ils avoient grands crocs de fer tenant à chaînes; si les jetoient dedans les nefs de l'un à l'autre et les accrochoient ensemble afin qu'ils pussent plus fièrement combattre. » Le vaisseau Cristophe fut repris par les Anglais, et les Français, vaincus, se retirèrent après des pertes considérables. Cette défaite est attribuée à l'impéritie de nos amiraux qui, s'obstinant à rester près de la côte, resserrés dans une anse, rendirent inutile la supériorité de leurs forces. Les Français prirent leur revanche sur terre à Saint-Omer, et au siége de Tournay que les Anglais ne purent prendre. Une trêve interrompit pour quelque temps la lutte.

Édouard se trouvait encore rappelé en Angleterre par une guerre avec le roi d'Écosse, cet ennemi perpétuel, presque toujours vaincu, jamais lassé, que le roi de France lançait à propos pour opérer une diversion. Les Écossais disparurent devant Édouard sans même engager la lutte, et nous ne parlerions pas de cette expédition si elle n'avait fourni au roi anglais une occasion de faire preuve d'une délicate modération, et donné lieu à un charmant épisode raconté par le naïf chroniqueur « des belles prouesses d'armes et d'amour. »

Édouard venait de délivrer un château. Il y fut reçu en

l'absence du seigneur par la dame dont on admirait « la grand'beauté et le gracieux maintien. Chacun la regardoit à merveille, et le roi même ne se put tenir de la regarder, et bien lui étoit avis qu'oncques n'en avoit vu si noble ni si belle.... La dame le mena en la salle, puis en sa chambre magnifiquement parée. Et toujours le roi regardoit la gentille dame, si ardemment qu'elle en devenoit toute honteuse et abaubie. Quand il l'eut longtemps regardée, il alla à une fenêtre pour s'appuyer, et commença fortement à penser. » La dame, « qui à ce point ne pensoit, » ne s'occupa que des préparatifs du festin. Quand elle vint chercher le roi, elle s'étonna de sa tristesse. « Dieu vous a si bien aidé jusque maintenant dans toutes vos besognes que vous êtes le plus honoré des princes chrétiens. Venez en la salle, s'il vous plait, près de vos chevaliers : tantôt sera prêt pour dîner. — Ha! ma chère dame, dit le roi, autre chose me touche et gît en mon cœur! le doux maintien, le parfait sens, la grand' noblesse, la grâce et la fine beauté que j'aime en vous m'ont si surpris qu'il convient que je sois de vous aimé! » La gentille dame fut alors durement ébahie. « Ha! très-cher sire, ne me veuillez moquer, essayer ni



Lit de justice où fut jugé Robert d'Artois.

tenter : si noble et si gentil prince ne peut songer à me déshonorer moi et mon mari qui tant vous a servi et est encore pour vous emprisonné! Si je me rendois coupable, vous m'en devriez blâmer, non pas blâmer seulement, mais mon corps justicier et démembrer, pour donner l'exemple aux autres d'être loyales à leurs maris. » Le roi ne répondit rien « et s'en alla à la salle, se lava et puis s'assit entre ses chevaliers au dîner et la dame aussi. Mais le roi y dîna peu, car autre chose lui touchoit que le boire et le manger, et ne fit rien à ce dîner que penser. » Le lendemain il partit « à grand mésaise de cœur » au grand étonnement de ses chevaliers qui peut-être eussent été moins scrupuleux et plus hardis.

En 1341, les hostilités se ranimèrent en Bretagne, où les deux rois soutinrent chacun un candidat différent au trône ducal. Le duc Jean III venait de mourir sans laisser d'enfants. Le duché devait-il passer à la fille du plus âgé de ses frères, mort avant lui, à Jeanne de Penthièvre, qui avait épousé Charles de Blois, ou bien à son plus jeune frère, Jean de Montfort? Les deux prétendants mirent en avant la loi de Moïse, les rescrits de l'empire romain, la loi salique et les coutumes. Les légistes amoncelèrent les écritures, mais la politique décida. Charles de Blois était neveu de Philippe VI; avec lui, la Bretagne serait dans une plus grande dépendance de la couronne; un arrêt du parlement lui donna gain de cause. Jean de Montfort se hâta de passer en Angleterre, promit de reconnaître Édouard III comme

roi de France et de tenir en fief la Bretagne de lui, pourvu qu'il s'engageât à l'aider et le défendre comme son homme ou vassal, de tout son loyal pouvoir. Alors commença une de ces guerres pleines de « rencontres, belles envahies, belles rescousses, beaux faits d'armes et belles prouesses, » que Froissart raconte avec délices et un grand charme, mais qui foulaient horriblement les peuples. Charles de Blois, soutenu d'une nombreuse armée française, où se trouvait le fils même du roi, assiégea d'abord son adversaire dans la ville de Nantes. Trente chevaliers bretons avaient été pris dans un château voisin. Charles de Blois, malgré sa piété, qui lui valut la réputation d'un saint, et le duc Jean, malgré le surnom qu'on attacha plus tard à son nom, Jean le Bon, firent décapiter ces trente chevaliers, et jeter, par les balistes, leurs têtes dans la place. Les bourgeois effrayés capitulèrent, Jean de Montfort fut enfermé, à Paris, dans la tour du Louvre.

« La comtesse Jeanne de Montfort étoit en la cité de Rennes quand elle entendit que son sire étoit pris : quoiqu'elle eût grand deuil au cœur, elle réconforta vaillamment ses amis et ses soudoyers, et leur montroit un petit fils qu'elle avoit, nommé Jehan, comme son père ; et leur disoit : « Ah ! seigneurs, ne vous ébahis« sez de monseigneur que nous avons perdu : ce n'étoit « qu'un seul homme ! Voyez-ci mon petit enfant, qui « sera, si à Dieu plait, son restorier (vengeur), et qui « vous fera des biens assez. J'ai de l'avoir en pleuté (du



Jeanne de Montfort présente son fils aux seigneurs bretons. (Page 333, col. 2.)

« bien en quantité) : je vous en donnerai et vous pour« voirai de tel capitaine par qui vous serez tous récon« fortés. » Après quoi, de Rennes, elle alla dans toutes les forteresses et bonnes villes menant son jeune fils avec elle, renforçant ses garnisons de gens et de toutes choses nécessaires, puis s'en vint à Hennebon, où elle se tint tout l'hiver. Elle avoit choisi cette place, située sur le Blavet, à peu de distance de la mer, afin de pouvoir communiquer avec l'Angleterre. » (Froissart, liv. I, part. I, chap. CLVII.)

« Sitôt la douce saison revenue, beaucoup de seigneurs et grand'foison de gens avec eux de France, rejoignirent à Nantes messire Charles de Blois, et mirent le siége autour de la cité de Rennes. La ville fut prise après avoir vaillamment soutenu plusieurs assauts, et les François marchèrent sur Hennebon et l'assiégèrent tant qu'ils purent. Ils avoient douze engins qui écrasoient la cité sous les énormes pierres et les quartiers de roche qu'ils lançoient. La comtesse de Montfort, armée de toutes pièces et montée sur un bon coursier, chevauchoit de rue en rue par la ville, et semonoit ses gens de se bien défendre, et faisoit les femmes, dames et demoiselles travailler aux chaussées et porter les pierres aux créneaux, pour jeter aux ennemis, et faisoit apporter bombardes et pots de chaux vive.

« Encore fit cette comtesse de Montfort une très-hardie entreprise. Ladite comtesse montoit aucune fois en une tour, tout au haut, pour voir mieux comment ses gens se maintenoient. Elle regarda et vit que tous ceux de l'armée, seigneurs et autres, avoient laissé leurs

logis pour voir l'assaut; elle monta à cheval avec 300 hommes d'armes, et, passant par une porte qu'on n'assailloit point, elle se jeta très-vaillamment en ces tentes et ces logis des seigneurs, et y bouta le feu. Quand les seigneurs virent leurs logis brûler et ouïrent le cri qui en venoit, ils furent tout ébahis et y coururent criant: « Trahis! trahis! » La comtesse alors rassembla tous ses gens et vit bien qu'elle ne pourroit rentrer en la ville sans trop grand dommage; elle s'en alla par un autre chemin, droit au château d'Auray, à trois ou quatre lieues de Hennebon. Durant cinq jours, la garnison de Hennebon fut en alarmes et grand'doutance, ne sachant ce qui étoit advenu de la comtesse; mais la sixième nuit, la comtesse, qui avoit rassemblé bien 500 compagnons armés et bien montés, se partit d'Auray, s'en vint au soleil levant, chevaucha droit à l'un des côtés de l'armée, fit ouvrir la porte de Hennebon, et y entra à grand'joie et à grand son de trompettes et de timbales. » Un secours d'Anglais fit enfin lever le siége. Le traître Robert d'Artois périt vers ce temps-là dans une rencontre près de Vannes.

Peu à peu, les deux rois se trouvèrent engagés dans les hostilités. En 1342 Édouard se rendit lui-même en Bretagne, et parut aux siéges de Vannes, de Rennes et de Nantes De son côté, le duc Jean de Normandie rassembla une armée dans laquelle on comptait un nombre infini de barons et plus de 40 000 soldats. Les deux armées se rencontrèrent près de Malestroit. Les Anglais, quatre fois moins nombreux que leurs ennemis, avaient eu soin de prendre une forte position. On était au cœur de l'hiver; les vivres manquaient de part et d'autre; des pluies glacées inondaient les deux camps et multipliaient les maladies. Les légats du pape intervinrent et firent accepter, le 19 janvier 1343, une trêve qu'on s'engagea à observer jusqu'à la Saint-Michel de l'année 1346.

§ 3 EXPÉDITION D'ÉDOUARD III EN FRANCE; BATAILLE DE CRÉCY.

Quelque temps après, Olivier de Clisson et quatorze chevaliers bretons, qui avaient engagé leur foi au roi d'Angleterre, furent invités par Philippe VI à un grand tournoi, à Paris, arrêtés aussitôt, et, sans forme de procès, décapités. Édouard se porta leur vengeur et la guerre recommença, d'abord en Guyenne où le comte de Derby prit, après une vigoureuse défense, la Réole, Port-Sainte-Marie, et pénétra jusqu'à Angoulême, tandis que le prince Jean usait vainement ses forces contre la petite ville d'Aiguillon. Cependant Édouard avait réuni un armement considérable. Mais où descendre? En Bretagne, le parti français avait repris le dessus; la Guyenne était loin; enfin, une tragédie venait de lui fermer la Flandre. Arteweld, son compère, comme il l'appelait, avait voulu lui livrer le pays: le prince de Galles, fils aîné d'Édouard, devait régner sur la Flandre. Les Flamands ne voulurent pas plus appartenir aux Anglais qu'aux Français, et Arteweld fut tué dans sa maison par le même peuple dont il avait été l'idole. Cependant la flotte anglaise faisait voile vers l'embouchure de la Gironde lorsqu'une tempête la rejeta dans la Manche. Un nouveau traître, Geoffroy d'Harcourt, conseilla de débarquer en Normandie. « Sire, dit-il, le pays de Normandie est un des plus gras du monde, et je vous promets sur l'abandon de ma tête que si vous arrivez là, vous y prendrez terre à votre volonté. Ce sont gens en Normandie qui oncques ne furent armés et toute la fleur de la chevalerie guerroie dans le Midi. Vous trouverez grosses villes et hastides qui point ne sont fermées où vos gens auront si grand profit, qu'ils en vaudront mieux vingt ans après, et vous pourra suivre votre navie (flotte) jusques près de Caen.... Vous y trouverez or, argent, vivres et tous autres biens à grand'plenté (abondance). »

Le roi inclina au conseil de Geoffroy et vint prendre terre avec 32 000 hommes, le 22 juillet 1346, à la Hougue Saint-Vaast, dans le Cotentin. « Quand il issit (sortit) de son vaissel, du premier pied qu'il mit sur la terre il chut si rudement que le sang lui vola hors du nez. — « Cher sire, lui dirent les chevaliers, retirez-vous en « votre nef, et ne venez aujourd'hui à terre, car voici « méchant signe pour vous. — Pourquoi donc, s'écria « le roi en se relevant, mais c'est très-bon signe pour « moi, car la terre me désire. » De cette réponse furent ses gens moult réjouis, et toute l'armée descendit et se logea sur le sablon. »

Édouard s'empara sans peine de Barfleur, de Cherbourg, de Valognes, de Saint-Lô. Le 26, il était sous les murs de Caen, « ville plus grosse que nulle d'Angleterre, hormis Londres. » Les bourgeois sortirent hardiment à sa rencontre. « Toutefois, dit Froissart (ch. CCLXXXII), si très tost que les bourgeois de la ville de Caen virent approcher ces Anglois, qui venoient en trois batailles, drus et serrés, et aperçurent ces bannières et ces pennons à grand'foison ventiller, et ouïrent ces archers, qu'ils n'avoient point accoustumé de voir ni de sentir, ils furent si effrayés et déconfits d'eux-mêmes, que tous ceux du monde ne les eussent pu empêcher de fuir. » Les Anglais entrèrent dans la ville avec les fuyards, tuant toujours, sans vouloir recevoir personne à merci. Mais les bourgeois reprirent courage et se défendirent dans leurs maisons; plus de 500 Anglais étaient morts ou blessés, quand Édouard fit cesser le combat, en promettant la vie sauve aux habitants. La ville de Louviers, qui était déjà « grosse, riche et marchande, » fut prise ensuite. Une tentative sur Rouen avait échoué; le prince anglais remonta le long de la rive gauche de la Seine, et brûla Pont-de-l'Arche, Vernon, Poissy et Saint-Germain. Ses coureurs vinrent jusqu'en vue de Paris, et incendièrent Bourg-la-Reine et Saint-Cloud.

Cependant Philippe, qui avait assemblé une grande armée, marchait aux Anglais. Édouard rétablit le pont de Poissy, y passa la Seine et fit retraite sur le Ponthieu, son héritage, pour se mettre en sûreté derrière la Somme. Philippe avait fait fortifier et garder tous les gués de cette rivière. A celui de Blanquetaque, il avait placé 1000 hommes d'armes et 5000 archers génois. Édouard força ce passage; mais, reconnaissant qu'il ne pouvait reculer davantage, il s'arrêta, et, le 26 août, disposa son armée pour une bataille, sur la pente d'un monticule près de Crécy, tenant ses troupes en bon ordre et bien repues.

Philippe était parti d'Abbeville dès le matin pour aller chercher l'ennemi, qui était à cinq lieues de distance. Une grosse pluie accompagna l'armée pendant toute sa marche. Quatre chevaliers envoyés pour reconnaître la position des Anglais revinrent dire qu'ils les avaient trouvés attendant au lieu qu'ils avaient choisi, et ils conseillèrent au roi de donner à ses soldats le re-

pos d'une nuit. Philippe ordonna de faire halte. Mais les grands seigneurs de France, qui commandaient les différents corps d'armée, mirent leur vanité à se dépasser les uns les autres, pour se loger le plus près possible

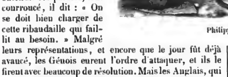


Édouard force le passage de Blanquetaque sur la Somme. (Page 334, col. 2.)

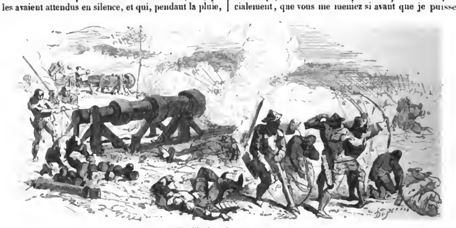
des Anglais. « Ni le roi, ni ses maréchaux ne purent donc être maîtres de leurs gens, car il y avoit une foule de grands seigneurs et chacun vouloit montrer sa puissance. Ils chevauchèrent en cet estat, sans arroi (préparatifs) et sans ordonnance, si avant qu'ils se trouvèrent en présence de leurs ennemis. Les Anglois si tost qu'ils

virent les François approcher, se levèrent moult ordonnément, sans nul effroi, et se rangèrent en leurs batailles. Quand le roi Philippe vint jusque sur la place où les Anglois estoient arrêtés et ordonnés, et qu'il les vit, le sang lui mua, car il les haissoit moult, et il dit à ses maréchaux : « Faites passer nos Génois devant et commencer la bataille, au nom « du Dieu et de monseigneur saint Denis. »

La pluie, qui n'avait pas cessé de tomber jusqu'alors, avait mis les arcs des Génois hors d'état de servir. Aussi, quand on leur ordonna de commencer l'attaque, « ils estoient durement las et travaillés d'aller à pied ce jour, plus de six lieues, tout armés, et de leur arbalète porter; et dirent alors à leurs connétables qu'ils n'estoient mie ordonnés de faire nul grant exploit de bataille. » Quand le comte d'Alençon entendit ces paroles, tout courroucé, il dit : « On se doit bien charger de cette ribaudaille qui faillit au besoin. » Malgré leurs représentations, et encore que le jour fût déjà avancé, les Génois eurent l'ordre d'attaquer, et ils le firent avec beaucoup de résolution. Mais les Anglais, qui les avaient attendus en silence, et qui, pendant la pluie, avaient caché la corde de leurs arbalètes dans leurs chaperons, firent pleuvoir une grêle de flèches. Édouard avait entremêlé à ses archers « des bombardes, qui, avec du feu, lançoient de petites balles de fer, pour effrayer et détruire les chevaux; et les coups de ces bombardes causèrent tant de tremblement et de bruit qu'il sembloit que Dieu tonnoit avec grand massacre de gens et renversement de chevaux. » Les Génois perdirent courage et lâchèrent pied, « mais une haie de gens d'armes françois, montés et parés moult richement, leur fermoient le chemin. Le roi de France, quand il vit qu'ils se déconfisoient, ainsi commanda et dit : « Or tôt, « tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empeschent la voie sans « raison. »



Philippe VI.

L'exécution d'un pareil ordre devait nécessairement entraîner la perte de la bataille, car il causa une immense confusion dont les Anglais profitèrent. Quand le vieux roi Jean de Bohême qui, tout aveugle qu'il était, se tenait armé, à cheval, au milieu de sa troupe, entendit que l'action était engagée, il dit à ses compagnons : « Je vous prie et requiers très-spécialement, que vous me meniez si avant que je puisse férir d'un coup d'épée. » Ses chevaliers attachèrent leurs chevaux au sien, et tous ensemble se précipitèrent au milieu des ennemis, où ils trouvèrent la mort.


Bataille de Crécy. (Page 336.)

Les chevaliers, qui avaient engagé la bataille par leur imprudence, payèrent bravement de leur personne. Ils traversèrent la première division anglaise, composée des archers, et vinrent donner contre la ligne des gens d'armes que commandait le prince de Galles. Il y eut un moment où l'effort des Français parut si redoutable, que l'on sollicita Édouard d'avancer avec la

troisième division au secours de son fils; mais le roi qui, de la butte d'un moulin où il était placé, jugeait mieux de l'ensemble de la bataille, ne voulut pas faire donner sa réserve, et répondit « qu'il laisseroit l'enfant gagner ses éperons afin que l'honneur de la journée fût sien. » Les canons dont on se servait alors pour la première fois en bataille rangée effrayaient plus qu'ils ne tuaient; mais les flèches des archers anglais et les lances des gendarmes jetèrent bas un grand nombre de chevaliers, qui, avec des chevaux harassés, attaquaient sans ordre des gens bien postés et dispos. Philippe de Valois s'était tenu à portée du trait; son cheval même avait été tué sous lui. A la fin, on l'entraîna hors du champ de bataille. Il arriva dans la nuit, avec cinq chevaliers, devant le château de Broye. « Ouvrez, ouvrez, dit-il en frappant aux portes, c'est l'infortuné roi de France. » (Froissart, ch. CCLXXXII.) On lui a prêté, comme à François Ier en circonstance analogue, une parole plus fière et plus monarchique, mais qui n'est pas plus vraie que le « Tout est perdu fors l'honneur. »

Jamais la France n'avait essuyé une si terrible défaite. 11 princes, 80 bannerets, 1200 chevaliers et 30 000 soldats restèrent sur le champ de bataille, sans compter deux corps de milices égarés, qui tombèrent le lendemain entre les mains des Anglais et furent entièrement détruits.

Nous savons bien pourquoi la bataille fut perdue. L'impéritie du roi, l'indiscipline des grands, le mépris des nobles pour l'infanterie roturière avaient amené ce honteux désastre. Ce sont des causes politiques et morales, mais les contemporains, du moins dans les classes privilégiées, ne les comprenaient point ou n'osaient les voir. Le moine de Saint-Denys qui rédigeait alors les *Grandes chroniques de France* aimait bien mieux tout attribuer à la colère de Dieu irrité par les méfaits qu'il énumère ainsi : « Hélas! en ce lieu de Crécy chut la fleur de la chevalerie de France; par quoi nous de-



« Ouvrez, ouvrez, dit-il, c'est l'infortuné roi de France. » (Page 337, col. 1.)

vons croire que Dieu a souffert (permis) ces choses pour nos péchés; car il y avoit lors en France force orgueil de seignenrie, convuitise de richesses et déshonnêteté de vêtements. Les uns portoient robes si courtes qu'eu se baissant ils montroient indécemmeot leurs braies à ceux qui étoient derrière eux; et étoient leurs habits si étroits qu'il leur falloit aide pour les ôter et sembloit qu'on les écorchât; d'autres avoient leurs robes plissées sur leurs reins comme femmes, et leurs chaperons découpés menûment tout autour, et avoient une chausse de couleur et l'autre de l'autre, et leur tomboient leurs cornettes et leurs manches près de terre; ils portoient barbes longues, et sembloient mieux jongleurs qu'autres gens, pourquoi ce ne fut pas merveille si Dieu voulut corriger les méfaits des François par son fléau. »

Voilà comme les petits esprits ne voient que de petites choses et mesurent à leur taille la pensée de Dieu, qu'ils outragent plus qu'ils ne l'honorent par une dévotion matérielle et une moralité de surface.

Édouard III, au lieu de s'enfoncer en France après cette glorieuse journée, continua sa retraite; car il n'avait pas une seule place où il pût s'arrêter, pas un port où viendraient les renforts d'Angleterre. Il conduisit son armée devant Calais, dont il entreprit le siége le 3 septembre 1346. La ville était forte, et il reconnut aisément qu'il ne pourrait faire brèche aux murailles; mais il résolut de la prendre par la famine, dût-il y passer l'hiver. Il fit tracer autour de Calais moins un camp qu'une ville nouvelle, où les Anglais étaient logés dans des maisons de bois très-commodes et parfaitement approvisionnées, de façon qu'ils s'y reposaient des fatigues de la campagne tout en la continuant. Cependant Philippe rassemblait une armée à Amiens, mais avec une désespérante lenteur. Elle ne fut prête qu'au milieu de juillet 1347, et, trouvant tous les passages impraticables ou occupés par l'ennemi, elle s'éloigna et se dispersa, après avoir montré de loin ses bannières aux malheureux déjà réduits aux dernières extrémités de la famine. Quand on eut tout consommé dans la place, il fallut implorer la générosité du roi d'Angleterre; Édouard III demanda d'abord que toute la population se rendît à discrétion, puis se réduisit à exiger que six bourgeois vinssent en chemise, la hart au col, lui apporter les clefs de la ville et du château, et se remettre à sa volonté.

Lorsque Jean de Vienne fut de retour à Calais avec la réponse d'Édouard III, « il fit sonner la cloche pour assembler toute manière de gens en la halle. Au son de la cloche vinrent hommes et femmes, car moult désiroient ouir nouvelles, ainsi que gens si astreints de famine, que plus n'en pouvoient porter. Quand ils ouïrent le rapport, ils commencèrent tous à crier et à pleurer tellement qu'il n'est si dur cœur au monde, qui n'en eust pitié. Un espace (peu de temps) après se leva en pied le plus riche bourgeois de la ville, qu'on appeloit sire Eustache de Saint-Pierre, et dit devant tous ainsi : « Seigneurs, grand pitié et grand meschef seroit de « laisser mourir un tel peuple, par famine ou autre- « ment, quand on y peut trouver remède; et si seroit « grant aumône et grant grâce envers Notre Seigneur, « qui de tel meschef le pourroit garder. J'ai si grande « espérance d'avoir grâce et pardon envers Notre Sei- « gneur, si je meurs pour ce peuple sauver, que « je veux être le premier, et me mettrai volontiers, « nu-pieds et la hart au col, en la merci du roi d'An- « gleterre. » Quand sire Eustache de Saint-Pierre eut dit cette parole, chacun l'alla adorer de pitié, et plusieurs hommes et femmes se jetoient à ses pieds, pleurant tendrement. Secondement, un autre très-honnête bourgeois et de grand'affaire, et qui avoit deux belles damoiselles, se leva et dit tout ainsi qu'il feroit compagnie à son compère Eustache de Saint-Pierre, et appeloit-on celui-ci sire Jean d'Aire. Après se leva le tiers qui s'appeloit sire Jacques de Vissant, qui estoit riche homme de meubles et d'héritage, et dit qu'il feroit à ses deux cousins compagnie; aussi fit Pierre de Vissant son frère, et puis le cinquième, et puis le sixième. Édouard, ayant autour de lui tous les grands seigneurs de sa cour, les attendoit sur la place devant son logement. « Sire, lui dit Gaultier de Manny, voici « la représentation de la ville de Calais à votre ordon- « nance. » Le roi se tint tout coi et les regarda moult fellement, car moult haïssoit les habitants de Calais pour les grands dommages que, au temps passé, sur mer lui avoient faits. Ces six bourgeois se mirent à genoux par-devant le roi, et dirent ainsi en joignant les mains : « Gentil sire et gentil roi, voyez nous ci « six, qui avons été d'ancienneté bourgeois de Calais et « grands marchands; nous vous apportons les clefs de « la ville et du chastel de Calais, et les vous rendons à « vostre bon plaisir, et nous mettons en point que vous « nous voyez, en vostre pure volonté, pour sauver le « demeurant du peuple de Calais, qui a souffert moult « grievetés. Veuillez avoir pitié de nous et merci, par « vostre très-haute noblesse. » Certes, il n'y eut alors en la place seigneur chevalier, ni vaillant homme qui se pût abstenir de pleurer de droite pitié, ni qui pût parler. Le roi les regarda très-ireusement, car il avoit le cœur si dur et si épris de grant courroux, qu'il ne put parler, et quand il parla, il commanda qu'on leur coupast aussitôt les testes. Tous les barons et chevaliers qui là estoient, en pleurant, prioient si acertes que faire pouvoient au roi qu'il en voulust avoir pitié et merci; mais il n'y vouloit entendre. Sire Gaultier de Manny parla à son tour pour eux; mais Édouard grinça des dents et dit : « Qu'on fasse ve- « nir le coupe-teste. » Alors fit la noble reine d'Angleterre grant humilité, qui estoit durement enceinte et pleuroit si tendrement de pitié que elle ne pouvoit se soutenir. Elle se jeta à genoux par-devant le roi son seigneur et dit : « Ah! gentil sire, depuis que je « repassai la mer en grant péril, comme vous savez, « je ne vous ai rien requis ni demandé. Or, vous prié-je « humblement et requers en propre don que pour le « fils de sainte Marie et pour l'amour de moi vous veuil- « liez avoir de ces six hommes merci. » Le roi attendit un petit (un peu) à parler, et regarda la bonne dame sa femme qui pleuroit à genoux moult tendrement, le cœur lui mollit, et il dit : « Ha! dame, j'aimasse « trop mieux que vous fussiez autre part que ci. Vous « me priez si acertes que je ne vous le ose refuser, et « combien que je le fasse avec peine, tenez, je vous les « donne, si en faites vostre plaisir. » La bonne dame dit : « Monseigneur, très-grands mercis. » Lors se leva la reine et fit lever les six bourgeois, et leur ôter les cordes d'entour le col, et les emmena avec elle en sa chambre, et les fit revêtir et donner à dîner tout aise, et puis donna à chascun six nobles, et les fit conduire hors de l'armée à sauveté. » Il faut ajouter qu'Édouard retint en prison Jean de Vienne et tous les chevaliers qui

avaient pris part à la défense de la place, et qu'il donna à tous les habitants l'ordre d'évacuer la ville pour qu'elle fût repeuplée par des Anglais.

Les deux adversaires étaient également fatigués de la guerre, lorsque le pape Clément VI offrit une médiation désirée de part et d'autre : le 28 septembre 1347, les deux rois signèrent, pour eux et pour leurs alliés, une trêve qui devait durer dix mois, en laissant chacun en possession de ce qu'il avait.

§ 4. LA PESTE NOIRE; L'ADMINISTRATION DE PHILIPPE VI.

Aux calamités de la guerre vint se joindre un fléau plus terrible encore. La peste noire, après avoir ravagé la plus grande partie de l'Europe, pénétra en



Les bourgeois de Calais. (Page 338, col. 2.)

France. « Dans beaucoup de lieux, dit le continuateur de Nangis, sur vingt hommes il n'en restait pas deux en vie. Dans l'Hôtel-Dieu de Paris, la mortalité fut telle que pendant longtemps on en emporta chaque jour cinq cents morts dans des chars au cimetière des Innocents. »

Le principal témoignage que nous ayons sur cette grande peste est celui de Boccace, dans le prologue de son *Décaméron*. Il prétend qu'à Florence seulement il y eut cent mille morts. « J'ai vu, dit-il, de mes yeux, deux porcs qui dans la rue secouèrent du groin les haillons d'un mort; une petite heure après, ils tournèrent et tombèrent; ils étaient morts eux-mêmes. On avait fait de grandes fosses où l'on entassait les corps



par centaines, comme les marchandises dans un vaisseau.... Chacun portait à la main des herbes d'odeur forte. L'air n'était plus que puanteur de morts et de malades ou de médecines infectes.... Oh! que de belles maisons restèrent vides, que de fortunes sans héritiers! que de belles dames, d'aimables jeunes gens dînèrent le matin avec leurs amis, qui, le soir venant, s'en allèrent souper avec leurs aïeux!... »

Le peuple, en France, accusa les juifs d'avoir empoisonné les puits et les fontaines, se jeta sur eux dans plusieurs endroits, et les traîna au bûcher sans que le gouvernement prît la peine d'intervenir. La peste noire enleva, dit-on, à l'Europe le tiers de ses habitants, et à Paris, suivant un rapport fait au pape Clément VI, 80 000 personnes. En guise de mesure sanitaire, Philippe de Valois

Famine et massacre des juifs. (Page 340, col. 2.)

rendit une ordonnance contre les blasphémateurs, réglant que, pour chaque récidive, on couperait d'abord une lèvre, puis l'autre, enfin la langue.

Le continuateur de Naogis signale un fait curieux, et qui s'est renouvelé, à la suite de toutes les grandes épidémies et des grandes guerres, au sein des populations décimées, comme si la nature se hâtait de rendre aux forces productives l'activité diminuée par les forces de destruction.

« Sitôt que la peste eut cessé, dit-il, les hommes et les femmes qui restaient se marièrent à l'envi : les épouses conçurent outre mesure par tout le monde ; nulle ne demeurait stérile ; on ne voyait en tous lieux que femmes enceintes, et beaucoup enfantaient deux, voire trois enfants vivants. Le monde fut en quelque sorte renouvelé et devint comme un nouvel âge ; mais hélas! cette rénovation n'amena pas un siècle meilleur ; car les hommes n'en furent que plus avares et plus cupides, et la paix ne s'établit ni dans le royaume, ni dans l'Église. »

C'est à Philippe VI que remonte l'origine d'un impôt qui resta odieux pendant toute la durée de l'ancienne



Roger Bacon. (Page 347, col. 2.)

monarchie, la gabelle. Une ordonnance de 1343 établit que nul ne pourrait vendre du sel en France qu'après l'avoir acheté aux greniers du roi. Des greniers à sel ou *gabelles* furent établis en divers lieux, tout le sel produit y fut porté et n'en sortit qu'au prix que le roi fixa, « dont le roi acquit l'indignation et malgrâce des grands comme des petits et de tout le peuple. » Les droits à l'exportation furent élevés, et un autre impôt, ruineux pour le commerce, fut mis sur toutes les denrées vendues à l'intérieur et sur les boissons dans les villes. Ces innovations étaient des réminiscences de Rome. Le code Justinien était alors fort étudié. Jean Fabvier, le *père du droit français*, venait de publier en 1338 ses commentaires sur les *Institutes* et sur le *Code*.

Si, dans ces lois faites pour et par des princes absolus, les légistes trouvaient de quoi armer la royauté française de pouvoirs qu'elle n'avait jamais eus, les ministres trouvaient dans les institutions impériales de quoi assurer au trésor des ressources que le moyen âge ne lui donnait pas. Les conseillers du roi, dans la guerre qu'ils faisaient aux priviléges, n'épargnèrent pas plus ceux du clergé que ceux des nobles et des communes. Sous Philippe VI fut institué l'*appel comme*

d'abus, qui, permettant d'en appeler au roi des sentences épiscopales et de recourir à lui contre les abus commis par les clercs, rappelait à ceux-ci que, s'ils étaient prêtres, ils étaient aussi citoyens et sujets.

En 1338, une assemblée des états généraux décréta l'article suivant : « Les rois ne lèveront aucuns deniers extraordinaires sur le peuple sans l'octroi des trois états, et ils en prêteront le serment à leur sacre. » C'était la proclamation du grand principe que le peuple ne doit payer que les impôts consentis par ses représentants. Philippe VI échappa à cette obligation en faisant fréquemment de la fausse monnaie. En 1342, le prix des monnaies changea presque toutes les semaines. Quelles entraves au commerce! Le roi s'attribua aussi exclusivement, sous le nom de *régales*, les droits perçus par les patrons des églises sur les bénéfices vacants.

Un des derniers actes de Philippe VI fut l'importante acquisition de la province qui porta plus tard le nom de Dauphiné. Humbert II, comte de Vienne, et appelé dauphin du Viennois parce que sa maison portait un dauphin dans ses armes, vendit ses États à Philippe pour 120 000 florins (1349). Le fils aîné du roi de France porta dès lors le titre de dauphin. Cette acquisition était d'une haute importance, parce que la nouvelle province couvrait Lyon et faisait enfin toucher la France aux Alpes. L'annexion de la Provence n'était plus dès lors qu'une question de temps. Montpellier fut de même acheté au roi de Majorque. Au moment où les rois arrivaient au pouvoir absolu, un moine leur donnait l'arme qui perçait l'armure la mieux trempée et qui renversait les murailles les plus épaisses. Le moine anglais Roger Bacon, mort sous Philippe le Bel, avait inventé la poudre à canon ou tout au moins révélé sa composition, qui était connue depuis longtemps des Orientaux et dont les Arabes s'étaient servi en Espagne dès le treizième siècle. La première mention qu'on en ait trouvée en France était dans un registre de la chambre des comptes de Paris, pour l'année 1338, où il était question d'une somme payée « *pour la poudre* et autres choses nécessaires aux canons qui sont devant Puy-Guilhem en Agénois. » Ces canons, composés de bandes de fer renforcées par des cercles, faisaient plus de bruit que de besogne. Dans un siècle, il n'y aura pas de ville, pas de forteresse qui puisse abriter l'indépendance féodale contre les canons du roi, et le moindre soldat armé d'une arquebuse jettera bas le plus puissant seigneur malgré son armure de Milan jadis impénétrable. L'égalité reviendra sur le champ de bataille, en attendant qu'une autre découverte, celle de l'imprimerie, la ramène, la royauté y aidant encore, dans la société civile.



CHAPITRE XXXI.

JEAN LE BON.

§ 1. PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE JEAN; LE COMBAT DES TRENTE; SUPPLICE DU COMTE D'HARCOURT.



La mort de Philippe de Valois, survenue le 22 août 1350, ne changea rien à la situation du royaume. Jean, qui lui succéda, avait trente et un ans. Depuis longtemps mêlé aux affaires, il était, comme son père impétueux et violent, brave et prodigue, au total un fort mauvais roi. Il n'atteignit qu'à la gloire d'être expert en science de chevalerie et, comme dit Froissart, « gai, frisque, amoureux et bachelereux durement. » Dès les premiers mois de son avénement, il distribua aux seigneurs l'argent du trésor, et, quand l'argent manqua, les dispenses de payement pour les dettes qu'ils avaient contractées. Or, l'argent manquait bien souvent; pour s'en procurer, le roi recourut aux plus singuliers expédients : tantôt de longues dispositions sur la police du royaume, qui devaient faire rentrer dans les coffres royaux quantité d'amendes provenant des infractions; tantôt des mutations dans les monnaies, jusqu'à dix-huit en une seule année, de sorte que le marc d'argent varia, en quelques mois, de la valeur de 5 livres, 5 sols à celle de 11 livres ou de plus de cent pour cent.

« L'autorité intervenait par les menaces, par l'espionnage, par la violence, sous toutes les formes, pour faire respecter ses ordonnances insensées. Non-seulement les changeurs et les orfèvres, les receveurs et les courtiers, mais aussi tous bourgeois hôteliers, gros marchands et marchands forains devaient prêter serment, sur les Évangiles, qu'ils observeraient les édits dans leurs transactions et les feraient observer par toutes les personnes placées sous leur dépendance. » (*Étienne Marcel*, par Perrens.)

Ces étranges ressources étaient encore loin de suffire à un prince qui, d'une seule fois, et dans un moment de détresse, donna 50 000 écus à un de ses chevaliers. Jean songeait à demander à la nation elle-même l'argent dont il avait besoin; il convoqua les états généraux à Paris en l'année 1351. On sait mal ce qui s'y passa. Il y eut beaucoup de plaintes, quelques promesses et point de réformes.

La guerre continuait en Bretagne, mais cette guerre prenait un caractère particulier : les deux rois n'y intervenaient plus : elle n'offrait qu'une succession de rencontres partielles, « de belles appertises d'armes, » que Froissart détaille avec complaisance. Une de ces rencontres est, à juste titre, demeurée célèbre : le combat des Trente, « haut fait d'armes qu'on doit mettre en avant pour tous les bacheliers encourager et exempler. »

En 1351, Ploermel était occupé par les auxiliaires

anglais de Jean de Montfert, Josselin, situé à trois lieues de là, par les partisans de Charles de Bleis. Roger de Beaumanoir commandait à Josselin, le sire de Branboroug à Ploërmel. Les deux garnisons, dans des sorties fréquentes, rivalisaient de bravoure : les deux capitaines ne songeaient qu'à étendre leur renommée. Un jour Beaumanoir s'avança jusqu'aux barrières de Ploërmel ; les Anglais ne bougeaient pas. Quand messire Robert vit ce, il approcha encore de plus près et fit appeler le capitaine. « Branboroug, dit messire Robert, a-t-il là-dedans nul homme d'armes, vous ni autres, deux ou trois, qui voulussent jeuter de fer de glaives contre autres trois pour l'amour de leurs amies ? » Branborough répondit que ce n'était pas assez d'un combat de deux on trois, et il ajouta : « Or vous dirai ce que nous ferons, s'il vous plaît. Vous preodrex vingt on trente de vos compagnons de votre garnison et j'en prendrai autant de la nôtre Si allons en un beau champ là où nul ne puisse nous empêcher ni desteurber, commandons sur la hart à nos compagnons et à tons ceux qui nous regarderont que nul ne fasse à homme combattant confort ni aide, et là nous éprouvons et faisons tant qu'on en parle au temps avenir en salles, en palais, en places et en autres lieux par le mende. — Par ma foi, dit messire Robert, je m'y accorde et moult parlez bravement. » Tel est le récit de la provocation dans Froissart. L'auteur d'un poème sur ce combat fameux l'expese d'une aotre manière, et semble vivement préoccupé des maux que la guerre causait aux campagnes :

Chevaliers d'Engleterre, vous faites grand péché
De travailler les povres, ceox qui sèmeet le blé,
Et la chair et le vin de quei avens planté (aboedance)
Si labooreurs n'étoient (je vous dis mee pensée),
Les eebles coeviendroit travailler en l'airée.

On convint du jour et du lieu du combat. De Ploërmel à Jesselin il y a environ trois lieues, et cette distance est en grande partie occupée par une vaste lande, connue sous le nem de *Mi-Voie*. Au milieu de la lande, presque dépouillée de verdure et toute coeverte de bruyères, il y avait autrefeis un gros chêne remarquable par son isolement. L'arbre, situé à une égale distance des deux villes, fut choisi de part et d'autre peur lieu du rendez-vons.

Les chevaliers arrivèrent armés de maillets de fer qui pesaieut jusqu'à vingt-cinq livres, de haches, de longs fauchards garnis de crochets, de lances, de dagues. « La lande (Guilbert, *Villes de France*, t. I) ordinairement silencieuse, et sillonnée seulement de quelques pâtres et de leurs treupeaux, devait ce jour-là fourmiller de vie et bruire de ces mille voix confuses qui annoncent la présence de la multitude. Et l'herbe et les bruyères, foulées, pétries sous les pieds de cette masse compacte et impatiente devaient exhaler au loin leurs parfums sauvages. » Le combat fut acharné et long ; plus d'une feis les chevaliers perdirent force et haleine, « si les convint arrêter et reposer ; et se reposèrent par accord les uns d'une part, les autres d'una autre. »

A la fin, il se troova qu'il ne restait plus de tous les combattants qu'on seul Français à cheval ; il se précipita sur les Anglais « les débrisant, les défonlant trop mésaisément, si que Branboroug leur capitaine fut tué et buit de laurs compagnons. Les autres se rendirent prisonniers, et Beaumanoir revint en triompbe ; il avait été blessé et l'on raconte que dévoré par la soif il demandait de l'eau, lorsque Geoffroy de Blois lui dit ces paroles restées fameuses : « Bois ton sang, Beaomanoir. »

Le combat des Trente eut plus de retentissement qu'une bataille rangée, et il passa en proverbe de dire en parlant d'une lutte acharnée : « On s'y battit comme au combat des Trente. » Froissart rencontra un des héros de ce duel gigantesque à la table de Charles V. « Le chevalier, ajoute-t-il, avoit le visage si taillé et si découpé qu'en reconnoissoit bien que la besegne fut bien corobattue. »

Une rivalité ne tarda pas à s'élever entre Josselin et Ploërmel au sujet de ce fameux combat, et au siècle dernier il donnait encore naissance à beaucoup de querelles dans les foires, les marchés et les fêtes du cantoo.

Le chêne de Mi-Voie, abattu en 1625, fut remplacé par une petite croix, renversée elle-même à la Révolution. Enfin, en 1819, le conseil d'arrondissement et le conseil général votèrent l'érection d'un obélisque en honneur de la victoire des trente chevaliers bretons sur les trente chevaliers anglais.

Outre les deux princes qui se disputaient le titre de roi de France, il s'en trouvait un troisième qui prétendait y aveir plus de droit que tout autre, Charles, roi de Navarre, que sa turbulence et son esprit d'intrigue ent fait appeler le Mauvais. « C'était un petit homme, mais plein d'esprit et de feu, d'un œil vif et d'une éloquence qui persuadait tout ce qu'il voulait, et avec cela si affable et si populaire que, possédant en perfection l'adresse de se faire aimer...., il lui fut facile de gagner les esprits du peuple, et même d'attirer à soi et de débancher plusieurs personnes considérables de l'obéissance et de la fidélité qu'elles devaient au roi. » (*Étienne Marcel*, par Perreus.) Il était fils de la fille de Louis X et petit-fils de la fameuse Marie de Boorgegne : c'était à lui, par cooséquent, que la couronne eût dû revenir de plein droit, sans la prétendue loi salique. En attendant qu'il vît jour à réaliser ses espérances, il réclamait la Champagne, il réclamait l'Angoumois ; et l'Angoumois ayant été donné au connétable de Lacerda, un ami particulier du roi, il le fit assassiner. Jean saisit ses fiefs de Normandie, et Charles passa en Angleterre.

Les Anglais avaient tant gagoé à la première expédition : 40 000 pièces de drap dans la seule ville de Caen, qu'ils étaient teut prêts à reotrer en France. Une nouvelle invasien eut lieu par le Nord et par le Midi. Le prince de Galles parcourut la Gascegne et le Languedoc jusqu'à Carcassonne, qu'il brûla ; et au mois de novembre il retourna à Bordeaux « avec grant pillage et foison de prisonniers (il emmensit 1000 charrettes de butin), « sans qu'il trouvât qui lui donnât aucune chese à faire, et toutefois étoient au pays le comte d'Armagnac, lieutenant du roi de France, en Languedoc, monseigneur de Feix, monseigneur Jacques de Bourben, seigneur de Penthieu et connétable de France, et monseigneur de Clermont, maréchal de France, avec plus graude compagnie que n'aveit ledit prince de Galles. » Mais nos grands seigneurs devenaient prudents. De son côté, Édouard descendit à Calais, ravagea l'Artois et assiégea Hesdin. Jean ne livra pas une seule bataille à ces pillards. Ce qu'il avait levé de soldats

contre eux l'avait pourtant ruiné. Et, le trésor étant vide, il rappela les états généraux pour qu'ils le remplissent.

Cette fois les députés s'enhardirent. Habitués à l'ordre, à l'économie, à la probité dans la gestion des deniers municipaux, ils s'indignèrent de l'affreux gaspillage auquel étaient livrées les finances de l'État, et demandèrent nettement des réformes : l'établissement d'une monnaie invariable, la suppression du droit de prise par les officiers du roi, qui, sous prétexte du service de sa maison, pillaient les fermes dans les voyages de la cour et autour des résidences royales. Les états s'engageaient à fournir ensuite au roi 30 000 gens d'armes et 5 millions de livres parisis pour les payer pen-



Combat des Trente. (Page 343, col. 1.)

dant une année. Mais, sachant bien que l'argent qui entrait dans ses coffres était vite dissipé, sans qu'il en restât rien pour la défense du royaume, ils voulurent que la somme à percevoir demeurât, jusqu'à son emploi, entre les mains des receveurs particuliers des états, qui ne seraient comptables qu'envers les états eux-mêmes, et qui devraient justifier que la totalité de cette somme aurait été employée à la guerre. L'argent devait être levé au moyen d'une gabelle sur le sel et d'une aide de 8 deniers pour livre sur toute chose qui serait vendue. Les deux impositions furent déclarées communes aux trois ordres ; le roi, la reine et les princes du sang s'engagèrent à les payer. Pour tenir la main à la fidèle et prompte exécution de ces mesures, l'assem-

blée chargea une commission de neuf membres d'y veiller, et s'ajourna à terme fixe.

Ce n'était rien moins qu'une révolution : car voter et percevoir l'impôt, en régler et en surveiller l'emploi, c'était exercer une portion considérable de la souveraineté. Les députés de 1355 allaient du premier coup plus loin qu'on n'est encore allé dans les monarchies constitutionnelles de nos jours.

L'idée de payer un impôt déplaisait fort aux nobles; parmi les opposants les plus vifs étaient le roi de Navarre, qu'un traité avec le roi avait ramené en France, et le comte d'Harcourt, son ami. A cette nouvelle, Jean s'écria « qu'il ne vouloit nul maistre en France fors lui. » Un jour le dauphin Charles, alors âgé de dix-neuf ans, avait invité à un festin le roi de Navarre et ses familiers. Bien averti de l'heure, Jean vint à Rouen les surprendre. Il arriva au château par la porte de derrière, sans entrer dans la ville. Malgré les prières et les larmes de son fils, qui semblait avoir attiré les victimes dans un guet-apens, Jean fit arrêter le roi de Navarre, le comte d'Harcourt avec plusieurs seigneurs contre lesquels, depuis l'assassinat du connétable, il nourrissait des projets de vengeance, et les fit enfermer en diverses chambres. « Lors, dit Froissart, alla dîner le roi de France, puis monta à cheval, avec tous ceux de sa suite; et allèrent en un champ derrière ledit château, appelé *le champ du pardon*, où le roi fit mener en deux charrettes ledit comte d'Harcourt, le seigneur de Graville, monseigneur Maubué et Olivier Doublet : et là leur furent les têtes coupées : et après furent tous quatre traînés jusques au gibet de Rouen et leurs têtes mises sur le gibet. » Jean aimait cette justice sommaire et dangereuse. Au commencement de son règne, il avait ainsi fait décapiter, dans la cour même de son hôtel, le connétable Raoul de Nesle, sous prétexte d'intelligence avec les Anglais. Quelques mois après, il était lui-même captif.



Arrestation de Charles le Mauvais par le roi Jean.

§ 2. BATAILLE DE POITIERS.

Jean assiégeait la petite ville de Breteuil, possession du roi de Navarre, lorsqu'il fut averti que le prince de Galles s'était encore une fois mis aux champs avec 2000 hommes d'armes et 6000 archers, qu'il avait franchi la Garonne et la Dordogne, qu'il avait saccagé le Rouergue, l'Auvergne, le Limousin et le Berry. Le prince Noir arriva ainsi, brûlant tout sur son passage, jusqu'à la petite place de Romorantin. La ville lui ouvrit ses portes à la première sommation; mais le château était gardé par trois braves chevaliers résolus à

se défendre, si mauvaise que fût leur forteresse. Le prince de Galles, irrité d'avoir perdu, devant les murs de cette bicoque, un chevalier qu'il aimait, jura de ne point s'éloigner qu'il ne l'eût prise. Le château finit par se rendre; mais l'obstination de ses défenseurs avait singulièrement compromis l'armée anglaise.

Le roi de France, en effet, avait profité de ce retard pour traverser la Loire et atteindre Poitiers avant les Anglais, de sorte qu'il leur coupait la route de Bordeaux.

Arrivé en face de lui, le prince Noir s'établit au sommet d'un coteau fort roide, tout planté de vignes, coupé de haies épaisses et de buissons, qu'on appelle champ de Maupertuis, près de Beauvoir, à deux lieues au nord de Poitiers. Il s'y fortifia de palissades et de fossés, se servant de ses chariots comme d'un rempart, là où le terrain était plus découvert. On ne pouvait arriver à cheval au sommet de ce coteau que par un sentier où il y avait à peine place pour trois cavaliers de front. Le prince garnit d'archers les haies qui longeaient ce chemin; sur le plateau, il rangea en bataille ses hommes d'armes, auxquels il avait fait mettre pied à terre; devant eux il éparpilla le reste de ses archers dans les vignes.

Le roi Jean commandait une des plus brillantes armées que la France eût jamais levées. Il avait sous ses ordres, sans compter ses quatre fils, 26 ducs ou comtes, 140 seigneurs bannerets, et environ 50 000 combattants, dont un grand nombre étaient des cavaliers revêtus d'armures de fer. Il n'y avait qu'à ne pas combattre, et les Anglais étaient affamés; mais le roi voulait effacer la honte de Crécy, il la doubla (19 sept. 1356).

Avant la bataille, Jean Chandos « preux chevalier, gentil et noble de cœur et de sens imaginatif, chevaucha tout un jour devant la bataille du roi de France, parce qu'il y voyoit si grand' foison de noble chevalerie fresquement armée et appareillée, et qu'il prenoit plaisance au regarder. » Dans cette tournée il rencontra Jean de Clermont; « et là eut grosses paroles et reproches, moult félonesses entre eux. » Je vous dirai pourquoi, ajoute Froissart, qui nous raconte cet épisode où les mœurs du temps sont peintes. Ces deux chevaliers, jeunes et amoureux, portaient chacun sur le bras gauche une même devise : une dame bleue brodée et entourée de rayons de soleil. Il ne plut pas à messire Jean de Clermont de voir porter sa devise à messire Jean Chandos : « il s'arrêta tout coi devant lui et lui dit : — Chandos, depuis quand avez-vous entrepris de porter ma devise? — Et vous la mienne? répondit messire Jean Chandos, car autant bien elle est mienne que vôtre. — Je le nie, répliqua Jean de Clermont, et si la souffrance ne fût entre les nôtres et les vôtres, je vous montrerois tantôt que vous n'avez nulle cause de la porter. — Ha! répondit messire Jean Chandos, demain au matin vous me trouverez tout appareillé pour défendre et prouver par fait d'armes qu'aussi bien elle est mienne que vôtre. » A ces paroles ils passèrent outre; et dit encore messire Jean de Clermont, en ramponnant plus avant messire Jean Chandos : « Chandos! Chandos! ce sont bien des pompes de vous Anglois qui ne savent aviser rien de nouveau, mais tout ce qu'ils voient leur est beau. »

Le lendemain matin l'action s'engagea. Lorsque Jean s'était senti près de l'ennemi, il avait envoyé quatre chevaliers pour examiner sa position. A leur retour, il demanda tout haut : « Seigneurs, quelles nouvelles? — Sire, bonnes; vous aurez, s'il plaît à Dieu, une bonne journée sur vos ennemis. — Telle l'espérons-nous, par la grâce de Dieu, répondit le roi. Or, dites-nous la manière de leur position et comment nous les pourrons combattre. — Sire, répondit Eustache de Ribeumont, les Anglais peuvent être par estimation deux mille hommes d'armes, quatre mille archers et quinze cents brigands. — Et comment gisent-ils? demanda le roi. — Sire, répondit messire Eustache, ils sont en très-fort lieu, leur bataille est sagement et bellement ordonnée Ils ont pris place le long d'un chemin fortifié de haies et de buissons et ont vêtu cette haie de part et d'autre de leurs archers, tellement qu'on ne peut entrer ni chevaucher en leur chemin hors que parmi eux.... » On connaissait donc bien l'ordonnance des Anglais, mais au lieu de tourner l'ennemi et de faire tomber cette position si forte, les deux maréchaux de France, Arnould d'Audeneham et Jean de Clermont, à la tête de 300 cavaliers d'élite, s'élancèrent dans le chemin étroit qui conduisait au plateau. Les chevaux furent bientôt criblés de flèches qu'on tirait sur eux au travers des haies; la douleur les rendant furieux, ils s'emportèrent et renversèrent leurs cavaliers. Les fantassins anglais sortirent alors de leur retraite et égorgèrent ceux qui étaient à terre. En peu d'instants toute cette troupe fut défaite : et les fuyards, en se repliant sur le corps que commandait le dauphin, y jetèrent le désordre et l'épouvante. Le prince de Galles profite de ce moment pour charger au cri de : Saint-George et Guienne! avec 600 gens d'armes qu'il avait tenus cachés au revers de la colline. Il tombe sur le flanc de cette colonne ébranlée, la coupe, la disperse. Les enfants de France, effrayés de cette confusion, s'enfuient, le dauphin un des premiers, emmenant avec eux plus de 800 lances qui devaient leur servir d'escorte. Le second corps, que commandait le duc d'Orléans, suit cet exemple. Sur la foi d'une lettre du comte d'Armagnac, on allègue que les jeunes princes en quittant le champ de bataille obéissaient au roi. Mais il y a des circonstances où il est glorieux de désobéir.

Les deux tiers de l'armée française avaient été mis en déroute presque sans avoir combattu. Toutefois la troisième division, celle que commandait le roi, était encore du double plus nombreuse que l'armée entière des Anglais. Mais Jean avait commis la faute de leur faire mettre pied à terre. Cette manœuvre, bonne pour les Anglais tant qu'ils étaient sur le coteau et dans les vignes, était détestable pour les Français en rase campagne. Le prince de Galles, au contraire, fit remonter à cheval ses hommes d'armes; et quand ses 2000 cavaliers fondirent dans la plaine, nulle troupe à pied ne put résister au choc de ces pesants chevaux bardés de fer, comme ceux qu'ils portaient.

« Là dit messire Jean Chandos au prince un grand mot et honorable. « Sire, chevauchez avant, la journée est vôtre, Dieu sera aujourd'hui en votre main, « adressons-nous devers notre adversaire le roi de « France, car de ce côté gît tout le fort de la besogne. Bien sais que par vaillance il ne fuira point, « et nous demeurera, s'il plaît à Dieu et à saint « George; mais qu'il soit combattu, et vous avez dit « qu'aujourd'hui on vous verrait bon chevalier. » Ces paroles évertuèrent si bien le prince qu'il dit tout haut : « Jean, allons, allons, vous ne me verrez pas aujourd'hui retourner, mais chevaucher toujours avant. »

Le roi de France était brave, il se plaça en avant des siens, une hache de guerre à la main, et abattit nombre d'ennemis. « Il faisoit de sa main merveilles, et tenoit la hache dont trop bien se défendoit et combattoit. »



Bataille de Poitiers.

Son plus jeune fils, Philippe le Hardi, resté près de lui malgré la fuite de ses aînés, à chaque nouvel assaut criait au roi : « Père, gardez-vous à droite! père, gardez-vous à gauche! » Tout l'effort de la bataille tombait

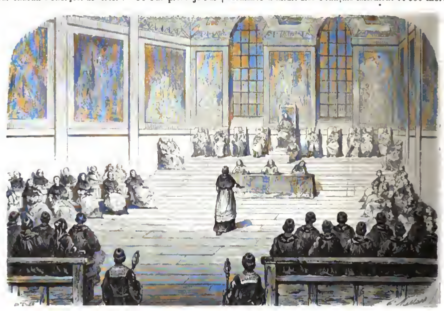
en effet sur le roi. Les plus braves chevaliers ennemis ambitionnaient une si riche prise.

« Le roi qui se vit en dur parti et trop efforcé de ses ennemis, et aussi que la défense ne lui valoit rien, demanda à un chevalier : « A qui me rendrai-je? à qui? « Où est mon cousin le prince de Galles? Si le voyois, « je parlerois. » « Sire, répondit le chevalier, rendez-« vous à moi, je vous mènerai devers lui. » « Qui êtes-« vous? » dit lo roi. « Sire, je suis Denis de Mont-« beque, un chevalier d'Artois, mais je sers le roi « d'Angleterre pour ce que je ne puis au royaume de « France demeurer, et que j'y ai tout perdu le mien. » « Je me rends à vous, » dit le roi, et lui bailla son gant droit.

« Là eut grand presse et grand tiris autour le roi; car chacun s'efforçoit de crier : « Je l'ai pris! je l'ai « pris! » Le roi leur disait : « Seigneurs, seigneurs, « menez-moi courtoisement, et mon fils aussi, devers « le prince mon cousin, et ne vous querellez plus en-« semble de ma prise, car je suis sire et grand assez « pour chacun de vous faire riche. » Ces paroles et autres que le roi leur dit les consola, mais néanmoins recommençoit leur dispute et n'alloient pied avant de terre qu'ils ne se querellassent. »

Le prince de Galles se reposait en ce moment sous « un petit vermeil pavillon que l'on avoit tendu et où on leur portoit à boire. » Il n'eut pas plus tôt appris la capture du roi de France, qu'il envoya des chevaliers le chercher, et ceux-ci, en le délivrant de la presse, « le sauvèrent de grand danger »

L'action, qui avait commencé au point du jour, était terminée à midi. Les Français laissaient 11 000 morts



États généraux.

sur le champ de bataille. Les Anglais, qui n'en avaient perdu que 2500, tenaient prisonniers 13 comtes, 1 archevêque, 70 barons et 2000 hommes d'armes, sans compter les gens de moindre importance; en sorte qu'ils se trouvèrent bientôt avoir deux fois plus de captifs qu'ils n'avaient de soldats. La garde d'une troupe aussi nombreuse leur causait quelque inquiétude; aussi se hâtèrent-ils de les mettre, pour la plupart, à rançon, et de les renvoyer sur parole. Ces prisonniers s'engageaient à venir à Bordeaux, aux fêtes de Noël, avec la somme convenue, ou à se remettre en captivité. Quant au principal captif, le prince de Galles en sentait trop l'importance pour songer à l'humilier. Il le traita avec respect; il le servit lui-même au souper, « ni oncques ne se voulut seoir à la table du roi pour prière que le roi lui sût faire. » Impatient de mettre en sûreté son immense butin et ses captifs, il se rendit immédiatement à Bordeaux, et bientôt à Londres.

§ 3. ÉTATS GÉNÉRAUX DE 1356-1357; ÉTIENNE MARCEL ET LES JACQUES.

La nouvelle de ce désastre jeta la consternation et la colère dans tout le pays. Il nous en est resté un témoignage dans une complainte récemment découverte, et qui exprime en termes énergiques le mépris que cette bataille inspira au peuple pour la noblesse, accusée non-seulement de lâcheté mais de trahison.

Ils dirent : « Fuyons tôt, si nous avançons.
En fuyant ne seront morts, pris ou mis à rançon! »
De tels gens ne peut être dite bonne chanson!
Nonobstant leur fuite, fuyants ont été pris.
Pour ce, ne sont pas quites; qu'ils soient repris
De leur grand trahison, en quoi ont tant mépris
Que leur gentillesse a perdu honneur et prix!

L'auteur ne dissimule pas les causes de la décadence de cette noblesse française : il trouve la principale dans

l'orgueil, l'amour du luxe et des plaisirs. « D'où vient ce malheur, » se demande-t-il?

C'est de leur grand orgueil dont ainsi sont tentés,
Bombance et vaine gloire, vesture deshonnête,
Les ceintures dorées, la plume sur la tête,
La grand barbe de bouc, qui est une sale beste,
Les vous font estourdis comme foudre et tempeste;
Tels gens où règne orgueil, qui est si vil péché,
Tout temps seront traîtres....

Le poëte accuse les nobles de tromper le roi, de faire défiler devant lui leurs garçons armés, leurs pages pour gens d'armes, et de s'exempter ainsi d'une partie



Marcel et le Dauphin.

de leur service militaire. Il leur reproche amèrement d'avoir abandonné le roi :

Qui est lui, très-plus noble de toute créature.
Avec peu de gens demeure le roi en la bataille
Comme un très-vaillant prince frappe d'estoc et de taille.

Le peuple de France pardonnait tout à Jean le Bon en faveur de son brillant courage; il rejetait ses fautes sur ses conseillers et ne cessait d'aimer son roi, car le poete ajoute :

Dieu veuille conforter et garder notre roi,
Et son petit enfant demeuré avec soi,
Et confondre traîtres qui par leur grand effroy
Ont trahi leur Seigneur à qui devaient foi.

Citons encore les derniers vers de ce poeme, qui

peignent bien la tristesse de l'auteur et la misère du temps :

> Endurer aventures patiemment convient,
> Combien que soient dures, mais quand il en souvient
> Grand douleur font au cœur !

Nous aussi nous ressentons au cœur grande tristesse en retraçant le tableau de ces désastres qui ont arrêté pendant si longtemps l'essor de la France, celui même de la civilisation. Mais ces misères mêmes allaient amener un premier éveil de la liberté. Le roi captif, la chevalerie morte ou prise, que restait-il pour gouverner la France? Froissart nous le dit : « Trois enfants moult jeunes d'âge et de conseil : il y avoit en eux petit recours, ni nul desdits enfants ne vouloit entreprendre le gouvernement du royaume. » Le peuple était donc amené naturellement à mettre lui-même la main au gouvernail.

Après la honte de la défaite venaient ses déplorables suites : les rançons à payer. Les nobles s'étaient livrés aux Anglais, il fallait encore que les pauvres vassaux et vilains trouvassent de l'or pour tirer de captivité des maîtres qui n'avaient pas su se défendre. Et puis ces vaincus de Poitiers, quel spécieux prétexte pour eux de redoubler d'exactions, que d'avoir à acquitter une dette d'honneur! La fermentation était déjà grande quand le dauphin Charles, duc de Normandie, fils aîné du roi, arriva à Paris dix jours après la bataille. Or il n'était pas homme à commander à une situation aussi difficile.

Charles n'avait que dix-neuf ans. « D'une complexion naturellement délicate, une grave et longue maladie avait achevé de l'affaiblir. Il en était devenu pâle et maigre, sujet à la fièvre et aux maux d'estomac, et sa main droite, constamment enflée, ne pouvait manier aucun objet pesant. Ces cruelles infirmités avaient eu pour conséquence de lui imposer un genre de vie tout différent de celui de son père et de ses aïeux. Il dut renoncer aux plaisirs et devint jaloux de ceux des autres, « au point de faire la guerre aux séducteurs. » Négligé par le roi, marié dès l'âge de treize ans à une enfant comme lui, Jeanne de Bourbon ; hors d'état de briller dans les tournois et autres divertissements de la chevalerie, il s'était porté aux études et apprenait les sciences, le latin, la grammaire, les mathématiques, la théologie et l'astronomie. En 1356 et durant les années qui suivirent, son esprit et son caractère n'étaient pas encore formés; il ne savait ni se conduire, ni vaincre ses mauvais instincts » (Perrens, *Étienne Marcel*, p. 65).

Ce prince, qui devait un jour mériter le surnom de Sage, était donc pour le moment incapable de réparer les désastres que la témérité de son père venait de causer. Aussi le pouvoir, échappant aux faibles mains du lieutenant du roi, passa facilement à la bourgeoisie et à son chef Étienne Marcel.

Étienne Marcel était d'une vieille famille de Paris ; ses ancêtres avaient toujours occupé une place considérable dans la corporation des drapiers. De sa vie privée on ne sait rien. Il avait pris femme dans la famille Des Essarts, qui se piquait de noblesse, et de ce mariage étaient nés six enfants. Autant qu'on en peut juger par quelques miniatures du précieux exemplaire des *Grandes chroniques* qui a appartenu à Charles V, Étienne Marcel avait une sévère et belle figure. Une de ces images le représente dans la ruelle du lit du dauphin, à l'instant où il remet au prince le signe de ralliement des conjurés, tandis que ceux-ci, sur le premier plan, donnent la mort aux maréchaux : « La figure irritée et menaçante de Marcel, dit M. Quicherat, reçoit, d'une épaisse chevelure et d'une longue touffe de barbe isolée sur le menton, une expression terrible. » C'est lui que nous allons voir à la tête du mouvement populaire, et essayer, avec un courage digne d'un meilleur succès, de donner à la France une liberté qu'elle n'a pas encore assez de lumières pour comprendre, pas assez de force pour soutenir.

Prévôt des marchands depuis 1355, un des surintendants choisis aux derniers états pour surveiller la levée des impôts, Marcel, après la bataille de Poitiers, voulut sauver sa ville et apprendre à la France qu'elle pouvait se défendre elle-même. Dans les circonstances critiques, les hommes supérieurs montent bien vite à leur place; Marcel déploya une activité extrême et agit presqu'en souverain. Il ordonna de fortifier Paris, et pour se procurer des ressources frappa les boissons d'un droit d'octroi. Il fallait réparer le mur méridional, qui en beaucoup d'endroits était dégradé, et couvrir d'une fortification les quartiers qui, au nord, s'étaient peu à peu formés au pied de la muraille de Philippe Auguste. L'enceinte nouvelle partit de la porte Barbette, sur le quai des Ormes, passa par l'Arsenal, les rues Saint-Antoine, du Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, des Fossés-Montmartre, la place des Victoires, l'hôtel de Toulouse (la Banque actuelle), le jardin du Palais-Royal, la rue Richelieu, et arriva par la porte Saint-Honoré, dans la rue de ce nom, jusqu'au bord de la Seine. Sur les deux rives du fleuve, des bastilles furent construites pour protéger les portes, et l'on fortifia l'île Saint-Louis, qu'on appelait dans ce temps-là l'île Notre-Dame, afin qu'elle pût, dans le besoin, devenir un lieu de refuge pour les habitants de Paris. Sur les murs furent établies 750 guérites en bois, solidement attachées aux créneaux par de forts crochets en fer. Des chaînes furent forgées pour fermer la Seine et barricader les rues pendant la nuit. Étienne Marcel organisa aussi les bourgeois militairement : il partagea la ville en quartiers, cinquantaines et dizaines, dont les chefs recevaient les ordres de l'autorité municipale. Bientôt il se trouva à la tête de 20 000 hommes en état de porter les armes.

« Les ordres religieux, dont les couvents étaient situés sur la rive gauche, donnèrent en cette occasion, une preuve de leur dévouement à la cause populaire. Les frères prêcheurs ou jacobins de la rue des Grès, les mineurs ou cordeliers qui occupaient l'emplacement actuel de la rue de l'École-de-Médecine; les chartreux dont la maison s'élevait où l'on voit aujourd'hui l'allée de l'Observatoire, se trouvaient à l'extrémité méridionale de Paris, et comme ils étaient à l'étroit dans leurs couvents, ils avaient obtenu la permission de percer les murailles de la ville, afin de s'étendre au dehors sans sortir de chez eux. Leurs jardins et même une partie de leurs bâtiments se trouvaient ainsi dans les faubourgs. Quand le prévôt ordonna de raser toutes ces dépendances, loin d'en murmurer, ils aidèrent à les détruire, et l'un d'eux, le continuateur de Nangis, nous apprend qu'ils ne se mettaient pas avec moins d'ardeur à l'œuvre que les gens des métiers. »

Ainsi la bourgeoisie, irritée de l'incurie du gouvernement royal, prenait sa place : elle faillit la garder. Le

dauphin convoqua les états : le tiers y envoya 400 députés, et ceux-ci, s'enhardissant à mesure qu'ils sentaient qu'on avait plus besoin de leurs subsides, demandèrent la mise en liberté du roi de Navarre, arrêté dans un guet-apens, et l'institution d'un conseil composé de quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois, tirés du corps des états, qui assisteraient désormais le prince dans l'administration du royaume. Le dauphin, effrayé, ajourna l'assemblée.

Mais le trésor était vide, il fallut la rappeler le 5 février 1357. Le prévôt, Étienne Marcel, et l'évêque de Laon, Robert le Coq, présentèrent alors les cahiers de doléances arrêtés à la dernière session, et demandèrent qu'ils fussent communiqués aux états de chaque province. Cette communication se fit avec une rapidité extraordinaire : un mois y suffit, et les cahiers revinrent munis, en quelque sorte, do l'assentiment national. Le 3 mars, le dauphin convoqua au palais une assemblée générale. L'évêque de Laon porta la parole : il demanda au prince d'éloigner de sa personne vingt-deux de ses conseillers ou serviteurs qu'on accusait de malversations, et d'accorder de sérieuses garanties contre le retour des abus. La plus importante était de laisser aux états généraux la faculté de s'assembler deux fois par an, sans autre convocation, pour s'assurer si les lois étaient observées, et de leur permettre de nommer trente six commissaires, douze de chaque ordre, qui, en l'absence des états, assisteraient le dauphin dans le défense du royaume. D'autres *élus* seraient envoyés dans les provinces, avec des pouvoirs presque illimités, pour percevoir l'impôt, salarier les officiers royaux, assembler les états des provinces, etc. A ces conditions, ils offraient un subside nécessaire pour la levée et l'entretien de 30 000 hommes, mais en réservant à leurs seuls officiers la garde et la distribution de l'argent. Après qu'il eut parlé, Jean de Picquigny, au nom des nobles, un avocat d'Abbeville, au nom des communes, et Étienne Marcel, au nom des bourgeois de Paris, déclarèrent qu'ils l'avouaient de ce qu'il venait de dire.

Cet accord rendait toute résistance impossible, et la grande ordonnance de mars 1357, en soixante et un articles, fit droit aux demandes des états. En voici le résumé :

Gouvernement. — Les assemblées des états généraux doivent avoir lieu régulièrement deux fois par an, à époques fixes, et, dans l'intervalle des sessions, un conseil de 36 élus doit assister le prince dans l'administration du royaume; d'autres élus seront envoyés dans les provinces avec des pouvoirs presque illimités, particulièrement pour châtier les fonctionnaires négligents ou prévaricateurs, assembler et consulter les états provinciaux.

Finances. — Les impôts seront votés et levés par les états eux-mêmes, qui surveilleront l'emploi des deniers, et les monnaies en cours dans le royaume seront à l'avenir invariables.

Armée. — Tout homme en France devra être armé; défense est faite aux nobles de guerroyer entre eux et de sortir du royaume; les soldats ne seront plus payés que par les états.

Justice. — Il y avait des procès qui duraient depuis plus de vingt ans, et l'administration de la justice entraînait des frais énormes. L'ordonnance enjoint aux juges d'être chaque jour en séance au parlement dès le soleil levant, d'expédier les affaires en retard et aux moindres frais possibles.

Abus. — Le droit de prendre, dans les voyages du roi, les choses nécessaires à sa maison, c'est-à-dire le droit de commettre impunément mille exactions, est aboli; les bourgeois sont autorisés à résister par la force à ceux qui voudraient exercer le *droit de prise;* toute aliénation du domaine de la couronne est formellement interdite.

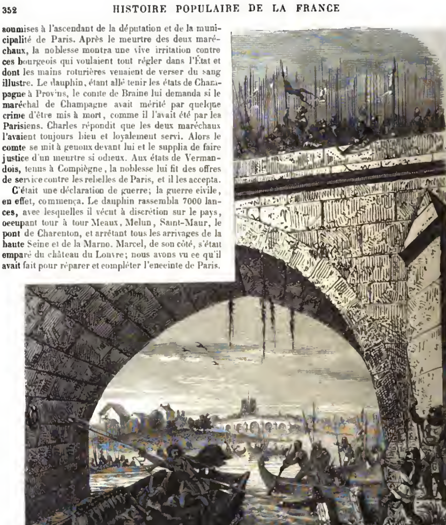
Dans l'ensemble de ces mesures il y en avait d'excellentes. Mais une réforme politique, en face des Anglais victorieux, était dangereuse. En outre, l'ordonnance de réformation, œuvre de quelques députés intelligents, n'était ni l'œuvre, ni la pensée, ni même le désir de la France; et, lorsque Paris fut contraint de combattre pour maintenir et défendre ce qu'avaient fait les états généraux, pas une seule ville, en France, ne se leva pour venir en aide aux Parisiens.

D'ailleurs on ne pouvait espérer que la royauté, arrivée depuis un demi-siècle au pouvoir absolu, consentirait à abdiquer. Dès le 6 avril, le dauphin, par ordre de son père, défendit à tous les sujets du royaume de payer l'aide décrétée un mois plus tôt par les états. Le 8, il révoqua cette ordonnance; mais quelques jours après, il déclarait qu'il voulait dorénavant gouverner seul et ne plus avoir de curateurs; enfin, le 22 février 1358, il oubliait une de ses promesses dont l'accomplissement tenait le plus au cœur des bourgeois : il rendait une ordonnance pour altérer les monnaies. L'exaspération éclata aussitôt dans Paris, et les bourgeois se laissèrent aller à ce qui perdrait les meilleures causes, à la violence. Le lendemain, le prévôt des marchands assembla, en armes, tous les corps de métiers; il se dirigea, avec eux, vers l'hôtel du dauphin, monta jusqu'à sa chambre, et lui demanda de s'occuper enfin de la défense du royaume dont il devait hériter, et de protéger le peuple qui était abandonné aux brigandages des soldats. « Si le ferais-je volontiers, si j'avais de quoi le faire, répondit Charles; mais c'est à celui qui a les droits et profits à avoir aussi la garde du royaume. » D'autres paroles plus aigres furent encore échangées; enfin Marcel dit au prince : « Sire, ne vous esbahissez de chose que vous voyiez; il faut qu'il en soit ainsi. » Puis, se tournant vers quelques-uns de ceux qui l'avaient suivi : « Allons, dit-il, faites en bref ce pour quoi vous êtes venus ici. » Ils se jetèrent sur les maréchaux de Champagne et de Normandie, principaux conseillers du dauphin, et les égorgèrent si près de lui que sa robe en fut ensanglantée. Charles, effrayé, priait Marcel de l'épargner. Le prévôt l'assura qu'il ne courait aucun danger; cependant il lui mit sur la tête son chaperon mi-parti de bleu et de rouge, aux couleurs de Paris, et prit le sien, qu'il porta toute la journée. Il vint ensuite rendre compte, du haut de l'hôtel de ville, au peuple, assemblé sur la place de Grève, de ce qui avait été fait contre les deux maréchaux, deux mauvais traîtres, disait-il; et tous de crier : « Nous avouons le fait et vous soutiendrons. » De retour au palais, il trouva le dauphin frappé de saisissement et de douleur, et lui dit : « Monseigneur, ne vous affligez, ce qui s'est fait s'est fait de la volonté du peuple. » D'une petite partie du peuple, fallait-il dire, de la bourgeoisie parisienne, qui allait entrer en lutte avec tout le reste de l'État.

Les députés de la noblesse, en effet, et la plupart de ceux du clergé s'étaient déjà éloignés de l'assemblée, qui n'était plus qu'une représentation des villes

soumises à l'ascendant de la députation et de la municipalité de Paris. Après le meurtre des deux maréchaux, la noblesse montra une vive irritation contre ces bourgeois qui voulaient tout régler dans l'État et dont les mains roturières venaient de verser du sang illustre. Le dauphin, étant allé tenir les états de Champagne à Provins, le comte de Braine lui demanda si le maréchal de Champagne avait mérité par quelque crime d'être mis à mort, comme il l'avait été par les Parisiens. Charles répondit que les deux maréchaux l'avaient toujours bien et loyalement servi. Alors le comte se mit à genoux devant lui et le supplia de faire justice d'un meurtre si odieux. Aux états de Vermandois, tenus à Compiègne, la noblesse lui fit des offres de service contre les rebelles de Paris, et il les accepta.

C'était une déclaration de guerre; la guerre civile, en effet, commença. Le dauphin rassembla 7000 lances, avec lesquelles il vécut à discrétion sur le pays, occupant tour à tour Meaux, Melun, Saint-Maur, le pont de Charenton, et arrêtant tous les arrivages de la haute Seine et de la Marne. Marcel, de son côté, s'était emparé du château du Louvre; nous avons vu ce qu'il avait fait pour réparer et compléter l'enceinte de Paris.

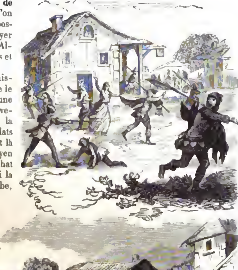


Le dauphin, à la tête de sept mille lances, arrête les arrivages de la haute Seine.

Dans le temps où les nobles et les bourgeois s'attaquaient, les paysans, de leur côté, se levaient. C'étaient eux surtout qui portaient le poids des malheurs du pays. Les villes et les châteaux n'avaient rien à craindre des routiers; mais les villages étaient la proie des plus petits chefs de bande. Quand les ennemis avaient passé pour faire du butin, venaient les troupes amies qui pillaient encore pour vivre, et les seigneurs prenaient le reste. Ils avaient à fortifier et approvisionner leurs châteaux, à solder leurs hommes d'armes, à s'indemniser de ce qu'ils avaient perdu à la guerre; à payer leur rançon ou à aider un parent, un ami, à payer la sienne. Ils saisissaient les meubles, les récoltes, le bétail, les attelages, et ruinaient les Français pour enrichir l'Anglais, qu'ils n'avaient pas su vaincre dix contre un. Leur recommandait-on les ménagements, la prudence, « Jacques Bonhomme, disaient-ils, ne lâche point son argent si on ne le roue de coups. Mais Jacques Bonhomme payera, car il sera battu. Oignez vilain, li vous poindra (frappera des poings); poignez vilain, il vous oindra. » Le paysan, jusqu'alors indifférent aux affaires générales de l'État, commença à comprendre que les grandes batailles se livraient et se perdaient à ses dépens.

Après les vexations des seigneurs, venaient celles des gens de guerre, mis hors de service par la cessation des hostilités, mais qui n'entendaient pas renoncer à un si lucratif métier : le Gallois Griffith, l'Anglais

Robert Knolles, le Français Arnaud de Cervoles, de la grande maison des Talleyrand-Périgord, et qu'on appelsit l'archiprêtre à cause d'un bénéfice qu'il possédsit; le baron Fonlques de Laval, le Hennnyer Eustache d'Aubrecicourt, jusqu'à des Allemands, Albrecht et Frank Hennekin, rançonnaient bourgeois et paysans, les convents et les églises.



« Qnand on était dans les bons jours, dit un historien, que l'on ne voulait pas tuer ou qu'on ne le voulait que par hasard et par accident, il y avait une facétie qui se reproduisait souvent et qui était devenue traditionnelle. On enfermait le mari dans la huche où l'on pétrit le pain pendant qne les soldats pillaient le logis, insultaient la femme. S'il y avait là quelque enfant dont les cris importunaient, au moyen d'un lien très-court on attachait à cet enfant un chat retenu par un de ses membres. Voyez-vons d'ici la figure de Jacques Bonbomme, sortant de sa buche, blémissant encore de rage sous cette couche de farine qui le rend grotesque et lui ôte jusqu'à la dignité de son désespoir; le voyez-vous retrouvant sa femme et sa fille souillées, son enfsnt ensanglanté, dévisagé, tué quelquefois par le chst en fureur? Or, tont cela « esjouissait et esbaudissoit moult » les pauvres brigands, comme les appelle Froissart avec une sympathie charmante : « Et tonjours gagnoient povres brigands « à piller villes et châteaux. » (Bonnemère, *Histoire des Paysans*, t. I, p. 296.)



Malheurs de la guerre.

Les habitants des campagnes étaient réduits à vivre sous terre. « Le long de la Somme, dit M. Michelet, de Péronne à l'embouchure, on comptait encore au dernier siècle, trente souterrains. C'est là qu'on ponvait avoir quelque impression de l'horreur de ces temps. C'étaient de longues allées voûtées de sept ou huit pieds de large, bordées de vingt ou trente chambres, avec un puits au centre, pour avoir à la fois de l'air et de l'eau. Autour

du puits, de grandes chambres pour les bestiaux. Le soin et la solidité de ces constructions indiquent assez que c'était une des demeures ordinaires de la triste population de ce temps. »

Quand les paysans apprirent que les bourgeois avaient osé entreprendre la guerre contre les nobles, ils crurent l'occasion bonne pour se venger de leurs longues souffrances. Ils s'armèrent, se réunirent et se jetèrent sur les châteaux. Ceux du Beauvaisis donnèrent le signal.

Il faut voir dans Froissart la peinture de ces hommes amaigris par les privations et les souffrances, s'armant de leurs cognées, du soc de leurs charrues, courant nu-pieds, l'œil égaré par la haine et la fureur, hurlant des chants sinistres dans les campagnes qu'ils traversaient à l'aventure, « sans même laver le sang, la boue et la poussière dont ils étaient couverts, ou bien quand la fatigue les forçait à s'arrêter, se couchant sur la route poudreuse, sur les débris des manoirs qu'ils avaient renversés, sur les cadavres mêmes dont ils avaient jonché la terre. » Ils n'avaient de grâce ni pour l'âge, ni pour le sexe; ils torturaient leurs prisonniers, outrageaient les plus nobles femmes, brûlaient jusqu'aux petits enfants, et ne laissaient que cendres et sang là où ils avaient passé. Le lugubre souvenir de ces abominations a traversé les siècles et le nom des jacques est resté celui des ennemis sauvages de toute société.



La jacquerie.

Dans la Champagne et la Picardie seulement les jacques étaient plus de 100000 et comptaient bien en finir avec les nobles. Ceux-ci, surpris d'abord, s'assemblèrent, et une guerre atroce, sans pitié, commença.

Marcel était trop pressé lui-même pour dédaigner les alliés qui s'offraient. Il comprenait que la bourgeoisie seule ne pouvait faire une révolution, il s'entendit avec les jacques; et lorsqu'ils marchèrent sur Meaux, où les familles de beaucoup de nobles s'étaient réfugiées, il leur envoya deux compagnies de milice bourgeoise; les habitants de la ville firent aussi cause commune avec eux. Ainsi commençait l'union du peuple des villes avec celui des campagnes. Malheureusement il y avait trop de sang sur la route où l'un et l'autre marchaient alors, pour qu'ils arrivassent au but. La femme du régent et beaucoup d'autres dames étaient enfermées dans Meaux. Deux chevaliers, Gaston Phébus et le comte de Foix, accoururent avec quarante lances. La garnison réconfortée fit une sortie heureuse (9 juin), et les jacques défaits furent poursuivis, abattus par tas comme des bêtes, ou précipités dans la Marne. Le découragement prit les autres; le cœur de la noblesse, au contraire, se releva. De toutes parts on s'arma contre eux, ils furent traqués et exterminés.

Marcel avait compté sur les paysans, et les jacques étaient pendus, brûlés, chassés comme bêtes fauves. Il avait compté aussi sur un noble, sur un prince, pensant gagner avec lui une partie de la noblesse, et avoir de la cavalerie et des armures de fer à opposer aux chevaliers du dauphin. C'était le roi de Navarre, Charles le Mauvais, qu'il avait tiré de prison; il lui fit déférer par la ville de Paris le titre de capitaine (15 juin). Ce nouvel allié des bourgeois avait souvent laissé percer, dans ses paroles, ce mépris, cette haine pour les roturiers que professait alors toute la noblesse. Tout récemment il avait massacré, dans une rencontre, 3000 jacques, et il avait fait couronner d'un trépied de fer rouge le roi de cette jacquerie, Guillaume Caillet. Si horrible qu'eût été cette guerre, les bourgeois sentaient confusément qu'il y avait une certaine solidarité entre eux et les paysans, et que le destructeur des uns ne pouvait guère être le sincère ami des autres. Marcel avait donc choisi un dangereux auxiliaire.

Le 8 juillet 1358, le dauphin s'étant avancé du côté de Charenton et de Saint-Maur, menaça la porte Saint-Antoine; le prévôt des marchands pria le roi de Navarre de repousser l'ennemi. Charles le Mauvais sortit de Paris; mais au lieu d'attaquer le dauphin, il eut un long entretien avec lui : c'était un traité qu'ils concluaient. On lui promettait pleine satisfaction sur tous ses griefs, et 400000 florins s'il livrait la ville et Marcel. On eut vent à Paris de ces menées; on cria à la trahison, et le corps des échevins ôta à Charles le Mauvais son titre de capitaine. Il sortit aussitôt de la ville et se jeta sur les campagnes voisines, pillant et brûlant tout comme le dauphin.

La situation d'Étienne Marcel devenait critique. Les vivres commençaient à manquer; les bourgeois ne se décourageaient pourtant pas, ils voulurent tenter quelque chose contre les bandes du roi de Navarre. Ils sortirent et marchèrent, le 22 juillet, toute la journée du côté de Saint-Cloud; n'ayant rencontré personne, ils revenaient, « et portoient l'un son bassinet (chapeau de fer) en sa main, l'autre à son col; les autres par lâcheté et ennui traînoient leurs épées ou les portoient en écharpe, » lorsque tout à coup 400 hommes embusqués sur la route se montrèrent et les assaillirent; les bourgeois s'enfuirent au plus vite, mais 700 des leurs restèrent sur la place. Ils s'en prirent à leur chef, qui était rentré avant eux. Marcel ne les avait pas soutenus, disaient-ils; Marcel est d'intelligence avec l'ennemi.

L'habile et hardi prévôt, pour avoir tenté une révolution impossible, était ainsi poussé à des résolutions de jour en jour plus désespérées. Le roi de Navarre était sa seule ressource. Pour sauver la révolution, il fit ce qu'en 1789 Mirabeau voulut faire, et ce qui fut accompli en 1830, non pas changer le gouvernement,



La jacquerie devant la forteresse de Meaux.

pas même la dynastie, mais la branche régnante. Il promit à Charles le Mauvais de lui livrer la porte et la bastille Saint-Denis, pour que ce prince pût se rendre maître de Paris, y massacrer ceux qui lui étaient contraires, dont les maisons étaient marquées d'avance, s'il en fallait croire un contemporain, et probablement s'y faire proclamer roi. L'exécution du complot fut fixée à la nuit du 31 juillet au 1er août. Mais un des échevins, celui sur lequel il comptait le plus et qu'il appelait son compère, Jean Maillart, avait pénétré ses projets et les contre-minait par un autre complot. Maillart s'entendit avec des chefs du parti du dauphin, Pépin des Essarts et Jean de Charny, et tous trois avec leurs hommes « s'en vinrent un peu avant minuit à la bastille Saint-Denis, et trouvèrent ledit prévôt des marchands les clefs de la porte en ses mains. Le premier parler que Jean Maillart lui dit, ce fut qu'il lui demanda par son nom : « Étienne, Étienne, que faites-« vous ici à cette heure? » Le prévôt répondit : « Jean, « je suis ici pour prendre garde de la ville dont j'ai le « gouvernement. — Par Dieu! répondit Jean Maillart, « il ne va mie ainsi; mais n'êtes ici à cette heure pour « nul; bien je vous le montre, » dit-il à ceux qui étaient près de lui, « comme il tient les clefs des portes en ses « mains pour trahir la ville. » Le prévôt des marchands s'avança et dit : « Vous mentez. — Par Dieu! répondit « Jean Maillart, traître, mais vous mentez. » Et tantost férit à lui et dit à ses gens : « A la mort! à la mort, « tout homme de son côté! car ils sont traîtres. » Là eut grand hutin et dur, et s'en fût volontiers le prévôt des marchands fui s'il eût pu; mais il fut si hâté qu'il ne put, car Jean Maillart le férit d'une hache sur la tête et l'abattit à terre, quoique ce fût son compère, ni se partit de lui jusqu'à ce qu'il fût occis, et six de ceux qui là estoient, et le demeurant pris et envoyé en prison. »

Le surlendemain, le dauphin rentrait à Paris, s'ap-

puyant sur Jean Maillart. Un bourgeois s'avança hardiment vers lui et dit tout haut : « Par Dieu! sire, si j'en fusse cru, vous n'y fussiez entré; mais on y fera peu pour vous. » Le comte de Tancarville levait l'épée sur le manant; le dauphin l'arrêta et se contenta de répondre : « On ne vous en croira mie, beau sire. » Le dauphin avait raison, la victoire du parti royal était complète; le roi de Navarre lui-même fit sa paix, sans stipuler aucun avantage personnel, en déclarant seulement qu'il voulait être bon Français, et Paris, après quelques exécutions, parut redevenir la cité royale et docile qu'il était auparavant. Pourtant le souvenir de ce temps où les bourgeois avaient osé parler en face à leur maître de justice et de bonne administration, ne s'effaça pas. Nous retrouverons en 1413, et même au bout de plus d'un siècle, aux états de 1484, un écho des voix hardies qui demandèrent les réformes de 1356. La royauté se tint pour avertie; Jean et Charles V renoncèrent à l'altération des monnaies, et le dernier essaya de rendre les états généraux inutiles en faisant lui-même quelques réformes, surtout en gouvernant sagement.

§ 4. NOUVELLE EXPÉDITION D'ÉDOUARD III EN FRANCE; TRAITÉ DE BRÉTIGNY.

Le dauphin était rentré dans Paris, mais l'état du royaume semblait désespéré. Les routiers anglais ou français couraient le pays. Les gens de la campagne avaient été réduits à changer les clochers de leurs églises en forteresses. Des sentinelles s'y tenaient tout le jour pour annoncer l'approche de l'ennemi, pendant que leurs compagnons travaillaient; la nuit, ils se retiraient dans des barques amarrées au milieu des rivières, ou bien ils creusaient, pour leurs bestiaux et pour eux-mêmes, ces immenses souterrains où ils se tenaient blottis et dont nous avons parlé. Avec de telles craintes, le travail allait mal; la moisson s'en ressentait, et la famine menaçait le pays d'un autre fléau.

Ajoutez que la guerre étrangère continuait. Godefroy de Harcourt, le guide des Anglais en France, sous Philippe le Valois, se signalait par de cruelles dévastations : il était la terreur des Normands, car « il gâtoit et roboit quantité de pays. » On organisa une expédition contre lui, et on combattit si bien, cette fois, que ses troupes furent taillées en pièces, et que le traître lui-même reçut son châtiment.

« Quand messire Godefroy de Harcourt, dit Froissart, vit qu'il lui falloit ou mourir ou être pris, car fuir il ne pouvoit, il prit une hache et dit à soi-même qu'il se vendroit cher, et s'arrêta sur son pas, pied avant autre, pour être plus fort, car il étoit boiteux d'une jambe, mais grand force avoit en ses bras. Là se combattit vaillamment, longuement et hardiement; et n'osoit nul attendre ses coups. Quand les François en virent la manière et qu'il donnoit ses coups si grands, si montèrent deux hommes d'armes sur leurs coursiers et abaissèrent leur lance, et s'en vinrent tout d'un bond sur ledit chevalier, tellement qu'ils le portèrent par terre. Quand il fut tombé, oncques puis ne se releva, car il fut hâté, et n'avoit pas de gens près de lui pour le secourir. Lors s'avancèrent des hommes d'armes avec épées de guerre fortes et étroites, et lui enfilèrent par dessous au corps, et là le tuèrent sur place. Ainsi périt messire Godefroy de Harcourt, qui jadis amena le roi d'Angleterre et son armée dans le Cotentin, et lui montra passage à travers la Normandie. »



Les paysans creusaient des retraites souterraines.

Cependant on parlait de paix. Las de la magnifique hospitalité qu'il recevait à Windsor, Jean avait traité avec le roi d'Angleterre. Il lui abandonnait les côtes de la Manche, c'est-à-dire Calais, Montreuil, Boulogne, le Ponthieu et la Normandie; l'Aquitaine tout entière, c'est-à-dire la Gascogne, le Bordelais, l'Agénois, le Quercy, le Périgord, le Limousin, le Poitou, la Saintonge et l'Aunis; de plus, la Touraine et l'Anjou; en outre quatre millions d'écus d'or pour la rançon personnelle du roi. C'était la moitié de la

France et la meilleure, avec l'embouchure de tous nos fleuves.

Quand ce traité fut apporté à Paris, le dauphin se refusa à l'exécuter; pour se donner la force de lutter contre son père, il convoqua, le 19 mai 1359, à Paris, un simulacre d'assemblée des trois ordres, qui rejeta la honteuse convention, en ajoutant qu'il fallait « que le roi Jean demeurât encore en Angleterre, et que, quand il plairoit à Dieu, il y pourverroit de remède. »

Cinq mois après, le 28 octobre 1359, Édouard débarquait à Calais avec ses quatre fils, les plus grands seigneurs du royaume, 6000 armures de fer, 6000 charrettes chargées de munitions, des fours, des moulins, des forges, des tentes, tout ce qu'il fallait pour vivre confortablement, jusqu'à des faucons et des meutes, pour chasser, jusqu'à des nacelles en cuir bouilli pour pêcher en carême. « Il y avait si grande multitude de gens d'armes que tout le pays en étoit couvert, et si richement armés et parés que c'étoit merveilles et grand déduit (plaisir) au regarder les armes luisans, leurs bannières ventilans et leurs batailles, par ordre, le petit pas chevauchant.... Et encore y avoit 500 varlets avec pelles et coignées, qui alloient devant le charroy et ouvroient les chemins et les voies, et coupoient les épines et les buissons pour charrier plus à l'aise. »

Le temps contraria l'expédition; il plut incessamment. Le 30 novembre, les Anglais arrivèrent devant Reims. Jean de Craon, son archevêque, leur en ferma



Défi porté par Gaultier de Maulny. (Page 357, col. 2.)

les portes et repoussa vaillamment toutes les attaques. Édouard avait annoncé, longtemps à l'avance, qu'il voulait s'y faire sacrer. Ils passèrent sept semaines devant ses murs, ne pouvant la prendre, mais espérant chaque jour qu'on allait les attaquer et qu'ils gagneraient une belle bataille comme à Crécy, à Poitiers. A la fin, personne ne venant, ils se remirent en marche, sans se presser, ni suivre le plus court chemin, allant à travers pays de Châlons à Bar-le-Duc, de Troyes à Tonnerre; le duc de Bourgogne se racheta du pillage moyennant 200 000 écus d'or. De là Édouard tourna enfin droit vers Paris, et vint se loger à deux lieues de cette ville, à Bourg-la-Reine. Les hérauts d'armes anglais allèrent offrir la bataille au dauphin; il la refusa. Un chevalier ennemi, Gaultier de Maulny, s'avança jusque sous les remparts pour faire le coup de lance; Charles défendit expressément à ses chevaliers de sortir des barrières. Il ne voulait plus de la guerre comme les nobles l'avaient jusqu'à présent conduite.

Ainsi les bourgeois, enfermés dans leurs villes, les nobles dans leurs châteaux, laissaient passer l'orage qui ne pouvait les atteindre derrière leurs murs. Tout retombait sur les paysans, qui n'osaient même pas se défendre. Cependant la misère finit par leur donner du cœur, et le désespoir leur donna des forces. Ils en vinrent à oser regarder en face ces hommes tout bardés de fer devant lesquels ils avaient l'habitude de trembler; et, sur plusieurs points, l'agresseur étranger commença à

rencontrer de ces résistances locales et populaires plus dangereuses pour lui que les grandes batailles telles que les livraient les princes de la féodalité.

Un des plus curieux incidents de cette résistance populaire est ainsi raconté par un chroniqueur du temps, le continuateur de Nangis, dans un langage qui n'est point sans charme, malgré tous ses barbarismes latins.

« Il y a un lieu assez fort dans le petit village de Longueil, près de Compiègne. Les habitants, voyant qu'ils seraient en péril si l'ennemi s'en emparait, demandèrent au seigneur régent et à l'abbé de Saint-Corneille, dont ils étaient les serfs, la permission de le fortifier. Après l'avoir obtenue, ils y portèrent des vivres et des armes, prirent pour capitaine un d'entre eux, grand et bel homme, appelé Guillaume des Alouettes, et jurèrent de se défendre jusqu'à la mort. Dès que cela fut fait et connu, beaucoup accoururent des villages voisins, afin de s'y mettre en sûreté.

« Le capitaine avait pour serviteur un autre paysan très-grand, très-vigoureux et aussi brave qu'il était fort : c'était le grand Ferré (*magnus Ferratus*). Malgré sa haute taille et sa force, le grand Ferré n'avait de lui-même que petite opinion, et le capitaine en faisait tout ce qu'il voulait.

« Les voilà donc là environ deux cents, tous laboureurs et habitués à gagner leur pauvre vie avec le travail des mains. Les Anglais, qui occupaient un fort près de Creil, en apprenant ces préparatifs de défense, furent pleins de mépris pour de telles gens. « Allons « chasser ces manants, dirent-ils; le lieu est bon et « fort, occupons-le. » Et il fut fait comme il avait été dit. Deux cents Anglais y marchèrent. On ne faisait pas bonne garde; les portes mêmes étaient ouvertes; ils entrèrent hardiment. Au bruit qu'ils firent, ceux du dedans, qui étaient dans les maisons, coururent aux fenêtres, et, voyant tant d'hommes bien armés, tombèrent en grand effroi. Le capitaine descendit toutefois avec quelques-uns des siens et se mit à frapper bravement sur les Anglais; mais, bientôt entouré, il fut blessé mortellement. A cette vue, les autres et le grand Ferré se dirent : « Descendons et vendons chèrement « notre vie, car il n'y a pas de miséricorde à attendre. » Ils se rassemblèrent, et, sortant soudainement par diverses portes, se précipitèrent à coups redoublés sur les Anglais; ils frappaient comme quand ils battent le grain sur l'aire.... Les bras se levaient, puis s'abattaient, et à chaque coup un Anglais tombait.

« Quand le grand Ferré arriva près de son capitaine expirant, il fut pris d'une vive douleur et se rejeta avec furie sur l'ennemi. Comme il dépassait tous ses compagnons de la tête, on le voyait brandir sa hache, frapper, redoubler les coups, dont pas un ne manquait son homme. Les casques étaient brisés, les têtes fendues, les bras coupés. En peu de temps il fit place nette autour de lui, en tua dix-huit, en blessa bien plus. Ses compagnons, encouragés, faisaient merveille, si bien que les Anglais quittèrent la partie et se mirent à fuir. Les uns sautèrent dans le fossé plein d'eau et se noyèrent; les autres se pressèrent aux portes, mais les traits y pleuvaient drus et serrés. Le grand Ferré, arrivé au milieu de la rue où ils avaient planté leur étendard, tue le porte-enseigne, se saisit du drapeau et dit à un des siens d'aller le jeter dans le fossé. Celui-ci lui montre avec effroi la masse encore épaisse des Anglais : « Suis-moi, » lui dit-il; et prenant sa grande hache à deux mains, il frappe à droite, il frappe à gauche et se fait un chemin jusqu'au fossé, où l'autre jette dans la bone l'enseigne ennemie. Le grand Ferré se reposa alors un moment, mais retourna bientôt contre ce qui restait d'Anglais. Bien peu de ceux qui étaient venus pour faire ce coup purent s'échapper, grâce à Dieu et au grand Ferré, qui en tua, ce jour-là, plus de quarante.

« Les Anglais furent bien confus et irrités de voir que tant de leurs braves hommes d'armes avaient péri par les mains de ces vilains. Le lendemain ils revinrent en plus grand nombre, mais les gens de Longueil ne les craignaient plus. Ils sortirent à leur rencontre, le grand Ferré marchant à leur tête. Quand ils le virent et qu'ils sentirent le poids de son bras et de sa hache de fer, ils auraient bien voulu n'être pas venus de ce côté-là. Ils ne s'en allèrent pas si vite que beaucoup ne fussent mortellement blessés, tués ou pris. Parmi ceux-ci se trouvèrent des hommes de haut lignage. Si les gens de Longueil avaient consenti à les mettre à rançon, comme font les nobles entre eux, ils se fussent enrichis. Mais ils n'y voulurent pas entendre et les tuèrent, disant qu'ainsi ils ne leur feraient plus tort.

« A ce dernier combat, la besogne était rude, et le grand Ferré s'y était fort échauffé. Il but de l'eau froide en quantité, et fut aussitôt pris par la fièvre. Il retourna alors à son village, rentra dans sa cabane et se mit au lit, mais en plaçant près de lui sa bonne hache, une hache de fer, si lourde qu'un homme de force ordinaire pouvait à peine, à deux mains, la soulever de terre.

« Quand les Anglais apprirent que le grand Ferré était malade, ils furent en liesse, et, pour ne pas lui laisser le temps de se guérir, ils lui dépêchèrent douze soldats avec ordre de le tuer. Sa femme les vit venir de loin et lui cria : « Oh! mon pauvre Ferré, voici les « Anglais, que vas-tu faire? » Lui, oublie son mal, se lève vivement, et, prenant sa lourde hache, sort dans sa cour. Quand ils entrèrent : « Ah! brigands! vous « venez pour me prendre au lit! Vous ne me tenez pas « encore. » Il s'adossa au mur pour n'être pas entouré, et jouant de la hache, les mit à male mort. Sur douze, il en tua cinq, le reste se sauva. Le grand Ferré retourna à son lit; mais il s'était échauffé à donner tant de coups; il but encore de l'eau froide; la fièvre redoubla, et peu de jours après, ayant reçu les sacrements, il trépassa. Le grand Ferré fut enterré au cimetière de son village; tous ses compagnons, tout le pays le pleurèrent, car, lui vivant, les Anglais n'auraient jamais osé en approcher. »

On sent, à l'abondance des détails dans lesquels entre le chroniqueur, la sympathie du vieux moine pour ces braves paysans. Au fond des monastères on contait leurs prouesses contre les pillards des églises; on les contait bien plus encore aux veillées, dans les villages. Ces récits se répandaient lentement, mais allaient loin. Ils relevaient le cœur des manants; ils leur prêchaient un exemple qui était de jour en jour plus suivi; et peu à peu s'amassaient, au fond du cœur du peuple, cette haine de l'étranger, cet amour du pays dont l'explosion s'appelle Jeanne d'Arc.

Édouard lui-même se fatigua de cette résistance inerte, mais invincible. On dit que le roi anglais et les siens, cheminant, fatigués et tristes, à travers les plaines de la Beauce, furent assaillis par un orage terrible qui

leur parut un signe d'en haut, et que le roi fit vœu à Notre-Dame de Chartres de mettre tous ses soins à rétablir la paix entre les deux peuples. Ce n'était pas la tempête qui avait changé subitement le cœur du roi, c'était la lassitude d'une guerre qui ne finissait pas, et où on ne trouvait plus de gloire, puisqu'il n'y avait pas de bataille; plus de butin, parce que tout était pris ou caché dans les innombrables forteresses dont la France se hérissait.

Le dauphin était encore plus pressé de renvoyer les Anglais chez eux, car « la France étoit à l'agonie, et pour si peu que son mal durât, elle alloit périr. » Des conférences s'ouvrirent à Brétigny, près de Chartres, le 1er mai 1360. Les négociateurs anglais réclamèrent d'abord la couronne de France; puis ils se bornèrent à ce qui avait appartenu aux Plantagenets; enfin, Édouard III se contenta du duché d'Aquitaine, avec toutes ses annexes (Gascogne, Poitou, Saintonge, Aunis, Agénois, Périgord, Limousin, Quercy, Rouergue, Angoumois), cédé en souveraineté indépendante, et de Calais avec les comtés de Ponthieu et de Guines, et la vicomté de Montreuil. La rançon du roi fut fixée à trois millions d'écus d'or.

Suivant M. Leber (*Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, p. 131 et sq.), la rançon du roi Jean égalait en poids d'argent 41 250 000 livres du dix-neuvième siècle, et en pouvoir 247 500 000 de nos francs actuels, et il ajoute : « Cette somme, tout énorme qu'elle est, peut ne pas égaler la masse des



Le grand Ferré.

rançons particulières dont la valeur numéraire sortit du royaume dans le cours du même règne. Jamais les ressources financières et commerciales de la France ne subirent une plus rude atteinte; jamais l'épuisement du numéraire ne causa plus d'embarras. »

En garantie de cette somme, Jean devait laisser au choix d'Édouard un certain nombre d'otages, pris parmi les plus nobles seigneurs et les plus riches bourgeois du royaume. Le prince anglais les emmena avec lui à travers la Normandie, qu'il traversa encore une fois pour aller s'embarquer à Honfleur, qui était le Havre de ce temps-là. Les provinces promises au roi d'Angleterre lui furent livrées malgré les protestations du plus grand nombre contre cette prétendue restitution; la plupart disant comme les habitants de la Rochelle : « Nous avouerons les Anglois des lèvres, mais les cuers ne s'en mouvront jà (point)[1]. » Pendant une année entière ils refusèrent d'ouvrir la porte aux Anglais.

A Abbeville ce fut mieux encore. Quand la patriotique cité vit se promener par les rues ces soldats qui depuis quinze années foulaient la France aux pieds et n'entendaient pas garder de bien grandes réserves envers ceux que la victoire leur avait livrés, des conciliabules se formèrent, puis une émeute éclata; elle fut réprimée. Un riche bourgeois, Ringois, y fut pris. Le commandant anglais usa cependant de modération et

1. Froissart, livre I, partie II, chap. CLXI. Les comtes de Périgord, d'Armagnac et de Comminges; les vicomtes de Castelbon et de Carmaing : les sires d'Albret, de Piocornet, etc., prétendaient même que le roi n'avait pas le droit de les céder ainsi.

offrit à Ringois sa liberté, sous la senle condition qu'il prêterait à Édonard III serment de fidélité. Ringois refusa. On le condnisit à Douvres, cette fois, en le menaçant de la mort s'il s'opiniâtrait : il persista. On le mène alors snr la plate-forme de la forteresse; on le fait monter sur le dernier parapet; la mer en bat le pied avec fureur; qu'il dise nn seul mot et il est sauvé : il refnse encore; les gardes le précipitent. Les Grecs et les Romains ne laissaient pas périr la mémoire des grands courages, des généreux dévouements, chez nous, le nom de Ringois est inconnu. Soyons moins ingrats que nos pères.

Restait à trouver l'argent dn premier terme du payement. On se le procura par nn honteux expédient : « Le roi de France, dit l'historien Matteo Villani, vendit sa chair et son sang; » il donna, en échange de 600 000 florins, sa fille Isabelle, qui avait onze ans, au fils dn plus féroce tyran de l'Italie, de ce Jean Galéas Visconti, qui faisait la chasse aux hommes dans les rues de sa capitale, et les jetait vivants dans des fonrs. Grâce à cet argent, le roi sortit de Calais le 25 octobre.

Le 5 décembre suivant nous trouvons nne ordonnance par laquelle Jean annonce, malgré la grande compassion qu'il a de son penple, la levée d'nn nouvel impôt sur toute marchandise vendue ou exportée, d'un impôt snr le sel, d'nn impôt sur le vin, moyennant quoi il promet à tous de faire désormais bonne et loyale justice, de ne mettre en circulation que de bonne monnaie, d'abolir le droit de prise et autres abus qui pèsent snr les pauvres gens. Les promesses, l'ordonnance ne prodnisirent rien, ne pouvaient rien produire dans un pays qu'une recrudescence de la peste noire décimait en ce moment, que les Anglais venaient de ravager,



Ringois.

que les grandes compagnies ravageaient encore, où nulle part il n'y avait plus rien à prendre. Il fallut recourir à d'autres ressources, emprunter, révoquer toutes les donations faites par les rois précédents depuis Philippe le Bel, accorder aux juifs, non-seulement leur rentrée dans le royaume, mais des priviléges considérables moyennant finances.

Avec l'argent qu'il se procurait ainsi, que faisait le roi? S'attachait-il à détruire ces troupes de brigands, les malandrins, les tard-venus, qui avaient tout récemment dévasté le royaume, de la Lorraine à la Provence, qui venaient de vaincre et de tuer Jacques de Bourbon à Brignais, près de Lyon? « Il cheminait à petites journées et à grands dépens, » s'arrêtant de ville en ville, ponr aller prendre possession du riche héritage de la maison capétienne de Bourgogne, que la mort de Philippe de Rouvres venait de mettre entre ses mains. De là, il descendit jusqu'à Avignon, où il passa six mois dans les fêtes, projetant un mariage avec la fameuse reine Jeanne de Naples. Le pape, qui avait été déjà deux fois rançonné par les grandes compagnies, faisait à Jean une proposition capable de sourire à son imagination aventureuse : c'était d'entraîner à une croisade toutes ces bandes guerrières, et d'en débarrasser la France en s'illustrant lui-même. Il n'était pas impossible que Jean se lançât dans cette folle entreprise, lorsqu'il apprit qu'un des fils du duc d'Anjou s'était échappé des mains des Anglais, chez lesquels il était en otage. Jean crut l'honneur royal intéressé à la loyauté vis-à-vis d'un roi. Il résolut d'aller lui-même remplacer son fils. Il échappait ainsi, d'une manière chevaleresque, aux embarras de son rôle et au spectacle des misères de la France. Il passa à Londres une partie de l'hiver, « en grandes réjouissances et récréations, dit Froissart, en disners, en soupers et en autres manières. » Ces fêtes et ces grands repas le tuèrent : il mourut à Lon-

dres, le 8 avril 1364, à quarante-quatre ans. Il faut pourtant lui savoir gré de cet exemple qu'il avait donné de fidélité à sa parole.

Un de ses derniers actes, plus fatal à la France que le désastre de Poitiers, fut la concession qu'il fit à son fils Philippe le Hardi du duché de Bourgogne. Philippe était le fils chéri de Jean : il avait vaillamment combattu à ses côtés le jour de la grande bataille : il avait partagé ses périls et sa captivité, son caractère avait de quoi plaire à un prince plus chevalier que roi. Il frappa un jour l'échanson d'Édouard III, qui, dans un repas, avait versé à boire à son maître avant le roi de France, lui disant « Qui t'a donc appris à servir le vassal avant le seigneur? — Vous êtes bien *Philippe le Hardi*, » repartit Édouard. C'était pour le récompenser de cette noble fierté, de cette affection filiale, que Jean détachait en sa faveur une des plus riches provinces de son domaine. « Nous lui concédons, dit-il dans les lettres de donation, le susdit duché et pairie de Bourgogne avec tout ce que nous y pouvons avoir de droit, possession et propriété, ainsi qu'en la comté de Bourgogne et aussi les honneurs généraux et particuliers, droits, rentes, prébendes, hommes, vassaux, hommages, fiefs, arrière-fiefs, hautes, moyennes et basses juridictions, souveraineté complète ou incomplète, cités, villes, châteaux et châtelleries, maisons, manoirs, étangs, rivières et francs-bords, bois, forêts, vignes, terres, prés, cens et toutes autres possessions dudit duché, ainsi que les droits que nous pourrions avoir pour ladite cause dans la susdite comté, quels que soient leurs noms et valeurs.... » La cession s'étendait aux héritiers de Philippe, cession funeste par ses résultats : car cette seconde maison de Bourgogne, qui aurait dû servir d'appui à la royauté, faillit, au siècle suivant, causer sa ruine et celle de la France.

Jean avait créé, en 1351, le premier ordre de cour, celui de l'*Étoile*, qui servit de modèle à l'ordre de la *Toison d'or*, institué en 1439 par le duc de Bourgogne. La vraie chevalerie s'en va, puisque les rois veulent former une chevalerie officielle.

CHAPITRE XXXII.

CHARLES V LE SAGE.

§ 1. CHARLES V ET DUGUESCLIN; BATAILLE DE COCHEREL, TRAITÉ DE GUÉRANDE.

Cette famille des Valois, qui n'avait encore rendu aucun service au pays, lui coûtait bien cher : deux grandes défaites, une épouvantable misère et un traité honteux qui faisait reculer la France d'un siècle et demi. Mais elle allait lui donner en compensation un prince qui a mérité son surnom, Charles, dit le Sage. Il avait alors vingt-sept ans. Sa conduite antérieure n'était pas de nature à inspirer de bien grandes espérances. Comme homme de guerre, il avait fait de tristes preuves à Poitiers, où on l'avait vu fuir un des premiers; comme politique, il n'avait pas fait meilleure figure à Paris, pendant la révolution. La faiblesse de sa constitution, même ses qualités morales, n'annonçaient pas l'homme capable de réparer les malheurs du règne précédent. « .... Complettement il entendoit son latin, et suffisamment savoit les règles de la grammaire.... Dès qu'il eust commencé à régner, il fit en tout pays querre et chercher et appeler à soy clercs solemnels, philosophes fondés en sciences mathématiques et spéculatives. »



Jeunesse de Duguesclin.

Ce roi faible et maladif, qui vit enfermé dans son hôtel Saint-Pol ou au château de Vincennes, au milieu des astrologues et des *clercs solemnels*, sera-t-il l'homme d'une époque où la guerre se fait de tous côtés, où la lance et l'épée semblent si nécessaires? Mais, derrière les savants et les philosophes qui figurent sur le premier plan autour du roi on voit d'autres personnages, toute une école de capitaines, deux illustres Bretons, Bertrand Duguesclin et Olivier de Clisson, Boucicault, Louis de Châlons, Le Bègue de Vilaines, Édouard de Renty, les sires de Beaujeu, de Pommiers, de Reyneval.

Ce ne sont pas là des chevaliers comme les paladins de l'âge précédent : ils savent frapper de grands coups d'épée, mais ils savent encore autre chose. Ils ont enfin compris, pour la première fois en France depuis bien longtemps, que la guerre est un art; ils étudient, sinon la stratégie, au moins les stratagèmes, ne font point grand cas de l'absurde point d'honneur qui a causé les défaites de Crécy et Poitiers, et lui substituent l'adresse, la ruse, quelquefois même la fraude, mais aussi la victoire avec ses bénéfices. Et le roi Charles V va tirer parti des capitaines comme des savants; tandis que les uns interrogeront les chartes, interpréteront les traités, discuteront, négocieront, les autres feront, sous la direction du roi qui les guide de son cabinet, une guerre toute nouvelle, peu glorieuse en apparence, mais très-profitable en réalité, et dont le résultat doit être la reconstitution territoriale du royaume

Un de ceux qui aidèrent le plus puissamment Charles V, un des héros de son règne, fut un Breton, Bertrand Duguesclin. Il était né au château de la Motte-de-Bron, à six lieues de Rennes,

..... Camus, noir et massant (maussade),
Le plus laid qu'il y eût de Rennes à Dinant.

comme dit un vieux poëme. Sa jeunesse fut des plus bizarres. Bien loin de faire présager ce qu'il serait un jour, il désespérait ses parents par son caractère brusque et intraitable. Les mauvais traitements dont il fut l'objet ne le rendirent que plus irascible. Un jour, pendant le dîner de la famille, Bertrand, relégué dans un coin, mangeait tout seul. Tout à coup il se lève, fait reculer ses frères et s'asseoit au haut bout de la table, place que lui donnait son droit d'aînesse. On n'osa rien lui dire : mais il se jeta sur les plats d'une manière si brutale, prenant les viandes à poignée, que sa mère lui commanda de sortir. L'enfant quitta la table, mais en la renversant avec colère. Au milieu du désordre survint une religieuse qui essaya de ramener la paix. « Cet enfant paraît violent et emporté, dit-elle


Duguesclin et la religieuse. (Page 362, col. 2.)

avec douceur, mais il se corrigera. » Le jeune Duguesclin fut reconnaissant de cette douce parole : il voulut servir lui-même à la religieuse les mets qu'on lui offrit.

A neuf ans il s'esquivait de la maison et allait provoquer les petits paysans des environs à se battre avec lui, ou bien il organisait de petites guerres. Il fut la terreur des enfants de son âge avant d'être celle des Anglais. Emprisonné un jour par son père, il se sauva à Rennes chez une de ses tantes qui essaya de l'adoucir et y parvint. Mais elle ne put lui enlever son goût pour les exercices violents, et un dimanche, pendant qu'elle était au sermon, il la quitta, courut au champ où des luttes avaient lieu, et voyant un jeune Breton qui venait de terrasser douze de ses rivaux, il le défia. Le combat se soutint longtemps avec un égal avantage de la part des deux athlètes. Enfin Bertrand renversa son adversaire et lui arracha le prix de la lutte qu'il n'osa accepter de peur des reproches de sa tante. Dans un tournoi où il était entré visière baissée sans que personne le connût, il faillit lutter avec son père, mais le reconnaissant à ses armoiries, il inclina sa lance et refusa de combattre.

Le plus adroit des chevaliers fut chargé de lever la visière de ce champion inconnu qui triomphait des plus redoutés seigneurs; le chevalier justifia ce qu'on publiait de son adresse : du premier coup il leva la visière du jeune homme, mais aussitôt il roula à terre et Duguesclin, proclamé vainqueur d'une voix unanime, reçut le prix des joutes.

Il commença à s'illustrer sur un plus grand théâtre durant la guerre de Charles de Blois et de Monfort. Les Anglais assiégeaient Rennes en 1356. Duguesclin ne cessa de les harceler et prit tous les châteaux qu'ils occupaient dans les environs. Un jour que le gouverneur de Fougeray était sorti avec une partie de la garnison pour aller butiner, Duguesclin, déguisé en bûcheron avec deux de ses compagnons, se présenta à la porte du château. On vint lever la herse; alors les trois bûcherons déposèrent leurs fagots de manière à l'empêcher de retomber, saisirent leur hache, assommèrent le portier et les soldats qui se trouvaient là et

appelèrent leurs gens. Duguesclin ensuite alla attendre le gouverneur, défit sa troupe et resta maître de la forteresse. Durant ce siége de Rennes, les Anglais avaient élevé un beffroi qui incommodait beaucoup la ville. A la tête de 500 arbalétriers, ayant chacun une petite fascine soufrée qu'ils devaient adapter à leurs flèches, Duguesclin courut à la machine et l'incendia.

On lui attribue aussi un stratagème original. Les Anglais voulant attirer les Bretons hors de la ville, conduisirent près des murs un troupeau de porcs dans la pensée que les habitants, menacés de la famine, sortiraient pour s'en saisir. Duguesclin les laissa faire, mais commanda qu'on attachât à la porte de la ville une truie dont on tenailla les oreilles. Aux grognements formidables qu'elle fit entendre, les porcs aussitôt accoururent et malgré les efforts des soldats anglais, se jetèrent dans la rivière qui les séparait des remparts : on ouvrit la porte et tout le troupeau entra.



Lutte entre Duguesclin et un jeune Breton. (Page 362, col. 1.)

Au siége de Dinan il se signala par un combat demeuré célèbre en Bretagne et qui nous fera voir comment à cette époque de belles appertises d'armes on entendait la guerre. Envoyé au secours de cette ville, que le duc de Lancastre voulait enlever (1359), Duguesclin y entra avec six cents hommes d'élite. Or, un jour de trêve, comme son frère Olivier se promenait sans armes et sans défiance autour des murailles, il fut saisi et emmené prisonnier par un seigneur anglais, nommé Thomas de Cantorbéry. Duguesclin se trouvait au jeu de paume lorsqu'on vint lui annoncer cette trahison; il monte aussitôt à cheval, sort de la ville et vient seul à la tente du duc de Lancastre. Il met un genou en terre, suivant l'usage, et se plaint de l'outrage fait à son frère On appelle Thomas de Cantorbéry, qui jette son gant à Duguesclin. Le Breton accepte le combat en s'écriant . « Oncques ne mangerai que trois soupes au vin, au nom de la Trinité, jusqu'à tant que j'aie fait et accompli ce gage. »



Duguesclin, proclamé vainqueur, reçut le prix des joutes. (Page 362, col. 2.)

Grande fut l'alarme des habitants de Dinan, lorsqu'ils apprirent que leur meilleur chevalier allait jouer sa vie contre un des seigneurs anglais les plus redoutés. Une jeune femme les rassura : c'était la fille de Tiphaine Raguenel, vicomte de la Bellière. Elle aimait Duguesclin. Ansi savante que belle, elle avait

recouru à la grande science du temps, l'astrologie, et les étoiles lui avaient prnphétisé la victnire de son chevalier. Tout combat singulier était alnrs une fête : en l'honnenr de celui de Duguesclin et de Thomas, la guerre s'arrêta, les portes de la ville s'ouvrirent et le duc de Lancastre entra avec un brillant cortége pour assister au duel qui promettait ces émntions si recherchées. La victoire fut longtemps disputée, mais le Breton déplnya tant d'agilité, d'adresse et de sang-froid, qu'il évita les coups les plus sûrs de son ennemi et finit par le renverser sous lui. Il voulait l'achever, pour venger ce qu'il appelait un acte déloyal : nn eut grand'peine à tirer l'Anglais de ses terribles mains. Le soir, un banquet réunit le vainqueur et le vaincn,



Prise du château de Fougeray par Duguesclin. (Page 362, col. 2.)

les assiégeants et les assiégés, les Bretons et les Anglais, et le duc de Lancastre témoigna son a lmiratinn à Duguesclin. L'année suivante, le chevalier épousa la fille de Tiphaine Raguenel.

Tels furent les débuts de celui qui, mettant sa force et son adresse an service d'une grande cause, au lieu d'être un routier valeureux, devint un des sauveurs de la France et fut comme le bras et l'épée dn roi. Ils se complétaient l'un l'autre ; sans la sagesse du prince, le brave chevalier n'eût fait que de belles joutes d'armes ; sans lui, Charles ne serait pas venu à bout de purger la France des Anglais et de soulager le pays pour un temps du poids et de la honte de l'occupation étrangère.

Le traité de Brétigny n'avait pas tnnt terminé. Charles

le Mauvais avait encore ses prétentions et ses rancunes; la Bretagne n'avait pas fini sa guerre de succession, qui durait depuis vingt ans et plus, et le royaume était horriblement foulé par les grandes compagnies. Charles V fit en sorte de traiter séparément chacune de ces grandes affaires.

Les fiefs normands de Charles le Mauvais inspiraient au roi les plus vives inquiétudes. Avec ses deux villes de Mantes et de Meulan, il barrait la Seine, et il pouvait par là appeler les Anglais jusqu'au cœur de la France. Charles résolut de les lui enlever; et cette première guerre fut conduite comme toute guerre devait l'être pendant ce règne.

Un matin Boucicaut se présente, lui dixième, aux



Duguesclin incendie une machine au siége de Rennes. (Page 364, col. 1.)

barrières de Mantes, fort effrayé et comme poursuivi. Il sollicite les bourgeois de lui ouvrir leurs portes : car les brigands du château de Rolleboise l'ont défait, dit-il, et sont sur ses talons; ils n'épargneront pas plus les Navarrais que les Français. Les bourgeois n'étaient pas sans défiance, mais Boucicaut les rassure en leur donnant sa foi, et obtient qu'on le laisse entrer. D'autres prétendus fuyards arrivent et d'autres encore, jusqu'à ce que, se trouvant en assez grand nombre, ils déclarent ville gagnée : « et tantost se saisirent des portes et se mirent à crier : Saint Yves Guesclin ! et commencèrent à tuer et découper ces gens. »

Charles de Navarre, pour se venger, envoya en Normandie une armée de Navarrais, d'Anglais et de Gas-

cons, sous les ordres du captal de Buch, Jean de Grailly; Duguesclin arriva, de son côté, avec un millier d'hommes d'armes et d'archers affamés. Il n'avait que du pain pour deux jours et rien de plus. Le captal, pour l'attirer à une action dans un lieu qu'il avait choisi, fait dresser des tables qu'il couvre de vins, de jambons et de toutes sortes de vivres. Pas un Français ne quitte son rang : le captal est réduit à les attendre sur l'éminence où il s'est imprudemment posté, non loin de Cocherel. Les chevaliers de Crécy et de Poitiers eussent immédiatement tenté d'escalader la colline. Duguesclin l'essaya aussi; mais, après une première attaque, il fit sonner la retraite et feignit de prendre la fuite. A cette vue, le capitaine anglais, John Joël, malgré les ordres du captal, s'élance dans la plaine en criant : « En avant saint George! qui m'aime me suive ! » Le captal ne voulut point l'abandonner et le suivit. Duguesclin s'attendait à cette imprudence ; il fit volte-face et tomba rudement sur l'ennemi.

Il avait préparé un autre stratagème de guerre : trente cavaliers, les plus braves de sa troupe, ne devaient s'occuper que d'une chose, saisir le captal de Buch. « Montés sur fleur de coursiers, ces trente s'en vinrent moult serrés jusqu'au captal, l'environnèrent, s'arrêtèrent sur lui, le prirent, l'embrassèrent entre eux par force et puis vidèrent la place l'emportant au galop. Et en ce lieu eut grand abattis d'hommes, grand tumulte et grand froissis. » Le pennon du captal, planté dans un buisson, devint aussi le but d'une sanglante mêlée. Il fut conquis, mais déchiré, et il ne resta que des lambeaux entre les mains des Français. Le chroniqueur ajoute que jamais il n'y eut bataille aussi bien combattue : « Les chevaliers étaient tous à pied et main à main. Si s'entrelaçaient l'un dedans l'autre et s'éprouvaient au bien combattre et avec les haches donnaient si grands horions que tous s'étonnaient. » Une blessure mortelle reçue par l'Anglais John Joël, décida la défaite de l'armée navarraise (16 mai). Duguesclin avait promis à Charles cette victoire « pour estrennes de sa noble royauté. » Charles le Mauvais s'empressa de traiter, c'est-à-dire d'accepter la condition essentielle que lui offrait le roi de France, l'échange de ses fiefs de Normandie contre la baronnie de Montpellier. Là du moins il serait loin des Anglais.

La guerre durait toujours en Bretagne. Elle traîna jusqu'au combat d'Auray, en 1364. Les rois de France et d'Angleterre s'étaient réservé le droit de secourir, sans enfreindre la paix, les deux prétendants qui se disputaient la possession du duché. En vertu de cette stipulation singulière, le roi de France mit au service de Charles de Blois 1000 lances et son bon capitaine Bertrand Duguesclin. L'Anglais ne voulut pas demeurer en reste, et Jean de Monfort reçut du prince de Galles bon nombre de chevaliers et d'archers, avec le brave et prudent Chandos. La rencontre eut lieu près d'Auray. Les Anglais et Montfort occupaient une hauteur, comme à Poitiers, comme à Cocherel. Duguesclin n'aurait pas eu l'imprudence de les attaquer dans une pareille position, mais Charles de Blois s'obstina à combattre. Les seigneurs bretons de l'un et l'autre parti voulaient d'ailleurs en finir avec cette longue rivalité, et ils avaient même résolu « que si on venoit au-dessus de la bataille, que messire Charles de Blois fût trouvé en la place, on ne le devoit point prendre à nulle rançon, mais occire. Et ainsi en cas semblable, les François et les Bretons en avoient ordonné de messire Jean de Montfort, car en ce jour ils vouloient avoir fin de bataille et de guerre. »

Forcé de combattre, Duguesclin disposa ses troupes en si belle ordonnance, que le commandant anglais, en les voyant venir, ne put retenir lui-même un cri d'admiration : « Que Dieu m'aide, dit-il, comme il est vrai qu'il y a ici une fleur de chevalerie, grand sens et bonne ordonnance! » Mais Chandos était aussi un excellent capitaine, qui, outre l'avantage de la position prise, s'était ménagé une réserve pour soutenir ceux des siens qui faibliraient. Cette précaution lui assura la victoire; Duguesclin, malgré toute sa valeur et sa prudence, tomba prisonnier entre les mains de l'ennemi, et ne s'en tira qu'au prix d'une rançon de 100 000 livres (6 millions de francs d'aujourd'hui).

Charles de Blois fut tué avec la plupart des grands seigneurs qui l'entouraient. Cette défaite du parti français, en Bretagne, n'eut pourtant pas de suites trop fâcheuses. Le roi négocia. Par le traité de Guérande (11 avril 1365), Jean de Montfort fut reconnu comme duc de Bretagne; la veuve de Charles de Blois n'eut que le comté de Penthièvre avec la vicomté de Limoges. Jean IV, rétabli par les Anglais, n'en vint pas moins à Paris, au mois de décembre 1366, faire hommage à Charles V, le genou baissé, les mains jointes entre celles du roi, son chancelier déclarant pour lui, qu'il faisait hommage tel que les ducs de Bretagne, ses prédécesseurs, l'avaient fait aux précédents rois de France, sans qu'il fût décidé si cet hommage était lige ou ne l'était pas, c'est-à-dire si le duc devait ou non au roi le service envers et contre tous.

§ 2. LES GRANDES COMPAGNIES; INTERVENTION DES FRANÇAIS EN CASTILLE.

A mesure que les hostilités cessaient en Normandie et en Bretagne, un autre fléau se faisait plus vivement sentir, les grandes compagnies qui s'accroissaient de tous les soldats licenciés. Repoussés des provinces frontières par des populations plus énergiques et plus serrées, ces aventuriers refluaient vers le centre. Il y avait longtemps que ces bandes s'étaient régulièrement organisées pour dévaster la France, sous prétexte de la servir. La noblesse batailleuse ne rougissait pas d'en faire partie et regardait les compagnies comme une école de courage. Après la bataille de Poitiers, après le traité de Brétigny, les compagnies eurent beau jeu. Pour lors, aux yeux des paysans, les Anglais ce furent les compagnies. « Ainsi, dit Froissart, était guerroyé le noble royaume de France, qu'on ne savait auquel entendre. » Ces bandes choisissaient les meilleures positions. Pont-sur-Seine était le séjour du terrible Eustache d'Aubreciconrt, il l'appelait : *sa chambre*.

Le célèbre Geoffroy la Tête-Noire avait jeté son dévolu sur le château de Ventadour. Les chroniqueurs contemporains respectent ces pillards. En parlant de Marchès, un des hardis compagnons de France qui s'était rangé, Froissart lui met dans la bouche ces regrets singuliers : « Si, imaginoit-il en soi, que trop tôt il s'étoit repenti, et que de piller et rober comme il faisoit auparavant, tout considéré, c'étoit bonne vie. « Comment étions-nous resjoui, dit-il à ses « compagnons, quand nous chevauchions à l'aventure

« et nous pouvions trouver sur les champs un riche « abbé, un riche prieur, un marchand ou une troupe de « mules de Montpellier, de Narbonne, de Limoux, etc., « chargées de draps de Bruxelles ou de pelleteries ve- « nant de la foire du Landit, ou d'épiceries venant de « Bruges, ou de draps de soie de Damas ou d'Alexan- « drie! Tout étoit nostre et rançonné à nostre volonté. « Tous les jours nous avions nouvel argent. Les vil- « lains d'Auvergne et de Limousin nous pourvéoient « et nous amenoient en nostre chastel les bleds, la fa- « rine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux et « la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis et les « moutons tous gras, la poulaille et la volaille. Nous « étions gouvernés et estoffés comme rois, et quand



Stratagème de Duguesclin. (Page 363, col. 2.)

« nous chevauchions, tout le pays trembloit devant « nous.... Compagnons, cette vie étoit bonne et belle! »

D'horribles famines étaient pour les peuples la triste et inévitable conséquence de cette ruine des campagnes. Aussi Charles V résolut-il de délivrer le pays de ce fléau.

On essaya d'entraîner ces pillards à une croisade; un roi de Hongrie s'offrit à les prendre à son service contre le Turc; ils trouvèrent la route trop longue et revinrent sur leurs pas. Une autre expédition leur convint davantage : la Castille gémissait alors sous la tyrannie de don Pèdre le Cruel, qui avait empoisonné sa femme, Blanche de Bourbon, belle-sœur du roi de France. Aussi, quand un frère naturel de don Pèdre,

Henri de Transtamare, vint réclamer la protection de la France, Charles V s'empressa de lui offrir, pour l'aider à renverser son frère, les grandes compagnies, dont Bertrand Duguesclin, racheté tout exprès de captivité, prit le commandement. On donna à l'expédition l'apparence d'une croisade. Outre qu'on parlait de pousser jusqu'au royaume de Grenade et de chasser les Maures, on racontait que don Pèdre était certainement fils d'un juif; sa mère, disait-on, l'avait acheté au berceau, d'une mère juive, pour le substituer à la fille qui venait de lui naître. On ajoutait, comme preuve, que toutes ses inclinations étaient juives, et qu'il accordait aux juifs de son royaume un crédit scandaleux. La guerre entreprise contre un tel homme était évidem-



Duguesclin et Thomas de Cantorbéry. (Page 363, col. 1.)

ment une croisade. Aussi, pour commencer saintement l'expédition, les compagnies allèrent d'abord à Avignon demander au pape sa bénédiction, l'absolution générale de leurs péchés et 200 000 francs, ou quelque chose comme 12 millions.

Il n'y eut pas de combat. Abandonné de tous, don Pèdre se sauva chez les Maures de Grenade, de là en Portugal, puis à Bordeaux, où il demanda aux Anglais de le rétablir; il s'engageait à livrer au prince Noir toute la province de Biscaye et 600 000 florins qu'il avait cachés en des lieux inconnus. « A quoi entendoient volontiers les chevaliers du prince, car Anglois et Gascons de leur nature sont volontiers convoiteux. »

Le prince Noir rappela à lui les aventuriers an-



Combat de Duguesclin et de Thomas de Cantorbéry. (Page 364, col. 2.)

glais ou gascons qui étaient avec Duguesclin, franchit les Pyrénées à la tête d'une nombreuse armée qui arriva sans peine sur l'Èbre; mais le difficile c'était de vivre dans ces pauvres provinces. Si don Henri avait eu la sagesse de ne pas combattre, c'en était fait de l'armée anglaise; la famine la tuait. L'action s'engagea malgré les prières de Duguesclin : « Par l'âme de mon père, disait Henri, je désire tant à voir le prince et d'éprouver ma puissance à la sienne que jà ne partirons sans bataille. » On combattit près de Najera, le 3 avril 1367, et la supériorité des archers d'Angleterre, l'habileté de Jean Chandos, assurèrent au prince Noir et à son allié une victoire que les Français seuls leur disputèrent quelque temps. Duguesclin était prisonnier



Prise de Limoges par le prince de Galles.

encore une fois, Henri de Transtamare chassé, don Pèdre rétabli, le prince de Galles se trouvait maître d'une grande partie de l'Espagne, comme il l'avait été, après Poitiers, d'une grande partie de la France.

Mais le plus difficile n'était pas de vaincre. La victoire à peine gagnée, les difficultés reparurent. Il fallait vivre, et tout manquait. Les trésors fastueusement promis par don Pèdre n'arrivaient pas, n'existaient pas sans doute. A défaut d'une autre nourriture, les Anglais tombaient avidement sur les fruits, et la santé des nobles s'en ressentait. « Ils portoient à grand meschef la chaleur et l'air d'Espagne, et mesmement le prince estoit tout pesant et maladieux. » Il se décida à repasser les monts pour rentrer dans le plantureux pays de Guienne. Mais les gens de Gascogne, qui avaient fait cette campagne sur la promesse d'un riche salaire, réclamaient impérieusement leur solde. Bien loin de pouvoir leur donner de l'argent, le prince était réduit à leur en demander. Il réunit les états de la province à Niort pour leur annoncer qu'il allait mettre sur leurs terres un fouage de 10 sols par feu. Les états répondirent qu'ils ne le payeraient pas. Transférés à Angoulême, à Poitiers, à Bergerac, leur réponse resta toujours la même. D'invincibles antipathies se réveillaient de part et d'autre. « Et sont ceux de Poitou, de Saintonge, de Quercy, de Limousin, de Rouergue, de telle nature qu'ils ne peuvent aimer les Anglois, et les Anglois aussi, qui sont orgueilleux et présomptueux, ne les peuvent aimer, ni ne firent-ils oncques, et encore maintenant moins que oncques, mais les tiennent en grand dépit et vileté. »

Les Gascons firent plus que de ne pas payer : les comtes d'Armagnac, de Périgord et de Comminges, le sire d'Albret et plusieurs autres barons du pays se rendirent à Paris pour interjeter appel, auprès du roi Charles V, contre la conduite du prince de Galles. L'appel fut accueilli, et au commencement de l'année 1379, un juge criminel et un chevalier de Beauce vinrent à Bordeaux présenter au prince Noir, de la part du roi, la sommation suivante : « Charles, par la grâce de Dieu roi de France, à notre neveu le prince de Galles et d'Aquitaine, salut. Comme ainsi soit que plusieurs prélats, barons, chevaliers, universités, communes et collèges des marches et limitations de Gascogne, se soient traits (retirés) en notre cour pour avoir droit sur aucuns griefs et molestes indues que vous leur avez proposés à faire. Donc, pour éviter et remédier à ces choses, nous nous sommes ahers (liés) avec eux et aherdons, et vous commandons que vous veniez en notre cité de Paris, et vous montriez en notre chambre des pairs, pour ouïr droit sur lesdites complaintes ; et, à ce, qu'il n'y ait point de défaut, et soit au plus hâtivement que vous pourrez après ces lettres vues. » — « Nous irons volontiers à notre ajournement à Paris, répondit le prince, puisque mandé nous est du roi de France, mais ce sera le bassinet en la teste et 60 000 hommes en notre compagnie. » Charles V cependant, comme s'il n'avait nulle intention de rompre, envoyait alors même à Édouard III, en témoignage de bonne amitié, un présent de 50 pipes de vin. L'Anglais les refusa courageusement. Évidemment la guerre allait commencer.

Ce qui avait donné au prudent Charles l'audace de faire ce pas décisif, c'est qu'il était prêt et que ses ennemis ne l'étaient pas. Une sage économie lui avait permis, en 1367, de réduire de moitié la gabelle du sel, de remettre aux paysans moitié des aides, et aux bourgeois le quart, à condition que ceux-ci emploieraient l'argent que le roi leur laissait aux fortifications de leurs villes. Il avait organisé en beaucoup d'endroits des compagnies bourgeoises d'arbalétriers, qui ne valaient pas, en rase campagne, les archers anglais, mais qui pouvaient rendre de bons services du haut des murailles. Enfin, en 1369, il avait mis assez d'écus dans son épargne, assez d'ordre dans le pays, assez de discipline dans ses armées pour oser recommencer la guerre. Édouard III, au contraire, n'avait songé qu'à vivre joyeusement de sa gloire, ou s'était jeté dans des entreprises qui éparpillaient ses forces et multipliaient ses ennemis. Il traitait l'Écosse avec une insultante hauteur; il ressuscitait, pour son fils Edmond, comte de Cambridge, les prétentions sur le comté de Flandre qu'il avait eues pour le prince Noir, au temps d'Arteweld; il soutenait, en Castille, un odieux tyran, et il menaçait, par la possession de la Biscaye, l'indépendance de l'Espagne.

Charles V renoua soigneusement cette vieille et utile alliance de l'Écosse et de la France, à laquelle les deux peuples attribuaient déjà une existence de 600 ans. Il fit épouser à son frère Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, l'héritière des provinces allemandes, aimant mieux un prince de son sang dans ces provinces, qu'un prince anglais; il entraîna dans son parti le roi de Navarre jusqu'alors indécis, et renversa en Castille le protégé de l'Angleterre, Pierre le Cruel. C'est encore Duguesclin qui fit cette révolution. Il était à Bordeaux, fort ennuyé de sa captivité, quand le prince Noir, le rencontrant un jour, lui dit : « Eh! comment vous trouvez-vous, Bertrand? — A merveille, monseigneur, car on dit partout que je suis le premier chevalier du monde, puisque vous n'osez me mettre à rançon. » Le prince piqué, lui offrit aussitôt de la fixer lui-même ; il la porta à 100 000 livres. « Et où les prendrez-vous, Bertrand? — Monseigneur le roi de Castille en payera bien une moitié et le roi de France l'autre; et si ce n'est assez, il n'y a fileuse en France qui ne filât une quenouille pour payer ma rançon. » Charles l'envoya en Espagne.

Il battit don Pèdre à la journée de Montiel (4 mars 1369). Près du champ de bataille était un château du même nom, don Pèdre s'y réfugia et essaya de s'y défendre. Mais, serré de près, dépourvu de vivres, il se repentit bientôt de s'être enfermé derrière ces murailles et voulut gagner la campagne pour se remettre à la tête de ses partisans. Il sortit donc une nuit du château; surpris par les assiégeants qui faisaient bonne garde, il fut conduit au logis d'un seigneur français, nommé Bègues de Vilaine. Henri de Transtamare, qu'on avertit de cette capture, accourut aussitôt, et entrant dans la chambre où se trouvait son frère « dit ainsi par tel langage : « Où est ce bâtard, ce juif qui « s'appelle roi de Castille. » Alors s'avança le roi don Pèdre, moult hardi et cruel homme : « C'est toi, répon« dit-il, qui es fils de bâtard, car je suis fils du bon roi « Alphonse. » Et à ces mots il prit à bras le roi Henri son frère, le tira à lui en luttant, et plus fort que lui l'abattit sur un matelas. Puis il prit son couteau, et l'eût tué sans le vicomte de Roquebertin, qui prit le pied du roi don Pèdre, le renversa et mit le roi Henri dessus; lequel tira un long poignard de Castille qu'il

portait en écharpe et le lui enfonça dans le corps. Ainsi finit le roi don Pèdre de Castille, et encore le laissèrent ceux qui l'avoient occis trois jours sur terre, et les Espagnols se moquaient de lui. »

Voyez-vous ces deux rois qui se ruent l'un sur l'autre, comme deux dogues anglais, qui cherchent à s'assassiner, et l'assistance qui regarde et laisse faire, jusqu'au moment où il faut bien aider un peu, par une déloyauté, le plus faible contre le plus fort. Si les rois agissaient ainsi, que devaient faire les seigneurs et surtout les routiers? Ah! l'abominable temps! Qu'il y faisait dur à vivre pour les petits et pour ceux qui ne voulaient être qu'honnêtes.

Charles V ne fut pour rien dans cette tragédie, mais en profita. Henri de Transtamare, rétabli sur le trône, allait, en reconnaissance, mettre la marine castillane au service de la France.

Ce faisceau d'alliances bien noué, le moment était venu pour la France de déchirer enfin le honteux traité de Brétigny; Charles se crut même assez fort pour insulter l'Anglais: il lui fit porter son défi par un valet de ses cuisines, qui pénétra jusque dans Westminster et remit la lettre à Édouard en plein parlement.

§ 3. NOUVELLE GUERRE CONTRE ÉDOUARD III ET PREMIÈRE EXPULSION DES ANGLAIS.

Afin de mettre de son côté les apparences du droit, Charles V convoqua, le 9 mai 1369, les états généraux à Paris, et leur soumit le débat entre lui et le roi d'Angleterre. Il se montra affable, débonnaire, disant à l'Assemblée que s'il avait trop ou trop peu fait, il trouverait bon qu'on le lui représentât. On se garda bien de penser autrement que lui. La cour des pairs, consultée à son tour, déclara que le roi Édouard et son fils n'ayant point comparu à leur ajournement, le duché d'Aquitaine et leurs autres terres en France devaient être et étaient confisqués.

Les Anglais débarquèrent à Calais. Une grande armée française, sous les ordres du duc de Bourgogne, alla à leur rencontre, mais refusa tout engagement, et se retira à mesure qu'ils avançaient. Les villes étant bien fermées, bien défendues, les Anglais n'en purent prendre aucune; leur expédition se borna à d'inutiles ravages dans les campagnes. Ils revinrent en 1370; le même système fut inexorablement appliqué. La défense de combattre était si expresse et si rigoureusement observée, qu'à Noyon un chevalier ennemi ayant franchi les barrières de la ville en disant : « Seigneurs, je vous viens voir; vous ne daignez issir hors de vos barrières, et j'y daigne bien entrer; » on le laissa sortir sain et sauf. Devant Reims, devant Paris, même immobilité. De son hôtel Saint-Pol, où il se tenait enfermé, le roi pouvait apercevoir les villages qui brûlaient; mais le brave Clisson lui-même disait : « Sire, vous n'avez que faire d'employer vos gens contre ces enragés; laissez-les se fatiguer eux-mêmes. Ils ne vous mettront pas hors de votre héritage avec toutes ces fumières. » Un Anglais s'approcha par le faubourg Saint-Jacques pour acquitter un vœu, et planta sa lance dans la porte. Les chevaliers qui gardaient la barrière applaudirent à son audace et le laissèrent aller. Mais un boucher ne put supporter cette honte; il courut après l'Anglais et l'abattit d'un coup de hache.

« Il n'y eut onques roi de France qui moins s'armast, disait Édouard III, et si n'y eut onques roi qui tant me donnast à faire. » Charles V, en effet, malingre et souffreteux, ne prenait jamais la lance : il aimait bien mieux les livres. Il avait la plus belle bibliothèque qu'il y eût alors, 910 volumes, pieusement gardés dans une tour du Louvre, sous des chaines de fer. Chaque année il relisait la Bible en entier. Il écrivait au pape, lui envoyait des présents; ou bien encore, pour parler comme Froissart, « monseigneur le roy alloit en procession, bien pieusement, tout déchaux et pieds nus, et madame la royne aussi. » Un prince si ami du pape, un si pieux souverain devait avoir pour alliés tous les évêques du royaume, et, en effet, la plupart ouvraient à ce bon roi de France les portes de leurs métropoles. Ceux même sur lesquels les Anglais avaient le plus compté, comme l'évêque de Limoges, le compère du prince de Galles, se tournèrent Français, ainsi qu'on disait alors.

Cette dernière trahison exaspéra les Anglais. Le prince Noir « jura l'âme de son père qu'il n'entendroit jamais à autre chose, si auroit Limoges, et auroit aux traîtres fait comparer leur forfait chèrement. » Arrivé devant la place, il renversa une partie des murs, et ses soldats s'élancèrent par la brèche dans les rues. Le prince lui-même s'y fit porter dans sa litière. « Là eut grand'pitié, dit Froissart, car hommes et femmes et enfants se jetoient à genoux devant le prince et crioient : Merci, gentil sire! Mais il étoit si enflammé d'ardeur que point n'y entendoit, ni nulle n'estoit ouïe, mais tous mis à l'épée. Il n'est si dur cœur que, s'il fût adoncques en la cité de Limoges et il lui souvint de Dieu, qui n'en pleurast tendrement du grand meschef qui y estoit, car plus de 3000 personnes, hommes et femmes et enfants, y furent décollées cette journée. Dieu en ait les âmes, car ils furent bien martyrs! »

L'Anglais ne commença à se calmer un peu que par l'intérêt qu'il prit au combat de trois chevaliers français qui, acculés contre un vieux mur, luttèrent, comme en champ clos, contre le duc de Lancastre, les comtes de Cambridge et de Pembroke. Le prince de Galles fit arrêter son chariot auprès d'eux pour jouir de ce spectacle, et il permit que les trois chevaliers fussent reçus à merci; il fit même grâce à l'évêque, le principal auteur de la trahison. Ce triste exploit fut le dernier du prince Noir (1370). Il languit quelques années et alla mourir en Angleterre (1376).

Les Anglais avaient une excellente infanterie, leurs archers, dont les flèches perçaient les meilleures cuirasses, et des hommes d'armes qui valaient presque une cavalerie régulière par leur esprit de discipline et leur habitude des manœuvres d'ensemble : Charles n'avait à leur opposer qu'une immense cohue de nobles qui, s'ils étaient très-braves, étaient aussi très-indisciplinés. La sagesse conseillait donc d'éviter le combat avec les grosses armées; mais, dans l'intervalle des grandes expéditions, il laissait volontiers ses chevaliers donner quelques coups de lance, surtout son brave Duguesclin, qu'il avait rappelé d'Espagne après la bataille de Montiel, et fait connétable. Ainsi Duguesclin battit à Pont-Valain Robert Knolles, un des partisans anglais les plus redoutés (1370), et un autre corps, près de Chizey en Poitou (1373). Chandos avait été tué dès la première campagne. Un autre chef de grand renom, le captal de Buch, fut pris, en 1372, près de Soubise. Les Français ne reculaient donc pas toujours

D'ailleurs le roi avait sa guerre à lui; et ses bulletins de victoires sont inscrits tout au long au *Recueil des ordonnances*. Sous la date de l'année 1370, on y lit : « Février 1370, lettres portant que les habitants de Rodez pourront commercer dans tout le royaume sans payer aucun droit pour les marchandises qu'ils achèteront. — Mars 1370, lettres portant que les habitants de Figeac, qui se trouvent dans les terres de l'obéissance d'Édouard, fils du roi d'Angleterre, ne seront point inquiétés dans leurs biens s'ils reviennent dans les terres de l'obéissance du roy; ordonnance portant priviléges accordés à la ville de Montauban. — Avril 1370, ordonnance portant priviléges accordés à la ville de Verfeuil. — Mai 1370, lettres portant que la ville de Milhaud sera exempte d'impôts pendant vingt ans, et ordonnance portant priviléges accordés à la ville de Tulle. — Juin 1370, ordonnances portant priviléges accordés aux habitants du comté de Tartas, à la ville de Dorat, à la ville de Puy-Mirol. — Juillet 1370, ordonnances portant priviléges accordés à la ville de Cahors, à la ville de Castres, à la ville de Puy-la-Roque, à la ville de Sarlat, à la ville de Montégrier, à la ville de Salvetat. »


Charles V et Duguesclin.

Ce sont là les machines de guerre du roi Charles V. Pour les villes dont les ordonnances royales ne pourront pas ouvrir les portes, ses capitaines rôdent autour avec leurs ruses de guerre, bataillant et négociant. Duguesclin pratique secrètement les bourgeois de Poitiers, restés, comme ceux de tant d'autres villes, Français de cœur, et ils le font entrer dans leurs murs avec 300 lances. Aussitôt Charles V d'accorder des titres de noblesse à tous ceux qui, à l'avenir, exerceront les fonctions de maire ou d'échevin dans la ville de Poitiers (1372).

Bordeaux et la Rochelle étaient alors deux rivales. L'une était anglaise de cœur, les affections de l'autre étaient pour le parti contraire. Une garnison anglaise de 100 hommes, commandée par Philippe Mensel, gardait la Rochelle. Un jour que Mansel dinait chez le maire, Jean Caudourier, arrive une lettre du roi d'Angleterre. Le gouverneur reconnait le sceau royal, mais c'est tout ce qu'il peut faire : en sa qualité de gentilhomme, il ne sait pas lire; il prie son hôte de lire pour lui, et le maire lit à haute voix un message qu'il compose : c'est un ordre portant que le lendemain, 15 août 1372, tant les bourgeois que la garnison, passeront une revue sur la place. Dès que Mansel eut tiré son monde du château, une troupe placée en embuscade, par le maire, derrière de vieilles murailles, lui coupa la retraite. Il fut contraint de livrer le citadelle. Duguesclin se trouvait encore là, avec 200 lances, tout prêt à prendre possession au nom du roi de France. Quelques semaines auparavant la flotte castillane avait défait devant la Rochelle une flotte anglaise.

Vers ce temps là eut lieu à Paris une entrevue qui fit grand bruit mais resta sans conséquence. L'empereur Charles IV, fils de ce roi Jean de Bohême qui s'était fait tuer à Crécy pour la France, vint faire visite à Charles V. Nous empruntons ce récit à Christine de Pisan, l'historiographe du roi, que pour les détails de mœurs qu'il renferme. Après avoir fait ses dévotions à Saint-Denis et visité les sépultures royales, l'empereur se fit conduire en litière jusqu'à la chapelle : car il avait peine à aller à cheval. Là il rencontra le prévôt de Paris et celui des marchands, les échevins, les bourgeois, tous vêtus de livrées, bien montés et accompagnés des officiers du roi. Il y avait bien quatre mille chevaux. L'empereur monta sur un destrier bai brun que le roi lui avait envoyé, ayant choisi cette couleur, ajoute l'historien, parce que les empereurs, quand ils entrent dans les villes de leur seigneurie ont accoutumé être sur chevaux blancs : or le roi ne voulut pas qu'il le fit dans son royaume, ce qui eût été reconnaître sa domination.

Charles V vint aussi à la rencontre de son hôte jusqu'à mi-voie de la chapelle, monté sur un grand palefroi blanc, aux armes de France, richement habillé. Il portait un long manteau d'écarlate fourré d'hermine. Sur sa tête avait un chapel royal à bec, très-richement couvert de perles. Quatre ducs, des prélats, des barons et une foule de gentilshommes l'accompagnaient. Les deux princes se rendirent au palais de la cité (palais de justice) et aussitôt les fêtes et surtout les festins commencèrent, car les longs et bons repas en étaient la partie essentielle. Le souper fut brillant : on y servit telle foison de divers mets que longue chose serait à recorder, et, selon le rapport des hérauts, à ce souper furent en salle, tant du royaume de France que d'étrangers bien environ mille chevaliers. Après souper se retira le roi avec le fils de l'empereur et tant de barons comme entrer y put, en la chambre de parlement; et là jouèrent, selon la coutume, les ménestriers de bes instruments si doucement qu'ils purent, et là étaient assis les deux rois en deux hauts fauteuils brodés de fleurs de lis d'or. Le duc de Berry y servit le roi d'espices et le duc de Bourgogne de vin. Après se retira le roi et fit convoyer par ses frères le fils de l'empereur en sa chambre.

Les dévotions se mêlaient aux divertissements. La



Siége de Saint-Malo.

fête de l'Épiphanie fut célébrée avec grande pompe et grande piété. Le roi et l'empereur allèrent en la sainte chapelle vénérer les reliques. L'empereur, quand la châsse fut ouverte, ôta son chaperon, joignit les mains et, comme en larmes, fit son oraison longuement, et le roi lui montra et devisa toutes les choses qui sont en la sainte châsse.

Le lendemain, le roi voulut aller dîner au Louvre. Comme l'empereur avait la goutte, on le fit porter à la pointe de la Cité, et les deux souverains s'embarquèrent dans un beau bateau du roi, fait et ordonné comme une belle maison, moult bien peint par dehors et par dedans. Le roi montra à l'empereur les beaux murs et maçonnages qu'il avait fait au Louvre édifier. L'empereur y logea avec son fils et ses barons, et partout était le lieu moult richement paré : en salle dîna le roi, les barons avec lui, et l'empereur en sa chambre.

On parla, pendant ce voyage, quelque peu de politique. L'empereur offrit son assistance à Charles V contre le roi d'Angleterre, mais Charles n'avait guère besoin de son oncle, et cette entrevue ne laissa que le souvenir des fêtes brillantes qui l'accompagnèrent.

Cependant l'opiniâtre ennemi reparut encore en 1373. Débarqué à Calais avec 30 000 hommes, le duc de Lancastre croyait conquérir le France : il ne fit que la traverser. Le voyage fut heureux tant qu'on resta dans les riches provinces du Nord; mais, dans les pauvres et maigres pays du Centre, les privations, les maladies commencèrent. En Auvergne, il ne restait plus un cheval; à Bordeaux, il ne restait plus que 6000 hommes; et les chevaliers comme les soldats mendiaient leur pain de porte en porte.

Cette fois les Anglais étaient dégoûtés d'une telle guerre. Ils échouaient partout, sur mer comme sur terre. Une flotte nombreuse portant dix mille combattants et une artillerie formidable, c'est-à-dire ayant coûté beaucoup, vint mettre le siége devant Saint-Malo. L'héroïque cité se défendit si bien, que les Anglais en furent pour leur argent, ce à quoi ils n'étaient pas accoutumés. Un de leurs assauts avait duré un jour entier. Une armée française accourut et le duc de Lancastre fut obligé de se retirer. Les habitants de Saint-Malo ont gardé avec orgueil le souvenir de ce siége mémorable (1376).

Un an après, Édouard III mourut (1377). Charles alors précipita ses coups. Il mit cinq armées sur pied et conquit toute la Guienne, tandis qu'une flotte castillane, montée par des troupes françaises, ravageait les côtes de Kent et de Sussex. En 1380, il ne restait aux Anglais que Bayonne, Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais.

Charles essaya en Bretagne ce qui lui avait si bien réussi en Guienne. Le 20 juin 1378, il ajourna le duc Jean IV à comparaître par-devant la cour des pairs, et, le duc ne s'étant pas présenté, son fief fut déclaré acquis au domaine royal. Les Gascons s'étaient d'eux-mêmes donnés à la France; les Bretons n'entendaient même pas se laisser prendre. Barons, chevaliers et écuyers signèrent, à Rennes, le 26 avril 1379, un acte de confédération, que les bourgeois eux-mêmes souscrivirent. Jean IV, naguère expulsé du pays, fut rappelé. Tous les Bretons engagés au service du roi de France, et ils étaient en grand nombre, l'abandonnèrent ; ceux même qui lui avaient d'abord promis de seconder ses projets se tournèrent contre lui. Le vieux Duguesclin lui renvoye l'épée de connétable, et, le 1er mars 1380, un traité d'alliance fut signé, à Westminster, entre l'Angleterre et la Bretagne.

On revit une armée anglaise débarquer à Calais sous les ordres du duc de Buckingham, dernier fils d'Édouard III. Buckingham faisait la guerre comme auxiliaire du duc de Bretagne et prétendait se rendre dans cette province en traversant le royaume. Son armée le traversa en effet, mais sans trouver personne pour la combattre. Charles n'entendait pas compromettre par une imprudence les grands résultats déjà acquis. Quelques-uns cependant avaient bonne envie de tirer l'épée. Froissart raconte qu'à Troyes un écuyer, nommé Gauvain Micaille, sortit de la ville quand l'ennemi parut, vint aux barrières et dit aux Anglais : « Y a-t-il parmi vous quelque gentilhomme qui veuille, pour l'amour de sa dame, essayer un fait d'armes. Me voici tout prêt pour jouter trois coups de lance, trois coups d'épée et trois coups de dague. » Le sire de Fitz-Walter, maréchal des Anglais, lui répondit : « Venez, vous trouverez ici votre homme. » Micaille monta à cheval et passa la barrière suivi de ses valets qui portaient ses trois lances, ses trois épées et ses trois dagues. La joute ne put cependant avoir lieu ce jour-là. Mais on se donna rendez-vous à Merchenoir. Au combat de la lance, le chevalier anglais baissa son arme et perça le Français à la cuisse; le duc de Buckingham et les seigneurs anglais en furent très-courroucés; car c'était un coup déloyal : on devait frapper seulement au corps. Micaille voulait continuer à l'épée, mais il perdait tout son sang, et le duc le renvoya avec de grands éloges et un présent de cent francs.

L'armée anglaise arriva donc sans coup férir, mais aussi sans victoire ni conquête d'aucune sorte, très-lasse et fort diminuée jusqu'aux marches de Bretagne. A ce moment Charles V mourait à Vincennes (16 septembre 1380), épuisé avant l'âge par les soucis de ce règne laborieux, un des plus utiles que nous puissions trouver dans notre histoire.

Christine de Pisan prête à Charles V à son lit de mort ces belles paroles qui peignent bien l'idée qu'il se faisait de la royauté, mais qui trahissent aussi le sentiment de lassitude qu'éprouvait ce roi qui, à force de persévérance, avait réparé tant de ruines et triomphé de tant d'obstacles : « O couronne de France! que tu es à la fois précieuse et vile! précieuse, considéré le mystère de justice lequel en toy tu contiens et portes vigoureusement, mais vile et plus vile que toutes choses, considéré le faix, le travail, angoisses, tourments et peines de cœur, de corps, de conscience et périls d'âme que tu donnes à ceux qui te portent sur leurs épaules. Qui bien à ces choses viserait, plutôt te laisserait en la boue gésir qu'il ne te relèverait pour te mettre sur sa tête. » Charles VI devait bientôt laisser retomber dans la boue cette couronne que son père avait eu tant de peine à relever.

Honorons ce roi maladif et pourtant victorieux par sagesse de conseil et au besoin par vigueur d'exécution. Les contemporains comprenaient cette grandeur qui reste pour nous à demi voilée, parce que nous ne voyons pas sur cette pâle figure l'éclat rayonnant des batailles qui nous séduit tant. « Tu es roy de grand victoire, lui disait Raoul de Presle, tu es le roi paisible, car, par-dessus tous les désirs de ce monde, tu aimes, tu procures, tu quiers la paix et la tranquillité de ton peuple.

Tout ce que tu penses, tout ce que tu fais, tout ce que tu parles est pour la paix de ton peuple, les labeurs et les angoisses que tu portes jour et nuit, les conseils que tu assembles, les alliances que tu affermis, les amitiés que tu acquiers. Tu humilies les orgueilleux, tu fais peur aux princes et menace tes ennemis. Les grands trésors que tu assembles, tu les dépenses en murs, fossés, châteaux réparer et redresser. En édifices de palais et de châteaux nul n'est plus subtil ni plus de graut magnificence que toi. Le peuple autrefois divisé et soulevé tu l'as ramené très-vaillamment et très-sagement à la voie de vérité. Tu as puni Pèdre d'Espagne, grant persécuteur de sainte Église. Tu as recouvré et conquesté toute Guyenne et plusieurs lieux en Picardie et en Normandie, ce qui n'a pas été sans grant miracle. Le sens nous fault quand nous considérons la multitude de châteaux et de forteresses que tu as réduits. » (Songe du Verger, au préambule.)

Duguesclin avait précédé de deux mois le roi au tombeau. Il mourut sous les murs du château de Randon (dans la Lozère). Le gouverneur anglais lui avait promis de se rendre s'il n'était pas secouru, mais, le guerrier mort, il se crut dispensé de tenir parole. Le maréchal de Sancerre amena aussitôt les otages au pied des murs pour leur faire couper la tête; ce que voyant, les Anglais baissèrent la herse du château et vinrent offrir les clefs au maréchal. Il les refusa : « Vos conventions ont été faites avec messire Bertrand, leur dit-il : à lui vous les rendrez sans tarder; » il les conduisit en l'hôtel où reposait Duguesclin et leur fit mettre les clefs sur son cercueil.

Une faute du roi lui avait fait perdre, mais volontairement, une province. En 1369, pour faciliter le mariage du duc de Bourgogne, son frère, avec l'héritière du comté de Flandre, il lui avait abandonné la Flandre française. Il avait bien exigé de son frère une contre-lettre, par laquelle le duc s'engageait à restituer cette donation après la mort de son beau-père. Mais le comte de Flandre survécut au roi, et Philippe le Hardi obtint facilement de Charles VI la remise de sa promesse. Lille fut perdue pour la Fraoce jusqu'à Louis XIV, pendant trois siècles.

§ 4. ADMINISTRATION DE CHARLES V; LE SONGE DU VERGER.

Les conquêtes de Charles, fruit d'une persévérance qui ne se lassa jamais, son économie sévère, une probité dans la gestion des finances qu'on ne connaissait pas, et qui l'empêcha de recourir au désastreux moyen de l'altération des monnaies, enfin d'utiles règlements pour l'administration du pays lui ont valu le surnom de *Sage*. Il rendit le parlement permanent de temporaire qu'il était et lui céda l'ancien palais de saint Louis, dans la cité, qui devint le palais de justice.

Il y avait alors des pairies féminines. On a des lettres de l'année 1378 où la duchesse d'Orléans s'excuse de ne pas venir siéger comme pair au parlement. La comtesse d'Artois Mahaut avait assisté au sacre de Philippe V et soutenu, comme les autres pairs, la couronne sur la tête du roi.

Une ordonnance de Charles V, qui resta jusqu'à la Révolution la loi de la monarchie, fixa à treize ans révolus la majorité des rois de France; une autre sépara la régence de la tutelle, pour que le régent n'eût pas à la fois entre les mains le roi mineur et le royaume; une autre enfin, pour prévenir le démembrement du domaine, donnait aux fils de France des pensions au lieu d'apanages : 12 000 livres de rente en fonds de terre et 40 000 francs comptants aux fils, 100 000 à la fille aînée, 60 000 aux autres.

Les corporations commençaient à devenir gênantes dans la société industrielle, comme les communes l'avaient été dans la société politique. Charles V essaya d'établir la liberté de l'industrie. « Tous ceux qui peuvent faire œuvre bonne peuvent ouvrer (travailler) en la ville de Paris, » dit une ordonnance de septembre 1358. Mais les habitudes furent plus fortes que la loi, et ce projet abandonné ne fut repris qu'au dix-huitième siècle par Turgot. En 1370, au moment de la dernière rupture avec l'Angleterre, il publia une ordonnance qui autorisa les bourgeois de Paris à porter les éperons d'or et les ornements de l'ordre de chevalerie, auquel ils purent se faire affilier. Une autre de 1377 assura la noblesse aux prévôts et échevins de la ville. La pensée de ce roi si peu féodal se montre ici à découvert. Le même prince qui anoblissait volontiers les bourgeois, faisait démolir nombre de châteaux, sous prétexte qu'ils pouvaient servir de retraite aux Anglais, et permettait de recevoir à coups de fourche ceux qui exerceraient le droit de prise contrairement aux ordonnances, c'est-à-dire en ne payant pas les fourrages qu'ils prenaient et les chariots dont ils usaient. Il achevait enfin d'ôter à la noblesse ce qui lui restait de prérogatives souveraines, en réservant aux rois seuls toute l'autorité législative. Une ordonnance de 1372 attribua exclusivement à la couronne le droit de faire des chartes de communes ou de bourgeoisie, et celui d'anoblir. La royauté avait déjà enlevé aux seigneurs le droit de guerre privée, de battre monnaie, de juger en dernier ressort. Elle leur avait pris, en un mot, leur part de souveraineté; mais elle leur laissait encore, jusqu'à ce qu'elle pût les supprimer aussi, leurs pouvoirs administratifs et militaires, en les utilisant pour elle-même et en les subordonnant à son autorité supérieure.

Il y a des ombres dans le tableau de ce règne réparateur. Et d'abord, comme régent ou comme roi, Charles étouffa tout esprit de liberté. Pour ses guerres, ses bâtiments et ses négociations, il eut besoin de beaucoup d'argent[1] et il rendit les tributs plus lourds; si la permanence de l'impôt foncier (la *taille*) est due à son petit-fils, celle des impôts indirects (les *aides*) fut établie par lui. Il est juste d'ajouter que les aides portant sur les objets de consommation, frappaient indi-

1. *Budget de* 1372. — L'ordonnance du 13 novembre 1372 donne les éléments de ce qu'on pourrait appeler le budget de cette époque, en assignations mensuelles :

Pour le payement des gens d'armes.....	50 000 fr.
Pour les gens d'armes et arbalestriers de nouvelle formation....	42 000
Pour le faict de la mer........	8 000
Pour l'ostel du roy...	6 000
Pour mettre en coffres du roy...	5 000
Pour les dépenses imprévues...	10 000
Pour payer les dettes.........	10 000
Total	131 000 fr.

La dépense annuelle était donc de 1 572 000 fr. en écus d'or (environ 130 millions d'aujourd'hui, suivant M. Leber), dont 72 000 ou près de $\frac{1}{22}$ pour les dépenses personnelles du roi, de la reine et du dauphin.

rectement tout le monde, le noble et le clerc comme le roturier. Mais il fut le premier à contraindre chaque famille à acheter aux greniers royaux la quantité de sel qu'on supposait lui être nécessaire, sans qu'elle pût se dispenser de faire cette onéreuse acquisition. Au lieu de payer lui-même le traitement des membres du parlement, il leur donna pour salaire les amendes qu'ils prononceraient. Ce n'était pas un moyen de faire respecter la justice ni les juges.

Une institution qui durait encore en 1789 se rattache au règne de ce prince. Les états de 1356-1357 avaient institué des commissaires *généraux* et au-dessous d'eux des *élus* pour la répartition et la perception de l'impôt. Charles V conserva ces officiers, qui devinrent des fonctionnaires royaux, au lieu d'être les élus du peuple. Ces officiers, multipliés dans la suite, firent donner au pays où ils furent établis le nom d'élections et celui de généralités. Les élus veillaient à la répartition comme à la perception des impôts, et jugeaient en première instance les questions contentieuses en matière de finances; les *généraux pour le fait de finances* centralisèrent les recettes, et les *généraux pour le fait de justice* jugèrent en dernier ressort les procès concernant les impôts. Les derniers formèrent la *Cour des aides*, qui reçut de Charles VII sa constitution définitive.

Charles V fut, malgré son économie, un grand *bâtisseur*. Il commença la Bastille, répara et agrandit l'enceinte de Paris et le Louvre de Philippe Auguste, et construisit les châteaux de Beauté, de Plaisance et de Melun, la chapelle actuelle de Vincennes, etc. Il songea à unir par un canal la Loire et la Seine, pensée qui ne fut réalisée que deux siècles plus tard par Henri IV.



Tombeau de Duguesclin.

Le principal monument de son règne, l'hôtel Saint-Pol, près de la Bastille, n'existe plus aujourd'hui, mais il en reste assez de descriptions pour que nous puissions nous faire une idée de ce qu'était une demeure royale au quatorzième siècle.

Pendant la captivité de son père, Charles, encore dauphin, commença à bâtir, derrière la petite église Saint-Paul, une maison de plaisance qu'il continua d'agrandir et d'orner quand il fut roi. La position était des plus agréables : de là l'œil suivait les contours harmonieux de la Seine, alors bordée de moulins et de vieux ormes, et l'île aux Javeaux, l'île aux Vaches, l'île Notre-Dame, déployant au milieu du fleuve leurs rideaux de peupliers. Au sud se dressait la haute tour de Sainte-Geneviève, qu'on voyait se profiler derrière la clôture de la grande abbaye de Saint-Victor. A droite, on apercevait la Cité avec les clochers de ses dix paroisses, et au nord, les hauteurs boisées qui s'étendaient du donjon de Vincennes jusque vers Saint-Denis, dont elles cachaient la flèche élancée.

Cet hôtel fut pour Charles V le palais des *grands esbatements*. Ceinte de murailles flanquées de tours, cette résidence se composait de plusieurs hôtels indépendants les uns des autres et séparés par des préaux, des jardins ou des cours. Charles V déploya dans cette demeure une somptuosité jusqu'alors inconnue. La plupart des chambres étaient tendues de pièces en soie ouvrées de haute lisse, en velours broché de perles figurant des devises, et quelques-unes étaient ta-

pissées en drap d'or. Enfin les pavés étaient d'émail et les plafonds à solives sculptées avec dorures et ornements d'étain. Les chambres étaient remplies de chaises à baldaquin, de dressoirs chargés de vaisselle précieuse, d'émaux et de pièces d'orfévrerie qu'illuminaient les vitraux des fenêtres. La galerie de la reine passait pour une des merveilles du palais.

On n'avait pas encore d'horloge en France, et depuis longtemps le clepsidre à roues envoyé à Charlemagne par Haroun-Al-Raschid était perdu. Pour savoir l'heure, le roi ordonna de tenir allumé dans son oratoire un cierge qui ne pût durer qu'un jour et une nuit. Ce luminaire était divisé en vingt-quatre parties par des boules de métal plantées dans la cire à égale



Église de Saint-Ouen, à Rouen.

distance, de sorte que chaque boule qui tombait indiquait une heure écoulée. Des serviteurs affectés à ce service restaient en permanence dans la chapelle et annonçaient au monarque l'heure si singulièrement marquée.

Selon la coutume du temps, le palais contenait tout ce qui était nécessaire aux besoins de la vie, objets de luxe ou de première nécessité; il y avait donc la lingerie, la pelleterie, la bouteillerie, la saucerie, le garde-manger, le fournil, les lieux où l'on faisait l'hypocras, la tapisserie, la taillerie, les gélinières, les colombiers, la chambre aux tourterelles, la ménagerie, en un mot l'agréable et l'utile. Les jardins étaient vastes et entourés de galeries pour se promener en

temps de pluie. Les fruits étaient réservés à la table royale; car, à cette époque, sur les tables des officiers inférieurs de la cour, on ne servait jamais que des noix au dessert.

Cet hôtel Saint-Pol, séjour d'un prince magnifique, mais sévère, allait devenir sous le règne suivant le théâtre des plaisirs les plus bruyants et de la licence la plus effrénée.

La magnifique église de Saint-Ouen, à Rouen, date aussi de ce règne où l'architecture qui se surchargeait déjà dans les constructions civiles de mille fantaisies, gardait encore pour les constructions religieuses les sévères traditions de la grande architecture du treizième siècle.

Charles encouragea les lettres, fit traduire la Bible, Aristote, saint Augustin, Tite Live, et écrire par Bounor l'*Arbre des batailles*, premier traité sur le droit de paix et de guerre. Il réunit une collection de 910 volumes, qui fut le commencement de la Bibliothèque royale, et créa, à Paris, un collége d'astronomie et de médecine. « Les clercs, avait-il l'habitude de dire, on ne peut trop honorer, et tant que Sapience sera honorée en ce royaume, il continuera en prospérité; mais quand déboutée y sera, il décherra. » (Christine de Pisan.)

Cette littérature du règne de Charles V n'est certainement pas une grande littérature; il faut la regarder de près cependant. Si les qualités d'imagination et de style lui manquent, celles de bon sens ne lui font pas défaut. Elle est déjà très-monarchique, mais aussi très-française. Le livre qui résume le mieux les idées de ce temps est un pamphlet in-folio: *le Songe du Verger*. En l'analysant, on y trouvera bien des choses intéressantes pour l'histoire de cette époque, et en particulier ce qu'on pensait alors sur la question de savoir si le spirituel doit commander au temporel, si le pape doit régner sur les rois, si l'Église et l'État ne sont qu'une seule et même chose; vieille question qui trouble le monde depuis bien longtemps, et qui est dans ce livre débattue avec un talent réel et une hardiesse que l'on ne s'attendait guère à rencontrer dans ces siècles du moyen âge où l'Église était si puissante.

« Il me fut avis, dit l'auteur Raoul de Presles en s'adressant au roi, que j'eus une merveilleuse vision en un vergier très-délectable et plein de roses et de fleurs : là vous vis en votre majesté royale assis. De chaque côté de Votre Majesté se tenoient deux reines : celle de droite avoit un très-honnête et religieux habit, et sur sa tête on lisoit : *C'est la puissance spirituelle*; celle de gauche portoit écrit sur la tête : *C'est la puissance séculière*. Et me sembloient toutes deux gémissant et pleurant, et s'inclinoient très humblement vers vous, vous priant de les accorder ensemble. »

Les deux reines, toujours en guerre, veulent enfin vider leur querelle devant le puissant roi. Elles élisent chacune un avocat : la puissance spirituelle, un clerc; la puissance séculière, un chevalier. Dans le premier livre, c'est le clerc qui fait les questions et attaque, le chevalier qui se défend; dans le second, le chevalier prend l'offensive et le clerc résiste avec peine à ses coups. La discussion, souvent embarrassée par les longueurs de la scolastique, devient vive parfois, sans jamais cependant sortir des bornes de la modération. L'auteur a une sympathie évidente pour le chevalier : c'est lui qui parle par sa bouche ou plutôt le bon sens, ennemi de tous les abus.

Le clerc commence par attaquer les mœurs de la société et par se plaindre du peu d'honneur dont jouit le clergé. Il essuie aussitôt une longue récrimination du chevalier contre les désordres et la corruption des clercs. « Otez la poutre de l'œil des clercs, lui dit-il, avant d'ôter le fétu de l'œil des chevaliers. Nos clercs de misère montent de degré en degré jusqu'à très-grands honneurs par hypocrisie, par flatterie, par mensonges, par jurements, par simonie. Ils vivent luxurieusement, ils se disent dieux en la terre, s'appellent sanctifiés et édifient châteaux et palais de toutes beautés pleins, mangent viandes et vins délicieux, et sont de tous biens remplis. Dieu! quelle vie d'apôtres! Les idiots et sans littérature sont appelés aux dignités de sainte Église et hautement pourvus, comme sont leurs neveux et parfois leurs propres enfants. Ils ont plus grand souci de l'argent que des âmes, et font de l'hôtel de Dieu une taverne. Pour deniers ils justifient les pécheurs. Taisez-vous donc, sire clerc, et ne desprisez plus l'état de chevalerie. »

Les avocats des deux puissances entrent ensuite dans le vif de la querelle. A une parole imprudente du clerc, le chevalier s'écrie : « Vous éveillez le chien qui dort et me contraignez de parler plus avant que je ne voulois. » Le chevalier ne veut pas du tout admettre que le pape ait deux puissances. « Jésus-Christ ne voulut jamais, dit-il, avoir seigneurie en ce siècle en la temporalité. Un homme du peuple, suivant saint Luc, s'étant adressé à Jésus-Christ et lui disant : « Ordonne « à mon frère de diviser l'héritage avec moi, » Jésus-Christ lui répondit : « Homme, personne ne m'a établi « juge ou diviseur entre vous. » Pourquoi donc alors l'évêque de Rome ou quelque autre évêque voudroit exercer une juridiction plus grande que n'a jamais exercée Jésus-Christ. » Le chevalier continue longuement de la sorte, abattant toutes les prétentions que les papes d'alors mettaient en avant, distinguant avec une grande netteté d'argumentation les choses spirituelles des choses temporelles, répétant jusqu'à satiété que les papes peuvent connaître des péchés, mais non des actions civiles, et qu'ils ne peuvent point déposer les rois. Il fait intervenir l'histoire, mêle les souvenirs du passé, les citations bibliques, les discussions théologiques, cherche les comparaisons les plus bizarres pour réfuter les arguments «*cornus*» du clerc, qui soutient toujours qu'un roi étant un homme, sujet de Dieu et par conséquent du pape, doit compte de sa conduite à celui qui le couronne, parce que celui qui a autorité sur l'âme a une égale autorité sur le corps. La question, naturellement, ne se vide pas, mais elle s'éclaircit, et c'est tout ce que voulaient l'auteur et le roi, désireux de répandre dans le peuple de saines idées sur ce conflit perpétuel de deux pouvoirs qui ne peuvent bien s'entendre qu'en se séparant pour rester chacun dans son domaine : celui-ci au fond du sanctuaire et de la vie religieuse, avec tous ses libres adhérents; celui-là au sein de la société civile qu'il a la mission, sainte aussi, de conduire ici-bas à plus de moralité, d'intelligence et de bien-être.

Mais pendant que les deux avocats sont en train d'argumenter sur le pape et le roi, ils se donnent le plaisir d'argumenter sur tout, sur les juifs que le chevalier défend, sur le célibat qu'il n'approuve pas, sur les moines dont il condamne le genre de vie. Il s'élève hautement contre les abstinences, qui sont « contre

nature végétative, parce que le corps ne reçoit pas dûment sa nourriture. » Il ne peut souffrir les ordres mendiants, « ces moines qui ne veulent ni labourer ni travailler, mais sont oyseux et vont de lieu en lieu, de ville en ville, de cité en cité, de cour en cour, de maison en maison. Si la vie des mendiants, dit-il, étoit plus approuvée que n'est la vie de ceux qui labourent, certes chacun devroit vouloir être jacobin, carmélite, augustin ou père mineur, et vivre sans travail et sans labeur, puisque, selon leur opinion, cette vie est plus plaisante à Dieu. » Ces ordres se multipliaient chaque jour et se recrutaient, si nous en croyons l'auteur, par tous les moyens, « car ils procurent que les enfants et les innocents entrent en leur ordre, en les soustrayant à leurs parents par fraude. Or les prélats devroient les punir ou au moins les rois, car c'est en leur très-grand préjudice que leurs sujets soient ainsi enlevés, et au préjudice du peuple, pour lequel ces mendiants sont une charge, car ils devroient labourer et non *truander*. »

En terminant, l'auteur adresse son livre au roi. Il sait bien qu'il a fait une œuvre hardie et « haute. » Il ne s'en cache pas et, au contraire, prie Charles V de considérer l'importance de la matière et les sujets dont il a traité, « très-subtils et très-périlleux à parler. » Ce *Songe du Vergier* est en effet un des pamphlets les plus importants que l'histoire puisse mentionner. N'était la forme pédante sous laquelle les idées sont présentées, on les croirait presque modernes. Il prouve que l'on raisonnait déjà sous Charles V, et que l'on tenait compte de l'opinion publique. L'examen, la discussion viennent, le bon sens parle, le moyen âge s'en va.

Parmi les gens de lettres qui appartiennent au règne de Charles V, nous n'avons pas nommé Froissart, parce qu'il ne fut pas comme les autres de la maison du roi, et qu'il mérite une place à part. C'était un Flamand, né à Valenciennes vers 1333 et mort en 1410, qui passa sa vie à la cour des princes et des grands, d'Angleterre comme de France, recueillant de leurs bouches les récits qu'il nous a conservés. Son livre est un des plus précieux monuments de notre langue et de notre histoire. Mais il ne faut lui demander ni moralité bien haute, ni patriotisme bien énergique. Il est pour ceux qui donnent les meilleurs coups de lance, et son temps était comme lui.

« La féodalité, prête à disparaître de la scène du monde, dit un habile historien de notre littérature, jeta son plus vif éclat dans la *Chronique* de messire Jehan Froissart, chanoine et trésorier de l'église collégiale de Chimay, né à Valenciennes vers l'an 1333. Son ouvrage est un vaste tableau plein de mouvement, brillant de couleurs, splendide de costumes : batailles, fêtes, tournois, siéges de villes, prises de châteaux, grandes chevauchées, escarmouches hardies, nobles faits et maniements d'armes, entrées des princes, assemblées solennelles, bals et habillements de cour, toute la vie militaire et féodale du quatorzième siècle s'y presse, s'y accumule dans une magnifique profusion.... L'histoire n'était point alors dans l'étude solitaire et sur les rayons poudreux des archives; il fallait la poursuivre sur tous les grands chemins, au milieu de toutes les cours, dans les châteaux et dans les hôtelleries. Froissart l'allait chercher parfois dans les montagnes d'Écosse, trottant sur son cheval gris, avec sa malle en croupe et menant un lévrier en laisse; parfois il la rencontrait sur la route de Blois à Orthez, où un chevalier, messire Espaing du Lion, chevauchant côte à côte avec notre historien, lui apprend, chemin faisant, mille détails, mille souvenirs, qu'il rattache à tous les châteaux, à toutes les villes, à tous les endroits qu'ils parcourent. Nous trouvons tour à tour notre chroniqueur à la cour de Philippe de Hainaut, roi d'Angleterre, dont il était clerc, et qu'il desservait en cette qualité « de beaux dictiés et traités amoureux; » puis à Milan, avec Boccace et Chaucer, au milieu des fêtes d'un mariage princier; ensuite à Lestines, dont il obtint la cure, et où il laissa « cinq cents écus chez les taverniers, » ses paroissiens. De là il passe chez Winceslas, duc de Brabant; chez Guy, comte de Blois; chez Gaston Phébus, comte de Foix. Il visite deux fois Avignon, traverse l'Auvergne, vient à Paris. On le voit, en moins de deux ans, dans le Cambrésis, dans le Hainaut, en Hollande, en Picardie, une seconde fois à Paris, puis dans le Languedoc, puis encore à Paris, à Valenciennes, à Bruges, à l'Écluse, dans la Zélande, enfin dans son pays. Toute sa vie, comme sa *Chronique*, n'est qu'une longue chevauchée; Froissart est le chevalier errant de l'histoire. Il improvisait ses récits en courant; il saisit les événements à mesure qu'ils se font, et semble ne s'arrêter d'écrire qu'afin de leur donner le temps de naître. » (Demogeot, *Histoire de la littérature française*, p. 197.)

L'historien de Charles V fut une femme, Christine de Pisan, fille de l'astrologue du roi. Elle n'a plus le style naïf et les brillantes couleurs de Froissart; mais, si elle raconte moins bien, elle pense davantage. Avec elle l'histoire tend à se dégager de la chronique. Son livre, bien inférieur à ceux de Froissart et de Commines, sert pourtant de transition de l'un à l'autre.

Sous ce règne, et par conséquent bien avant les Portugais, les Dieppois, qui faisaient alors un grand commerce, avaient découvert la Guinée, en Afrique. « Il est de tout temps, disent des lettres patentes du 7 août 1668, sorti de notre bonne ville de Dieppe les plus expérimentés capitaines et pilotes, et les plus habiles et hardis navigateurs de l'Europe. Ceux de ce lieu-là ont fait les premières découvertes des pays éloignés. » Les détails de ces expéditions, qui remontent à l'année 1364, se trouvent dans un ouvrage publié sous Louis XIV par le sieur Villaut de Bellefond. Deux vaisseaux dieppois, dépassant en 1364 les Canaries et le cap Vert, mouillèrent devant *Rio-Fresco*, dans la baie appelée encore du temps de Bellefond, *baie de France*. Ils arrivèrent ensuite à Sierra-Léone et s'arrêtèrent à l'embouchure d'une petite rivière, « où est un village qu'ils nommèrent le *Petit-Dieppe*, à cause de la ressemblance du havre et du village situés entre deux coteaux. La quantité d'ivoire qu'ils apportèrent de ces costes donna cœur aux Dieppois d'y travailler, qui depuis ce temps ont si bien réussi, qu'aujourd'hui ils se peuvent vanter d'estre les meilleurs tourneurs du monde en fait d'ivoire. » Ce qui était vrai du temps de Louis XIV l'est encore de nos jours, et la sculpture en ivoire demeure une industrie particulière à la ville de Dieppe.

Les succès obtenus dans ce premier voyage séduisirent les marchands de Rouen; ils s'associèrent avec ceux de Dieppe et, les expéditions devenant plus fré-

quentes, explorèrent une partie considérable de la côte occidentale de l'Afrique, la *Côte-des-Dents*, la *Côte-de-l'Or*.

Comme on avait créé un *Petit-Dieppe*, on créa un *Paris*. Les comptoirs appelés *loges* se multiplièrent, et les relations avec les naturels devinrent de plus en plus amicales. Les Dieppois, uniquement occupés de commerce, ne songèrent pas, comme plus tard les Portugais

Le Petit-Dieppe.

et les Espagnols, à mêler au négoce le prosélytisme religieux et à fonder un empire. Aussi le souvenir des Français resta-t-il cher à ces nations, qui conservèrent longtemps dans leur idiome beaucoup de nos expressions. « Le peu de langage, dit Bellefond (en 1669), que l'on peut entendre est français; les indigènes n'appel-



Bassinets et casque.

lent pas le poivre, à la portugaise, *sextos*, mais *malaguette*, et lorsqu'on aborde, s'ils en ont, ils crient : *malaguette tout plein*, *tout à force de malaguette*. » Au dix-septième siècle, on voyait encore à la *Mine*, établissement des Hollandais, un château assez bien bâti dont on attribuait la construction aux Français, et qui portait les armes de France.

Ainsi nos Dieppois étaient, un siècle avant les Por-

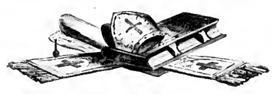
tugais, sur la route du Cap de Bonne-Espérance et de l'Inde. Malheureusement l'essor de notre marine fut arrêté par les calamités qui fondirent sur la France pendant le règne de Charles VI. Le commerce d'Afrique tomba et finit par disparaître. Toutefois, au commencement du seizième siècle, on retrouvera les Normands à la tête des explorations du nouveau monde.

Signalons encore une petite révolution de ce temps.

Chevaliers couverts d'armures en fer.

Les chevaliers venaient d'abandonner la cotte de mailles pour les armures de fer battu. Il fallut alors de « bien grands horions » pour entamer ces cuirasses, casques, brassarts, cuissarts, jambarts, qui ne laissaient point une ouverture au fer ennemi. Mais aussi la poudre est inventée, et les seigneurs s'efforcent de trouver une défense contre ces engins nouveaux qui mettent l'égalité entre eux et les manants sur le champ de bataille.





CHAPITRE XXXIII.

LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE.

§ I. PUISSANCE DE LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE.



Au moyen âge, pas plus qu'aujourd'hui, l'histoire ne se renferme dans le cabinet des princes : elle voyage comme Froissart; elle est partout : tour à tour sur les champs de batailles de Crécy, de Poitiers, et d'Azincourt; sur les grandes routes, à la suite des compagnies; dans l'intérieur de Paris, avec Étienne Marcel; dans l'hôtel Saint-Pol et les belles chambres du sage roi Charles V; ou au milieu des bandes farouches de Jacques Bonhomme. Il faut maintenant la suivre sur un autre théâtre, pour étudier des faits qui appartiennent à l'histoire générale de ce temps, mais qui sont encore plus français qu'européens. Au quatorzième siècle, il y a eu deux cours en France, quoique à proprement parler il n'y eut qu'un souverain. Si le roi commandait à Paris et de là surveillait l'expulsion des Anglais, le pape trônait à Avignon, maître du monde catholique, vassal du roi de France, honteux de ce rôle, mais peu désireux de retourner dans la turbulente ville de Rome et dans cette Italie étrangère à ses cardinaux qui étaient maintenant en majorité français. Il cherchait à se consoler de son exil par les plaisirs, à relever sa dépendance par l'éclat du luxe, à déguiser son impuissance politique, en soumettant le clergé à une obéissance plus docile. L'histoire de la papauté à Avignon est une page de notre histoire : nous sommes loin de nous en féliciter, mais nous devons la vérité à nos lecteurs, parce que la vérité est toujours utile à connaître, même quand elle est triste à dire.

On a donné au séjour des papes, à Avignon, le nom de *seconde captivité de Babylone*. Sans doute l'Église alors fut captive dans la personne de son chef et nous déplorons sincèrement cet asservissement de la papauté à la royauté française, mais si l'on en cherche la cause on reconnaît que l'Église doit cette servitude à son propre asservissement aux biens temporels et à son désir de tenir non-seulement les clefs du ciel mais aussi celles de la terre. Pontifes, les papes avaient sur les fidèles un pouvoir incontesté, et, pour ceux-ci, la chaire de vérité était assise sur un roc inébranlable; mais princes, ils étaient exposés aux périls que courent les princes.

Les doctrines de Grégoire VII, relativement à la suprématie pontificale, avaient fructifié. Adrien IV avait contraint le glorieux empereur Frédéric Barberousse à lui tenir l'étrier et Innocent III disait : « De même que le soleil et la lune sont placés dans le firmament, le plus grand de ces astres pour présider au jour, le plus petit pour présider à la nuit; de même aussi il y a deux puissances dans la communauté des fidèles : la pontificale qui est la première parce qu'elle a le soin des âmes; la royale qui est la seconde parce qu'elle n'a soin que du corps. » En vertu de ce droit de direction morale, Innocent III était intervenu dans tous les différends des souverains de son temps et avait fait gronder ses foudres sur la tête de tous les rois, menaçant les uns, frappant les autres. Les rois de France, d'Angleterre, de Norvége, de Léon avaient été excommuniés; ceux de Hongrie et d'Aragon craignirent d'être dépossédés. Après ce grand pape, l'empereur Frédéric II, déposé par le concile de Lyon, les Aragonais déliés de leur serment de fidélité envers leur roi, le royaume de Naples transféré de Manfred à Charles d'Anjou attestèrent encore l'omnipotence pontificale au treizième siècle.

Au quatorzième, Boniface VIII, dans la bulle *Unam sanctam*, dépassa le langage même d'Innocent III, car au lieu de se borner comme lui à reconnaître deux pouvoirs, dont l'un inférieur à l'autre, il parut vouloir absorber le temporel dans le spirituel. « Les deux glaives, disait-il, appartiennent à l'Église, l'un s'exerce pour elle, l'autre par elle, suivant la volonté et avec la permission du sacerdoce. »

Ajoutez que l'Église possédait alors des biens immenses, un tiers peut-être de l'Allemagne, le cinquième de l'Angleterre et de la France; que la juridiction ecclésiastique empiétait de mille manières sur la juridiction civile, à ce point que les tribunaux laïcs devenaient déserts, presque toute affaire étant attirée par-devant la justice religieuse; que les papes avaient, dans les lois canoniques décrétées par eux, un redoutable arsenal de guerre, dans les moines mendiants, une armée innombrable, dévouée, partout présente; qu'enfin à titre de patron universel de l'Église, ils prétendaient disposer des bénéfices ecclésiastiques et à titre de juge suprême, ramener au saint-siége, par les appels en cour de Rome, tout le pouvoir que le clergé local et les évêques avaient acquis en matière de juridiction, comme ils s'efforçaient d'attirer par les dîmes et autres impôts levés sur les églises une partie de ce qu'elles avaient acquis en richesses.

Deux questions bien graves étaient donc posées, au début du quatorzième siècle : 1° l'Europe sera-t-elle une théocratie par le triomphe du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel? 2° l'Église sera-t-elle, comme dans les premiers siècles, une hiérarchie aristocratique, ou une monarchie absolue?

En l'an 1300, Boniface eut souri d'un doute à cet égard, lorsque dans le grand jubilé établi par lui, il se montra vêtu des ornements impériaux et précédé des deux glaives, aux innombrables chrétiens accourus à Rome, et que d'immenses richesses roulèrent au pied

de l'autel de saint Paul. Mais trois ans s'écoulent et tout change d'aspect. Le pouvoir temporel, tant de fois humilié et vaincu, triomphait soudainement et il devenait évident que l'Europe ne serait pas une théocratie.

La seconde question ne devait se résoudre que deux siècles et demi plus tard, au concile de Trente.

Boniface VIII avait voulu dominer les rois de l'Europe au moment où ceux-ci, travaillant à se délivrer de la féodalité qui à l'intérieur gênait leur pouvoir, n'étaient pas disposés à baisser la tête devant un maître étranger; aussi brisa-t-il le glaive de saint Pierre contre la nouvelle armure de la royauté. On a vu les scènes malheureuses que cette lutte amena et comment Philippe le Bel, pour n'avoir plus rien à craindre du pouvoir pontifical, s'arrangea de manière à le tenir sous sa main.

La papauté, qui avait pris son essor au-dessus de toute l'Europe, retomba donc brisée à Avignon. En voulant envahir les royaumes étrangers, elle fut faite prisonnière et perdit le sien.

§ 2. LES PAPES A AVIGNON.

On se rappelle l'élection scandaleuse de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, et né lui-même dans ce diocèse. Il prit le nom de Clément V, et se fit couronner à Lyon. La cérémonie fut troublée par un triste incident. Comme elle avait attiré une grande foule de peuple, une muraille, trop chargée de spectateurs, s'écroula dans le moment que le pape passait, blessa le roi, écrasa le duc de Bretagne, renversa le pontife et lui fit tomber la tiare de la tête, ce qu'on ne manqua pas de regarder comme un présage. Quelques jours après, Clément V dînant au palais archiépiscopal, ses domestiques se prirent de querelle avec ceux des cardinaux. Un des frères du pontife voulut apaiser le tumulte : il fut tué sans qu'on pût découvrir l'auteur du meurtre. Si telles étaient les mœurs et la sécurité dans la maison pontificale, qu'était-ce dans les autres?



Pont de Saint-Benezet, à Avignon.

Comme Philippe le Bel lui interdisait le séjour de l'Italie, il traîna quelque temps l'Église errante à sa suite, à travers la Gascogne. Quand il eut mangé, comme disaient les contemporains, presque toutes les villes, abbayes, églises du royaume et ruiné l'archevêque de Bourges, il songea à choisir une résidence et s'arrêta à Avignon (1309).

Ce séjour était bien triste. Pétrarque représente Avignon comme une ville mal bâtie, aux rues étroites et montueuses, rampant sur un rocher escarpé et battue des vents. Elle paraissait peu digne de devenir la nouvelle capitale du catholicisme; mais elle appartenait au saint-siége, et Clément V se trouvait là dans ses domaines sans quitter la France; de sorte qu'il conservait du moins les dehors de la liberté. De plus, Avignon voyait couler à ses pieds le Rhône, le grand chemin de la France vers la Méditerranée : par lui les communications avec l'Italie et l'Espagne étaient faciles, comme par Lyon avec l'Allemagne. Rome interdite, on n'aurait su trouver de meilleur centre. D'ailleurs le climat était doux, et l'on pouvait, à certains jours, croire qu'on y jouissait du ciel d'Italie.

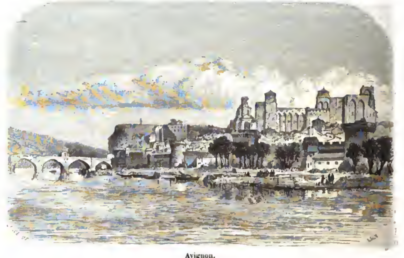
Le règne de Clément V se confondit avec celui de Philippe le Bel : le pape ne fit que sanctionner les actes du roi. Il tint le saint-siége près de neuf ans. « Villani, saint Antonin et d'autres parlent fort désavantageusement de ses mœurs. Mais indépendamment de cet article, on ne peut lui pardonner le trafic indigne qu'il faisait des choses sacrées et la scandaleuse licence avec laquelle on vendait les bénéfices à sa cour. Le roi le laissait disposer à sa volonté des évêchés de France, parce qu'il employait l'autorité de ce pontife pour avoir, de son côté, les évêques qu'il voulait. » (Les Bénédictins, dans l'*Art de vérifier les dates*, t. III, p. 382.)

A sa mort, en 1314, le conclave se divisa. Clément V l'avait rempli de cardinaux français et presque tous Gascons. Huit cardinaux seulement étaient Italiens. Les discussions se changèrent en querelles, les querelles en luttes : on mit le feu au conclave et les cardinaux furent forcés, pour en sortir, d'ouvrir une brèche. Pendant deux ans l'Église resta sans chef; enfin en 1316, on élut à Lyon Jacques d'Ossa, né à Cahors : il prit le titre de Jean XXII.

C'était un homme de beaucoup d'esprit, de savoir, d'une activité prodigieuse, d'une grande constance à suivre ce qu'il avait entrepris. Il voulut, malgré sa position, régenter les rois, au moins ceux qui n'étaient point les amis de la France et, dans des vues fiscales, remania en partie la division ecclésiastique du royaume qui subsistait telle que les premiers siècles de l'Église l'avaient formée. Il fonda quinze évêchés nouveaux aux dépens des anciens, « et établit les *réserves* de tous les bénéfices des églises collégiales de la chrétienté. En vertu de cette réserve, ne confirma presque jamais l'élection d'un prélat, mais élevait un évêque à un archevêché et mettait à sa place un moindre évêque, d'où il arrivait souvent que la vacance d'un archevêché ou d'un patriarchat produisait six promotions ou plus, dont il venait de grandes sommes de deniers à la chambre apostolique. Mais le bon homme ne se souvenait plus de l'évangile où Jésus-Christ dit à ses disciples : « Que votre trésor soit dans le « ciel et ne thésaurisez point sur la terre. » Le même esprit d'avarice lui fit imaginer la règle de la chancellerie apostolique pour les taxes des dispenses et le commerce des indulgences. » (L'abbé Fleury, *Histoire ecclésiastique*.)

Ce pape, grand ami de la théologie, faillit cependant

tomber lui-même dans l'hérésie : il prêcha publiquement que les âmes des justes ne contempleraient Dieu face à face qu'après le jugement universel. Cette opinion excita de grandes rumeurs, les docteurs de Paris se déclarèrent contre elle, et l'on eut le spectacle d'un pape obligé avant sa mort de rétracter ses erreurs. Il



Avignon.

poursuivit avec acharnement les sorciers et crut en trouver jusque dans le haut clergé. Géraud, évêque de Cahors, fut convaincu, comme on pouvait toujours l'être avec la torture, d'avoir, par maléfice, causé la mort d'un neveu du pape et tenté d'empoisonner le pape lui-même. En raison de cette belle sentence il fut écorché vif, tiré à quatre chevaux et brûlé. La comtesse de Foix envoya au pape pour le mettre désormais à l'abri de pareil danger, une corne de serpent qui, disait-on, avait une grande vertu pour découvrir les poisons. Jean nous apprend d'ailleurs lui-même dans une de ses lettres qu'on faisait alors à Avignon des sortiléges de toute espèce; qu'en se tenant renfermé dans un cercle magique on forçait les esprits malins à paraître; qu'on les interrogeait et qu'on opérait avec leur secours des choses fort extraordinaires. « Ils prenoient quelquefois, dit-il, la figure de Diane et on commettoit avec eux toutes sortes d'abominations. » On voit que les spirites d'aujourd'hui ont d'illustres prédécesseurs. Combien est long le chapitre de la sottise humaine et que la raison se dégage péniblement du milieu des folles superstitions! Ce Jean XXII, si fort occupé d'obscurs points théologiques et de nécromanciens, l'était plus encore des biens de la terre. Sa rapacité ne s'arrêtait pas; il mit vraiment au pillage l'Église de France. A sa mort il laissa dix-huit millions. C'est Villani qui nous l'apprend sur le témoignage de son frère, marchand du pape, appelé pour faire l'inventaire du trésor de Jean et en rendre compte aux cardinaux.



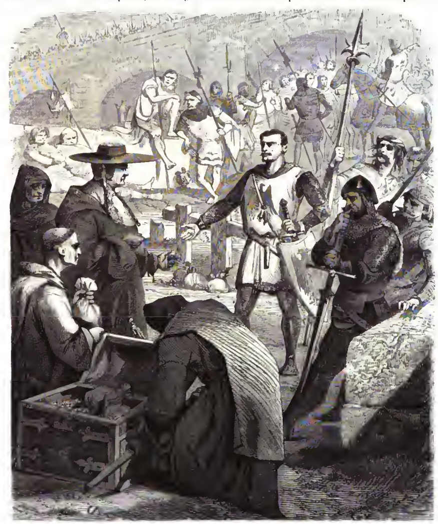
Cathedrale d'Avignon.

Le successeur de ce pontife (1334), Benoit XII était un moine du comté de Foix. « A Dieu ne plaise, disait-il, en rappelant tout ce que Jean XXII avait perdu de liberté par son goût pour l'or et son ambition pour sa famille, à Dieu ne plaise que le roi de France m'asservisse tellement par mes parents, qu'il me porte à faire tout ce qu'il désire, comme mon prédécesseur! » Le sentiment était bon, mais la chaîne était si étroitement rivée que Benoit ne put recouvrer cette indépendance qu'il souhaitait. Il aurait voulu retourner en Italie et il resta à Avignon. Il voulut relever l'empereur des sentences dont Jean l'avait frappé et Philippe de Valois ne le lui permit pas. Le pape persistait; pour intimider la cour d'Avignon, le roi fit saisir les revenus des cardinaux : on céda. Il se plaignit de l'extension donnée au droit de régale et de l'usage tout profane que Philippe faisait des décimes levées sur

l'Église de France pour une prétendue croisade qu'il avait promis de conduire ; ses réclamations furent vaines.

Benoit jeta les fondements du palais des papes à Avignon qui existe encore. Ce n'était pas de bon augure pour la fin prochaine de ce que les Italiens appelaient la nouvelle *captivité de Babylone*. Les cardinaux élevèrent à l'envi des maisons superbes, les étrangers affluèrent et l'humble ville se transforma. Cependant ce pontife mérite une place à part à cause de son zèle pour le bon ordre et de son attention dans le choix des sujets pour la collation des bénéfices.

Un autre Français, ancien garde des sceaux de Philippe de Valois, lui succéda en 1342. Sous Clément VI les scandales reparurent. L'historien contemporain Villani accuse ce pontife d'avoir rempli le sacré collége de jeunes gens sans mérite et sans mœurs, et de s'être laissé gouverner par une femme, Cécile, fille de Bernard IV, comte de Comminges, et comtesse de Turenne. Il entretenait sa maison « à la royale » ses tables étaient magnifiquement servies. Un grand cortége de chevaliers et d'écuyers l'accompagnait toujours et lui-même montait souvent à cheval par divertissement.



Duguesclin et le légat du pape.

Aussi Pétrarque s'indigna à la vue de ces désordres. Les lettres du grand poëte italien et du sincère catholique sont une satire sanglante. Ses rancunes contre les papes français l'ont sans doute poussé, comme Villani, à l'exagération ; n'oublions pas toutefois que nous

avons en lui un témoin oculaire, et qu'au fond de ses déclamations il y a de tristes vérités.

« Dans ces lieux, écrit-il à un ami, on voit régner les successeurs d'une troupe de pauvres pêcheurs qui ont oublié leur origine : ils marchent couverts d'or et de pourpre, fiers de la dépouille des princes et des peuples. Au lieu de ces petits bateaux sur lesquels ils allaient chercher leur vie dans l'étang de Génézareth, ils habitent des palais superbes. Ils ont des parchemins d'où pend une espèce de plomb, dont ils se servent comme de filets pour prendre de pauvres dupes qu'ils écaillent et mettent sur le gril pour assouvir leur gourmandise. Au lieu d'une sainte solitude, on voit une troupe de satellites et de scélérats; les festins les plus somptueux ont succédé aux repas les plus simples. A la place des apôtres qui allaient nu-pieds, on voit à présent des satrapes montés sur des chevaux couverts d'or, rongeant l'or de leur frein et bientôt ferrés d'or, si Dieu ne réprime ce luxe insolent. On les prendrait pour des rois de Perse ou des Parthes qu'il faut adorer et qu'on n'oserait aborder les mains vides. Pauvres vieillards! pour qui avez-vous pris tant de peine? Pour qui avez-vous cultivé le champ du Seigneur? Pour qui avez-vous répandu tant de sang? »

Les sonnets de Pétrarque sont empreints de la même colère. L'empereur Louis V, que Clément VI avait excommunié, lança aussi contre lui un pamphlet où Satan écrivait du fond des enfers au pape et à ses cardinaux pour énumérer leurs péchés favoris et les exhorter à mériter, en continuant une telle vie, les premières places dans son royaume.

Innocent VI, né comme son prédécesseur dans le diocèse de Limoges, restreignit ce luxe effréné et fit en partie cesser ces scandales. En 1361, ce pape reçut une visite redoutable. Les brigands connus sous le nom de *grandes compagnies* ou *tard-venus*, avaient été attirés par le bruit des richesses de la cour pontificale. Ils s'emparèrent du pont Saint-Esprit, dont ils firent leur place d'armes, entrèrent dans le comtat d'Avignon, où ils commirent leurs excès ordinaires, pillant les églises et les maisons des particuliers, brûlant ce qu'ils ne pouvaient emporter, outrageant les femmes, massacrant les hommes sans distinction d'âge, etc. Le pape, après les avoir en vain frappés d'excommunication, fit prêcher contre eux une croisade dont ils se moquèrent. Ils eussent, à ses yeux, pillé son palais et fait encore pis aux cardinaux, sans l'expédient qu'imagina le marquis de Montferrat; ce fut de leur promettre, au nom de Sa Sainteté, soixante mille florins, avec l'*absolution de leurs péchés*, et de les prendre à sa solde pour l'aider à faire la guerre aux Visconti, seigneurs de Milan. Le pape ratifia l'accommodement avec joie et fut ainsi débarrassé de ces dangereux hôtes.

Un Cévenol, Urbain V, succéda en 1362 à Innocent VI. Il eut encore maille à partir avec les grandes compagnies qui, après avoir désolé la Bourgogne, le Lyonnais et le Dauphiné, rentrèrent en 1366 dans le comtat. Le pape envoya à leur rencontre un cardinal pour leur demander ce qu'elles souhaitaient. Duguesclin les commandait; il répondit que c'était trente mille croisés qu'il avait enrôlés pour aller faire la guerre aux Sarrasins d'Espagne, et qu'ils demandaient au saint-père l'absolution de leurs péchés avec une aumône de deux cent mille florins. « Quant à l'absolution, dit le cardinal, vous l'aurez, n'en doutez pas; mais de l'argent, je n'en réponds pas. — Sire, reprit Duguesclin, ici, il y en a moult qui d'absolution ne parlent point et bien mieux aiment l'argent, car c'est malgré eux que nous les faisons prudhommes (gens de bien). » On leur offrit cent mille francs, dont ils se contentèrent d'abord. Quand le prévôt du pape apporta cette somme, Duguesclin demanda si le saint-père avait pris tous ces écus dans sa trésorerie. « Nenni, sire, le commun peuple d'Avignon en a payé chacun sa portion, afin que le trésor de Dieu n'en fût pas amoindri. — Par la foi que je dois à la sainte Trinité, s'écria Bertrand, nous ne prendrons pas un denier de ces pauvres gens. Il faut que le pape nous donne du sien. » Et le pape donna du sien.

Ce pontife fut un saint homme, ennemi des simoniaques, ami des lettres et un modèle de la vie religieuse. Il conserva l'habit de son premier état, son froc de moine, et le porta nuit et jour, même en maladie, jusqu'à sa mort. Aussi fut-il le premier des papes français qui eut la pensée de faire cesser la captivité de Babylone. Il visita Rome, mais revint pourtant mourir en France.

Son successeur, Grégoire XI (1370), encore un Limousin, ce qui prouve la prospérité dont jouissait alors cette province, reprit le dessein de ramener le pontificat à Rome. Malgré l'opposition de ses cardinaux français, malgré la résistance du roi Charles V, il céda aux instances de sainte Catherine de Sienne et reporta le saint-siége à Rome, où il entra en triomphe. La ville éternelle recouvrait ses pontifes, mais ce long séjour des papes à Avignon devait avoir des suites déplorables pour l'Église.

Grégoire mourut à Rome en 1376. Seize cardinaux présents, quatre Italiens, onze Français, un Espagnol lui cherchèrent un successeur. Sans doute un Français eût été élu, mais le peuple de Rome assiégea en tumulte la porte du conclave, criant aux cardinaux qu'il voulait un pape romain « ou qu'il ferait leurs têtes plus rouges que leurs chapeaux. » Ils élurent un Italien, l'archevêque de Bari, sous le nom d'Urbain VI.

A peine libres, les Français et trois Italiens protestèrent contre cette élection forcée et nommèrent un pape français, le cardinal de Genève, sous le nom de Clément VII. Alors il y eut deux papes, et le *grand schisme d'occident* commença, la plaie la plus funeste de l'Église. L'Europe se divisa : l'Angleterre, l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Hollande et presque toute l'Italie demeurèrent soumises à Urbain; la France, l'Espagne, l'Écosse, la Savoie, la Lorraine, embrassèrent le parti de Clément VII, de sorte que l'Église elle-même fournit à ce siècle tant troublé déjà une cause nouvelle et puissante de désordre et de découragement. On en verra plus loin les suites quand nous parlerons du grand schisme et des conciles de Bâle et de Constance.

Un fait ressort de ce bref résumé de l'histoire des papes français d'Avignon, que leur dépendance fit tomber si bas, c'est qu'au moyen âge, à cette époque de désordre universel, où il n'y avait ni moralité publique dans les princes, ni pour les peuples cette force de l'opinion qui aujourd'hui maîtrise les gouvernements; quand, en un mot, l'indépendance ne pouvait être assurée à une autorité spirituelle que par la puissance matérielle, il était bon que le saint-père possédât une ville, une domination; qu'il eût des sol-

dats, des armes, des remparts, pour que le chef de la religion se défendît lui-même contre toute violence. Un système de protection morale par le concours empressé de tous les princes chrétiens aurait alors été impossible; il ne le serait plus aujourd'hui.

Une seconde remarque à faire, c'est que l'histoire de l'Église est aussi triste à cette époque que l'histoire de la société ou que celle de l'esprit humain. Ce quatorzième siècle est donc, sous tous ses aspects, un siècle de profonde décadence, un temps d'arrêt dans la marche du monde : plus de hautes pensées, ni de grands docteurs; la force intellectuelle baisse comme la force morale, même la force physique. La vie moyenne est diminuée de près de moitié. Elle était de trente ans, au témoignage d'Ulpien, dans l'empire romain; elle n'est plus que de dix-sept ans au quatorzième siècle. Le moyen âge est alors sur la pente qui mène aux abîmes où vont se perdre toutes les choses humaines qui ont achevé leur temps.



CHAPITRE XXXIV.

CHARLES VI.

§ 1. LA FAMILLE ROYALE; SOULÈVEMENTS POPULAIRES.

CHARLES V n'était âgé que de quarante-trois ans quand il mourut. Cette mort fut une calamité pour le pays, car son fils n'avait pas douze ans; et cet enfant se trouva livré à ses oncles, les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry, princes avides, uniquement préoccupés l'un du royaume de Naples, où la reine Jeanne l'appelait comme son successeur; l'autre, du grand fief de Flandre, dont il devait hériter; le troisième, de ses plaisirs et de ses trésors. Charles VI avait un autre oncle du côté de sa mère, le duc de Bourbon, excellent prince, mais sans influence, et un frère, le duc d'Orléans.

Pendant l'agonie du feu roi, le duc d'Anjou, l'aîné de ses frères, et qui à ce titre allait devenir régent, s'était tenu caché dans une chambre voisine. A peine Charles eut-il expiré, que le duc se fit livrer les joyaux de la couronne, le trésor, et, en menaçant de mort le trésorier Savoisy, une épargne en lingots d'or et d'argent qui avaient été scellés, comme des pierres, dans les murs du château de Melun, par des maçons qu'on avait fait aussitôt disparaître. L'année précédente, étant gouverneur du Languedoc, il y avait excité un soulèvement par ses rapines, et, dans Montpellier seulement, il avait condamné 200 citoyens au bûcher, 200 à la potence, 200 à la décollation, 1800 à la confiscation de leurs biens, et le reste de la ville à une amende de 600 000 francs. Le roi avait modifié cette atroce sentence et révoqué le duc. C'était pourtant à ce prince que revenait de droit la régence. Ses



Émeute dans le Languedoc.

frères, comme lui, se garnirent les mains : le duc de Bourgogne s'adjugea le gouvernement de la Normandie et de la Picardie; le duc de Berry prit le Languedoc et l'Aquitaine. Il avait déjà le Berry, l'Auvergne et le Poiton en apanage. Le tiers du royaume se trouvait livré à sa rapacité.

Il semblait que, depuis un quart de siècle, l'esprit de révolte soufflât dans toute l'Europe sur les classes bourgeoises et rurales. On avait déjà eu, en Italie, l'entreprise de Rienzi pour rétablir la république romaine; en France, Étienne Marcel, pour fonder le gouvernement par la bourgeoisie, et les Jacques ou les terribles représailles des paysans contre la féodalité. En ce moment l'Angleterre, la Flandre et une partie des provinces françaises étaient en feu. On n'entendait parler que de *Chaperons blancs*, de *Maillotins*, de *Tuchins*. Froissart attribue cet esprit séditieux « à la grande aise et abondance de biens en quoi le menu peuple étoit lors et vivoit. » Il voyait à peu près juste : les bourgeois, s'enrichissant par le travail, sentaient davantage le poids des exactions que la noblesse exerçait contre eux. Ils protestaient contre le joug écrasant de la féodalité qui, légitime autrefois quand elle s'était formée pour défendre le pays des invasions, ne l'était plus aujourd'hui qu'elle faisait peser sur lui les maux d'une invasion continuelle. Les manants voulaient de la sécurité pour eux et pour leurs biens, et ils avaient maintenant assez d'intelligence, d'amour du travail et d'esprit d'ordre



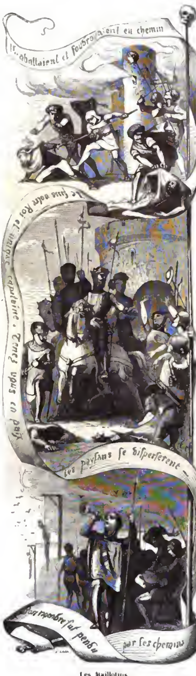
Annonce d'un nouvel impôt.

pour conquérir une honnête aisance.

Les riches cités de Flandre, où l'industrie avait pris de si rapides développements, donnaient l'exemple de cette revendication de droits nécessaires et par conséquent, à leur tour aussi, légitimes. « Tous prenoient pied et ordonnance sur les Gantois, dit encore Froissart, et disoient les communes par tout le monde que les Gantois étoient bonnes geus et que vaillamment ils se soutenoient en leurs franchises dont ils devoient de toutes gens être aimés et honorés. » Les bourgeois de Gand correspondaient avec ceux de Londres et de Paris, et nous allons assister à une lutte presque générale des nobles contre « le menu peuple. »

Un changement de règne est toujours un moment d'espérance. A Paris, on demanda l'abolition de certains impôts, et le régent promit de supprimer tous ceux qui avaient été établis depuis Philippe le Bel. Autant eût valu promettre que l'on cesserait de gouverner la France. Aussi le duc n'entendait-il pas tenir parole. Un jour un crieur public parut à cheval sur la grande place, il annonça que l'argenterie du roi avait été volée, et promit bonne récompense à qui la retrouverait. Quand il vit la foule occupée de la nouvelle, il cria que le lendemain un nouvel impôt serait levé sur toute marchandise vendue, puis se sauva à toute bride.

Le lendemain, en effet, 1er mars 1382, les percepteurs se présentèrent aux halles et un deux commença à demander l'impôt sur un peu de cresson que venait de vendre une vieille femme. Une émeute furieuse éclata. Les rebelles coururent à l'hôtel de ville, à l'arsenal, et prirent pour armes des maillets neufs qu'ils y trouvèrent amassés



Les Maillotins

en vue d'une attaque des Anglais. Les *maillotins* furent un moment les maîtres de la place; puis, comme dans toutes les émeutes populaires de ce temps-là, la fureur tomba pour ne laisser place qu'à la terreur et au découragement. Les princes, qui s'étaient mis en mesure, firent exécuter en secret les plus séditieux, imposèrent aux autres des amendes ruineuses, avec le produit desquelles le duc d'Anjou partit pour l'Italie. Mais le nouvel impôt fut retiré, et les mutins ne furent punis qu'à la dérobée. C'est que l'émeute parisienne s'était rapidement communiquée aux villes de Rouen, de Reims, de Châlons, de Troyes, d'Orléans, de Sens, et qu'elle se trouvait comme au centre de deux autres mouvements insurrectionnels, l'un au nord, dans la Flandre, l'autre au sud dans le Languedoc.

Le duc de Berry avait à peine paru dans son gouvernement du Languedoc, que la guerre y avait éclaté. Le pape s'interposa et y mit un terme; mais il ne put arrêter les exécutions et les cruautés du prince. Les paysans, dépouillés par ses soldats, recommencèrent une sorte de jacquerie. Ils se réfugièrent dans les montagnes, surtout du côté des Cévennes; de là, organisés en bandes armées, ils couraient sus aux nobles et aux riches, ne faisant aucun quartier à ceux qui n'avaient pas les mains calleuses. On les appela les *tuchins*.

En Angleterre, l'année même de la révolte des Maillotins à Paris, éclatait aussi un immense soulèvement, à la fois religieux et populaire. Il était excité par un prêtre, John Ball, héritier de Wicliffe, qui, s'inspirant de la Bible, répandait dans les campagnes des idées d'égalité et traduisait dans un langage énergique les droits de

chaque homme à l'indépendance. « Pourquoi, disait-il, ceux que nous nommons seigneurs sont-ils plus grands maîtres que nous? Comment l'ont-ils mérité? Pourquoi nous tiennent-ils en servage? Et si nous venons tous d'un père et d'une mère, Adam et Ève, en quoi peuvent-ils dire ni montrer qu'ils sont mieux seigneurs que nous, si ce n'est parce qu'ils nous font gagner et labourer ce qu'ils dépensent? Ils sont vêtus de velours fourrés de vair et de gris, et nous sommes vêtus de povres draps. Ils ont les vins, les épices et les bons pains, et nous avons le seigle, le retrait, la paille, et buvons de l'eau. Ils ont le séjour et les beaux manoirs, et nous avons la peine et le travail, la pluie et le vent aux champs. Nous sommes appelés serfs et battus si nous ne faisons présentement leur service.... »

Sans doute, il y a encore et il y aura toujours des riches et des pauvres, parce que la nature, aidée ou corrigée par l'éducation et les circonstances, fait les uns forts, courageux, intelligents, honnêtes, et les autres faibles de corps, d'esprit et de cœur. Or la richesse n'est que les fruits accumulés du travail. L'ordre les amasse, le désordre les dissipe. Rêver l'égalité des fortunes, comme certains en ce temps-là et de nos jours, c'est rêver l'impossible. Ce qui se peut et se doit, c'est qu'il n'y ait plus d'infranchissable limite entre les deux classes, et que tout homme soit certain que, grâce à un travail secondé par l'intelligence et la moralité, il passera de la seconde dans la première. L'ouvrier de nos jours a l'espérance et presque toujours les moyens d'améliorer son sort; le serf du moyen âge enchaîné à perpétuité à sa misère ne travaillait qu'avec désespoir. Froissart s'en étonne; l'historien de la chevalerie s'indigne que les serfs, en labourant pour leurs seigneurs, réclament un salaire; il les appelle méchantes gens et croit voir la fin du monde dans ces révoltes qui n'étaient que le douloureux enfantement de l'humanité à la vie moderne. Nous suivrons toutefois son récit, à cause de la couleur et de l'énergie de ses peintures, mais en y mettant un autre sentiment. « Ces povres gens, dit-il, et ces vilains venoient à Londres de cent lieues, de soixante, de cinquante, de quarante, et vouloient voir le roi.... et on cheminant et allant, ils abattoient et foudroyoient, ainsi qu'une tempête, maisons d'avocats et de procureurs de la cour du roi. Au nombre de soixante mille hommes, ils campèrent aux portes de Londres, demandant toujours: « Le roi! le roi! » Puis ils envahirent la ville, et firent ce qui a toujours perdu les insurrections populaires : ils pillèrent les hôtels des seigneurs, et massacrèrent l'archevêque de Cantorbéry Ils avaient à leur tête un nommé Wat-Tyler qu'ils avaient élu leur capitaine.

Effrayé de cette multitude furieuse, dont les flots battaient sans cesse le pied de la tour de Londres, Richard II consentit à se rendre à ses désirs et lui donna rendez-vous dans une plaine hors de la ville. « Bonnes gens, leur dit-il, je suis votre roi, votre sire, que vous faut-il? — Nous voulons, répondirent-ils, que tu nous affranchisses à toujours, nous, nos héritiers et nos terres, et que nous ne soyons jamais nommés serfs. » Richard promit de leur accorder ce qu'ils demandaient, et un grand nombre se retirèrent dans leur pays. Mais Wat-Tyler, qui n'était pas dupe de cette feinte bienveillance, garda autour de lui près de trente mille hommes avec lesquels il commandait en maître dans Londres. Un jour Richard sortait de la ville, il aperçut l'armée des paysans et alla vers elle « pour l'apaiser, » dit Froissart, peut-être pour autre chose. Wat-Tyler dit à ses compagnons : « Voici le roi, je vais lui parler; suivant le signal que je vous donnerai, ou vous resterez tranquilles, ou vous vous précipiterez sur les chevaliers, nous prendrons le roi et serons seigneurs de tout le royaume. » A ces mots il éperonne son cheval et court droit à Richard : « Roi, lui dit-il, vois-tu tous ces gens, ils sont tous à mon commandement et demandent leurs lettres d'affranchissement. — Je les leur octroierai, répond Richard. » Alors Tyler cherche querelle à l'écuyer du roi et le somme de lui donner sa dague : « Non ferai-je, dit l'écuyer, pourquoi te la baillerois-je? » Le roi regarda son varlet et lui dit : « Baille-lui. » Quand Tyler la tint, il commença à en jouer et à la tourner en sa main, puis reprit : « Baille-moi cette épée. — Non ferai-je, dit l'écuyer, c'est l'épée du roi. » Outré de tant d'audace, le maire de Londres frappe Tyler, qui tombe à terre où il est aussitôt égorgé. A cette vue, les paysans s'ébranlent; mais, avec une grande présence d'esprit, Richard s'élance au-devant d'eux et leur dit : « Que vous manque-t-il? Vous n'aurez nul autre capitaine que moi; je suis votre roi, tenez-vous en paix. » Et les paysans se dispersent. Le coup avait été probablement monté. Dès qu'il eut réussi, on retira les concessions; bon nombre de pauvres diables furent égorgés ou pendus le long des chemins, et le joug féodal retomba plus pesant sur ces malheureux qui avaient essayé trop tôt de le briser. La force seule ne peut rien; pour réussir, il faut, derrière elle, des idées qui soient supérieures à celles qu'on attaque; la victoire durable est à ce prix. Or, les manants de France et d'Angleterre n'en étaient pas encore là.

Les troubles de la Flandre furent plus sérieux, parce que l'éducation politique du peuple y était plus avancée.

Les Flamands s'étaient soulevés à la fin du règne précédent contre leur comte français, qui se faisait un jeu de violer les franchises municipales du pays; Pierre Dubois et Philippe Artoweld, le fils du fameux brasseur, avaient dirigé avec succès l'insurrection des *chaperons blancs*, et la bataille de Bruges, livrée le 3 mai 1382, avait renversé les dernières espérances du comte Louis. Philippe Arteweld poussait la révolution flamande avec la même hardiesse et dans la même sens que son père. Des députés, munis de pleins pouvoirs par les villes de Gand, d'Ypres et de Bruges, étaient allés trouver le roi Richard II, et lui avaient offert de le reconnaître pour roi de France, s'il voulait leur venir en aide.

Un jour que les ducs de Bourgogne et de Berry s'entretenaient ensemble des périls que courait partout « gentillesse et noblesse, » et de la nécessité d'intervenir en Flandre, pour frapper au cœur l'esprit de révolte et de liberté, le jeune roi entra, un épervier sur le poing : « Eh bien! dit-il, mes beaux oncles, de quoi parlez-vous maintenant en si grand conseil? — Ah! monseigneur, dit le duc de Berry, voici mon frère de Bourgogne qui se complaint à moi de ceux de Flandre, car ces vilains ont bouté hors de son héritage leur seigneur et tous les gentilshommes, et ont un capitaine qui s'appelle Arteweld, pur Anglais de cœur, qui assiége grande foison de gentilshommes enfermés

dans Audenarde; et asseure que jamais ne partira de là qu'il ne les ait pris. Et aura sa volonté de ceux de la ville, si votre puissance ne l'enlève. — Par ma foi! repartit le roi, j'ai grande volonté de les aider, et pour Dieu, allons-y! Je ne désire autre chose que moi armer, car je ne me suis jamais encore armé, et pourtant me faut-il, si je veux régner en puissance et en bonneur, apprendre les armes. » Et il voulait partir le lendemain, le jour même.

Une grosse armée fut bientôt prête. A son approche, toutes les villes de Flandre firent leur soumission, et les Gantois n'eurent plus que la ressource de gagner une grande bataille, en se jetant sur l'ennemi avec l'impétuosité du sanglier, comme ils l'avaient fait à Bruges, comme ils essayèrent de le faire à Roosebeke, le 27 novembre 1382. Ils s'étaient liés les uns aux autres pour être sûrs de ne pas reculer, et ils s'avancèrent en un seul bataillon. Cette manœuvre leur avait réussi à Bruges contre une troupe peu nombreuse. Mais cette fois, les ailes de la grande armée de France se replièrent et assaillirent par les flancs le bataillon devenu immobile. Les lances des chevaliers portaient plus loin que les épieux dont les Flamands étaient armés, et ceux-ci ne pouvaient atteindre l'ennemi qui les frappait. Le désordre fut bientôt extrême dans cette cohue enveloppée de toutes parts.

« Lorsque des deux côtés, les Flamands furent étreints et enclos, ils ne passèrent plus avant, car ils ne se pouvoient aider. Alors la bataille du roi se remit en vigueur. Là on entendoit gens d'armes abattre Flamands. Les uns avoient haches dont ils rompoient bassinets et écerveloient les têtes, les autres, maillets dont ils donnoient grands horions. A peine Flamands étoient abattus que pillards venoient, se glissoient entre les gens d'armes et les achevoient à coups de couteaux. Bientôt fut là un mont et un tas de Flamands occis moult lung et haut. Et de si grand'bataille et de si grand'foison de gens morts comme il y en eut là, on ne vit jamais si peu de sang sortir, parce qu'il y en avoit beaucoup d'éteints et d'étouffés dans la presse, et ceux-là ne jetoient point de sang. »

Il resta 26 000 morts sur la place, et parmi eux tout le bataillon de Gand avec Arteweld. La Flandre n'en fut pas abattue, car les Gantois tinrent encore deux ans. Mais la noblesse avait enfin vengé la honte de sa défaite à Courtray, et, pour en effacer jusqu'au souvenir, en quittant cette ville qui l'avait hébergée quinze jours, mais où elle avait trouvé pendus, dans les églises, les éperons d'or des chevaliers tués en 1302, elle la livra aux flammes, non toutefois sans la piller d'abord. Pour son compte, le duc de Bourgogne fit démonter de la cathédrale une magnifique horloge à figures qu'il transporta à Dijon, où elle fut placée à l'angle méridional de l'église de Notre-Dame. On l'y voit encore.

C'était l'émeute parisienne, au moins autant que la révolte de Gand, qui avait été vaincue à Roosebeke. Les Parisiens comprirent qu'on n'allait plus garder de ménagements avec eux. Ils espérèrent pourtant qu'en montrant leur force on n'oserait rien tenter. Ils sortirent au-devant du roi au nombre de 20 000 hommes armés qui se rangèrent en bataille sous Montmartre. A cette nouvelle, les seigneurs se mirent à dire : « Voyez l'orgueilleuse canaille et sa jactance! Ils n'avoient qu'à venir avec cette belle armée servir le roi en Flandre. Mais ils s'en sont bien gardés; et, au lieu de sonner les cloches pour célébrer nos victoires, ils osent se présenter en armes devant leur seigneur. »

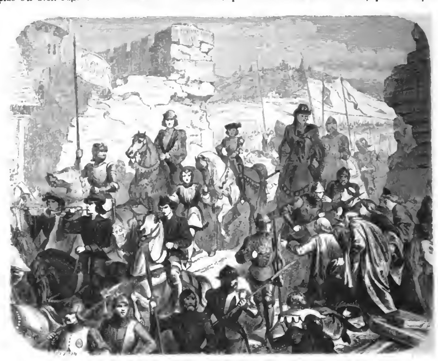
On envoya des hérauts qui demandèrent aux Parisiens : « Où sont vos chefs? Lesquels de vous sont les capitaines? » Les Parisiens répondirent : « Nous n'en avons point d'autres que le roi et ses seigneurs. » Les hérauts demandèrent alors si le connétable et quatre barons pourraient rentrer en sûreté : « Ah! vous nous raillez, repartirent les Parisiens. Allez leur dire que nous sommes prêts à recevoir leurs ordres. » Le connétable arriva au milieu d'eux : « Eh bien! gens de Paris, dit-il, qui vous a donc fait sortir ainsi de la ville? Il semble que vous vouliez combattre le roi votre seigneur. — Monseigneur, dirent-ils, nous n'en avons nulle volonté et nous ne l'avons jamais eue; nous désirons seulement que le roi voie la puissance de sa bonne ville de Paris. Il est bien jeune et ne sait pas ce qu'il pourroit faire de nous, si jamais il en avoit besoin. — C'est bon, c'est bon, répliqua le connétable; mais le roi, pour cette fois, ne veut pas vous voir ainsi. Si vous voulez qu'il vienne dans votre ville, rentrez chacun chez vous et quittez vos armures. » Ils obéirent.

Le lendemain, le roi arriva. Les portes étaient toutes grandes ouvertes; il voulut entrer par la brèche, et fit abattre un pan de mur. Puis il traversa les rues casque en tête, la lance à la main, et de l'air le plus terrible que put prendre son jeune visage. Les exécutions commencèrent aussitôt; d'abord celle des libertés de la ville : on lui ôta ses franchises, ses magistrats électifs, prévôt, échevins, greffiers, syndics, centeniers, dizainiers; on supprima ses maîtrises, corporations et confréries; on lui enleva les chaînes qui faisaient la sûreté des rues et ses armes. Ensuite, exécution des personnes : on arrêtait, on instruisait sommairement, on pendait aussitôt. Trois cents des plus riches bourgeois furent noyés, pendus ou décapités à peu près sans forme de procès.

Les supplices continuèrent plusieurs semaines. Les deux victimes les plus illustres furent *Nicolas le Flament* et Jean Desmarets. Le premier, un des plus riches drapiers de Paris, avait suivi le parti d'Étienne Marcel, et accompagné le prévôt des marchands lors du massacre des maréchaux de Normandie et de Champagne. Il y avait de cela vingt-cinq ans, et le roi Jean, le roi Charles V l'avaient oublié. Mais comme il était riche, la cour s'en ressouvint alors. On offrit en vain soixante mille francs pour sauver sa tête : elle tomba; ce qui permit de prendre tout son bien. Le peuple s'affligea encore davantage quand il vit conduire à l'échafaud Jean Desmarets, avocat général au parlement, « tenu et renommé sage homme et notable; car on l'avoit toujours vu de grand'prudence et de bon conseil. » Son procès fut inique : il ne put obtenir la permission de se défendre. On le condamnait comme séditieux, et il avait pendant une année joué le rôle de médiateur entre le roi et les Parisiens, usant son influence à modérer la fureur du peuple, au besoin, tenant tête à l'orage et donnant, un des premiers, l'exemple de cette fermeté héroïque qui fut un des titres de gloire de la magistrature française. « On l'emmena, dit Froissart, au supplice avec quatorze autres condamnés, mais on le fit asseoir sur une planche par-dessus tous les au-

tres. Pendant le chemin il demandoit : « Où sont ceux « qui m'ont jugé? Qu'ils viennent et me montrent la « cause et la raison pour laquelle ils m'ont jugé à « mort. » Puis il prêchoit le peuple et tous ceux qui devoient mourir en sa compagnie, dont toutes gens avoient grand'pitié. » Quand il fut arrivé aux halles où il devait être exécuté : « Demandez merci au roi, maître Jean, lui cria-t-on, pour qu'il vous pardonne vos fautes. » Le vieillard se retourna et répondit avec noblesse : « J'ai bien et loyalement servi le roi Philippe son bisaïeul, le roi Jean et le roi Charles son père; jamais aucun de ces rois n'a eu rien à me reprocher, et celui-là ne me reprocheroit rien non plus s'il avoit l'âge et la connaissance d'un homme fait. Je ne pense pas que ce soit lui qui soit en rien coupable d'un tel jugement. Je n'ai donc que faire de lui crier merci. C'est à Dieu seul qu'il faut demander miséricorde, et je le prie de me pardonner mes péchés » (1383.)

On assembla ensuite les bourgeois; on leur lut une longue liste de leurs méfaits; on énuméra les supplices qu'ils avaient mérités. Au moment où la terreur est au comble, les deux oncles du roi se jettent à ses pieds, implorent sa compassion. Il se laisse toucher et fait annoncer par son chancelier qu'il veut bien changer les châtiments en amendes. « C'était là, dit Mézerai, le vrai sujet de cette pièce de théâtre. » Paris n'en fut pas quitte à moins de 400 000 francs, qui valaient peut-



Entrée de Charles VI dans Paris.

être alors 20 millions. A Rouen, à Reims, à Troyes, à Châlons, à Orléans, à Sens, dans l'Auvergne, dans le Languedoc, mêmes exécutions, surtout d'énormes amendes, « et tout alloit, dit Froissart, au proufict du duc de Berry et du duc de Bourgogne, car le jeune roi étoit en leur gouvernement. »

« Ainsi furent menés en ce temps les Parisiens, pour donner exemple à toutes autres bonnes villes du royaume de France; et furent remis sus subsides, gabelles, aides, douzième, treizième; et le plat pays avec cela fut tout riflé. »

Ce coup frappa plus douloureusement sur la bourgeoisie que celui de 1359, parce que le gouvernement était alors aux mains d'un homme intelligent, le futur roi Charles le Sage, qui contint la réaction féodale; en 1383, les « royaux de France » lui laissèrent libre carrière. La haute bourgeoisie décimée, ruinée, garda de ce temps un long et douloureux souvenir. Quand dans trente années les malheurs publics feront essayer une révolution nouvelle, elle ne sera pas en état d'en prendre la direction et la laissera à des hommes violents qui inonderont Paris de sang.

En 1374, le comte de Flandre mourut, et le duc de Bourgogne, son gendre, hérita de ses vastes domaines. Désormais, la maison de Bourgogne tournera toute son affection du côté de ces riches provinces, et comme elle trouvera moyen de s'agrandir encore de ce côté aux dépens des petits princes allemands, elle oubliera peu à peu, et le sang d'où elle est sortie et la France qui avait commencé sa grandeur.

L'année suivante fut employée à d'immenses préparatifs pour une descente en Angleterre. On réunit assez de vaisseaux, dit Froissart, ponr faire nn pont de Calais à Douvres; il y en avait 1400. On fit même construire à Tréguier une sorte de ville fortifiée en bois, de trois mille pieds de diamètre, « afin d'y loger et retirer, pendant la campagne, le roi Charles VI et ses seigneurs. » Cette mobile cité était si habilement « faite, qu'on la pouvoit défaire par travées et la ras« seoir membre à membre. » Mais on laissa passer le moment favorable pour la traversée; il fallnt renoncer an projet. Des sommes énormes avaient été gaspillées. Une autre expédition contre le duc de Gneldre, qui, pour prix d'une pension de 4000 livres que lui faisait l'Angleterre, avait envoyé un défi au roi, coûta encore beaucoup et ne produisit rien (1388).



Isabeau de Bavière.

Cependant le roi était en âge d'être marié : ses oncles songèrent à lui faire épouser nne princesse allemande, ponr s'assurer une alliance dans l'empire. Ils firent des propositions au dnc Étienne de Bavière qui leur envoya une de ses nièces, Isabelle. Le roi et la cour se trouvaient alors à Amiens. Charles VI s'informait toujours qnand arriverait celle qu'on lui destinait pour femme. « Quand la verrai-je? » demandait-il au seigneur de la Rivière, « et de ces paroles les dames rioient beaucoup. » Enfin un vendredi, lorsque la jeune dame fut parée et ordonnée comme il convenait, les trois duchesses l'amenèrent devant le roi, où elle s'agenouilla tout bas. Le roi la prit par la main, la fit lever et la regarda de grande manière : en ce regard, plaisance et amour lui entrèrent au cœur, car il la vit belle et jeune. Alors le connétable de France dit au

seigneur de Coucy et au seigneur de la Rivière : « Cette dame nous demeurera; le roi n'en peut ôter ses yeux. » Les dames et les seigneurs commencèrent à parler ensemble et la jeune dame se tenait toute coite et ne mouvait ni œil ni bouche; elle ne savait pas le français. Quand toute la compagnie fut retirée, le seigneur de la Rivière demanda au roi : « Sire, que dites-vous de cette jeune dame? Nous demeurera-t-elle? Sera-t-elle reine de France? — Par ma foi, dit le roi, oui; nous ne voulons autre, et dites à mon oncle de Bourgogne, pour Dieu, que l'on en finisse. »

Les oncles du roi ordonnèrent que le mariage se célébrerait à Arras, et toute la cour s'apprêtait à partir, quand le roi, voyant arranger les bagages, demanda : « Où allons-nous? — Sire, lui répondit-on, il est ordonné de monseigneur votre oncle que vous irez à Arras, et là épouserez et tiendrez les noces. — Et pourquoi? dit le roi, ne sommes-nous pas bien ici? Autant vaut épouser ici comme à Arras. » A ces mots le duc de Bourgogne entra dans la chambre du roi. « Bel oncle, dit le jeune prince, nous voulons ici épouser en cette belle église d'Amiens. Nous n'avons que faire d'aller plus avant. » Il fallut se rendre à l'impatience du roi et les noces se célébrèrent en grande pompe à Amiens (18 juillet 1385).

Une fois marié le roi ne tarda pas à désirer de gouverner par lui-même. Ses favoris l'y poussaient et le peuple, qui espérait beaucoup en ce jeune prince, faisait entendre clairement que la régence et les régents ne lui plaisaient pas. Au retour de la triste expédition dans le pays de Gueldre, le roi réunit un grand conseil dans la salle de l'archevêché de Reims, et le jeune roi demanda aux assistants, sur l'obéissance qu'ils lui devaient, de lui donner leur avis touchant la conduite des affaires publiques. Pierre de Montaigu, cardinal de Laon, prit alors la parole, célébra toutes les qualités du roi, et l'exhorta à commencer ainsi l'exercice de sa toute-puissance, en disposant à sa volonté, sans prendre conseil de personne, de tout ce qui regardait le ministère de la guerre et l'économie de sa maison. D'autres appuyèrent l'avis du cardinal; Charles VI déclara qu'il était déterminé à le suivre, et remercia ses oncles des bons offices qu'ils lui avaient rendus. Le roi avait à peine quitté Reims, que le cardinal de Laon mourait empoisonné.

§ 2. MINISTÈRE DES MARMOUSETS; ENTRÉE DE LA REINE A PARIS; CLISSON.

Les anciens conseillers de Charles V, les petites gens, les *marmousets*, comme les appelèrent dédaigneusement les grands seigneurs, Olivier de Clisson, Bureau de la Rivière, le Bègue de Vilaines, Jean de Novian, Jean de Montaigu, reprirent comme ministres d'État la direction des affaires. La nouvelle administration fut sage, économe, amie de l'ordre au dedans, de la paix au dehors; mais le roi n'en était que plus prodigue. On lui ôtait les plaisirs et les distractions de la guerre : il lui fallut celles des fêtes et des tournois, et les fêtes ne cessèrent plus.

Après la chevalerie des enfants du duc d'Anjou, ce fut le mariage du duc d'Orléans avec une Italienne, la belle Valentine Visconti. Après le mariage du duc d'Orléans vint l'entrée de la reine Isabelle de Bavière, cérémonie qui surpassa en magnificence ce que l'on avait vu jusqu'alors.

Le dimanche 20 août 1389 « il y avoit tant de peuple dedans Paris et dehors que c'étoit merveille de le voir. » On attendait la reine dont le cortége se formait à Saint-Denis. Les seigneurs, les dames s'étaient portés dans cette ville à la rencontre de la princesse : les plus hauts barons rivalisaient de luxe et tenaient à honneur d'escorter les litières des duchesses de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de la reine Isabelle. Le peuple de Paris avait voulu dignement fêter l'arrivée de sa nouvelle souveraine. « A la porte Saint-Denis on avoit représenté un ciel tout étoilé et des enfants jouant le rôle d'anges chantoient moult mélodieusement et doucement. Une image de Notre Dame tenoit un petit enfant qu'une mécanique faisoit mouvoir. Lesquelles choses la reine de France et les dames en passant sous la porte virent moult volontiers. » La fontaine Saint-Denis versait au lieu d'eau des meilleurs vins, et autour, de jeunes filles « très-richement ornées portant des chapeaux d'or bons et riches chantoient mélodieusement. Douce chose et plaisante étoit à l'ouir! Elles tenoient en leurs mains des coupes d'or et offroient à boire à tous ceux qui vouloient. Et en passant devant elles la reine de France s'arrêta à les regarder. » Ensuite la reine vit un échafaud où l'on représentait le combat du roi Richard contre Saladin. Le roi Richard venait devers le roi de France, entouré de ses douze pairs, lui demander congé pour assaillir les Sarrazins. « Ce congé pris, Richard se précipita sur les infidèles; là y eut grand'bataille et cela dura assez longtemps et fut vu moult volontiers. »

Une surprise flatteuse attendait Isabelle à la seconde porte Saint-Denis. On y avait peint un ciel comme à la première, Dieu séant en sa majesté, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Quand la reine passa, la porte du paradis s'ouvrit et deux anges descendirent tenant en leurs mains une très-riche couronne d'or garnie de pierres précieuses. Les deux anges la posèrent sur la tête de la reine, en chantant ces vers :

Dame enclose entre fleurs de lis,
Reine estes vous de Paris,
De France et de tout le pays.
Nous en rallons en paradis.

Toute la rue Saint-Denis était couverte de draps de camelot et de soie; « les maisons étoient parées et vêtues de drap de haute lice de diverses histoires dont grand'plaisance étoit à voir. » A la porte du Châtelet on avait construit un véritable château en bois capable de durer quarante ans. Sur le château on avait ordonné un lit de justice sur lequel reposait Mme Sainte-Anne. D'un bois planté derrière le château sortit un grand cerf blanc, puis un aigle et un lion. Alors s'avancèrent douze jeunes filles tenant des épées nues en leurs mains : elles se mirent entre le cerf, l'aigle et le lion et montrèrent qu'avec l'épée elles voulaient garder le cerf et le lit de justice. Enfin un acrobate célèbre descendit du haut des tours Notre-Dame sur une corde jusqu'au pont au Change.

Ce fut au milieu de ces divertissements où l'industrie du temps avait déployé toutes ses ressources, que la reine arriva à Notre Dame où l'on chanta des hymnes d'actions de grâces. Puis elle se rendit au palais et alors commencèrent les fêtes de cour, dîners, joutes, bals. Les bourgeois de Paris offrirent à la reine de magnifiques présents qui montèrent à trois cents marcs

d'or et d'argent : ils n'en furent pas mieux traités par la suite. C'est ainsi que le bon peuple de France se réjouissait de l'arrivée d'une reine étrangère qui devait déshonorer le trône et vendre le pays aux Anglais.

Les plus sérieuses entreprises devenaient des occasions de réjouissances : un voyage du roi dans les provinces du Midi pour mettre fin au grand schisme qui désolait l'Église, et pour surveiller la désastreuse administration du duc de Berry dans le Languedoc, ne fut qu'une longue fête où l'excès de la dépense le disputa à l'excès du scandale. Les ministres faisaient effort pour combattre ces désordres ou en atténuer les désastreux effets; ils économisaient sur les dépenses de l'État pour subvenir aux prodigalités du roi, et l'État gagnait encore à cet arrangement. Ils rendaient à Paris son prévôt, donnaient aux bourgeois de cette ville le droit d'acquérir des fiefs, comme s'ils eussent été nobles, destituaient le duc de Berry de son gouvernement du Languedoc, d'où 40 000 habitants avaient fui en Aragon, et, ne pouvant le punir autrement, frappaient son trésorier Bétisac.

Ce Bétisac avait excité contre lui la haine de tous par les exactions auxquelles l'avait contraint son maître. Mais sa mort montre comment on rendait la justice dans ce temps-là. On n'osait condamner Bétisac comme concussionnaire, puisque le duc de Berry, avouant tous les faits, c'était sur lui que les plaintes du peuple devaient retomber. On tendit un piége à ce malheureux. On lui fit dire qu'en se déclarant hérétique il tomberait sous la juridiction ecclésiastique, qu'on l'enverrait à Avignon, et que là le duc de Berry saurait bien le sauver. Bétisac fit ce qu'on lui demandait : il déclara qu'il ne croyait ni à l'Incarnation ni à la Trinité. On le mena alors au tribunal de l'évêque où il le répéta. Mais au lieu d'être transporté à Avignon, il fut remis en la main du bailli de Béziers, qui le condamna au feu et le fit amener sur la place, devant le palais. « Et fut si hâté Bétisac qu'il n'ent pas le loisir de se dédire; quand il vit sur la place le feu et le bourreau, il fut tout ébahi et s'aperçut qu'il avoit été trompé. Il demanda à être entendu; on lui répondit : « Bétisac, il est ordonné, il vous faut mourir. Vos males œuvres vous amènent à votre fin. » Le feu étoit prêt. On l'attacha avec un collier de fer à une fourche, et pendant ce temps il crioit : « Duc de Berry, on me fait mourir sans raison; on me fait tort. » Sitôt qu'il fut lié, on appuya autour grand'foison de bourrées et de fagots, et on bouta le feu dedans. » Voilà les services que parfois l'inquisition rendait.

Il y avait quatre ans que les petites gens gouvernaient le royaume, quatre ans que les oncles du roi, les plus grands seigneurs de France, étaient éloignés du maniement des affaires. Ceux-ci souhaitaient fort d'en finir avec un pareil régime. Un funeste enchaînement de circonstances les servit à souhait.

Il y avait une vieille et violente querelle entre Olivier de Clisson et le duc de Bretagne. Le duc, le plus fier des seigneurs français, le plus jaloux de son indépendance, cherchait toujours appui à Londres contre Paris, et en même temps n'aurait pas été fâché de faire dans ses domaines ce que le roi de France faisait dans les siens, c'est-à-dire d'y mettre ses vassaux à la raison. Un des plus puissants était Clisson, qui, par le motif contraire, était aussi Français de cœur que son duc était Anglais. Un jour, en 1387, le duc attira Olivier au château de l'Ermine qu'il faisait construire. Après lui avoir fait visiter toutes les chambres, il le mena à la grande tour, le priant de l'examiner. Clisson, sans défiance, monta; mais les portes de la tour se refermèrent sur lui et il se vit prisonnier de son hôte.

Le sire de Laval, autre puissant seigneur breton, qui avait accompagné son beau-frère Clisson, était resté au bas de la tour. Quand il entendit les portes se fermer, « tout son sang lui commença à frémir et il regarda le duc qui devint plus vert qu'une feuille. » Le sire de Laval essaya de faire comprendre au duc de Bretagne quelle honte cette trahison jetterait sur sa maison. Ses prières sauvèrent Olivier de la mort, mais le connétable dut payer cent mille francs de rançon et livrer plusieurs châteaux. La colère du roi fut grande quand il apprit cette perfidie et les mauvais traitements faits à son connétable. Une guerre allait éclater. La paix se fit pourtant, et le duc rendit les châteaux qu'il s'était fait donner, mais garda sa haine encore plus avant dans le cœur.

Il n'avait pas osé tuer Olivier quand il le tenait prisonnier; il s'en repentit et chercha une autre occasion. Un seigneur angevin la lui offrit. Pierre de Craon, mortel ennemi du connétable, mit sa haine personnelle au service de la vengeance du duc et des ressentiments politiques de l'aristocratie, tenue en bride par le chef des marmousets.

Le 13 juin 1392, à l'issue d'une fête donnée à l'hôtel Saint-Pol, le connétable prit congé, fort tard, du roi et du duc d'Orléans, et, avec huit valets dont deux portaient des torches, il s'achemina vers la rue Sainte-Catherine. C'est là que l'attendait Pierre de Craon avec quarante brigands à cheval, dont il n'y en avait pas six qui sussent ce qu'ils étaient destinés à faire. Au moment où Clisson parut, les gens de Pierre de Craon se jetèrent sur ses valets et éteignirent leurs torches. Clisson crut d'abord que c'était un jeu du duc d'Orléans, qu'il supposait l'avoir suivi : « Monseigneur, dit-il, vous êtes jeune, il faut bien vous pardonner; ce sont jeux de votre âge. » Mais Pierre de Craon lui cria : « A mort, à mort, Clisson! Si vous faut mourir. — Qui es-tu? dit Clisson; qui dis de telles paroles? — Je suis Pierre de Craon, votre ennemi : vous m'avez tant de fois courroucé, que si le faut vous amender. Avant! dit-il à ses gens, j'ai celui que je demande et que je veux avoir. » Le connétable essaya de se défendre, mais il fut bientôt blessé et renversé de cheval; on tombant, sa tête vint donner contre la porte entr'ouverte d'un boulanger, qui céda sous le coup; ce fut ce qui le sauva. Les assassins le crurent mort. Ils avaient d'ailleurs reconnu le connétable, et effrayés de s'être attaqués à un si grand seigneur, ils se hâtèrent de fuir avec Craon jusqu'à son château de Sablé, dans le Maine.

La nouvelle de cet assassinat fut portée au roi comme il allait se mettre au lit. Il appela ses gardes, fit allumer des torches, et se rendit à la maison du boulanger, où Clisson commençait à recouvrer connaissance. « Connétable, lui dit le roi, comment vous sentez-vous? — Petitement et froidement, cher sire. — Et qui vous a mis dans ce parti? — Sire, Pierre de Craon et ses complices, traîtreusement et sans nulle défiance.— Connétable, oncques chose ne fut si cher payée comme celle sera, ni si fort amendée. »

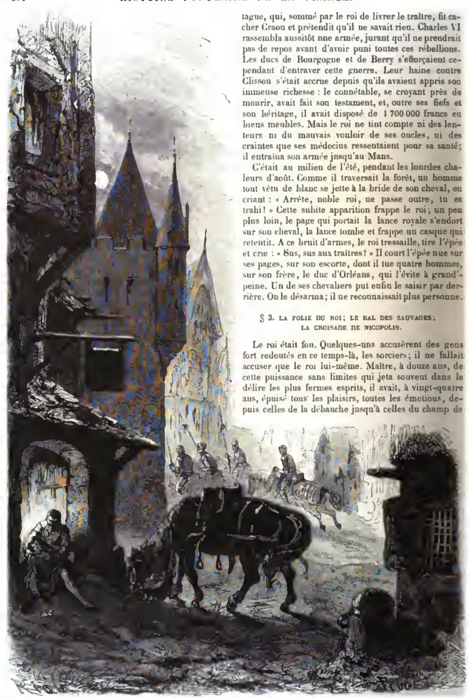
Pierre de Craon, ne se croyant pas en sûreté dans son château de Sablé, se réfugia auprès du duc de Bre-

tagne, qui, sommé par le roi de livrer le traître, fit cacher Craon et prétendit qu'il ne savait rien. Charles VI rassembla aussitôt une armée, jurant qu'il ne prendrait pas de repos avant d'avoir puni toutes ces rébellions. Les ducs de Bourgogne et de Berry s'efforçaient cependant d'entraver cette guerre. Leur haine contre Clisson s'était accrue depuis qu'ils avaient appris son immense richesse : le connétable, se croyant près de mourir, avait fait son testament, et, outre ses fiefs et son héritage, il avait disposé de 1 700 000 francs en biens meubles. Mais le roi ne tint compte ni des lenteurs ni du mauvais vouloir de ses oncles, ni des craintes que ses médecins ressentaient pour sa santé; il entraîna son armée jusqu'au Mans.

C'était au milieu de l'été, pendant les lourdes chaleurs d'août. Comme il traversait la forêt, un homme tout vêtu de blanc se jette à la bride de son cheval, en criant : « Arrête, noble roi, ne passe outre, tu es trahi! » Cette subite apparition frappe le roi; un peu plus loin, le page qui portait la lance royale s'endort sur son cheval, la lance tombe et frappe un casque qui retentit. A ce bruit d'armes, le roi tressaille, tire l'épée et crie : « Sus, sus aux traîtres! » Il court l'épée nue sur ses pages, sur son escorte, dont il tue quatre hommes, sur son frère, le duc d'Orléans, qui l'évite à grand'peine. Un de ses chevaliers put enfin le saisir par derrière. On le désarma; il ne reconnaissait plus personne.

§ 3. LA FOLIE DU ROI; LE BAL DES SAUVAGES; LA CROISADE DE NICOPOLIS.

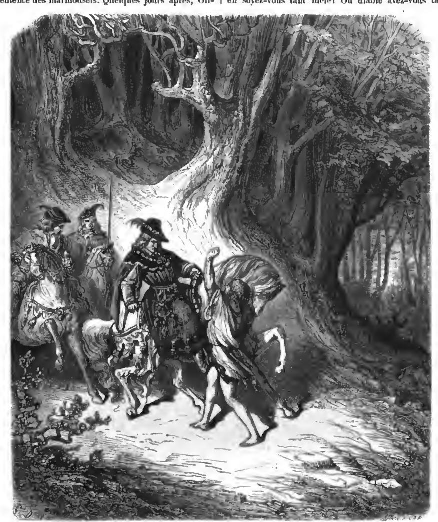
Le roi était fou. Quelques-uns accusèrent des gens fort redoutés en ce temps-là, les sorciers; il ne fallait accuser que le roi lui-même. Maître, à douze ans, de cette puissance sans limites qui jeta souvent dans le délire les plus fermes esprits, il avait, à vingt-quatre ans, épuisé tous les plaisirs, toutes les émotions, depuis celles de la débauche jusqu'à celles du champ de



Assassinat du connétable Olivier de Clisson. (Page 395, col. 2.)

bataille; sa constitution était ruinée, sa raison ébranlée : un choc violent dérangea tout.

Quand on avait manifesté la crainte que le roi ne fût victime de poison ou de sorcellerie : « Non, s'était écrié le duc de Berry, il n'est ni empoisonné et ensorcelé, fors de mauvais conseils. » Cette parole contenait la sentence des marmousets. Quelques jours après, Olivier de Clisson ayant réclamé auprès du duc de Bourgogne la solde des chevaliers qui avaient suivi le roi à sa dernière expédition, le duc le regarda de travers et lui dit : « Clisson, Clisson, vous n'avez que faire de vous inquiéter de l'état du royaume; car sans votre office il sera bien gouverné. A la male heure que vous en soyez-vous tant mêlé! Où diable avez-vous tant



« Arrête, noble roi, tu es trahi! » (Page 397, col. 2.)

assemblé et recueilli de finances que naguères vous fîtes testament et ordonnance de 1 700 000 francs? Monseigneur et beau-frère de Berry ni moi, pour toute notre puissance à présent, n'en pourrions tant mettre ensemble. Partez de ma présence et faites que plus ne vous voie; car, si ce n'étoit pour l'honneur de moi, je vous ferois l'autre œil crever. » Clisson se hâta de gagner son château de Bretagne, tandis que le parlement le déclarait coupable d'extorsions, le bannissait du royaume, et lui imposait une amende de 100 000 marcs d'argent. Le sire de Montaigu, averti par cet exemple, se sauva à Avignon. Bureau de la Rivière, le sire de Novian, le Bègue de Vilaines, furent pris et enfermés au château Saint-Antoine (la Bastille).

Nous retrouverons le sire de Montaigu. Quant à Clisson, qui occupe une si grande place dans notre



Armoiries et portrait d'Olivier de Clisson.

histoire, il passa le reste de ses jours dans la retraite, et nous n'avons plus à citer de lui qu'un trait de caractère, une scène de famille dans laquelle il montra avec une énergie poussée jusqu'à la brutalité ses sentiments de loyauté et d'honneur. Sa fille Marguerite avait épousé le fils de Charles de Blois et toujours nourri l'espérance de monter sur le trône ducal ou d'y faire asseoir ses enfants. A la mort de Jean IV, duc de Bretagne, elle crut les circonstances favorables, et, convaincue qu'avec l'aide de son père rien ne pourrait résister à ses désirs, elle courut à sa chambre. Le vieux capitaine était au lit. « Monseigneur mon père, lui dit-elle, il ne tiendra qu'à vous que mon mari recouvre son héritage de Bretagne : nous avons de si beaux enfants, monseigneur; je vous supplie que vous nous y aidiez. — Par quel moyen se pourroit-il faire? » demanda Clisson. Marguerite ne craignit pas de dire à son père que les enfants du feu duc allaient se trouver, en quelque sorte, en son pouvoir, et qu'il lui serait facile de les faire mourir secrètement. « Ha! cruelle et perverse femme, s'écria le connétable, si tu vis longuement, tu seras cause de détruire tes enfants d'honneur et de biens! » Prenant un épieu qui était près de son lit, il « en cuida enferrer sa fille. » Marguerite, pour se soustraire à son indignation et à sa fureur, se précipita vers les degrés de l'escalier; elle fit une chute qui lui cassa la jambe et la rendit boiteuse.

Les oncles du roi étaient donc remis en pleine possession du gouvernement; que firent-ils? Les marmousets s'étaient fort occupés de terminer le grand schisme, les princes y travaillèrent aussi, mais avec un tel succès que bientôt, au lieu de deux papes, il y eu aura trois. Ils



Costumes d'hommes nobles des quatorzième et quinzième siècles. Figures prises sur un ancien tombeau.

signèrent avec l'Angleterre une trêve de vingt-huit ans, en 1396, et donnèrent en mariage au roi Richard II une fille de Charles VI; mais, en 1399, les Anglais étranglèrent leur prince, et cette alliance utile fut perdue.

Quant au roi lui-même on ne s'en occupait guère, on le laissait suivre tous ses caprices et passer d'un divertissement à un autre. Un d'eux faillit lui être funeste. Pour célébrer le mariage d'un chevalier du Vermandois avec une des demoiselles de la reine, Charles VI avait donné un bal brillant. Un de ses écuyers lui proposa de se déguiser avec cinq autres seigneurs en sauvages pour faire surprise aux dames. Ils se revêtent de cottes de lin, s'enduisent de poix pour faire tenir les plumes et les étoupes; puis ils paraissent tout à coup au milieu des salles. « Personne ne les pouvoit connoître : les cinq étoient attachés l'un à l'autre et le roi devant les menoit à la danse. » Cependant il les quitta un moment pour aller lutiner les dames, passa devant la reine et s'en vint à la duchesse de Berry sa plus jeune tante. La duchesse par ébattement l'arrêta et voulut savoir qui il était. A ce moment un imprudent approcha une torche enflammée d'un des sauvages, la poix prit feu : en un instant ils furent tout en flammes. Liés les uns aux autres ces malheureux ne pouvaient fuir et jetaient des cris affreux. La duchesse de Berry, par sa présence d'esprit, préserva le roi qui s'était nommé à elle, elle l'enveloppa de sa mante et le fit sortir. De ses cinq compagnons deux moururent sur l'heure; deux autres portés à leurs hôtels expirèrent quelques jours après dans d'horribles souffrances.

Le lendemain au matin quand le bruit de ce terrible accident se répandit dans Paris, toute la ville s'é-

mnt. Dieu, disait-on, avait encore une fois étendu sa protection sur Charles VI, mais il n'en était pas moins temps pour lui de « se retirer de ses jeunes oisivetés, » il en faisait trop et ne se conduisait pas en roi de France. La communauté de Paris en murmurait et disait : « Regardez le grand meschef! Si le roi eût été brûlé que fussent ses oncles et ses frères devenus? Ils doivent être tous certains qu'aucun d'eux n'auroit échappé, car tous eussent été occis et les chevaliers qu'on eût trouvés dans Paris. » Ces paroles trahissaient une profonde irritation. La chevalerie maudite crut se relever en se lançant dans une croisade. Elle prouva une fois de plus qu'elle avait perdu les vertus guerrières des premiers âges et qu'on ne pouvait désormais attendre d'elle qu'orgueil, témérité et désastres.

Les Turcs Ottomans menaçaient la chrétienté; leur sultan Bajazet avait juré de faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de Saint-Pierre de Rome. Une croisade fut résolue, mais on la mit sous les ordres d'un jeune homme de vingt-quatre ans, le comte de Nevers, Jean, qui fut depuis le duc de Bourgogne Jean Sans-peur. Jeunes et vieux, tous aussi imprévoyants, descendirent gaiement la vallée du Danube, prenant la croisade pour une partie de plaisir. Quand on fut arrivé près de Nicopolis, le roi de Hongrie, Sigismond, conseilla de n'opposer aux coureurs ennemis que ses fantassins hongrois, sa cavalerie légère, et de tenir les chevaliers en réserve contre la véritable armée ottomane qui ne donnerait qu'en second lieu.

Le comte d'Eu prétendit que le roi de Hongrie voulait avoir « la fleur et l'honneur de la journée » et donna au chevalier qui portait sa bannière l'ordre d'a-



Costumes de femmes nobles des quatorzième et quinzième siècles. Figures prises sur un ancien tombeau.

vancer. « Les seigneurs de France en leurs armes sembloient des rois, et, quand ils engagèrent l'action contre les Turcs, ils n'étoient pas sept cents. Or, regardez la grand'folie et outrage; car s'ils eussent attendu le roi de Hongrie et les Hongrois qui bien étoient soixante mille hommes, ils eussent accompli un grand fait. Mais leur orgueil perdit tout; et le dommage qu'ils reçurent fut si grand que, depuis la bataille de Roncevaux où les douze pairs de France furent morts et déconfits [1], n'y eut pareil désastre. Cependant, à vrai dire, avant de tomber aux mains de leurs ennemis, ils firent grand'foison d'armes, car les François déconfirent la première bataille; » mais ils arrivèrent épuisés, en désordre, au sommet d'une éminence, où ils furent reçus par ces redoutables janissaires qu'Amurah venait d'organiser et qui eurent bon marché d'une troupe hors d'haleine et débandée. Bajazet fit tuer en sa présence dix mille captifs.

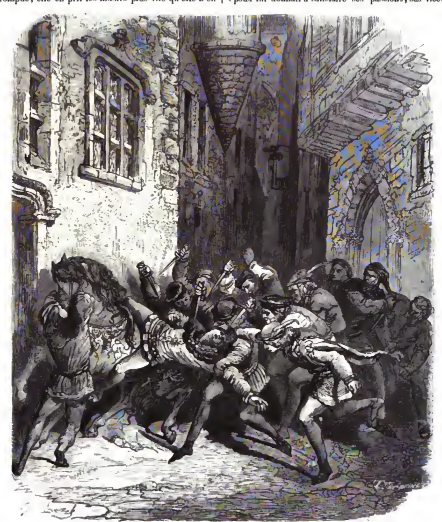
On les amenait nus devant le sultan : « il les regardoit un petit (un peu), et, quand il les avoit vus, on les tournoit hors de son regard. Car il faisoit un signe qu'ils fussent tués, et sitôt qu'ils entroient entre ceux qui, les épées toutes nues, les attendoient, ils étoient morts et détranchés pièce à pièce sans nulle merci. » Le sultan n'excepta du massacre que le duc de Nevers et vingt-quatre seigneurs qu'il mit à rançon.

Le gouvernement de l'aristocratie n'était pas heureux; ses actes le déconsidéraient au dehors; ses divisions vont l'affaiblir à l'intérieur.

1. N'oublions pas que Froissart puise ses renseignements sur l'histoire de Charlemagne dans les romans de chevalerie et non dans l'histoire. On a vu, p. 107, quelle fut cette bataille de Roncevaux.

§ 4. Assassinat du duc d'Orléans; les Armagnacs et les Bourguignons.

Isabeau de Bavière n'avait pas quinze ans quand elle était venue d'Allemagne en France épouser Charles VI. Sans parents, sans guides au milieu d'une cour corrompue, elle en prit les mœurs plus vite qu'elle n'en apprit la langue, et elle n'aima que le luxe, les plaisirs. Les années ne rendirent ni sa conduite plus régulière, ni sa pensée plus sérieuse. Du plaisir elle descendit à la débauche, et, comme elle fut chargée, après la démence du roi, de la garde de sa personne, elle fit servir l'autorité que la triste situation de son époux lui donnait à satisfaire ses passions, ses vices,



Assassinat du duc d'Orléans.

ses vengeances. On verra bientôt combien cette reine étrangère fut fatale à la France.

Le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, garda l'autorité jusqu'à sa mort, en 1404. Son fils, Jean Sans-Peur, voulut recueillir avec son héritage son influence dans le gouvernement; mais le duc d'Orléans, frère du roi, tout-puissant sur l'esprit de la reine, maître, par elle, du roi et du dauphin, chef de la noblesse et brillant chevalier lui-même, prétendait ne céder le pouvoir à personne. Il y eut bientôt rivalité entre lui et Jean Sans-Peur, et cette rivalité menaça de dégénérer en guerre civile, au milieu même de Paris : chacun assemblait ses gens d'armes et fortifiait son hôtel : on allait combattre; le vieux duc de Berry s'interposa,

il amena le duc de Bourgogne auprès du duc d'Orléans malade, les fit s'embrasser, communier ensemble, manger ensemble. Cette réconciliation avait lieu le 20 novembre 1407 : le 23, Louis d'Orléans mourait assassiné par Jean Sans-Peur.

Il y avait plus de quatre mois que le duc méditait ce meurtre. Il avait acheté dans la ville une maison où il voulait, disait-il, mettre du vin, du blé et d'autres provisions; il y cacha dix-sept spadassins. Cette maison située rue Vieille-du-Temple, près de la porte Barbette, était sur le chemin que suivait le duc d'Orléans, en revenant de la demeure du roi à son hôtel. Le mercredi 23 novembre, à huit heures du soir, par une nuit fort sombre, le duc sortit de l'hôtel de Montaigu, monté sur une mule, et n'ayant avec lui que deux écuyers sur un même cheval; quatre ou cinq valets de pied portaient des torches. Quoiqu'il ne fût pas tard, toutes les boutiques étaient déjà fermées. Le duc se tenait en arrière de ses gens, chantant à demi-voix et jouant avec son gant, lorsque les spadassins, cachés dans l'encoignure d'une maison, s'élancèrent sur lui en criant : « A mort! à mort! » Il s'écria : « Je suis le duc d'Orléans! — C'est ce que nous demandons; » répondirent-ils en le frappant. Un page essaya de couvrir le prince de son corps : il fut tué; une femme du peuple s'était mise à sa fenêtre et criait au meurtre. Un des assassins lui dit : « Taisez-vous, mauvaise femme! » Alors, à la lueur des torches, elle vit sortir de la maison achetée par le duc de Bourgogne un grand homme couvert d'un chapeau rouge descendant sur les yeux, et qui, avec un falot de paille, vint voir si le duc n'était pas manqué comme précédemment le connétable. Cette fois les meurtriers avaient bien gagné leur salaire, le corps était véritablement haché : le bras droit était tranché à deux places, le poing gauche détaché et lancé au loin, la tête ouverte d'une oreille à l'autre et la cervelle répandue sur le pavé. A cette vue, l'homme au chapeau rouge dit aux autres : « Éteignez tout, et allons-nous-en, il est bien mort. » Ils mirent le feu à la maison qu'ils avaient occupée, semèrent après eux des chausses-trappes pour qu'on ne pût les poursuivre, et se retirèrent à l'hôtel d'Artois, dans la rue Mauconseil.

Le lendemain, Jean Sans-Peur alla, comme tous les princes, visiter le mort et lui jeter de l'eau bénite à l'église des Blancs-Manteaux : « Jamais, dit-il à la vue du cadavre, jamais plus traître meurtre n'a été commis en ce royaume! » Il pleura aux funérailles et tint un des coins du drap mortuaire. Quelques jours après cependant, lorsque le prévôt de Paris déclara au conseil qu'il se faisait fort de trouver les coupables, si on voulait lui permettre de fouiller les hôtels des princes, Jean Sans-Peur se troubla, pâlit, et tirant à part



Valentine de Milan, statue de Paul Ponce. (*Monuments français.*)

le duc de Berry et le roi de Sicile : « C'est moi, leur dit-il; le diable m'a tenté. »

Ce premier abattement se dissipa bientôt, et le duc de Bourgogne prit la résolution d'avouer, de justifier son crime. Le lendemain, en effet, il se présenta hardiment pour assister au conseil des princes; mais son oncle le duc de Berry vint à sa rencontre jusqu'à la porte et lui dit : « Beau neveu, n'entrez pas au conseil pour cette fois, il ne plaît mie bien à aucun qu'y soyez. » La pensée lui vint alors qu'on pourrait bien l'arrêter; il monta à cheval et gagna au plus vite ses possessions de Flandre; de là il fit dire, prêcher, écrire, qu'il n'avait que prévenu les embûches du duc d'Orléans. Un moine franciscain, le docteur Jean Petit, fut l'année suivante chargé de démontrer par douze arguments, en l'honneur des douze apôtres, que, si le duc avait été tué, c'était pour Dieu, car il était hérétique; pour le roi, car il voulait usurper le trône; pour la chose publique, car l'État aurait eu en lui un tyran. A cette étrange apologie du meurtre par un moine, le duc de Bourgogne ajouta une sanglante victoire : il tua à Hasbain (1408), 25000 Liégeois. C'était le meilleur argument pour sa défense; il revint à Paris, promettant au peuple une prochaine abolition des taxes, et arrachant au roi des lettres de rémission, par lesquelles Charles VI déclarait ne conserver contre lui aucune déplaisance pour avoir mis son frère hors de ce monde (paix de Chartres, mars 1409). La duchesse d'Orléans, la belle et douce Valentine Visconti, n'avait pas au moins vu cette honte des siens. La mort de son mari l'avait tuée. Elle avait pris pour devise : « Rien ne m'est plus; plus ne m'est rien; » et elle était morte en 1408, de courroux et de deuil, dit Juvénal des Ursins.

Le duc d'Orléans ne méritait pas beaucoup de regrets. Son administration avait été déplorable comme ses mœurs. Il avait déclaré la guerre à l'Angleterre, ne l'avait point faite, et s'était servi de ce prétexte pour augmenter les impôts, qu'il s'appropriait. Le duc de Bourgogne s'opposa hautement aux tailles nouvelles, et pour faire prendre patience au peuple, surtout pour mettre la main sur de riches dépouilles, il envoya à l'échafaud le surintendant des finances, Jean de Montaigu (1409), puis il fit restituer aux Parisiens leur vieille constitution libre, le droit d'élire leur prévôt et de s'organiser en milices bourgeoises sous des chefs électifs, même celui de posséder des fiefs nobles avec les privilèges qui y étaient attachés. Aussi était-il extrêmement populaire, et cette popularité, il l'augmentait, en montrant, à chaque occasion, aux bourgeois des égards auxquels ils n'étaient pas accoutumés. C'étaient les bouchers, les gens des halles qui faisaient, à Paris, la force principale du parti bourguignon. La féodalité ne pardonna pas à Jean Sans-Peur de recher-

cher un pareil appui, non plus que d'avoir compromis l'inviolabilité seigneuriale en tuant un prince du sang, un frère du roi. Une partie considérable de la noblesse se tourna contre lui; les vengeurs du duc d'Orléans se rangèrent sous la bannière du beau-père d'un de ses fils, le comte d'Armagnac, qui donna son nom au parti (1410). Ainsi, le roi fou, la reine méprisée et incapable, le dauphin menacé par ses excès de finir comme son père, le premier prince du sang souillé d'un meurtre infâme, point de gouvernement, mais des partis en armes, la guerre au dehors et au dedans, voilà l'état de la France. Il ne pouvait sortir de là qu'une catastrophe.

De 1410 à 1412, les deux factions s'attaquèrent deux fois et deux fois traitèrent (novembre 1410, paix de Bicêtre; juillet 1412, paix de Bourges). L'une et l'autre avaient fait des avances aux Anglais pour mettre de son côté l'ennemi du pays. S'il n'y eut point, dans ces prises d'armes, de grandes batailles, il y eut infiniment de pillages et de meurtres dans les campagnes. A Paris, on fit des processions pour demander au ciel de donner enfin aux princes l'esprit de paix.

Dans cette situation, qui rappelait les plus mauvais jours du règne du roi Jean, la bourgeoisie, moins le parlement toutefois, qui se tint à l'écart, se mit en avant comme en 1356. L'Université de Paris était très-fière d'avoir récemment obtenu la déposition de deux antipapes, l'élection d'Alexandre V, ancien docteur de la Sorbonne, et la convocation d'un concile général pour la réforme de l'Église. La bourgeoisie crut qu'elle pourrait pacifier l'État, comme elle espérait avoir pacifié la chrétienté. Elle obtint de Charles VI, dans un de ses moments lucides, qu'il renvoyât tous les princes dans leurs terres avec défense d'en sortir. Mais quelques mois après la guerre recommençait. Les Armagnacs commettaient mille atrocités, disant à leurs victimes d'aller chercher vengeance auprès « du povre fol do roi. » Le corps de ville demanda lui-même au conseil du roi de confier la défense de Paris à un ami du duc de Bourgogne, au comte de Saint-Pol, et celui-ci, peu sûr de la haute bourgeoisie, voulut la mater par la populace. La grande et riche corporation des bouchers fut autorisée à lever 500 hommes pour la garde de la ville. Ils armèrent leurs valets, les tueurs, les écorcheurs, les assommeurs. Cette tourbe violente, habituée à saigner, à tuer, qui se donna pour chef l'assommeur Caboche, se laissa mener quelque temps par ses maîtres et par les docteurs de l'Université. Alors Paris présenta le plus singulier et le plus terrible spectacle.

Un jour, la multitude se rend à l'hôtel du dauphin, le force à comparaître sur le balcon, et là, par l'organe de son orateur de prédilection, le vieux chirurgien Jean de Troyes, elle fait entendre au prince ses remontrances : il faut qu'il éloigne les conseillers qui le poussent au mal, les compagnons de ses débauches; il faut qu'il mène une vie plus régulière de toute façon, qu'il prenne soin de sa santé et de son âme. Les bouchers, d'ailleurs, se chargent de veiller eux-mêmes à cette réforme de mœurs qui doit entraîner après elle, dans leur esprit, la réformation du royaume. Ils font le guet autour de l'hôtel Saint-Pol pour la sûreté du roi et de monseigneur le duc de Guyenne, et s'ils entendent trop avant dans la nuit le bruit des instruments et des danses, ils montent hardiment pour les faire cesser, pour imposer la décence et la règle. Mais ces rudes et violentes natures ne se contentent pas toujours de paroles. S'ils ont compassion « de ce bon enfant de dauphin, » ils éclatent contre ceux qui le corrompent, ils les arrachent de son hôtel; ils les mènent au parlement pour qu'il les juge, et, en chemin, se font justice d'abord de ceux qui leur déplaisent le plus.

Cependant les habiles du parti, docteurs et légistes, préparaient pour la répression des abus cette grande ordonnance de 1413, dite ordonnance cabochienne, dont l'application eût été une des meilleures réformes administratives de la vieille France et qui faisait de l'élection le principe de l'ordre judiciaire. Mais « cette grande charte de réforme, il se trouva des hommes pour la concevoir, il ne s'en trouva pas pour l'exécuter et la maintenir. Les gens sages et rompus aux affaires n'avaient alors ni volonté ni énergie politique. Ils se tinrent à l'écart, et l'action resta aux exaltés et aux turbulents. Ceux-ci précipitèrent, par des excès intolérables, une réaction qui amena leur chute et l'abandon des réformes. » (Aug. THIERRY.)

Ce que la bourgeoisie avait respecté, la populace l'outragea; elle proscrivit, non pas seulement le vice et l'immoralité, mais la richesse; elle mêla à la réforme le pillage et le meurtre; elle fit honte, enfin, à ceux mêmes qui l'avaient d'abord employée, et qui, rougissant alors d'une telle association, aimèrent mieux obéir aux Armagnacs qu'aux Cabochiens. Appelés par tous les hommes de modération, les Armagnacs arrêtèrent les excès de la populace, mais aussi abolirent les mesures réformatrices de la bourgeoisie (5 septembre 1413). Jean Sans-Peur avait eu toute hâte regagné ses provinces flamandes. Le parti victorieux l'y poursuivit et le força à promettre qu'il ne rentrerait pas dans Paris (traité d'Arras, septembre 1414).

§ 5. NOUVELLE INVASION ANGLAISE; AZINCOURT; MASSACRE DES ARMAGNACS.

Armagnacs et Bourguignons se battant, le roi d'Angleterre, Henri V, jugea le moment venu d'intervenir dans la mêlée. Il avait d'ailleurs besoin d'une guerre étrangère pour s'affermir sur le trône d'où son père avait précipité Richard II.

Depuis les grands pillages de l'autre siècle, une guerre avec la France était toujours populaire en Angleterre. Lorsque Henri proposa une expédition sérieuse, il obtint aisément du parlement 6000 hommes d'armes et 24000 archers, avec lesquels il débarqua près de Harfleur (14 août 1415). Après une défense héroïque qui dura un mois tout entier, Harfleur, non secouru, fut obligé de se rendre. Mais Henri V y avait perdu 15000 hommes, la moitié de son armée. Trop faible maintenant pour rien entreprendre, il résolut de gagner Calais à travers champs, et de jeter à la chevalerie française un nouvel et insolent défi.

Les Anglais partirent de Harfleur le 8 octobre 1415, traversèrent le pays de Caux non sans quelque résistance, quoiqu'ils eussent soin de ne demander aux villes que des vivres et du vin, de peur de soulever les populations. Ils arrivèrent le 13 à Abbeville pour y passer la Somme, mais ils trouvèrent le gué de Blanquetaque si bien gardé cette fois qu'il leur fallut remonter le long du fleuve jusqu'à Amiens. Près de

Nesle, un homme du pays leur indiqua un gué au delà d'un marais. C'était un difficile et dangereux passage; ils étaient perdus si on les eût attaqués là. Mais l'armée française était loin encore en arrière. D'ailleurs la noblesse n'eût pas voulu d'un combat dans ces marais; il lui fallait une belle bataille en plein champ; aussi



Combat, entre les Cabochiens et les Armagnacs

les princes firent-ils demander au roi Henri V jour et lieu pour le combat. A quoi l'Anglais répondit simplement « qu'il n'étoit nécessité de prendre ni jour ni place, car tous les jours le pouvoient trouver à pleins champs. »

Malgré cette réponse, on craignait, dans l'armée française, que l'ennemi n'échappât, et, pour être plus sûrs de le tenir, les princes allèrent se poster entre les villages de Tramecourt et d'Azincourt, à un en-

droit où Henri devait nécessairement passer, dans une plaine étroite, nouvellement labourée et toute détrempée par la pluie, où il était impossible à leurs 50 000 hommes, dont 14 000 cavaliers, de se développer et de manœuvrer. Le connétable d'Albret avait disposé l'armée en trois corps; mais tout le monde voulut être du premier; les princes, la plus haute noblesse s'y portèrent; ce premier corps eut trente-deux



Les princes firent demander au roi Henri V jour et lieu pour le combat.

rangs de profondeur. On avait bien quelques milliers d'archers à opposer aux archers anglais; on avait bien des canons; mais la place était prise par les chevaliers; on ne s'en servit pas.

Le jour enfin arriva; les archers d'Angleterre lancent leurs traits; nul de l'armée française ne leur répond. « La place estoit molle et effondrée de chevaux, dit un témoin oculaire, Lefebvre de Saint-Remy, en

telle manière que à grand'peine se pouvoit ravoir hors de la terre. D'autre part, les François estoient si chargés de harnois qu'ils ne pouvoient aller en avant. Premièrement estoient chargés de cottes d'acier, longues, passant les genoux et moult pesantes, et par-dessous harnois de jambes, et par-dessus blancs harnois, et de plus bachinets.... Ils estoient si pressés l'un de l'autre qu'ils ne pouvoient lever leurs bras pour férir les ennemis, sinon aucuns qui estoient au front. » Enfin 1200 hommes des deux ailes parvinrent à se détacher de cette masse et s'avancèrent contre l'ennemi; mais les uns furent assaillis par une troupe d'archers cachés dans un bois voisin, les autres glissèrent et tombèrent dans la boue; 120 à peine arrivèrent jusqu'à l'ennemi, qu'ils mirent pourtant en danger. Le frère du roi d'Angleterre fut renversé à ses côtés, et Henri se jeta en avant pour l'empêcher d'être tué. « Il reçut lui-même un tel coup sur sa couronne qu'il fut abattu sur les genoux. Deux chevaliers, habillés comme le roi, furent tués. L'oncle de Henri V, le duc d'Exeter, périt également et moult d'autres. » Cependant les Français furent repoussés. Ils revinrent jeter le désordre dans le corps de bataille, suivis des archers anglais, qui, armés de haches, d'épées et de massues, éventraient hommes et chevaux. L'arrière-garde s'enfuit sans avoir combattu. Peu de sang aurait coulé si le bruit ne s'était répandu tout à coup qu'un nouveau corps d'armée français était arrivé, pillait les bagages anglais, et allait attaquer par derrière. Henri V donna ordre à tous les siens de tuer leurs prisonniers, et n'arrêta ce massacre que quand il fut reconnu que l'on avait eu une fausse alarme.

Les Anglais laissaient 1600 hommes sur le champ de bataille, les Français 10000, dont 7 princes, le connétable et 120 seigneurs bannerets. 1500 prisonniers, parmi lesquels les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vendôme et de Richemont, étaient aux mains des vainqueurs. Avec cette riche capture, Henri V alla se rembarquer à Calais : son armée, réduite à 10000 hommes, ne pouvait songer à aucune autre entreprise ; c'était assez, c'était trop de cette prodigieuse victoire.

Le duc de Bourgogne n'avait pris aucune part à la bataille d'Azincourt; c'étaient ses ennemis qui avaient essuyé cette honteuse défaite. En se hâtant, il eût pu entrer en maître dans Paris. Le comte d'Armagnac, le nouveau connétable, montra plus de promptitude; il prit possession de la capitale, du roi, de son fils le dauphin, c'est-à-dire du gouvernement tout entier. Pour rappeler un peu de popularité sur son parti, il emprunta des vaisseaux aux Génois, leva des troupes et alla mettre le siége devant Harfleur (1416). Mais l'argent manquait, il recourut à la grande ressource du temps, l'altération des monnaies, les emprunts forcés. Jean Sans-Peur se fit le patron des pauvres.

Paris murmurait; Jean, pour accroître la fermentation, empêcha l'arrivage des vivres dans la grande cité. Il fit mieux; il parvint à enlever de Tours la reine Isabeau qui y était étroitement gardée. Elle l'avait envoyé prier de la délivrer, et le duc, joyeux, s'était rendu hâtivement à cet appel. « La reine dit à ses trois gouverneurs qu'elle voulait ouïr la messe dans l'abbaye de Marmoutiers, située hors de la ville. Pendant qu'elle y était, arriva Hector de Saveuse avec soixante combattants pour entrer dans l'abbaye. Les gouverneurs s'effrayent : « Dame, disent-ils à la reine, dé« partons-nous d'ici, voici Bourguignons ou Anglois. » Isabeau ne les écoute pas et leur commande de rester près d'elle. Alors Hector de Saveuse entra dans l'église et alla saluer la reine de par son maître le duc de Bourgogne, lui annonçant qu'il allait arriver bientôt. Les trois gouverneurs furent faits prisonniers, et quand le duc de Bourgogne se présenta, la reine lui dit : « Beau « cousin, entre tous les hommes du royaume, je vous « dois aimer, puisqu'à mon mandement vous m'êtes « venu délivrer de prison. Jamais ne vous faul« drai; car bien vois que toujours avez aimé Mon« seigneur, sa génération, son royaume et la chose « publique. »

Le duc fit déclarer la reine régente du royaume, et sut s'en servir pour accroître sa propre puissance. En son nom, il fit défense aux bonnes villes de payer les taxes imposées par Armagnac, et négocia avec les Anglais.

Ceux-ci étaient revenus, Henri V avait pris Caen (1417); et comme un conquérant qui n'avait rien à redouter, il avait divisé son armée en quatre corps, pour aller plus vite en besogne. Que pouvait-il craindre en effet? Les ducs de Bretagne, d'Anjou et de Bourgogne avaient signé avec lui des traités de neutralité. Armagnac ne pouvait rien empêcher, car il était réduit à *emprunter aux saints*, en faisant fondre leurs châsses. Les gens de son parti l'abandonnant parce qu'ils n'étaient pas assez payés, il fallut faire garder Paris par les Parisiens, qui le haïssaient, et qui le trahirent.

Un nommé Perrinet Leclerc, marchand de fer au Petit-Pont, avait la garde du guichet Saint-Germain ; « son fils, dit Monstrelet, et quelques jeunes compagnons, du moyen estat et de légère volonté, qui autrefois avoient été punis pour leurs démérites, » complotèrent de livrer la ville aux Bourguignons. Dans la nuit du 29 mai 1418, Perrinet entra dans la chambre de son père pendant qu'il dormait et enleva les clefs, qu'il gardait sous son chevet. Le sire de l'Isle-Adam, averti d'avance, était de l'autre côté du fossé. Il entra avec un corps de 800 hommes; les anciens partisans de la faction, les bouchers, les écorcheurs, tout le peuple des halles accoururent autour de lui.... « Les uns s'en allèrent à l'hostel du roy où ils rompirent les portes, et firent tant qu'ils parlèrent au roi, lequel fut content d'accorder tout ce qu'ils demandoient. Ils le firent monter à cheval, ainsi que le frère du roi de Chypre et le firent chevaucher avec eux parmi la ville. D'autres allèrent à l'hôtel du connétable qui, averti, courut sous un déguisement se cacher en la maison d'un povre homme.

« Entendant l'effroy, Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris, alla chercher le dauphin, l'enveloppa en un linceul hastivement et l'emporta à la bastille Saint-Antoine, où secrètement plusieurs notables gens se retirèrent. » Toutes les maisons des partisans du roi furent pillées; un grand nombre de seigneurs, et le connétable lui-même, dénoncé par l'homme qui le cachait, furent jetés en prison. On ne les y oublia pas longtemps. La populace qui avait fait, en 1413, sa première apparition, rentra sur la scène en 1418, exaspérée, furieuse de misère et d'inquiétude. Tantôt les vivres manquaient et Paris était menacé de mourir de faim; tantôt circulaient les plus sinistres nouvelles :

les Armagnacs venaient d'assaillir telle porte, tel faubourg, les Anglais tel autre. La cause de tant de malheurs, criait-on de toutes parts, c'étaient ces Armagnacs qu'on tenait; il fallait en finir avec leurs complots.

Le dimanche, 12 juin 1418, la populace s'ébranle et court aux prisons, à l'hôtel de ville, au Temple, à Saint-Éloi, à Saint-Magloire, à Saint-Martin, au grand et au petit Châtelet, pour y égorger indistinctement tous ceux qu'elle y trouve, Armagnacs ou non. « Et même furent occises plusieurs femmes parmi la ville inhumainement et laissées aux places où elles étoient occises. Cette occision commença à quatre heures après minuit et dura jusqu'à dix heures du matin du jour ensuivant. Les meurtres se firent, présents messire Jean de Luxembourg, le prévôt de Paris, le seigneur de Cosseux, le seigneur de l'Isle-Adam et plusieurs autres, jusqu'au nombre de mille combattants, tous en armes et sur leurs chevaux, et n'y avoit si hardi entre eux qui osât dire, sinon : « Mes enfants, vous faites « bien. » Les corps du connétable et du chancelier furent mis à un en la cour du Palais et liés ensemble; et là demeurèrent trois jours en ce point, et les mauvais enfants se jouaient à les traîner devant la cour du Palais. Sur le corps du connétable ils s'amosèrent à lever une bande de peau, de deux doigts de large, qui était une grande dérision, c'était pour figurer l'écharpe blanche d'Armagnac. Non assouvis de cette occision, ces bandits ne cessèrent plusieurs jours après d'aller dans les maisons de ceux qui étaient notés avoir tenu pour le comte d'Armagnac : ils prenaient leurs biens et les tuaient sans merci. Haïssaient-ils quelqu'un, ils lui faisaient entendre qu'il était Armagnac et le tuaient. Il suffisait de dire en montrant un homme : « Voici un Armagnac, » pour que le malheureux fût tué sur-le-champ sans que nul en osât parler. » 1600 personnes périrent ainsi.

Ces effroyables scènes venaient d'avoir lieu lorsque le duc Jean Sans-Peur revint avec la reine dans Paris au milieu des clameurs enthousiastes de la foule. Quelques jours après on fit une procession générale. L'Université, les vicaires de l'évêque de Paris y assistaient. Là, en plein sermon, les vicaires osèrent révoquer la condamnation portée autrefois par l'évêque contre la proposition de Jean Petit et relever l'honneur du duc de Bourgogne qui se montra satisfait.

On avait cru voir revenir avec Jean l'abondance et la paix. Vain espoir! Ni l'une ni l'autre ne dépendaient du duc de Bourgogne; à tous les maux précédents s'ajouta, au contraire, une épidémie qui emporta dans Paris et les environs 50 000 personnes. Aussi la populace redevint furieuse, et s'en prit encore une fois aux malheureux qu'on avait oubliés dans les prisons ou qu'on y avait jetés depuis le mois de juin. Le 21 août, un immense rassemblement se forme sous les ordres du bourreau Capeluche et se dirige vers les prisons. Le duc de Bourgogne accourt, supplie, va jusqu'à serrer la main de Capeluche sans rien gagner; un nouveau massacre a lieu. Quelques jours après, le duc envoya cette horde féroce assiéger des Armagnacs enfermés, disait-il, dans Montlhéry; dès qu'elle fut sortie, il ferma derrière elle les portes de Paris et fit décapiter Capeluche, « qui montra lui-même à son varlet comme il devoit faire pour lui couper le col. »

Jean Sans-Peur, maître de la capitale, se trouva chargé de l'écrasante responsabilité que cette position entraînait. Comment faire cesser la famine et contenir une populace déchaînée? comment résister à ces partisans armagnacs qui avaient le dauphin entre leurs mains et qui occupaient toutes les campagnes autour de Paris? comment tenir tête aux Anglais qui faisaient méthodiquement la conquête du royaume? Après avoir pris possession de toute la basse Normandie, de Falaise, de Saint-Lô, d'Évreux, ils vinrent mettre le siége devant Rouen.

La bonne ville résista pendant sept mois. On mangea les chevaux, les chiens et les rats : on en vint à jeter hors des murs 12000 vieillards, femmes et enfants. Quand on les eut mis hors des portes, le roi d'Angleterre, averti, envoya des gens d'armes et des archers qui « par force de traits que lentement ils tiroient sur ces gens, les firent retirer dans les fossés de la ville, où ils restèrent l'espace de trois jours, pleurant et criant. Plusieurs femmes accouchèrent dans les fossés : c'était piteuse chose à voir. Enfin ceux de la garnison et les bourgeois de la ville furent contraints, par pitié et compassion qu'ils eurent d'eux, de les remettre dans la ville. Par quoi mortalité et famine s'y bouta si grande que bien 30 000 personnes y moururent. »

Et le gouvernement ne faisait rien! Les assiégés envoyèrent à Paris un prêtre qui exposa au roi les malheurs de la ville et lui dit en plein conseil : « Princes et seigneurs, il m'est enjoint par les habitants de la ville de Rouen de crier contre vous, qui avez le gouvernement du roi et de son royaume, le grand haro, lequel cri signifie l'oppression qu'ils ont des Anglois; et vous mandent et font savoir de par moi que, si par faute du vôtre secours il convient qu'ils soient sujets du roi d'Angleterre, vous n'aurez au monde pires ennemis, et s'ils peuvent, ils détruiront vous et votre génération. »

Le duc de Bourgogne fit prendre au roi l'oriflamme, le promena de Pontoise à Beauvais, mais n'osa s'aventurer plus loin. L'héroïque ville se rendit : Henri exigea une énorme amende de 300 000 écus, et la mort de six bourgeois avec leur plus brave défenseur, le chef des arbalétriers, Alain Blanchard (1419). Les autres se rachetèrent, mais la tête d'Alain tomba. Édouard III avait été moins féroce à Calais.

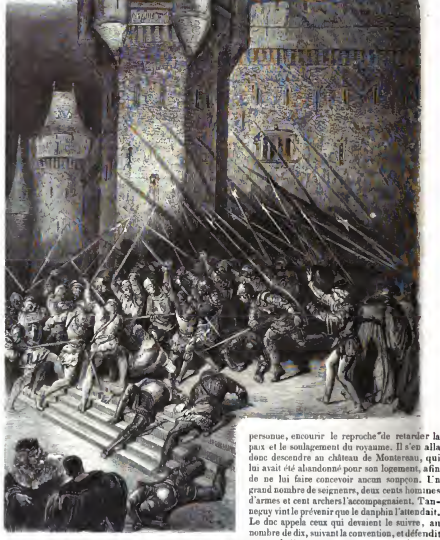
En apprenant la chute de Rouen, toutes les villes et places de la province ouvrirent leurs portes. Henri se montrait facile et faisait de bonnes conditions à qui lui prêterait serment de fidélité. Une femme le lui refusa. « La jeune dame de la Roche-Guyon, dit Juvénal des Ursins, dont le mari avait été tué à Azincourt, aima mieux s'en aller dénuée de tous biens, avec ses trois enfants, que de rendre hommage au roi d'outre-mer, et de se mettre aux mains des anciens ennemis du royaume. »

L'infatuation anglaise fut portée au comble par la conquête de la grande et riche province de Normandie. Aux propositions de paix que lui adressa le duc de Bourgogne, Henri V répondit par d'impérieuses demandes : une fille de Charles VI en mariage, et, avec elle, la Guyenne, la Normandie, la Bretagne, le Maine, l'Anjou, la Touraine; et comme le duc hésitait, Henri V lui disait rudement : « Beau cousin, sachez que nous aurons la fille de votre roi, et le reste, ou que nous vous mettrons, lui et vous, hors de ce royaume. »

§ 6. ASSASSINAT DE JEAN SANS-PEUR.

Rebuté de ce côté, Jean Sans-Peur revint vers les Armagnacs, et eut avec le dauphin une entrevue amicale au ponceau de Pouilly (11 juillet 1419). Mais ses doutes, ses rancunes le reprenant, il retourna encore aux Anglais. Alors les hommes déterminés qui entouraient le jeune dauphin (depuis Charles VII) résolurent d'en finir à leur manière avec le prince qui pouvait, d'un moment à l'autre, livrer le royaume aux étrangers.

Le duc de Bourgogne fut invité à une entrevue pour le 10 septembre à Montereau. Jean Sans-Peur hésita longtemps à l'accepter : ses conseillers étaient partagés entre la défiance que leur inspirait la proposition et désir de replacer leur maître à la tête du parti français. Enfin, le duc déclara haut et clair qu'il irait à cette entrevue, ne voulant point, par crainte pour sa personne, encourir le reproche de retarder la paix et le soulagement du royaume. Il s'en alla donc descendre au château de Montereau, qui lui avait été abandonné pour son logement, afin de ne lui faire concevoir aucun soupçon. Un grand nombre de seigneurs, deux cents hommes d'armes et cent archers l'accompagnaient. Tanneguy vint le prévenir que le dauphin l'attendait. Le duc appela ceux qui devaient le suivre, au nombre de dix, suivant la convention, et défendit à tout autre de l'accompagner. Les gens du dauphin renouvelèrent les serments faits auparavant et lui dirent : « Venez devers monseigneur, il vous attend près d'ici, sur le pont. » Le duc de Bourgogne entra dans la première barrière avec quelque hésitation : « Venez devers monseigneur, lui répétèrent les gens du dauphin, il vous attend. — Je vais devers lui, » repartit le duc, et il



Le sire de l'Isle Adam entra avec un corps de 800 hommes.

passa la seconde barrière, qui aussitôt fut fermée. Il rencontra alors messire Tanneguy du Châtel, lui mit la main sur l'épaule et le frappant amicalement. « Voyez, dit-il, celui en qui je me confie. » Puis il s'avança jusqu'auprès du dauphin, qui se tenait tout armé, l'épée ceinte, appuyé sur une barrière. Là le duc mit un genou en terre, et salua profondément le jeune prince qui, au lieu de lui donner quelque marque d'amitié, lui reprocha d'avoir mal tenu sa promesse, de n'avoir point fait la guerre aux Anglais ni retiré ses garnisons des villes qu'il devait rendre. Il lui commanda ensuite de se lever, mais l'épée du duc s'étant dérangée pendant qu'il s'était agenouillé, il y porta la main pour la ramener en avant. « Lors messire Robert



Assassinat de Jean Sans-peur.

de Loire lui dit : « Vous mettez la main à votre épée « en la présence de monseigneur le dauphin! » Tanneguy du Châtel s'approcha aussitôt, fit un signe, dit-on, et, s'écriant : « Il est temps! » frappa le duc de Bourgogne d'une hache si rudement, qu'il le fit tomber à genoux. Le duc essaya de tirer son épée, mais assailli de tous côtés, il fut promptement abattu. Le dauphin, qui avait regardé jusqu'alors appuyé sur la barrière, se retira tout effrayé et fut emmené par ses gens à son hôtel. Les seigneurs de la suite du duc de Bourgogne voulurent se mettre en défense : il y en eut plusieurs de blessés, et tous furent faits prisonniers. » (Mémoires de Saint-Remy.)

Un siècle plus tard, un gentilhomme montrant à

François Ier le tron fait dans le crâne de Jean Sans-peur par la hache de Tanneguy du Châtel, lui disait : « C'est par là que les Anglais sont entrés en France. » Entrés, non, mais rentrés et établis pour trente ans.



Funérailles de Henri V.

Ce que n'avaient fait ni Crécy, ni Poitiers, ni Azincourt, l'assassinat du pont de Montereau le fit : il donna la couronne de France à un roi d'Angleterre. Le 21 mai 1420, le honteux traité de Troyes fut conclu entre Henri V, le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, fils de la victime du pont de Montereau,

et la reine de France, Isabeau, qui déshéritait son fils pour couronner sa fille. On ne peut sans humiliation en retracer les principales clauses : « Est accordé que tantôt après nostre trépas, la couronne et royaume de France demeureront et seront perpétuellement à nostre dit fils le roy Henri et à ses hoirs.... La faculté de gouverner la chose publique dudit royaume demeurera, notre vie durant, à nostre dit fils, le roi Henri, avec le conseil des nobles et sages dudit royaume.... Toutes conquêtes qui se feront par nostre dit fils le roy Henry sur les désobéissants, seront à notre profit.... Considéré les horribles et énormes crimes et délits perpétrés audit royaume de France par Charles, soi-disant dauphin de Viennois, il est accordé que nous, nostredit fils le roy, et aussi nostre très-cher fils Philippe, duc de Bourgogne, ne traiterons aucunement de paix ni de concorde avec ledit Charles, sinon du consentement et du conseil de tous et chacun de nous trois et des trois états des deux royaumes dessusdits. »



Valet du jeu de cartes de Charles VI, peint par J. Gringonneur. (Bibliothèque impériale.)

Mais le pays ne sanctionna pas ce lâche abandon de ses droits et la trahison de cette mère dénaturée. La longue et vigoureuse résistance éprouvée par les Anglais à Sens, à Montereau, à Melun, à Meaux, la défaite et la mort du duc de Clarence, frère du roi anglais, à Baugé dans l'Anjou (23 mars 1421), apprirent à Henri V qu'il s'en fallait bien que la France entière fût à lui. Il entrevit les embarras de sa situation et, quand il ne serait plus, le sort d'une conquête si laborieuse. Lorsque, déjà malade, on vint lui annoncer, pendant le siége de Meaux, que sa jeune femme avait mis au monde un fils au château de Windsor, on rapporte qu'il dit avec tristesse : « Henri de Monmouth aura régné peu et conquis beaucoup; Henri de Windsor régnera longtemps et perdra tout. La volonté de Dieu soit faite! »



Cartes au quinzième siècle.

Les deux parties de la prédiction devaient s'accomplir, et la première ne se fit pas attendre. Quoique jeune encore, Henri V expira le 31 août 1422. Sept semaines après, le 21 octobre, Charles VI, à son tour, mourut, pleuré et regretté de ces populations compatissantes, auxquelles son règne avait été pourtant si funeste, mais qui l'avaient vu souffrir comme elles-mêmes : « Tout le peuple qui étoit dans les rues et aux fenêtres pleuroit et crioit, comme si chacun eust vu mourir ce qu'il aimoit le plus. « Ah! très-cher « prince, jamais nous n'en au« rons un si bon! Jamais nous « ne te verrons! Maudite soit la « mort! Nous n'aurons jamais « plus que guerre, puisque tu « nous a laissés. Tu vas en re« pos, nous demeurons en tri« bulations et douleur. »

§ 7. FAITS DIVERS; DUEL JUDICIAIRE; LE THÉATRE.

Bien que les misères de la France, à cette époque, attirent surtout notre attention, il y a certains faits que nous ne pouvons passer sous silence, parce qu'ils nous aident à suivre, dans ces siècles de désordres, la marche pénible de la civilisation et de l'esprit humain.

Le mouvement de la navigation commencé, comme on l'a vu (p. 379), sous Charles V continua; en 1400 le Normand, Jean de Béthencourt, forma un établissement aux Canaries. Malheureusement le gouvernement, au milieu de la confusion qui régnait alors, ne fit pas attention à ces expéditions dieppoises qui auraient pu avoir pour la France de si belles conséquences.

Jusqu'alors la dissection des cadavres avait été punie comme une profanation, même chez les Romains; si le respect pour les morts s'en trouvait bien, on y perdait pour la connaissance de l'organisme humain. Une ordonnance de 1396 enjoignit aux magistrats de Montpellier de délivrer tous les ans à l'École de médecine de cette ville déjà florissante le corps d'un condamné à mort.

Pour amuser le roi dans ses moments de sombre mélancolie on inventa les cartes à jouer. Les noms des personnages furent tirés en partie de l'histoire, en partie des romans de chevalerie. L'invention première est probablement chinoise. Du quatorzième au quinzième siècle, les cartes furent d'abord de précieuses miniatures, un objet de grand luxe; plus tard on les imprima. Un peu plus tard, à Bruges, vers 1420, Jean van Eyck faisait une découverte précieuse pour l'art : il trouvait l'huile siccative, ce qui le fait regarder comme l'inventeur de la peinture à l'huile.

On peignait auparavant à la détrempe, à la fresque, à la gomme, à la colle, au blanc d'œuf. Cette importante amélioration matérielle allait donner une facilité plus grande aux hommes supérieurs qui, dans un demi-siècle, commenceront l'ère brillante de la Renaissance.

La guerre aussi allait être changée de fond en comble par l'usage de la poudre. Le canon devenait de jour en jour une arme plus usuelle, surtout dans les siéges. A celui d'Arras, en 1414, on fit déjà usage d'arquebuses alors nommées canons à mains.

Ces armes, toutes modernes, sont bien loin encore d'avoir fait disparaître les anciennes. On garde les armures de fer et on accroît leur force. On conserve même un usage des premiers siècles, le duel judiciaire. Cette manière de plaider un procès avec sa dague et son épée, avait été condamnée par l'Église et défendue par les rois; elle n'en subsistait pas moins dans quelques provinces; voici le récit d'un de ces combats en l'année 1386 :

Jean de Beaumanoir courtisait une jeune paysanne : un jour que le trop galant seigneur s'était laissé attirer dans une chaumière isolée, il y fut assassiné par le père de la jeune fille. Le manant fut pris et, comme on pense bien, mis à mort. La veuve de Beaumanoir, Typhaine Duguesclin, épousa, l'année même de son



Jean van Eyck (Jean de Bruges).

veuvage, un seigneur voisin, nommé Tournemine. De là grand murmure, nombreux propos, soupçons injurieux : le bruit se répandit que Tournemine avait provoqué et payé l'assassinat. Il soutint de son côté que le complice du crime était Robert, propre frère de Beaumanoir. Robert demanda justice au duc de Bretagne et jeta son gage de combat. Tournemine répondit qu'il en avait menti et jeta le sien. Quelques jours après, pendant que le duc tenait sa cour de justice, il lui présenta une cédule de parchemin, en deux rôles, cousus ensemble, et contenant le détail des armes et harnais qu'il avait choisis. Le combat devait avoir lieu à cheval et à pied, à l'épée et à la dague. Le champ, clos de lices, fut préparé pour le 20 décembre. Le duc y parut « en toute sa majesté, » accompagné d'une suite brillante. Une foule considérable se pressait hors des barrières. Un héraut placé à l'entrée des lices cria trois fois : « Monsieur Pierre de Tournemine, venez à votre journée contre monsieur Robert de Beaumanoir. » Les deux champions allèrent s'asseoir chacun de leur côté pendant que le maréchal de Bretagne mesurait les dagues et les épées. Le duc fit ensuite appeler le sire de Beaumanoir : « Monsieur Robert, lui dit-il, vous jurez à Dieu et aux saints évangiles, qu'en votre

harnais ni ailleurs, vous n'avez et n'aurez ni sort, ni charme, ni mal engin, et que vous n'entendez faire preuve contre monsieur de Tournemine, sinon par votre bon droit, avec votre corps et avec le harnais que l'un et l'autre avez choisi. » Beaumanoir le jura. Tournemine prêta le même serment. Puis tous les deux montèrent sur leurs chevaux que deux chevaliers tenaient par la bride. Les hérauts firent vider le champ, excepté par ceux qui en avaient la garde, défendant, à si hardi qu'il fût, de parler, de mot sonner, ni de faire aucun signe, à peine de corps et de biens. Alors le maréchal dit par trois fois à haute voix : « Faites vos devoirs. » Et ensuite, également par trois fois : « Laissez-les aller. » Aussitôt la bataille commença. Au grand



Représentation des Mystères au quinzième siècle.

désappointement des curieux elle ne fut pas très-longue. Tournemine se rendit. Il fut déclaré que Beaumanoir avait fait sa preuve et que Tournemine avait été vaincu. Dieu venait de prononcer, et, d'après l'usage, celui qui avait succombé devait être traîné et pendu. Mais Robert de Beaumanoir demanda la grâce de son adversaire et l'obtint. Voilà comme on pratiquait encore la justice à la fin du quatorzième siècle.

La France, jusqu'à cette époque, n'avait point eu de théâtre : les spectacles du peuple étaient les cérémonies pompeuses de l'Église se déroulant dans les nefs immenses des cathédrales, ou bien les inconvenantes folies de la Fête de l'âne. Ces cérémonies sérieuses ou

burlesques sortirent enfin des temples et les grands drames de la religion furent représentés sur les places publiques. Comme tout alors prenait la forme d'une corporation, des hommes s'associèrent pour avoir le monopole de ces exhibitions. En 1402, Charles VI accorda à cet effet, des lettres patentes *à la confrérie de la Passion*. Fondée par des bourgeois de Paris, maîtres maçons, menuisiers, serruriers et autres, la confrérie de la Passion établit son théâtre au village de Saint-Maur, près de Vincennes, puis dans un hôpital de la Sainte-Trinité en haut du faubourg Saint-Denis. Ils donnèrent au peuple, les jours de fêtes, des spectacles pieux tirés du Nouveau Testament.

Ces représentations occupaient souvent plusieurs journées. La nuit venue on coupait l'action n'importe en quel endroit et l'on se donnait rendez-vous au dimanche suivant. Les confrères de la Passion avaient créé l'art populaire « les yeux étaient complices de l'illusion sainte : les mystères de la religion, que bien peu pouvaient lire, que rarement on pouvait entendre de la bouche des prêtres ou des moines, s'expliquaient ici d'eux-mêmes, avec suite, avec clarté, avec aisance : ils passaient devant vous en brillants costumes, en belles chapes de toutes couleurs; ils se fixaient dans les traits, dans les gestes, dans le son de voix des acteurs; et quelque mauvais que fût leur style, après tout il valait bien celui des prédicateurs. »

Le théâtre avait plusieurs étages. Le plus élevé, au fond de la scène, représentait le paradis ouvert. Là siégeaient Dieu, la Paix, la Miséricorde, la Justice, la Vérité. Le milieu représentait les endroits où se passait l'action, la maison de la Vierge, la crèche de Bethléem. En bas se trouvait l'enfer « fait en manière d'une grande gueule, se cloant (fermant) et ouvrant quand besoin était » pour laisser entrer ou sortir les démons.

Le mystère de la Passion commençait, en bas, par une scène tumultueuse : le conseil des démons tenu par Lucifer, et dans l'étage supérieur, par une scène gracieuse : la jeunesse de Marie. Ces préliminaires, espèce de prologue, remplissaient deux journées, c'est-à-dire deux représentations. La Passion du Christ ne commençait qu'à la troisième et les récits évangéliques s'y mêlaient d'accidents variés, souvent d'allusions qui altéraient fort l'esprit des saints discours.

Le théâtre devint ainsi peu à peu, de religieux, politique. Les bruits, les idées, les sentiments de l'époque se retrouvèrent dans ces mystères, choisis souvent dans une partie de l'histoire sainte, qui permettait de mieux faire comprendre la satire. Le siècle d'ailleurs était si dramatique, il offrait de si grands crimes et des personnages si odieux que les peintures d'Hérode, de Barabbas, de Judas devenaient forcément des allusions. Ici c'est saint Jean-Baptiste qui prêche la probité aux officiers de justice dont ce n'était pas toujours la qualité, on le sait!

Juges, commis, officiers,
Vous devez être les piliers
Soutenant la chose publique;
Ne soutenez débas ne piques
Envers aucuns simples gens.
Soyez de vos gages contents,
Sans violence ni rapine.

Là, saint Jean prêche ouvertement la sainteté du mariage à la reine Isabeau, que l'on accusait de faiblesse pour le duc d'Orléans. Il s'adresse à Hérode, c'est-à-dire au duc d'Orléans lui-même :

Je te dis qu'il n'appartient point
La femme à ton frère venir.
Tu te veux prince maintenir;
Tel cas n'est pas fraternité
Mais plus que bestialité.
Tu voys bien les oiseaux petits,
Qui en eux ont cœurs si nobles
Que chacun se tient à son père
Sans autre frauder ni tromper.
Or tu commets un adultère
Sale et vil encontre ton frère.
Ne sais qui t'en peut excuser.

Plus loin, Hérodiade furieuse de tous ces reproches, dit à son royal amant :

Monseigneur, vous êtes bien beste
De tant ouïr ce viel marmot.

L'opinion publique naissait; elle se cachait alors derrière saint Jean : bientôt elle parlera à visage découvert. La France, tombée dans le plus profond abaissement et livrée aux Anglais, se venge pour le moment par le sarcasme : mais l'indignation s'amasse et grossit. Jeanne d'Arc a treize ans. Encore quelques années et elle va entendre « ses voix » l'appeler à la délivrance de la patrie!




TABLE DES MATIÈRES

SIXIÈME PÉRIODE.

PREMIÈRE VICTOIRE DE LA ROYAUTÉ SUR L'ARISTOCRATIE.

SEPTIÈME PÉRIODE.

GUERRE DE CENT ANS; NOUVELLE ANARCHIE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU PREMIER VOLUME.



56° 910